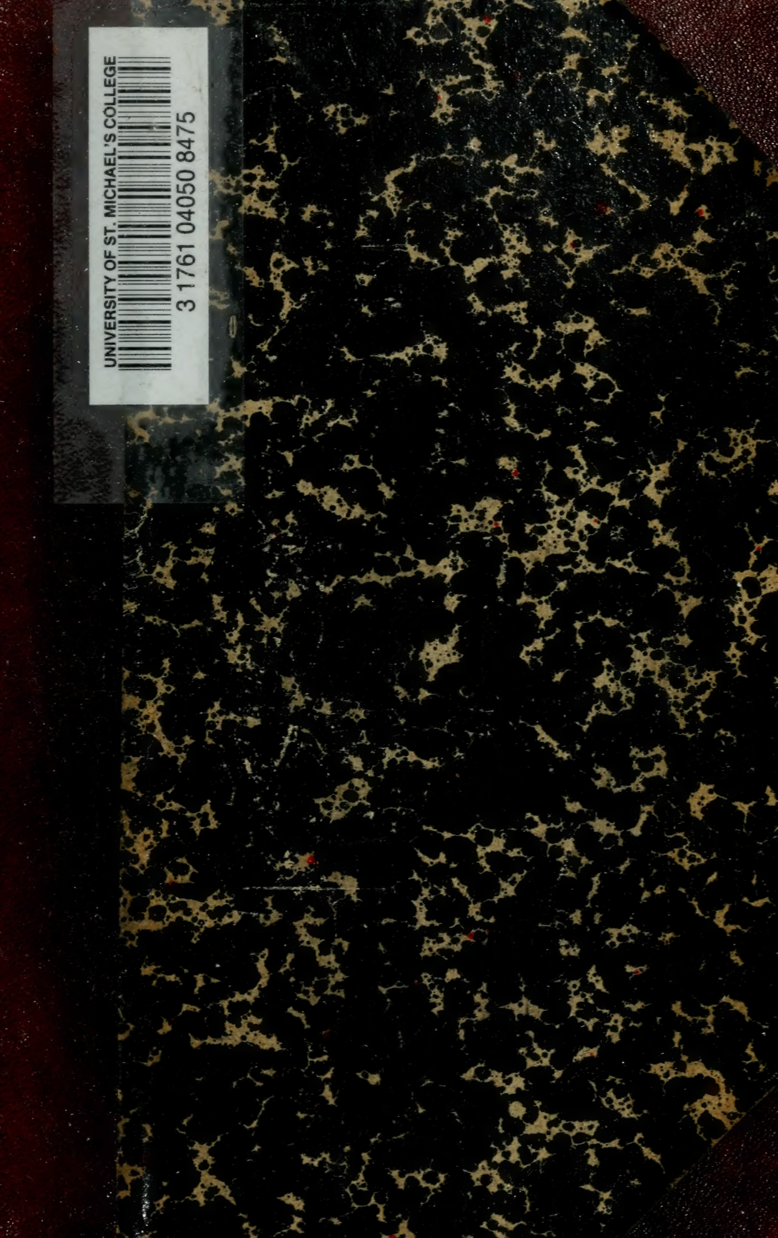
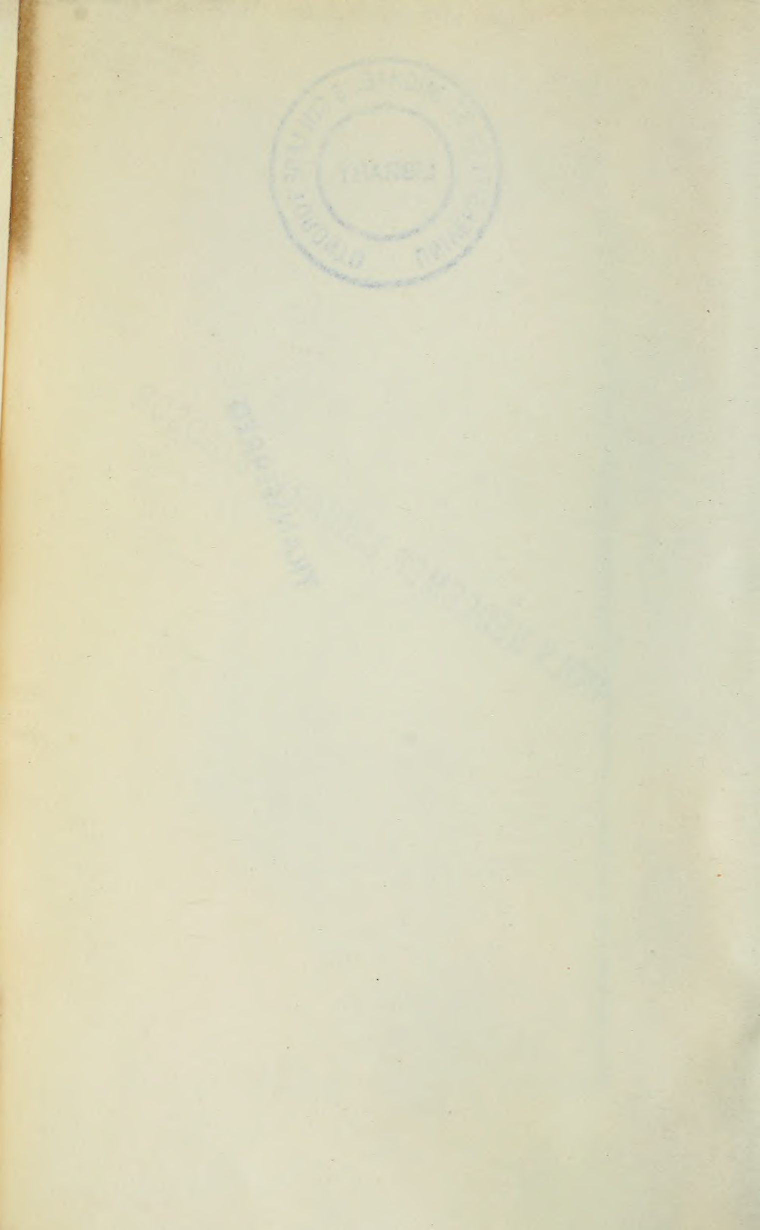
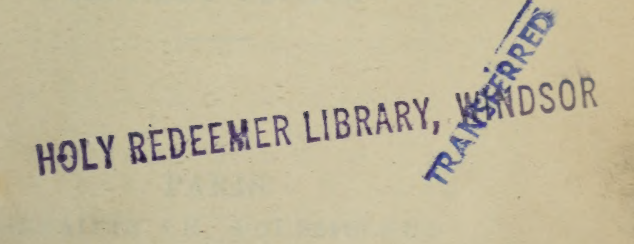

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04050 8475



VIE

DE

MGR DUPANLOUP



PROPRIÉTÉ DE

Ch Poussielgue

VIE

DE

Mgr DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR

Mgr F. LAGRANGE

ÉVÊQUE DE CHARTRES

TOME TROISIÈME

SEPTIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

—

1894


ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

VIE DE Mgr DUPANLOUP

CHAPITRE PREMIER

Temps d'arrêt dans la question romaine
LE CONCILE
Convocation de l'épiscopat catholique à Rome
pour le centenaire de saint Pierre
Nouveau voyage à Rome de l'évêque d'Orléans
Auparavant retraite de dix jours à Lacombe
Le Concile est décidé à Rome
Préliminaires de l'Adresse de l'épiscopat au Saint-Père
Part que prend l'évêque d'Orléans à ces deux actes
Mandement sur le futur Concile
1867

Cependant de grands événements allaient changer en Europe la face des choses : entre l'Autriche et la Prusse alliée à l'Italie la guerre éclatait; l'Autriche succombait à Sadowa, et l'Italie, malgré Lissa et Custozza, obtenait Venise : une stérile médiation était tout l'honneur et tout le profit de la France.

En somme, les résultats de cette guerre n'étaient bons ni pour la France, ni pour le Pape, et déjà se vérifiait la parole prophétique écrite par l'évêque d'Orléans en 1861 : « L'unité italienne, mère très prochaine et très menaçante de l'unité allemande. » Toutefois le *statu quo*, en ce qui touchait Rome, devait encore durer quelques années.

Mais quelle était au vrai la situation du Saint-Père? La plus précaire et la plus menacée. L'Italie ayant transporté sa capitale à Florence, les troupes françaises avaient quitté Rome, et la petite armée pontificale avait été renforcée

par la légion d'Antibes; mais qu'était-ce que ce faible rempart en face des convoitises italiennes inassouvies et impatientes? « L'Italie est faite, mais n'est pas achevée, » osait dire Victor-Emmanuel. C'est pourquoi, dans chacun des écrits qu'il publiait, l'évêque d'Orléans reportait infatigablement l'attention publique sur ce cruel état de choses, faisant un incessant appel à l'honneur français et européen. C'est ainsi que, entre les lignes de sa *Lettre sur les malheurs et les signes du temps*, on avait fort bien vu la question romaine. Et dans les dernières pages de sa grande brochure *l'Athéisme et le péril social*, ramenant toute la discussion autour de ce point central, il avait démontré qu'en effet la guerre au Pape avait tout déterminé : dans l'ordre politique, l'unité italienne, et celle-ci l'unité allemande, qui devait nous écraser; dans l'ordre social, la guerre à Dieu, d'où devait sortir la guerre à la société. Rien de plus poignant que le tableau qu'il traçait, à la fin de cet écrit, de la situation faite au Pape par la convention qui, sous prétexte de le replacer dans les conditions normales de toute souveraineté, le mettait dans la plus exceptionnelle des positions. Rien de plus navrant que le parallèle qu'il établissait entre Pie IX réduit au supplice du *Dernier jour d'un condamné* et la victime du Calvaire. Rien de plus accusateur que la peinture de l'hésitation des deux grands complices, des deux grands coupables, la France et le Piémont, s'arrêtant, comme frappés de crainte, avant de consommer le dernier attentat.

« En ce moment, quelle est au juste la situation?

» Des enfants de ce saint Pontife attaquaient le trône de leur père; d'autres le défendaient, et ne permettaient à personne de le défendre avec eux. Eh bien, que voyons-nous?

» Ceux qui attaquaient ont tout pris jusqu'ici, sauf le trône; ceux qui défendaient ont tout laissé prendre, sauf le trône aussi : et aujourd'hui, ceux qui défendaient vont partir, ceux qui attaquaient vont avancer.

» Ce n'est pas ici, comme on s'obstine à le dire, comme le ministre italien le répète *une souveraineté placée dans*

les conditions de toutes les souverainetés. C'est une souveraineté placée, depuis dix ans, par les spoliations, les invasions, le massacre de son armée, les menées révolutionnaires de toute sorte, les attaques et les dénonciations de l'Europe, *dans la plus exceptionnelle des situations*...

» Pour moi, j'ai fait dans cette question tout ce que j'ai pu pour sauvegarder, autant du moins qu'il était en moi, l'honneur de la France et de l'Italie elle-même ; j'ai tout dit, une chose exceptée : j'en écartais ma pensée, et je ne voulais pas la prévoir ; mais il faut bien en subir la vue, aujourd'hui que nous approchons du terme et touchons à la dernière extrémité.

» On a écrit *le Dernier jour d'un condamné.* Eh bien, une convention malheureuse, intervenue entre ceux qui attaquaient et ceux qui défendaient le saint Pontife, l'a mis à ce supplice, lui et ses enfants. Il connaît le jour et l'heure...

» Le monde contemple son agonie.

» Le coup de lance, le fiel et le vinaigre ne lui manquent pas.

» Sa mansuétude, sa patience, sa longanimité sont sans bornes.

» C'est à peine si la plainte du Crucifié est sur ses lèvres : *Utquid dereliquisti me?*

» Les scribes qui l'ont accusé sont là tous autour de lui, pour l'accuser encore dans cette extrémité, pour s'offenser de sa douleur, pour s'indigner si ses paroles sont émues, pour ameuter le peuple.

» Et cependant, là, comme dans la Passion, on hésite...

» Quelquefois, quand des chasseurs ont longtemps poursuivi une proie, si elle est redoutable, si c'est un lion du désert, quand il est forcé, on l'entoure, mais on hésite à lancer contre lui le dernier trait.

» Ici, ce n'est pas un lion, c'est un agneau. Et cependant, ils tremblent tous d'une secrète horreur devant leur forfait.

» Cependant, que fait l'Europe? L'Europe contemple, effrayée, mais silencieuse, cette lente agonie.

» La victime, sur son calvaire, jette de tous côtés des regards, et nulle part le secours.

» La stupeur les a tous glacés.

» Mais où sont donc tous ces aigles dont l'Europe se vante et qu'elle déploie sur ses étendards?

» La Pologne est déchiquetée par l'un.

» L'autre dépèce l'Allemagne surprise et trahie.

» J'en aperçois un autre qui a récemment laissé casser son aile.

» Il y en avait un, plus fort que les autres, planant librement sur l'Europe.

» Ah! celui-là devait mourir pour défendre l'agneau; car c'est l'aigle de la France.

» Mais non, on ne lui demandait pas de mourir : il lui suffisait d'un regard et d'un cri pour dissiper les meurtriers; mais il plie son aile et s'en va.

» Et toi, sainte victime, grand Pontife, qui t'appuyais si confiant sur les fils de la France, ne te reste-t-il plus qu'à te couvrir la tête de ton manteau, et à jeter à la nation chrétienne, en tombant, ce cri éternellement accusateur: *Tu quoque fili!...* »

Mais tout à coup ce Pape, ainsi abandonné, livré, ce souverain, dont les jours étaient comptés, est repris d'une subite audace, et veut de nouveau rassembler l'univers catholique autour de lui, comme pour illuminer d'un suprême éclat de sa puissance spirituelle les dernières heures de son principat temporel. Le dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre fut l'occasion de cette grande convocation, adressée aux évêques le 8 décembre 1866; la canonisation de quelques saints, parmi lesquels une bergère française, Germaine Cousin, devait coïncider avec ces fêtes. Mais quelque chose de plus grand encore allait sortir de cette convocation, un fait immense, qui, désormais, va tout dominer et planer sur tout : la décision d'un Concile œcuménique. L'évêque d'Orléans y aura une très grande part, bien qu'il n'en ait pas prévu la conséquence immédiate, et qu'il en ait espéré des résultats que l'avenir nous réserve peut-être. Mais Dieu voit plus loin que les hommes, et les temps étaient venus. La chute imminente du principat temporel, on le sait main-

tenant que l'événement est accompli, était l'heure qu'attendait la Providence pour la glorification et le triomphe définitif du pouvoir spirituel. Cette grande décision, et la part que l'évêque d'Orléans y va prendre, est le fait capital de sa vie pendant l'année 1867 qui va s'ouvrir. Toutefois, avant d'en entreprendre le récit, nous devons le suivre dans le Midi, où la Providence lui ménageait un repos de quelques mois après les fatigues extrêmes auxquelles il avait été condamné.

Sur l'ordre formel des médecins, il partit donc pour essayer de remettre, si Dieu le permettait, sa santé « dans cet équilibre que depuis 1859 elle n'avait vraiment pas retrouvé ». A Marseille, chez son ami, Mgr Place; à la Seyne, près Toulon, chez deux de ses diocésains très chers, M. et Mme d'Estienne, et à Cannes, il s'arrêta peu . ce fut à Nice, chez un de ses anciens enfants de Saint-Hyacinthe, M. Alfred Leroux, alors vice-président du corps législatif, dans la charmante villa Louisa, et aussi à la villa Sainte-Agathe, chez l'évêque, Mgr Sola, qu'il passa la plus grande partie de ce temps-là ; se reposant, comme il se reposait, c'est-à-dire en travaillant toujours, toute la matinée, mais pouvant faire chaque après-midi, dans ces verdoyantes montagnes, ou sur les bords de cette belle Méditerranée, ces promenades qu'il aimait tant; le plus souvent, accompagné de M. Cochin, qui se trouvait à Nice avec sa famille. Là, et aussi près d'Hyères où il alla passer, chez M. le baron de Prailly, à Costebelle, quelques jours pleins de recueillement et de paix en Dieu, il écrivit, sur une question dont il était alors fort préoccupé, sur l'éducation des femmes, une brochure dont nous parlerons plus opportunément, quand nous raconterons les luttes qu'il aura aussi à soutenir et les différents travaux qu'il a entrepris dans sa vie pour ce grand intérêt.

La pensée lui vint de terminer ce voyage par un pèlerinage à la Louvesc, en souvenir du P. de Ravignan et par dévotion à saint François-Régis. En s'y rendant, il voulut aller jusqu'à Nîmes et Montpellier, pour y visiter les deux évêques. Mgr Plantier le reçut avec une cordialité

extrême, et les catholiques de Nîmes avec un enthousiasme méridional dont il demeura charmé. Ils lui offrirent, comme au vaillant athlète de la Papauté, une couronne, qui se voit encore à l'évêché d'Orléans. Mêmes démonstrations à Montpellier. La Louvesc lui fit une impression profonde. Puis, après une halte à Tain, dans la famille de Larnage, où sa présence et ses conseils — il y avait là six jeunes enfants — étaient si désirés et si secourables, il alla s'installer, seul, à Lacombe désert, pour y faire une retraite. M. du Boys, cet incomparable ami, qui subordonnait toujours ses convenances aux siennes, lui en laissa la complète et tranquille possession. Il fut donc dix jours sur la montagne, seul avec Dieu seul, retrempant son âme dans l'examen ou la méditation et la prière, comme il avait essayé de recréer sa santé sous le ciel du Midi.

C'était, dans sa pensée, comme une halte entre les grandes choses qui venaient de remplir ces sept dernières années si fécondes, et l'inconnu de l'avenir; une halte pour se préparer, comme il le dit lui-même, à la fin de sa vie et à la mort de plus près entrevue. Nous ne pouvons ne pas nous arrêter ici un instant avec lui, pour faire lire au lecteur dans son âme, à cette époque solennelle, comme nos documents nous permettent d'y lire nous-même; et, comme toujours, sans rien changer au style, à ces choses non écrites, mais simplement notées pour être relues sous l'œil de Dieu.

Il entre donc plein de joie dans cette retraite; joie d'âme, à laquelle se mêle le vif et pur sentiment de cette belle nature. Nous sommes au 22 mars 1867 :

« Grande douceur de me trouver seul dans ce château, en grand silence, seul avec Dieu et avec moi-même, délivré des obsessions humaines...

« Et puis, ravissante nature; dès le matin, soleil sur les montagnes et sur les neiges... puis sur les charmantes primevères... Temps frais et pur, avec cette terrasse et cette solitude, et ce grand silence, et le Saint-Sacrement, là, tout près : c'est le lieu le plus reposant de la terre.

» Jouir de cette bonté de Dieu. *Requiescere.* Bien me rendre compte de ma situation présente depuis ces sept années; les bien revoir, ces années tant de fois marquées par l'élection de Dieu. Y mettre le temps; dix jours, s'il le faut... Et puis, voir ce qu'il y aura à faire de ce reste de ma vie. »

Eh bien, qu'ont été ces sept années?

« J'ai, dit-il, tout repassé... remontant jusqu'en 1860, et même 1859, avec un coup d'œil sur ce qui précède.

» Ces six ou sept dernières années ont été tout à fait à part dans ma vie...

» Dans ma vie extérieure et dans ma vie intérieure...

» Il y a eu là, dans l'une et dans l'autre vie, de grandes interventions de Dieu... et des bontés infinies...

» Ce furent, ce sont les années préparatoires à ma fin où il y a eu le plus de lumières et de secours pour le service de l'Eglise, et le plus de grâces pour l'amélioration de mon âme...

» Après le zèle de 1858... » Que veulent dire ces paroles? Nous avons raconté en détail les prédications de ce temps-là, terminées par la fondation de cette belle retraite pascale d'hommes[1] : ce qui a suivi a-t-il été une bénédiction et une récompense pour ce grand service de Dieu et des âmes? Quoi qu'il en soit :

« Après le zèle de 1858, et l'épreuve de santé de 1859, aussitôt après (fin 1859), l'élection inattendue de Dieu dans une vue de foi et dans la lumière du *Tu es Petrus.* Dès lors, grandes lumières et grands secours providentiels pour la défense de l'Eglise. Et, succès étranges : plus rien qui ne fût une sorte d'événement public; même ces discours pour les salles d'asile et pour l'Irlande...

» Insensible au bruit, je ne pouvais pas l'être à la bonté de Dieu.

» Et cela a été jusque dans ces derniers temps, pour ces six volumes (l'ouvrage sur l'*Éducation*), et pour cet athéisme (la brochure sur *l'Athéisme et le péril social*), et pour ces volumes d'*Œuvres pastorales* (publiées en

1. T. II, ch. v.

1861), et cette *Prédication populaire* (le volume dont nous venons de parler).

» Voilà pour l'extérieure vie.

» Et pour la vie intérieure, la bonté de Dieu fut aussi très grande.

» Cette vie intérieure fut très affermie... et particulièrement en 1860, 1863, 1864 et 1866. Elle fut éclairée et échauffée par l'*amour de Dieu et des âmes*, plus intense en moi que jamais, et aussi par la *confiance en Dieu*, inspirée à Einsiedeln par le P. Claude; sentiment que je pourrais appeler nouveau, tant il m'envahit dès lors doucement et puissamment. »

Telles sont donc les choses qu'il repasse humblement devant Dieu : pour conclure à quoi? Ses conclusions, les voici :

« Il y a donc là de très grandes actions de grâces à rendre à Dieu. Je dois à Dieu une bien grande confiance, et une bien grande reconnaissance...

» Car, enfin, puisque Dieu a été si étonnamment bon pour moi, m'a choisi si visiblement, a reposé sa pensée sur moi avec une prédilection si marquée, ne dois-je pas me confier entièrement à lui pour le temps et l'éternité; pour les années qui me restent à vivre et pour mon salut... et pour les approches de la mort...?

» Donc, *quid retribuam?* cette reconnaissance, voici comment je dois la témoigner.

» I. Pour la vie intérieure : Tout se résume dans l'*amour de Dieu en Notre-Seigneur*, et dans l'*amour des âmes pour Dieu.*

» L'*amour de Dieu en Notre-Seigneur* se résume : 1° dans les exercices de piété avant tout, et jamais interrompus : ils sont l'exercice et l'aliment paisible et constant de l'amour même; 2° dans le culte intime (messe, action de grâces, fréquentes visites) et dans le culte public du Saint-Sacrement, que je dois de toutes façons promouvoir (saluts institués, adoration perpétuelle, autel du Sacré-Cœur dans ma cathédrale; *Vie de Notre-Seigneur* écrite avec grand amour); 3° dans la soumission

et l'abandon entier à la volonté de Dieu, qui est le vrai amour.

» C'est ici la grande résolution :

» Il faut le *quæ placita sunt ei facio semper*, et le *sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ.*

» L'amour que je dois à Notre-Seigneur doit être un amour de dépendance entière, à toute heure... comme d'un enfant vis-à-vis de sa mère... ne tenant à rien pour moi-même, le regardant toujours, lui, dans un détachement et un désintéressement personnel entier, pour ne vouloir et ne faire que ce qui lui plaît à chaque heure ; et toujours avec joie, par amour, dans sa grâce présente.

» *Ecce sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum, ita oculi nostri ad dominum Deum nostrum.*

» Au moindre signe, par amour, avec amour.

» *L'amour des âmes pour Dieu :* Mes prêtres d'abord ; puis les hommes, dont on ne s'occupe pas assez; les brebis de mon *ovile;* par lettres et de vive voix ; les âmes lointaines, pour lesquelles j'ai un devoir particulier ; enfin l'Eglise et mon diocèse ; mais ici commence la vie extérieure.

» II. Pour la vie extérieure : 1° Finir ce qui est commencé : le catéchisme, M. Borderies, Talleyrand, la société moderne. » On voit qu'il ne mentionne pas, bien que déjà il y songeât, ces grands travaux sur les femmes chrétiennes, dans lesquels la suite de ses pensées et le mouvement de la polémique vont le jeter. Il continue : « Tout cela dans une entière dépendance de la sainte volonté de Dieu : ne pas lâcher prise, surtout pour mon diocèse; 2° tout cela encore, sans passion comme sans lâcheté, avec grand abandon et vrai détachement. Ne se croire nécessaire à rien et être prêt à tout ce que Dieu voudra. Bien comprendre que le bon Dieu n'a besoin de moi pour rien ; pour nulle âme, nulle œuvre, nul péril, nul combat de l'Eglise : il suscitera les hommes utiles quand il lui plaira.

» C'est peut-être à ce détachement que Dieu veut m'amener par ces fatigues persistantes, cette maladie qui

commence, et ces incertitudes de l'avenir, si contraires à ma nature...

» Dans cette vie extérieure, une résolution bien importante c'est le *Stare in excelso* en toute chose; surtout en toute difficulté avec les hommes, en toute affaire pénible, en toute parole importante, en toute souffrance, en toute trahison, en tout mécompte, car il faut s'y attendre : *Alieni, infensi, traditores. — Stare in excelso ;* sur la croix, si Dieu le veut. » Oui, pauvre évêque, il le voudra, et par le feu de bien des contradictions et de bien des amertumes, il vous fera expier cette gloire, cette élection pour ses grandes œuvres : la croix, voilà ce qui attend vos dernières années. « Sur la croix donc, si Dieu le veut; se tenir là, dans la lumière de la foi; et au Jardin des Olives. L'exemple est donné! *Transeat... fiat!...* Et puis : *Surgite eamus!*

» Oui, à travers tout ce que Dieu voudra, à l'action! à l'action! »

Cependant, quel était au vrai le but de cette convocation à Rome? Le centenaire de saint Pierre et la canonisation de quelques saints en étaient-ils l'unique motif? Et si le Pape voulait cela, quelques esprits ardents ne voulaient-ils pas, à cette occasion, autre chose? Certains bruits commençaient à circuler dans l'ombre. Nous devons nous arrêter à ces détails, qui jettent sur l'attitude future de l'évêque d'Orléans une vive lumière.

Le 31 janvier, l'évêque de Grenoble, Mgr Ginouilhac, lui avait écrit à Nice : « Je me persuade, Monseigneur, que bien que vous soyez à une certaine distance de Rome, vous vous tenez au courant de ce qui s'y passe ou s'y projette. Je suis pour ma part très préoccupé de l'objet probable de la convocation qui nous est faite pour le mois de juin. Dieu seul sait encore si la réunion aura lieu; mais enfin nous ne pouvons aller là, si nous y allons, sans avoir rien prévu. Or, encore une fois, quel sera l'objet vrai de cette réunion? De toutes parts on me dit que ce sera ou la définition de l'infaillibilité, personnelle ou au moins séparée, du Pape, ou la préparation à cette définition...

A mon sens, il n'y a pas aujourd'hui de question plu grave que celle-là... Me tromperais-je, Monseigneur Cela peut-être; mais en tout cas ma conviction est bie profonde. »

De tels renseignements venus d'un homme si grave n pouvaient pas trouver l'évêque d'Orléans indifférent. Que ques semaines plus tard un autre évêque, renommé dar l'Eglise de France pour sa prudence et sa modératior Mgr Rivet, évêque de Dijon, lui faisait part d'appréhen sions semblables : « Vous savez, Monseigneur, que quel ques esprits ardents se préoccupent, dit-on, de fair déclarer par les évêques réunis, comme dogme de fo catholique, l'infaillibilité personnelle du Pape... Prion Dieu d'éloigner de telles préoccupations; elles enfan teraient des luttes intestines et des difficultés extérieure incalculables. »

Quelques jours auparavant il lui était arrivé une autr lettre qui le frappa encore plus; elle était de Mgr Kettelei évêque de Mayence, une des lumières de l'épiscopat alle mand; voici cette lettre :

« Je ne saurais pas encore vous assurer que j'irai Rome, parce que je voudrais avant tout attendre les évé nements. Quand j'aurai su qu'un intérêt de l'Eglise le de mande, je m'y croirai obligé. Il n'est pas nécessaire, Mon seigneur, de vous dire combien je prendrais plaisir revoir tant de confrères dans l'épiscopat, et surtout Votr Grandeur. D'autre part, je ne saurais vous céler qu'un grande réunion d'évêques offense beaucoup mon âme supposé qu'il ne s'agisse que d'assister à quelques solen nités dévotes; en ce cas je préférerais m'en tenir éloigné Aux temps des grands événements du monde, les évêque souvent se sont assemblés autour du Souverain Pontif pour, assistés du Saint-Esprit, prendre soin des intérêt du genre humain en délibération sainte et sérieuse. S maintenant, où nous vivons sans doute à une époque de plus graves de toute l'histoire, il s'agissait de ce que j viens de dire, je suivrais de bon gré l'invitation du Saint Père, quand même il m'appellerait jusqu'au bout d monde. Mais ces assemblées, qui seraient destinées uni

quement à rendre plus pompeuse quelque grande solennité, ou dans lesquelles on devrait sanctionner d'une manière formelle des résolutions arrêtées d'avance, sans qu'on prenne part actuellement à l'affaire elle-même, de telles assemblées me déplaisent...

» Pour cette même raison, je serais fâché de tout mon cœur si l'infaillibilité du Pape et d'autres points importants de doctrine y devaient être terminés tout à coup et pour ainsi dire en passant. D'après une persuasion individuelle, dans notre temps il ne s'agit point d'accroître le nombre des dogmes, et en particulier je ne désire point, seulement pour des raisons d'opportunité, que l'infaillibilité du Souverain Pontife soit personnellement définie. Je pense au contraire qu'il serait beaucoup plus important d'inciter fortement l'esprit de sainteté dans tous les grades de la hiérarchie ecclésiastique. Mais naturellement je soumettrais absolument et volontiers cette persuasion individuelle à une sentence supérieure. Cependant il me paraît, surtout en ce temps, nécessaire que, si des dogmes doivent être déclarés formellement, cela ne se fasse que par un concile général. Plus le monde est malade des efforts de l'absolutisme, plus l'Eglise, qui renferme une économie si admirable dans sa hiérarchie, devra éviter toute apparence qui la pourrait faire croire influencée elle-même par cet esprit dominant.

» Pour cela, si ce bruit en quelque sorte se trouve probable, je vous prie instamment de vouloir bien mettre tout le pouvoir que vous avez à Rome à arrêter les progrès d'un tel procédé en affaire d'une si grande importance. Si le Saint-Père croit devoir prendre de semblables résolutions, qu'il les veuille aussi faire préparer et terminer matériellement et formellement de cette manière sublime de l'antiquité, dans laquelle l'Eglise avant tout possède le gage que l'Esprit-Saint y est actif.

» J'ai proféré ces pensées un peu au long, parce qu'elles occupent mon âme souvent et beaucoup, et parce que c'est une consolation pour moi de les avoir déposées dans le cœur d'un confrère en l'intelligence duquel je mets tant de confiance. »

Nous avons tenu à placer cette lettre *in extenso* sous les yeux du lecteur, parce qu'elle est d'une importance capitale pour expliquer comment est née chez l'évêque d'Orléans, de ses propres pensées et de celles de ses plus autorisés collègues dans l'épiscopat, la conviction puissante, souveraine, qui va désormais le dominer et décider sa conduite, si constamment conforme à elle-même dans toute l'affaire du Concile. Les grandes résolutions ne surgissent pas tout d'un coup; elles ont d'ordinaire de lointaines préparations, et ces origines, c'est le devoir de l'historien de les saisir et de les signaler.

Le document parut si grave à l'évêque d'Orléans, qu'il n'hésita pas à le communiquer à un des prélats de France dont il estimait le plus l'esprit sage et pratique, Mgr Guibert, archevêque de Tours, qui lui répondit :

« Monseigneur, je vous remercie de la communication que vous avez bien voulu me faire de la lettre de l'évêque de Mayence. Je sais que ce prélat est fort savant, et qu'il a beaucoup de portée dans l'esprit. *Je crois qu'il pense comme nous sur l'inopportunité de certaines décisions* dont vous m'avez parlé; mais je ne crois pas qu'on ait *de pareils projets* à Rome. »

On a beaucoup dit que la définition de l'infaillibilité pontificale était « dans l'air ». Sans nier les progrès théologiques de la question, et les préparations providentielles de la définition, au point de vue pratique, on peut le dire, à l'époque où nous sommes, elle était au contraire tellement dans l'ombre qu'un archevêque, comme celui qui écrivait ces lignes, aujourd'hui cardinal universellement admiré et vénéré, non seulement jugeait *inopportune* cette définition, et d'autres, dont on parlait aussi avec le même mystère, mais encore ne croyait pas qu'on eût *de pareils projets* à Rome. L'éminent prélat n'en était pas moins très heureux de la convocation faite par le Pape. « Je trouve, poursuivait-il, que le prélat (Mgr Ketteler) n'attache pas assez d'importance à la réunion qui doit avoir lieu. Alors même qu'on n'y traiterait aucune question dogmatique, ce grand concours d'évêques a bien sa signification dans le moment présent. C'est comme une nouvelle prise de pos-

session de Rome par la catholicité, et, si vous voulez, une protestation énergique contre le sacrilège projet de dépouiller le Pape de son principat. Il sera possible d'ailleurs, en dehors de la tenue d'un Concile, de prendre d'utiles résolutions. »

Et déjà, l'année précédente, il était venu à l'évêque d'Orléans un indice singulièrement significatif encore. On sait de quel important mouvement religieux le docteur Pusey fut l'initiateur en Angleterre, et quelles glorieuses recrues l'Eglise avait faites dans les rangs des puséistes. Or, au mois de janvier 1866, tout à coup, le docteur Pusey, qui revenait de Rome, annonça à l'évêque d'Orléans qu'il se proposait de lui faire une visite. Devant donc recevoir un tel hôte, l'évêque d'Orléans écrivit en Angleterre à un ancien disciple du docteur Pusey, au docteur aujourd'hui cardinal Newmann, pour en obtenir sur les puséistes, que ce docteur devait si bien connaître, les renseignements nécessaires, afin de traiter utilement avec le chef de cette école. En conséquence, le docteur Newmann écrivit à ce sujet une longue lettre à l'évêque d'Orléans, dans laquelle, entre autres choses, il lui disait ceci : « Le docteur Pusey opère en ce moment une sorte d'évolution, et prend une base d'opération nouvelle, *novam operationum basim*, et lui qui rejetait jusqu'à ce jour les canons du Concile de Trente, il se déclare prêt à les recevoir, pourvu qu'une autorité grave lui donne l'assurance que les fidèles catholiques ne sont pas obligés de croire à l'infaillibilité du Saint-Siège[1]. » Mgr Dupanloup n'avait en aucune sorte spécifié cette question au docteur Newmann : quand donc, l'année suivante, il apprit les bruits qui circulaient dans l'ombre en certaines régions sur la définition de l'infaillibilité du Pape comme dogme de foi, comment l'avertissement si grave du docteur Newmann, et peut-être les entretiens du docteur Pusey lui-même, qui, en effet, lui fit visite à Orléans, ne lui seraient-ils pas revenus en

1. *Dummodo prodeat aliqua declaratio a nobis gravi quadam auctoritate sancita nullam esse catholicis fidelibus obligationem Sanctæ Sedis infaillibilitatem confitendi.*

mémoire? Les appréciations d'hommes aussi graves que ceux dont la pensée lui arrivait de tous côtés, n'étaient-elles pas de nature à faire réfléchir un homme sérieux? Ajoutons que l'infaillibilité n'était pas la question unique qui le préoccupait.

Ces correspondances, et beaucoup d'autres analogues, le déterminèrent. Il vit clairement ce qu'il avait à faire à Rome. Une réunion, sans études et sans entente préalables, à propos d'une simple solennité religieuse, ne lui paraissant pas de nature à permettre soit ces utiles résolutions dont parlait l'archevêque de Tours, aujourd'hui cardinal de Paris, soit cette délibération sainte et sérieuse sur les intérêts du genre humain, et ce renouvellement de sainteté dans l'Eglise, préférables, selon l'évêque de Mayence, à des définitions dogmatiques, soit enfin l'examen approfondi que réclament de pareilles définitions, la pensée lui vint que le résultat le plus heureux de la rencontre des évêques à Rome serait peut-être, indépendamment du témoignage et de l'appui donnés au Pape, la décision d'un Concile œcuménique. C'était là, à ses yeux, le plus sûr moyen d'empêcher les entraînements, et de maintenir la direction des choses aux mains des chefs vrais de l'Eglise, le Pape et les évêques. C'était, disait-il, la substitution de l'Eglise à un parti, quel qu'il fût. Entre l'annonce du Concile et sa convocation, les évêques auraient le temps d'étudier de plus près encore les questions si graves que les temps modernes ont posées, les maux profonds du siècle et leurs remèdes. Fortement frappé par ces considérations, il résolut de devancer les évêques à Rome, afin de voir paisiblement près du Pape ce qui, à ce point de vue, serait possible.

Le lendemain donc des fêtes de Jeanne d'Arc, après avoir donné à Paris la consécration épiscopale à un de ses anciens et chers élèves, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, il partit, non cette fois par la route de mer, mais par le mont Cenis et Florence. Et déjà, de Lanslebourg, où il passa une journée, il écrivit des lettres à plusieurs évêques ses amis, et notamment à l'évêque de Grenoble

pour leur communiquer la grande idée qui s'était emparée de lui. L'évêque de Grenoble lui répondit :

« Grenoble, 14 mai 1867. Monseigneur, je me hâte de vous dire que je donne toute mon adhésion à la pensée que vous exprimez, et que les motifs qui l'appuient me paraissent de la plus haute gravité. En elle-même la célébration d'un Concile honorerait le Saint-Siège et l'épiscopat. L'esprit de Dieu présiderait à une telle opération, et si, en une fois, on ne pouvait terminer les graves questions que l'état actuel de la société en Europe a soulevées, un autre Concile pourrait être assemblé plus tard, qui les trancherait définitivement. Nous ne sommes plus dans ces temps où les évêques semblaient séparés par des espaces immenses, infranchissables; en quelques jours la plupart, en quelques mois tous peuvent être réunis. Cette facilité providentielle doit engager le Saint-Siège, ce me semble, à agir plus que jamais non seulement dans l'esprit de l'unité, mais avec la coopération active de l'unité. Je suis donc profondément convaincu avec vous, Monseigneur, que, pratiquement, la célébration prochaine du Concile général est le but que nous devons poursuivre. Je vous remercie sincèrement d'avoir ouvert mon esprit à cette pensée. L'an passé, j'étais d'un autre avis. Mais aujourd'hui, il n'y a plus à hésiter. »

Il ne passa qu'un jour à Rome, et tout de suite alla s'établir à Frascati, dans une villa que le prince Borghèse avait mise à sa disposition; et dès le lendemain, de grand matin, il était au travail avec les deux prêtres qui l'accompagnaient, résumant et rédigeant les raisons qu'il se proposait de faire valoir au Pape, dans l'audience qu'il avait demandée et qui lui fut sur-le-champ accordée. Pie IX fut à la fois surpris et charmé de trouver l'évêque d'Orléans dans ces dispositions. Depuis près de trois ans déjà, Pie IX avait conçu le dessein de réunir un Concile œcuménique ; il s'en était ouvert pour la première fois, le 6 décembre 1864, deux jours avant de publier sa fameuse Encyclique et le Syllabus, à une séance d'une congrégation romaine, et plus tard, par une lettre confidentielle du 10 avril 1865, il avait consulté un certain

nombre d'évêques, pour savoir quelle serait leur pensée sur ce capital projet. L'évêque d'Orléans avait été un des trente-six évêques consultés. Dans sa réponse, il s'était borné à exposer les raisons pour et contre, sans conclure, ce qui avait paru à Pie IX une manière de ne pas l'encourager. « Mais il y a deux ans, lui dit-il, il me semble que vous n'étiez pas de cet avis. — C'est vrai, Très-Saint-Père, répondit l'évêque, j'avais d'abord hésité, mais aujourd'hui je n'hésite plus. » Et il pria le Pape de vouloir bien permettre qu'il lui laissât une note dans laquelle il avait résumé par écrit les motifs de son opinion. C'était pousser Pie IX du côté où il penchait[1]. Parmi les raisons qui arrêtaient le Pape, il y en avait une très grave : la crainte qu'au Concile les évêques ne fussent divisés. C'est pourquoi l'évêque d'Orléans, à peine de retour à Frascati, rédigeait et envoyait au Saint-Père une seconde note, dans laquelle, tout en s'efforçant de présenter les choses sous l'aspect le plus persuasif pour le Pape, il exprimait aussi sa vraie pensée, le point de vue où il s'était dès lors placé par rapport au Concile, et dont il ne se départit plus.

Il y disait, entre autres choses, ceci :

I

« ... Les différences profondes, radicales, entre un Concile œcuménique et une assemblée parlementaire frappent tous les yeux[2] : les Conciles œcuméniques font apparaître dans le plus grand relief la souveraineté pontificale, en ce que :

» 1° C'est le Pape, seul, qui convoque le Concile ;

1. On a écrit que nous voulions ici tout rapporter à l'évêque d'Orléans. Ce serait puéril autant que faux. *Cuique suum*. A Pie IX appartient et la pensée initiale du Concile et sa décision. Il n'en est pas moins vrai que son intention n'était pas de le convoquer à l'occasion de la réunion des évêques pour le centenaire de saint Pierre, et que c'est l'évêque d'Orléans surtout qui l'y détermina ; comme c'est lui qui, au témoignage de Pie IX lui-même, hâta l'heure de la convocation. C'est la vérité, c'est l'histoire. Et nous ne voyons pas en quoi la gloire de Pie IX en serait amoindrie.

2. On n'en a pas moins dit qu'au Concile il voulait transformer l'Eglise en Parlement.

» 2° C'est le Pape, seul, qui le préside, en personne, ou par ses légats;

» 3° C'est le Pape qui en dirige les opérations;

» 4° C'est le Pape qui le transfère, s'il y a lieu; il peut même le dissoudre, si c'est nécessaire;

» 5° C'est le Pape qui le confirme et qui donne aux décisions leur complément essentiel, leur autorité œcuménique et leur valeur définitive.

» Quoi de plus propre à montrer l'autorité souveraine du Pontife romain, qui s'exerce non seulement sur le peuple chrétien, non seulement sur chaque évêque en particulier, mais encore sur tous les évêques, même réunis?...

II

» Quant à la crainte de quelque désaccord entre les évêques, j'avoue qu'elle ne me préoccupe pas. Ma pensée est au contraire que le Concile sera une grande et admirable manifestation de l'unité de l'Eglise, un grand acte d'union catholique.

» Le Pape éloignera les causes de division :

» En fixant le programme du Concile;

» En écartant, comme les Papes l'ont fait au concile de Trente, les questions controversées entre les écoles...

» Les évêques, convoqués par le Pape, en se rendant au Concile de toutes les parties du monde catholique, y viennent pour témoigner des traditions de leurs églises, en font connaître les besoins, et portent leurs vœux au vicaire de Jésus-Christ.

» Les décisions arrêtées dans ces assemblées augustes ont une force souveraine sur la masse toujours grande des esprits flottants et faibles dans la foi. Et ma conviction est que le futur Concile de Rome donnera au monde entier, à nos frères séparés, aux schismatiques et aux hérétiques si divisés entre eux, le spectacle admirable de cinq ou six cents évêques, réunis de tous les points du globe, et pensant tous avec fermeté de la même manière sur toutes les plus grandes questions qui intéressent l'humanité... »

Après avoir été reçu par le Pape, il alla chez le cardinal Antonelli, et l'entretint de la même pensée. Le cardinal en était beaucoup plus éloigné que le Pape; il redoutait l'opposition des puissances. Quant aux divers ambassadeurs, ils regardaient le projet comme peu pratique et ne pensaient pas qu'il pût aboutir. L'idée rencontrait aussi beaucoup d'opposants parmi les cardinaux et les prélats : « Un Concile! disaient quelques-uns, mais n'avons-nous pas le Pape? Est-ce que le Pape n'a pas le pouvoir de décider toutes les questions? » L'évêque d'Orléans sentit donc le besoin d'agir sur les évêques, avant même leur arrivée à Rome, en même temps que sur les prélats de la cour romaine avec qui il était en relations. Voici une des nombreuses lettres qu'il écrivit alors :

« Rome, 18 mai 1867. Monseigneur, je suis arrivé depuis quelques jours à Rome, où l'on espère que vous ne tarderez pas vous-même à venir, et c'est ce qui me porte à vous dire quelque chose des impressions que j'ai trouvées en y arrivant.

» Plusieurs des personnages importants que j'ai vus ici m'ont paru préoccupés d'une pensée qu'on avait eue il y a quelques années, la pensée d'un Concile œcuménique à Rome; non pas sans doute pour notre prochaine réunion; il ne pourrait être question alors que d'en déterminer l'époque et d'en étudier le programme : ce qui du reste occuperait dignement le temps de notre séjour ici; et puis chaque évêque, de retour dans son diocèse, étudierait et ferait étudier par ses théologiens les questions. Je dois dire que pour ma part je suis très frappé des considérations qui se font à l'appui de ce grand dessein.

» Entre autres motifs, dans les temps où nous sommes, en ce siècle de malentendus sur tant de points contre l'Eglise, et après tant et de si profonds changements survenus dans tout l'ordre public et social de l'Europe, il est évident qu'il y a certaines graves questions qui demanderaient à être examinées avec la dernière maturité, et sur lesquelles les évêques des divers pays catholiques auraient manifestement des lumières utiles à apporter.

» Du reste l'Eglise dans les grandes crises a toujours eu recours à ce grand moyen. Et j'avoue que, dans les temps agités où nous sommes, la simple résolution d'un Concile me paraîtrait pleine de grandeur, et de nature à tourner vers le Pape et vers l'Episcopat les regards du monde entier.

» Vous me saurez peut-être gré, Monseigneur, de vous avoir donné avant votre arrivée ici ces indications, qui vous permettront de réfléchir dès maintenant sur ce qui pourrait bien être le résultat le plus sérieux de notre concours à Rome, pour les fêtes qui se préparent. »

Dès les premiers jours de juin, les évêques arrivèrent de tous les points du monde : on en compta bientôt près de 500. Prestige étonnant de la Papauté ! et puissance du sentiment catholique ! En même temps l'Exposition universelle attirait à Paris tous les souverains de l'Europe, et les voyageurs de tous les pays : mais le contraste entre les deux spectacles n'était pas au désavantage de l'Eglise. Quand les évêques commencèrent à arriver, l'évêque d'Orléans quitta Frascati, pour venir se fixer à Rome, afin de gagner plus facilement à la pensée du Concile ceux sur qui il pouvait avoir action, et, par Mgr Franchi, il transmettait au Pape les nouvelles de jour en jour plus favorables de cette négociation. Quelques évêques, en particulier Mgr Plantier, ne se laissèrent pas convaincre sans quelque peine; mais bientôt il fut devenu certain que l'idée du Concile obtenait l'adhésion universelle, que l'Adresse en parlerait, et que le Pape l'annoncerait.

Mais qui rédigerait l'Adresse? Comme en 1862, l'évêque d'Orléans fut un des plus actifs dans les préliminaires de ce grand acte. Les réunions préparatoires avaient lieu d'ordinaire chez le cardinal Altieri, qui avait fait de son palais, avec une parfaite urbanité et courtoisie, un centre pour les évêques. On convint d'abord de nommer une grande commission, composée de prélats choisis dans chaque nation. Il s'agit ensuite d'arrêter les bases

de l'Adresse, l'esprit dans lequel elle serait rédigée. Evidemment beaucoup de modération était nécessaire; mais telle n'était pas la pensée de tous; un jour même, un prélat anglais, pour mieux accentuer sa pensée en l'exagérant, alla jusqu'à dire qu'il fallait qu'elle fût blessante si on voulait qu'elle portât coup; à quoi le cardinal Altieri répondit qu'il la fallait au contraire simple et mesurée. Et le cardinal de Angelis ajouta qu'il ne fallait pas créer des difficultés aux évêques italiens et français à leur retour. C'est pourquoi, comme on ne pouvait éviter de parler de l'Encyclique et du Syllabus, actes qui avaient tant déplu à certains gouvernements, on convint de n'en parler qu'en termes généraux.

Ces conventions faites, le cardinal de Angelis et Mgr Franchi furent chargés de la rédaction, et, sur le désir formel du Pape, Mgr Franchi la communiqua à l'évêque d'Orléans. « C'est votre projet, » lui disait-il. En effet, l'évêque d'Orléans avait remis à Mgr Franchi des notes pour le travail préparatoire. Lui, les avait beaucoup développées. Il insistait : « Puis-je dire au cardinal de Angelis que vous approuvez? — Oui. » « Dans le fait, nous disait l'évêque d'Orléans, c'était simple et acceptable; très louangeur, à la façon italienne, mais la forme définitive pouvait donner sous ce rapport la mesure désirable. » Le cardinal alors réunit la grande commission pour lui communiquer ces bases. Il s'était exprimé en italien. Tout à coup un évêque slave, grand de taille, et éblouissant avec son costume aux riches couleurs, se leva et dit : « Messeigneurs, quand nous sommes venus ici des extrémités de l'Europe à l'appel de Pie IX, ce n'est pas la ville de Rome que nous sommes venus voir, mais le Saint-Siège. Que la ville de Rome s'exprime en italien, à la bonne heure, mais le Saint-Siège doit parler latin. Le latin est la langue de l'Eglise. Je n'ai pas compris un seul mot de ce qui vient d'être lu. » Le cardinal Mathieu fit alors honneur à l'épiscopat français. Il se leva, prit le papier des mains du cardinal de Angelis, et se mit à le lire en latin couramment, comme s'il eût été écrit dans cette langue. Une seconde fois le projet fut lu, lentement, par

l'archevêque de Colocsa, Mgr Haynald. Tout fut approuvé.

Puis on convint de procéder à la nomination d'une sous-commission, qui, sur ces bases, rédigerait définitivement l'Adresse. Mais qui composerait cette sous-commission? « Vous, d'abord, » dit le cardinal de Angelis à Mgr Haynald. Alors l'archevêque de Colocsa se leva, et avec une grande noblesse : « Le premier, dit-il, ce ne doit pas être moi; le premier, ce doit être l'illustre évêque d'Orléans, qui a tant fait pour l'Eglise et le Saint-Siège. » Une acclamation accueillit ces paroles. En fin de compte, la sous-commission fut composée du cardinal de Angelis, des archevêques de Colocsa (Haynald), Sorrente, Sarragosse, Tessalonique (Franchi) et Westminster (Manning), et de l'évêque d'Orléans. On voulait aussi que Mgr Dupanloup se chargeât de la rédaction définitive. Mais à son tour il demanda que Mgr Haynald voulût bien prendre cette tâche, et se tournant vers lui en souriant : « Je ne dis rien de plus, lui dit-il; je puis encore vous aimer, mais vous m'avez ôté le droit de vous louer. » Puis il lui remit le projet qu'il avait préparé et engagea Mgr Manning, qui en avait préparé un de son côté, à en faire autant. Ceci se passait le samedi 23 juin.

Le lundi 25, la grande commission devait se réunir à trois heures pour entendre la lecture de la pièce; à midi, l'actif évêque d'Orléans était chez Mgr Haynald; celui-ci avait terminé son travail; on le copiait; il le lui lut : « Les plus beaux passages, lui disait-il, les plus belles expressions sont de vous. » L'évêque d'Orléans néanmoins ne fut pas pleinement satisfait de l'ensemble, quant à la forme; Mgr Haynald ne l'était pas davantage. Les bases, dont il ne pouvait s'écarter, avaient été pour lui, disait-il, un lit de Procuste, et puis de moment en moment Mgr Franchi lui avait apporté des phrases toutes faites, qu'il était difficile de ne pas insérer. Un vif passage sur le *Magisterium* du Pape avait été aussi formellement demandé à l'archevêque de Colocsa par un évêque anglais. « Nous ne pouvons pas retourner près de nos catholiques d'Angleterre, lui avait dit cet évêque, si nous n'obtenons pas

cela. » L'évêque d'Orléans ne présenta aucune objection. Ce passage impliquait peut-être, mais ne définissait pas, l'infaillibilité; or, l'infaillibilité, Mgr Dupanloup y avait toujours cru, et ce qu'il voulait, c'était que, si une définition devenait nécessaire, elle ne fût ni précipitée, ni prématurée, mais approfondie et étudiée de toutes manières.

A trois heures, la grande commission se réunit. L'évêque d'Orléans se borna à demander que quelques expressions seulement fussent modifiées dans le projet, afin de l'amener à plus de perfection encore. Le mardi 26, nouvelle et décisive réunion de la grande commission. La lecture du projet amendé ne souleva aucune objection ; seulement l'évêque d'Orléans proposa une addition au passage sur le *Magisterium*, un simple mot qui précisait : *Ad custodiendum depositum fidei*. L'Adresse alors fut soumise à l'examen et à la signature des cinq cents évêques. Le texte demeurait à leur disposition au palais Altieri. Ils vinrent tous apporter leur signature ; quelques-uns proposèrent des amendements, entre autres l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, qui demanda l'insertion des mots : *Ut fraternam concordiam inter nos corroboraremus*. Mgr Haynald était là en personne, *strenuus vir*, comme disait l'évêque d'Orléans, faisant droit à tout. C'est ainsi que l'Adresse fut définitivement arrêtée et signée[1].

Cette grande affaire conclue, tous les efforts de l'évêque d'Orléans tendirent à ce que le Pape, dans une allocution qu'il devait adresser aux évêques, en réponse à l'Adresse, fixât d'une manière précise la date à laquelle

1. Un ennemi de Mgr Dupanloup a osé signaler ici ce qu'il a appelé « toutes les obstinations, toutes les passions, toutes les intrigues » de l'évêque d'Orléans. Mais alors les cardinaux de Angelis et Altieri, Mgr Haynald, Mgr Franchi, qui étaient si complètement d'accord avec l'évêque d'Orléans, se livraient donc aussi à des « intrigues » ! Qu'on n'accuse pas de tels hommes; pas plus que nous n'avons accusé Mgr Manning. Ces grands évêques agissaient selon leurs lumières, dans la même pureté d'intentions. On peut constater les divergences de vues, c'est le devoir de l'historien ; mais parler ici d'*obstinations*, de *passions* et d'*intrigues*, ce n'est plus de l'histoire; et ce n'est pas du respect.

il se proposait de réunir le Concile, chose selon lui capitale.

De grandes fêtes religieuses et militaires eurent lieu à Rome les jours suivants. Deux fois, à la chapelle Sixtine, l'évêque d'Orléans fut placé à la gauche du Pape, sur les marches du trône : il entendit là derrière lui Mgr de Mérode qui disait avec sens et grandeur : « Ce n'est plus la cour, c'est l'Eglise. »

Ce fut le 1er juillet qu'une solennelle réunion des évêques eut lieu au Vatican pour la lecture de l'Adresse. Tous les écueils avaient été évités; elle ne contenait ni violences, ni imprudences ; elle attestait une fois de plus l'accord du Pape et des évêques; elle apportait de nouveau au pouvoir temporel menacé l'appui moral de l'épiscopat ; elle était un sublime *Sursum corda* pour l'Eglise. La réponse du Saint-Père fut précise sur le Concile ; il indiquait sa résolution de le convoquer pour le 8 décembre 1869, anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Telles furent les grandes choses accomplies à Rome en 1867 et la part qu'y prit l'évêque d'Orléans. Le lendemain même, 2 juillet, il quittait Rome, après avoir laissé cent mille francs au Pape. Les quelques semaines passées à Frascati avaient été très douces. Pendant les premiers jours l'évêque était seul à la villa Taverna ; le prince Borghèse n'y arriva que dans la seconde quinzaine de mai, avec sa jeune et brillante famille. Les coteaux voisins de Tusculum, comme aussi le couvent des Camaldules, si admirablement posé sur un sommet d'où la vue embrasse le magnifique horizon de la campagne romaine, étaient des buts de promenades faciles et charmants après le travail de la matinée; de jeunes zouaves du poste de Mondragone, vieille et superbe ruine papale, où le prince Borghèse avait installé un collège de Jésuites, en étaient ordinairement. Quelques courses plus lointaines furent faites de temps en temps : à Monte Porcio, où la princesse Borghèse avait une maison de sœurs; à Tivoli, l'ancien

Tibur, où bondissaient toujours les cascades chantées par Horace :

Et uda
Mobilibus pomaria rivis,

et jusqu'au lac desséché de Fucin. C'était au temps de la moisson ; des troupes de Napolitains, campés sous des huttes de feuillages, coupaient les blés au loin jaunissant dans ces plaines immenses et fécondes ; ils accoururent avec de vives démonstrations de joie, à l'apparition du prince et de l'évêque. Dans les soirées, on s'égayait des bouts-rimés qu'improvisaient les fils du prince, et où excellait surtout la jeune princesse de Sulmona. Frascati étant peu éloigné de Rome, facilement il pouvait y aller, facilement aussi de Rome on pouvait le visiter ; il reçut souvent des cardinaux, des prélats, des Français, des pèlerins ; entre autres M. et Mme de Richemont ; le comte Armand, alors premier secrétaire à l'ambassade de France ; Mme Kearny et ses enfants, famille américaine réfugiée à Orléans, et qu'il avait ramenée tout entière à l'Eglise catholique.

Parmi les incidents à noter pendant son séjour à Rome même, nous mentionnerons une de ses visites aux évêques orientaux qui, reconnaissants de ce qu'il avait fait en 1862 pour l'Orient, s'étaient tous rassemblés pour le recevoir, et une messe militaire aux zouaves à Santa Maria Transpontina. Le colonel de Charette et tout le corps des officiers y assistaient. A la fin de la messe, d'une voix qui trahissait l'émotion encore plus que la fatigue, il adressa au jeune bataillon quelques paroles :

« ... Je ne veux pas descendre de cet autel sans vous laisser au moins un mot et un souvenir. Ce mot le voici, c'est celui de saint Paul, un grand cœur aussi, et, je puis le dire, un grand soldat de Jésus-Christ : *State !* Demeurez debout et fermes ; fermes dans vos convictions, dans vos principes, dans votre généreux dévouement ; il sera l'honneur éternel de votre jeunesse et de votre vie. Votre cause est belle et sainte. Pour elle, vos frères aînés

sont tombés à Castelfidardo, plusieurs d'entre vous ont combattu, et tous vous êtes prêts à combattre encore, si Dieu en marquait le jour et l'heure. Demeurez donc constants et fermes, et par votre fermeté suscitez au loin d'autres défenseurs. Qu'ils viennent, ceux qui se sentent au cœur un grand courage, et qui brûlent d'honorer leur jeunesse et leur vie par un acte généreux ! qu'ils viennent, de la France, de l'Espagne, de l'Irlande, de la généreuse Belgique, de l'infortunée Pologne elle-même, de tous les pays catholiques, grossir vos rangs et ceux de cette brave et fidèle légion qui défend avec vous la même cause. *State!* persévérez ! »

Les préliminaires de l'Adresse, les innombrables relations, les solennités religieuses, sans compter les soins spirituels qu'il ne pouvait refuser aux âmes qu'il retrouvait là, lui avaient causé une fatigue extrême. Heureusement, à son retour, sur son passage, avant de retomber dans ses travaux d'Orléans, il retrouvait Lacombe et Menthon.

Il arriva le 5 juillet à Lacombe, pour se plonger, pensait-il, « dans la douceur et la paix de cet admirable lieu ». Ce fut là en effet son premier rafraîchissement après cette fournaise; mais il avait l'âme trop pleine des choses de Rome et du Concile pour se renfermer dans cette paix silencieuse, et, quelques jours après, une lettre pastorale, imprimée à Grenoble, était publiée. Les évêques étaient à Rome encore, ou en route, ou à peine de retour dans leurs diocèses ; lui déjà il parlait ; non pour le vain plaisir de parler le premier, mais par l'effet de cette activité qui était sa vie et sa force; et dans la pensée sérieuse de donner tout de suite à l'opinion publique, et avant les commentaires malveillants qui ne pouvaient manquer de se produire, la note vraie sur le futur Concile, en traduisant dans un langage français et moderne l'Adresse des évêques et l'allocution du Saint-Père. Là il disait :

« Il se tiendra donc ce Concile, et à Rome; avec la facilité des voies modernes de communication, les évêques

viendront plus nombreux et de pays plus divers qu'en aucun Concile des temps passés... Vous aurez l'Orient et l'Occident, le Midi et le Nord, les trois continents du vieux monde, et les deux Amériques, avec les évêques des Indes, de la Chine, et des îles les plus lointaines de l'Océan; en sorte que ce Sénat de l'Eglise catholique, composé de ces vénérables vieillards qui président à toutes les églises de la terre, sous toutes les latitudes, sous tous les cieux, sera la représentation la plus complète de l'Eglise qui se soit jamais vue... Comment prévoir ce qui, d'une telle assemblée, de la maturité de ses délibérations, de l'autorité de ses jugements, peut sortir de vérité et de lumière, en même temps que d'impulsion puissante et féconde pour le bien?

» J'ai vu les évêques des différents pays de l'Europe se féliciter mutuellement, et regarder le futur Concile comme le plus grand et le plus heureux effort que l'Eglise puisse faire pour l'illumination des esprits et l'apaisement des cœurs, pour le retour des hommes sincères que l'erreur ou de funestes malentendus égarent, pour le bien enfin de la société comme de l'Eglise.

» J'ai vu les évêques des deux Amériques saluer déjà le grand courant de la vie catholique que cette communication directe et prolongée avec le Saint-Siège et avec les évêques des vieux continents ne peut manquer d'accélérer encore dans les jeunes comme dans les anciennes églises du nouveau monde.

» J'ai vu les évêques orientaux surtout tressaillir d'une sainte espérance; déjà les vieilles chrétientés de l'Orient semblent à leurs yeux se ranimer au souffle qui partira du Concile. Mais ce n'est pas là leur seul espoir. Il se produit depuis quelque temps en effet dans les profondeurs de l'Orient je ne sais quel travail secret: les églises orientales séparées commencent à sentir ce que leurs malheurs, hélas! auraient dû depuis longtemps leur apprendre: en se retranchant de l'unité, elles se sont retranchées du principe de vie...

» Dirai-je toutes mes espérances? Le protestantisme, qui ne le sait? est travaillé aujourd'hui plus que jamais

d'un mal inhérent à son principe, qui, d'une part, le pousse, Bossuet le lui avait prédit et nous le voyons aujourd'hui, jusqu'au rationalisme le plus antichrétien, et d'autre part le déchire et le dissout par des divisions sans fin... Est-il donc présomptueux de penser que ce grand spectacle de l'unité vivante, parlant dans un Concile de l'Eglise universelle, apportera à leurs yeux la suprême lumière?... Ah! que Dieu entende nos vœux! Et vous, nos frères séparés, venez enfin vous jeter dans nos bras ouverts déjà depuis trois siècles!

» Donc, dissiper les erreurs contemporaines, jeter sur les grandes questions que tant de ténèbres obscurcissent aujourd'hui le vif éclat de la tradition chrétienne et de la science catholique; ranimer au sein de l'Eglise la flamme ardente de la charité et du dévouement, déployer toutes ses forces vives, et faire courir d'une extrémité à l'autre de ce grand corps un nouveau souffle de vie sainte; écarter, en éclaircissant les obscurités et en dissipant les malentendus, les causes de discorde et de séparation, et aplanir les voies à de grands retours peut-être; faire, en un mot, une grande œuvre d'illumination et de pacification : qui donc pourrait ne pas applaudir à un tel effort de l'Eglise catholique? Et y a-t-il un gouvernement quelconque, un homme d'Etat digne de ce nom, qui puisse en prendre ombrage et y susciter des obstacles? »

Le contraste entre le spectacle qu'avaient donné au même moment Rome et Paris lui inspirait les paroles que voici :

« Que fait Pierre depuis dix-huit siècles? Il tient les clefs du royaume des cieux, et il montre la route aux hommes. Il prêche à la terre la vérité, la justice, la charité, la sainteté; il canonise des saints, car l'Eglise n'est pas épuisée dans sa vieillesse et elle ne cessera jamais d'enfanter des saints. Et si au milieu de ces fêtes bruyantes dont Paris et l'Europe retentissent, on pouvait demander à tout ce monde agité quelques moments de réflexion, si les yeux fatigués de voir et les mains d'applaudir, si le bruit des pas joyeux pouvaient permettre à la con-

science, seule faculté qu'on ne fatigue jamais, de s'ouvrir aux voix qui viennent de Rome, le vicaire de Jésus-Christ ne pourrait-il pas dire à tous ces hommes affolés de plaisir, qui se divertissent et qui dansent sur des abîmes : Que deviendriez-vous tous sans moi? Vous vous enrichissez, vous vous amusez, vous vous querellez et vous tuez; mais que serait-ce de ce monde livré à lui-même, et que pèseraient toutes seules vos sciences, vos doctrines et vos industries au milieu de l'océan de l'erreur et du mal, pour abriter la pureté de vos filles et l'honneur du nom d'homme? Que serait-ce si, pendant vos agitations, vos cupidités et vos folies, la sainte Eglise de Dieu n'était pas là, source perpétuelle de vertu, foyer permanent de lumière, indestructible asile des vérités qui vous sauvent? Et moi, Pierre, je demeure à ce poste depuis dix-huit siècles, et qu'il est heureux que je sois immuable au milieu de votre infirme et perpétuelle mobilité! Et je vais même vous donner aujourd'hui une preuve de plus de mon obstination et de ma constance : Continuez vos expositions et vos industries, car ne croyez pas que je les condamne; non, je les admire et je les bénis, elles font honneur au génie de l'homme; mais pendant qu'elles vous appliquent aux choses de la terre, je vous invite à des pensées plus hautes, et, traitant pour vous des choses de l'âme, moi, je ferai mon Concile [1]. »

1. Le pamphlétaire déjà cité, après avoir prétendu que Mgr Dupanloup, dans cette lettre pastorale, simple commentaire de l'allocution pontificale, « donne et *impose* SON programme », ajoute : « Il *eut hâte* d'aller proclamer ce qu'il prenait pour *sa première victoire* (quand est-ce que Mgr Dupanloup a parlé ainsi?) dans un de ces Conciles laïques... où il était sûr de dominer, parce que la *cabale* et l'*intrigue* remportent là de faciles victoires. Il se rendit au Congrès de Malines, » etc. — Non, la *cabale* et l'*intrigue* ne régnaient pas dans ces grandes réunions catholiques, qui ont préparé la victoire des catholiques en Belgique, et qui ne méritent pas d'être ainsi traitées; et loin de prétendre *dominer* dans une assemblée présidée par un cardinal, non seulement l'évêque d'Orléans ne s'ingéra pas au Congrès de Malines, mais invité par le cardinal, il refusa péremptoirement d'y assister. Le cardinal insista : « Malines, 7 août 1867. La réponse que Votre Grandeur a eu la bonté de m'adresser le 15 juillet dernier ne me décourage pas, et je veux conserver l'espoir de La voir assister à la prochaine

Et en effet, pour le dire en passant, cet évêque si sympathique à son pays et à son temps, était de ceux qui applaudissent à tout ce qui se fait de grand sous leurs yeux, et qui voudraient que la religion ne fût étrangère à rien de ce qui honore l'humanité. Pour les expositions en particulier, il était de ceux que ces nobles efforts de l'homme pour dompter la nature et la plier au service ou à l'ornement de la vie font tressaillir. Il alla, à son retour, visiter cette Exposition dont il venait de parler si éloquemment.

Le jour même où sa lettre pastorale avait paru, il reçut de Rome l'allocution pontificale en réponse à l'Adresse des évêques. Il ne put s'empêcher d'en dire sa joie à Mgr Franchi :

« Cher et vénéré seigneur, je vous quitte à peine et je viens de nouveau vous revoir et vous entretenir quelques moments encore ; mais cette fois c'est pour vous remercier et vous bénir.

» Vous remercier de tout ce que vous avez fait pour moi, vous bénir de tout ce que vous avez fait pour l'Eglise dans ces dernières et mémorables circonstances.

» Je souhaite au Saint-Père d'avoir toujours, pour ses grands desseins, des collaborateurs aussi dévoués que vous et aussi intelligents des vrais besoins de l'Eglise.

» Je reçois à l'instant la dernière allocution du Pape en réponse à l'Adresse des évêques, et j'en suis tellement touché et ému, que je vous demande d'en mettre aux pieds du Saint-Père ma reconnaissance, mon attendrissement et mon admiration.

assemblée des catholiques. Tous le désirent vivement, et moi le premier je ne puis me dispenser de faire de *nouvelles instances*... Je prie Votre Grandeur de *faire l'impossible*, ne fût-ce que pour faire une apparition. »

Voilà comment l'évêque d'Orléans *se hâta d'aller proclamer sa victoire* à Malines. A cette généreuse déférence d'un évêque, d'ailleurs accablé de travaux, sur des instances faites en de tels termes et par un tel prélat, on voit quels motifs l'accusateur n'a pas craint de substituer. Du reste, s'il est un discours inattaquable, en dehors des querelles, courageux contre les ennemis de l'Eglise, réconfortant pour les catholiques, c'est bien ce discours de Malines.

» Jamais, du reste, je n'ai senti, je dirais presque jamais je n'ai vu de si près l'inspiration de l'Esprit-Saint dans le successeur de Pierre.

» Avec quelle lumière, avec quelle fermeté, le Saint-Père a été droit au but, à travers les incertitudes, les objections, les difficultés ! C'est vraiment extraordinaire.

» Quand maintenant le Saint-Père aura fait la seule chose qui reste à faire, la bulle de convocation, une bulle magnifique, laissez-moi vous le dire, pleine, non pas de terreurs, mais d'espérances, de sérénité et de paix, le Saint-Père aura fait la plus grande chose et accompli le plus grand événement de ce siècle.

» Et croyez-moi, cher Seigneur, l'enthousiasme des évêques, du clergé, des hommes religieux, des hommes politiques, est tel qu'il n'y a pas à tarder.

» Le Saint-Père a prononcé les grands mots : *Perutile, necessarium, commune desiderium.*

» Eh bien, le moment est venu. Si on laisse le Concile en l'air, c'est une provocation aux révolutionnaires ; avec la bulle, c'est un bouclier invincible. »

Mgr Franchi lui répondit :

« La grande affaire du Concile marche très bien. Une grande commission des cardinaux les plus savants a été nommée, et celle-ci devra nommer des sous-commissions de théologiens et de canonistes... Du reste, n'en doutez pas, je ferai tout ce qui sera en moi afin que la bulle de convocation soit faite le mieux possible, et rédigée avec dignité, modération, et sans heurter à personne. »

Après avoir reçu l'allocution du Pape, l'évêque d'Orléans écrivait : « Je ne puis oublier le sentiment profond et attendri que j'ai eu, lorsque j'ai reçu et lu la deuxième allocution du Pape, et vu consommée et si parfaitement cette grande affaire, et nos efforts si bénis de Dieu pour cette si grande chose. Le lendemain, j'en dis la messe d'action de grâces. » Et quand il traversa Annecy pour se rendre à Menthon, en pensant, ce sont encore ses propres paroles, à « ce petit enfant de cinq ou six ans qui jouait et courait sur les bords de ce lac, et était destiné à concourir à cette grande chose », il avait des larmes dans les

yeux ; et le lendemain, il écrivait, après son oraison : « *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem.* »

Il arriva à Orléans le dimanche 28 juillet. Une foule immense remplissait l'évêché : M. l'abbé Desbrosses, au nom du clergé, lut une adresse pleine de joie et de cœur, à laquelle l'évêque répondit avec beaucoup d'émotion, parlant de Pie IX, des grands spectacles que Rome avait donnés au monde, des périls et des espérances de l'Eglise ; puis il alla présider aux vêpres et au salut dans sa cathédrale, remplie comme au jour des grandes solennités.

Le soir, une fête qui lui était toujours agréable, l'attendait à La Chapelle : la représentation du *Prométhée* d'Eschyle. Cela complétait bien la série des pièces grecques, d'un intérêt croissant, déjà représentées par les élèves de cette maison : *Philoctète*, *Œdipe à Colonne*, *les Perses*, *Prométhée ;* l'individu, la famille, la patrie, l'humanité. Ainsi les bonnes traditions littéraires se maintenaient dans son Petit Séminaire. Le lendemain, à la distribution des prix, où il avait à ses côtés un évêque d'Orient et un évêque brésilien, il en félicita chaleureusement les élèves, dans une allocution respirant, comme toujours, l'amour de la jeunesse et des grandes lettres.

CHAPITRE II

PRÉLIMINAIRES DU CONCILE

Nouveaux attentats contre Rome
Lettres de l'évêque d'Orléans à M. Ratazzi
Troisième Congrès de Malines
Mentana
Discussion au Corps législatif
Lettre de l'évêque d'Orléans à M. Thiers
1867

Le voilà donc enfin chez lui, dans ce lieu si doux, si favorable à la prière et au travail, La Chapelle, tranquille, après le bruit et la gloire, heureux du bien accompli, et tout entier à ses chers travaux. Ils ne lui manquaient pas : travaux diocésains ; puis travaux d'un intérêt plus général ; enfin et surtout études préparatoires au Concile : tout cela dans un profond recueillement et une vie intérieure renouvelée : tels étaient ce qu'il appelle ses « doux plans ». Mais il comptait sans la traverse des événements.

Travaux pour son diocèse. Les deux années qui s'écoulèrent de la décision du Concile à son inauguration, furent une grande époque d'activité épiscopale pour Mgr Dupanloup. Il avait en effet à compléter pour son diocèse ses Règlements ; puis à approuver définitivement les Constitutions des Religieuses de Saint-Aignan. Depuis quatorze ans que cette importante communauté était fondée, il était temps d'en fixer définitivement les règles ; il revisa à fond le petit volume qui les contenait, et l'adressa aux Sœurs avec une lettre pleine de paternelle affection.

Il portait en outre dans sa pensée plusieurs lettres pas-

torales très importantes qu'il publia aussi dans cet intervalle.

Ses travaux d'un intérêt plus général étaient d'abord ces entretiens sur le catéchisme, dont nous avons parlé ; puis une *Vie de Notre-Seigneur*, qu'un pieux mouvement le portait à écrire, dans le but de faire sentir sans discussion, aux âmes sincères, à l'encontre de l'odieux roman que M. Renan venait de publier, le divin qui s'exhale pour ainsi dire de chaque page de l'Evangile ; il y travaillait surtout le matin, entre son oraison et sa messe [1].

Quant au Concile, il se proposait de lire successivement : l'*Histoire du Concile de Trente*, dans Pallavicini, et le P. Longueval ; Fénelon, *Sur l'infaillibilité du Pontife romain* ; le beau livre de Grégoire XVI, *Du triomphe du Saint-Siège* ; et surtout de méditer à loisir les *postulata* qu'il y aurait lieu peut-être de proposer, dans la grande assemblée, sur les maux réels du temps et les besoins vrais de l'Eglise.

Quant à la vie intérieure : « Tout est là pour moi, plus que jamais, écrivait-il. Oh ! que j'ai besoin de Dieu ! D'ailleurs, la mort est proche peut-être. Il faut tout mettre en ordre, et tout achever de mon mieux ; paisiblement, au jour le jour ; sans me précipiter, ni m'attrister tant de ce que je ne puis faire. Pourquoi cette tristesse décourageante? Dieu est si juste et si bon. A chaque jour sa peine ; chaque chose l'une après l'autre. Le travail pour Dieu, dans la paix, le calme et la vie intérieure, telle est la bonne et douce volonté de Dieu. »

En même temps, tout entier aux âmes, il laissait recommencer les directions, les retraites à La Chapelle ; hospitalier, il accueillait, avec simplicité et aménité, les hôtes, obscurs ou illustres, qui venaient le visiter. Passèrent là, revenant de Rome, plusieurs évêques étrangers, les évêques de Philadelphie et de Chilterston entre autres, qui le remplirent d'admiration en lui racontant les merveilles de

1. Cette *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* a été publiée chez Plon dans un volume magnifiquement illustré ; il y en a aussi une édition non illustrée.

vitalité et de fécondité de cette jeune et libre Eglise d'Amérique. Ce qu'il avait appris du Brésil ne l'avait pas tant consolé. Il reçut pendant quelques jours, avec leurs enfants, M. et Mme de Richemont, occupés l'un et l'autre à des travaux qu'il encourageait[1]. Parut aussi à La Chapelle, pour y faire une petite retraite de quelques jours, la pieuse duchesse Melsi, pâle et portant déjà la mort dans son sein. Et enfin, comme une douce vision, cette jeune Marie-Edmée, *la petite sœur de Jeanne d'Arc*, si naïve dans son enthousiasme pour la vierge de Domrémy et pour l'évêque de Jeanne d'Arc, à qui elle venait présenter une histoire illustrée de son héroïne, et qui, elle-même, quelques années plus tard, pendant notre affreuse guerre, devait mourir, victime de son dévouement, laissant après elle un parfum si pur et si doux d'héroïsme et de piété[2].

Une visite d'un autre genre mérite que nous nous y arrêtions un peu plus.

Un général russe, d'origine française, assez jeune encore, il n'avait pas cinquante ans, aide de camp du czar, le baron de Nicolaï, était alors commandant de l'armée du Caucase et gouverneur de Tiflis. Pour tromper les ennuis d'un tel séjour, il avait demandé des livres à un de ses amis de France ; parmi ces livres se trouvait cet extrait des œuvres de Fénelon, publié autrefois par l'abbé Dupanloup, sous ce titre : *Le christianisme présenté aux hommes du monde.* Le second volume de ce recueil traite la question de l'Eglise. Le général, dont le père était luthérien et la mère catholique, n'avait pas vu clair jusqu'alors dans ces matières de religion : la parole limpide de Fénelon fit pour lui la lumière : il comprit que les Eglises séparées ne sont pas la vraie Eglise de Jésus-Christ. Nature énergique et droite, cette conviction une fois entrée dans son esprit, il voulut la suivre, et, pour s'éclairer plus encore, il n'hésita

1. Ces travaux ont paru depuis. C'est un beau volume sur les Catacombes, et deux ouvrages historiques qui ont eu le plus grand succès : la *Vie de saint Liguori*, et la *Vie de Mlle Legras*, fondatrice des Sœurs de la charité.

2. Cette visite a été racontée avec des détails charmants par M. A. de La Tour, et surtout par M. H. de Lacombe.

pas à venir, c'était en 1866, du fond du Caucase à Orléans. Il en partit décidé à embrasser le catholicisme. L'année où nous sommes, 1867, il revint faire une seconde retraite à Orléans. On commençait déjà à soupçonner quelque chose : son air sérieux et pensif, son visage brun et martial, sa parole rude, brève et franche, ses apparences d'homme du Nord et d'homme de guerre, sous lesquelles on sentait un cœur généreux, tout en lui indiquait une nature de forte trempe, capable de concevoir et d'accomplir un grand dessein. Une pensée en effet l'occupait, servir Dieu comme il avait servi son souverain, sans réserve ; tout quitter et se faire religieux. Mais un tel dessein demandait à être mûri. L'évêque lui conseilla d'y réfléchir un an encore. La réflexion ne fit que l'affermir dans son projet. L'évêque alors voulut qu'avant de se déclarer il fît l'expérience de ce nouveau genre de vie. Nous le vîmes donc, au mois de juin de l'année suivante, non sans surprise, arriver à Menthon. Simple, aimable et bon, il prenait part à nos courses de montagnes. Trois semaines après, nous le revîmes à Lacombe. Il revenait de la Grande-Chartreuse. L'expérience avait réussi. Une chose cependant, disait-il, lui avait été un peu pénible : quoi donc? Le maigre? Le jeûne? L'office de nuit? Il souriait; non, mais ne plus porter de linge. L'homme élégant se retrouvait là. Mais, ajoutait-il, petite raison, qui ne doit pas passer avant les grandes. Il retourna en Russie pour régler sa situation. L'empereur l'aimait, il fut attristé de sa résolution et de son départ, mais ne s'y opposa pas, et un ordre du jour des plus flatteurs, signé du frère même du czar, annonça que le baron de Nicolaï emportait l'estime de son souverain et les regrets de l'armée. C'était donc la conscience, seule, qui le poussait; ou plutôt c'était la grâce, c'était cet aigle divin qui était allé le saisir sur ce rocher du Caucase pour l'emporter dans la cellule de saint Bruno. Quelque temps après, il annonçait à l'évêque d'Orléans, dans une lettre admirable, sa profession et son sacerdoce [1].

1. Voici quelle impression avait reçue de ce spectacle Mme de Menthon : « Ce bon, ce grand, cet héroïque M. de Nicolaï nous a quittés ce

Ces coups de la grâce ravissaient à la fois et consolaient l'évêque : que de fois Dieu lui donna d'en être témoin ! Quelques semaines plus tard encore, à La Chapelle, après une petite retraite qu'un jeune militaire, dont il dirigeait et soutenait la piété, était venu faire là, avec lui, il écrivait : « Ah ! que ce que Dieu fait quelquefois dans ces âmes de soldats est admirable ! »

Ainsi s'écoulaient ses journées, dans la paix, la prière, et le travail pour Dieu et les âmes. On le voyait, son bréviaire, son chapelet ou un livre à la main, la tête nue, les cheveux blancs, passer et repasser sur cette terrasse des bords de la Loire, ou apparaître au loin à l'extrémité de cette allée de tilleuls, qui longe le haut du parc, ou de cette charmille touffue qui le borde dans sa partie inférieure ; ou bien s'entretenir avec quelque ami, quelque prêtre, ou quelque enfant. Sa santé, grâce à la fraîcheur et à l'air vif et pur de ce lieu, se soutenait. Mais ce repos ne pouvait être de longue durée : quatre fois, avant la fin de cette année 1867 il lui fallut s'en arracher : pour un nouveau Congrès de Malines, pour la défense du Saint-Siège, et pour une grande cérémonie religieuse à laquelle il ne put refuser d'assister ; et enfin pour une nécessaire polémique.

Un troisième Congrès allait s'ouvrir à Malines. Après cette belle réunion de Rome et devant la perspective du prochain Concile, c'était plus que jamais pour les évêques et les catholiques belges le moment de reprendre ces réunions si fécondes en résultats, comme le prouvaient les comptes rendus des deux premières. L'évêque d'Orléans y fut de nouveau invité ; il refusa d'abord de s'y

matin, pour aller livrer ses dernières batailles, et demeurer vainqueur sur toute la ligne. Vous jugez bien, mon Père, que j'ai été bien émue en voyant de mes yeux ce que savent faire la charité et l'espérance ; tout cela dans la simplicité, le calme et la pleine raison. J'ai longuement causé avec ce brave général, et mon âme en est restée profondément édifiée. Quels exemples ! Et quels remords pour des vies comme les nôtres, où l'on dispute les moindres sacrifices sans prendre parti sur rien. » (4 septembre 1868.)

rendre à cause de sa profonde fatigue; mais sur les vives instances du vénéré cardinal archevêque de Malines : « Faites l'impossible pour faire au moins une apparition parmi nous », lui écrivait Mgr Sterkx, il y alla. C'était d'ailleurs pour lui l'occasion de revoir M. de Montalembert, qui se trouvait, de plus en plus souffrant, en Belgique, au château de Rixensart; enfin, M. de Falloux, qui ne s'était pas encore trouvé à ces réunions, devait assister à celle-ci. L'évêque d'Orléans arriva le 31 août à Houlay, chez M. le sénateur baron de Man. Le 4 septembre, il fit son apparition au Congrès, et M. le baron de la Faille, qui présidait, lui adressa quelques paroles, auxquelles il répondit, *inter tonitrua*, dit-il, au milieu de tonnerres d'applaudissements. L'apparition de M. de Falloux produisit de même une vive sensation. Un matin, dans la salle où les membres du Congrès prenaient leur repas, on le vit tout à coup entrer, et à peine eut-il prononcé quelques paroles, avec cette distinction supérieure qui est la sienne: « Ah ! entendions-nous dire autour de nous, voilà l'esprit français, la langue française; nous autres, Belges, inclinons-nous. » A la tribune du Congrès, M. de Falloux fut admirable, ainsi que Mgr Dechamps, alors évêque de Namur, et le malheureux P. Hyacinthe, qui depuis... Mais l'événement capital fut encore le discours de l'évêque d'Orléans. La lutte chrétienne, tel fut le sujet choisi par lui : c'étaient bien là les paroles de l'heure présente, celles que précisément on attendait. Ce sujet lui permit de donner à tous, sans blesser personne, avec autorité, des leçons à la fois de modération et de courage. Il fit passer dans tous les cœurs le feu de son âme. Après la séance, comme il causait tranquillement avec quelques amis, tout à coup il vit arriver, conduits par M. de Falloux, radieux, *princeps juventutis*, les jeunes Français présents au Congrès, et M. de Falloux, avec cette aisance et cette bonne grâce qui avaient tant charmé les Belges, improvisa les paroles suivantes :

« Monseigneur, nous venons vous remercier, parce que vous avez laissé votre âme de feu tracer en traits de

flamme notre situation, nos périls, nos espérances et nos devoirs. Nous venons vous remercier, parce que vous n'avez jamais cessé, dans tout le cours de votre vie, de joindre l'exemple au précepte. Vous nous disiez tout à l'heure de nous lever de grand matin; et, en effet, vous avez toujours été vous-même le plus matinal sur toutes les questions de notre pays et de notre temps, vous avez toujours été le premier pour tous les combats et jamais l'appel : *Custos quid de nocte?* ne vous a trouvé dans le sommeil.

» Au début de votre carrière, vous avez reconnu les côtés faibles et les côtés forts de l'enseignement, et vous vous êtes dévoué à enseigner la jeunesse. Bientôt vous avez compris quels points de contact importants existaient entre l'Eglise et l'Etat, et vous êtes venu vous placer au centre de ces points de jonction, enseignant sans relâche aux membres du clergé les ménagements les plus délicats envers les âmes, et aux âmes leurs plus impérieux devoirs envers Dieu et son Eglise. Ainsi vous avez bientôt attiré le regard, la sympathie, la confiance des principaux hommes politiques de votre époque; et l'Académie française a aussi voulu vous revendiquer, et elle vous a ouvert ses portes, qui ne s'étaient pas ouvertes depuis trente ans pour un évêque. L'épiscopat lui-même vous a été imposé quand vous vous obstiniez à le refuser; et ce refus était si inflexible, qu'il avait découragé le P. de Ravignan, votre ami, et vaincu l'insistance du ministre, qui mettait cependant son plus ardent désir dans votre choix. Vous n'avez cédé qu'à l'intervention, qui avait pour vous l'autorité d'un ordre, émanant d'un de nos Pontifes les plus vénérés.

» Enfin, Monseigneur, quand le Saint-Siège a été en péril, c'est encore vous qui avez été le plus rapide, le plus vigilant, comme le plus puissant de ses défenseurs. Vous n'avez pas seulement donné tous les exemples, vous avez donné tous les signaux. Aussi quand l'épiscopat de la chrétienté tout entière s'est réuni à Rome, il s'est plu à faire passer son imposante voix par votre bouche, et quand le Concile se réunira, selon la magnanime inspiration de

Pie IX, vous serez encore là pour éclairer, pour réconcilier, pour enflammer les intelligences et les cœurs[1]. »

Mais l'évêque d'Orléans, son œuvre faite au Congrès, et le cri de son âme poussé, avait hâte de partir. Son discours, écrit pendant la nuit, sur une rapide et imparfaite sténographie, et revu par lui le lendemain de grand matin, était à huit heures entre les mains de l'imprimeur; le surlendemain il y faisait les dernières corrections, et courait prendre le chemin de fer, pour regagner au plus vite son diocèse.

C'est dans ce discours que, signalant la puissance des mots, il déplorait que les catholiques eussent consenti à se laisser arracher par leurs adversaires certains grands mots qui sont de notre langue, plus que de la leur, et qu'il revendiquait pour nous, en les précisant; ces appellations glorieuses, quand elles sont méritées, de réformés, de philosophes, de libéraux; démontrant que la vraie réforme, la vraie philosophie, la vraie liberté sont chez nous, et que nos adversaires prétendus libéraux ne méritent que le nom de libéràtres : « Comme il est de ces femmes qu'on appelle des marâtres, parce qu'on ne saurait les appeler des mères. »

Un autre incident de ce discours est relatif à Voltaire. Le *Siècle* venait d'ouvrir en France une souscription pour élever une statue à ce grand ennemi de Jésus-Christ. L'évêque d'Orléans, qui ressentait si vivement tous les coups portés à la religion, profita de l'occasion qui lui était donnée pour imprimer, du haut de la tribune retentissante du Congrès, une flétrissure ineffaçable à la souscription. « A ce coryphée de l'impiété et de l'immoralité au dix-huitième siècle, j'entends dire qu'il est question aujourd'hui d'élever une statue. Une statue à Voltaire! si cela se fait, et cela se peut faire, tout est possible, eh bien, je dirai, moi, alors, qu'on aura élevé une statue à l'infamie personnifiée! L'évêque d'Orléans et de Jeanne d'Arc ne saurait ni mieux penser ni mieux dire. » Sur quoi le

1. « Au seul feu de la passion et de la haine », a-t-on écrit en commentant ces paroles, dans un pamphlet!

Siècle crut faire spirituellement d'envoyer à l'évêque un volume des Œuvres de Voltaire, en l'invitant à y lire un article sur la *tolérance*. L'évêque répondit au directeur du *Siècle* dans les termes que voici :

« Orléans, 12 septembre 1867. Monsieur, j'ai reçu ce matin le volume des Œuvres de Voltaire que vous avez jugé à propos de m'envoyer, en m'invitant à y lire l'article sur la *tolérance*.

» Permettez-moi de vous offrir en retour le volume de *l'Existence de Dieu*, de Fénelon. J'oserai y joindre *l'Athéisme et le péril social*, opuscule que j'ai publié il y a quelques mois, dans lequel le *Siècle* est cité plus d'une fois, comme il était juste, et où vous trouverez sur Dieu des textes que vous reconnaîtrez.

» J'avais lu, Monsieur, et je viens de relire dans votre volume, cet article sur la *tolérance*. Je n'y ai rien trouvé qui puisse me décider à tolérer ce que j'ai flétri dans mon discours de Malines, ce que l'évêque d'Orléans et de Jeanne d'Arc a dû nommer *une statue à l'infamie personnifiée*.

» Je n'ai pas oublié non plus, j'ai flétri un jour, le misérable évêque de Beauvais qui condamna Jeanne d'Arc; et c'est ce que le pape Calixte III avait fait avant moi.

» Et vous, Monsieur, si quelqu'un imaginait de faire élever une statue à l'infâme Cauchon, je voudrais bien savoir quel article sur la tolérance vous ferait tolérer une telle indignité.

» Eh bien, Monsieur, si Cauchon a fait brûler Jeanne d'Arc, Voltaire a fait bien pire, vous le savez. Vous parlez et agissez ici autrement que moi, mais au fond vous pensez comme moi.

» Je maintiens donc ce que j'ai dit à Malines.

» Que si votre vertu a été surprise et a besoin d'être éclairée, je suis prêt à le faire dans vos colonnes ou ailleurs. »

Et tout de suite, pour neutraliser le scandale d'une statue élevée à Voltaire par souscription, avec l'argent du peuple, il ajouta à tous ses travaux celui d'une étude approfondie sur la vie et le caractère de ce grand coupable. Il poussa très loin ce travail, et ne put cependant,

au milieu de tant d'autres occupations, l'achever. Mais quand le moment vint de reprendre sous une autre forme la lutte contre le grand ennemi de Jésus-Christ, tous les éléments de cette polémique se trouvèrent sous sa main.

S'il résumait ainsi cet homme dans ce mot, ce n'est pas qu'il méconnût, dans Voltaire, comme M. Thiers s'en plaignit alors dans une lettre à M. de Falloux[1], certaines qualités d'écrivain qui seront toujours chères à l'esprit français, ou qu'il oubliât les condescendances habituelles de sa charité : il ne faisait point là œuvre de critique, mais de polémiste, et si ce mot n'était pas toute la vérité, il était la vérité, et le mot qu'il fallait dire, pour empêcher, s'il se pouvait, une folie française. La condescendance n'est point l'acceptation passive de tout. L'évêque d'Orléans la poussait avec son siècle aussi loin qu'il le pouvait; mais non pas jusqu'à la mollesse et l'aveuglement.

Cependant du côté de l'Italie les périls grossissaient. L'évêque s'y attendait; il n'était pas de ceux pour qui le bruit des fêtes de Rome avait couvert celui des agitations garibaldiennes, et ce pressentiment, toujours présent à sa pensée, ne lui laissait goûter qu'une paix troublée. Déjà une tristesse lui était venue d'une nouvelle inattendue et douloureuse, la mort du cardinal Altieri; mort sainte et sublime, gagnée au chevet des cholériques, car le choléra, que l'on redoutait à Rome au mois de juin, avait éclaté au mois de juillet. La mort admirable du pieux cardinal, si peu de temps après ces réceptions dans son palais, où il avait montré tant d'urbanité et de bonté, arracha à l'évêque d'Orléans un cri de douleur qu'il fit entendre dans une éloquente *Lettre* adressée à son clergé *sur la mort du cardinal Altieri*[2]. Mais ce qui lui était absolument insupportable, c'était l'attitude du gouvernement italien en face des audaces de Garibaldi.

Les révolutionnaires italiens n'avaient pu voir sans un

1. *L'évêque d'Orléans*, par M. de Falloux.
2. *Œuvres pastorales*, 2e série, t. III.

frémissement de colère ce qui s'était passé à Rome. Une indigne comédie se préparait. Dans sa brochure sur la convention du 15 septembre, l'évêque d'Orléans avait dit: « Dans deux ans tout sera prêt pour qu'une révolution éclate... Nous partis, l'émeute préparée éclatera : si le Pape se défend, c'est un tyran; s'il se laisse faire, il est perdu. » L'émeute, malgré toutes les provocations, ne venant pas, Rome n'allant pas à l'Italie, l'Italie se décida à aller à Rome. On remit en scène le fantoche Garibaldi; il allait, promenant l'agitation de ville en ville, haranguant la foule, et criant : « Mort aux prêtres! Guerre au Pape! » Et pour cette guerre, des emprunts, annoncés dans les journaux, des enrôlements avaient lieu à ciel ouvert : le gouvernement italien ne voyait rien, n'entendait rien. Et pendant ce temps-là il massait quarante mille hommes sur les frontières romaines. Pourquoi? Etait-ce l'ancienne tactique de M. de Cavour qui allait recommencer? Bien plus, un congrès international s'étant réuni à Genève, Garibaldi y avait paru, et au milieu d'ovations indescriptibles, il avait crié non plus seulement guerre au Pape, mais guerre à tous les souverains. Ainsi la question romaine portait dans ses flancs la question européenne; les plus incrédules autrefois aux paroles de l'évêque d'Orléans pouvaient voir à quel degré cela était vrai. Plus flagrante violation d'une convention ne se pouvait imaginer. Et le gouvernement français se taisait. Fallait-il donc attendre, stupéfiés, la catastrophe? L'évêque d'Orléans laissa éclater son âme; mais, prudent jusque dans ses plus impétueux élans, ce fut cette fois au ministre italien, M. Ratazzi, qu'il s'adressa, dirigeant contre ce gouvernement déloyal toutes ses duretés, qui par contre-coup frappaient le nôtre, mais réservant pour celui-ci les encouragements. Tactique habile autant que puissante. On peut dire que cette lettre à M. Ratazzi était écrasante contre l'astuce italienne, par l'accumulation des faits, par la précision vigoureuse du raisonnement; et irrésistible pour le gouvernement français, par ces adjurations éloquentes à la loyauté et à l'honneur, ainsi qu'à la saine politique. Le talent du vaillant polémiste semblait grandir avec les

périls de la sainte cause qu'il défendait. Voici la conclusion de ce terrible réquisitoire, *utrinque feriens*, comme nous l'avons dit, de Florence se répercutant sur Paris :

« Telle est donc la situation. Aucune habileté, aucune comédie, aucun compromis, aucune défaillance ne la changera, ni ne la masquera.

» Monsieur le Commandeur, jamais devoir ne fut plus clair que le vôtre; et le roi Victor-Emmanuel, dont vous êtes le conseiller officiel, est avec vous dans une de ces situations qui décident à jamais de l'honneur d'un homme.

» Ou bien votre gouvernement n'est pas un gouvernement, ou bien vous avez le pouvoir de mettre obstacle aux entreprises d'un de vos soldats devenu chef de bandes.

» Il y a deux manières de vous opposer à ses attentats:

» Vous y opposer *avant*, LOYALEMENT, par des mesures efficaces et définitives;

» Vous y opposer *après*, DÉLOYALEMENT, par des mesures hypocrites; en apparence pour repousser Garibaldi de Rome, en réalité pour l'y remplacer.

» Et ce que moi je vous adjure de faire, au nom de la religion et de l'Evangile, au nom de votre conscience, de l'honneur et du droit, ne l'obtiendrai-je pas de votre loyauté d'honnête homme, de votre intelligence et de votre fermeté?

» Hésiteriez-vous à vous honorer à jamais en montant à la tribune au nom de ce roi que Garibaldi range aussi parmi les despotes à détrôner, pour vous écrier : « La France et l'Europe peuvent compter sur notre parole! nous ne mettrons pas, nous ne laisserons pas mettre la main sur le Pape; jamais! jamais! »

» L'Europe civilisée attend de vous cette parole; la Révolution en attend une autre : choisissez.

» Tout honnête homme sait que Garibaldi ne peut rien si l'Italie ne le veut pas, et que l'Italie ne fera rien si la France ne le veut pas.

» Les harangues grotesques de Genève seraient emportées par le vent des montagnes helvétiques, si la parole de cet homme qui abuse, avec une si étrange impunité, de la

parole, ne tirait toute sa force du silence de ceux qui devraient parler. »

Le 20 septembre, quatre journaux à la fois publiaient à Paris cet écrit. La sensation fut profonde, aux Tuileries surtout. Des revers subis par notre politique au Mexique, des points noirs entrevus à l'horizon, prédisposaient l'empereur à peser dans sa conscience les responsabilités que les événements, encore plus que cette grande voix d'évêque, rejetaient sur lui avec tant de force. Le sentiment catholique agitait surtout l'impératrice, qui redoutait, non sans raison, pour l'avenir même de son fils, en retour de la chute imminente du Pape, les représailles de la Providence, si visibles dans l'histoire. Averti de ces dispositions, l'évêque d'Orléans crut devoir lui adresser un exemplaire de sa brochure : l'impératrice eut la gracieuseté de lui écrire « qu'elle avait lu avec intérêt cet écrit » et que « la grandeur du but lui avait fait oublier les aspérités du chemin ». A ces délicates paroles l'évêque d'Orléans crut convenable et utile de répondre par la lettre suivante :

« Je ne voudrais pas être indiscret, ni fatiguer Votre Majesté ; mais je crois devoir la remercier d'avoir bien voulu me suivre dans ma défense de Rome et du Saint-Père, sans s'apercevoir, ainsi qu'elle a eu la gracieuse bonté de me le dire, des aspérités du chemin, à cause de l'élévation du but.

» J'ai recueilli avec bonheur l'expression de la haute sympathie de Votre Majesté pour cette sainte cause si chère à tous les cœurs chrétiens, et qui a pour protection et sauvegarde l'honneur de la France.

» J'espère donc qu'il reste ainsi au Saint-Père un protecteur plus puissant que moi. »

Sous la pression de l'opinion publique soulevée, le gouvernement français se décida enfin à l'action ; une escadre appareilla à Toulon ; immédiatement le gouvernement piémontais donna ordre au capitaine Pallavicini de mettre la main sur Garibaldi. Le télégraphe arrêta alors nos vaisseaux. L'évêque d'Orléans partageait avec ses prêtres les exercices de la retraite pastorale quand ces nouvelles lui

arrivèrent. Ceux qui l'ont entendu alors n'oublieront jamais avec quel accent il en fit part à son clergé. Il croyait le péril éloigné. Mais c'était une nouvelle feinte ; Garibaldi était arrêté et ne l'était pas ; on le laissait haranguer la foule, tandis qu'on le reconduisait, plutôt comme un triomphateur que comme un captif, à Caprera. Tout étant prêt, à travers les quarante mille hommes de M. Ratazzi ses bandes passèrent, envahissant par tous les points le territoire pontifical ; Menotti s'avançait jusqu'en vue de Rome ; Garibaldi lui-même quittait son île, et rejoignait ses chemises rouges.

Le moment était suprême. On avait espéré, annoncé, qu'à la première apparition des bandes l'insurrection courrait comme une traînée de poudre ; mais pas un mouvement ne se produisit ; partout au contraire les populations acclamaient les troupes pontificales. Celles-ci faisaient des prodiges, battant les Garibaldiens en toutes rencontres ; un sang généreux coulait, mais déjà deux grands résultats étaient obtenus : la fidélité des populations romaines était démontrée, et la France avait le temps d'arriver. Mais viendrait-elle ?

L'évêque d'Orléans, dans un nouvel écrit qu'il intitula *post-scriptum* de la lettre à M. Ratazzi, jeta alors de nouveau tous ses cris : les mots terribles, les dilemmes inéluctables se pressent sous sa plume ; il met pour ainsi dire le couteau sous la gorge à l'honneur français :

« La convention, aujourd'hui, vous la trouvez détestable, mais enfin elle est là, dernier garant de l'honneur français, et elle se retourne contre vous et vous confond.

» Elle vous confond, car inexécutée et violée par vous, elle rend à la France toute sa liberté d'action.

» N'est-il pas notoire que les bandes qui troublent en ce moment les Etats pontificaux ne sont pas composées de Romains ? Tout le monde est d'accord là-dessus, même les ennemis du Saint-Siège. Que les quarante mille hommes de M. Ratazzi aient laissé passer complaisamment les envahisseurs, ou qu'ils aient été impuissants à les empêcher, dans les deux cas la France a le droit et le

devoir de vous dire : Si vous avez laissé passer volontairement, c'est une indignité, et vous avez déchiré le traité, et vous m'en devez raison. Si vous n'avez rien vu, rien su, rien pu, c'est à moi qu'il appartient d'agir...

» L'invasion grandit chaque jour, et, je le dis avec tristesse, pas une ligne sérieuse dans le *Moniteur*. La conscience publique attend.

» De vaines protestations après les faits accomplis, il y en a eu trop jusqu'ici; il n'en faut plus : personne ne s'y laisserait prendre.

» La France pourrait se lever et dire à son gouvernement : Vous m'avez trompé.

» Le Corps législatif pourrait dire : Vous m'avez trompé.

» Et le Pape et l'Eglise, et les puissances catholiques, à leur tour, pourraient dire : Vous nous avez trompés.

» Oui, si le pouvoir temporel du Pape succombe, nous sommes responsables. Ce sera le crime de l'Italie, et aussi le nôtre. Voilà le cri de l'inflexible histoire.

» Non, il n'y a plus ici qu'une chose à faire : il faut que M. Ratazzi sache qu'il ne peut aller à Rome qu'en nous passant sur le corps.

» Ou nous sommes déshonorés.

» Le Pape renversé, le Piémont à Rome, la Papauté errante et fugitive, ou, malgré les mensonges qu'on nous réserve, sujette et prisonnière de Victor-Emmanuel; notre occupation de dix-huit ans anéantie; la politique séculaire de la France foulée aux pieds; et toutes nos paroles, toutes nos déclarations, toutes nos promesses, tout ce que nous avons dit tant de fois et si solennellement, à la France, à l'Italie, au Pape, à l'Europe, bafoué et jeté au vent; et les plus grands intérêts nationaux, sociaux, religieux, livrés et trahis; et enfin les justes malédictions du monde catholique, et l'exécration de l'avenir sur une telle œuvre et sur nous :

» Si nous croyons n'avoir ici, en face de pareilles indignités, d'autre droit, d'autre devoir et d'autre honneur que de regarder faire, et de dire enfin comme Pilate : Je m'en lave les mains!

» Ah! devant cette honte, si l'Italie pouvait l'infliger

à mon pays, je l'avoue, je rougirais un moment d'être Français.

» Et qu'on ne s'étonne pas de l'énergie de mes paroles. Il s'agit ici, l'empereur lui-même l'a proclamé, « de ce que les hommes ont le plus à cœur, » et de plus sacré.

» Qu'on le sache bien d'ailleurs, la conscience catholique est ici inexorable, et du jour où le Pape serait renversé, commencerait contre la révolution italienne, dans le monde chrétien tout entier, une action en revendication éternelle.

» Naguère, dans un noble langage, l'empereur a parlé de points noirs à l'horizon et de revers passagers. Ici la noirceur serait trop profonde, et le revers ne serait point passager.

» Les malheurs du Pape voileraient d'une ombre trop funèbre notre étoile.

» Non, encore une fois, la chute du Pape ne peut devenir le pendant de la chute de Maximilien. »

Que pouvait faire de plus pour défendre le Pape un évêque qui n'avait à sa disposition que sa parole et le cri de son âme? Ce cri, auquel la conscience publique fit un long écho, eut-il un retentissement dans l'âme de l'empereur? Quoi qu'il en soit, le corps expéditionnaire reçut définitivement l'ordre de partir. Une troisième fois l'évêque d'Orléans s'empressa d'élever la voix; pour remercier le gouvernement, et demander des prières pour le succès de l'expédition. Cette lettre paraissait le 26 octobre, et le même jour le Pape signait à Rome le bref le plus élogieux qu'il eût encore adressé à son vaillant défenseur. De son côté, le cardinal Antonelli lui écrivit : « Votre plume nous a valu une armée. »

Mais cette armée arriverait-elle à temps pour conjurer les derniers malheurs?

Ce fut au milieu de ces angoisses que, pour répondre aux pressantes invitations de l'évêque de Coutances, l'évêque d'Orléans dut se rendre aux fêtes religieuses du Mont-Saint-Michel, antique et illustre abbaye, bâtie dans

la mer, sur un rocher, à une lieue des côtes de Normandie, et entourée, selon les alternatives du flux et du reflux, tantôt des grèves et tantôt des flots. Autrefois des chevaliers se tenaient là; on en avait fait depuis la Révolution une prison; l'évêque de Coutances avait réparé ces ruines et y avait installé des missionnaires; il s'agissait d'inaugurer l'église splendidement restaurée. Il y avait à cette cérémonie six évêques. On avait compté sur la parole de l'évêque d'Orléans; mais, pris d'un violent enrouement, il ne put dire que quelques mots. A Bayeux, à Caen, à Rennes, le clergé, les catholiques, sous l'émotion encore toute vive du *Post-scriptum* qui venait de paraître, lui offrirent des hommages empressés, des adresses enthousiastes. Mêlant toujours à tous ses voyages comme à tous ses plus grands travaux le soin des âmes, il ne manqua pas, en revenant, de visiter au château de Meniljean une noble et pieuse famille, qui lui était bien dévouée, Mme de Champagne mère et ses enfants : M. et Mme de Champagne et Mme P. d'Armaillé.

Il était de retour à Orléans depuis quelques jours seulement, lorsque le 5 novembre, comme il se trouvait avec quelques-uns de ses prêtres chez le vénérable curé de la cathédrale, un télégramme lui fut communiqué par le préfet du Loiret, M. Dureau : c'était la nouvelle de la victoire de Mentana. Sur-le-champ il se leva, et alla réciter à la cathédrale un *Te Deum;* et le lendemain il prenait pour la quatrième fois la plume, afin de célébrer la victoire remportée, et prescrire de solennelles actions de grâces.

« Messieurs, il faut rendre grâces à Dieu.

» Je vous demandais, il y a quelques jours, des prières pour le Saint-Père et sa vaillante armée, et pour les soldats français envoyés à leur secours.

» Vous n'avez pas prié en vain, et aujourd'hui c'est le jour des actions de grâces. Une victoire signalée et décisive a été remportée par les troupes pontificales sur les bandes garibaldiennes.

» Voilà donc une victoire qui soulage les consciences,

et nous devons nous réjouir avec la France entière de ce que la justice, l'honneur, la religion, ont enfin leur jour. »

Il célébrait ensuite la vaillance des vainqueurs :

« Nobles jeunes gens, nous les avions vus à Rome, beaux et fiers sous les armes, contenant, dans un service obscur et silencieux, leur bouillante ardeur; dévouement de chaque jour, de chaque heure, non moins héroïque que celui des batailles.

» Ils méritaient d'en être récompensés, et Dieu enfin leur a donné le fruit de ces patients labeurs...

» Quelle voix sort de leur triomphe?

» Ils proclament avec une éloquence irrésistible, ces champions de la plus belle des causes, qu'il y a encore aujourd'hui de nobles cœurs qui savent se dévouer pour la faiblesse et la justice;

» Et que cette cause sacrée du Pontife remue dans le monde catholique les fibres les plus profondes et les plus délicates des âmes.

» Ils ont vaincu, non pas seulement la violence armée, mais la calomnie et le mensonge; et il faudra bien que dans les conseils de l'Europe leur voix compte et soit entendue. »

Il n'écrivait pas ces choses simplement pour soulager son cœur après tant d'angoisses; il avait un but plus haut, il songeait au lendemain.

« Certes, je ne sais point lire dans les mystères de la diplomatie, mais à elle aussi je le dirai : Rarement plus belle occasion lui a été offerte de relever la justice et d'affermir le droit, et à notre pays de maintenir sa haute influence et tout le prestige d'une grande mission noblement achevée.

» La France a le droit de ne plus croire à de vaines paroles, et d'exiger de l'astuce italienne des gages sérieux et définitifs...

» Un congrès, dit-on, doit s'occuper de la question. A mes yeux, certes, la question est résolue; ou plutôt il n'y a pas ici de question. La souveraineté du chef de l'Eglise doit être respectée... »

Quelques semaines après, le Corps législatif reprenait ses séances, et la question romaine était discutée. Cette discussion dura les 3, 4 et 5 décembre. Ce jour-là, M. Thiers fit un de ses plus merveilleux discours, celui qui arracha à M. Rouher le fameux : *jamais !* — L'évêque d'Orléans se trouvait là, comme si Dieu avait voulu lui ménager cette consolation. Ceux qui l'observaient dans sa tribune remarquèrent le rayonnement de son visage, à ce mot, qui eût été une nouvelle victoire de Mentana, si nous n'eussions, hélas ! été destinés à voir sombrer dans les revers inouïs de la dernière guerre plus que la fortune de la France...

Par l'autorité de quelques paroles magistrales, M. Berryer amena des déclarations encore plus précises sur le maintien du territoire actuel du Saint-Siège dans toute son intégrité ; précision d'autant plus nécessaire alors, qu'on savait que dans la Conférence, si elle avait lieu, on demanderait au Saint-Père de nouveaux sacrifices ; non seulement la renonciation formelle aux Marches et à l'Ombrie, mais encore la cession des villes et territoires de Velletri et de Viterbe. Tous ces périls étaient écartés.

Combien l'évêque s'applaudissait d'avoir toujours, depuis 1849, cultivé M. Thiers, pour conserver à l'Eglise un tel auxiliaire, et aussi pour gagner, s'il le pouvait, cette âme à Dieu ! Non seulement, au lendemain de cette mémorable séance, il courut chez lui le remercier ; il fit plus. Il avait reçu du nonce la gracieuse invitation de porter lui-même à la connaissance du Saint-Père tous les incidents de cette journée parlementaire : dans l'espoir qu'un mot du Pape pourrait toucher M. Thiers, il ne craignit pas de solliciter ce mot dans le *post-scriptum* de sa longue lettre au Saint-Père.

« *P.-S.* — Je me sens porté à dire à Votre Sainteté quelques détails sur une conversation que j'ai eue avec M. Thiers le lendemain de cette séance mémorable. Je sais que Votre Sainteté a pour lui de l'affection, malgré les erreurs que cet éminent esprit garde encore des temps mauvais qu'il a traversés ; et ce que je vais dire décidera

peut-être le Saint-Père à prier pour que cette âme, qui en est bien digne par son dévouement à la cause du Saint-Père, reçoive de Dieu la lumière, la conviction qui lui manque et qu'elle regrette de n'avoir pas.

» Voici donc ce qu'il me disait quand je suis entré chez lui le lendemain de cette grande séance, et en m'embrassant : « Eh bien, le Pape est sauvé. C'est fini, et la Conférence est désormais inutile. »

» Et, comme je le remerciais de ce qu'il avait fait : « Me pardonnerez-vous d'avoir parlé de Voltaire ? » me dit-il. Et il ajouta : « Je n'ai pas le bonheur d'avoir la foi, et je le regrette. Je ne suis qu'un philosophe spiritualiste ; mais je respecte, j'aime, j'adore le catholicisme. Guéroult (un de ceux qui ont attaqué le plus violemment le Saint-Père en France) me disait hier : « Comment avez-vous fait un pareil discours ? car vous n'êtes pas un croyant. » Je lui ai répondu : « C'est vrai, je ne suis pas un croyant, mais je suis sincère. Je suis un spiritualiste passionné ; je respecte, j'admire le catholicisme, parce que c'est le catholicisme qui sauve le spiritualisme dans le monde. Et vous, qui travaillez à désorganiser cette grande religion, vous faites une mauvaise besogne. Oui, Monseigneur, j'aime le catholicisme ; son culte me plaît. Quand je me trouve à la messe, je m'y trouve bien, je suis heureux. J'avais une grand'mère, une sainte. Je m'en souviens, quand elle me menait à la messe avec elle, j'étais content. Et maintenant encore j'éprouve le même sentiment.

» Et puis, ce que j'admire encore dans le catholicisme, c'est cette admirable unité et autorité ; et cela depuis dix-huit siècles ! Voyez les évêques anglicans, ils se sont réunis l'année dernière à Londres, mais n'ont pas pu s'entendre, et se sont séparés divisés et n'ayant rien fait. »

» Puis il a ajouté avec un cri : « Ah ! le prochain Concile, s'il est bien fait, peut sauver le monde ! »

» Après cela, il m'a parlé de son âge, de l'heure de sa mort, et m'a dit qu'il ne mourrait pas sans voir un prêtre. Il m'a nommé le prêtre. Je le connais, et il m'a confirmé lui-même cette parole de M. Thiers.

» Je ne sais, Très-Saint-Père, si ces détails auront pour Votre Sainteté tout l'intérêt qu'ils ont eu pour moi: ils l'engageront au moins peut-être à prier pour un homme à qui la grande lumière manque encore, mais qui est digne que Votre Sainteté le bénisse et prie pour lui. »

Le Saint-Père, dans le bref qu'il adressa à l'évêque d'Orléans pour le féliciter de ses derniers écrits, ne manqua pas de rendre à M. Thiers l'hommage sollicité. Dans sa réponse à l'évêque, M. Thiers se montra profondément touché et reconnaissant, tout en se retranchant toujours, hélas! dans sa bonne foi de philosophe spiritualiste.

Voilà comment l'évêque d'Orléans restait fidèle pour sa part à la parole qu'il écrivait en 1849 à M. de Montalembert : « Souvenez-vous, mon bon et cher ami, que vous et M. de Falloux comme chrétiens, et moi comme prêtre, nous ne devons jamais, après ce qui s'est passé entre nous depuis un an, abandonner M. Thiers. Nous devons l'aimer avec tendresse et compassion de cœur; nous devons le sauver. »

Et puisque nous avons été amené à signaler ici une fois de plus cette forme que prenaient chez cet évêque l'affection et la reconnaissance, qu'on nous permette d'en citer une autre preuve encore. Dans les premiers jours de l'année précédente était mort à Cannes, subitement, M. Cousin, sans qu'on sache bien ce que put auprès du philosophe M. l'abbé Blampignon qui se trouvait là. Cette surprise de la mort avait attristé profondément l'évêque, qui était alors à quelques lieues de là, à Nice, et reporté naturellement sa pensée vers M. Thiers; dans une inspiration toute sacerdotale, il lui écrivit la lettre que voici :

« Nice, 15 janvier 1867. Monsieur, je vous écris le cœur triste! J'ai eu le profond chagrin d'apprendre hier que M. Cousin venait de mourir à quelques pas de moi, sans que j'aie pu assister, ni être utile à ses derniers moments. J'étais allé le voir quelques jours auparavant, et, quoiqu'il fût fatigué, je le trouvai encore tel que vous le

connaissiez, vif, animé, me témoignant son affection et sa bienveillance ordinaires, me parlant avec son feu accoutumé des écoles d'athéisme et de matérialisme qu'il voyait surgir et prendre en quelque sorte position dans notre société. Par contre, il me parlait de la religion, avec le sentiment vraiment chrétien que, depuis quelque temps, je remarquais en lui. Et puis, tout à coup, j'entends dire qu'une attaque d'apoplexie foudroyante l'a enlevé en quelques heures! Il a pu d'abord manifester le désir de voir un jeune prêtre de ses amis, l'abbé Blampignon, qui se trouvait à Cannes; mais, quand cet ecclésiastique a été admis auprès de lui, il n'était plus temps!

» Tout cela me fait une peine extrême! Depuis vingt ans, au milieu même de nos dissentiments et de nos luttes, je m'étais attaché à M. Cousin; bien des fois, dans nos conversations intimes, il m'avait laissé voir le fond d'une âme où le christianisme de sa jeunesse avait laissé de profonds souvenirs, et le voir mourir sans qu'il ait eu le temps de se réconcilier avec Dieu, est une chose extrêmement pénible à l'affection que je lui avais vouée.

» Je ne pense jamais, tout à la fois sans attendrissement et sans effroi, que ces natures privilégiées, que ces grands esprits qui ont tant reçu de Dieu, ont, comme le commun des hommes et d'une certaine manière plus que d'autres, un compte à rendre à Dieu...

» Et maintenant, Monsieur, me permettrez-vous de vous le dire dans l'entraînement presque involontaire de mon cœur?

» Il y a quelqu'un pour qui mon affection est bien plus vive encore que pour M. Cousin; quelqu'un dont j'ai vu de plus près l'âme, l'esprit droit, élevé, loyal, pour qui je prie chaque jour et demande à Dieu un rayon de la lumière divine et la grâce, la force de marcher à cette lumière; eh bien, ce serait un des plus amers chagrins de ma vie qu'il se laissât jamais surprendre par un de ces coups inattendus, avant d'avoir suivi les inspirations de son cœur, avant d'être redevenu tout à fait chrétien, et d'avoir fait sa paix avec Dieu...

» Vous devinez de qui je parle! Et ne dites pas, comme

vous me l'avez dit une fois sur le bord de la mer [1] : *Je n'ai pas la foi !* Vous l'avez, plus que vous ne pensez! Ce que vous avez écrit sur la foi elle-même, sur le fond du christianisme, sur le crucifix et sur Jésus-Christ, sur les souffrances et les épreuves de la vie dans le christianisme, et sur la divinité même de la religion chrétienne [2], votre amour pour l'Eglise, votre courage pour la défendre, tous vos instincts, vos inspirations (vous me l'avez dit vous-même), le souvenir de vos premières impressions, tout cela démontre que vous êtes plus près qu'un autre de la vérité, ou, comme dit le maître lui-même dans l'Evangile, plus près du royaume de Dieu... et, en pareil cas, résister à soi-même et à Dieu, n'est-ce pas une responsabilité redoutable?

» Je le sais, Dieu est bon, et vous vous confiez à sa bonté! Vous avez raison, et la preuve de sa bonté pour vous, ce sont tous les biens dont il a comblé votre nature et votre vie; mais n'a-t-il pas le droit de vous dire : Est-ce parce que je suis bon, que vous ne le serez pas?... Laissez-moi vous le dire moi-même : Ces dons de Dieu obligent; ils emportent des charges, qui sont des lois — lois positives; qui sont les conditions mêmes que Dieu a mises à ses dons. Ces conditions, elles sont essentielles; nous ne pouvons ni les détruire, ni les échanger contre des compensations de notre choix.

» L'accord nécessaire entre Dieu et nos âmes est limité, réglé par lui-même, et, pour nous avoir faits libres, il ne nous a pas faits ses égaux.

» Oui, Dieu est bon : mais c'est pour cela même qu'un esprit et un cœur comme le vôtre doivent sentir que le premier de nos devoirs c'est de faire tout ce qui dépend de nous, par la prière, par l'examen attentif pour arriver à la vérité et puis à la pratique.

» Que peut-il y avoir de plus digne de vous que d'examiner ces grandes choses, avec Pascal, dans ses *Pensées;* avec Bossuet dans ses *Méditations sur les évangiles*, dans

1. En 1849, à Dieppe. — Tome Ier de cette *Vie*, p. 508.
2. Dans son volume sur la *Propriété*.

les *Elévations sur les mystères*, ou la seconde partie de l'*Histoire universelle?*

» Et si cela vous est connu, il y a un livre qui ne l'est jamais assez, c'est l'*Evangile* lui-même... Pourquoi ne liriez-vous pas chaque jour un chapitre de l'évangile selon saint Jean, puis saint Mathieu et saint Luc? C'est court et décisif.

» Et ce qu'il y a encore de mieux à faire pourtant, et qui est comme la première réponse de l'âme à l'appel de Dieu, c'est de *prier!* Oui, prier! La prière est la respiration de l'âme, le signe auquel se reconnaît une âme vivante, ou qui retrouve la vie.

» Je ne vous demanderai pas de longues prières, le *Pater* comprend tout, suffit à tout! Je me rappelle que vous m'avez attendri un jour en me disant que vous aimiez Dieu, comme un fils aime son père. Eh bien, le *Pater* est l'expression même de cet amour; et il ne reste plus ensuite qu'à conclure; et cela simplement, assurément; sans éclat, sans bruit, entre Dieu et vous, avec un saint prêtre, en dehors et au-dessus des hommes, comme il convient à la liberté d'une âme convaincue, d'une conscience loyale.

» Je m'étonne moi-même, Monsieur, de m'être laissé aller à un tel entraînement de confiance, de zèle et de cœur. Mais j'ose croire que vous voudrez ne voir, dans cette longue indiscrétion, que le témoignage de l'affection la plus profonde, la plus respectueuse, et la plus tendre, pour un des hommes auxquels Dieu, à travers les orages de la société, les menaces et les ruines de la vie, a uni mon âme, par les liens les plus doux et les plus forts.

» Recevez, Monsieur, l'expression de ces sentiments les plus dévoués et les plus sincères de mon cœur. »

Profondément touché, M. Thiers répondit en termes affectueux et reconnaissants; ouvrant une porte à l'espérance, mais sans conclure encore; et s'exposant, hélas! lui aussi, à cette surprise de la mort qu'une prévoyante et sainte affection aurait voulu lui éviter.

Mais revenons à Orléans. Délivré de cette chaude

alarme, au sujet des affaires de Rome, l'évêque va-t-il enfin se reposer, et reprendre « ses doux plans de travail et de recueillement » ? Non, hélas ! les temps où nous sommes ne permettent pas à un évêque tel que lui ce tranquille repos. On va d'un autre côté, sous ses yeux, s'il ne veille et ne crie pas, dévaster au loin le champ de l'Eglise et des âmes. Allons, pauvre évêque, encore aux combats !

CHAPITRE III

PRÉLIMINAIRES DU CONCILE

Diversions : Polémiques contre les entreprises de M. Duruy
Travaux divers relatifs aux femmes chrétiennes
1867-1868

Pour être complet, nous grouperons ici tout ce qui se rapporte aux travaux de l'évêque d'Orléans en faveur des femmes chrétiennes ; mais il nous faut pour cela remonter jusqu'aux premières années de son épiscopat, et plus haut même. Dans cette série de nouveaux travaux, l'éducateur de la jeunesse et le directeur d'âmes, le grand disciple de Fénelon, se retrouvent.

Lorsque après la commotion de 1848 l'abbé Dupanloup sentit si profondément le besoin de travailler au salut social, en relevant chez nous, s'il le pouvait, l'éducation de l'homme, et qu'il se décida à mettre enfin la main au grand travail sur ce sujet qu'il portait depuis si longtemps dans sa pensée, la nécessité de faire quelque chose d'analogue pour relever aussi l'éducation des femmes françaises saisit fortement son âme, et il conçut la pensée que voici ; nous le laisserons l'exposer lui-même : « C'était, dit-il, en 1849 ; je venais d'être nommé évêque. Cette charge, avant même de peser sur moi, m'accablait déjà ; les temps d'ailleurs étaient tout pleins d'alarmes ; tout paraissait ému, inquiet, gémissant, pleurant ; la lumière manquait à l'horizon, le jour ne venait point : tous les regards se tournaient au ciel pour y découvrir le secours de Dieu... Dans la tristesse et les découragements de mon cœur, moi aussi je cherchais, lorsque tout à coup Dieu reposa et fortifia mon âme dans l'histoire de Mme Acarie et de ses saintes amies, les Carmélites d'Espagne et de France.

Je cherchais sur la terre les grandes âmes, et tout à coup je les rencontrai sur le Carmel. Là, au milieu de l'abaissement des caractères, au milieu de la défaillance de tous les courages, je trouvai, non seulement les cœurs les plus purs, mais aussi et par là même les esprits les plus droits et les plus fermes, les caractères les plus élevés, les plus belles âmes qui furent jamais, avec une noblesse, une force, une grandeur incomparable, quoique ignorée. Je m'occupai donc du Carmel et de Mme Acarie; de la liberté de l'enseignement et de l'avenir de la jeunesse française. Je travaillais à la fois à mon livre d'éducation et à cette belle histoire, me disant : S'il n'y a plus d'hommes pour sauver la terre, il y a encore les Carmélites et les enfants. Oui, on peut refaire le monde avec des Carmélites qui prient, et avec des enfants qui s'élèvent comme il faut pour devenir des hommes. Telles étaient mes pensées. »

Mme Acarie était une de ces femmes, pures, nobles et vaillantes comme le dix-septième siècle en comptait tant. Après avoir été dans le monde, au cours d'une vie semée d'épreuves, le modèle des épouses, des maîtresses de grandes maisons et des mères, elle avait fondé le Carmel français, et embaumé ses dernières années de toutes les vertus du cloître. C'est cet exemple que l'abbé Dupanloup eut la pensée de remettre en lumière, afin de réveiller parmi les femmes du monde le sens de la vraie et grande vertu chrétienne. Cette vie avait été écrite au commencement de notre siècle par M. Boucher, curé de Saint-Merry ; l'évêque nommé d'Orléans prit ce travail pour base de celui qu'il méditait, et qui n'en est guère, à vrai dire, qu'une réédition, mais considérablement augmentée. C'était continuer, en quelque sorte, ce ministère de la direction des âmes, qui avait tenu une si grande place dans sa vie, et qu'évêque il n'avait pas abandonné. Il publia ce travail l'année 1854, entre le premier et le second volume de son traité de *l'Education*, en deux volumes in-12, sous ce titre : *Histoire de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, dans le monde Mme Acarie.*

Ce fut en cherchant des documents pour cet ouvrage, qu'il rencontra, non sans surprise, au parloir des Carmé-

lites de la rue Saint-Jacques, M. Cousin, son collègue, et souvent son brillant et éloquent adversaire dans la Commission de l'enseignement. Le philosophe compulsait les mêmes archives pour sa vie de Mme la duchesse de Longueville, cette sœur du grand Condé, qui avait été élevée jusqu'à quinze ans dans le monastère fondé par Mme Acarie, et qui était venue terminer son éclatante et orageuse vie dans l'asile de sa jeunesse.

Les deux héroïnes, les deux historiens, les deux œuvres ne se ressemblent guère : elles offrent toutes deux de contraires, mais grandes leçons ; on y voit en particulier « ce que peuvent les femmes fortes ou faibles, pour la ruine ou le salut des sociétés humaines, et surtout ce que peuvent les âmes saintes, les grandes âmes, pour l'expiation du mal, pour la transformation d'un siècle, et pour la résurrection du bien ».

En même temps, le bien qu'il avait voulu faire par son ouvrage, l'évêque d'Orléans essayait de le faire par la parole. Il y avait à Orléans, comme presque partout maintenant, la très utile association des Mères chrétiennes, que dirigeaient les Pères de la Miséricorde. Les réunions avaient lieu dans leur belle église de Saint-Euverte. L'évêque se plaisait à y parler ; mais, en 1860, 1861 et les années suivantes, nonobstant toutes ses polémiques pour le Saint-Père et tant d'autres travaux, il reprit plus assidûment que jamais ces conférences. Outre le grand attrait qu'il éprouvait à expliquer à toutes les mères chrétiennes de sa ville épiscopale, pourrait-on dire, car elles y venaient en foule, les devoirs de la femme chrétienne dans le monde, une raison particulière vint alors stimuler vivement son zèle. On a reproché, non sans raison, à l'Empire, l'impulsion exagérée qu'il a donnée au luxe et au plaisir. On ne voulait par là peut-être qu'opérer une diversion qu'on jugeait utile ; dans le fait, on ruinait les mœurs françaises. Quoi qu'il en soit, un mouvement inaccoutumé de mondanité, parti du monde officiel, s'était manifesté dans Orléans. Toucher à ce qu'il regardait comme l'honneur de sa ville épiscopale, la dignité et la gravité des mœurs, c'était

toucher l'évêque à la prunelle de l'œil ; mais il n'était pas homme à laisser se produire sous ses yeux, sans rien dire ni rien faire, une pareille tentative. Il réunit un jour, au Grand Séminaire, tout le clergé d'Orléans, et insista fortement sur la nécessité d'enrayer le mouvement, et d'adopter pour la direction des consciences une règle uniforme et ferme. En ce qui le concernait, il avait une force en main, l'immense autorité de sa parole ; il en usa ; de là ses conférences aux mères chrétiennes, qu'il fit très assidûment, les années 1860, 1861, chaque samedi de l'avent, et qu'il voulut, l'année 1862, prolonger jusque dans le carême. Il les fit encore pendant les années 1863, 1864, 1866. C'étaient des entretiens très simples, très familiers, dans lesquels il parlait sans apprêt, et comme de sa plénitude, des plus graves devoirs des épouses et des mères, en homme d'une expérience consommée, en homme pratique surtout ; entrant dans le vif de la vie chrétienne ; ne demandant, en apparence, que des choses très faciles, par conséquent accessibles à toutes, mais qui, si elles étaient observées, feraient, ni plus ni moins, des saintes dans le monde ; ce qui ne l'empêchait pas de s'élever, comme par bonds, de ces détails de la vie quotidienne à la plus vive et à la plus haute éloquence. Nous avons donné ces conférences au public, aussi fidèlement reproduites que nous avons pu, mais refroidies, comme toute parole vivante fixée après coup dans un livre[1]. On les a néanmoins accueillies avec grande faveur. Mais c'est bien ici qu'il faut dire aux âmes que cette lecture a touchées et charmées : Qu'eût-ce donc été, si vous l'aviez entendu lui-même ?

Cependant le grand traité sur *l'Education* se poursuivait à travers toutes les interruptions que nous avons racontées. Pendant que l'évêque d'Orléans écrivait ces *Lettres aux hommes du monde*, qui forment, comme nous l'avons dit, le sixième et dernier volume de cet ouvrage, et depuis

1. *Conférences aux mères chrétiennes*, 2e édition, 1 vol. in-12, chez Gervais, rue de Tournon.

qu'on le savait, de divers côtés on lui avait demandé si son intention n'était pas d'étendre aux femmes les conseils qu'il offrait aux hommes. Il répondit par un petit écrit, court, délicat, exquis, qu'il intitula : *Quelques conseils aux femmes chrétiennes sur le travail intellectuel qui leur convient*[1]. Mais quand une veine féconde s'ouvrait devant lui, l'évêque d'Orléans aimait à la suivre jusqu'au bout. Le désœuvrement intellectuel des femmes du monde ne le touchait pas moins que celui des hommes, et malgré certains préjugés tyranniques et désastreux qui le révoltaient, ce qu'elles pourraient dans les choses de l'intelligence et les avantages qu'elles retireraient d'un travail d'esprit bien ordonné le frappaient au plus haut degré. Les diamants parmi elles ne sont pas rares ; ce qui l'est plus, c'est de donner à ces diamants tout leur poli et tout leur éclat. Il entrait dans son rôle d'éducateur, et aussi de directeur et de prêtre, de se préoccuper d'une telle question. Cette idée désormais ne le quittera plus ; le voilà engagé, par amour des âmes, par zèle sacerdotal, sans lâcher prise, malgré les interruptions du Concile, de la guerre, et des assemblées politiques, dans une série de nouveaux travaux et de luttes qui l'occuperont jusqu'à la fin de sa vie.

Fénelon était jeune encore quand il écrivit son immortel *Traité de l'éducation des filles* ; l'évêque d'Orléans abordait à soixante-quatre ans ce sujet, qui ira s'agrandissant toujours devant lui ; il l'abordait avec des expériences étendues, prolongées, complètes, ajoutant encore à ses vues personnelles celles de femmes éminentes que son ministère et ses grandes relations lui avaient fait rencontrer ; les interrogeant, les mettant à l'œuvre, et faisant autour de son livre comme un faisceau de toutes ces lumières réunies[1]. Quelques années auparavant, l'il-

1. Cet écrit terminait le volume des *Lettres aux hommes du monde;* il parut aussi en brochure.

2. Entre autres Mme la supérieure générale du Sacré-Cœur, et Mme Perdreau, dame de cette communauté ; Mme de Menthon, Mme Cochin, Mlle Netty du Boys, etc.

lustre philosophe dont nous prononcions tout à l'heure le nom, M. Cousin, avait clos la série de ses travaux à un point de vue tout profane, par des études sur les grandes dames du dix-septième siècle. Mais M. Cousin était un philosophe, l'évêque d'Orléans était un évêque.

L'écrit qu'il fit succéder à ses *Conseils aux femmes chrétiennes*, avait pour titre *Femmes savantes et Femmes studieuses*, et ce fut sous le ciel du Midi qu'il le composa, durant ce séjour à Nice et à Hyères, que les médecins lui avaient imposé pendant l'hiver de l'année 1867. Il fut étonné lui-même de l'écho que ces pages trouvèrent, car la presse les eut bientôt portées partout; et de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la lointaine Amérique, de tels cris, des accents si vifs lui répondirent, qu'il sentit bien qu'il avait touché là une plaie vraiment douloureuse[1] : plus d'âmes encore qu'il ne le pensait étaient écrasées par les préjugés régnants, et étouffaient dans le cercle étroit tracé autour d'elles. Emu de ces souffrances et de cette déperdition lamentable de tant de belles facultés, il résolut de continuer à leur porter les secours et les encouragements qu'elles imploraient.

Voulant aller à la racine du mal, il s'enquérait, en grand détail, de l'état vrai de l'enseignement des jeunes filles en France, de ses progrès, de ses lacunes, et il acquit ainsi la conviction qu'il y avait là beaucoup à faire, malgré tout ce qui se faisait déjà; c'était la lointaine préparation du travail au milieu duquel la mort devait le surprendre. Voulant de plus mettre à l'édifice son couronnement, il était en même temps très occupé des ménages chrétiens, en faveur desquels il avait déjà prêché, pendant six années, des conférences aux mères chrétiennes. Dieu lui en avait fait rencontrer quelques-uns qu'il soignait, nous pourrions dire comme la prunelle de son œil; c'était comme un repos pour son âme fatiguée de tant de luttes,

1. Quelques-unes de ces lettres ont été imprimées par lui dans le volume publié après sa mort sous ce titre : *Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde*, p. 16-33.

et son dernier apostolat, dont il disait, dans ses notes intimes : « Dieu veut peut-être que je sois maintenant l'apôtre des ménages chrétiens. » Il lui fallait donc aller jusqu'au dernier fond de ce grand sujet. Il s'était fait de la jeune fille, de la femme, de la famille chrétienne, un idéal qu'il travaillait de toutes ses forces à réaliser, soit immédiatement, par cette direction des personnes qui avaient le bonheur de recevoir ses conseils, soit par les écrits dont il portait le dessein dans sa pensée, et en vue desquels il amassait jour par jour, avec la persistance qu'il mettait à tout, des matériaux du plus grand prix.

Mais voilà tout à coup que ces jeunes filles, ces femmes chrétiennes, dont l'idéal l'a ravi, et qu'il veut à tout prix élever à la hauteur de cet idéal, on menace de les enlever à la religion. Une tentative, non d'éducation, mais, à ses yeux, et dans ses conséquences du moins, de déchristianisation sous prétexte d'instruction, était essayée par un ministre, récemment pris sur les bancs de l'Université pour être placé, peut-être sans préparation suffisante, à la tête de l'enseignement du pays; homme plein d'initiative, portant sur tout à la fois son activité entreprenante. Sans consulter ni les Chambres, ni le Conseil supérieur de l'instruction publique, par voie de simple circulaire insérée non au *Moniteur*, mais dans son *Bulletin*, et comme subrepticement, M. Duruy opérait la plus radicale des révolutions dans l'enseignement des jeunes filles de France. Cette circulaire avait pour but de fonder un enseignement public des jeunes filles de quatorze à dix-huit ans, en le confiant, non à des femmes, mères de famille ou religieuses, mais à des hommes, à MM. les professeurs de l'Université. Elle établissait en chaque lycée ou collège, dans trente-quatre villes de France, des cours pour les jeunes filles. « Dans quelques semaines, disait la circulaire, tout l'enseignement public des jeunes filles sera fondé : nos trois mille professeurs sont tout prêts. »

L'évêque d'Orléans, qui ne faisait jamais de l'opposition pour faire de l'opposition, avait applaudi M. Duruy quand, au début de son ministère, ce ministre avait opéré une réforme utile : l'abrogation de la bifurcation et le réta-

blissement de la philosophie dans les lycées, et M. Duruy avait même, à cette occasion, deux fois rendu visite à l'évêque d'Orléans, rue Monsieur; mais ici un intérêt immense était en cause, et on entendit bientôt le vigilant évêque pousser des cris, comme une mère à qui on essayerait d'enlever ses enfants.

Il faut le dire, parce que c'est la vérité, sans lui peut-être la circulaire de M. Duruy eût passé inaperçue, ou du moins son entreprise n'aurait pas rencontré de sérieux obstacles. Mais le perspicace évêque en vit tout d'abord la gravité, avant même que les commentaires de la presse irréligieuse en eussent intempestivement dévoilé le but et la portée, et nous n'oublierons jamais quelle fut son émotion quand, un matin, on lui fit lire dans le *Bulletin de l'instruction publique* cette fameuse circulaire du 26 octobre 1867. L'enseignement supérieur pour les jeunes filles, certes, il n'en avait pas peur, puisqu'il avait devancé le ministre lui-même dans cette voie. Et la liberté de l'enseignement supérieur en France, c'était son ami, M. de Falloux, qui, le premier, y avait songé[1] : et l'évêque d'Orléans en était si partisan, qu'au cours même de la polémique que nous allons raconter, il la réclama dans une éloquente brochure, et qu'il aura plus tard l'honneur de la conquérir. Ce qu'il redoutait, et à bon droit, c'était le mode et l'esprit de cet enseignement, tel qu'on le voulait constituer.

Depuis longtemps il voyait venir le péril. Déjà, en 1854, avait paru dans la *Revue des Deux Mondes* un article, constatant l'opposition qu'il y a aujourd'hui entre le scepticisme des hommes et les croyances des femmes, et proposant de ramener ce qu'on appelait l'unité dans la famille, mais par l'incrédulité. C'était du reste la grande thèse agitée dans les loges en même temps que celle de l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque, ainsi que l'évêque le voyait dans les journaux maçonniques, éclos depuis la circulaire de M. de Persigny, et qu'il avait trouvé

1. M. de Falloux avait créé aussi une commission extra-parlementaire pour préparer une loi sur l'enseignement supérieur.

moyen de se procurer. Et lorsque, imbu de ces idées, M. Duruy, dans un projet de loi sur l'enseignement primaire déposé à la tribune du Corps législatif en 1866, toucha à ces dangereuses questions, et demanda la gratuité et l'obligation, pas encore la laïcité, un amendement avait été proposé par M. Jules Simon et quelques députés, tendant à ce qu'un cours d'enseignement supérieur pour les jeunes filles fût établi dans chaque lycée. Le Corps législatif avait repoussé alors l'amendement et le principe de l'amendement. Quand donc par voie de simple circulaire, et comme à la dérobée, sous prétexte de donner son complément à la loi votée en avril, M. Duruy imagina de faire passer l'enseignement des jeunes filles de quatorze à dix-huit ans entre les mains des professeurs de l'Université, l'évêque d'Orléans ne pouvait se méprendre sur le péril caché là. Le courageux évêque laissa tous ses autres travaux pour courir à ce péril.

Beau et grand spectacle, non de passion, quoi qu'on ait pu dire, mais de zèle sacertodal; périlleuse, mais nécessaire défense des âmes, de la foi et des plus hautes délicatesses des âmes. Toute la presse, universitaire, officielle et officieuse, révolutionnaire et impie, acclamait le ministre : un évêque, seul, osait se mettre en travers et dire à un ministre de l'instruction publique : Vous ne passerez pas. Dans une lettre adressée à un de ses collègues, et où l'ironie aiguisait encore les bonnes raisons, il démontra l'inutilité, l'inconvenance et les dangers de l'éducation des jeunes filles telle qu'on prétendait la fonder; il prouva que cette entreprise était impossible dans la pratique, au triple point de vue de la religion, de la morale et du foyer domestique [1].

Cette lettre se terminait par un appel éloquent aux évêques :

« J'en appelle aussi à l'épiscopat : c'est à nous surtout, pasteurs des peuples et dépositaires de la foi, qu'il appartient de redoubler de vigilance pour défendre ce dépôt et

1. *Nouvelles œuvres choisies*, 2e série, t. III, p. 1.

protéger les âmes ; à nous de voir venir les périls, de repousser les attaques, manifestes et avouées, ou cachées et profondes. Notre-Seigneur nous a avertis que c'est pendant la nuit et le sommeil que l'ennemi sème l'ivraie dans les champs. A nous donc de veiller, toujours, toujours. Notre vie n'est qu'une longue veille.

» Nous sommes d'ailleurs bien placés pour voir clair. Gardiens des doctrines, nous avons l'œil ouvert sur les courants de l'opinion, sur les erreurs semées à petit bruit et qui germent peu à peu, sur ce que l'on appelle l'état général des esprits et des idées. Et en même temps pasteurs des peuples, obligés de passer sans cesse de l'étude des théories aux détails de la pratique, nous voyons lever l'ivraie, grandir la mauvaise semence ; nous prenons sur le fait les doctrines dangereuses appliquées, colportées, implantées peu à peu jusque dans le fond des plus petits villages.

» Et après avoir vu, notre devoir est de dire tout haut ce que nous voyons, sans crainte de déplaire aux hommes, sans ménagements timides : nous n'avons à ménager que la vérité, et, pour parler comme Notre-Seigneur, nous devons faire passer avant tout ces jeunes âmes qu'il nous a confiées, et « dont les anges voient dans le ciel la face de Dieu. »

L'épiscopat fut encore une fois entraîné ; le péril avait été démontré avec une si saisissante évidence ! Quatre-vingts évêques lui envoyèrent de chaleureuses adhésions. « Vous êtes toujours sur la brèche, lui écrivait le cardinal de Besançon, Mgr Mathieu ; vous rendez à l'Eglise et à la France, aux bonnes lettres et à la science, un immense service. » — « Courage, Monseigneur, lui criait l'évêque de Dijon, Mgr Rivet, l'épiscopat est avec vous : tous ceux qui ont l'esprit droit et un cœur pur vous forment un cortège d'adhésions avec lesquelles il faudra bien que le gouvernement se décide à compter un jour. » — « Lorsque Votre Grandeur, il y a quelques mois, daigna nous honorer d'une trop courte visite, lui écrivait Mgr Plantier, les catholiques nîmois vinrent saluer avec enthousiasme dans l'évêque d'Orléans le vaillant défenseur du Saint-

Siège, et lui offrir une couronne d'or comme témoignage de leur reconnaissance et de leur admiration. Si vous reparaissiez maintenant dans notre ville, ils en présenteraient une seconde au défenseur, je dirais presque au vengeur des intérêts les plus sacrés de la famille. Votre lettre sur l'enseignement secondaire des jeunes filles n'est pas seulement un chef-d'œuvre ajouté à tant d'autres sortis de votre plume, elle est encore un immense bienfait pour le foyer domestique et même pour la patrie. » — Quelque temps après, l'évêque de Nîmes lui adressait une seconde lettre, qui était elle-même un écrit magistral sur la question. Toutes ces lettres, publiées par l'évêque d'Orléans en pièces justificatives dans un écrit subséquent, agirent puissamment sur l'opinion.

Cet écrit était une seconde lettre, adressée à un des évêques qui avaient adhéré à la première avec le plus de force, à Mgr l'évêque de Nantes, et il mit dans un plus grand jour encore la tentative de M. Duruy. L'évêque d'Orléans y poussait des cris comme ceux-ci : « Quelle France voulez-vous nous faire? Je vous le demande. Vous gémissez, non de ce qu'il n'y a pas assez de maisons d'éducation pour les jeunes filles, mais de ce qu'il y en a trop, et que vous n'y êtes pas. On y fait des femmes chrétiennes, et vous n'en voulez pas. »

Mais le ministre se défendait habilement, et il agissait. Il se défendit d'abord par une pluie de *communiqués*, en même temps qu'il faisait ouvrir ces cours publics pour les jeunes filles partout où il le pouvait, et même à Orléans. L'évêque d'Orléans recueillit ces *communiqués*, et les pulvérisa un à un, dans un petit écrit, clair, rapide, incisif. Cet écrit allait paraître, l'évêque d'Orléans se trouvait même pour cela à Paris, lorsque le ministre, ayant eu une réunion du Conseil supérieur de l'instruction publique, s'y défendit avec tant d'adresse, atténua avec tant de dextérité la portée de sa circulaire, et la présenta comme une chose si simple aux yeux des membres de ce Conseil nommés par l'Empereur, qu'il en obtint une approbation. Par une délicatesse que tout le monde comprit, Mgr l'archevêque de Paris étant de ce Conseil, Mgr Du-

panloup ne publia pas alors son écrit, et ajourna sa réponse, mais pour la compléter.

Les gros bataillons de la presse étaient pour le ministre, disions-nous ; mais dans son triomphe la presse irréligieuse dévoilait trop ouvertement le but poursuivi, et écrasait le ministre par ses éloges. « Pour vaincre l'ennemi qui fait obstacle à tout progrès, disait le *Siècle*, il n'y a qu'un moyen : instruire les femmes, pour qu'elles instruisent les filles, et forment des libres penseuses. » Le barbarisme créé alors a passé dans la langue, la polémique en avait besoin. — « Enlever définitivement la direction des esprits à l'Eglise, consommer la sécularisation des intelligences, telle était, selon le *Temps*, la portée de la circulaire. » — « Au fond, et en définitive, disait un autre journal, c'est le sort de la France qui est en question. » C'était bien là ce que, malgré les dénégations ministérielles, l'évêque d'Orléans avait vu et ce qui enflammait son courage. La femme sans foi à la place de la femme chrétienne : cet idéal au lieu de cet idéal ! Eût-il été seul dans la lutte, il serait allé jusqu'au bout.

Il prépara donc tranquillement sous ce titre, *la Femme chrétienne et française*, une réponse plus vaste, et qui devait embrasser tous les aspects de la question. Elle a trois parties distinctes, et, de l'une à l'autre, on monte toujours. C'est d'abord une polémique de détails : cette réponse aux *communiqués*, déjà un peu oubliés, mais rajeunie et complétée par des faits d'une actualité plus présente. Dans la seconde partie, l'horizon s'élargit, la discussion déborde M. Duruy et sa tentative, ou plutôt elle la place dans son vrai jour en la rattachant à une vaste conspiration de la libre pensée contre la femme chrétienne. Cette démonstration est poussée, avec une abondance d'effrayantes citations, aussi loin que possible. Que de cris éloquents encore à travers cette pénible, mais instructive exposition ! Que de récriminations terribles contre les écarts de l'enseignement officiel ! Que de traits, en passant, jetés à tous ! La troisième partie, tout en conservant une allure polémique encore, s'élève néanmoins sur les sommets les plus radieux : l'évêque trace, avec

complaisance, avec amour, le portrait de la femme chrétienne, et celui de la femme française, en regard de la femme telle que la ferait l'enseignement que l'on veut lui imposer. Il y a là tour à tour des pages suaves et des pages indignées ; l'ensemble est d'un effet puissant, irrésistible.

Citons-en au moins un fragment.

« Laissons pour un moment les querelles douloureuses, les discussions amères, les polémiques étroites. Elevons-nous dans de plus sereines régions, et, pour nous consoler de la tristesse de ces luttes, reposons enfin nos regards sur quelque chose de meilleur et de plus heureux...

» Il y a ici-bas une créature que le mal a moins touchée, qui reste pure encore au milieu de nous, et qui a pour mission de préserver le foyer domestique, d'écarter les nuages de la vie, de soutenir et de purifier l'homme lui-même : c'est la femme chrétienne ; la femme telle que le christianisme nous l'a faite, et c'est son œuvre la plus belle. Créature d'une exquise beauté morale, inconnue avant Jésus-Christ, son expression la plus haute et la plus pure fut une femme incomparable, tout à la fois vierge et mère, qui s'appelle Marie ; et, depuis dix-huit siècles, la femme chrétienne est là, au milieu du monde, contemplant ce type sublime, et demeurant elle-même sous nos yeux le type aimable et touchant de toute décence et de toute vertu...

» ... Figure délicate et généreuse, en qui la beauté s'allie avec la vertu, la douceur avec l'énergie, la tendresse avec le courage, et qui aide l'homme lui-même à combattre contre les instincts vils et grossiers, contre les appétits brutalement désordonnés de la nature humaine.

» Qui n'a rencontré, au moins une fois dans sa vie, sous un toit béni de Dieu, une femme chrétienne? Qui n'a vu, comme le dit admirablement l'Eglise dans sa liturgie, cette modestie prudente, cette sagesse aimable, cette beauté grave, cette liberté chaste, cette douceur, cette patience silencieuse, cette fidélité, ces longs et héroïques dévouements, tout ce qui caractérise en un mot ces

femmes fortes dont le christianisme a révélé le type à la terre ?

» Et il y en a encore au milieu de nous, grâce à Dieu, dans l'ombre, une foule inconnue, et c'est là ce qui nous sauve.

» J'en connais dans les demeures de l'opulence, plus nobles que leur naissance, grandes sans orgueil, ajoutant à la distinction, à la grâce, à la culture de l'esprit, je ne sais quoi d'exquis, de doux et de fort, qui embellit tout et qui leur vient d'une grâce plus haute ; trésor de leur âme, dont le secret échappe au regard.

» J'en ai vu dans d'humbles familles, dans les foyers laborieux, ne devant guère qu'à la religion, transmise par d'honnêtes parents, leur éducation morale ; mais élevées par là à une distinction singulière, qu'autour d'elles des femmes, même d'une plus grande culture d'esprit, n'avaient pas ; cachant dans leur cœur simple et riche des trésors de bon sens, d'affection, d'énergie et de dévouement, d'oubli d'elles-mêmes, de longanimité inaltérable...

» Une telle femme, formée par la religion à cette pureté, à cette tendresse, à cette abnégation, à ces vertus que ni la littérature, ni l'histoire, ni la physique, ni la chimie ne donneront jamais, et que l'irréligion tuerait dans son cœur, une telle femme, c'est le diamant de l'Evangile.

» Et vous n'en voulez plus !

» Et je vous vois attaquer avec la plus imprévoyante folie cette religion à qui vous la devez, car je vous entends traiter de superstitions les divines croyances auxquelles elle doit ses vertus !

» Vous n'en voulez plus ! Vous voulez que l'épouse, que la mère, que la femme chrétienne disparaisse du milieu de la société française ! Mais qui donc la remplacera au foyer domestique ? Et qui dans la société ? Ne voyez-vous pas ce qui disparaîtrait du milieu de vous tout à coup si, avec elle, disparaissait tout ce que sa vertu maintient encore, tout ce que cette dignité, tempérée par la grâce, conserve, pour votre honneur, dans les mœurs publiques si attaquées, de réserve, de bienséance et de respect ? »

Voilà ce que j'appelle des pages suaves : combien y en a-t-il de la sorte dans cet écrit! J'ai dit qu'il y avait aussi des pages indignées; qu'on en juge par celle-ci:

« Non, me diront les meilleurs d'entre vous, peut-être; ce n'est pas la foi en Dieu que nous voulons leur enlever, ce n'est pas toute religion.

» Ah ! vous croyez que votre froid déisme, si vous en êtes encore là, que cette religion sans culte, sans prières, sans sacerdoce, sans sacrements, sans autels, et, dans la pratique, sans Dieu, leur suffira! Détrompez-vous; vous leur ôtez la réalité pour ne leur laisser qu'une ombre! Ce n'est pas assez. Il faut plus, et ce n'est pas cette foi vague, ce sentiment vide, cette vaine religion qui remplacera jamais pour elles la religion vivante, la religion de Jésus-Christ...

» Malheureux! vous n'avez pas la première idée des âmes et de leurs profonds besoins, ni des vôtres, et vous voulez tarir aveuglément les plus abondantes sources de la vertu près de vous!

» Non, croyez-moi, Celui qui, connaissant le cœur de l'homme parce qu'il l'a fait, a jugé qu'une religion positive, réelle, vivante, divinement révélée, était nécessaire à l'humanité, s'y entendait mieux que vous, et ce qu'il a fait est bien fait...

»... C'est là, au pied de ce crucifix, qu'elles trouvent pour vous cet inépuisable et généreux amour que rien ne lasse; qu'elles vont chercher le courage de demeurer bonnes pour vous quand vous êtes mauvais et ingrats pour elles, et, quand vous les avez abandonnées, trahies, la force pour tout oublier, vous plaindre et vous pardonner.

» Insensés, voilà le joug dont vous voulez les affranchir !...

» Vous ne réussirez pas... Tenez, Messieurs de la libre pensée, laissez-moi vous le dire; vous avez de l'audace, vous êtes nombreux, habiles et surtout acharnés; vous pouvez faire et vous faites beaucoup de mal. Et néanmoins il y a une chose en France contre laquelle vous serez tou-

jours impuissants, c'est cette religion, l'éternel objet de vos attaques. Vous avez eu la chance belle au dix-huitième siècle, et le Christianisme vous a vaincus ! On vous la donne belle encore aujourd'hui, mais vous ne réussirez pas mieux, et quels que soient vos nouveaux efforts, vous n'aurez fait là qu'une pauvre et ingrate et déshonorante besogne.

» Et quand vous seriez parvenus à diminuer, à détruire, s'il se pouvait, la somme de foi et d'espérance qui reste encore sur la terre, seriez-vous bien avancés, vous et l'humanité?

» Mais non, la religion vous usera tous : écrivains éphémères, elle reste, vous passez [1]... »

Tel était cet écrit : écrit de circonstance sans doute, mais thèses éternelles ; écrit par conséquent dont l'opportunité et l'utilité demeurent et éclatent aujourd'hui peut-être plus que jamais.

Quoi que prétendît le ministre, qui faisait écrire dans son *Bulletin* que l'enseignement public des jeunes filles était définitivement fondé, sa tentative avortait. A Orléans, en particulier, l'échec fut complet. Indépendamment du grand mouvement d'opinion publique soulevé par les évêques, il eût suffi, pour tuer ces cours, à Orléans, de ce

1. *La femme chrétienne et française* (*Nouvelles œuvres choisies*, t. III). — Après avoir reçu les deux premiers écrits cités par nous, le célèbre P. de Buch, jésuite belge, lui écrivait : « Vous avez eu la bonté de songer à moi pour m'envoyer un exemplaire de vos deux lettres — car vous rétablissez une littérature si usitée parmi les Docteurs de l'Eglise — je vous en remercie du fond de mon cœur. Il faut cependant que vous sachiez que vous n'êtes pas seulement évêque d'Orléans et évêque français ; vous êtes tout autant évêque belge. Le *Journal de Bruxelles* reproduit tout ce qui tombe de votre plume et on le lit ici avec plus d'avidité que quoi que ce soit. Les écrivains des mauvais journaux disent — je l'ai entendu de mes propres oreilles — que si vous n'étiez pas évêque, vous seriez le premier publiciste du dix-neuvième siècle. C'est parce qu'ils sentent que, quoique évêque, vous les écrasez impitoyablement. Vous avez fait à M. Duruy une réputation européenne, mais telle qu'il ne vous en saura jamais gré, » etc.

mot jeté intentionnellement dans la brochure : « Vous m'avez blessé au fond de l'âme en essayant d'établir ces cours sous mes yeux mêmes. » Le ministre l'avait voulu peut-être ; mais les mères, dans la ville épiscopale, ne le voulurent pas.

Etait-ce fini? Hélas! non. Bien que M. de Montalembert lui écrivît : « Grand roi, cesse *d'écrire* ou je cesse *d'admirer ;* » bien qu'il fût fatigué lui-même plus encore qu'un certain public de ses fréquentes apparitions sur le champ de la polémique, il lui fallut encore combattre. La victoire des évêques sur M. Duruy avait soulevé dans la presse des clameurs furieuses, et les révélations de l'évêque d'Orléans sur les progrès de l'enseignement irréligieux et de l'irréligion en France, si décisives qu'elles fussent, trouvaient encore des incrédules. Tant de gens ont le goût de ne pas voir, pour ne pas être troublés ! Et cependant, il était loin d'avoir tout dit! Que de documents il tenait encore en réserve, que de renseignements recueillis par lui dans cette enquête qu'il poursuivait silencieusement et persévéramment! Donc, pour justifier l'opposition des évêques, et achever de donner au pays les avertissements nécessaires, il se décida à publier un quatrième écrit qu'il intitula *les Alarmes de l'épiscopat justifiées par les faits.* « Que cette publication est nécessaire ! écrivait-il à M. Cochin, et quelle tristesse pour moi que ce que je vois et découvre chaque jour ! Il y a comme un ministère de la dépravation des esprits. Il y a comme un réseau immense, et qui va chaque jour s'étendant et s'emparant des âmes. Je fais depuis un mois des visites pastorales qui me révèlent des profondeurs de mal affreuses. Enfin, il ne faut pas se décourager, mais lutter. Seulement il est triste d'être seul. »

Dans cet écrit donc, passant de l'incident particulier de M. Duruy à la situation générale, il se bornait à constater quelques faits, très peu connus, quoique infiniment graves, et qui jetaient sur la situation religieuse et morale du pays et la triste connivence du gouvernement avec l'œuvre profonde de dissolution qui se faisait, d'effrayantes lumières. Il révélait l'existence à Paris d'écoles de filles

libres penseuses; ces écoles existaient depuis longtemps déjà, mais personnes n'y regardait[1]; il portait aussi à la connaissance du grand public l'existence d'une *Ligue* dite *de l'enseignement*, importée de Belgique en France par la franc-maçonnerie, et déjà signalée par un de ses vénérables collègues, Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz. Il disait ensuite ce qu'étaient les cours publics autorisés, et dévoilait le matérialisme de l'Ecole de médecine de Paris; et enfin, il montrait l'immense propagande organisée pour répandre partout les doctrines d'impiété. Certes, il y avait lieu d'être effrayé. On le fut. « La duchesse de Galliera, qui arrive d'Angleterre, écrivait M. de Montalembert à son ami, a trouvé votre dernier écrit entre les mains de M. le duc de Nemours, fort ému des révélations qu'il renferme. Elle a rencontré cette même impression à un degré encore plus prononcé chez lord Russel, tout stupéfait d'apprendre par vous les choses qui s'impriment dans l'empire français. »

Il y eut dans cette grande bataille des incidents qui méritent d'être notés : ce sont deux correspondances qui s'ensuivirent; l'une, secrète et touchante, avec la mère chrétienne et désolée d'un jeune adepte du positivisme, dont l'évêque d'Orléans avait dû signaler une thèse matérialiste et athée; il consola, comme il put, la pauvre mère; et l'autre, publique, avec un jeune médecin, coupable d'une thèse semblable; ce jeune homme lui écrivit une lettre, touchante aussi dans sa sincérité, mais profondément triste par le fond des choses. Comme cette lettre avait été publiée, il crut devoir y répondre publiquement, parce qu'il répondait aussi par là à toute la jeunesse des écoles imbue des mêmes enseignements[2].

1. Ces écoles avaient leur siége alors rue Hautefeuille; elles ont été transportées depuis rue du Fouarre : l'évêque d'Orléans avait pu se procurer les résumés de plusieurs des cours, infiniment dangereux, qui s'y faisaient.

2. Voy. cette belle et touchante lettre dans le troisième volume des *Nouvelles Œuvres choisies*, p. 329, qui contient toute cette instructive polémique.

Si l'évêque d'Orléans voyait ce que la foule ne voyait pas, c'est, nous le répétons, qu'il se donnait la peine de regarder. Il poursuivait persévéramment, depuis quelques années, son enquête; recueillant les documents, textes ou livres, formant ses dossiers, les disposant avec ordre et méthode, chacun avec son titre sur l'enveloppe, afin de pouvoir sur-le-champ, quand il en avait besoin, mettre la main dessus. Ainsi faisait-il pour chaque question qui l'intéressait. Et il y donnait le temps nécessaire, rangeant sans cesse, et appréciant, en homme pratique qu'il était, la puissance de l'ordre ; il appelait cela être outillé, et il lui semblait aussi impossible de faire sans cela de la polémique, que de combattre sans armes ni munitions.

Tant d'efforts ne furent point perdus : non seulement l'entreprise ministérielle avorta, et le ministre lui-même, discrédité, finit par tomber ; mais les esprits sérieux furent profondément remués par ces révélations, et à diverses reprises leurs alarmes se produisirent au sein du Sénat sous forme de pétitions diverses, surtout contre l'invasion des livres dangereux dans les bibliothèques scolaires, que le ministre, à bonne intention sans doute, mais sans regarder assez au choix des livres, multipliait. Hélas ! c'est bien pire aujourd'hui, et on a glissé vite et bas sur la pente ! De grandes paroles même furent dites alors sur le mal moral du pays, mais par un pouvoir à qui l'autorité faisait défaut, étant lui-même auteur ou complice du mal ! Non que le sentiment de l'ordre manquât à l'Empire; mais la guerre au Pape, nous ne saurions trop le redire, parce que c'est la vérité, et parce que c'est une leçon utile à ses partisans fidèles, l'avait jeté hors de ses voies.

Nous devions, hélas ! payer cela cher !

Les idées que l'évêque d'Orléans fit alors reculer sont revenues, et ont triomphé. On a été bien plus loin encore que les conféreuces et les cours; on a imaginé cette barbarie : des lycées de filles. Eh bien, on verra les résultats ! L'épouvante avait saisi la France en 1848, après la cata-

strophe du 24 février. Mais ceux-là seuls qui n'avaient pas eu foi en la parole de cet évêque ont pu être surpris par la Commune. Les plus effrayés de la révolution athée de 1871 ont été ceux peut-être qui avaient le plus crié contre l'évêque d'Orléans.

CHAPITRE IV

PRÉLIMINAIRES DU CONCILE

Attitude de réserve et de silence prise par l'évêque d'Orléans
Rumeurs diverses sur la future assemblée œcuménique
Ses efforts pour hâter la bulle de convocation
Attitude du gouvernement français après la bulle
Nouvelle lettre pastorale de l'évêque d'Orléans
Incidents divers pendant cette année
La polémique sur la définition de l'infaillibilité s'engage et s'étend
malgré l'évêque d'Orléans : troisième lettre pastorale
Les *Observations* et l'*Avertissement*. — Adieux au clergé
1868 — 1869

La bataille de Mentana avait sauvé le Pape ; mais après avoir été sauvé, il fallait vivre, et, M. Thiers l'avait dit du haut de la tribune, le Pape ne pouvait pas vivre. Son budget, qui se soldait en parfait équilibre, et même avec un excédent des recettes sur les dépenses, avant la guerre d'Italie, en 1858, depuis cette guerre, depuis les annexions et les invasions qui lui avaient fait perdre quinze provinces sur vingt, et qui, en diminuant ses ressources, avaient aggravé ses charges, venait de se solder avec un déficit de trente millions. Il était indispensable de donner un nouvel et puissant élan au denier de Saint-Pierre : c'est pour cela que, le premier janvier 1868, nonobstant la lutte qu'il soutenait alors contre M. Duruy, l'évêque d'Orléans crut nécessaire de publier une nouvelle lettre sur cette œuvre de premier ordre : lettre vive et éloquente, qui trouva un puissant écho dans les âmes catholiques.

Cependant le Concile occupait diversement tous les esprits, et c'est pourquoi, homme pratique comme il était, et peu rassuré sur les dispositions douteuses des gouvernements, tant que la bulle d'indiction n'avait pas paru, l'évêque d'Orléans ne pouvait rester sans inquiétude, et il

craignait tout ici du temps dont il faut si souvent tout espérer. Et c'est pourquoi, dans les premiers jours de février, pendant qu'il était occupé à sa grande brochure *la Femme chrétienne et française*, il fit parvenir au Saint-Père, dans une note respectueuse, l'expression de sa pensée sur les périls d'un trop long délai.

Le Saint-Père, le 4 mars, lui répondit :

« Vénérable frère, c'est avec une vive reconnaissance que nous avons reçu les observations que vous nous avez adressées. Elles nous ont fourni un nouveau témoignage du zèle ardent dont vous brûlez pour l'honneur de l'Eglise et du Saint-Siège. En conséquence, pour répondre, autant que possible, à vos désirs, nous donnerons plus tôt nos lettres apostoliques pour la convocation du Concile, bien que nous eussions pensé d'abord à en différer l'envoi jusqu'à la fin de l'année... »

C'était déjà un grand point de gagné, mais l'évêque d'Orléans souhaitait autre chose encore ; il lui semblait tout à fait désirable, comme il l'avait écrit à Mgr Franchi, et comme Mgr Franchi l'avait bien compris, que la bulle fût faite de manière à ne « heurter personne ». Et voici avec quelle délicatesse il l'insinuait au Saint-Père :

« Orléans, le 16 mars 1868.

» Très-Saint-Père, j'ai été profondément ému de la lettre que Votre Sainteté a daigné m'adresser, le 4 du présent mois, et reconnaissant de l'extrême bonté qu'Elle a eue en daignant me communiquer sa résolution, relativement à la très prochaine convocation du Concile général.

» Comment ne pas se réjouir à la pensée de tout ce que Votre Sainteté fait et prépare pour remédier, sans retard, par ce Concile, aux maux suprêmes de l'Eglise et de la société humaine ?

» Je vous l'avouerai, Très-Saint-Père, mon âme est plongée dans la tristesse, depuis que mes dernières luttes contre l'impiété me font de plus en plus découvrir toute la profondeur de cette infernale ligue que le génie du mal organise de toutes parts contre le Saint-Siège, contre tout ce qui s'appelle, à quelque degré que ce soit, christianisme

et religion ; que dis-je ? contre l'idée même de Dieu, de l'âme humaine, du libre arbitre, et contre tous les principes les plus fondamentaux de tout ordre moral et social.

» J'ai l'honneur, ou plutôt la douleur, d'envoyer à Votre Sainteté quelques exemplaires d'un nouvel écrit que je publie aujourd'hui même sur cette détestable conjuration, dont les attentats éclatent à la fois, en France, d'une manière extraordinaire, en Angleterre, en Allemagne, comme en Italie ; c'est de tous ces pays que m'arrivent les renseignements les plus positifs et les plus effrayants sur les progrès du mal.

» L'imminence du péril est telle, et mes efforts, tant qu'ils demeurent isolés, sont si faibles contre la formidable puissance de l'attaque, que le découragement commençait à me saisir à la pensée que l'indiction du Concile pouvait être retardée jusqu'à la fin de l'année 1869.

» Mais la lettre de Votre Sainteté m'a rendu le courage pour continuer ces terribles luttes, en me donnant la certitude que le Concile n'éprouvera pas de retard, et va être incessamment convoqué par Votre Sainteté.

» Je suis d'ailleurs singulièrement frappé, Très-Saint-Père, d'un nouveau miracle, car c'en est un, que la divine Providence fait, en ce moment, toujours ce me semble, dans ce grand but de faciliter le Concile : ce miracle, c'est la paix générale, qui, à l'encontre de toutes les prévisions, paraît désormais certaine pour cette année. La Providence a fait déjà le miracle de Mentana, pour assurer la tranquillité de Rome ; elle fait aujourd'hui le miracle de la paix générale, pour assurer la tranquillité du monde : l'une et l'autre également nécessaires pour assurer la tenue du Concile. Mais cette paix de Rome et du monde, Très-Saint-Père, l'aurons-nous plus tard ? C'est le secret de Dieu.

» Il faut reconnaître encore, Très-Saint-Père, que si les choses continuent à marcher en France comme nous le voyons, il n'est pas un homme clairvoyant qui ne redoute, comme imminente, une épouvantable révolution démagogique et socialiste dont le contre-coup se ferait ressentir à Rome et dans toute l'Europe entière.

» Voilà pourquoi je ne saurais trop féliciter l'Eglise et bénir Dieu de la ferme et prévoyante sagesse de Votre Sainteté, que je vois si décidément résolue à se hâter de saisir, pour la célébration du Concile, l'heure présente, qui est évidemment l'heure de la Providence.

» Le Concile augmentera le courage des bons, ranimera les tièdes, rapprochera les cœurs et deviendra un centre puissant d'action par l'union des forces.

» Et je ne crains pas de l'ajouter, le Concile donnera aux gouvernements eux-mêmes un appui et une force, dont nécessairement, malgré leurs erreurs, ils seront heureux de profiter, car tous aujourd'hui sont excessivement alarmés du progrès de la révolution et ont le plus pressant besoin de secours contre elle.

» Votre Sainteté me permet-elle de lui dire, en finissant, avec quel bonheur, avec quelle tendresse de respect je prévois l'heure prochaine où je me retrouverai à ses pieds pour recevoir la bénédiction de son cœur paternel? »

Voilà comment cet évêque intriguait contre le Saint-Père et le Concile. Il n'est pas du reste inutile de le remarquer, depuis les événements de 1867, depuis ce qu'il avait fait à Rome pour la décision du Concile et pour la rédaction de l'adresse, ses relations avec Pie IX étaient devenues plus fréquentes et plus cordiales qu'elles ne l'avaient jamais été.

Enfin la bulle parut, datée du 29 juin, fête des saints apôtres. Elle le combla de joie. Sans rien dire des questions agitées depuis, le Pape traçait avec ampleur et dans un grand langage son but au Concile : « Porter remède aux maux du siècle présent dans l'Eglise et dans la société, » tels étaient les horizons qu'entr'ouvrait la bulle. Citons-en quelques paroles :

« Le Concile œcuménique devra examiner avec le plus grand soin et déterminer ce qu'il convient de faire, surtout en ces temps si durs, pour la plus grande gloire de Dieu, l'intégrité de la foi, la beauté du culte divin, le salut éternel des hommes; pour la discipline du clergé séculier et régulier, l'amendement des mœurs, l'éducation chrétienne

de la jeunesse, pour la paix commune et la concorde universelle...

» Nous espérons que les souverains et principalement les princes catholiques, non seulement n'empêcheront d'aucune manière nos vénérables frères de venir au Concile, mais se plairont au contraire à les favoriser et à coopérer avec le plus grand zèle à tout ce qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu et au bien du Concile. »

Ainsi, pas plus dans la bulle d'indiction de 1868 que dans l'allocution de 1867, la question de l'infaillibilité n'apparaissait comme ayant été une des raisons de célébrer le Concile[1]. Même du pouvoir temporel, si menacé, pas un mot; le Prince s'oubliait, le Pontife seul parlait au monde.

Une chose cependant était remarquable, et fut, en effet, remarquée : le Pape s'était abstenu d'inviter directement au Concile les représentants des puissances catholiques. Cette omission donna prétexte à une interpellation qui fut adressée sur ce point le 10 juillet par un membre du Corps législatif, M. Emile Ollivier, au gouvernement français sur la conduite qu'il comptait tenir par rapport au Concile. Ce député déclarait que cette omission des princes dans la bulle d'indiction, c'était « la séparation de l'Eglise et de l'Etat opérée par le Pape lui-même », et il concluait en demandant au gouvernement de s'abstenir, mais de se préparer. « On vous a laissés en dehors, eh bien, croyez-moi, restez-y, laissez faire; seulement, observez et préparez-vous! » Préparez-vous : à quoi? Il le disait : « Préparez-vous *aux résolutions qu'il faudra prendre* si les décisions que je redoute sont acceptées; préparez-vous à REPOUSSER tout ce qui serait contraire à nos principes et à nos lois. » Il avait dit en débutant : « Le concile intéresse l'Etat autant que l'Eglise. On y agitera et on y tranchera les problèmes les plus importants parmi ceux qui nais-

1. Dans son *Histoire vraie du Concile du Vatican*, Mgr Manning insiste beaucoup sur ce point. — L'historien de Mgr Pie fait donc erreur quand il écrit : « L'infaillibilité du Pape était un des objets portés au programme de cette assemblée. » T. II, p. 335.

sent du mouvement quotidien de la vie sociale... les principes mêmes sur lesquels reposent les institutions modernes. » Le ministre, M. Baroche, répondit : « Après le Concile, il est évident qu'une grande question se posera : Les décisions du Concile devront-elles être admises en tout ou en partie? Nous nous sentons ARMÉS. » En conséquence il demandait à réserver sa liberté d'action[1].

Le Pape n'avait pas eu le dessein qu'on lui prêtait. On avait même eu un moment à Rome la pensée contraire. Dans les délibérations du 9 mars 1865, touchant la tenue d'un Concile œcuménique, la commission de cardinaux, réunie à cet effet, avait été formellement d'avis « qu'il était convenable de prier les souverains catholiques de se faire représenter au Concile, conformément à l'usage de l'Eglise, et d'après le précédent du Concile de Trente[2] ». De plus, la veille même de la publication de la bulle, le cardinal Antonelli déclarait à M. le comte de Sartiges, notre ambassadeur à Rome, que le Saint-Père n'avait point l'intention de tenir les princes à l'écart. En se bornant à faire appel à leur concours en termes généraux, la cour de Rome ne voulait, disait-il, qu'obvier aux embarras résultant pour elle de la difficulté de convoquer indistinctement tous les souverains catholiques; et cela surtout à cause de la situation particulière de Victor-Emmanuel : « Croyez-le bien, ajoutait le cardinal Antonelli, et veuillez le répéter à Paris, nous n'avons aucune arrière-pensée, quand nous remplaçons dans la bulle l'invitation directe par l'invitation indirecte. C'est simplement un expédient. » L'ambassadeur de l'Empereur ayant, en dernier lieu, fait observer à Son Eminence qu'elle parlait comme d'une certitude de la présence au Concile des orateurs des puissances, le cardinal répliqua « que l'intérêt des souverains était de prendre part aux

1. Qu'on veuille bien remarquer la date de ces déclarations : 10 juillet 1868; elles sont donc antérieures *de plus d'un an* à la dépêche conforme de M. le prince de la Tour-d'Auvergne, dont il sera question ci-dessous.

2. *Histoire vraie du Concile*, par le cardinal Manning, p. 11.

délibérations de cette assemblée », et il en concluait qu'ils préféreraient le faire plutôt que de s'abstenir[1].

Ce fut donc pour l'évêque d'Orléans une peine profonde que ces déclarations téméraires faites du haut de la tribune et suivies de la réponse si peu rassurante du gouvernement; et ce ne fut pas avec une tristesse moindre qu'il put lire le lendemain même, dans un journal catholique influent, des déclarations analogues et plus graves encore. L'article, ample, éloquent, plein de souffle, mais d'un souffle ménaisien, ressemblait à un manifeste. M. Emile Ollivier avait dit la veille que par l'omission des princes dans la bulle, « la séparation de l'Eglise et de l'Etat était opérée par le Pape lui-même » ; l'auteur de l'article disait simplement, nonobstant les concordats toujours subsistants, qu'elle était opérée en fait, et que la bulle le *constatait :* « L'Eglise et l'Etat sont séparés de fait. » « L'Eglise *constate* qu'ils sont dehors (les princes); » et après une telle et si osée interprétation, il concluait que la porte du Concile devait être fermée aux représentants des puissances temporelles; puis il exposait des vues fatidiques sur ce qui allait advenir dans ce nouvel état des choses. « Il n'y a plus, disait-il, de princes chrétiens. Les princes, aujourd'hui, représentant l'Etat », c'est-à-dire « une chose qui n'est plus dans l'Eglise », ne peuvent pas être admis au Concile. « Quelle place y tiendraient-ils ? » « La rupture » entre l'Eglise et les princes, « est déclarée, l'Eglise s'y plie; cette rupture lui donne le monde à reconstruire, elle s'y met ». La société moderne est dans « le chaos », ou plutôt sur « un cloaque ». Et nous, catholiques, « comme l'Etat est hors de l'Eglise, nous n'avons plus guère de place dans l'Etat ». On peut donc prévoir « des catastrophes qui n'épargneront rien, mais nous avons à notre tête plus que Moïse ». « Ce qui va se passer n'est pas inouï. Noé l'a vu, et le déluge aussi fut une miséricorde de Dieu. » « Les concordats seront détruits », mais « pour rétablir l'unité ». « Il ne s'agit plus

1. *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican,* par M. Emile Ollivier, t. II, pièces justificatives.

d'*alliances*, mais de conquêtes. On entrevoit dans l'avenir une *confédération universelle des peuples, présidée par le Pape;* un peuple saint comme il y eut un saint empire[1]; et cette démocratie fera ce que les monarchies n'ont pas voulu faire[2]. » Il ne se pouvait plus complète contradiction du langage officiel que nous citions tout à l'heure. « Vous le voyez, écrivait M. de Montalembert à l'évêque d'Orléans, en lui signalant ce manifeste, c'est toujours la même méthode, sacrifier le possible à l'impossible. » « J'ai entendu dire tout cela à l'abbé de La Mennais, le jour de Pâques 1827, » lui écrivait un autre de ses amis, le plus modéré de tous, M. Foisset; « ils ont dans la tête un Charlemagne chimérique, qui n'a jamais existé, jamais. »

L'évêque d'Orléans fut douloureusement affecté par ce langage. Le Pape ne *déclarait* pas plus qu'il n'*opérait* la rupture; et certes ni cette *rupture* que le Pape eût consommée en la proclamant, ni les *catastrophes* entrevues par l'auteur de l'article, ne paraissaient à l'évêque choses au-devant desquelles le Concile dût aller, pour un espoir bien incertain, bien illusoire; car la démocratie contemporaine, dont nous voyons aujourd'hui Léon XIII occupé à contenir partout les excès, ne lui semblait pas à la veille d'accomplir *ce que les monarchies n'ont pas voulu faire*; et à ses yeux, cette *confédération universelle des peuples présidée par le Pape* ressemblait beaucoup à un rêve, mais à un rêve dangereux, et donnant un corps aux accusations de ceux qui, pour déconsidérer d'avance le Concile, annonçaient qu'il ne serait qu'un retour au moyen âge. Toutefois, fidèle à sa résolution d'éviter les polémiques, il garda le silence; mais il crut de son devoir d'appeler l'attention du Saint-Père, par une note, grave et forte, sur ce qui était, à son avis, de compromettantes témérités. Et, pour éclairer l'opinion publique, troublée par ces incidents divers, il médita de publier une lettre pastorale qui,

1. Ce saint empire romain, dont M. de Maistre disait qu'il ne fut ni saint, ni empire, ni romain.

2. L'*Univers* du 11 juillet 1868, article signé Louis Veuillot.

sans toucher plus que ne l'avait fait la bulle aux questions irritantes, commenterait purement et simplement la parole du Pape, et présenterait le Concile tel que le chef de l'Eglise le présentait lui-même.

Cet écrit est assurément un de ceux qu'il a le plus travaillés. Cet évêque, qu'on disait si impétueux, parce qu'en effet toutes les fois que c'était le devoir de combattre il était là, savait aussi contenir, quand il le fallait, son ardeur. Dans les premiers jours du mois d'août, il envoyait une épreuve de cette lettre pastorale à un ami en lui disant : « Je ne tiens pas du tout à la publier maintenant. Je puis attendre. » Elle ne paraîtra, en effet, après avoir été travaillée et retravaillée, qu'à la fin d'octobre.

Il se hâtait d'autant moins, qu'il lui semblait bon, avant de dire sa pensée sur ce grand sujet, de connaître à fond celle de ses vénérés collègues, non seulement en France, mais ailleurs encore. Ses collègues éprouvaient le même besoin. Ainsi, dès le mois d'août 1867, l'évêque de Cahors, Mgr Grimardias, entre autres, lui exprimait combien il sentait péniblement le poids de ces lois ombrageuses qui rendent si difficile en France une action commune de l'épiscopat. « Il est certain, lui répondait l'évêque d'Orléans, que notre isolement est un grand malheur et une grande faiblesse ; mais je ne vois presque aucun moyen d'en sortir. Nous pourrions pourtant très convenablement nous entendre un certain nombre d'évêques, entre lesquels la confiance serait plus naturellement établie à l'avance, et pour moi je serais tout prêt à communiquer tous mes travaux préparatoires du Concile à des collègues comme vous, Monseigneur, à charge de retour. » C'est dans cette pensée si naturelle, sous l'empire de ce besoin si légitime, qu'il se décida à faire une course rapide en Belgique et sur les bords du Rhin, afin de conférer avec quelques évêques de ces pays.

Il eut donc, à Malines, le 30 août et le 1er septembre, avec Mgr Dechamps, qui en était alors archevêque, et Mgr Ketteler, évêque de Mayence, quelques entretiens très importants. Le célèbre et savant P. de Buch, jésuite belge,

assista à l'une de ces entrevues. L'évêque d'Orléans poussa de là jusqu'à Aix-la-Chapelle et jusqu'à Cologne, pour y voir « le très bon et très saint archevêque ». Le 4 septembre, au soir, il revint à Paris, et conférait le lendemain avec le sage et prudent M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice. De retour à Orléans, il se remettait à son volume sur les catéchismes, qui parut, comme nous l'avons dit, à la fin de cette année; et à la revision de ses règlements diocésains : il éprouvait « une certaine douceur et le sentiment de la présence de Notre-Seigneur, parmi ce travail presque matériel, mais pastoral. Je sentais, a-t-il écrit, que je faisais son œuvre, que je travaillais pour lui, et qu'il était près de moi. *Beatus ille servus quem invenerit vigilantem.* » Il se reprenait aussi à sa lettre pastorale sur le Concile. Deux actes nouveaux du Pape, qui parurent vers ce temps-là, l'encourageaient puissamment à ce labeur. C'était un appel aux Églises orientales schismatiques, et un autre, non moins tendrement affectueux, à nos frères séparés d'Occident. L'évêque d'Orléans en tressaillit de joie : rien ne répondait plus à ses vœux que ces actes; le Concile se faisait entrevoir de plus en plus dans les documents officiels tel qu'il l'entrevoyait lui-même.

Sur ces entrefaites, une invitation à se rendre auprès du Saint-Père lui fut envoyée de Rome. « Il faut, écrivit-il à un ami, que je parte pour Rome très prochainement. Mgr Franchi, au sortir de l'audience du Pape, vient de me l'écrire, en me disant que ma présence serait en ce moment opportune et très utile, et je le sens moi-même dans une certaine mesure. » Il ne partit point cependant : nous l'avons regretté alors, nous le regrettons encore.

Enfin, la lettre pastorale parut : tout entière à la paix et à la confiance, répondant, sans aucune polémique, à toutes les appréhensions, à tous les ombrages, et présentant le Concile comme l'aurore de temps meilleurs. Qu'est-ce qu'un Concile œcuménique? Quel sera le programme du Concile? Quelles sont les raisons du Concile? Les craintes au sujet du Concile sont-elles fondées? Que doivent faire les Eglises séparées en présence du Concile?

Telles sont les questions traitées dans les soixante pages de cet écrit.

Nous devons en placer sous les yeux de nos lecteurs quelques fragments.

« Il existe donc en ce monde, au-dessus des choses humaines, et toutefois profondément mêlée à elles, une société spirituelle, un empire des âmes : empire d'un ordre à part et divin, plus des cieux que de la terre, et cependant véritable empire ici-bas ; société complète, ayant, comme toute société, son organisation, ses lois, son action, sa vie ; société fondée non de main d'homme, mais par Dieu même, et n'ayant besoin pour exister de la permission de personne ; car elle a une mission comme une origine sacrée, et tient de là tous ses droits essentiels ; n'empiétant pas sur les pouvoirs humains, mais n'*abdiquant pas devant eux ses droits divins;* heureuse de rencontrer leur concours et ne repoussant pas leur alliance, mais *sachant s'en passer ;* ne gênant pas leur mission terrestre, mais *n'entendant point qu'ils gênent la sienne :* société universelle, qui ne connaît point de barrières dans le temps ni dans l'espace ; dépositaire des biens célestes, et chargée de communiquer aux hommes *la vérité évangélique et la sainteté ;* et par cette mission, comme par son origine et cette expansion, tenant dans le monde, civilisé par elle, une place que nulle autre puissance ne remplira jamais. Il y a cette merveille sur la terre... »

Entrant plus avant dans la constitution de cette Eglise, il ajoutait : « Un principe d'unité, et de plus un centre d'unité, cela était dans la nature des choses ; à cette Eglise enseignante, répandue par tout l'univers, il fallait, pour la rallier en un seul corps, un centre, une tête, un chef : à cette nécessité Jésus-Christ n'a pas manqué, et parmi ses apôtres il en choisit un qu'il investit de privilèges spéciaux, à qui il confia, selon sa divine expression, les *clefs du royaume des cieux*, qu'il établit la base, la *pierre* fondamentale de l'édifice, qu'il chargea de *confirmer ses frères dans la foi*, qu'il nomma *le pasteur des brebis*

comme *des agneaux*, c'est-à-dire le pasteur et le chef de tout le troupeau... »

Puis, montrant dans un Concile œcuménique la représentation vivante de cette Eglise, il expliquait pourquoi le Concile s'assemblait : pour porter remède aux maux de l'Eglise et de la société; et faisait voir qu'il ne menaçait rien de ce que les hommes ont le droit d'aimer, rien que l'erreur et le mal.

« Les principes de l'Evangile, s'écriait-il, sont loin d'avoir donné tout ce qu'ils contiennent, et le temps même ne les épuisera jamais, parce qu'ils sont d'une profondeur infinie. Ainsi, bien que les siècles aient tiré du principe chrétien de la charité, de l'égalité et de la fraternité des hommes des conséquences qui ont changé l'ancien monde, toutes les applications sociales de cette belle doctrine sont loin d'être faites; et c'est même, selon moi, la mission propre des sociétés modernes de faire pénétrer de plus en plus ce fécond principe dans les lois et dans les mœurs, et d'en tirer des conséquences politiques, économiques et sociales, qui seront l'honneur de ce siècle, s'il ne sort pas des voies chrétiennes. Et c'est la mission de l'Eglise de *maintenir les principes évangéliques purs de toute interprétation qui les fausse*... »

Il disait encore :

« C'est le grand esprit catholique, on peut en être sûr, et non pas telles ou telles idées particulières qui inspirera les décisions; et quelles que puissent être les opinions spéciales de telle ou telle école, le Concile fera *la vraie lumière* et l'unité... Ses définitions seront la règle de tous les catholiques, et elles ne doivent d'avance inquiéter personne. Encore une fois, elles ne menacent rien de ce qui peut, à bon droit, vous être cher, hommes de ce temps, rien que *l'erreur et l'injustice*, qui sont vos ennemis comme les nôtres.

» On le sait assez, je ne suis pas de ceux qui ferment les yeux et se taisent sur les maux de notre époque et sur les périls des âmes. Mais je ne veux pas répondre en ingrat aux bienfaits de Dieu, et ne pas voir les forces qu'il ménage toujours à son Eglise, et les facilités qu'il donne au

bien dans les temps les plus mauvais... Je plains, je ne maudis pas le temps présent; je ne désespère pas des peuples, mais je ne jette pas non plus l'anathème aux princes : ils ne sont pas tout-puissants; et ils doivent compter eux-mêmes avec bien des difficultés. Je prie pour eux comme le fait l'Eglise : et autant que ma faible voix le peut, je les avertis, et à tous, princes et peuples, je demande *un concours loyal et sincère pour la grande œuvre de l'Eglise...*

» Telle est la profondeur et la fécondité de ses dogmes et la souplesse de sa constitution, qu'elle ne sera jamais dépassée par aucun progrès de la société humaine, et qu'elle peut vivre sous tous les régimes politiques *sans rien altérer de son symbole;* elle tire de son trésor, comme dit Notre-Seigneur, de siècle en siècle et selon les besoins des temps, des choses anciennes et des choses nouvelles, et vous la trouverez toujours prête à s'adapter à toutes les grandes transformations sociales, et à suivre l'humanité dans toutes les phases de son existence...

» On vous dit que le Pape veut rompre avec la société moderne, la condamner, la proscrire, y jeter un trouble profond : et jamais les maux dont vous souffrez, peuples chrétiens, n'ont ému plus douloureusement le chef de l'Eglise, jamais il n'a tiré de son âme des accents plus sympathiques pour vos périls et vos douleurs...

» Il est temps qu'entre l'Eglise et les peuples chrétiens tous les malentendus cessent. L'obscurité, l'incertitude, la confusion, pèsent trop douloureusement sur les âmes sincères, et autorisent trop les calomnies et les hostilités contre l'Eglise. »

L'impression de cet écrit fut profonde; quelques semaines après il était traduit dans toutes les langues. « Je reçois, écrivait l'évêque à un ami, des lettres de remerciement et de félicitation des évêques de toutes les nations, et les traductions se multiplient en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Amérique, en Pologne. Cette lettre répond évidemment au sentiment des âmes. » Ravi,

le Pape lui adressa un de ses brefs les plus affectueux et les plus reconnaissants :

« C'est avec reconnaissance, disait le Saint-Père, que nous avons reçu votre écrit. Il dissipera, c'est notre espérance comme notre désir, les ombrages que l'ignorance et la malignité ont répandus dans les esprits, et il inclinera les cœurs à désirer le remède très efficace du Concile[1]. » (25 novembre 1868.)

Il est donc évident qu'à cette époque, comme dès l'annonce du Concile, comme jusqu'à la veille même de son ouverture, nous le verrons, tous les efforts de l'évêque d'Orléans n'avaient qu'un but : réserver les questions du Concile au Concile, empêcher qu'elles ne fussent agitées prématurément.

Mais avant de poursuivre, revenons sur nos pas, afin de mentionner quelques incidents de cette année 1868 qui méritent de n'être point passés sous silence. Un concours régional, qui coïncidait avec les fêtes de Jeanne d'Arc, devait amener à Orléans, le lendemain, 9 mai, l'Empereur et l'Impératrice. De la gare, Leurs Majestés devaient se rendre à la cathédrale. L'usage est, en pareil cas, de recevoir les souverains, à l'entrée du temple, sous un dais, et après les cérémonies prescrites et la harangue traditionnelle, de les conduire au sanctuaire. Il y avait dans

1. Cette lettre pastorale, dans laquelle l'évêque d'Orléans déclare que *c'est la mission de l'Eglise de maintenir les principes évangéliques purs de toute interprétation qui les fausse*, etc., a été présentée dans un pamphlet comme une tentative de « réconciliation entre la vérité et l'erreur ! » Mais comment donc le Pape, qui le remerciait, comment les nombreux évêques qui le félicitaient, n'ont-ils pas vu cette coupable erreur ? Et où donc l'accusateur la voyait-il ? Dans les dernières paroles que nous citions, et qu'il cite aussi, mais sans citer aucune de celles qui précèdent : « Il est temps qu'entre l'Eglise et les peuples chrétiens, tous les malentendus cessent : l'obscurité, l'incertitude, la confusion, pèsent trop douloureusement sur les âmes sincères. « Quelle preuve ! Et il ajoutait : « *Pas de malentendus*, hélas !... pas d'obscurités, par conséquent, ni d'incertitude pour les âmes *véritablement sinceres*, mais *seulement* pour les âmes *volontairement troublées* des catholiques libéraux. » Cependant l'Encyclique *Immortale Dei*, qui parle aussi de malentendus, avait bien quelque raison d'être.

le public une vive attente de ce que dirait l'évêque d'Orléans; nous croyons que la curiosité n'était pas moins grande autour de l'Empereur; on remarqua même que l'Impératrice, par un mouvement indélibéré, s'était portée d'abord sous le dais un peu en avant de l'Empereur; elle s'en aperçut vite, rougit et fit un pas en arrière. Voici quelques-unes des paroles que l'évêque prononça en cette circonstance :

« ... Dans les grandes détresses de la patrie, Orléans ne fut pas seulement le boulevard, il fut le cœur de la France, et on sentit que dans ce cœur battaient les dernières émotions de la vie nationale. Mais, grâce à Dieu, ce cœur était fort, et bientôt l'indépendance menacée, la liberté, la gloire, la vie, l'avenir, tout fut reconquis.

» Puisque Votre Majesté nous fait l'honneur de nous visiter, qu'elle mette la main sur ce cœur, car il est toujours le même, les Orléanais n'ont pas changé, et Votre Majesté sentira qu'au milieu de la confusion des langues et des choses, il y a toujours là deux battements d'une force indomptable : le patriotisme dont vous êtes entouré, et la religion. Elle sentira ici, plus peut-être qu'en aucune partie de l'Empire, que la France, quand on interroge de près son âme, est et veut être à jamais la nation très chrétienne, et que dans cette double flamme du patriotisme et de la foi fut toujours sa fortune et son honneur depuis Charlemagne.

» Nous demandons à Dieu, Sire, que les inspirations de ce monarque immortel, qui a tant servi la civilisation chrétienne et française, soient celles de Votre Majesté, et vivent à jamais bénies et fidèles dans le cœur du fils aîné de l'Eglise. »

Puis, s'adressant à l'Impératrice : « Vous avez voulu, Madame, prendre votre part à nos solennités, et, cette pensée aussi me touche, le lendemain d'un jour où la religion vous a donné la plus pure joie qui soit ici-bas permise au cœur d'une mère : Votre Majesté vient de voir son fils s'agenouiller et se nourrir pour la première fois du pain de vie à l'autel du Dieu qui aime et bénit cet âge. L'attendrissement de ce spectacle a fait couler de vos yeux de

pieuses larmes. Puisse Votre Majesté n'en connaître jamais d'autres! Puisse-t-elle voir ce jeune prince, son amour et son espérance, croître dans cette piété fière, qui est, comme Bossuet le disait au fils de Louis XIV, *le tout de l'homme* et du prince. Puisse sa première communion demeurer le profond et indestructible souvenir de sa vie! C'est ce que demandait à Dieu pour lui le chef vénéré de l'Eglise lorsque, du haut du trône apostolique, toujours si vaillamment soutenu par nos armes, Pie IX le bénissait au moment même où il recevait pour la première fois la visite de son Dieu.»

Ces paroles furent unanimement applaudies. M. Thiers alla jusqu'à l'enthousiasme : « Monseigneur, au milieu de travaux qui ne me laissent pas de loisir, j'ai pris un moment pour lire dans le *Moniteur* le discours que vous avez prononcé en recevant l'Empereur et l'Impératrice. Ce discours est un chef-d'œuvre de tact, de mesure, de dignité, de véritable fierté et de grand langage. Mignet et moi en avons été transportés. Je vous le dis en courant, et en écoutant un discours à la Chambre. Mais j'aurais manqué au sentiment que j'éprouve si je ne vous avais adressé ces quelques mots. »

Ce fut vers ce temps-là aussi qu'il parvint à fonder le *Français*, pour remplacer l'*Ami de la religion*, qui avait disparu. Plusieurs évêques, notamment Mgr de Grenoble, l'y poussaient vivement. Ce que ses polémiques contre l'impiété lui avaient fait découvrir sur l'organisation, la propagande et les ravages de la presse irréligieuse, le stimulait encore plus. Cette inégalité entre l'attaque et la défense, malgré le courage des champions, trop peu nombreux, hélas! de la presse catholique, le navrait. Déjà il avait essayé de transformer le *Journal des villes et des campagnes*, et il était parvenu à lui redonner un peu de souffle. Mais ce qu'il fallait, c'était un organe nouveau. « Je me suis occupé activement du journal », écrivait-il, le 23 fevrier, à M. Cochin, qui avait pris fort à cœur cette œuvre. La politique, les élections que l'on prévoyait pour l'année suivante, n'étaient pour lui qu'un motif très secondaire. « Plus que amais, écrivait-il encore, le 6 mars, au même M. Cochin,

je voudrais que ce journal se fît. Car tout ce que je découvre chaque jour de la guerre faite à Dieu, à l'Eglise et aux âmes, m'en fait sentir la nécessité. Vous comprenez que c'est là le grand motif de mes efforts et de mes sacrifices. Et c'est aussi le vôtre. » On peut toujours dire de la création d'un journal, *tantæ molis erat !* mais surtout d'un journal catholique. Ce qu'il rencontra de timidités, d'inertie, disons-le, d'inintelligence d'une telle œuvre, auprès quelquefois des meilleurs catholiques, l'attristait ; mais il ne lâchait pas prise. Le 7 mai, M. Cochin lui écrivait : « Récamier travaille au journal avec une énergie admirable. » Le 3 juin : « Je crois vraiment que Récamier et Beslay, ces deux braves cœurs, finiront par mener à bien ce projet de journal, si important mais si difficile, grâce à votre persévérant appui. » Ce persévérant appui avait fini par recueillir des fonds, qui, avec d'autres apports, permirent enfin de commencer. Le 2 août, le premier numéro du *Français* paraissait. « Ce premier numéro, lui écrivait M. Cochin, a bonne figure : variété, animation, ton dégagé. Il faut aider ces jeunes gens vigoureusement. » Le journal était donc fondé, avec la mission spéciale de défendre la religion : quant aux autres journaux catholiques, la consigne à leur égard était « de ne pas attaquer », et de n'accepter de polémiques que celles qui seraient rendues « indispensables. » Deux écrivains de grand mérite, entre autres, se révélèrent dans cette feuille : M. F. Beslay, dont la mort prématurée a laissé parmi nous un si grand deuil et un si grand vide ; et M. P. Thureau-Dangin, écrivain d'élite, qu'attendent nos académies [1].

Vers la fin de cette année, 1868, mourait un illustre ami et diocésain de l'évêque d'Orléans, M. Berryer. On pour-

1. Il avait déjà fondé pour son diocèse, en l'année 1863, les *Annales religieuses de la ville et du diocèse d'Orléans;* une des premières de ces feuilles diocésaines si utiles que depuis presque tous les évêques en ont créé. Dirigées par un prêtre de mérite, M. l'abbé Gélot, les *Annales orléanaises* comptent déjà vingt-deux ans d'existence, et la collection de ces vingt-deux volumes est un recueil inappréciable pour l'histoire de l'Eglise d'Orléans.

rait signaler plus d'une analogie entre le grand évêque et le grand orateur : athlètes de même taille, et souvent des mêmes luttes. En politique mêmes aspirations. Berryer n'avait pas été seulement le champion de la monarchie, il avait défendu la liberté de l'Eglise, la liberté des ordres religieux, le Pape, l'évêque d'Orléans lui-même. Plus d'une fois à Augerville, il avait reçu l'évêque sous son toit; plus d'une fois il était venu à Orléans le visiter. Sa mort avait encore illuminé sa vie. Un ami du saint père de Ravignan avait consolé ses derniers moments; avant de mourir, il avait poussé dans une lettre à son roi ce cri dont la France tressaillit. L'évêque d'Orléans ne manqua pas de se rendre auprès de lui pendant sa dernière maladie; et de Paris encore, comme cette maladie prenait de plus en plus un cours fâcheux, il envoya un vicaire général lui porter un nouvel hommage, dont M. Berryer se montra profondément touché; le mourant put y répondre, avec un sourire aimable, et des paroles qui exprimaient toute sa gratitude; et ainsi les derniers mots que Berryer prononça furent pour l'évêque d'Orléans : quelques instants après, il perdit connaissance. Dans l'hommage pieux et l'admiration pour un grand serviteur de la France, sur le terrain commun de l'amour du pays, les hommes de toutes les opinions se rencontrèrent; on lui fit dans ce petit village d'Augerville des funérailles comme à un roi. L'évêque d'Orléans regarda comme un devoir de s'y trouver, et célébra le service funèbre, menant là en quelque sorte le deuil de l'éloquence et de l'honneur. Parlerait-il sur la tombe? Il y était résolu; un regrettable malentendu l'empêcha de prononcer le discours qu'il avait préparé; mais les journaux le publièrent et la France le lut.

« ... Je laisse, disait l'éloquent évêque, je laisse aux amis, aux compagnons, aux rivaux de gloire, aux adversaires même, la consolation de redire ce que fut cette grande et riche nature, cette haute intelligence; la noblesse, la générosité de ce cœur; cette incomparable éloquence; cette âme si étrangère à l'envie, si prompte à l'admiration, si tendre à l'amitié, et aussi l'honneur de

cette longue carrière, mêlée depuis plus d'un demi-siècle à tous les plus grands débats de notre époque orageuse ; quel fut cet homme enfin, athlète si puissant des luttes de la parole, si secourable aux accusés, si fidèle aux vaincus, et qui ne sut être jamais le courtisan que de l'exil et du malheur...

» ... Quel nom il laissera parmi nous! Sa place est fixée à jamais à côté des princes de la parole humaine, de ces grands et rares orateurs de la tribune et du barreau dont le souvenir reste immortel ; et pour moi, je ne puis me défendre, même en ce moment, de le revoir dans les triomphes de sa pathétique éloquence, oublier l'éclair, les foudres et les tendresses de sa parole lorsque, même vaincu par le vote, il arrachait à une grande assemblée des cris d'admiration et des pleurs ; je l'ai vu.

» Mais non, laissons ces souvenirs de gloire. O mon excellent et illustre ami, je ne veux plus rien voir en vous, comme le disait autrefois Bossuet à Condé, de ce que la mort efface. Vous resterez dans ma mémoire tel que vous fûtes sous la main de Dieu, pendant ces quinze jours où l'on vous vit face à face avec la mort, et où devant la claire vue de l'éternité, oubliant tout, la tribune, la gloire, les applaudissements, pas un écho ne s'en est retrouvé, ni dans votre âme, ni sur vos lèvres...

» ... La foi chrétienne en ce siècle où les colonnes elles-mêmes sont tombées, n'avait jamais défailli en lui... Combien de fois, devant les juges, comment pourrais-je l'oublier? et dans nos plus solennels débats politiques, cette voix puissante a retenti pour toutes les causes chères à la religion. Eh bien, ô mon ami, l'Eglise n'est pas ingrate, et elle vous remercie par ma bouche, elle vous bénit dans votre cercueil...

» ... Sa tombe, déjà préparée près de cette petite église, perpétuera le souvenir de cette journée, où bien des dissentiments furent oubliés devant une belle âme, où le deuil d'une famille devint le deuil d'un pays. Cet humble monument marque la place où les humbles habitants de ce hameau aimaient à voir ce noble vieillard découvrir sa tête blanchie, et incliner son front, son talent,

son passé, sa gloire devant cette Eglise catholique, si faible et si forte, victorieuse du temps et de la mort, qui change les doutes en certitude, les fautes en repentir, les douleurs en espérances, et qui, devant les froides pierres de la tombe, s'écrie : *Elevamini portæ æternales!* Ouvrez-vous, portes éternelles[1]. »

La réserve, un langage entièrement pacifique, l'expression de la seule confiance, aucune polémique directe entre catholiques, le silence sur toutes les questions qui les divisaient, telle fut, après sa seconde lettre sur le Concile, encore plus qu'avant, l'attitude bien résolue de l'évêque d'Orléans, le seul contrepoids à opposer, selon lui, aux exagérations des ennemis de l'Eglise comme de ses trop ardents amis. Un seul homme blâmait cette tactique, M. de Montalembert, qui, plus souffrant que jamais, était toujours plein d'ardeur, et dont l'âme flambait encore comme un brasier sur de la cendre. Ce grand soldat, qui n'avait réussi autrefois à créer de puissants courants d'opinion que par les luttes incessantes de la presse et de la tribune, ne pouvait s'accommoder de cette tactique prudente, et annonçait à ses amis que ceux qui parlaient fort et qui parlaient seuls finiraient par l'emporter. « Quoi! écrivait-il à l'évêque d'Orléans, nous condamner tous à ne rien faire, à ne rien dire, à ne pas même respirer ou soupirer librement jusqu'au futur Concile! Cela me paraît d'abord *insensé*, et ensuite parfaitement *impossible.* »

L'évêque tint bon dans son système de silencieuse expectative, et, tout en prêtant une oreille attentive aux bruits de la presse, il se replongea exclusivement dans ses habituels travaux, et, dès le 8 janvier de l'année 1869, il publiait un éloquent écrit contre une œuvre qui n'en était alors qu'à ses débuts, mais qui aujourd'hui enlace la

1. Ce discours se trouve dans les *Œuvres choisies*, 2e série, *Œuvres oratoires*. Nous savons que, dans des lycées de Paris, des professeurs de rhétorique enthousiasmèrent leurs élèves en le leur lisant.

France entière sous son réseau, la *Ligue* dite *de l'enseignement*. A la suite d'un de ses vénérables collègues, Mgr l'évêque de Metz, il avait signalé, nous l'avons dit, cette ligue à la vigilance de l'épiscopat et à la clairvoyance des pères de famille, dans un de ses écrits contre les entreprises de M. Duruy. Mais voici que tout à coup il apprend qu'il est question de l'établir dans sa propre ville épiscopale. Menacé chez lui-même par cette œuvre, non d'enseignement mais d'impiété, il l'étudia alors plus à fond et la dévoila avec encore plus d'énergie[1]. Son nom n'était qu'un masque pour cacher son but. L'enseignement, c'était le masque ; le but, c'était l'irréligion, l'antichristianisme. Comme toujours, on trouva qu'il était importun et qu'il exagérait : les faits n'ont, hélas, que trop justifié son zèle et sa perspicacité. « Messieurs, disait-il en terminant, je n'ai certainement aucune envie de faire la guerre à qui que ce soit à Orléans. Il m'est très dur d'interrompre de chers et pacifiques travaux pour repousser de telles attaques. Mais quand on vient frapper à la porte de mon bercail, si on s'imagine que je ne crierai pas, on se trompe[1]. »

Ces chers et pacifiques travaux, c'étaient ses travaux diocésains, que les préoccupations générales ne lui faisaient jamais perdre de vue. C'est ainsi que l'année précédente, 1868, à travers sa grande polémique sur l'éducation des femmes, faisant suite à sa grande polémique pour le Saint-Père, il avait donné son volume et ses lettres pastorales sur le catéchisme. On le vit, au commencement de cette année 1869, publier successivement quatre nouveaux écrits : un important mandement sur l'observation du dimanche[2] ; puis, deux grandes lettres dont nous avons déjà dit un mot, sur le ministère pastoral à l'égard des hommes (10 mars), et sur la vie commune dans le clergé séculier (19 mars) ; une autre enfin (29 mars), sur les noces d'or de Pie IX, qui furent célébrées avec

1. *Lettre aux curés du diocèse d'Orléans sur une ligue dite de l'enseignement. — Nouvelles Œuvres choisies*, t. II.
2. Ce mandement développé deviendra, nous le verrons, un volume.

éclat à Orléans[1]. Voilà, encore une fois, ce que faisait cet évêque qu'on a voulu représenter comme tout occupé de manœuvres et d'intrigues.

Mais, sans qu'il y fût pour rien et sans qu'il y pût absolument rien, la controverse qu'il redoutait s'engageait loin de lui, ardente et passionnée : dès la fin de septembre 1868, le feu avait été ouvert par douze articles de la *Gazette d'Augsbourg;* au commencement de 1869 avaient été lancés en Allemagne plusieurs opuscules ; en mars 1869, la *Gazette d'Augsbourg* avait publié cinq autres articles excessivement violents ; d'autres publications, pires encore, s'annonçaient tout haut.

Tout cela était déjà fort grave; mais voici qui l'était encore plus. Le 6 février 1869 un document d'une importance exceptionnelle était publié par la grande revue romaine, la *Civiltà cattolica,* et reproduit aussitôt par l'*Univers*. Ce manifeste occupa bientôt toute la presse, et même, nous le verrons, toutes les chancelleries de l'Europe. Il y était dit que le Concile serait très court : qu'il n'y aurait point de discussions; qu'on y définirait, et par acclamation, l'infaillibilité du Pape, et aussi l'Assomption de la sainte Vierge...; qu'on y confirmerait toutes les thèses du *Syllabus*, etc. Mgr Dupanloup ne fut pas le seul évêque en France que cette publication étonna. L'infaillibilité, c'était sa croyance personnelle; mais dans combien d'esprits les vieux ombrages ne pouvaient-ils pas renaître! Ils renaissaient déjà en Allemagne! Le *Syllabus*, il l'avait certes assez intrépidement défendu : mais au milieu de quelle tempête! Et pouvait-il oublier cette déclaration officielle d'antagonisme entre ce document et la constitution de l'empire français, faite par le gouvernement même qui était à Rome le dernier rempart du pouvoir temporel, et les récentes déclarations du même gouvernement à la tribune? Des annonces aussi intempestives n'étaient-elles pas de nature à jeter un grand trouble dans les esprits, et à mettre en défiance, bien inutilement, les gouvernements ? Le manifeste publié par la *Civiltà* et l'*Uni-*

1. Voy. les *Annales orléanaises*, année 1869.

vers, l'émut donc beaucoup. De leur côté, plusieurs de ses collègues lui en exprimèrent leur surprise. Qui donc, en effet, avait le droit de publier ces choses, et d'assigner au Concile un but que le Pape n'avait pas indiqué ? Comment de simples écrivains pouvaient-ils ainsi prendre sur eux de faire en quelque sorte d'avance le Concile ? Les commissions romaines délibéraient sous le sceau du plus rigoureux secret : qui leur avait livré ce secret ? Pour apaiser l'ardente polémique déjà soulevée, et qu'un tel manifeste ne pouvait qu'attiser encore, l'évêque d'Orléans crut nécessaire de faire dire ces choses dans deux articles qui furent publiés par le *Français*, numéros des 18 et 19 mars.

On ne se trompa pas sur l'origine de ces articles, et ils n'en firent qu'une plus profonde sensation. Un des personnages les plus éminents de Rome en écrivit à l'évêque d'Orléans. En outre, un des prêtres français choisis, sur l'indication même de Mgr Dupanloup, pour participer, à Rome, au travail des commissions, lui adressa à cette occasion une longue lettre dont il ne pouvait pas ne pas être frappé ; en voici quelques extraits :

« Rome, 4 avril 1869. Monseigneur, depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, la situation s'est bien améliorée, et à tous égards. La *Civiltà* a fait *une faute énorme*, qui a produit d'excellents résultats. Les réclamations sont venues de tous les côtés, et les deux articles du *Français*, très lus, très remarqués, et très bien faits, ont achevé le coup. *Hanno male fatto*, me disait le cardinal B., qui n'est pourtant pas un esprit bien libéral : et ce mot résume l'opinion de la grande majorité. Quant au Pape lui-même, on le dit mécontent... Quoi qu'il en soit, la portée de cet incident est très grande, parce qu'il a prouvé clairement le peu de chance que l'on aurait de réussir si l'on voulait pousser les choses à l'extrême... Aussi je remarque que plus nous allons ici, plus l'on incline dans le sens de la modération : résultat qui ne pouvait manquer d'arriver, car les vraies difficultés n'apparaissent qu'au moment où il s'agit de renfermer les doctrines sous des formules nettes et précises. Du reste, je dois dire à Votre Grandeur que je

suis bien content de la plupart des théologiens romains ; à côté d'une instruction solide, ils ont de la mesure. Ce n'est pas de leur côté que nous viendront les difficultés, s'il y en a. Ce qui est à craindre, c'est l'école représentée en France par NN. SS. les évêques (ici plusieurs noms d'évêques), pour ne pas nommer d'autres personnages. Mais ou je me trompe fort ou de pareilles idées ne trouveront pas grande faveur au Concile. Ma confiance augmente à mesure que je vois de plus près les hommes et les choses. Ainsi par exemple, l'idée de définir l'infaillibilité du Pape ne fait nullement son chemin, et si, comme on l'assure, quelques évêques de France sont décidés à la mettre en avant, je doute fort qu'ils rencontrent beaucoup de partisans. Je tiens de source certaine que l'archevêque de Vienne est très opposé à toute définition de ce genre, et le sentiment de Mgr Rauscher sera d'un grand poids pour les évêques allemands. Le cardinal archevêque de Séville est du même avis... Quant au Syllabus,... chacune de ses propositions doit être expliquée dans le sens des documents auxquels elle se réfère. Voilà ce que j'entends dire de tous les côtés. Bien loin de prétendre qu'il n'y a pas lieu à plus amples interprétations, on convient que cette pièce a grandement besoin d'être interprétée ; et je dois ajouter que les meilleurs esprits continuent à apprécier l'immense service que Votre Grandeur nous a rendu en coupant court à une foule de malentendus et de divagations. On dirait en vérité que les idées de sagesse et de modération ont gagné sur toute la ligne... »

La *faute* commise porta ses fruits. « L'adresse des laïques de Coblentz (juin ou juillet) augmenta l'agitation, et l'adresse simultanée de Bonn à l'archevêque de Cologne la porta au comble. » Une seconde fois (9 avril), la question du Concile vint au Corps législatif français, et de nouveau le gouvernement, tout en promettant la liberté aux évêques, réserva la sienne ; réserve qui pouvait renfermer un inconnu menaçant. Au fond, le gouvernement disait ceci à l'Eglise : « Faites ce que vous voudrez, nous verrons après. » D'un autre côté, le prince de Hohenlohe, ministre de Bavière, invita les cabinets européens à une

entente en vue des périls que le Concile allait faire courir, selon lui, aux idées modernes et aux droits des Etats; il appuyait ses craintes sur le manifeste de la *Civiltà* et sur le fait de la création à Rome d'une commission spéciale dont le titre indiquait le dessein de s'occuper des affaires politico-religieuses et des questions mixtes, et il proposait d'adresser à Rome une protestation anticipée. Les cabinets refusèrent de protester avant, mais en se réservant tous d'agir après. Le cabinet français se contenta d'un simple accusé de réception, ajournant à plus tard sa réponse. Cela se passait vers le mois de mai.

Sans avoir « des transes effarées », l'évêque d'Orléans n'était pas sans inquiétudes sur ces dispositions menaçantes des gouvernements; il pouvait évidemment surgir de ce côté des périls qui commandaient, pensait-il, une grande prudence. Cependant il poursuivait paisiblement, au milieu de tant d'autres occupations, ses travaux préparatoires au Concile et résumait sous forme de *postulata* certaines idées qu'il se proposait de soumettre, s'il y avait lieu, et de concert avec ses collègues, à la future assemblée.

De plus, il était tout occupé de Jeanne d'Arc et de la pensée de solliciter pour la libératrice d'Orléans et de la France le plus grand honneur qui puisse être décerné ici-bas à une créature humaine, l'honneur de la canonisation. Dans ce but, il se décida à prêcher une seconde fois, principalement à ce point de vue, le panégyrique de l'héroïne, et convoqua à cette occasion les évêques de tous les pays par où Jeanne d'Arc avait passé. Nous raconterons plus tard et plus opportunément les détails et les résultats de cette entrevue. Nous remarquerons simplement ici, en ce qui touche le Concile, que dans cette réunion de quatorze évêques, si peu de temps avant que l'assemblée œcuménique ne s'ouvrît [1], de la définition de l'infaillibilité il ne fut en rien question.

Mais la silencieuse expectative que recommandait l'évêque d'Orléans ne fut pas imitée par tous ses collègues. Vers la fin du mois de mai, un prélat belge considérable,

1. C'est par inadvertance, sans doute, que l'historien de Mgr Pie antidate ce fait et le place en mai 1868.

Mgr Dechamps, nommé depuis peu archevêque de Malines, souleva de nouveau, dans une lettre pastorale, la question de l'infaillibilité et de sa définition. Cet écrit « eut, dit son historien, un retentissement immense ». Immédiatement de vifs écrits polémiques en sens contraire furent publiés en Allemagne sous la signature de Janus. Ce que l'évêque d'Orléans avait prévu se réalisait donc : deux grands courants d'opinion menaçaient de s'entrechoquer dans l'Eglise; ces questions couraient risque de diviser l'épiscopat et les catholiques. De vénérables évêques lui exprimaient les mêmes craintes. Le 9 juillet, le cardinal-archevêque de Chambéry, à qui son grand âge ne laissait pas l'espoir de pouvoir se rendre à Rome, lui écrivait : « Monseigneur, je prie tous les jours pour le Concile et je demande à Dieu le don de sagesse pour ceux qui auront le bonheur d'y assister. Je crains les indiscrétions de quelques zélateurs exagérés. Ils conseillent de définir l'infaillibilité, de proclamer le *Syllabus*... Qu'arrivera-t-il? On blessera l'Empereur, et il retirera ses troupes de Rome, et les Italiens y entreront de suite et n'en sortiront pas de sitôt. » De Paris, où il se trouvait alors, Mgr Ginouilhac, évêque de Grenoble, lui écrivait le 2 août : « On m'assure qu'il se prépare des décrets sur les articles organiques des concordats de France, de Bavière, etc. Avec ce que nous savons déjà, il y a lieu de conclure que tout cela sera pris pour une déclaration de guerre à la société civile. Il est vrai, le Père P. est très rassurant : Il y aura un soulèvement général des puissances contre l'Eglise; mais les catholiques, excités par le dernier Concile, se redresseront contre elles et réagiront puissamment, et des jours heureux se lèveront pour l'Eglise.

» N'est-ce pas, Monseigneur, que tout cela est merveilleusement imaginé, et que ces luttes et ces espérances sont de nature à faire sur des esprits sérieux et politiques une excellente impression? »

Ainsi donc les périls, les conflits, que certaines questions pouvaient soulever, tous les voyaient, mais les uns non sans les craintes les plus graves, les autres avec des espérances.

L'évêque d'Orléans était de ceux dont les inquiétudes allaient croissant; cependant, fidèle au système qu'il avait adopté, il gardait le silence. Mais les évêques d'Allemagne, effrayés, ne crurent pas pouvoir se taire plus longtemps, et ils résolurent de se réunir à Fulda, afin d'examiner de concert ce que les circonstances commanderaient de faire. L'évêque d'Orléans apprit cette nouvelle comme il se disposait à partir lui-même pour Einsiedeln, afin de chercher là, selon sa coutume, à cette heure solennelle, le repos, la lumière, l'inspiration. Autant il déplorait le bruit des controverses publiques avant le Concile, autant, nous l'avons déjà dit, il était désireux de communiquer ses pensées à ses collègues et de connaître les leurs. Il rédigea donc et fit traduire en allemand, non un écrit destiné à la publicité, mais une courte Note dans laquelle il avait résumé son opinion sur les définitions annoncées, et cette Note, il la fit parvenir à l'assemblée de Fulda[1]. Et il résolut, avant de se rendre à Einsiedeln, de décliner un peu vers l'Allemagne pour y voir quelques évêques encore, et s'y renseigner plus à fond sur l'état des esprits en ce pays, où l'agitation lui paraissait particulièrement redoutable. Il se souvenait des commencements du protestantisme, et répétait souvent : « Comme on s'y est alors trompé ! Querelle de moines, disait-on, tempête dans un verre d'eau !... »

Il se rendit d'abord à Cologne pour y conférer de nouveau avec le vénérable archevêque; il espérait y trouver l'évêque de Trèves, qui ne vint pas; de Cologne il alla à Coblentz. Il s'enquérait en particulier des dispositions des protestants à l'approche du Concile. Car il s'était tout d'abord flatté de l'espoir que ce Concile pourrait être le point de départ d'un grand retour à l'Eglise des communions séparées. Les paroles suivantes qu'il écrivait alors montrent bien la charité qui remplissait son âme et qui

1. La même Note, plus tard, fut traduite aussi en anglais et en espagnol. Nous pensons que si l'éminent auteur de l'*Histoire vraie du Concile du Vatican* l'avait eue sous les yeux, il ne l'eût pas appelée *un factum*. En tout cas, ce n'est pas cette Note *secrète* qui passionna la controverse depuis si longtemps soulevée.

jaillira à flots dans la lettre pastorale dont nous allons bientôt parler, et que déjà il méditait :

« ... Les protestants nous estiment : pourquoi les repousser par des injures, au lieu de les attirer par des vertus, et de les éclairer par des raisons?... Ils vivent en paix avec les catholiques : n'est-ce pas un meilleur état?... Où l'on s'estime, on s'aime, on se respecte, comme étant sincères. Pourquoi ne pas s'en remettre à Dieu pour la question de bonne foi?... Alors on discute paisiblement, sérieusement, tandis que l'état de guerre éloigne à tout jamais... »

Ces sentiments, à l'égard de nos frères séparés, étaient habituels chez l'évêque d'Orléans ; et c'est ce qui explique l'attrait qu'il leur inspirait, dès qu'il pouvait entrer en rapport avec eux, et les nombreuses conquêtes que, pendant tout le cours de sa vie, il a opérées parmi eux ; mais l'approche du Concile faisait en quelque sorte déborder ces sentiments dans son cœur.

A Hernshein, où plus d'une fois il était allé visiter la noble famille qui habitait ce vieux château, il se rencontra avec un ami de cette famille, Dœllinger, le savant professeur que l'Allemagne catholique entourait alors de tous ses respects. On a appelé cela « sa fameuse entrevue avec Dœllinger ». Pourquoi plus fameuse que ses entrevues avec les évêques et avec d'autres docteurs? avec le R. P. Dalgainrs, quelques jours après, à Einsiedeln? avec Mgr Dechamps et Mgr Ketteler l'année précédente à Malines? avec les quatorze évêques réunis à Orléans pour les fêtes de Jeanne d'Arc, le 8 mai 1869? avec Mgr Ginouilhac, Mgr Magnin et Mgr Mermillod, le 15 juin de cette même année, à Menthon, le jour de la fête de la Saint-Bernard? Ces hommes-là sont-ils des hommes suspects? Les insinuations nuageuses et malveillantes doivent s'évanouir devant l'histoire.

De Hernshein il se rendit, par Bâle et Zurich, à Einsiedeln. Il y arriva le jour de la fête de la Nativité, le 8 septembre. Pendant ce rapide voyage, il avait entendu, c'est son expression, « des cris d'effroi ». Mais Einsiedeln lui fut une douceur et une paix ; l'accent de la prière, le « cri des âmes », qu'il y retrouva comme toujours, comme

toujours le ravit. Il passa là quelques jours dans une profonde retraite, cherchant pour son âme la grâce de Dieu. Un moment décisif s'approchait dans l'histoire de sa vie, de l'Eglise, de son siècle, et il convenait bien d'être là en méditation et en prière à un évêque qui doit toujours vivre entre Dieu et la foule, baissant le front devant Dieu, levant la tête et étendant les bras sur le peuple. Et que les forces d'en haut lui étaient nécessaires pour être un instrument utile aux mains de Dieu, prêt à agir pour lui et comme lui, *suaviter in modo, fortiter in re!* Tout homme ayant souci de la vérité et de la société aurait dû prier pour lui en ce moment et pour ses collègues.

Il reçut là de Fulda des nouvelles qui le comblèrent de joie; les évêques allemands avaient accompli deux grands actes : 1° ils avaient publié une lettre qui fit dans toute l'Allemagne une profonde sensation. Il n'y eut qu'une voix pour admirer l'élévation, la modération, la sagesse épiscopale, l'accent chrétien de leur langage; 2° ils avaient adressé un Mémoire secret au Pape, dans lequel ils s'expliquaient sur le projet de définition dogmatique de l'infaillibilité personnelle du Pape, et déclaraient unanimement que, dans l'état actuel des esprits, une telle définition leur paraissait tout à fait inopportune, et qu'ils considéraient comme un malheur qu'une question si délicate et si pleine d'orages fût portée au futur Concile œcuménique.

Mais au retour, en traversant Paris, Mgr Dupanloup retrouvait la polémique. Depuis quelque temps déjà un pieux et savant prélat, Mgr Maret, alors évêque de Sura, travaillait ces matières, et avait préparé un grand ouvrage théologique sur la question du Pape. L'évêque d'Orléans savait que Mgr Maret s'occupait de cet ouvrage; mais il souhaitait qu'il ne parût pas avant le Concile et avant l'introduction définitive de la question, si la question devait être introduite. Mgr Maret, au contraire, devancé par d'autres évêques, et pour des motifs qu'il exposait au Saint-Père en lui adressant cet écrit, avait cru devoir le publier. Cette publication parut à l'évêque d'Orléans, le mot est de lui-même, une calamité. Il s'ensuivit pendant tout le mois de septembre une très vive polémique. L'*Univers*,

tout de suite, attaqua l'ouvrage. Bientôt après Mgr Pie, dans une homélie à son clergé, et deux autres évêques, Mgr de Montauban et Mgr de Rhodez, se séparèrent publiquement de leur collègue. « Ah ! écrivait l'évêque d'Orléans, sous l'œil de Dieu, devant ces spectacles, je m'étais fait un idéal d'un Concile de charité, de zèle, d'amour, et voilà que tout à coup en apparaît un de tristes querelles[1] ! »

Les retraites pastorales qu'il présida et le synode diocésain qui les suivit, lui donnèrent de réelles consolations. Pas un écho de ces controverses ne pénétrait là : le clergé orléanais, avec son évêque, n'était occupé que d'une seule chose, sa propre sanctification pour le salut des âmes.

Un soir, pendant une de ces retraites, comme d'Orléans, où il se rendait chaque matin, il revenait à La Chapelle, il trouva sur son bureau une lettre qu'il nous fit passer immédiatement, avec ces mots : « M'en parler sur-le-champ. » Nous ouvrîmes le pli, et à mesure que nous lisions, nous poussions des cris. C'était une lettre qu'un religieux, le P. Hyacinthe, avait envoyée au *Français*, pour qu'il la publiât; mais le rédacteur en chef de ce journal, justement effrayé, s'était empressé de la communiquer à l'évêque. « Monseigneur, dîmes-nous, après avoir pris connaissance du document, c'est une rupture avec l'Eglise; laissez-nous aller à Paris faire les derniers efforts pour que cela ne paraisse pas. — Je voulais vous le demander, nous répondit-il ; vous en avez l'inspiration ; partez. » Le lendemain à huit heures du matin, nous étions chez le P. Hyacinthe; il était trop tard; la fatale lettre avait paru la veille au soir, dans le *Temps* et dans les *Débats*, et le pauvre religieux nous recevait en habits laïques! Tous les efforts de la plus tendre affection furent superflus, et, bien que ses derniers mots eussent été : « Ne craignez rien, il n'y a aucune idée rationaliste, ni aucune idée protestante dans ma tête », nous avions trop bien vu que la vraie notion de l'Eglise

1. « Lui de moins, il y aurait eu des discussions *plus ou moins vives*, mais... pas d'attaques entre les évêques... » On voit ce qu'il en est.

avait péri dans son esprit, qu'il n'était plus catholique!

L'évêque d'Orléans fut plus attristé que surpris; au mois de juillet précédent, comme il passait par la Roche-en-Breny, revenant de Menthon, M. de Montalembert lui avait dit : « Tâchez donc de voir à Paris le P. Hyacinthe: il va à l'abîme. » Du reste, jamais il n'avait pu le goûter sans réserve. Lorsque celui-ci avait été nommé conférencier à Notre-Dame, avant de monter dans sa chaire il était venu à Orléans, et pendant une promenade à La Chapelle, sur les bords de la Loire, ils causèrent. « Il y a bien du vague dans cet esprit-là, » dit l'évêque après cette conversation. Il voulut l'entendre à Notre-Dame, et au sortir de la conférence, il dit : « Il a un beau talent oratoire; mais le P. Lacordaire et le P. de Ravignan ne sont pas remplacés par lui : ceux-là étaient des colonnes. » Par des écarts de langage il s'était attiré des attaques violentes, et de la part de ses supérieurs des avertissements sévères. Sa tête fermentait silencieusement : elle éclata.

L'évêque d'Orléans crut nécessaire d'avertir au plus vite le malheureux révolté, et il le fit par une lettre qu'il jugea utile de rendre publique. « Comment n'avez-vous pas senti, lui disait-il, quelle injure vous faisiez à l'Eglise votre mère par ces prévoyances accusatrices? Et quelle injure à Jésus-Christ en vous plaçant, comme vous le faites, seul en face de lui, au mépris de son Eglise?... Allez vous jeter aux pieds du Saint-Père; ses bras vous seront ouverts, et, en vous pressant sur son cœur paternel, il vous rendra la paix de votre conscience et l'honneur de votre vie. » Mais ni ces conseils, donnés avec autorité, non avec dureté, ni la voix plus émue et plus tendre de M. de Montalembert, ni les supplications affectueuses de Mgr Thomas, alors évêque de la Rochelle, ne purent rien. Ah! Dieu un jour nous le ramène! car nous voulons espérer encore que ce prêtre, qui aurait pu être dans l'Eglise un ouvrier utile, un astre brillant et pur, ne voudra pas obstinément toujours déchirer le sein de sa mère, pour s'évanouir, après n'avoir été en fin de compte, triste destinée! qu'un météore fumeux et éphémère.

Ce malheureux événement aviva la polémique.

Ce fut quelques jours après que l'évêque d'Orléans se décida à un acte bien simple, dont la passion ignorante et malveillante tira contre lui des accusations incroyables : il alla faire une visite à l'Empereur[1]. Comment fut-il amené à cette démarche? Tout naturellement. Il y avait dans le ministère un homme qui avait été disciple de Mgr Dupanloup à l'académie de Saint-Hyacinthe, et qui était resté son ami, M. Alfred Leroux, ancien vice-président du Corps législatif, alors ministre de l'Agriculture et du Commerce. Depuis longtemps, M. Leroux disait à l'évêque d'Orléans : « Vous devriez voir l'Empereur. Si vous voulez l'encourager dans les dispositions meilleures qu'il témoigne pour les catholiques, et dont il a donné des preuves en intervenant à Mentana, en faisant prononcer le mot *jamais* par M. Rouher, en se séparant de M. Duruy, montrez-lui, par un acte de courtoisie, que vous n'êtes pas son ennemi. Rendez-lui à Saint-Cloud la visite qu'il vous a faite à Orléans. » M. Leroux ajoutait que, en ce moment plus que jamais, il lui semblait utile de ménager l'Empereur, à la veille de l'ouverture de l'assemblée œcuménique, dont nos troupes à Rome auraient à protéger la liberté et où l'Empereur semblait disposé à se faire représenter; le nom de M. Baroche, comme ambassadeur extraordinaire, était déjà prononcé. Mgr Dupanloup pouvait penser en outre qu'il n'était pas sans utilité de pénétrer peut-être dans un entretien habile ce politique impénétrable.

Ces raisons étaient sérieuses; du moment que l'intérêt de l'Eglise était invoqué, Mgr Dupanloup n'hésita pas. Faire une visite au souverain était un acte qu'on ne peut pas blâmer en soi, et que lui-même, malgré l'absolue indépendance de son caractère, avait fait plusieurs fois depuis 1851. Il fut donc reçu à Saint-Cloud, le 3 octobre. Le sphinx laissa-t-il échapper son secret? L'évêque, après cet entretien, put-il dire : « *J'ai voulu voir, j'ai vu...* »?

Pendant ce temps-là la controverse grandissait. Elle se poursuivait entre les évêques, elle continuait plus vive et

1. Mgr Pie avait fait de même quelque temps auparavant.

plus ardente dans la presse. Au commencement d'octobre, un archevêque anglais, d'un grand renom, Mgr Manning, publia un mandement qui fut immédiatement traduit et inséré dans l'*Univers;* cet écrit, grâce à une expression équivoque et à une traduction fautive, impressionna péniblement l'évêque d'Orléans. Mgr Manning, en déclarant le Pape personnellement infaillible, s'était servi de l'expression *apart from, séparément* des évêques; ce qui pouvait, au pied de la lettre, s'entendre de deux façons : sans les évêques, sans leur concours direct, ou bien contre les évêques, en opposition possible avec les évêques, et c'était dans ce dernier sens que le journal français avait traduit. Mgr Manning expliqua plus tard, dans une lettre à l'évêque d'Orléans, son expression et sa pensée; mais enfin la traduction était là, non démentie, et cette façon d'entendre l'infaillibilité, qui n'eût pas manqué de susciter de vives discussions au Concile, inquiétait Mgr Dupanloup[1].

En France, quelques évêques parlèrent aussi, les uns dans le sens des définitions et des condamnations annoncées; d'autres, pour leur répondre, dans le sens contraire et au point de vue d'un grand accord de l'Eglise et des sociétés. L'évêque d'Orléans se taisait toujours.

« Pour être infaillibles, avait écrit Mgr Plantier, les décrets des Conciles généraux n'ont pas besoin d'être préparés par une discussion; il n'en coûte pas plus à l'Esprit-Saint de préserver l'Eglise d'erreur dans le feu d'une acclamation que dans les conclusions d'un débat. » « Ce qu'on a dit, reprenait Mgr Darboy, de l'entraînement avec lequel certain dogme serait voté d'acclamation par la majorité des évêques, étouffant ainsi la liberté de leurs collègues dont la conscience ne se trouverait pas tout de suite pénétrée des mêmes lumières irrésistibles, mérite à peine qu'on s'y arrête pour le réfuter. Le bon sens et l'histoire protestent contre ces insinuations mal venues et

1. Elle troubla aussi beaucoup le P. Gratry, que nous vîmes alors à Orléans, et dont Mgr Dupanloup essayait, non sans peine, de calmer l'émotion.

vaines. Si, pour les plus graves motifs, l'Eglise juge qu'il faut vous imposer, sous peine de damnation éternelle, l'obligation de croire à l'avenir ce qu'elle ne vous avait pas demandé de croire jusqu'à présent, elle ne le fera point de manière à déconsidérer ses actes en les dépouillant des conditions qui peuvent les recommander à vos yeux. Cinq ou six cents évêques, réunis pour délibérer sur des intérêts si graves, ne s'emporteront pas à les décider de haute lutte, en dédaignant d'écouter et de calmer, s'il y en a, des scrupules respectables et présentés avec modestie. Est-il besoin d'ajouter qu'en rappelant la règle, l'idéal, les évêques ne fermeront pas les yeux sur le côté positif et les exigences de la vie réelle, et qu'en traitant des sujets qui touchent à la politique, ils n'oublieront pas ce qu'ils doivent à leurs pays ? »

La controverse en étant venue à ce point, et la question du Concile étant agitée tous les jours par certains organes, les rédacteurs du *Correspondant*, qui avaient jusque-là systématiquement gardé le silence, crurent pouvoir enfin le rompre et s'expliquer à leur tour. Leur article parut le 10 octobre[1]; il fut attaqué violemment par l'*Univers*.

Tel était l'état des choses quand de son côté le gouvernement parla. Le 19 octobre, le ministre des Affaires étrangères, prince de la Tour d'Auvergne, envoya à Rome une dépêche, dans laquelle le gouvernement impérial, tout en respectant la liberté du Concile, réservait

1. On a beaucoup abusé de cet article — que nous n'avons ni à incriminer ni à défendre — pour établir la prétendue part prise par Mgr Dupanloup à cette controverse préliminaire. D'abord la date de l'article répond : à cette date « l'agitation » était déjà, et depuis longtemps, « portée au comble ». Ensuite depuis quand un évêque est-il responsable des opinions personnelles de ses amis? Mais, dit-on, « l'article a été écrit dans le cabinet de l'évêque d'Orléans, — Erreur, — en présence de tous les chefs de l'Eglise libérale, — Erreur, — l'évêque décidant et dictant », — Erreur absolue. Les hommes du *Correspondant* avaient certes leur personnalité et leurs idées. L'évêque d'Orléans, au point où en était venue la controverse, ne les a plus arrêtés; mais il n'a assumé aucune responsabilité dans la rédaction, qui est et demeure leur œuvre exclusivement.

encore d'une manière formelle « la liberté de ses résolutions ultérieures ».

Il y était dit : « *Nous sommes en droit d'attendre que l'Eglise ne jette pas le trouble dans les sociétés civiles... Nous espérons de la prudence du Concile qu'il ne soulèvera pas de redoutables orages par des déclarations telles que celles du Syllabus qui était joint à l'Encyclique papale de 1864. Les mesures que le gouvernement de l'Empereur s'est cru obligé de prendre au moment où a paru ce document font assez pressentir la ligne de conduite qu'il adopterait encore si des doctrines analogues étaient proclamées par le Concile* [1]. »

Oui, sans doute, on laisserait faire; mais après? Ces « redoutables orages » dont parlait la dépêche, cette nouvelle *ligne de conduite* qui était annoncée et qui laissait entrevoir la fin de l'occupation de Rome, et d'autres mesures encore, c'était précisément ce que l'évêque d'Orléans craignait. Et cependant il continuait à se taire.

Et à Rome, que se passait-il? Quelles impressions faisait sur les esprits sages tout ce tumulte? S'il faut en juger par une lettre qu'écrivit, même avant cette grave dépêche, à la date du 15 octobre, à l'évêque d'Orléans, un personnage considérable, qui fut plus tard secrétaire d'Etat de Léon XIII, après avoir partagé avec lui les voix du Sacré-Collège, Mgr Franchi, dont nous avons si souvent redit le nom, on était peu disposé à écouter certains conseils et à braver certains périls. « Je puis, disait l'archevêque de Thessalonique, vous confier une chose très importante. Tout le monde commence à se convaincre des dangers que nous ont faits ceux qui se disent nos amis. Dans ma dernière audience j'ai trouvé le Saint-Père parfait dans toutes les appréciations et dans toutes les questions, et j'ai une immense confiance que

1. On a dit que l'entrevue de Mgr Dupanloup avec l'Empereur à Saint-Cloud a pu influer sur l'envoi de cette dépêche. — Nous ne sommes en mesure ni de confirmer, ni de contester cette conjecture. Nous rappellerons seulement les déclarations conformes déjà faites par le gouvernement français en réponse aux interpellations de M. Emile Ollivier, les 9 avril 1865 et 10 juillet 1868.

le Concile sera l'œuvre de pacification que nous voulons pour ramener à nous la société, non pour l'éloigner davantage[1]. » En même temps, Mgr Franchi le pressait de se rendre promptement à Rome. Il ne le fit pas; d'autres le firent, et firent mieux.

Quoi qu'il en soit, on le voit, le Mémoire des évêques de Fulda avait fait impression à Rome, et les discussions préliminaires ainsi que les avertissements préalables des gouvernements disaient assez quelles luttes pourraient avoir lieu au Concile, et quels périls éclater après, si la prudence ne reprenait pas le dessus. Mais une presse ardente n'en continuait pas moins ses excitations ; et pour donner au mouvement une force irrésistible, on organisait un « pétitionnement immense » : sorte de plébiscite en matière de dogme, inouï jusque-là ; les longues listes de pétitionnaires défilaient chaque jour, quelquefois avec des exagérations doctrinales ou même des injures, d'autres fois avec des accents de foi touchants, dans les colonnes de l'*Univers :* simples prêtres ou simples fidèles; foule pieuse, mais en grande partie incompétente et entraînée. La surprise et le trouble étaient dans une multitude d'âmes. De tous les points de la France, et même du dehors, sa vaste correspondance en faisait arriver jusqu'à l'évêque d'Orléans l'expression. Tout ce bruit, dans la presse et dans la rue, à la porte du Concile, le désolait. « Quoi donc ! répétait-il, l'Eglise enseignée dicterait d'avance, de cette façon, ses décisions à l'Eglise enseignante ! Et qu'adviendrait-il si l'on organisait des pétitions en sens contraire ? » Il se reprochait son silence et se demandait s'il serait temps encore d'arrêter le courant. Il pensa

1. Qu'on veuille bien remarquer qu'à cette date le Pape n'avait fait encore connaître sa pensée personnelle par aucun acte public ; et le souvenir de ses conversations avec Pie IX, en 1867, quand il s'agit de décider le Concile, cette lettre si explicite du cardinal Franchi, du 15 octobre 1865, comme celle du consulteur du Concile, du 15 avril de cette même année, laissaient à Mgr Dupanloup la conviction, ou, si on l'aime mieux, l'illusion que, quel que pût être le désir secret du Pape, on n'avait pas encore au Vatican de parti pris absolu touchant les définitions discutées, et que même les plus sages n'en voulaient pas.

donc qu'un grand effort s'imposait à lui comme un grand devoir, et il se décida, en quelque sorte contraint et forcé, mais convaincu par la lettre de Mgr Franchi qu'il était d'accord avec les plus sages esprits de Rome, à pousser « un cri d'amour et de dévouement », dans un écrit qu'il ferait briller comme l'*arc-en-ciel*, c'est ainsi qu'il l'appelait, au-dessus des orages de la polémique.

Cette lettre pastorale devait être dans sa pensée comme le résumé de ses convictions sur l'Eglise et la société moderne; et le témoignage suprême de son dévouement à Dieu et au prochain. « Il y faut, disait-il, une explosion de sympathie pour ce pays, pour notre temps, pour le monde, qui provoque à son tour chez tous les honnêtes gens une explosion générale de sympathie pour l'Eglise. Il faut que la charité y déborde ; une charité aussi intelligente que tendre, aussi généreuse que lumineuse, aussi intrépide que perspicace. Il y faut aussi une intelligence sérieuse et solide des intérêts et des besoins du temps actuel; une intelligence grave et affectueuse de ses maux, de ses véritables maux et de leurs véritables remèdes. »

Cet écrit parut le 10 novembre : c'était en effet la dilatation de son âme dans la confiance et l'amour. Pas un mot de controverse : la beauté de l'*unité* dans un concile; puis, la *vérité*, la *charité* comme moyens, la *paix* comme but, tels étaient les points de vue de cette lettre pastorale, une des plus belles qu'il ait écrites, et qu'il faut relire si l'on veut voir ce qu'il y avait dans le cœur de cet évêque; en voici le début :

« ... Au moment de me séparer de vous, mes frères, pour aller prendre part aux travaux du Concile, je n'ai plus rien à vous expliquer que je ne vous aie dit déjà... Mais je cède au besoin de mon cœur en vous exprimant les sentiments qui le remplissent, l'émeuvent, le font déborder, à l'heure des adieux, soit que je pense à vous, à l'Eglise, à mon pays, soit que je médite à l'avance la portée de ce grand événement, le plus important sans contredit, et le plus solennel qui se soit présenté à moi dans le cours d'une vie déjà longue, pleine de travaux et

de combats, et maintenant bien voisine du terme où l'attendent les jugements de Dieu.

» Lorsque saint Paul allait partir de Milet pour monter sur le navire qui devait le porter à Jérusalem, puis à Rome, il fit venir les anciens de l'Eglise d'Ephèse qu'il avait longtemps gouvernée, et après leur avoir adressé des paroles sublimes, se rendant à lui-même un témoignage que les saints, au nombre desquels je ne suis pas, ont seuls le droit de répéter, il leur exprima en ces termes sa confiance et ses dernières recommandations :

» *Les tribulations m'attendent, mais je ne crains rien. Je n'estime pas ma vie plus précieuse que mon âme. Il me suffit que j'achève ma course, que je remplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, qui est de prêcher l'Evangile de la grâce de Dieu.*

» *Je sais que vous ne verrez plus ma face. C'est pourquoi prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis. Je vous recommande à Dieu... à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé et vous donner part à son héritage avec tous les saints.*

» Puis il se mit à genoux et pria avec eux tous. Alors ils commencèrent à fondre en larmes, et se jetant au cou de Paul ils l'embrassaient. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau, se séparant avec beaucoup de peine. Et le vaisseau fuyant avait disparu à leurs yeux qu'ils le saluaient encore et priaient toujours.

» Il me semble que ces paroles se présentent d'elles-mêmes à tous les évêques prêts à quitter la terre où ils laissent tant de bons prêtres et des fidèles si dévoués. Pour moi, combien il me serait doux de vous rassembler tous ici, sans exception, prêtres de l'Eglise d'Orléans, pour prier avec vous et pour vous embrasser ! Je suis loin, hélas ! de l'incomparable apôtre dont je vous rappelais tout à l'heure les paroles. Mais, enfin, il y a vingt ans que nous travaillons ensemble dans ce cher diocèse, et je vous le recommande à l'exemple de saint Paul, en partant. — Et, certes, votre évêque peut vous en rendre aujourd'hui le témoignage : pendant que j'ai parlé, vous avez

agi ; pendant que j'ai combattu, vous avez édifié ; pendant que le malheur des temps m'a fait vivre dans les discussions et dans les orages, vous avez passé vos journées dans l'humble paix des villages et les labeurs du ministère, occupés à instruire, à secourir, à pardonner. Votre évêque vous remercie en vous disant adieu. Ma pensée reconnaissante va vous chercher au fond des villes et de tous nos hameaux. O mes amis et mes frères, prêtres de l'Eglise d'Orléans, je vous bénis, je vous donne le baiser de paix ; songez à moi, aimez-moi, priez pour moi...

»... Prions, mes frères, cet esprit de paix, de lumière et d'amour, cet esprit de Notre-Seigneur dans lequel il disait à ses apôtres : La paix soit avec vous ! *Pax vobis !* et leur recommandait, en les envoyant aux peuples, de dire : la paix soit à cette maison, *Pax huic domui ;* la paix soit à cette cité, *Pax huic civitati*. La paix ! la paix ! toujours la paix ! La paix dans la vérité, la paix dans la charité. Et voilà en deux mots divins l'œuvre de l'Eglise au futur Concile... »

Il nous peine de ne rien citer des deux premières parties, des développements donnés à ces deux pensées : le Concile doit faire une œuvre d'unité et une œuvre de vérité ; qu'on lise au moins le fragment suivant de la troisième partie : Concile doit faire aussi une œuvre de charité :

« Nous sommes comme les ouvriers dans le champ du père de famille, et nous avons sans cesse à retravailler le sol et à jeter de nouveau la semence.

» Jamais la moisson n'a été plus abondante !

» Mais à ce siècle, qui a besoin de nous et dont nous avons aussi besoin, il faut frayer les pas vers nous. Il faut que la charité prépare les voies à la vérité !

» C'est-à-dire qu'il faut ouvrir à ce siècle nos bras, il faut surtout lui ouvrir nos cœurs. Il nous écoutera quand nous saurons lui parler.

» Il ne s'agit pas de lui sacrifier une parcelle quelconque de l'éternelle vérité ; il ne s'agit pas de concessions ou de complaisances indignes ; il s'agit seulement de l'aimer, et

en l'aimant de le comprendre, de l'éclairer, de le relever, de l'amener doucement à la vérité.

» Voilà ce que fait et veut l'Eglise. Sans doute, le Concile vous dira la vérité, la vérité tout entière, mais rien que la vérité; il ne songe en aucune sorte à vous imposer, sous le nom de la vérité, des fardeaux qui ne seraient ni dans la foi, ni dans la loi, et que vous ne pourriez pas porter.

» Il ne condamnera, il n'insultera aucun des dons de Dieu aux hommes, même ceux dont ce siècle a abusé. Hélas! n'est-ce pas l'éternel malheur de l'homme d'abuser de ce qui est bon? N'y a-t-il pas eu sur la terre le despotisme, abus de l'autorité; l'illuminisme, abus de la raison; la licence, abus de la liberté? Et cependant la raison, l'autorité et la liberté sont des dons de Dieu. La religion ne veut que purifier ces dons, les élever, les ennoblir, les sauver de leurs propres excès...

» L'Eglise est une mère, et à côté de sa vigilance, de son autorité, de sa souveraineté maternelle, elle a une tendresse invincible, une majesté sereine et aussi une souveraine sincérité. La charité débordera de son langage...

» Et de plus, de ce lieu élevé du Vatican où ils seront, jetant leurs regards sur la terre entière, quel sérieux examen les évêques n'auront-ils pas à faire de l'état du monde et de l'action de l'Eglise dans le monde!... »

Tel était l'aspect sous lequel, dans cette lettre, il présentait le Concile du Vatican. Ces paroles firent tressaillir. Mgr Mermillod, en lui écrivant, appelait cette lettre pastorale « un acte incomparable, un acte providentiel » qui élevait les âmes « sur le Thabor de la visibilité catholique », qui faisait « la joie de tous ». « A Genève, à Marseille, à Florence, disait-il, catholiques, protestants, incrédules, voyaient le Concile à travers les splendeurs de cette parole. »

Nous croyons pouvoir le dire en toute vérité, si Mgr Dupanloup s'en fût tenu là, nul évêque ne fût arrivé au Concile avec plus de prestige et d'autorité. Mais il était de

ceux qui regardent plus au service de leurs causes, tel qu'ils le comprennent, qu'à l'intérêt de leur personne. Convaincu que le Concile s'absorberait dans la question de l'infaillibilité, si cette question n'était pas écartée, et plus frappé des inconvénients qu'il voyait dans la définition que de ses avantages aujourd'hui incontestés, il crut n'en avoir pas fait assez pour le but qu'il se proposait, et, se reprochant d'avoir laissé aller si loin les choses, il estima nécessaire de faire un puissant effort pour arrêter, s'il en était temps encore, le mouvement qui, d'ailleurs, ne lui paraissait pas venir de Rome : c'est dans cette pensée qu'il s'était mis à préparer un autre écrit qui n'était que sa Note développée, et qu'il intitula : *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité au futur Concile*[1]. Sans discuter la question doctrinale, sur laquelle son sentiment, comme nous l'avons déjà établi, était celui qui triompha à Rome, il rassemblait dans ces pages toutes les raisons qui lui faisaient juger cette définition, et d'autres encore, inopportunes.

Ces raisons n'ont pas arrêté les Pères. Mais qui peut nier qu'elles ne fussent d'une réelle gravité? Pour lui, c'était sa profonde conviction. Cependant, ce travail achevé, avant de le publier, il s'était livré le plus rude combat ; jamais nous ne l'avons vu si perplexe. Quand il s'agissait de défendre le Pape, le devoir était clair et les sympathies certaines. Quand il avait fallu interpréter l'Encyclique, le péril était plus grand, mais la nécessité si manifeste ! Ici, à côté du devoir à remplir, il rencontrait les déchirements les plus poignants. Compromettre sa popularité, ce n'était pas là pour lui un souci ; mais contrister peut-être Pie IX, le Pape qu'il avait tant aimé, tant servi, et tant défendu, telle était sa douleur !

Et puis une autre question le préoccupait : fallait-il

1. On a voulu, sur des analogies superficielles, et qui s'expliquen d'ailleurs par la similitude du sujet, établir un lien entre cet écrit et un écrit de Dœllinger, portant un titre à peu près semblable. Nous affirmons, avec une certitude absolue, qu'il n'en est rien. Non, il n'a rien emprunté à Dœllinger, ni Dœllinger ne lui a rien emprunté.

parler avant le Concile ou attendre ? Parmi ceux qu'il consultait, les uns, et en particulier M. de Falloux, le conjuraient de garder intacte sa situation pour les débats du Concile. D'autres pensaient qu'il valait mieux, par une intervention courageuse, essayer d'arrêter les manifestations extra-conciliaires qu'avait organisées une presse passionnée, et qui, grossissant d'heure en heure, faisaient grossir avec elles les rumeurs inquiètes ou irritées de l'opinion, les méfiances menaçantes des gouvernements, les périls du Saint-Siège. C'est à cet avis qu'il finit par se fixer, sentant bien la gravité de son acte, et s'y résignant comme à un devoir. Qu'il se soit trompé, que l'autre conduite eût été préférable, plus habile, c'est une autre question ; mais il prit sa résolution avec un oubli de lui-même absolu, un courage tranquille, et le plus pur zèle pour l'Eglise et les âmes [1].

1. Il est donc intervenu tardivement, le dernier, dans cette controverse ; et néanmoins, pendant le Concile et depuis, une des accusations qui ont été le plus répétées contre lui a été d'avoir soulevé une question qui devait être réservée à l'assemblée conciliaire. Un évêque, qui n'a pas peu contribué à propager pendant le Concile cette contre-vérité historique, lui en donnait à lui-même, dans une lettre du 26 décembre, cette singulière raison : « Votre grande voix est la seule qui soit entendue du monde. » Mais on l'a vu par notre récit, de l'aveu même des accusateurs, bien avant les *Observations*, l'agitation était déjà *portée au comble*.

Et quant à la part occulte qu'il aurait prise à cette « agitation », c'est une accusation qu'il faut absolument abandonner :

1° Ses conversations avec quelques grands et saints évêques de Belgique et des bords du Rhin sont bien ce qu'il y avait au monde de plus naturel et de plus légitime, et, en tout cas, ne troublèrent en rien l'opinion.

2° Dœllinger et les autres écrivains allemands avaient leurs idées, indépendamment de Mgr Dupanloup : ils ne s'inspirèrent que d'eux-mêmes.

Il n'a été pour rien ni dans les articles de la *Gazette d'Augsbourg*, de 1868 et 1869, ni dans les brochures publiées en Allemagne ; ni dans le manifeste du 6 février 1869 ; ni dans les *manifestes munichois*, ni dans la diplomatie du prince de Hohenlohe ; ni dans les adresses de Coblentz et de Bonn ; ni dans les interpellations de M. Emile Ollivier ; ni dans le manifeste de l'*Univers* du 11 juillet ; ni dans les lettres pastorales de NN. SS. Dechamps, Manning, Plantier, Darboy ; ni dans la publication du livre de Mgr Maret ; ni dans la polémique et les

En terminant cet écrit, dont, par un sentiment que l'on comprendra, nous ne voulons rien citer, il disait à ses prêtres :

« Si je me suis décidé à entrer avec vous, Messieurs, et en public, dans ces détails, c'est par un secret instinct que j'avais plutôt à calmer des émotions dans mon pays qu'à devancer des objections à Rome. J'en suis convaincu : à peine aurai-je touché la terre sacrée, à peine aurai-je baisé le tombeau des apôtres, que je me sentirai dans la paix, hors de la bataille, au sein d'une assemblée présidée par un Père et composée de frères. Là tous les bruits expireront, toutes les ingérences téméraires cesseront, toutes les imprudences disparaîtront, les flots et les vents seront apaisés. Nous penserons aux saints dont nous occupons les chaires, nous penserons aux âmes dont nous répondons devant Dieu, nous penserons au Dieu qui nous voit et qui nous jugera, nous penserons aux apôtres, nous

condamnations épiscopales qui s'en sont suivies ; ni dans le « pétitionnement immense ». Tout cela a précédé et amené les *Observations*.

Ces faits sont des faits : l'action occulte et son influence sur la polémique antérieure au Concile est une chimère.

La vérité donc sur ce point, pour la bonne foi, la voici : c'est que le grand désir de Mgr Dupanloup était que ces questions ne fussent pas plus soulevées avant le Concile qu'elles ne l'avaient été au moment de sa décision ; qu'elles ne le fussent ni par le Souverain Pontife, ni par les évêques, ni surtout par les journalistes ; que dans ses trois grandes lettres pastorales de juillet 1867, octobre 1868 et novembre 1869, il n'en touche pas un mot, mais il cherche plutôt à y faire diversion ; qu'elles ont été soulevées, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie, sans lui et malgré lui ; qu'il a réclamé le silence de tous ceux sur qui il avait action : qu'il l'a fait réclamer encore en mars 1869, après le manifeste du 6 février ; qu'il l'a demandé à Mgr Maret ; qu'il n'a communiqué avec les évêques de Fulda que dans ce but ; et qu'il ne s'est décidé à aborder cette controverse au mois de *novembre* 1869, *moins d'un mois* avant l'ouverture du Concile, que quand « l'agitation » était déjà « au comble », et, pour l'arrêter, s'il le pouvait.

On a dit aussi : Juge, il ne devait pas faire connaître d'avance son opinion. Mais il faut remarquer : 1° que la question n'était pas officiellement posée ; 2° que les évêques qui en Belgique, en Angleterre, en France, à Fulda, ont parlé avant lui, étaient juges comme lui. Ou ce reproche ne frappe personne, ou il frappe d'abord ces prélats.

croirons les voir en face du monde à conquérir et du Maître à écouter ; et lorsque, à la place de ce Maître souverain des esprits, son Vicaire sur la terre redira à chacun de nous : « Mon frère, m'aimez-vous? » ah! croyez que votre vieil évêque ne sera pas le dernier à répondre : « Père, vous savez si je vous aime! » Comme disait le doux évêque de Genève, *dans la contention d'amour pour le Vicaire de Jésus-Christ*, je ne me suis laissé vaincre par personne. Depuis vingt ans mes cheveux ont blanchi, ma voix s'est épuisée à votre service. O Saint-Père, Dieu sait que la dernière parole de mes lèvres et le dernier soupir de mon cœur appartiendront à l'Eglise et à vous! »

Et en effet le dernier cri de cet évêque, nous le verrons, fut un appel pour le Saint-Père.

Immédiatement les *Observations* furent attaquées par l'*Univers*. Ainsi pris personnellement à partie sur un point si grave, l'évêque d'Orléans pensa qu'il avait un plus rigoureux devoir encore de s'expliquer sur ce journal, et sur le rôle qu'il s'attribuait dans l'Eglise; et il le fit dans un écrit auquel il donna pour titre : *Avertissement à M. Veuillot*. Cet acte, qui était assurément dans son droit, à ce moment toutefois prêtait le flanc à des méprises, à des interprétations fâcheuses; il pouvait amoindrir, par une apparence de polémique personnelle, la grande discussion : on lui dit ces choses; mais sa conviction était faite : il persista. On sentira encore dans quel esprit de paix nous n'en voulons pas citer ici une seule ligne.

Selon sa coutume, il communiqua cet *Avertissement* à son clergé : « Quand ces pages vous arriveront, je serai sur le chemin de Rome. Accompagnez-moi de vos prières, et ne cessez de demander à Dieu que, malgré les témérités et les imprudences de certains hommes, ce Concile, si nécessaire et si désiré, devienne pour l'Eglise et pour le monde, selon le vœu du Saint-Père et de tous les évêques, une grande œuvre de lumière, de charité et de paix. »

Mais, de même qu'il ne voulait pas qu'il y eût de doute

sur l'attitude qu'il prendrait au Concile, il ne voulut pas qu'il y eût de l'incertitude sur ce qu'il ferait après. Par deux fois il s'en expliqua. Déjà, dans sa grande lettre pastorale, il avait dit :

« D'avance, et obéissant jusqu'à la mort, j'adhère aux décisions du chef de l'Eglise et du Concile; j'y adhère du fond du cœur et de toute mon âme, quelles que soient ces décisions, conformes ou contraires à ma pensée particulière, qu'elles viennent la confirmer ou la contredire. Nous sommes tous des hommes, et dans ce Concile, comme dans tous les autres, les imperfections humaines auront leur part. Mais notre croyance est précisément que le Saint-Esprit dirige, façonne, consume ces imperfections, et les tourne au service de la vérité. Nul n'est catholique sans cette foi qui est la mienne, et voilà pourquoi *d'avance j'adhère, je suis soumis; et je suis heureux d'adhérer, joyeux de me soumettre*. Après avoir combattu librement, travaillé fortement, agi courageusement, la soumission sera notre victoire, et vous nous ferez à tous la grâce, ô mon Dieu, de trouver la paix dans la foi et la joie dans l'obéissance. *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* »

Et quand, le jour de sa fête patronale, Saint-Charles-Borromée, le clergé orléanais vint lui faire ses adieux, telles furent ses paroles :

« Je vais au Concile, appelé par le Pontife suprême de l'Eglise. J'y vais comme juge et témoin de la foi. J'y serai, je l'espère, avec l'aide de Notre-Seigneur, un juge libre, attentif et ferme, sans aucun respect humain; un témoin fidèle.

» Et le Concile achevé, quelles qu'aient été ses décisions, *conformes ou contraires à mes vœux ou à mes votes*, je reviendrai soumis à tout, sans le moindre effort; *soumis de bouche, d'esprit et de cœur*, *docile comme la plus humble brebis du troupeau.*

» Telle est ma foi, Messieurs, telle est la vôtre. C'est pour elle que nous vivons, et pour elle au besoin nous saurions mourir. »

CHAPITRE V

LE CONCILE

1869 — 1870

Ces adieux ainsi faits à son clergé, Mgr Dupanloup partit d'Orléans le 22 novembre, s'acheminant tranquillement à petites journées vers Rome. Il voulut se donner la joie de revoir une fois encore, et ce fut la dernière, M. de Montalembert, qu'il trouva plus souffrant que jamais, mais toujours plein d'ardeur et de flamme, pour les grands intérêts catholiques. Il se reposa aussi quelques jours à Hyères.

A Rome, grâce aux soins de Mme la princesse Rospigliosi et à l'aimable obligeance de M. le duc Grazioli, une résidence honorable l'attendait, la villa Grazioli [1], élégante et spacieuse, ombragée et tranquille, voisine du camp prétorien et des vieux murs de Rome. Elle fut célèbre pendant le Concile; noblement hospitalier, Mgr Dupanloup y recevait, chaque semaine, un certain nombre de ses collègues : des évêques de toutes les nations, des pèlerins de tous les pays, s'y montraient à ses réceptions du jeudi et du dimanche. Il avait souhaité se faire accompagner au Concile par le docteur Newmann, aujourd'hui cardinal; mais le savant et modeste oratorien, qui déjà avait décliné l'honneur de prendre part aux travaux préparatoires, ne crut pas devoir accepter.

Trois jours après son arrivée, le 8 décembre 1869, dans la vaste nef de Saint-Pierre, sept cents évêques venus de tous les lieux qu'éclaire le soleil, faisant escorte au

1. Elle a presque disparu aujourd'hui devant les constructions récentes.

Vicaire de Jésus-Christ, s'avançaient lentement, revêtus de leurs habits pontificaux, mitre en tête, et prenaient place à côté de la confession de l'Apôtre, dans la vaste chapelle convertie en *Aula* conciliaire pour leur auguste assemblée : c'était l'Eglise catholique qui inaugurait son dix-neuvième concile œcuménique.

Mais à la pompe extérieure succéda immédiatement la discussion. On n'attend pas de nous que nous retracions ici l'histoire détaillée de ce Concile. Les graves questions qu'il a résolues sont closes, définitivement closes. Nous voudrions n'avoir pas à revenir, même dans la plus faible mesure, sur les débats qui ont précédé; ils se sont éteints à jamais dans la solution solennelle qui a tout terminé. Si nous sommes obligé de mentionner encore les incidents préparatoires, c'est uniquement pour remplir notre devoir d'historien sur l'attitude et les actes de Mgr Dupanloup, et les mobiles vrais de sa conduite.

Un seul mot peut la résumer : ce fut le sacrifice réfléchi d'une popularité immense à une conviction profonde; à ce qui était son droit incontestable, et que, pour les raisons à ses yeux les plus fortes, il considéra comme son impérieux devoir.

Nous l'avons déjà dit, désireux de ne donner aucun prétexte aux passions politiques qui voulaient précipiter la chute du pouvoir temporel, et qui provoquaient l'abrogation ou l'aggravation des Concordats; préoccupé aussi, dans les ardeurs d'un zèle tout épiscopal, du retour de la société moderne, des sectes séparées, du schisme oriental, à l'Eglise, Mgr Dupanloup, tout en croyant, pour sa part, à l'infaillibilité du Pape, ne pensait pas qu'il fût opportun de la définir comme dogme de foi. La discussion ouverte, l'évêque d'Orléans usa du droit dont, depuis dix-huit siècles, dans tous les conciles, avaient usé les plus grands évêques et les plus grands saints. Il exprima son opinion, hautement, loyalement, avec une ardeur qui était dans son caractère, mais qui était aussi dans sa conviction; ce devoir rempli, lorsque le Concile eût prononcé, celui qui avait été impétueux comme un lion, devint soumis comme un agneau.

On l'a vu, il était arrivé que, malheureusement, la controverse s'était aigrie et les passions personnelles se mêlaient, comme toujours, avec une violence extrême, au zèle pour la vérité. Arrivé à Rome, Mgr Dupanloup eut la douleur de se voir précédé et enveloppé par un flot d'incriminations odieuses et d'absurdes calomnies. La publication des *Observations* avait soulevé cet orage. Nous ne voulons pas relever ces imputations une à une, nous espérons que nous ne serons pas contraint à rappeler en détail tout ce qui, dans les journaux, dans les brochures, dans des lettres rendues publiques, fut écrit contre lui. Qu'il nous suffise de citer un trait, un seul, entre tant d'autres : deux journaux anglais et catholiques publièrent des lettres de Rome, d'après lesquelles Mgr Dupanloup aurait écrit ses *Observations* par ordre de l'Empereur et par suite d'un marché. « Donnez-moi, aurait-il dit à Napoléon III, le siège de Lyon, et je vous vendrai le Pape. » Une petite feuille diocésaine alla jusqu'à le déclarer plus coupable que le P. Hyacinthe !

Dans cette tempête inouïe, Mgr Dupanloup resta calme et digne[1]. Il écrivit aux deux journaux anglais deux lettres écrasantes, qui demeurèrent sans réplique[2]. Et ce fut tout.

A Paris, un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, indignés de ce torrent d'injures et de calomnies déversées contre lui, avait eu la pensée de protester par une adresse qui devait être publiée dans les journaux : il s'y opposa énergiquement par une lettre au *Français*, malgré l'abus que faisaient et que firent pendant tout le Concile d'autres feuilles de ces manifestations. « Rien n'est plus contraire à mes sentiments et à mes pensées que ces moyens d'agitation, écrivit-il ; il faut laisser ces façons d'agir à ceux qui les ont imaginées[3]. »

Toutefois il ne put empêcher les prêtres orléanais, témoins émus du désintéressement et des vertus de leur

1. Un pamphlétaire nous a fait dire : « resta *seul* digne ».
2. Lettres au *Tablet* et au *Weekly-Register* (*Annales orléanaises*, année 1869, p. 110).
3. *Ibid.*, p. 109.

évêque, de manifester à cette occasion les sentiments dont ils étaient animés envers lui, et une adresse, signée par le clergé à peu près tout entier de la ville épiscopale, lui fut envoyée; voici quelques-unes des paroles qu'il répondit :

« Dieu, malgré toutes les difficultés des choses, Messieurs, fera son œuvre au Concile; et quant à moi, je continuerai d'y coopérer dans la mesure de mes forces, et avec ce dévouement à l'Eglise et aux âmes qui sera toujours ma seule inspiration : persévérant avec simplicité et fermeté dans les sentiments et les pensées que je vous exprimais en vous quittant.

» ... On aura eu le spectacle d'un évêque qui, pendant une existence déjà longue, a donné des témoignages assez certains de son dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège; et qui, parce qu'un jour, dans une question capitale, il a dit ce qu'il a cru et croit encore le véritable intérêt de la religion et de la papauté, se sera vu tout à coup en butte à toutes les insultes et à toutes les indignités contre lesquelles vous protestez : tant on a porté de passion dans une affaire où il en fallait si peu.

» Mais qu'importe? Il y a dans la vie des heures marquées pour de grands et pénibles devoirs : c'est l'épreuve de l'amour véritable de savoir, au prix de tout, les remplir; et lorsqu'on vient à en souffrir, il faut élever plus haut son âme[1]. »

Au milieu de ces attaques, les consolations ne lui manquèrent pas; bien des dévouements et des admirations grandirent en même temps que ses épreuves. Une des personnes les plus considérables de l'Italie, et qui avait prouvé sa fidélité à Pie IX par les plus généreuses largesses, Mme la duchesse de Galliera, écrivait à M. de Montalembert : « C'est un noble, un grand spectacle que nous offre l'évêque d'Orléans. Il y a quelque chose de presque surhumain dans cet entier sacrifice de soi-même, au moral comme au physique, de son amour-propre comme de sa popularité, à ce qu'on regarde comme étant le devoir, le sens pratique. Ah! que le courage est une belle chose,

1. *Annales orléanaises*, année 1870.

et que notre cher Prélat est courageux! Il a toute ma sympathique admiration. »

Cependant, si l'évêque d'Orléans était dédaigneux des injures, il ne pouvait pas ne pas prendre en haute considération des critiques comme celles qu'un de ses vénérables collègues, Mgr Dechamps, avait publiées dans les journaux contre ses *Observations*, à la veille même de l'ouverture du Concile. Mais, au lieu d'une réponse soudaine et vive, à laquelle plusieurs s'attendaient, il voulut au contraire se donner tout le loisir de préparer, à travers les occupations qui allaient tomber sur lui, un écrit calme, grave et mesuré, où il essayerait d'expliquer aussi complètement que possible sa pensée.

Ainsi, comme il l'avait prévu, la question de l'infaillibilité émergeait tout d'abord et dominait le Concile. Au point de vue théologique, cette question arrivait à l'assemblée vaticane autrement mûre qu'à l'époque du Concile de Trente : la définition fut alors écartée, et plus tard se produisit, on sait à la suite de quels incidents, la Déclaration de 1682. Mais depuis, grâce au temps, aux événements, à de savants travaux, la thèse de l'infaillibilité avait fait de grands progrès et était devenue, même en France, l'enseignement commun. Elle était, nous l'avons déjà dit, l'opinion théologique de l'évêque d'Orléans. « Le Pape, écrivait-il à M. de Montalembert, cinq ans avant le Concile, dans une lettre dont nous citons plus loin un long fragment, le chef de l'Eglise est infaillible, quand il parle en son nom, dans les conditions où l'infaillibilité a été promise. »

Cependant, fallait-il la définir? Pourquoi pas, disaient les évêques qui voulaient la définition, si elle est la vérité? Et, d'ailleurs, la chute imminente du principat temporel n'était-elle pas une nouvelle et grande raison de mettre dans une certitude désormais incontestable toutes les prérogatives spirituelles accordées par Jésus-Christ à son Vicaire, et à en finir avec une question qui avait plus d'une fois troublé l'Eglise? Et enfin, n'était-il pas manifeste qu'il s'était fait providentiellement, en ce siècle, un mou-

vement des esprits et des cœurs catholiques vers le Saint-Siège, mouvement dont le terme logique semblait être la définition de l'infaillibilité? Les évêques qui pensaient ainsi avaient les yeux fixés surtout sur l'Eglise.

Mais d'autres évêques, sans méconnaître ces points de vue, regardaient aussi au dehors, aux dispositions menaçantes, aux ombrages injustes mais trop réels des gouvernements modernes, à la situation précaire du Pape, aux périls des Concordats, aux Kulturkampfs visibles à l'horizon; et, précisément parce que la doctrine de l'infaillibilité, quoique non encore unanimement admise, n'était cependant plus menacée, ces évêques croyaient qu'il fallait peser les conséquences qu'une telle définition, eu égard aux difficultés qu'ils y voyaient et à l'état des esprits de nos jours, pouvait entraîner.

Il est facile, maintenant que la solution est intervenue, de voir et de dire ce qui était dans les desseins providentiels; mais alors, qui pouvait savoir avec certitude de quel côté définitivement soufflerait l'esprit de Dieu? Les évêques qui arrivaient au Concile avec une conviction sur l'opportunité ou l'inopportunité d'une définition n'avaient pas seulement le droit, mais le devoir, de chercher par les moyens licites à la faire prévaloir; car, après tout, Dieu se sert des hommes, dans un Concile comme ailleurs, pour son œuvre, et, dans un Concile, ce n'est pas aux débats préparatoires, mais à la déclaration finale, qu'est promise l'inerrance[1]. Nous ne pouvons donc en aucune façon nous associer à certaines passions non encore apaisées, et condamner comme coupables (sauf les torts particuliers et les fautes de détail, s'il y en a eu) deux cents évêques de l'Eglise catholique, qui sont en cause ici non moins que Mgr Dupanloup; surtout quand il s'agit d'une question qui n'était pas l'objet proclamé du Concile, que le Pape n'avait pas posée officiellement, sur laquelle il n'avait fait encore aucune déclaration publique, et dont

1. Nous nous étonnons qu'une plaisanterie de Pie IX sur les trois périodes d'un concile, celle du diable, celle des hommes, celle du bon Dieu, prenne place dans l'histoire sérieuse.

les commissions romaines n'avaient même pas eu à s'occuper; qui n'avait pas trouvé place dans les *schemata* préparés. Et le point de vue auquel nous entendons nous placer dans notre récit, c'est celui même que Mgr Besson a si bien exposé dans sa Vie de Mgr Mathieu, quand, après avoir constaté que, parmi les Pères, les uns, « ne voyant que la vérité, en demandaient la proclamation solennelle, les autres, croyant cette proclamation inopportune, voulaient des ménagements », il ajoute ces belles paroles que nous faisons nôtres absolument : « Il y avait jusque dans ces divergences la même pensée de zèle et de charité, le même amour pour les âmes, le même désir de les gagner ou de les retenir. » Là pour nous est le respect comme la justice.

Ceux des Pères qui inclinaient vers la définition semblaient devoir former une majorité considérable; mais la minorité contraire à ce projet était imposante aussi, et comptait des évêques qui occupaient dans l'Eglise les plus grands sièges. Loin d'être isolé, l'évêque d'Orléans se vit en communauté d'idées avec des évêques de toutes les nations, et des plus illustres. Si la majorité pouvait nommer des chefs tels que Mgr Manning, anglican converti, très considéré de ses compatriotes, Mgr Dechamps, récemment nommé par le Pape archevêque de Malines et primat de Belgique; Mgr Pie, Mgr Plantier, d'autres prélats français justement appréciés; Mgr Martin, évêque de Paderborn, etc.; la minorité voyait à sa tête, parmi les évêques de France, avec le cardinal Mathieu et Mgr Dupanloup, des prélats tels que Mgr Darboy, Mgr Ginouilhac, Mgr Dupont des Loges; puis, Mgr Haynald et Mgr Strossmayer, tous deux membres éminents du Parlement austro-hongrois, à la fois orateurs et hommes d'action; Mgr Héfélé, le savant auteur de l'*Histoire des conciles;* Mgr Ketteler, prélat de grande doctrine; le cardinal Schwarzenberg, à la fois homme d'Eglise et homme d'Etat; le cardinal Rauscher, archevêque de Vienne, ancien précepteur de l'empereur François-Joseph et négociateur du Concordat autrichien; dans l'épiscopat de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, Mgr Cliffort, évêque de Clifton, et Mgr Moriarty; Mgr l'archevêque d'Halifax et

Mgr l'archevêque de Saint-Louis ; sans parler des Orientaux. L'unanimité n'était donc pas encore acquise nulle part dans l'Eglise à la définition.

On ne tarda pas à se compter. Usant de son droit souverain, le Pape avait fait le règlement de l'assemblée œcuménique, et désigné les cinq présidents et tous les officiers du Concile; de plus, il avait nommé entièrement une des cinq commissions instituées par lui. Restaient les quatre autres commissions à élire : les listes du cardinal de Angelis, sur lesquelles ne figuraient pas les évêques les plus importants de la minorité, passèrent telles que le cardinal les avait faites. En même temps, deux *postulata* se produisirent, l'un pour, l'autre contre la définition ; et furent signés, le premier par plus de quatre cents évêques, le second par cent trente-sept. Ces cent trente-sept évêques ne représentaient pas la minorité tout entière ; plusieurs autres, sans avoir signé, adhéraient. Et, en outre, il y eut un troisième groupe d'évêques qui, jugeant inévitable, avec une telle majorité, la définition, se donnèrent la mission de chercher une formule qui pût rallier tout le Concile. Les principaux parmi ces évêques étaient Mgr de Bonnechose, cardinal, archevêque de Rouen ; Mgr Guibert, archevêque de Tours ; Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, et Mgr Forcade, archevêque d'Aix.

Mais comment établir une entente, une unité d'action entre ces évêques de nations diverses ? A peine Mgr Dupanloup était-il arrivé à Rome, que nous vîmes accourir chez lui Mgr Haynald : accoutumé à la stratégie des assemblées, l'archevêque de Colocza venait communiquer à l'évêque d'Orléans un plan simple, mais puissant : les évêques de même opinion se réuniraient par nation ; de plus, un comité international, formé de leurs délégués, centraliserait l'action et lui imprimerait l'unité. Ce plan ne put se réaliser qu'après de pénibles efforts. Le comité international finit cependant par être constitué ; l'évêque d'Orléans, qui avait beaucoup travaillé à sa formation, en était membre. Puis, une réunion d'évêques français, dont il fit partie également, se forma sous la présidence tantôt du cardinal Mathieu, au palais Salviati, et tantôt de l'arche-

vêque de Paris, chez cet archevêque, via de' Condotti. Nous avons eu sous les yeux les procès-verbaux de toutes les séances de cette réunion : c'est une justice de le dire, ils font le plus grand honneur à l'esprit de modération, de sagesse et de vrai zèle pour l'Eglise, qui en animait tous les membres. « Ce qui ne s'y trouve pas, a écrit l'un d'eux, c'est le récit des souffrances morales de ces évêques condamnés par leur conscience à marcher sur leur cœur, et à contrarier dans ses désirs un Pontife vénérable et bien-aimé, pour lequel ils auraient donné leur vie. » Car le Pape, dès l'arrivée des évêques à Rome, sûr d'une puissante majorité, ne fit pas difficulté de déclarer son désir personnel, et marcha dès lors à ce but avec une volonté déterminée et énergique.

Cependant les discussions s'étaient ouvertes. Nous ne voulons rappeler ici que pour mémoire les démarches et les demandes qui furent faites à l'effet de remédier à certaines imperfections du règlement et de l'organisation conciliaire. Elles avaient commencé avant même l'arrivée de l'évêque d'Orléans. Il y prit part ; il en inspira quelques-unes : il en fit même plusieurs en son nom particulier : écrivant les lettres les plus respectueuses, mais les plus fortement motivées, tantôt aux cardinaux présidents du Concile, tantôt au secrétaire, Mgr Fessler, tantôt au cardinal Antonelli, tantôt au Pape lui-même.

Les évêques discutaient, comme à Trente, sur des textes préparés par des théologiens ; avec cette différence qu'à Trente, les théologiens travaillaient sous les yeux des Pères, et sur des matières indiquées par eux ; tandis que les Pères, en arrivant à Rome, avaient trouvé les questions déjà élaborées par les commissions que nous avons dites. Le premier *schema* discuté, le *schema de fide*, traitait des erreurs modernes dérivées du rationalisme ; il fut débattu, avec beaucoup de science et d'éloquence, dans sept congrégations générales, et renvoyé à la commission compétente pour être entièrement refondu par elle. L'évêque d'Orléans ne se mêla pas à cette première discussion ; mais l'exemplaire qui lui avait été remis, chargé de notes de sa propre main, atteste encore avec quel soin

il étudiait ces questions. En attendant que ce délicat et important travail de correction fût terminé, quatre constitutions disciplinaires, l'une sur les évêques, l'autre sur la vacance des sièges épiscopaux, la troisième sur les devoirs des ecclésiastiques, la quatrième enfin sur l'introduction dans l'Eglise d'un petit catéchisme unique et universel, furent successivement l'objet des délibérations des Pères. Dans ces discussions l'évêque d'Orléans prit deux fois la parole : d'abord le 23 janvier, dans la discussion sur les évêques et les vicaires capitulaires; puis sur la question du petit catéchisme universel. Lorsqu'il parut pour la première fois à l'ambon, ce fut, dans toute l'assemblée, un vif mouvement de respectueuse attention : son discours répondit pleinement à ce que sa réputation d'orateur promettait; nous croyons pouvoir en citer un court passage, celui où, à propos de l'obligation imposée aux évêques des voyages *ad limina apostolorum*, il proclama un droit et un devoir, dont pour sa part il avait toujours fait la règle de sa conduite :

« Oui, il est pour les évêques un très grave devoir, qui, s'il est rempli avec la révérence et l'humilité qui sont de rigueur, et cependant avec la liberté permise à des évêques, loin d'être en rien irrespectueux pour le Saint-Siège, peut être d'une très grande utilité au Pape et à l'Eglise : les évêques, soit quand ils viennent à Rome, soit lorsqu'ils envoient au Saint-Père des rapports sur leurs diocèses, doivent lui faire connaître (surtout s'il s'agit de régions éloignées) ce que nécessairement par lui-même il ignore ou ne peut connaître qu'imparfaitement, et ce qu'il lui est cependant nécessaire ou très utile de connaître. La plus grande partie des maux, dans l'Eglise comme dans l'Etat, vient de ce qu'il y en a bien peu qui osent parler ouvertement et franchement à ceux qui ont en mains le pouvoir, et leur découvrir ce qu'il serait si heureux qu'ils connussent, et si malheureux qu'ils ignorassent. » Et il appuyait cette haute leçon sur des textes magnifiques, empruntés aux plus graves autorités.

Quant à un petit catéchisme universel, pour remplacer les catéchismes diocésains, à ce dernier point de vue il

ne croyait pas l'idée pratique, et c'est pourquoi, dans un autre discours, il la combattit.

Tout en se livrant aux travaux conciliaires, il achevait sa réponse à Mgr Dechamps. Elle parut enfin. Il y maintenait, à l'encontre des imputations persistantes, sa vraie attitude : il repoussait non la doctrine, mais la définition, et cela, à deux points de vue : pour écarter les périls qu'à ses yeux une définition pouvait entraîner; et pour maintenir le Concile dans son programme primitif, les remèdes aux maux du temps.

L'archevêque de Malines affirmait que la définition « était dans l'air » ; à quoi l'évêque d'Orléans répliquait par l'historique exact de la question. A des points de vue différents, l'un et l'autre avaient raison. — Mais l'habileté de son adversaire avait été de porter le débat sur la doctrine elle-même de l'infaillibilité, comme s'il n'y avait eu que ce point en cause. C'était du même coup décréditer l'opinion qu'il combattait, l'opportunité, en la présentant comme chose de peu d'importance, et qu'il fallait dédaigner, et l'auteur des *Observations*, en mettant en suspicion ses sentiments théologiques. « Mais, lui répondait l'évêque d'Orléans, c'est me chercher sur un terrain où je ne suis pas ; voilà pourquoi la plupart de vos arguments ne rencontrent pas les miens. La polémique adverse, par ignorance ou médiocre bonne foi, devait essayer de donner le change; elle n'y a pas manqué. Que la foule ait pu s'y tromper, je le conçois : ces iniquités de la polémique et ces méprises de l'opinion sont fréquentes; mais de votre part, cher et vénéré seigneur, une telle méprise, je l'avoue, m'a étonné. » L'évêque d'Orléans s'attachait donc à montrer qu'il avait pu « traiter de l'opportunité sans toucher à l'infaillibilité ». Et abordant alors de nouveau cette question, la sienne, et exposant ses points de vue, non encore démentis par les événements :

« ... C'est, disait-il, les yeux fixés sur toute cette situation, sur toute cette triste statistique religieuse du monde, sur les pertes successives de l'Eglise, sur les difficultés des temps présents, sur les périls de l'avenir, que, m'isolant

des entraînements et des enthousiasmes, j'ai pesé les conséquences certaines de la définition que vous poursuivez; et c'est pourquoi je ne la poursuis pas. Je ne mets pas mon courage à braver les périls inutiles et ma gloire à provoquer des définitions qui ne sont pas nécessaires, dix-huit siècles de christianime l'attestent.

» Ah! les luttes nécessaires, à la bonne heure! j'y serai toujours. Mais celles que nous susciterions nous-mêmes, comme à plaisir, c'est autre chose! J'y interviendrai, si des imprudences appellent de nouveaux périls, et si je puis y apporter un utile secours; mais après avoir tout fait pour les prévenir... »

Et revenant à ce qui était son idée dominante :

« Faisons, disait-il, un grand Concile, développons les vives et fécondes puissances de l'Eglise, la sainteté, la science et les richesses de charité et de zèle qu'elle recèle dans son cœur; montrons aux hommes de ce siècle qu'entre nous et ce qu'ils ont le droit d'aimer, il n'y a point d'antagonisme, point d'incompatibilité; dissipons enfin, par des déclarations nettes, précises, formelles, tous ces affreux malentendus qui nous dévorent. Voilà comment nous ramènerons à nous ce siècle qui nous fuit, et comment nous pourrons sauver la société qui crie au secours par toutes les voix de ses souffrances et de ses périls. »

« Certes, disait-il en terminant, *dans la contention d'amour pour le Saint-Père*, je ne me suis jamais laissé vaincre par personne : on m'a vu assez souvent sur la brèche; et si d'autres luttes pour la religion ont occupé ma vie, aucune, vous me forcez à le rappeler, n'y a laissé une plus grande place.

» J'ai combattu de même et toujours, sans jamais regarder au nombre, l'impiété, et ses doctrines subversives, et ses ligues funestes.

» C'est l'honneur de ma vie militante d'avoir été insulté, autant que le fut jamais un évêque, par les adversaires de la religion et de la société.

» Il n'y avait qu'un dernier sacrifice dont je n'avais pas encore rencontré l'honneur; mais il s'est offert à moi : je

ne l'ai pas fui. Je me suis donc exposé pour ce que j'ai cru le bien de l'Eglise aux injures d'une partie de ceux-là mêmes qui autrefois m'applaudissaient : et aucune ne m'a été épargnée.

» J'ai brisé cette popularité, telle quelle, que je n'avais pas cherchée, et qui pour tant de gens est une idole : non sans hésiter, je l'ai sacrifiée à ce que je croyais, et crois toujours plus que jamais, avoir été pour moi un grand devoir. Ce devoir, je l'accomplirai jusqu'au bout... »

L'évêque d'Orléans avait tout résumé et tout redit dans ces pages, et ce ne fut qu'avec une grande amertume qu'il se vit obligé encore de répondre, dans deux autres écrits, à un évêque américain, Mgr Spalding, et à un vicaire apostolique, Mgr Bonjean, qui l'avaient attaqué sur certains détails. A cette occasion, plusieurs évêques d'Amérique lui écrivirent une lettre collective de très vive adhésion. Mais par un sentiment que l'on approuvera, nous n'en citerons rien, si honorable qu'elle soit pour l'évêque d'Orléans.

On peut se faire maintenant une idée de ce qu'était sa vie au Concile : l'étude approfondie des *schemata*, l'assistance aux congrégations, les discours au sein de l'auguste assemblée ; puis les réunions, soit avec les évêques français, soit avec les membres du comité international ; puis les polémiques qui, malgré lui, se succédaient les unes aux autres ; les relations innombrables, les visites multipliées et indispensables à travers Rome : « Rien n'est plus pénible, disait-il, que ces courses. Il faut les faire pour Dieu, en compagnie de Notre-Seigneur, sous le souffle de l'Esprit-Saint. »

Que devenait, au milieu de ces journées si dévorées, sa vie intérieure ? Elle était son seul refuge. Dès son arrivée à Rome, à la date du 7 décembre, il écrivait : « Quel besoin j'ai de recueillement, de paix, après tant de travaux pénibles, et ici d'agitations si nécessaires, mais qui me sont si odieuses ! Avant tout désormais, il faut la paix, la prière, la vie intérieure. Donc, avant tout, oraison et lecture spirituelle, et visite au Saint-Sacrement : fidélité

obstinée aux exercices. La manière de les accomplir peut varier. Bréviaire, chapelet peuvent se dire en voiture; il est possible aussi de s'arrêter au besoin et de lire ou prier sous des cloîtres, au jour. » Au jour, car ses yeux ne lui permettaient pas de lire à la lumière ; et il fallait qu'il eût toujours dit son bréviaire avant la tombée de la nuit. Un peu plus tard : « Jamais je n'ai eu plus besoin de l'esprit de foi, de la confiance en Dieu, de l'amour de Dieu. Si l'on ne faisait pas ce qu'on est condamné à faire par pur amour de Dieu et de l'Eglise et des pauvres âmes, ce serait impossible. Et déjà, dès ces premiers jours, j'ai trouvé cette grâce. » Sans cesse il se redit à lui-même la nécessité de l'oraison tranquille, le matin, et du repos paisible, avec Dieu, le soir. Sa grande douceur, c'était toujours ou un salut, ou une visite au Saint-Sacrement. Qu'heureusement la petite chapelle des *Sacramentate* se trouvait sur son chemin! Que de stations ignorées il y fit! Et qui se fût rencontré là, l'eût aperçu, le pieux évêque, seul, dans l'ombre de cette petite tribune obscure, à genoux, « les bras en croix», les yeux en larmes. Il ne se consolait que dans l'abandon entre les mains de Dieu. « Le bréviaire pendant ces saints jours (l'Avent) est vraiment plein de douceur et de grand espoir. Il faut persévérer dans le courage *amer*, et attendre *tout* uniquement de Dieu, de Notre-Seigneur et de l'Esprit-Saint. *Dicite pusillanimis, nolite timere; ecce Deus ipse veniet et salvabit vos.* Il faut même se réjouir des calomnies et des humiliations ; c'est la part de Notre-Seigneur. »

Du reste, « ceux qui ont vu de près les Pères n'ont pu qu'être profondément édifiés. Les mœurs étaient graves, la vie austère, la prière assidue, le travail constant. C'était une assemblée ecclésiastique où les dissentiments eux-mêmes avaient leur grandeur, parce qu'ils tenaient à une grande idée [1] ».

La date du 20 février marque ce que l'on pourrait appeler la deuxième période du Concile : le second règle-

1. *Vie du cardinal Mathieu*, par Mgr Besson, t. II, p. 267.

ment, les interventions diplomatiques, l'introduction définitive de la question de l'infaillibilité, et sa discussion, comme aussi les incidents les plus émouvants, appartiennent à cette période.

Le second règlement soulevait une question fort grave : il statuait que les questions, même dogmatiques, seraient décidées à la pluralité des suffrages. Or, que les décrets disciplinaires soient votés à la simple majorité, il en est ainsi de toutes les lois ; mais des dogmes, c'est-à-dire ce qui est la foi universelle ! voilà ce qui paraissait difficile à un grand nombre de Pères. Deux protestations, à peu près identiques, furent donc adressées au Pape par plus de cent évêques, demandant qu'aucune définition dogmatique ne fût faite qu'à l'unanimité, non absolue, mais morale. Cette opinion était une opinion respectable, assurément, puisque cent évêques, des plus illustres de la Chrétienté, la professaient, et nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'accuser à cette occasion ces évêques, et de leur supposer d'autres intentions que celles qu'ils déclaraient. Mais, en fait, nous le verrons, la définition eut lieu à l'unanimité de tous les évêques présents.

L'intervention diplomatique fut provoquée par la remise indiscrète aux journaux du *schema* sur l'Eglise, et par tout le bruit qui se fit dans la presse et dans les chancelleries autour de ce *schema*. Pourtant il n'y était en rien question de l'infaillibilité. Il traitait : 1° de l'Eglise, 2° du Pape, 3° des rapports de l'Eglise et de l'Etat. C'est cette troisième partie qui inspira aux cabinets des ombrages, et au gouvernement français les actes que nous allons dire.

Le ministère français était alors celui que l'on a appelé le ministère du 2 janvier. Deux tendances très manifestes et très diverses y régnaient à l'égard du Concile. Le ministre des Affaires étrangères, M. le comte Daru, était un catholique notoire et un conservateur décidé, parfaitement jaloux de la paix entre l'Eglise et l'Etat, partisan très ferme des Concordats comme du pouvoir temporel, attentif à ne laisser s'élever aucun malentendu, aucun incident,

aucun différend qui compromettrait ces deux questions capitales, ces deux objets sacrés de ses préoccupations politiques. Tout autre était le président du Conseil, M. Emile Ollivier, qui appartenait à un autre école, qui avait d'autres traditions et d'autres aspirations. Politique instable, républicain devenu ministre de l'Empire auquel il devait être si fatal, brillant mélange de l'orateur et du poète, avec plus de présomption et de confiance en lui-même que de sûreté dans les idées, M. Emile Ollivier était de plus possédé, comme les hommes d'Etat de Byzance, de la manie et de la témérité théologique. Par suite des idées qu'il s'était faites, justes sur certains points, lamentables sur d'autres, il s'effrayait moins que M. Daru des redoutables conséquences que telle ou telle déclaration du Concile pouvait amener. Libre penseur, très partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et très peu du pouvoir temporel du Pape, plus d'une fois combattu par lui, il affectait, vis-à-vis de l'Eglise, un libéralisme d'un genre particulier, subordonné à sa façon de comprendre les questions ; sans arrière-pensée, disait-il, sur celles qui lui paraissaient d'ordre purement spirituel, plein sur les autres de menaçants sous-entendus.

Tels étaient les deux ministres qui siégeaient dans le cabinet du 2 janvier, sous les yeux de l'Empereur, indifférent et indolent. M. le comte Daru était d'avis de prévenir les conflits par une intervention respectueuse, toujours contenue dans les limites où elle pouvait être légitime : M. Emile Ollivier opinait pour l'abstention la plus complète, il professait le *laisser faire*, le *laisser passer*, sauf, les conflits survenus, à en tirer les conclusions qu'il tenait en réserve et dont il avait déjà lui-même indiqué l'une des plus grosses, lorsque, dès le 10 juillet 1868, simple député, il avait déclaré, comme nous l'avons rappelé, « la séparation de l'Eglise et de l'Etat opérée par le Pape lui-même », et qu'il avait ajouté : « On vous a laissé dehors, eh bien, croyez-moi, restez-y, laissez faire ; seulement observez et préparez-vous ! »

Tant qu'il ne s'agit que de l'infaillibilité, M. Daru, malgré son appréhension, n'agit pas. « Le Souverain

Pontife voit que plein de respect pour la liberté de l'Eglise et reconnaissant l'incompétence des pouvoirs civils dans les questions réligieuses, nous ne prétendons en aucune façon intervenir dans les délibérations synodales sur les matières d'ordre spirituel. » Ces paroles sont de M. Daru lui-même [1].

Interpellé le 11 janvier 1870 sur la question du Concile par M. Rouland, organe des vieilles doctrines parlementaires, M. le comte Daru était resté dans les termes de la dépêche du prince de la Tour d'Auvergne; il avait affirmé nettement deux choses : 1° que la liberté du Concile serait respectée; 2° que le gouvernement était en mesure de parer aux périls éventuels que signalait M. Rouland.

Mais, lorsque le *schema* sur l'Eglise (quinze chapitres, vingt et un canons) eut été jeté dans le public par la plus fâcheuse indiscrétion [2], une vraie tempête éclata; dans le document qu'une feuille allemande avait reproduit, on voulait voir « la subordination complète de la société civile à la société religieuse ». M. Emile Ollivier a décrit ainsi le mouvement d'opinion qui se fit alors partout : « Une clameur s'éleva dans la presse de l'Europe entière ; de toutes parts on somma les gouvernements d'aviser et de défendre la société civile menacée par des affirmations d'un autre âge [3]. »

Témoin de l'émotion universelle, plus à même qu'un autre, par ses fonctions de ministre des Affaires étrangères, de savoir ce qui se passait et se préparait même dans les divers Etats, M. le comte Daru se demanda si l'heure n'était pas venue de prévenir les conflits qu'il voyait s'amasser avec une intensité croissante, et il crut satisfaire tout à la fois sa conscience de catholique et d'homme d'Etat en faisant part officiellement de ses craintes à la cour de Rome. De là sa dépêche du 20 février, et plus tard son *memorandum* du 6 avril. Dans sa

1. Dépêche du 20 février.

2. L'*Univers* nous a reproché d'insinuer ici que l'auteur de cette indiscrétion était M. Louis Veuillot. Cette interprétation nous a surpris; pas un mot de notre texte ne l'autorise.

3. *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican,* t. II, p. 101.

dépêche, M. Daru, après avoir exposé les conséquences fâcheuses que, selon lui, l'adoption du *schema* pouvait entraîner, demandait à faire présenter ses observations à l'assemblée œcuménique par un ambassadeur extraordinaire, qui eût été, dit-on, M. le duc de Broglie[1].

La réponse du cardinal Antonelli porte la date du 19 mars. Le secrétaire d'Etat du Saint-Père rassurait M. Daru; il faisait observer qu'il ne s'agissait encore que d'un simple projet, distinguait entre les principes et leurs applications, affirmait que les Concordats existants ne seraient pas menacés, et déclinait en conséquence la demande d'envoi d'un ambassadeur extraordinaire. Il rendait du reste plein hommage à l'attitude profondément respectueuse et amie du ministre français : « Je ne puis me dispenser de témoigner à Votre Seigneurie la satisfaction avec laquelle le Saint-Père a accueilli la déclaration faite au début de la dépêche de M. le comte Daru et renouvelée plus loin, au sujet de la ferme résolution du gouvernement français de respecter et de vouloir dans tous les cas respecter la pleine liberté du Concile... »

Dans toutes les péripéties de cet incident, quelles avaient été les pensées de Mgr Dupanloup? Quels avaient été ses

1. Quelques passages de sa dépêche permettent de saisir sa vraie pensée :

« L'Empereur a donné, dès le principe, un témoignage éclatant de la politique réservée qu'il entendait suivre, en n'usant pas du droit de se faire représenter au Concile, droit qui a appartenu de tout temps à la couronne de France, et qui n'a jamais été contesté jusqu'ici à aucun souverain catholique.

» Des questions d'ordre politique et civil ont été récemment soulevées au sein de l'assemblée conciliaire et les rapports de l'Eglise et de l'Etat ont été l'objet d'un ensemble de propositions qui seront prochainement discutées. Le gouvernement de Sa Majesté a cru dès lors qu'il était de son devoir et de son droit de faire entendre sur ce point spécial des observations, et de montrer le trouble que pourrait jeter dans les esprits l'adoption de maximes qui porteraient atteinte aux droits du pays. »

La pensée intime chez M. Daru était conforme à son langage officiel, car dans une lettre à M. de Montalembert, il disait encore :

« Mon cher ami, j'aurais pu ne pas me mêler de ce qui se passe à Rome, laisser faire la Papauté et le Concile. Les conseils dans ce sens ne m'ont pas manqué ; c'était le rôle le plus commode et le moins

actes? Malgré sa vive estime pour M. Daru, comme l'honorable ancien ministre le déclarait récemment dans une rectification adressée à une feuille publique [1], aucune lettre ne fut échangée entre eux pendant tout le Concile. Mais il est non moins certain que les données principales de la dépêche de M. le comte Daru étaient celles de Mgr Dupanloup, et ils avaient des amis communs qui ne le laissèrent pas ignorer au ministre. Comme lui, plus encore que lui, s'il est possible, il avait en horreur et en effroi la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; il la répudiait, non seulement comme une théorie fausse du véritable but et du véritable devoir des sociétés chrétiennes, mais encore comme une des calamités les plus dangereuses qui pussent survenir dans l'état présent de la France. Ainsi que M. Daru encore, il regardait comme essentiel le maintien du pouvoir temporel; à cette cause à laquelle il avait voué sa vie, il rattachait la liberté même de la Papauté et de l'Eglise, le droit des consciences, l'honneur de l'Eglise et de la Chrétienté. Assister donc tranquillement au conflit de l'Eglise et de l'Etat, à l'abrogation des Con-

compromettant. Il suffit de fermer les yeux et d'attendre : je ne l'ai pas voulu.

» Une séparation entre l'Eglise et l'Etat est une chose si grave et qui entraîne de telles conséquences, qu'un gouvernement sensé me semblerait impardonnable de ne pas faire tous ses efforts pour conjurer ce péril, quand il en est temps encore.

» J'ai suivi attentivement la marche du Concile, et j'ai agi dans l'intérêt de la société civile que je représente et de la société religieuse à laquelle je suis attaché, en soumettant au Saint-Siège mes observations et mes craintes, sans faire entendre un seul mot de menace ou d'intimidation, sans porter la moindre atteinte à l'indépendance de l'Eglise, et sans m'écarter un seul jour des formes du respect le plus sincère. »

Enfin M. Daru, en même temps qu'il essayait de prévenir les conflits, s'exprimait ainsi sur les mesures qui semblaient aux partisans de l'*abstention* diplomatique la revanche contre le Concile, à savoir la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et le retrait des troupes de Rome : « Ces mesures odieuses, je les repousse de toutes mes convictions d'homme d'Etat et de catholique ; et si, comme ministre, j'étais appelé à en délibérer, je me couperais plutôt la main que d'y mettre ma signature. »

1. *Journal de Paris.*

cordats, au retrait des troupes de Rome, était une perspective qui le navrait.

Dans cet ordre d'idées, Mgr Dupanloup avait été, lui aussi, conduit à penser qu'au lieu de laisser naître et s'envenimer les conflits, il valait mieux les prévenir. Partisan convaincu de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, qu'il avait recherchée toujours, et qu'il avait eu le bonheur de réaliser quelquefois dans les sphères de l'enseignement, il admettait complètement, il désirait hautement que, l'Eglise voulant bien y consentir, un représentant de l'Etat pût être introduit et entendu dans le Concile, pour y exposer loyalement les sollicitudes de son pays et de son gouvernement, y apporter des renseignements, y provoquer des réflexions, y recevoir des éclaircissements et des lumières, et travailler ainsi, dans un rang assigné et réglé d'avance, à l'œuvre bienfaisante de la paix commune.

En soi, il faut bien reconnaître que les idées de Mgr Dupanloup étaient irréprochables; elles étaient consacrées par une tradition constante que la sage condescendance de l'Eglise avait fondée et développée.

Les princes n'avaient-ils point paru, soit eux-mêmes, soit en la personne de leurs orateurs, dans la plupart des Conciles? N'avait-on point vu, notamment au Concile de Trente, les ambassadeurs, souvent laïques, des puissances, occuper une place d'honneur, suivre les délibérations, présenter les observations de leurs gouvernements, aller même jusqu'à apposer leur signature aux décrets? Que cette maternelle tolérance de l'Eglise ne pût constituer un droit absolu pour les gouvernements, rien de plus vrai; mais les motifs qui l'avaient inspirée pouvaient exister encore. Ainsi l'avaient pensé les cardinaux en concluant, dans la Congrégation secrète du 9 mars 1865, à la présence des princes au futur Concile, selon l'usage suivi à Trente.

Malgré la différence des temps, la question était si importante et si complexe, que la cour de Rome avait longtemps hésité avant de la résoudre négativement; un instant le cardinal Antonelli avait presque assuré à l'ambassadeur de France, M. de Sartiges, que les représentants

des puissances auraient accès dans le Concile, et le Saint-Père leur avait fait lui-même préparer des places dans l'auguste assemblée.

Telle avait été, dès le principe, et telle était toujours la manière de voir de Mgr Dupanloup ; en cette matière où les esprits et les âmes les plus pieuses pouvaient se diviser, il avait été amené à son sentiment, et il y fut retenu, comme toujours, par son tendre amour de l'Eglise, par son désir passionné qu'elle régnât en paix au milieu du monde moderne qui l'honorerait, et qu'elle attirerait à elle.

Pour mettre dans son vrai jour les mobiles de Mgr Dupanloup, pour les placer au point où l'histoire doit les connaître et les juger, il importe de remarquer que tous les hommes publics qui, en dehors de l'Eglise, penchaient pour la politique d'effacement et d'isolement, étaient formellement décidés à intervenir après, quelques-uns même par des moyens coercitifs et des lois pénales qui fussent devenus bientôt la persécution.

Le premier ministre autrichien, le comte de Beust, pour se refuser à l'envoi d'un représentant auprès du Concile, disait, dans sa dépêche du 15 mars au prince de Metternich : « La liberté d'action que nous devons conserver vis-à-vis des décisions éventuelles du Concile pourrait être moins complète si nous intervenions dans les délibérations d'où ces décisions seraient sorties. » Et dès le 10 février, il avait chargé l'ambassadeur d'Autriche à Rome de déclarer au cardinal Antonelli, à propos des canons *de Ecclesia*, qu'il interdirait la publication de tout acte conciliaire que son gouvernement jugerait illégal, et qu'il rendrait judiciairement responsable toute personne enfreignant une pareille défense.

On sait qu'après le Concile, M. de Beust, usant de cette *liberté d'action* dont il se prévalait, notifia immédiatement au Saint-Siège l'abrogation du Concordat de 1855.

On sait également que M. de Bismarck, qui approuvait l'opposition de l'Autriche à une politique préventive, révéla sa pensée par la persécution qu'il inaugura dès le lendemain du Concile. D'avance il se déclarait « bien décidé à soutenir le clergé catholique du royaume contre

les inimitiés, les prétentions et les exigences de Rome, et à ne pas permettre que le repos des sujets du roi fût troublé en quoi que ce fût par des dogmes religieux en opposition avec la constitution prussienne ».

Et pour la France, Mgr Dupanloup avait-il lieu d'être plus rassuré par cette politique d'abstention que le président du Conseil mettait en regard de l'intervention morale, préférée par M. Daru ?

Derrière cet effacement étrangement comminatoire, il est probable, il est certain, que M. Emile Ollivier cachait quelque dessein arrêté ; car nul plus que M. Emile Ollivier n'a été sévère pour le *schema de Ecclesia*. « Aucun gouvernement, a-t-il écrit, n'a reconnu au Souverain Pontife une juridiction, même indirecte, sur les matières d'Etat ; aucun gouvernement surtout n'a toléré que, se mettant en dehors et au-dessus des pouvoirs publics, la société religieuse se considérât comme affranchie de toute réglementation séculière. » Et il ajoutait : « Si le décret définitif contenait des thèses opposées à nos principes et à nos lois, *nous nous opposerions* à ce qu'il devînt une excitation à violer notre droit public, une cause de trouble social. » Selon lui, le triomphe de cette théorie, dont on poursuivait la définition dogmatique, « serait *le signal de longs bouleversements, et une irrémédiable servitude de l'espèce humaine*[1] ».

Quoi qu'il en soit, sans récriminer contre qui que ce soit, adorant la main de Dieu qui a conduit les événements et les volontés au terme marqué par sa sagesse, on comprendra comment Mgr Dupanloup, placé entre deux politiques dont l'une voulait *prévenir* et dont l'autre se réservait de *réprimer*, a préféré et soutenu avec son ardeur habituelle celle qui lui paraissait la plus pacifique, la plus respectueuse de l'Eglise, la plus honorable pour son pays. Se serait-il trompé, la pureté de son intention couvrirait son erreur.

1. *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*, t. II, *passim*. Il paraît assez difficile, quand on a écrit cela, de soutenir qu'on était vis-à-vis du Concile pour « une politique de liberté ».

A-t-il excédé dans son zèle ? A-t-il été d'avis, comme ont osé l'insinuer des voix égarées par la haine, qu'il fallait menacer le Pape du retrait de l'armée d'occupation ? Ce sont d'odieuses calomnies. « Dans ce cas, écrivait-il à M. de Montalembert, nous nous serrerions tous autour du Pape. » Il tint le même langage à notre ambassadeur, M. de Banneville, et il est à notre connaissance certaine que celui-ci en informa officiellement son gouvernement.

Que s'il a, plus tard, désiré le rappel de ce même M. de Banneville, chez qui il ne trouvait pas assez de fermeté, c'est que, dans sa conviction, une telle mesure, parfaitement dans le droit du gouvernement français, eût accentué les observations de ce gouvernement sans constituer une pression attentatoire à la liberté du Concile et à l'indépendance des Pères.

Quant à la prorogation du Concile, cette idée était née dans les milieux les plus différents. Mgr Forcade, évêque de Nevers, aujourd'hui archevêque d'Aix, et qui ne siégeait pas dans les rangs de la minorité, s'en était ouvert au Pape, qui avait accueilli cette communication avec bonté. « Le Saint-Siège, écrivait-il le 7 avril au président du Conseil, M. Ollivier, n'a pas seulement à compter, en ce moment, avec le gouvernement français, mais avec tous les gouvernements. Il n'a pas seulement à se préoccuper de la minorité du Concile, mais aussi et surtout de son immense majorité. On s'en trouve, je vous l'assure, fort embarrassé... Je me suis hasardé à insinuer tout doucement que le meilleur moyen de se tirer d'affaire serait sans doute d'ajourner autant que possible la discussion des questions irritantes. On atteindrait ainsi les chaleurs, qui ne peuvent tarder beaucoup et nécessiteront une prorogation. Cette ouverture a reçu un meilleur accueil que je n'osais l'espérer... »

Est-il donc si extraordinaire que Mgr Dupanloup, lui aussi, comme d'autres, se soit rallié à cette idée d'une prorogation du Concile par les motifs de pacification supérieure qui avaient frappé Pie IX, et qu'il y ait persévéré de plus en plus à mesure que les discussions devenaient

plus vives et que la fatigue se faisait sentir aux membres de la vénérable assemblée, dont plusieurs moururent, et un grand nombre tombèrent malades ou durent regagner leurs diocèses ?

Quant aux paroles plus ou moins vives ou regrettables qui auraient pu, dans l'ardeur de la lutte, échapper à sa plume ou à ses lèvres, elles ne prouveraient pas plus contre sa croyance à l'infaillibilité ou son dévouement au Saint-Siège que certaines autres paroles amèrement relevées dans la correspondance de M. de Maistre ne prouvent contre la doctrine et les sentiments vrais de ce grand champion de la Papauté.

En fait, le *schema* sur l'Eglise eût-il mis ou non les gouvernements en révolte contre Rome, comme ils en menaçaient, c'était bien à craindre, puisque le Saint-Père, dans sa sagesse, nous le verrons, finit par écarter ce *schema*. Mais il n'en fut pas de même de l'infaillibilité. Certain que pendant le Concile la France n'irait pas au delà des démonstrations diplomatiques que nous venons de dire, Pie IX prit son parti dans sa pleine liberté, et le 9 mars il introduisit, par un article additionnel, dans le *schema* de l'Eglise, distribué aux évêques, le projet de définition.

CHAPITRE VI

LE CONCILE
(Suite)
1870

Avant de nous engager plus avant dans ce rapide récit des phases diverses du Concile, nous devons mentionner un incident qui causa en France et à Rome une vive émotion, mais qui surtout affecta douloureusement Mgr Dupanloup : un jour, à la villa Grazioli, au milieu d'une nombreuse réception, c'était un dimanche, vers deux heures de l'après-midi, un télégramme arrivait, envoyé par M. le marquis A. de Castellane, à l'un de nous[1] avec une nouvelle foudroyante, la mort de M. de Montalembert. Trois jours avant, les journaux de France avaient apporté à Rome une lettre de l'illustre malade qui avait remué diversement les âmes. La veille de sa mort encore, il écrivait à divers personnages les lettres les plus éloquentes. Le dimanche 13 mars, à huit heures du matin, un crise soudaine s'était déclarée ; à huit heures et demie, il expirait. Sa dernière parole, très distinctement entendue, avait été celle-ci : « Mon Dieu ! mon Dieu ! » Il avait reçu, avec sa connaissance encore, mais sans parler, les derniers sacrements[2]. Lorsque, la foule des visiteurs écoulée, on présenta à l'évêque d'Orléans le fatal télégramme, son émotion fut profonde. « Il y a, hélas ! quatre ans, dit-il, j'avais ressenti toute la douleur de sa mort, et puis, comme son âme était restée tout entière, je n'y croyais plus. Quelle âme de moins en France, dans

1. M. l'abbé Couvreux, secrétaire de Mgr Dupanloup.
2. Lettre de Mme de Montalembert à Mgr l'évêque d'Orléans.

l'Eglise, dans le monde! » Il resta seul d'abord quelques instants; puis, après avoir dicté quelques mots, pour Mme de Montalembert, pour Mgr de Mérode[1], au lieu de se rendre, comme il en avait la pensée, à Saint-Louis des Français, entendre le sermon de M. l'abbé Bougaud, son vicaire général, qui prêchait le carême dans cette église, il s'en alla, tristement et pieusement, pleurer et prier pour son ami, à la petite chapelle des *Sacramentate*. Pendant ce temps, averti par nous, M. l'abbé Bougaud rendait du haut de la chaire de Saint-Louis un éloquent hommage à ce grand serviteur de l'Eglise.

Quelques jours après, l'évêque d'Orléans écrivait à M. Albert de Rességuier, qui se trouvait alors chez M. de Falloux :

« Mon cher ami, dites à l'ami auprès duquel vous vous trouvez que ce coup a pénétré aussi profondément qu'il pouvait aller; jusqu'à ces divisions de l'âme dont parle l'Ecriture.

» Nous ne pouvions avoir, en ce moment, de plus grand deuil. Ce que nous perdons, ce que perd l'Eglise, ce que perd la France, je n'ai pas besoin de le dire à notre ami, ni à vous!

» Je bénis Dieu, du moins, qu'un cœur tel que le vôtre ait été près de lui au moment où cette commotion allait lui arriver. Quand elle me vint à moi-même, il y a aujourd'hui huit jours, aussi inattendue que terrible, ma pensée alla vite au Bourg-d'Iré, et je demandai à Dieu de le soutenir, lui, comme je sentais que j'avais besoin d'être soutenu moi-même. Il occupe dans mon cœur la même place, à peu près, qu'occupait Montalembert. Il faut que désormais il me tienne lieu de ce grand et cher ami!...

» Dieu l'a voulu! Adorons-le! Et tâchons, malgré tout, de nous tenir debout, pour les bons combats, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu d'en ordonner pour nous-mêmes.

» Mais comme on a besoin de penser, dans des séparations comme celle-là, qu'il y a un lieu où on se retrouvera un jour et pour ne plus se quitter jamais!... »

1. Prélat de la maison du Pape, et frère de Mme de Montalembert.

Qu'on veuille bien se rappeler ce qu'était devenue cette amitié de l'évêque d'Orléans pour M. de Montalembert, et de M. de Montalembert pour l'évêque d'Orléans, et qu'on nous laisse ici — cette digression sera douce — ajouter quelques traits au tableau que nous nous sommes complu à en présenter.

« Je ne pense qu'à vous, à vos peines d'esprit, de cœur, d'âme et de corps, écrivait l'évêque en 1866, au cher malade de la Roche-en-Breny, après une recrudescence de son mal. Ce qui est très pénible, c'est de ne pouvoir rien pour ceux qu'on aime. Je vais faire prier pour vous dans toutes nos saintes communautés, et par les meilleurs prêtres et les meilleures âmes que je connaisse. »

Dans une autre lettre :

« Mon ami, il faut donc vous remettre uniquement entre les mains de Dieu. Il faut lui dire : *Corpus aptasti mihi*. Vous m'avez donné un corps capable de souffrir et d'expier. *Ecce venio* : me voici... *ut faciam voluntatem tuam*... »

Plus tard :

« Cher ami, il faut mettre la croix sur votre cœur; dire, si vous le pouvez, une ou deux dizaines de chapelet avec vos chères filles : rien ne sera meilleur que cette douce, pure et humble prière. »

Une autre fois encore, à propos d'une visite qu'il n'avait pu lui faire : « Je ne sais pourquoi en pensant à cette visite au déclin de nos années, je repensais à La Roche-Guyon. Qu'avons-nous fait, vous de vos seize ans, moi de mes vingt-quatre ans? Je le puis dire, mon ami, à travers les nuages et les orages de la vie, nous avons servi Dieu et l'Eglise, et Dieu nous a fait cette grâce, douloureuse, mais exquise, et dont vous avez su un jour apprécier la valeur, de rencontrer l'ingratitude... »

L'ingratitude, de toutes les douleurs, pour les natures nobles, la plus amère, assurément, comme la plus périlleuse : avec quelle affection de père autant que d'ami l'évêque se penche en quelque sorte sur cette blessure du cher malade pour la toucher; pour que de ces mécomptes de son cœur son âme ne souffre pas; pour que le dévoue-

ment à la sainte Eglise ne subisse en lui aucune atteinte; pour que surtout une vraie vie chrétienne lui assure le mérite de ces épreuves ; c'est ici le trait, épiscopal, dirons-nous, de cette rare amitié; la lettre suivante indique bien ces pieuses sollicitudes et ce tendre apostolat :

« ... L'Eglise est divine assurément, mais elle pose sur des hommes. C'est pourquoi il y a, il doit y avoir dans l'histoire de l'Eglise, à côté de la lumière, des ombres... Le Pape lui-même, le chef de l'Eglise, est infaillible, lorsqu'il parle en son nom, dans les conditions où l'infaillibilité est promise (ceci, nous l'avons déjà dit, était écrit plusieurs années avant le Concile), mais il n'est pas impeccable...

» Vous vous représentiez un peu l'Eglise, — c'est, je crois, votre propre comparaison — comme une princesse belle, charmante, parfaite, malheureuse et persécutée; et vous vous étiez pris pour elle d'une sorte d'amour chevaleresque; et cela vous semblait beau, comme cela est beau en effet, d'en être le champion en ce siècle; et de là les nobles et grandes luttes qui seront l'éternel honneur de votre vie.

» Ce qui se passe aujourd'hui ne doit rien vous faire désavouer ni regretter d'un si noble passé. Non, vous ne vous êtes pas trompé en servant l'Eglise : vous avez servi après tout et très véritablement la plus grande et la plus sainte cause, et la plus abandonnée.

» ... Et quant à moi, qui ai vu tout cela d'aussi près, de plus près que vous peut-être, s'il faut vous dire toute ma pensée, ma foi grandit à ces spectacles : *La colonne et le fondement de la vérité*, c'est le mot de saint Paul, posant sur des hommes en qui sont les passions humaines; la mère des saints gouvernée par des hommes qui devraient être des saints, mais qui ne le sont pas toujours; et cela depuis dix-huit siècles; et malgré cela, les saints ne cessant pas d'abonder dans l'Eglise, des vierges comme Catherine[1], des veuves, des chrétiens et des prêtres comme

1. Celle des filles de M. de Montalembert qui s'était faite religieuse.

j'en connais, et le *Credo* catholique toujours intact dans le monde; et la grande figure de l'Eglise resplendissant à travers les siècles, bien au-dessus des faiblesses, dans une lumière inaccessible aux misères humaines : voilà qui est divin!

» ... Oui, la vraie vie de l'Eglise doit affermir notre foi en nous donnant un argument de plus, et tout à la fois grandir et ennoblir notre dévouement, en le rendant plus pur. Et qui est plus digne de comprendre et de sentir cela que vous?

» Et enfin, mon cher ami, est-ce qu'il n'est pas bon que nous ayons nos épreuves? Et si Dieu veut les faire plus utiles en les faisant plus amères,... faut-il n'écouter, comme les âmes vulgaires, que les soulèvements de notre cœur, et peut-être de notre orgueil, qui ne peut souffrir aucune humiliation, et ne veut à aucun prix être maté?

» Non, soyons plus grands que cela, soyons plus chrétiens, plus fermes dans la foi, plus raisonnables, je dirai même : Ayons plus de dignité; au moins renfermons notre douleur dans ce silence dont l'Ecriture dit : *In silentio fortitudo et spes.*

» Mais surtout ne souffrons pas la moindre atteinte à notre amour pour Jésus-Christ et pour son Eglise. Après tout, la politique humaine n'est que la cause du temps; la cause de l'Eglise est celle de l'éternité... »

D'une telle amitié, de tels conseils, M. de Montalembert sentait le prix. Et chez tous les deux cette affection croît et s'élève à mesure que les derniers moments et que les épreuves suprêmes approchent. Ainsi, au moment de la grande lutte, alors que pour l'évêque d'Orléans l'impopularité succédait aux admirations d'autrefois, c'est pour lui, chez M. de Montalembert, une sorte de passion, qui éclate dans toutes ses lettres. Au début du Concile, il écrivait à Mme Craven : « Dites à notre cher et grand évêque que sa position me semble grandir et s'élever chaque jour davantage. » Quant à lui, toutes les agitations de son âme, plus émue qu'il n'eût fallu, mais telle était cette ardente nature, se faisaient jour dans les termes que voici, un mois juste avant sa mort :

« Paris, 14 février 1870. Très cher seigneur et ami, je puis dire sans phrase que mon âme est sans cesse occupée de vous, qu'elle erre sans cesse à votre suite, de la villa Grazioli jusque sur les bancs du Concile. Mais aussi en songeant à vous mon cœur est tout inondé de joie, de confiance et de tendresse. De ces trois sentiments, le dernier m'a été familier pendant le cours d'une trop longue vie, mais les deux autres ne me sont pas habituels : en ce moment vous me les imposez, tant je me sens heureux et fier de l'attitude que vous avez prise devant Dieu et devant les hommes. J'ai la certitude absolue qu'elle vous grandit au delà de toute expression; j'ai surtout la conviction intime qu'elle vous rend cent fois plus digne que vous ne l'étiez déjà de l'affection, du dévouement, de l'adhésion enthousiaste de tous ceux qui vous ont aimé, vraiment aimé jusqu'ici.

» Vous que je connais, depuis bientôt quarante-cinq ans, l'ami, le médecin, le serviteur des âmes, puis le modèle des catéchistes, des confesseurs, des éducateurs, avant d'être le plus vigoureux des polémistes et le plus vigilant des évêques, c'est votre vie entière qui me prêche et me console. Tout cela est oublié, méconnu, insulté. Je voudrais quelquefois que vous fussiez encore plus isolé, plus méconnu que vous ne l'êtes, pour vous aimer avec une passion plus méritoire et plus exclusive. Mais c'est à Dieu surtout que je confie ma reconnaissance et mon admiration pour vous; et vous, parlez-lui-en à votre tour. Dites, dites à ce Dieu que vous servez, que vous consacrez chaque jour, dites-lui qu'il y a au moins une âme qui vous reste passionnément fidèle, parce que cette âme, vous l'avez éclairée, pacifiée, sauvée peut-être. Je m'arrête, parce que, comme il m'arrive toujours en vous écrivant ou en pensant à vous, je suis trahi par mes forces matérielles. La souffrance et la défaillance, qui constituent mon pain quotidien, m'avertissent que le temps de parler comme je voudrais est passé pour moi. Il me faut donc refermer le couvercle du cercueil où je vis, sur tout ce qui bouillonne encore en moi, sur tout ce qui ne touche que moi. Je puis et je veux toutefois vous dire combien je suis satisfait de

tout ce qui me revient de tous côtés sur votre langage et sur votre attitude à Rome. Même chez ceux qui gémissent le plus sur le parti que vous avez pris, je n'ai pas encore découvert la moindre critique sur vos faits et gestes à Rome. Votre réserve est au contraire très appréciée et très vantée... »

Tel était encore le feu de cette âme, ses généreuses illusions aussi; sentiments auxquels il se laissait aller avec d'autant moins de scrupule, pendant que durait encore la période de discussion, qu'il se sentait parfaitement décidé à s'incliner, quand le temps de la soumission serait venu. « Que ferez-vous, lui demandait quelqu'un, si la définition a lieu? — Tout simplement je me soumettrai, » avait-il répondu.

Noble Montalembert, grand soldat de l'Eglise, et digne ami d'un grand évêque! vous qui, comme lui, nous avez tant manqué dans les luttes récentes! vous fussiez-vous quelquefois trompé, qui donc ne se trompe jamais? puisse vous être acquise, un jour, selon la justice et la vérité, selon votre dévouement à la cause de Dieu, selon toute l'étendue de vos services, la reconnaissance immortelle des catholiques et de l'Eglise!

Mais reprenons notre récit :

La question de l'infaillibilité ayant été, ainsi que nous l'avons dit, introduite par le Saint-Père dans le *schema* sur l'Eglise, une pétition fut signée par un certain nombre d'évêques pour que la discussion de cet article additionnel commençât immédiatement. La pensée de ces prélats était de mettre un terme, par une solution prompte, à la véhémence des discussions qui s'agitaient autour du Concile. Bien des objections pouvaient s'élever contre cette discussion immédiate. Etait-il prudent de laisser le débat solennel s'engager lorsque l'Europe était pleine encore des interprétations violentes qu'avait suscitées l'indiscrète publication du *schema de Ecclesia?* Ne convenait-il pas de laisser le Concile suivre son cours régulier et les Pères étudier dans le recueillement, avec soin et maturité, à son rang et à son tour, la question dont l'article additionnel

les avait définitivement saisis? Mgr Dupanloup écrivit dans ce sens au cardinal de Angelis; la pétition qui réclamait la définition immédiate de l'infaillibilité fut écartée, et la discussion du *schema de fide* resta à l'ordre du jour du Concile. Cette fois, l'évêque d'Orléans prit part à la discussion, et prononça son troisième discours devant les Pères. Ce *schema de fide* fut voté à l'unanimité, le 24 avril, dans la troisième session publique; les deux premières n'avaient été et n'avaient pu être que des solennités. Ce *schema* est très beau; sur les vérités fondamentales de la philosophie et de la religion, et sur la grande question des rapports de la raison et de la foi, il jette les plus vives lumières.

Cette importante constitution *de fide* votée, de nouveau alors il fut demandé que, laissant de côté les décrets disciplinaires et dogmatiques en cours de discussion, on allât sur-le-champ à la question de l'infaillibilité. Ce qui inspirait cette demande, c'était la vivacité toujours croissante des controverses que la question soulevait partout en Europe. En Angleterre, le P. Newmann, depuis nommé cardinal par Léon XIII, avait fait entendre sa grande voix dans une lettre célèbre à l'évêque de Birmingham. En Allemagne, les écrits contraires à la définition et même à la doctrine de l'infaillibilité se multipliaient. A Paris, le P. Gratry faisait paraître une série de lettres, auxquelles répondit Dom Guéranger, et que condamna l'évêque de Strasbourg.

Mais, tandis que certains évêques voyaient dans ces manifestations une preuve de plus en faveur de la nécessité d'une définition, Mgr Dupanloup se sentait au contraire confirmé par elles dans sa conviction sur l'inopportunité de cette définition. Et même, au point où les choses en étaient alors venues, pensant qu'il était bon que toutes les opinions sincères et autorisées se produisissent, loin d'arrêter, comme autrefois, le P. Gratry, il approuva la publication de ses lettres, sans y prendre luimême, ni qui que ce soit autour de lui, quoi qu'en ait dit la polémique du temps, aucune part. Quant à l'introduction immédiate de la question, les raisons de ne pas plus

se précipiter à cette heure qu'auparavant lui paraissant les mêmes, il crut devoir cette fois les exposer directement au Souverain Pontife. Et en même temps, en butte dans la presse à tant de contradictions, d'attaques, de calomnies, qui pénétraient jusqu'au Vatican, il crut à la fois filial et digne d'ouvrir à Pie IX, dans une autre lettre, toute son âme, avec respect, sincérité et confiance. Cette longue lettre ne faisant au fond que reproduire, sous la forme qui convenait à un évêque s'adressant au Saint-Père, quoique avec une vivacité qui se ressentait des ardeurs de la lutte, les points de vue développés dans la réponse à Mgr Dechamps, nous ne la reproduirons pas; les quelques mots qui suivent permettront du moins d'en entendre l'accent :

« ... Plus je sonde ma conscience devant Dieu, Très-Saint-Père, plus je suis sûr de n'avoir obéi qu'à la conviction la plus profonde et au dévouement le plus désintéressé en prenant ici le rôle douloureux que j'ai dû prendre.

» Votre Sainteté peut se souvenir si, en 1867, lorsqu'Elle a bien voulu me témoigner tant de confiance, je lui ai déconseillé le Concile. Et quand la bulle d'indiction parut, que Votre Sainteté me permette de lui rappeler ou de lui apprendre combien j'ai été heureux alors, dans un mandement qui a été traduit en vingt langues, d'interpréter la pensée du Saint-Père, et d'exalter le programme qu'il traçait à l'assemblée œcuménique.

» Aussi, les premières déviations à ce programme, annoncées par des journaux sans mission, et l'agitation violente causée alors dans les esprits, m'ont pénétré de douleur. J'ai su bientôt qu'un grand nombre de mes collègues en France, en Allemagne, et ailleurs, pensaient ici comme moi. Je me suis tu longtemps néanmoins ; et lorsque enfin, devant le trouble profond des âmes qui se révélait de toutes parts, et les périls et les malheurs que je prévoyais, je me suis décidé à combattre une presse qui ne représente pas l'Eglise, j'ai cru rester fidèle à la pensée qui Vous avait inspiré le Concile...

» Je désirais donc l'en voir écartée, afin que, fixé dans la voie tracée par Votre Sainteté, ce concile du Vatican fût

le grand Concile, la grande œuvre de pacification et de lumière, votre consolation et votre gloire, que nous voulons tous.

» Et à Rome, dès que nous y fûmes arrivés, qu'est-ce que j'ai vu ? L'unanimité sur la définition ? Oh ! non, Très-Saint-Père... »

La lettre se terminait par les paroles que voici :

« Que Votre Sainteté me permette un dernier mot. Ah ! sans doute, paraître aux yeux de toute l'Eglise l'ami du Saint-Père, seconder ses vues, être honoré de ses bontés, cela serait plus facile et plus doux que la tâche amère imposée à ma conscience par un dévouement supérieur.

» Mais ne sachant pas encore ce que définitivement l'Esprit de Dieu inspirera au Saint-Père et au Concile, car l'Esprit de Dieu seul connaît ses heures et d'où il souffle et où il va, sachant au contraire par l'histoire de ces grandes assemblées où, à travers les luttes inévitables, cet esprit assiste toujours, qu'il ne se déclare quelquefois qu'au dernier moment, et qu'à Trente, en particulier, sur cette question même, ce n'est pas la définition qu'il inspira à l'Eglise et au Pape, mais le silence, je ne puis, Très-Saint-Père, que persévérer simplement dans ce que je crois être le vrai bien de l'Eglise; opposé en apparence, mais en réalité plus que jamais dévoué à celui des successeurs de saint Pierre qui aura été pour moi le plus vénéré et le plus aimé des Pontifes.

» Voilà le vrai et dernier mot de mon âme et de mon cœur. »

Cependant, le 9 mai, Pie IX faisait remettre aux Pères du Concile un nouveau *schema* sur l'Eglise, très différent de celui contre lequel tant de réclamations s'étaient élevées, et qui se trouva définitivement retiré : ce nouveau *schema* ne traitait, en quatre chapitres précédés d'un préambule, que de la Papauté : de son institution divine, de sa transmission de saint Pierre aux pontifes de Rome, de la primauté du pontife romain, et enfin de son infaillibilité. La question était donc enfin introduite; l'heure solennelle était venue.

Le Concile une fois saisi de la question, un certain nombre d'évêques, les uns d'Europe, les autres d'Amérique, désirèrent que des conférences extra-conciliaires eussent lieu pour que, dans une discussion théologique contradictoire, les difficultés qu'ils croyaient apercevoir dans la formule proposée fussent élucidées. On a voulu voir là un calcul coupable; nous qui n'écrivons pas plus un réquisitoire qu'une apologie, nous ne pouvons nous résoudre à penser que les raisons exposées dans les pétitions dont nous avons sous les yeux le texte n'étaient pas sincères, et nous croyons pouvoir garder ce respect à ces évêques sans incriminer d'aucune sorte le Saint-Père, qui, pour des motifs à ses yeux supérieurs, ne crut pas devoir y accéder. Ces pétitions n'ayant donc pas été accueillies, le grand débat ne tarda pas à s'ouvrir.

Ce fut dans la discussion du troisième chapitre de ce *schema* que Mgr Dupanloup pour la quatrième fois se fit entendre. Il s'agissait de répondre à des attaques du patriarche de Jérusalem, Mgr Valerga, contre l'ancien clergé français. Cette tâche allait bien à l'évêque d'Orléans. S'il avait préféré sur la question de l'infaillibilité les idées de Fénelon à celles de Bossuet, il n'avait jamais pu accepter les reproches injustes dont, en France, ce vénérable épiscopat avait souvent été l'objet; ces récriminations s'étant produites au Concile, ce fut à lui qu'échut, ainsi qu'à Mgr Mathieu [1], l'honneur de venger ces évêques.

« Il célébra donc en accents animés l'Eglise de France, son attachement inviolable au siège de Pierre, et ce grand témoignage du sang qu'elle sut donner tout entière à la Papauté en 1793; il redit les beaux éloges que les papes Innocent III, Benoît XIV, Pie VI, Pie VII, ont faits de ce grand épiscopat. Aux subtiles analogies du patriarche latin, il se contenta de répondre qu'il n'y avait à Rome que des évêques, tous dévoués du fond de leurs entrailles au Saint-Siège, et ne cherchant tous, dans la science et la charité, que les meilleurs moyens de le servir. A la fin de son discours, avec une émotion contenue, mais visible,

1. *Vie de Mgr Mathieu*, par Mgr Besson, t. II.

il invita à l'apaisement, à l'union de tous les efforts pour faire le vrai bien de l'Eglise [1]. »

Sur la question même de l'infaillibilité, les orateurs se firent inscrire en grand nombre : résolu de la traiter à fond et de dire sa pensée complète devant les Pères, l'évêque d'Orléans se mit à préparer avec le dernier soin son discours. On discuta moins la doctrine elle-même que l'opportunité de la définition. De part et d'autre de grands évêques furent entendus, notamment Mgr Manning et Mgr Darboy. Mais au bout de quelque temps la majorité, jugeant la question suffisamment éclairée et le moment venu de couper court à ce qu'elle estimait une tactique, usa du droit qu'elle avait aussi d'y opposer une tactique contraire et elle résolut de clore le débat. Une négociation fut donc entamée à ce sujet par un prélat de la majorité avec Mgr Haynald. L'évêque d'Orléans regretta d'abord que Mgr Haynald se fût prêté à ces pourparlers, et il alla s'en expliquer, avec sa franchise ordinaire, non sans quelque vivacité, avec le prélat hongrois, son ami. Le lendemain, il ne craignit pas de venir lui en faire noblement ses excuses [2]. Mais après que, le 2 juillet déjà, vingt-trois orateurs eurent renoncé à la parole, il fut de ceux qui, le 4 juillet, y renoncèrent également.

1. *Le Concile du Vatican*, par M. Emile Ollivier, t. II, p. 318.

2. Mgr Haynald, dans la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire, rappelle en ces termes cet incident :

« Je fus en plus intime union avec Mgr Dupanloup à l'époque du Concile œcuménique du Vatican. Nous nous rencontrions tous les jours en lieux publics et privés. D'ordinaire nous étions d'accord pour la pensée et pour l'action ; mais, une fois ou deux, j'en dois faire loyalement l'aveu, je conseillai ou je suivis une autre manière de procéder que la sienne. Il lui arriva alors de m'adresser, avec sa véhémence accoutumée, quelques paroles vives ; mais je ne cessai jamais, alors même, d'admirer ce noble zèle pour le bien de l'Eglise qui lui faisait mettre de côté, pour lui-même comme pour les autres, toute considération de personnes : à travers ces élans où sa vivacité naturelle à défendre ou à exposer son opinion avait pu l'entraîner, comme la pureté éclatante de ses intentions resplendissait ! Et en même temps quelle promptitude à revenir avec ceux pour qui, dans un moment de trop grande ardeur pour ces saintes causes, il craignait de n'avoir pas eu tous les égards désirables. »

La discussion, poursuivie par les évêques de la minorité, avait-elle été sans résultats? Non; car lorsque le *schema* amendé fut de nouveau proposé aux Pères, dans la congrégation du 11 juillet, des modifications qui n'étaient pas sans importance y avaient été introduites; et notamment la doctrine d'une infaillibilité séparée, dans le sens d'une opposition possible entre le Pape et les évêques, doctrine qui avait tant ému l'évêque d'Orléans quand il l'avait rencontrée dans une traduction inexacte de l'écrit de Mgr Manning, avait été formellement écartée. « Les efforts des doctes et éloquents prélats de la minorité, a dit un écrivain non théologien, n'ont point été perdus; on leur doit en grande partie l'heureuse sagesse de la définition [1]. »

C'est vers cette date que Mgr Dechamps écrivait à l'évêque d'Orléans : « Quelque chose me dit que le *Sacramentum Unitatis* va nous unir tous. Le père de Buck m'assure que tous ou presque tous sont disposés à voter un chapitre IV où la doctrine de Bellarmin et de Grégoire XVI serait clairement énoncée. S'il en est ainsi, embrassons-nous. » Il en était alors ainsi pour Mgr Dupanloup. Il avait désiré, espéré, nous l'avons dit, un ajournement, « et, a écrit Mgr Besson, la prudence humaine, toujours courte par quelque endroit, le conseillait peut-être ». Mais Pie IX s'y était énergiquement, et, on peut le croire aujourd'hui, providentiellement refusé. En effet, « la question étant ajournée et l'assemblée dissoute par la force des choses, quel jour, en quel lieu, dans quel concile, sous quel pape, la discussion eût-elle été reprise?... En apparence, le calme était dans toute l'Europe, profond, complet, universel; les Pères pouvaient se promettre d'heureuses vacances, un prompt retour; chacun pouvait compter, ce semble, avec le lendemain... Et le lendemain n'était plus que de quelques heures! Il fallait se hâter ». Certain alors

1. *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican.*— Bien entendu, nous n'acceptons ces paroles qu'en tant qu'elles constatent un fait, mais non pas en tant qu'elles pourraient impliquer la possibilité du triomphe définitif de formules excessives dans un concile œcuménique.

qu'une prorogation n'aurait pas lieu et qu'une définition interviendrait, et croyant avoir fait dans le sens de ses convictions tout ce qu'il lui avait été possible d'essayer, très sincèrement l'évêque d'Orléans souhaita cet embrassement, cette unanimité dont lui parlait Mgr Dechamps, et il se mit à étudier plusieurs formules qui circulaient parmi les Pères du Concile. Il s'agissait de trouver une rédaction qui, mentionnant explicitement ce que le projet de décret contenait implicitement, le nécessaire accord du Pape avec l'Eglise, pût obtenir l'assentiment général. L'unanimité se serait faite peut-être sur la formule de saint Antonin ou un texte analogue : celui du cardinal Guidi par exemple.

Le 13 juillet, on vota sur l'ensemble du *schema :* 88 *non placet* et 62 *placet juxta modum*, c'est-à-dire avec réserve, furent constatés. Bien que ces votes conditionnels n'appartinssent pas tous à la minorité, elle apparaissait, malgré les décès et les départs, compacte encore. Quelques évêques se laissèrent prendre alors à une espérance. Ils pensèrent qu'une démarche directe auprès du Pape obtiendrait peut-être le résultat que l'on poursuivait en ce moment, l'adoption d'une formule qui pourrait rallier tous les suffrages. L'évêque d'Orléans fit donc le lendemain la proposition de cette démarche dans la commission internationale; la proposition fut acceptée : en conséquence, le cardinal Schwarzenberg et le primat de Hongrie, les archevêques de Paris et de Munich, les évêques de Dijon et de Mayence, allèrent déclarer à Pie IX la possibilité d'obtenir l'unanimité sur une formule qui, sans atteindre le fond du décret, en éclairerait le sens et en adoucirait l'expression. L'évêque de Mayence pleura à ses pieds. Le Pape renvoya simplement la formule proposée au Concile; mais ce jour-là même, dans la congrégation du 16 juillet, le *schema* qui était l'objet de la discussion fut voté par les Pères. Le projet de définition voté, il ne restait plus qu'à le proclamer comme dogme de foi en session solennelle.

Le jour suivant, la plus importante des délibérations

eut lieu dans le comité international : assisterait-on à la session publique du 18, où la promulgation du dogme devait avoir lieu ? Contrairement à l'opinion de Mgr Haynald et de Mgr Ginouilhac, le cardinal Mathieu et l'archevêque de Paris, Mgr Strossmayer et l'évêque d'Orléans, opinèrent pour que, par respect pour le Saint-Père, on ne prononçât pas en sa présence les *non placet*, mais qu'on les renouvelât dans une lettre, qui fut en effet rédigée le soir même, et signée par près de soixante évêques. Il faut bien le dire, au point de vue théologique, ce n'était pas la même chose! Tout ce qui se fait dans les congrégations préparatoires, ou autrement, n'est que préliminaire; seul, le vote dans la session solennelle est définitif.

Le dimanche donc, 17 juillet, à sept heures et demie du soir, l'évêque d'Orléans quittait Rome avec l'archevêque de Colocza. La nuit écoulée, aux premiers rayons du jour, comme il prenait, selon sa coutume, son bréviaire pour le réciter, Mgr Haynald, qui se tenait à l'angle opposé du wagon, pensif, s'écria tout à coup : « Monseigneur, nous avons fait une grande faute. » Il entendait : en n'apportant pas notre vote négatif, puisque nous ne sommes pas d'avis de la définition. Par un signe, l'évêque d'Orléans fit entendre qu'il allait prier. On a blâmé, à divers points de vue, cette conduite. D'abord au point de vue de la majorité. Ils devaient rester, et dire oui, a-t-on prétendu, leur droit de voter selon leur conviction personnelle étant à ce moment épuisé. Théologiquement, nous ne croyons cette raison solide. Ils devaient rester, pour une autre raison encore, n'ayant point obtenu préalablement la permission de se retirer. —Ils devaient rester et dire non, selon d'autres, car c'est le devoir des évêques, dans un concile, de rester fermes jusqu'au bout dans leurs convictions persistantes, et leurs convictions persistaient, comme l'attestait leur lettre : un sentiment, si respectable qu'il fût, ne devait pas prévaloir sur les motifs qui avaient jusqu'ici inspiré leur attitude. On ajoute : Comment ne voyaient-ils pas, eux qui avaient proclamé l'unanimité morale nécessaire à une définition, qu'en se retirant du

Concile, que leur départ volontaire ne dissolvait pas, ils allaient donner à la définition cette unanimité? Mais ne serait-ce pas précisément parce qu'ils le voyaient, et voyaient aussi la définition désormais inévitable, qu'ils ne voulurent ni attrister le Saint-Père par des *non placet* prononcés sous ses yeux mêmes, ni poser une cause de trouble pour l'avenir? Car la définition, contestable pour plusieurs sans cette unanimité, avec elle ne l'était plus pour personne : cette question de l'unanimité morale, que cent évêques avaient déclarée nécessaire, ne pouvait plus même surgir; elle se trouvait par le fait supprimée. A ce point de vue, et quels qu'aient pu être les motifs multiples de leur conduite, s'il y a eu faute, disons-le : Heureuse faute! *Felix culpa!*

Le lendemain, Pie IX, dans Saint-Pierre, entouré de plus de cinq cents évêques encore, entendait retentir leurs *oui* unanimes, et au milieu de leurs acclamations, il proclamait le dogme[1].

1. Voici le texte de ce décret :

« ... Sacro approbante Concilio, docemus et divinitus dogma esse revelatum definimus : Romanum Pontificem, cum *ex cathedrâ* loquitur, id est, cum omnium christianorum Pastoris et Doctoris munere fungens, pro supremâ suâ auctoritate doctrinam de fide vel moribus ab universâ Ecclesiâ tenendam definit, per assistentiam divinam, ipsi in beato Petro promissam, ea infaillibilitate pellere, quâ divinus Redemptor Ecclesiam suam in definiendâ doctrinâ de fide vel moribus instructam esse voluit; deoque ejusmodi Romani Pontificis definitiones ex sese, non ex consensu Ecclesiæ, irreformabiles esse.

» Si quis autem huic Nostræ definitioni contradicere, quod Deus avertat, præsumprerit anathema vit. »

Traduction :

« ... Avec l'approbation du saint Concile, nous enseignons et définissons comme dogme divinement révélé, que le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant la doctrine sur la foi ou les mœurs; et, par conséquent, que de telles définitions du Pontife romain sont irré-

Ainsi prenait fin dans l'Eglise une controverse séculaire, à peu près terminée en fait, désormais tout à fait abolie en droit, et un grand dessein de la Providence allait apparaître à tous.

Deux jours auparavant, la guerre éclatait entre la France et la Prusse, et le pouvoir temporel des Papes, quelques mois après, sombrait dans la tempête. Pour toujours? bien téméraire qui l'affirmerait; pour un temps plus ou moins long? c'est le secret de l'avenir. Quoi qu'il en soit, cette catastrophe, dont l'évêque d'Orléans se refusait à entrevoir l'imminence, bien que depuis longtemps déjà son espoir ne fût plus qu'en Dieu, éclaire après coup, d'une lumière pour ainsi dire fulgurante, cette question d'opportunité que de si graves considérations avaient voilée à ses yeux, et aux yeux de tant d'autres grands évêques : considérations au nombre desquelles se trouvait la crainte de précipiter et le désir de conjurer la catastrophe.

Avant donc de permettre la chute du principat temporel, la Providence voulut que l'autorité spirituelle du Pape devînt plus grande et incontestée que jamais; et c'est pourquoi une définition, nette, précise, allait mettre désormais hors de toute atteinte ce grand privilège d'inerrance, accordé au Pontife, non pour sa personne, mais pour sa fonction, pour l'Eglise, pour le maintien immuable et le développement nécessaire de sa doctrine traditionnelle : c'est-à-dire, dans les limites qui sont celles de l'infaillibilité de l'Eglise elle-même, dont l'infaillibilité du Pape ne se sépare pas, la suprême autorité doctrinale. Là était sans doute le bien supérieur et permanent que Dieu voulait tirer de ces discussions préparatoires. Peut-être, pour beaucoup, la définition devait fortifier et étayer ce pouvoir temporel; mais n'est-ce pas ainsi d'ordinaire, comme instruments plus ou moins

formables par elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Eglise. »

» Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème. »

conscients, que les hommes travaillent aux desseins providentiels? En même temps, la main de Dieu écartait les orages tant redoutés : sauf quelques troubles, çà et là soulevés, la tranquillité, comme la docilité, et disons-le, la joie, furent universelles.

Que les pensées de Dieu sont donc différentes des pensées des hommes! Mettons ici de côté les mots vulgaires de vaincus et de vainqueurs; au sens catholique, il n'y en a pas dans ces luttes. Un beau spectacle fut alors donné au monde. « Je pense, a dit un éminent cardinal, qu'on n'a jamais vu, dans l'Eglise, une opposition plus décidée, et ensuite un triomphe plus complet de l'unité. Ces mêmes hommes, la plupart si considérables, qui s'étaient prononcés avec éclat, tant que dura la liberté des controverses conciliaires, ont ensuite étonné le monde par la simplicité de leur soumission. Pas un seul n'est resté en arrière. On a vu ces grands évêques d'Allemagne, si brillants d'ardeur et d'éloquence, devenir, une fois la sentence prononcée, les martyrs de la définition qu'ils avaient combattue. Ils ne se sont pas contentés d'obéir, ils ont défendu jusque dans les fers le dogme proclamé par le Concile... Telle a été aussi l'attitude des évêques de France, avec d'autant plus de mérite pour chacun d'eux qu'ils avaient porté plus loin l'opposition tant que celle-ci restait licite. L'honneur de l'évêque d'Orléans est précisément d'avoir fait succéder à ses ardeurs, comme toujours extrêmes dans le combat, son adhésion humble et paisible [1]. »

En effet, cette adhésion fut immédiate, et peut-être la première donnée. A Lacombe, où il se reposa quelques jours, avant de rentrer à Orléans, un ami, qui s'empressa de l'y venir visiter, et qui fut, non certes surpris, mais profondément édifié de le trouver, la grande lutte terminée, calme et dans les sentiments de soumission humble et paisible, promis d'avance à son clergé, eût souhaité de lui quelque acte éclatant, rappelant celui de

1. Lettre du cardinal Lavigerie à M. l'abbé Lagrange.

Fénelon et lui en attirant la gloire, et, dans une promenade à la montagne, il risqua timidement cette insinuation. L'évêque d'Orléans se contenta de sourire, et dit ensuite à celui qui écrit ces lignes: « Il devrait pourtant bien me connaître. » Mais la guerre, qui suivit immédiatement le Concile, lui ayant fourni l'occasion de parler à son clergé, il mêla, sans le moindre apparat comme sans la moindre hésitation, l'accent de l'évêque à celui du patriote, et dès le début de cette lettre pastorale, une des plus éloquentes et des plus vibrantes qu'il ait écrites jamais, il s'expliquait sur le Concile, en quelques paroles simples qui disaient tout :

« Séparé de vous depuis huit mois, et mêlé à d'immenses travaux, j'aurai bientôt le devoir de vous en entretenir, lorsque le moment du recueillement sera venu. » Et il ajoutait : « Ces graves discussions ne ressemblent guère aux luttes de la terre, parce qu'elles ne se terminent point par des triomphes personnels, mais *par la victoire de la foi et de Dieu seul dans sa volonté sainte.* »

Cet acquiescement, qui fut compris de tous ceux qui voulaient comprendre, eut tout de suite des imitateurs: un archevêque que la guerre n'empêchait point de communiquer avec son troupeau, et qui fut l'un des premiers à publier une lettre pastorale sur le Concile, Mgr Lyonnet, archevêque d'Albi, s'empressa de citer à son clergé ce grand exemple, et de placer sous ses yeux « les belles » paroles, disait-il, que Mgr l'évêque d'Orléans adressa à » son retour de la ville éternelle, aux prêtres et aux » fidèles de son diocèse[1] ».

Certes, après les paroles citées par l'archevêque d'Albi, et que toute la France avait lues, l'attitude de l'évêque d'Orléans vis-à-vis la définition conciliaire n'était plus un doute pour personne. Mais il entendait bien, ainsi qu'il le déclarait, nous le verrons, dans une lettre au Pape, n'en pas rester là. Ceux qui lui reprochant tout, et ne lui tenant compte de rien, incriminent comme tardive son

1. *Instruction pastorale sur le Concile,* 28 octobre 1870.

adhésion, savent-ils en quelle situation terrible le plaça presque immédiatement l'invasion, qui le séquestra pendant plusieurs mois de son diocèse et du monde entier? Et cependant, au milieu de tant et de si graves soucis, il préparait une lettre pastorale pour expliquer la définition vaticane.

Aussitôt que la paix rendit à l'évêque d'Orléans la liberté de ses communications, de Bordeaux même, car les soucis de la politique venaient de tomber sur lui et apporter à ce travail de nouvelles entraves, il adressa son adhésion directement au Saint-Père. « Je n'ai écrit et parlé, lui disait-il, que contre l'opportunité de la définition; quant à la doctrine, je l'ai toujours professée non seulement dans mon cœur, mais dans des écrits publics... et j'y adhère de nouveau sans difficulté; trop heureux si je puis par cette adhésion offrir à Votre Sainteté quelques consolations au milieu de ses amères tristesses.

» Parmi les angoisses de la guerre et de l'occupation prussienne, je préparais un mandement avec lequel je me proposais de promulger les constitutions du 24 avril et du 18 juillet. Malgré les occupations nouvelles qui m'accablent, je n'abandonnerai pas ce travail[1]... »

Et en effet, dès que les travaux législatifs lui eurent permis de l'achever, ce travail parut : c'était une lettre pastorale portant, avec sa plus formelle adhésion, communication à son clergé des décrets du Concile du Vatican[2].

O bonheur de notre foi ! On nous croit sous un joug; mais ce joug étant celui de la vérité, qui plus que nous est libre? *Veritas liberabit vos*, a dit le Maître. Parole profonde! Tant que la discussion est permise, nous suivons avec d'autant plus de sécurité nos convictions que, croyant à une autorité infaillible, nous sommes sûrs, dès qu'elle aura parlé, d'être dans la complète vérité. Voilà

1. La copie de cette lettre, que nous avons entre les mains, ne porte pas de date; mais comme la lettre a été écrite de Bordeaux, elle se trouve suffisamment datée.

2. *Annales orléanaises*, t. XVI. p. 680.

pourquoi l'obéissance ne nous coûte pas, et succède sans peine chez nous aux ardeurs les plus vives de la lutte. Que ceux qui croient à la souveraineté, c'est-à-dire à l'infaillibilité de leur raison, ne comprennent rien à la soumission catholique, nous n'en sommes pas étonnés; mais, pour nous, obéir à une décision que nous savons exempte d'erreur, c'est notre joie, notre triomphe. *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

CHAPITRE VII

LA GUERRE
1870 — 1871

Après le Concile, la guerre ; après les émotions religieuses de l'évêque, les angoisses patriotiques du Français. Quelle stupeur à la villa Grazioli lorsqu'un soir, — c'était tout à fait vers la fin du Concile, — Mgr Haynald, arrivant à l'improviste, jeta sans préambule cette parole : « La guerre est déclarée ! » L'évêque d'Orléans partit donc de Rome, l'âme pleine de toutes les préoccupations à la fois ; il rentrait dans sa ville épiscopale le 24 juillet au soir ; le lendemain, il apparaissait tout à coup à la distribution des prix de son Petit Séminaire ; mais ici donnons la parole à M. de Falloux, qui avait voulu être là :

« On ne lui a pas laissé le temps de monter sur l'estrade... Les uns saisissaient et baisaient ses mains ; d'autres se permettaient de l'embrasser ; j'ai été de ce nombre et je m'en suis excusé en disant : C'est de la part de Montalembert. Son visage était inondé de larmes, et, quand il fut parvenu à gagner le fauteuil qui lui était préparé, et qu'il voulut prendre la parole, quelques mots entrecoupés par une émotion qu'il avait peine à dominer ont fait craindre d'abord qu'il ne se trouvât dans l'impossibilité de traduire les battements visibles de son cœur ; mais peu à peu le courage et la volonté ont tout vaincu. Il a prononcé le mot *honneur*, et dès lors la flamme était allumée. Avec des accents d'une incomparable profondeur, avec une puissance d'organe qui atteignait les dernières extrémités d'une cour carrée et de vastes cloîtres, il a recommandé à ses chers enfants le culte de l'honneur, la fidélité à l'honneur, l'immolation à l'honneur...

On sentait que le vaillant athlète et le vrai patriote étaient là dans leur élément. Chaque mot était un jet de l'âme et un cri des entrailles[1]. »

Personne d'ailleurs ne pouvait se méprendre sur le motif qui, à son retour du Concile, lui faisait choisir un tel sujet : l'honneur.

Et dès le lendemain, une circulaire du ministre, qui demandait aux évêques de faire prier pour nos armes, lui en ayant donné l'occasion, il laissa déborder toute son âme d'évêque et de Français dans une lettre pastorale :

« Mon pied, en touchant le sol de la patrie, l'a trouvé frémissant ; et aussitôt mon âme s'est animée de tous les sentiments qui passionnent en ce moment les âmes françaises, et je ne me suis jamais senti plus porté que dans cette heure solennelle et douloureuse à aimer notre belle patrie, et à tout offrir pour elle, mes vœux, mes prières, mes humbles dons. — Et, toutefois, mes très chers frères, n'attendez pas d'un évêque qu'il admire la guerre ! Non, en face du Dieu qui versa son sang pour réconcilier les hommes, je déplore ce douloureux mystère de la guerre, et tous, prêtres et évêques, nous prions chaque jour afin qu'elle soit évitée, supprimée même, s'il se pouvait !... Qui ne serait triste pour les hommes si fiers de leur civilisation, et qui n'ont pu encore effacer la guerre de leur histoire? Qui ne serait triste surtout pour les chrétiens, dont les cœurs n'ont pas su encore faire avancer jusque-là leur Evangile, qui se nomme cependant l'Evangile de la paix? Qui n'aspirerait, de toute l'ardeur de ses désirs, au moment où les peuples remplaceront la force et le triomphe des armes par la force pacifique et le triomphe du droit, et, du moins, chez les nations chrétiennes, par le respect inviolable de la justice?...

» Et, cependant, qui donc, en déplorant la guerre, n'admirerait l'armée, la valeur, le dévouement militaire, la vertu du soldat, le génie des chefs, la justice, la grandeur d'une lutte, l'immensité du sacrifice? Ne me parlez pas

1. *L'Evêque d'Orléans*, par M. de Falloux.

de l'horreur sublime de la canonnade, n'espérez pas m'arracher un applaudissement pour le carnage; mais dites-moi que ce pauvre paysan français a donné son fils sans murmurer, que cet enfant a quitté son hameau pour traverser des pays inconnus, qu'il a marché le jour et la nuit, obéissant, silencieux, gai, pour attaquer une redoute sans nom, et que là, sous le feu, pour sauver un lambeau de toile teint aux couleurs nationales, et qui s'appelle le drapeau de la France, il s'est fait hacher dans un fossé, ou qu'échappé à la mort, il est revenu sans récompense reprendre au sillon paternel la charrue ou la bêche, oh! cela, je l'admire, cela c'est l'héroïsme. Et je prie Dieu avec ardeur pour le triomphe de la justice, et pour la glorieuse armée qui va combattre et souffrir pour nous l'assurer.

» Non, je ne puis demeurer insensible aux nobles sentiments qui en ce moment s'emparent des âmes, entraînent et soulèvent la nation tout entière. J'assiste avec plaisir à la transformation des jeunes gens inutiles et à l'apaisement momentané des impiétés déclamatoires. La guerre a fait passer sur nos têtes à tous un souffle religieux. Les mains oisives vont s'armer, et les mains qui vont se battre se lèvent vers le ciel. La prière devient universelle; à ce moment suprême les cœurs ne connaissent plus de doute. Ils montent dans le silence de l'adoration vers le grand maître des destinées. Elevé par le péril jusqu'à Dieu, chacun se sent aussi ramené par le dévouement vers ses frères; les soldats partent au milieu des cris d'enthousiasme, des adieux fraternels, des vœux patriotiques. Toute la terre française est ébranlée par un effort gigantesque, et l'on sent dans l'air un courant indescriptible, solennel et entraînant, grave et joyeux, religieux et fraternel, martial et confiant, terrible et doux; esprit vraiment français, qui voile les horreurs de la mort par la beauté du sacrifice, transforme les victimes en héros, et fait de la nation tout entière, frissonnante et sublime, l'armée de réserve de l'armée du combat...

« Faites triompher la justice, ô mon Dieu, par les mains

de la France, et délivrez-nous bientôt du fléau de la guerre, mérité par nos fautes, déploré par nos cœurs[1]... »

Ce grand devoir rempli, le voilà tout entier aux œuvres du patriotisme, et il se met à la tête de la charité comme de la prière, prend les initiatives qui lui appartiennent, sans refuser de s'associer à l'action de l'autorité civile. Il ouvre au secrétariat de l'évêché une souscription ; il prescrit une quête mensuelle dans toutes les paroisses; il sollicite les dons en nature comme les aumônes. M. le préfet institue un grand comité de secours pour les blessés; il s'empresse d'en faire partie; on lui offre la présidence, il n'accepte que la présidence honoraire; mais chacun sent que la principale ressource du comité, ce sera lui.

Nous lisons, à la date du 6 août, dans le *Journal du Loiret :* « Mgr l'évêque d'Orléans a visité hier l'atelier organisé dans un des principaux salons de la préfecture pour la préparation des objets de pansement destinés à l'armée. Quarante dames orléanaises s'y trouvaient réunies en ce moment. Plusieurs congrégations religieuses de notre ville, plusieurs communautés rurales avaient envoyé du linge et de la charpie. Mgr Dupanloup a examiné en détail, avec la plus attentive sollicitude, les différentes catégories d'objets si ingénieusement préparés pour le soulagement de nos soldats. Avant de se retirer, il a promis une somme de 3000 francs, qui ne s'est pas fait attendre. »

Qui eût pensé, alors que régnait à Orléans cette activité pour notre armée, que le lointain théâtre de la guerre allait si vite se rapprocher de notre ville? Mais les revers tombèrent sur nous comme la foudre; inouïs, prodigieux, coups manifestes de la main divine : Wissembourg, Reischoffen, Frœschviller, Gravelotte, Sedan ! Puis, les conséquences : le 4 septembre, la République, l'investissement fabuleux de Paris ; en même temps que les armées allemandes assiégeaient Strasbourg, Verdun, Toul et Metz: un million d'hommes débordant sur la France.

1. *Annales orléanaises.*

Si la première pensée d'un évêque dans une guerre est de courir à ceux qui souffrent, un autre devoir pour lui, dans les grands revers nationaux, est de réconforter ceux qui tremblent. Il avait élevé la voix dès le début de la guerre, dans la confiance que lui inspirait la victoire, pour faire vibrer les âmes; après des désastres qui dépassaient toute prévision, il crut nécessaire encore de parler pour relever les courages. Donc, le 16 septembre, il communiquait au clergé de son diocèse, et les *Annales* publiaient, et la France pouvait lire la lettre suivante, supposée écrite à un homme politique :

« Il y a un mois, je maudissais la guerre; je la maudis mille fois plus aujourd'hui, à la vue de tant d'affreux spectacles qu'elle vient de mettre sous mes yeux; je la maudis au nom du ciel outragé, au nom de la terre sanglante, au nom de l'humanité foulée aux pieds. Mais ne croyez pas que j'aille tomber de la confiance trompée et de l'horreur que j'éprouve dans un lâche découragement.»

Non, mais il y avait à donner au pays de hautes leçons, et il les donnait; leçons d'abord de patriotisme, puis leçons de foi chrétienne.

« La patrie, on ne sent combien on l'aime que dans des jours comme ceux-ci... La patrie, c'est la société des choses divines et humaines, c'est-à-dire les foyers, les autels, les tombeaux de nos pères; la justice, les biens, l'honneur et la sûreté de la vie. On l'a dit, et c'est vrai, la patrie est une mère. Aimons plus que jamais notre mère en deuil; que la France nous soit plus chère à mesure qu'elle est plus malheureuse, et que notre amour pour elle nous aide à voir d'où viennent ses malheurs.

» Dieu partage les temps entre sa justice et sa miséricorde. C'est maintenant le jour de la justice et de l'expiation. Acceptons-les avec une humble magnanimité. Vous le savez, Monsieur le comte, nous, chrétiens, nous ne tremblons pas devant ces mots-là; ils nous sont familiers, et, s'il faut le dire, nous préférons même l'heure du châtiment à l'heure du scandale. Si certaines fautes n'étaient jamais châtiées, c'est qu'il n'y aurait pas de

Dieu ; si elles le sont, c'est qu'il y a un Dieu. On ne voulait plus y croire, maintenant on le voit.

» Nous nous relèverons. Mais il faut le dire, et savoir nous éclairer à la sanglante lueur de nos désastres, nous nous relèverons à deux conditions : lesquelles ? celles qui ont relevé tous les peuples libres, la vérité et la vertu. Laissons les politiques vulgaires signaler les causes prochaines de nos malheurs, et déchirer des voiles qu'il ne m'appartient pas de soulever. Nous, creusons plus profondément, là où est le germe du mal, et où il faudra porter le remède. »

Mais après ces fortes et nécessaires leçons données aux vaincus, il se retournait vers les vainqueurs, pour leur prêcher la justice et la modération.

« Ah ! sans doute, la victoire est enivrante ; mais que les vainqueurs y prennent garde : il y a toujours dans les choses humaines un endroit inconnu par où Dieu se réserve d'agir, un ressort secret qu'il remue, quand il lui plaît, et par lequel il change la face des choses, un dernier coup d'en haut qui réduit ce qui est excessif à des retours quelquefois terribles. »

Mais il avait un moyen d'aller plus droit au roi Guillaume. Le vieux roi avait eu pour mère une femme héroïque qui avait été témoin et victime des anciens revers de la Prusse, et qui alors avait laissé échapper de son âme de telles et si grandes paroles, que les rappeler en ces jours de triomphe à son fils, c'était peut-être parler à coup sûr au cœur de ce monarque :

« Une femme, une reine, dont le nom est encore prononcé avec respect en Europe, la reine Louise de Prusse, vit passer sur son pays un orage plus violent, plus dévastateur que celui qui ravage le nôtre. Elle vit les armées de la Prusse brisées à Iéna, à Eylau, à Friedland ; sa capitale prise ; la Prusse à la veille d'être effacée de la carte des nations. Exilée du trône, elle erra avec ses quatre fils, dont le second règne aujourd'hui. Mais rien ne put ébranler son âme magnanime... Quelques années après, vivant à Memel, pauvre, abandonnée, entre ses enfants, elle écrivait à son père en parlant du vainqueur de 1810 : « Cet

homme est un instrument dans la main de Dieu pour briser les branches gâtées qui avaient fini par se confondre avec le vieil arbre. Mais il tombera. La justice est stable. Il n'agit pas selon les lois éternelles de Dieu, mais selon ses passions. Il ne s'occupe pas des souffrances des hommes, mais de son propre agrandissement. Désordonné dans son ambition, il est aveuglé par la bonne fortune. Il est sans modération, et qui ne se modère pas perd nécessairement l'équilibre et tombe... Je crois en Dieu, je ne crois pas à la force[1]. »

Grand avertissement donné, et avec autant de délicatesse que de force, au roi dont le ministre a dit, mot barbare, que la force prime le droit! Grand rôle assurément pour un évêque que de parler ainsi aux vaincus et aux vainqueurs.

Mais voici que, au moment même où il publiait cette lettre, une nouvelle inattendue frappe nos oreilles incrédules. Les Prussiens pillent les plaines de la Beauce! Ils menacent Orléans! Sa position stratégique, en effet, le leur désignait. Notre cité prend tout à coup l'aspect d'une ville de guerre; des régiments de toutes armes nous arrivent; des gardes mobiles, ceux du Lot, de la Nièvre, du Cher, de la Savoie! Ce dernier bataillon, que commandait un ami particulier de l'évêque, M. le marquis Albert de Costa, vaillant cœur, n'avait pas d'aumônier; l'évêque lui en donna un, l'abbé Juteau, comme il avait déjà donné à un autre régiment un autre prêtre d'élite, l'abbé Leroy[2].

1. *Annales orléanaises*, année 1870. — *Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans à un homme politique à propos de la guerre actuelle*, p. 1003.

2. Voici la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion :

« Orléans, 28 juillet 1870. Mon cher ami, dans une guerre comme celle qui commence, et où il y aura tant de périls à affronter pour les aumôniers comme pour les soldats, il est évident qu'il n'y a qu'un dévouement tout à la fois vraiment patriotique et vraiment sacerdotal qui puisse vous avoir inspiré une détermination si généreuse. Bien loin d'y mettre obstacle , j'y applaudis de tout mon cœur... Si vous pouviez même faire accepter vos services sans titre

M. de Costa a raconté, dans sa notice sur le capitaine de Cordon, quel accueil lui et ses officiers reçurent à l'évêché. Ce bataillon fut abîmé à Villersexel; M. de Costa lui-même fut blessé. Après la guerre, les électeurs de Chambéry l'envoyèrent à l'Assemblée nationale. La première fois que l'évêque d'Orléans, nommé aussi député, le rencontra à Bordeaux, il se jeta dans ses bras, en s'écriant, de tels mots le peignent bien : « Ils ne me l'ont donc pas tué ! » Et, après cette chaude étreinte : « Voyez-vous, mon ami, lui dit-il, j'étais bien inquiet pendant la guerre ; je me disais : Ils me le tueront ; il est trop brave. »

Un soir, M. le maire accourt à l'évêché, ne sachant où loger un bataillon de mobiles arrivé sans avis préalable. « Je m'en charge, » dit l'évêque ; en un clin d'œil l'église non paroissiale de Saint-Pierre-du-Martroi est tapissée de matelas, et les mobiles s'y installent ; toute la nuit, des prêtres zélés entendirent leurs confessions. En même temps il mettait à la disposition de l'autorité militaire les bâtiments du Grand Séminaire, et n'hésitait pas à supprimer à cet effet, les retraites pastorales : puis il publiait un nouvel *Appel à la charité orléanaise*, où il stimulait encore le patriotisme, et bientôt après une *Lettre pastorale* suivie quelques jours plus tard d'un *Avis* à son clergé, dans lesquels il indiquait les mesures à prendre pour le service religieux des troupes opérant dans le Loiret[1]. Les fourneaux économiques, installés dans les anciennes cuisines de l'évêché, se mirent à fonctionner pour les soldats : ils y recevaient pour la modique somme de 30 centimes du pain, une soupe excellente, avec une tranche de bœuf et des légumes. L'évêque mit avec empressement à la disposition de cette œuvre les sœurs de l'école Sainte-Croix.

Après quelques semaines d'anxiété, les batailles commencèrent ; trois jours de combats héroïques, jusque dans nos faubourgs. Ni l'évêque, ni le maire, ni le préfet, ne

officiel, j'en serais bien heureux... Allez donc, mon cher enfant, avec ma meilleure bénédiction : *Bene ambules, et sit Deus in itinere tuo et Angelus ejus comitetur tecum.* »

1. *Annales orléanaises*, année 1870, p. 1030, 1032, 1044.

voulurent entraver la défense par aucune démarche. Hélas! le 11 octobre, à sept heures du soir, furent entendus dans nos rues désertes le tambour et le pas pesant des soldats bavarois : « la ville des glorieuses délivrances » était prise!

Voilà donc l'évêque d'Orléans placé dans une de ces épreuves décisives, qui montrent si le courage chez un homme est à la hauteur des paroles, et si le patriotisme n'est qu'un mot sur ses lèvres, ou une flamme dans son cœur.

Le général de Tann se montra sévère dans ses exigences et ses réquisitions; mais, soldat à l'esprit cultivé, il sut du moins comprendre qu'un vainqueur s'honore par certains procédés. Il eut des égards pour l'évêque, dont la renommée lui imposait, et dont la lettre où il avait parlé au roi de Prusse ce grand langage augmentait encore le prestige aux yeux de son armée. Tout est bien humble dans une ville que foule l'ennemi; l'évêque fut dans ces tristes jours la grande ressource, la grande personnalité d'Orléans; et on a pu le comparer avec justice à l'évêque des temps antiques qui, au milieu des désastres des invasions, apparaissait debout devant le vainqueur, comme le Défenseur de la cité, *Defensor civitatis*[1].

Sa première préoccupation fut le service matériel et religieux des blessés. Cinquante soldats français furent sur-le-champ recueillis à l'évêché, et cette ambulance, entretenue à ses seuls frais, fonctionna près de cinq mois : les habitants rivalisèrent de zèle; les séminaires comme le

1. « Dans la détresse universelle, l'évêque d'Orléans, avec son caractère sacré et sa gloire européenne, restait debout : il apparaissait au loin comme un pontife du temps des invasions barbares, autour duquel se groupaient les multitudes. Cette auguste fonction de Défenseur de la cité, dont l'empressement populaire avait autrefois investi les évêques jusqu'à leur imposer le fardeau d'un pouvoir politique qui, plus tard, les circonstances étant changées, leur fut reproché comme une usurpation, Mgr Dupanloup le remplit généreusement, avec un dévouement que rien ne lassa, avec une fermeté qui ne fléchit jamais. » M. H. de Lacombe (*Correspondant*).

lycée, les communautés, la Visitation, le Sacré-Cœur, Saint-Aignan, les Carmélites elles-mêmes, reçurent des blessés : on compta trois cent cinquante ambulances volontaires ; et tout de suite, le clergé fut mandé à l'évêché, et la visite régulière de toutes ces ambulances assurée.

Puis il s'agit de défendre les intérêts de la ville d'Orléans. Le général de Tann l'avait frappée d'une contribution de guerre d'un million, et en outre de taxes énormes en nature, représentant 80 000 francs par jour. Le Conseil municipal d'Orléans voulut réclamer, mais pour donner plus de poids à sa réclamation, il crut indispensable d'y associer l'évêque. Mgr Dupanloup se rendit donc immédiatement, avec M. le maire et M. Robert de Massy, chez le général pour obtenir quelques adoucissements à ces rigueurs ; le général promit la remise des taxes en nature, et, moyennant le payement immédiat de 600 000 francs, l'ajournement de celui des 400 000 francs qui restaient. Seulement, pour en faire la remise totale, il voulait des ordres supérieurs. Rentré chez lui, l'évêque s'adressa au roi lui-même :

« 13 octobre 1870. Sire, permettez à un évêque de venir plaider auprès de Votre Majesté la cause de ses diocésains accablés par les désastres de la guerre.

» Le Conseil municipal d'Orléans m'a prié d'accompagner aujourd'hui le maire de la ville chez Son Excellence le général baron de Tann, pour lui demander de vouloir bien épargner à notre cité l'énorme contribution pécuniaire d'un million qu'on voudrait lui imposer.

» Le général nous a reçus tous avec une parfaite bienveillance ; toutefois il nous a déclaré que la chose ne dépendait pas de lui, ajoutant qu'il avait des ordres, mais que je pouvais recourir au roi.

» Permettez donc, Sire, que je prenne la liberté d'écrire à Votre Majesté pour lui représenter l'impossibilité où nous sommes de supporter une telle charge au milieu de tant d'autres malheurs.

» Je ne veux pas fatiguer Votre Majesté en lui parlant de toutes les autres contributions de guerre qui pèsent sur nous en ce moment. Je me bornerai à dire au Roi que

la ville d'Orléans aujourd'hui est loin d'être pour le commerce, la richesse et l'industrie, ce qu'elle fut autrefois. Et sans ajouter des détails importuns, le Roi peut comprendre ce qu'il doit y avoir de douleur dans le cœur d'un évêque qui voit souffrir de tant de manières ceux dont Dieu l'a fait le Pasteur et le Père.

» Je confie donc ma prière aux sentiments les plus élevés du Roi, et si ce n'était pas une confiance indiscrète, j'oserais dire que, si la Reine pouvait être médiatrice entre nous et Votre Majesté, j'aurais deux fois gagné la cause de mes diocésains. »

Cette lettre fut portée à Versailles par le jeune comte de Frankenberg, petit-neveu d'un célèbre archevêque de Malines, qui était venu à Orléans avec une mission particulière relative aux ambulances. Le 17 octobre, l'évêque reçut la réponse que voici :

« Monseigneur, retourné hier soir à Versailles, Sa Majesté le roi de Prusse a daigné me permettre de lui faire, dans cette soirée même, mon rapport sur l'entretien que vous avez bien voulu avoir avec ma minime personne. Sa Majesté a de même daigné écouter et agréer avec sa bonté ordinaire les explications et le message dont Monseigneur m'a chargé, quant aux contributions de guerre imposées à la ville d'Orléans : j'espère que l'arrivée de cette lettre sera accompagnée d'ordres qui dispenseront désormais la ville de l'entretien de notre armée, et que Monseigneur aura obtenu un nouveau et immense bienfait pour la ville d'Orléans, qui lui en doit d'autres. »

Nous dirons un mot tout à l'heure de ces autres bienfaits.

Cependant le général de Tann multipliait ses réquisitions, et son intendance réclamait le payement des 400 000 francs. L'évêque renouvela ses instances.

« 19 octobre 1870. Monsieur le général, je ne serais pas évêque si je pouvais voir sans une douleur profonde la ruine de mes diocésains. Et je me rendrais gravement coupable si, voyant ce que je vois, et prévoyant ce que

je prévois, je ne venais pas en informer Votre Excellence, et faire appel, de la manière la plus pressante, à la loyauté, à l'humanité et à la justice du général en chef de l'armée qui occupe Orléans.

» Ce que je vois en effet, général, c'est la ruine, et ce que je prévois, c'est la famine. »

Et après l'avoir démontré avec une logique vive et pressante, il ajoutait :

« Vous le disiez devant moi, avec un vrai sentiment d'équité, à M. le maire d'Orléans : « Il y a, indépendamment de l'humanité et de la justice, il y a le possible et il y a l'impossible.

» Le possible, nous l'avons fait; l'impossible, nous ne pouvons le faire... »

Quelques jours après, l'infatigable évêque écrit encore à Versailles, à M. le comte de Frankenberg :

« Orléans, le 24 octobre 1870. Monsieur le comte, veuillez de nouveau me permettre de recourir à votre parfaite obligeance dans une circonstance grave.

» Vous avez bien voulu m'écrire de Versailles, à la date du 17 octobre, et au sortir même de l'audience de Sa Majesté le roi de Prusse, les paroles que je transcris ici (ce sont celles que nous avons citées plus haut).

» Il était impossible, Monsieur le comte, de n'être pas touché de ces bienveillantes paroles; et, heureux de l'assurance qu'elles me donnaient, je me suis hâté d'en faire part tout à la fois à Son Excellence M. le baron de Tann, à M. le maire de la ville d'Orléans et à mes diocésains.

» Or, c'est aujourd'hui le 24 octobre et M. le général de Tann nous déclare qu'il n'a pas reçu les ordres que vous m'annonciez et qui devaient dispenser la ville d'Orléans de l'entretien de votre armée. Aussi les réquisitions continuent chaque jour avec rigueur...

» Permettez-moi donc, Monsieur le comte, de presser auprès de vous et par vous l'envoi de ces ordres annoncés en de tels termes et avec tant de cœur, et si justement attendus.

» Vous comprendrez facilement, Monsieur le comte, combien, lorsque vous me félicitiez d'avoir obtenu un

nouveau et immense bienfait pour la ville d'Orléans, il serait pénible pour moi, et, j'ose le dire pour vous, que ces justes espérances se changeassent en amères déceptions. »

Ainsi l'évêque d'Orléans se multipliait en quelque sorte, écrivant, parlant, agissant. C'est pourquoi, voulant lui témoigner sa gratitude, le Conseil municipal, dans la séance du 15 octobre, lui vota, à l'unanimité, l'adresse suivante et vint la lui porter en corps à l'évêché :

« Le Conseil municipal adresse à Mgr l'évêque d'Orléans, au nom de la population entière, l'expression vive et respectueuse de la reconnaissance que lui inspire sa chaleureuse et puissante intervention. »

Nous entendions tout à l'heure le jeune comte de Frankenberg parler des *autres bienfaits* dus à l'évêque d'Orléans. En effet, il eut aussi la consolation d'arracher plus d'un de ses diocésains à la mort. « Combien lui doivent la liberté et la vie ! » a écrit l'auteur éloquent des *Récits de l'invasion*[1].

Même énergie pour défendre nos blessés. Les considérant comme des prisonniers, le général de Tann prétendait avoir le droit de les diriger en Allemagne quand ils étaient convalescents. L'évêque et le premier président, M. Duboys d'Angers, s'élevèrent hautement contre cette prétention, se fondant sur la convention de Genève. Voici la lettre de l'évêque au général bavarois[2] :

« Orléans, 21 octobre 1871. Excellence, j'ai l'honneur de vous adresser une liste de blessés appartenant à mes ambulances de l'évêché, des séminaires et aux autres et qui sont en voie suffisante de convalescence pour être renvoyés dans leurs foyers...

» Et je viens, Excellence, demander à votre bonté les permissions et sauf-conduits nécessaires pour que ces hommes puissent traverser en sécurité les lignes de votre armée...

1. M. Auguste Boucher.

2. Voyez dans M. Boucher, la très belle lettre de M. Duboys d'Angers, p. 127.

» C'est l'exécution pure et simple de l'article additionnel cinquième de la convention de Genève, signée, en même temps que par tous les autres souverains de l'Europe, par Sa Majesté le roi de Prusse.

» Cet article stipule formellement, par extension de l'article 6 de la convention, que « les blessés tombés aux mains de l'ennemi, lors même qu'ils ne seraient pas reconnus incapables de servir, devront être renvoyés dans leur pays après guérison, ou plus tôt, si faire se peut, à la condition toutefois de ne pas reprendre les armes pendant la durée de la guerre ».

» L'article 6 de la convention n'avait fait du renvoi des blessés qu'une obligation facultative; l'article disait : « Pourront être renvoyés ». C'était un vœu, ce devait être une faveur : ce n'était ni pour les uns ni pour les autres un devoir rigoureux.

» L'humanité des hautes parties contractantes les a décidées à en faire un acticle rigoureusement obligatoire, à la seule condition, pour les blessés, de ne pas reprendre les armes pendant la guerre.

» C'est un moyen à la fois de décharger les hôpitaux et les ambulances plus promptement, et de procurer aux victimes de la guerre l'assistance de leurs familles.

» Pour moi, Excellence, il m'est impossible de comprendre qu'on puisse se faire illusion sur de telles obligations; car la convention de Genève n'est pas seulement une convention solennelle que nul des contractants ne peut violer sans honte; c'est une convention sacrée au plus haut degré, un acte de charité et d'humanité chrétienne, qui fera à jamais l'honneur comme il demeure le devoir des souverains qui l'ont signée.

» Et cet honneur, Excellence, sera partagé par tous les généraux en chef d'armée qui, comme vous, avec une sympathique et généreuse bienveillance, se montreront heureux de faciliter l'exécution des mesures inspirées et arrêtées par l'humanité de leurs souverains[1]. »

1. M. l'abbé Cochard, *Annales orléanaises*, année 1871, p. 152. — *Récits de l'invasion*, p. 269.

Cette lettre écrite, il se rend chez le général pour appuyer de vive voix sa requête. Il venait du reste d'apprendre une grave nouvelle : M. Thiers était à Tours, revenu de sa patriotique mission auprès de tous les grands cabinets de l'Europe, et désireux de la continuer par une négociation à Versailles pour les préliminaires d'une paix selon lui nécessaire. L'Angleterre et la Russie proposaient un armistice ; l'Autriche et l'Italie, l'Espagne et la Turquie accédaient à cette demande. Le commandant de place se trouvait chez le général. Ce fut une « explosion de joie au nom de M. Thiers ». Le général de Tann, au fond, en avait assez de cette guerre, qui dévorait les Bavarois ; et à Versailles aussi, ses relations avec M. de Frankenberg en avaient donné à l'évêque la conviction, on désirait la paix. On avait même espéré que l'évêque d'Orléans se ferait l'intermédiaire entre le roi de Prusse et le gouvernement de la Défense nationale pour ces négociations : il s'y prêtait très volontiers, mais à la condition que la France resterait intacte. Il eut le courage d'exposer cela au roi de Prusse, « dans une lettre digne de Fénelon », dit l'auteur des *Récits de l'invasion*.

Le général se montra très explicite sur les blessés :

« Comme vous le voulez, Monseigneur, c'est vous qui donnez les ordres ici. J'ai reçu l'ordre de faire ce que vous voulez, de ne vous faire aucune peine. » Et au commandant : « Tout ce que veut Monseigneur. Il est le chef spirituel ; les chefs temporels doivent lui obéir. La question est résolue dans les termes de sa lettre. Nous sommes protestants, mais nous aimons et respectons les évêques catholiques. »

Le sauf-conduit pour M. Thiers fut aussi tout de suite accordé. Mais ce sauf-conduit ne répondait pas précisément à la pensée de M. Thiers. M. Thiers ne voulait pas aller seulement de Tours à Versailles, mais aussi à Paris. afin de s'entendre préalablement avec les membres du gouvernement de la Défense nationale. C'est ce que la lettre suivante, rapportée de Tours par un ami commun

de M. Thiers et de l'évêque, M. H. de Lacombe, faisait savoir à Mgr Dupanloup.

« Tours, 24 octobre 1870. Monseigneur, je suis bien touché de vos constantes bontés pour moi, et je vous en remercie de cœur. Je remercie également le général baron de Tann de son extrême obligeance; mais les sauf-conduits qui me sont adressés ne sont pas précisément ceux que j'attends, et dont j'ai besoin pour continuer ma difficile mission. Vous savez sans doute, Monseigneur, que la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, ont proposé aux puissances belligérantes le principe d'un armistice qui donnerait à la France le temps de convoquer une assemblée nationale. J'ai accepté la mission, suite et continuation de celle que j'ai remplie depuis quarante jours, de venir à Tours, puis d'aller à Paris soumettre au gouvernement dont j'avais reçu les pouvoirs la proposition des puissances neutres. Mais cette manière de procéder suppose que, après être venu à Tours et avoir reçu de la délégation siégeant en cette ville les pouvoirs nécessaires, j'irais en chercher à Paris la confirmation. Si j'agissais autrement, je me présenterais au quartier général prussien sans mandat suffisant, et je ne pourrais rien faire d'efficace. Il y aurait un autre genre d'irrégularité dans cette manière d'agir. Sa Majesté l'empereur de Russie a bien voulu, de Pétersbourg, demander pour moi, à Sa Majesté le roi de Prusse, des sauf-conduits pour m'introduire à Paris, et en sortir immédiatement, afin de me rendre au quartier général prussien, et y négocier l'armistice proposé, si j'y suis autorisé à Paris. C'est cette demande, appuyée par le cabinet britannique, à laquelle je dois attendre une réponse, et je serais bien heureux de la recevoir par M. le général baron de Tann, et de passer dès lors par Orléans... Je lui serais bien reconnaissant de me faciliter ainsi l'accomplissement d'une mission difficile, que j'accepte par amour de mon pays, et par le vif désir d'une paix qui fasse cesser entre deux grandes nations une cruelle et désolante effusion de sang. »

Le général de Tann répondit : « C'est à Versailles que M. Thiers aura le sauf-conduit pour passer nos lignes et

entrer dans Paris, aussitôt qu'il y arrivera, avec l'autorisation déjà donnée. »

Le 28, M. Thiers arrivait à Orléans et était reçu à l'évêché. Ce fut là qu'il apprit la nouvelle foudroyante de la capitulation de Metz. Il en fut atterré. Son principal argument lui échappait : nous n'avions plus d'armée! Il partit cependant le lendemain, emmenant avec lui un député d'Orléans, M. Cochery, et vit encore sa négociation traversée par l'incroyable révolution du 31 octobre et aussi par la proclamation belliqueuse de M. Gambetta après la capitulation de Metz. On ne s'entendit pas. Cet échec nous coûta la Lorraine et deux milliards. M. Thiers revint triste à Orléans, accompagné par un officier prussien; et le lendemain, au moment où, avant de partir pour Blois, sa voiture déjà attelée dans la cour de l'évêché et son déjeuner servi, il traversait la salle synodale pour aller se mettre à table, apparut, débouchant par le grand escalier, le général de Tann. M. Thiers, s'excusant sur l'imminence de son départ, pria le général de vouloir bien permettre qu'il le reçût dans la salle à manger. Le général assista donc simplement à ce déjeuner, auquel il ne prit aucune part. Voilà l'incident qui donna lieu plus tard à des calomnies si persistantes, qu'à la fin l'évêque, après les avoir longtemps dédaignées, se décida à les mettre à néant par une vigoureuse lettre à la *République française;* et la presse hostile se le tint désormais pour dit [1].

Cependant l'armée de la Loire s'avançait vers Orléans de deux côtés à la fois, par Gien et par Beaugency, pour enserrer entre son demi-cercle et le fleuve le corps d'armée bavarois. Mais le général de Tann, que ses éclaireurs, lancés par lui dans toutes les directions, servaient merveilleusement, résolut de ne pas nous attendre et de prendre l'offensive. Il se porta donc à la rencontre du général d'Aurelle, dans l'intention, s'il le battait, de se retourner sur le général Martin des Pallières, qui arrivait de l'autre côté, et, s'il était battu, d'opérer sa retraite sur Paris. La

1. *Annales orléanaises*, année 1878, p. 355.

bataille fut livrée le 9 novembre, par une journée pâle et brumeuse. Dès neuf heures du matin, la ville d'Orléans écoutait, frémissante, le bruit du canon, qui tantôt paraissait marcher vers nous et tantôt reculer. Le soir, nous apprenions à la fois la victoire de Coulmiers, la jonction des deux corps d'armée, et la retraite des Bavarois. Nous étions délivrés. Mais le général de Tann s'échappait[1].

Pour la première fois, dans cette désastreuse guerre, la victoire souriait à nos armes, et cela dans les champs de l'Orléanais. L'évêque d'Orléans s'empressa de chanter un *Te Deum* dans sa cathédrale : aussi chrétien que brave, le général d'Aurelle y assista. La fête de saint Aignan approchait. Ce fut pour l'évêque une occasion d'épancher la joie patriotique de son âme dans une lettre pastorale, qui, franchissant l'enceinte d'Orléans, remua les cœurs français autant qu'elle irrita les vainqueurs ; car ils accouraient, non de Paris, mais de Metz, commandés par le prince Frédéric-Charles en personne. « Monseigneur, écrivait l'archevêque de Tours, Mgr Guibert, à Mgr Dupanloup, après avoir lu cette lettre, Votre Grandeur sait toujours dire ce qui convient d'après les circonstances. Cette fois, vous avez été inspiré de la manière la plus heureuse par votre foi et votre patriotisme... Nous savons ici que vous renouvelez à Orléans les actes d'héroïque charité dont Fénelon donna de si beaux exemples quand son diocèse était, comme le vôtre, traversé et foulé par les armées. » (22 novembre 1870.)

Pendant ces jours d'une délivrance qui ne devait pas être de longue durée, nos communications avec le dehors nous ayant été rendues, l'évêque en profita pour faire de tous côtés des appels à la charité : l'argent lui venait de l'étranger, comme de la France, de la généreuse Irlande surtout. « Je me tourne de tous côtés, écrivait-il, je demande où je peux, je frappe à toutes les portes. Je m'adresse à ceux de nos départements qui n'ont pas connu comme nous les horreurs de l'invasion. J'ai fait

1. Cette bataille est racontée, avec les détails les plus précis et les plus émouvants, dans le volume de M. Boucher.

plus, j'ai écrit à l'étranger; l'Irlande surtout, c'est pour moi un devoir de le proclamer bien haut, la pauvre, la catholique et magnanime Irlande n'a cessé de me faire parvenir, depuis le commencement de nos épreuves, les plus généreuses offrandes, et, soit les dons de ses pauvres enfants eux-mêmes, soit les sympathies hautement exprimées dans ses meetings, ont prouvé que nul peuple au monde n'est plus véritablement pour nous un peuple ami que le peuple irlandais. « Ils s'arracheraient le pain de la bouche, m'écrivait un de leurs évêques, pour pouvoir donner à la France[1]. »

Cependant le prince Frédéric-Charles approchait, et donnait la main au général de Tann et au duc de Mecklembourg. On avait fait la faute d'étendre cette armée de la Loire en avant d'Orléans, sur un front de plusieurs lieues : culbuter ses deux ailes, puis enfoncer le centre, telle fut la tactique de l'ennemi. Les batailles commencèrent le 28 novembre, à Beaune-la-Rolande et à Juranville. Cependant nous eûmes d'abord, à l'autre aile, quelques avantages. Les Bavarois furent repoussés jusqu'à Orgères. On annonçait en même temps la fameuse victoire de Longjumeau! Averti du succès du général d'Aurelle, et de sa marche en avant, l'évêque prescrivit un *Te Deum*, et appela les Orléanais au vieux sanctuaire de Notre-Dame-des-Miracles. « J'ai choisi ce lieu, disait-il, non seulement parce que, s'il faut des miracles pour nous sauver, c'est Marie qui les obtiendra, mais encore parce que, au milieu de tant de souvenirs qui se rattachent à cette antique chapelle, je retrouve la prière de Jeanne d'Arc. C'est là que pria Jeanne d'Arc; c'est là que nos pères ont prié avec elle; c'est là que nous viendrons aussi prier. » Hélas! Dieu en ordonnait autrement. Le lendemain, 2 décembre, nous étions écrasés aux deux extrémités de notre ligne : à Patay, combat héroïque, et à Chilleurs, déroute lamentable. Puis, le 3, notre

1. *Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans sur l'œuvre des pauvres villages ravagés par la guerre* (*Annales orléanaises*, année 1871).

centre était enfoncé à Arthenay et à Chevilly, et notre armée rejetée en désordre dans Orléans. Quelle journée pour nous d'angoisses inexprimables que celle du dimanche 4 décembre! Un pêle-mêle affreux; des ordres contradictoires; une complète inaction : ni on ne prit position dans les défenses préparées pour se battre, ni on ne profita des cinq ponts de la Loire pour opérer la retraite[1]; et du haut des tours de la cathédrale on pouvait voir se former les lignes régulières de l'armée prussienne qui investissait Orléans. Vers le milieu du jour, cependant, quelques coups de canon se firent entendre, les derniers, tirés, dit-on, à la batterie des Acacias, par le prince de Joinville et les marins. Le prince vit le soir l'évêque une dernière fois, lui laissa une forte somme pour les blessés, et passa la Loire[2]. Le 5, au matin, nous avions six mille prisonniers!

La seconde occupation fut plus dure que la première. Le prince Frédéric-Charles eût peut-être été mieux inspiré en se montrant plus chevaleresque. « Il aurait dû se souvenir qu'un grand capitaine, de plus haute volée que la sienne, vainqueur d'une France moins prise au dépourvu, le prince Eugène, s'était honoré devant l'histoire en honorant Fénelon à Cambrai[3]. » Les Prussiens arrivaient irrités de la reprise des hostilités devant Orléans, et de la patriotique lettre de l'évêque après Coulmiers. Deux choses les avaient blessés dans cette lettre : une allusion à leur dureté envers la France, et le récit de la délivrance d'Orléans par saint Aignan. L'évêque avait dit : « Ils rabattraient peut-être enfin de leurs orgueilleuses prétentions, ces envahisseurs, auxquels naguère on demandait la paix, mais une paix qui ne mutilât et ne déshonorât pas la France; et qui n'ont pas voulu! » Puis il avait pu-

1. Outre le pont d'Olivet et celui du chemin de fer, il y avait trois ponts de bateaux sur le fleuve.

2. Le prince, muni d'une lettre de l'évêque, fut reçu et passa la nuit chez le curé de Saint-Hilaire.

3. M. Hilaire de Lacombe, *Souvenirs de l'invasion* (*Correspondant*).

rement et simplement cité la belle page de Grégoire de Tours sur saint Aignan et Attila. C'est de cela que les occupants le voulurent punir. Donc, le lundi 5 décembre, vers dix heures du matin, comme il était tristement mais paisiblement à son travail, tout à coup un bruit inaccoutumé se fit entendre ; il regarda : des soldats prussiens apparaissaient, l'évêché était envahi. « Attendons, » dit-il tranquillement. Quelques instants après entre dans son cabinet, accompagné de deux soldats, un capitaine prussien, qui commence par lui dire : « Vous m'avez fait attendre cinq minutes ; » et qui, d'un ton comminatoire, lui intime l'ordre de mettre à la disposition du général commandant le 3e corps toutes les chambres de l'évêché. L'évêque réclama en faveur de ses vicaires généraux ; le brutal soldat fit mine de dégaîner. Mais un regard foudroyant et quelques paroles énergiques de l'évêque lui eurent promptement fait modifier son attitude. Tandis que conduit par l'un de nous, faisant sottement résonner son sabre (s'imaginait-il faire peur?) et répétant (il le prouvait bien !) : « Nous ne sommes pas des Huns, nous sommes des gens civilisés », il allait reconnaître les chambres disponibles[1], un autre officier plaçait deux sentinelles à la porte du cabinet de travail de l'évêque. On le laissa néanmoins circuler dans sa maison[2].

1. Un incident comique se mêla à ces tristesses. Deux autres officiers, quelques instants après, vinrent demander à l'évêque de faire préparer un dîner pour quatre-vingt-dix personnes. Et ils en détaillèrent le menu. Il fallait du champagne. « Je n'en ai pas. — Mais vous donnez bien quelquefois à dîner ? — Oui, mais jamais il n'est entré une goutte de champagne ici. » Ils voulurent y aller voir et revinrent stupéfaits. « C'est vrai, il n'y en a pas. Eh bien, nous n'aurions jamais cru qu'un évêque aussi célèbre en Allemagne n'avait pas de champagne chez lui. » L'évêque s'est souvent égayé depuis à raconter ce trait de mœurs prussiennes.

2. Voici exactement comment la chose s'est passée. Tandis que, dans le vestibule de l'évêché occupé par une centaine de soldats, avait lieu une scène très vive entre le grossier capitaine et nous, un autre capitaine s'approche et nous dit fort poliment : « Monsieur l'abbé, je ne suis pas militaire, moi, ni Prussien ; je suis un homme de loi, et j'ai honte de ce qui se passe ici. Mais j'ai une mission à remplir. Je dois visiter le *bureau* de l'évêque. Voudriez-vous me l'in-

Tout cet état-major resta trois jours à l'évêché; mais le général commandant le 3e corps ne daigna pas même parler à l'évêque. Le général de Tann se présenta, et vi les deux factionnaires à la porte. « Monseigneur, lui dit-il avec une certaine satisfaction, cette fois vous êtes occupé par les Prussiens, les vrais Prussiens, ceux du Brandebourg. » Eux partis, un nombreux corps de médecins militaires et d'infirmiers les remplacèrent; une ambulance de deux cent cinquante blessés prussiens fu installée dans l'évêché. Ils voulaient de plus expulser nos cinquante blessés français, et les remplacer par d'autres blessés à eux. L'évêque fut superbe d'indignation. « Jamais, entendez-le bien, leur dit-il, pareille infamie ne se commettra sous mon toit, moi présent. Si vous le faites, je pars! » Ils n'osèrent pas passer outre. L'évêque fut réduit à son seul cabinet de travail et à sa chambre à coucher. Nous allions prendre nos repas chez M. l'abbé Rabotin.

Le préfet, M Pereira, fut traité avec plus de rigueur encore. Il en mourut, « prisonnier dans sa chambre, où il expirait; isolé, jusque dans l'agonie ». Ses funérailles eurent un caractère particulier: « elles furent triomphales dans leur simplicité même: nulle pompe officielle, nulle harangue d'apparat; l'éloge était dans le concours de toute une ville en deuil. Ce n'est pas sans émotion, nous le croyons, que les vainqueurs ont vu tous ces vaincus se presser autour d'un mort, le conduisant, leurs magistrats municipaux en tête, dans la vieille cathédrale de Sainte-Croix, où l'attendait, pour le recommander au juge su-

diquer? » Nous feignîmes de ne pas comprendre. « Le bureau de l'évêque, que voulez-vous dire? Son pupitre? Sa table de travail? — Non... la pièce où sont les papiers. — J'entends. Eh bien, les papiers de l'évêque, vous les trouverez là-bas. » Et nous lui montrâmes dans un angle de la cour le secrétariat. Il s'y rendit, et après une vive altercation avec le secrétaire, qui se refusait à exhiber les archives diocésaines, il fit mine, nous dit-il plus tard, de se tenir pour satisfait d'un simple regard jeté par lui dans cette pièce. Mais un autre officier, celui qui était chargé de poser les sentinelles, trouva mieux le *bureau* de l'évêque.

prême, l'illustre évêque d'Orléans, toujours fidèle à toutes nos causes nationales[1]. »

Toutes ces batailles avaient inondé de nouveau Orléans de blessés. Qui aurait pu s'attendre à voir outrager les Orléanais, si admirables de patriotisme et d'humanité dans cette guerre? Cependant la *Gazette de Silésie* du 6 janvier contenait les lignes suivantes : « A Orléans, les Français ont exercé, avec préméditation, des atrocités sans nom sur les blessés qui se trouvaient dans les ambulances. » Une autre feuille ajoutait que les prêtres orléanais avaient prêché en chaire le massacre des soldats prussiens; une autre que, non contents du fer, les Orléanais avaient employé le poison. L'évêque crut qu'il lui appartenait de défendre l'honneur de ses diocésains, comme il avait défendu leurs biens et leurs vies, et il confondit toutes ces accusations dans une lettre adressée, le 28 janvier 1871, au rédacteur en chef de cette gazette.

« ... Voici un témoignage éclatant, irrécusable, qui anéantit toutes les calomnies. Le général de Tann, commandant en chef la première occupation, a écrit au maire d'Orléans, à la date du 19 décembre 1870, les paroles que voici : « Au dire de tous les Allemands blessés et malades, restés à Orléans après le départ des troupes bavaroises, le 9 novembre, le maire, ainsi que les habitants, ont tout fait pour satisfaire aux besoins des dits blessés... »

» Ce qui est vrai, c'est que notre ville, placée par les terribles péripéties de cette guerre au centre de vingt batailles, a recueilli des milliers de blessés français et prussiens, et a été pour eux, comme je l'ai dit, admirable de charité et de dévouement; et nos médecins surtout d'un zèle au-dessus de tout éloge.

» Ce qui est vrai, c'est qu'il s'est ouvert à Orléans, spontanément, dans les maisons particulières, plus de trois cent cinquante ambulances, et que les blessés prussiens ou français y ont reçu les soins les plus empressés

1. M. H. de Lacombe.

et les plus délicats : je l'ai vû et je l'atteste ; et j'ai entendu vos médecins et les inspecteurs généraux de vos ambulances l'attester comme moi. Et hier encore, l'un d'eux disait : « Nulle part nos blessés n'ont été mieux traités qu'à Orléans. » J'ai sous les yeux en ce moment une quantité de témoignages écrits, imprimés, de la plus vive reconnaissance, et émanant, soit de blessés allemands, au moment de leur départ, ou après leur retour dans leur pays, soit des familles de ces militaires pendant qu'ils étaient ici dans nos ambulances particulières. Je pourrais en remplir plusieurs colonnes de votre journal.

» Ce qui est vrai, c'est que les habitants de notre ville, les magistrats, les prêtres, les professeurs du Lycée et de mes Séminaires, les Frères des écoles chrétiennes, la nuit, le jour, partaient par la neige et le froid le plus rigoureux pour aller relever sur les champs de bataille et ramener à Orléans les blessés ; Prussiens comme Français.

» Ce qui est vrai, c'est que quatre cents religieuses ont été et sont encore occupées à soigner vos blessés comme les nôtres ; je les ai mises à la disposition des autorités militaires pour vos propres ambulances, là où on en a voulu. Les religieuses de la Visitation ont reçu à la fois jusqu'à deux cents blessés. Elles se sont privées de tout : de leurs propres lits, de leurs couvertures, couchant, elles, sur la paille. Elles les ont veillés le jour et la nuit. Il y en a qui, par suite de ces fatigues, sont mortes : et la Supérieure a été deux fois aux portes de la mort. Au Sacré-Cœur, il y a encore, à l'heure qu'il est, près de deux cents blessés. Nos religieuses du monastère de la Charité, si pauvres que, depuis trois mois, elles sont obligées de prendre, pour elles et pour leurs orphelines, leur pain à crédit, en ont eu jusqu'à cent quatre-vingts. Nos sœurs de Saint-Aignan, si pauvres aussi que je cherche chaque jour les moyens de pourvoir à leur existence, ont également recueilli dans leurs deux maisons plusieurs centaines de blessés. Je ne nomme pas les Sœurs de la Sagesse, nos Sœurs garde-malades, nos Petites-Sœurs des Pauvres, ni les Ursulines, ni les Carmélites, dont les deux Supérieures

sont mortes des maladies contagieuses de leurs blessés, ni tant d'autres.

» Ce qui est vrai encore, c'est que les dames orléanaises, et je ne dois pas le taire, ne l'ont pas cédé aux religieuses, et ont été incomparables dans les soins qu'elles ont prodigués elles-mêmes, de leurs mains, aux blessés [1].

» Ce qui est vrai, c'est que, outre mon évêché, trois églises, et tout ce qu'il y avait de salles disponibles dans mes trois Séminaires, le Lycée et toutes nos communautés d'hommes, ont été convertis en ambulances.

» Et c'est, Monsieur, lorsque, dans une ville, tous, laïques, prêtres, religieux, ont montré un tel dévouement, que vous avez eu le malheur d'écrire : « A Orléans, les Français ont exercé, avec préméditation, et à dessein, des atrocités sans nom sur les blessés allemands dans les ambulances. » Et le reste.

» Sans doute, je le sais, il faut s'attendre ici-bas à l'ingratitude ; mais pas à ce degré, pas à de telles calomnies.

» J'ai vu des officiers allemands en rougir, et s'écrier : « Par là on déshonore notre pays. » Et l'un d'eux, officier supérieur, s'écriait : « Nous ne pouvons pas continuer à faire la guerre de cette sorte. » Eh, mon Dieu ! Monsieur, n'est-ce pas assez du sang qui coule, et faut-il encore avoir recours à de pareilles armes ? Et puisque la fortune de la guerre vous a souri, ne vous siérait-il pas au moins de ne pas outrager les vaincus ?

» C'est avec une profonde tristesse, Monsieur, que je me suis vu condamné à vous écrire une telle lettre, et dans un tel moment, quand la lutte entre votre pays et le mien est encore si ardente. Mais je devais à la ville dont je suis évêque, je devais à mes diocésains de les défendre.

1. La justice et la reconnaissance nous font un devoir de prononcer ici le nom de deux dames anglaises protestantes, dont les soins pour nos blessés ont été admirables, Mlles Pearson et Mac Langhlin. Nous y joindrons celui d'une Irlandaise qui habitait depuis longtemps notre ville, et qui ne fut pas moins dévouée, miss O'hanlon.

Je ne compte pas d'ailleurs pour si peu l'estime de l'Allemagne que j'aïe pu ici garder le silence. »

De nouveau séquestré du monde entier, sans nouvelles, sans correspondances, ne pouvant du reste ni lire ni écrire à la lumière, l'évêque portait péniblement le poids de ces soirées d'hiver difficilement occupées : nous assistions à ces moments-là au tourment d'une généreuse nature condamnée à l'inaction. Ce qu'il souffrait lui-même lui semblait peu ; ce qu'il voyait souffrir autour de lui était son plus grand supplice. Ses notes de ce temps-là en témoignent. « Quant à ce qu'on souffre, écrivait-il à la date du 20 décembre, je suis un de ceux qui souffrent personnellement le moins. Mais les pauvres gens, mais les malheureux blessés, les pauvres prisonniers, les pauvres parents ! La guerre n'est pas une calamité, mais toutes les calamités à la fois. » Les préoccupations de l'avenir s'ajoutaient aux angoisses du présent. « Pauvre France ! que va-t-elle devenir ? » Surtout l'impuissance trop sentie de l'homme en face de ces situations plus fortes que lui, le désolait. « Ce matin, au réveil, écrit-il, vue en face de tant de maux à guérir, et de l'impuissance à les guérir !... Que faire donc? Simplement travailler; faire chaque jour ce que l'on peut, ce que l'on doit : le bon Dieu ne demande que cela; mais il le demande ! Même pour l'avenir et dans de grands desseins, travailler avec le désintéressement de tout succès dans ce travail ; ne songeant qu'au service de Dieu, du prochain, de l'Eglise, de la France ; tendant au but, faisant tout ce qu'on peut pour y atteindre, mais remettant uniquement à Dieu d'y atteindre, et tout disposé à être rappelé sans avoir rien vu de fait, ni de sauvé. » Malgré cette résignation supérieure et ce courage, de grandes tristesses l'envahissaient; quelquefois, d'amers retours sur le passé : « 3 janvier 1871, soixante-neuf ans : âge de M. Borderies !... C'est lui qui me dit un jour : « Ah ! mon enfant, que de soufflets vous recevrez dans votre vie ! » Comme cela s'est réalisé ! Le souvenir de toutes les déceptions de ma vie m'est revenu : mon amour pour les enfants au catéchisme ! mon amour pour les enfants au

Petit Séminaire! pour l'Eglise à réconcilier avec les choses modernes compatibles; pour mon pays à ramener vers l'Eglise; pour tant d'âmes; pour mon diocèse! Tant d'amour et de travail, impuissant, vaincu!... Il n'y a qu'à se tourner vers Dieu. Il faut lui demander sa lumière, pour bien voir quelle doit être ma fin, et ce qui me reste à faire! » Et à cet homme fait pour l'action, et dont la vie est si dévorée, à ce travailleur infatigable, vient alors un vague désir de solitude et de repos. « Les esclaves ne le sont pas plus que moi. Quelle tristesse de ne pouvoir *declinare a turba, et requiescere pusillum! O! quis dabit mihi pennas, sicut columbæ, et requiescam!* » Et le voilà qui se demande s'il ne ferait pas bien de tout laisser, et de se retirer à la grande Chartreuse, ou mieux encore à Einsiedeln, pour ne plus penser qu'à son âme et à Dieu!

Mais il allait s'agir pour lui de bien autre chose. Après de nouveaux et irrémédiables désastres, Paris capitula. A cette nouvelle, les Prussiens qui étaient à l'évêché osèrent illuminer. Indigné, l'évêque leur ordonna de tout éteindre : ils obéirent. Les élections qui devaient donner au pays après ce lamentable provisoire un gouvernement régulier, furent fixées au 8 février. L'Assemblée qui allait en sortir pouvait tout sauver ou tout perdre. Afin de préparer de bonnes élections, et de pousser aux urnes les électeurs indifférents, l'évêque d'Orléans écrivit une lettre, admirable de patriotisme, et que la *Gazette de France* publia dans son numéro du 5 février [1]. Il ne se doutait pas que sa belle conduite pendant la guerre allait le désigner lui-même aux suffrages de ses diocésains. Il s'était montré à la hauteur de l'épreuve que la Providence lui avait envoyée. « Dans la mesure de ses forces, a dit un écrivain, il a épargné à sa ville épiscopale tous les maux, contre

1. Elle redisait, mais avec un accent plus ému, plus approprié aux circonstances, les arguments développés déjà dans la lettre écrite en 1863, signée conjointement avec lui par six autres évêques, et qui fut déférée comme d'abus au conseil d'Etat.

lesquels sa charité, son éloquence trouvaient un remède. Il s'est mis de sa personne entre elle et le vainqueur, et nous devons au vainqueur cette justice de dire que presque toujours cette voix respectée, qui tombait de si haut, a été écoutée[1]. » Aussi, comme le lui écrivait de Bruxelles une vaillante Française qui résidait là, Mme de Montalembert, « il avait couvert d'une gloire nouvelle son manteau épiscopal ».

Fier de son évêque, et voulant honorer son patriotisme, et employer un tel homme au relèvement du pays, Orléans songea à l'envoyer à l'Assemblée. Le 2 février, à huit heures du matin, un magistrat de ses amis, M. Mantellier, vint le lui apprendre et lui expliquer qu'il n'y avait pas incompatibilité entre sa qualité d'évêque et le mandat de député. Sa surprise fut extrême. A une heure, une nombreuse députation des deux comités réunis vint en effet lui proposer la candidature. Il lui parut « vraiment impossible de se refuser à un tel empressement, et si unanime ». « A mon âge, écrit-il, avec mes autres accablements, ma santé épuisée, c'est un dévouement qui va trop loin. Mais comment faire? Eh bien, j'y laisserai ma vie, s'il le faut. »

C'est ainsi que l'évêque d'Orléans devint député à l'Assemblée nationale.

1. M. Amédée Achard, cité par les *Annales orléanaises*.

CHAPITRE VIII

Mgr DUPANLOUP DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
M. Thiers chef du pouvoir exécutif
L'Assemblée nationale à Bordeaux
Situation de l'évêque d'Orléans à cette Assemblée
Ce qu'on a appelé la trêve de Bordeaux
Efforts de l'évêque d'Orléans pour la fusion : sa lettre au prince de Joinville
L'Assemblée à Versailles ; la Commune
Lettre de l'évêque d'Orléans sur la Commune
Vacance de l'archevêché de Paris : sentiments de l'évêque d'Orléans à cet égard
Son voyage à Chambord
Discussion des pétitions en faveur du Pape
Retraite à Einsiedeln
Visite à l'évêque de Saint-Gall
Travaux divers au retour
1871

L'Assemblée à laquelle l'évêque d'Orléans était envoyé avait une tâche immense : relever les ruines matérielles et morales de la France ; la refaire et la sauver ; et de la majorité des hommes qui la composaient on était en droit d'attendre beaucoup. Dans une telle Assemblée un évêque, certes, avait sa place, et son rôle y pouvait être heureux. L'évêque d'Orléans y représentait seul l'épiscopat. Quelle y fut son attitude, son action, son influence?

Immédiatement sa situation y fut considérable. Il y arrivait avec un grand prestige personnel, que sa conduite sage et réservée accrut encore. Mêlé forcément à toutes les questions qui agitaient cette Assemblée, il sut rester avant tout évêque : n'intervenant à la tribune que quand les intérêts de l'Eglise et de la société étaient en cause ; laissant le champ libre sur tout le reste aux hommes politiques ; d'ailleurs, plein de tact et de conve-

nance vis-à-vis de ses collègues de tous les partis, respecté de tous, écouté de beaucoup; modérateur et conciliateur qu'on était heureux de rencontrer dans les compétitions et les luttes personnelles inévitables, en dehors desquelles on lui savait gré de se tenir toujours. Sa place, à Versailles, était du côté droit de l'Assemblée, dans un des premiers fauteuils du pourtour, où sa noble et expressive physionomie, et sa tenue constamment digne, frappaient le regard.

Un homme, à Bordeaux, se trouva comme désigné pour la présidence de cette République provisoire : ce fut M. Thiers. Mais la lui arracher après la lui avoir confiée fut plus difficile. Grâce à lui et aux divisions malheureuses dont il sut profiter, cette Assemblée, si monarchique, ne fit pas la monarchie, et en fin de compte, fit la République.

Ce qui parut plus pressé que la monarchie, ce fut la conclusion de la paix et le payement de la dette. L'évêque d'Orléans vota la paix, nécessaire à ses yeux. Nos ennemis n'en avaient pas moins le désir que nous le besoin. Le jour même où il devait partir pour Bordeaux, le prince royal de Prusse, qui venait d'arriver à Orléans, lui avait envoyé le commandant de place pour lui exprimer le désir de visiter la cathédrale. C'était une invitation indirecte. Aussitôt l'évêque s'était rendu auprès du prince; il en revint, profondément touché et de sa courtoisie, et de ses nobles sentiments. Le prince s'était montré du reste favorablement disposé pour nous, et n'entrevoyant pas sans appréhension dans l'avenir une revanche de la France. « C'est la troisième guerre que je vois, disait-il, et celle qui m'a causé le plus d'horreur. Il faudrait faire une paix qui préparât une ère nouvelle pour la France et pour l'Europe. — Cela, répondit l'évêque, dépend beaucoup des conditions. Il ne faut pas blesser au cœur la France... »

Force fut bien cependant à Bordeaux d'en passer par où avait voulu M. de Bismarck. Quant à la constitution définitive du pays, les dures nécessités qui pesaient sur nous

furent le prétexte de M. Thiers pour écarter les tentatives de restauration. Il ne fallait pas laisser au roi ces embarras; il fallait lui déblayer le terrain. « Monsieur Benoist d'Azy, disait-il à un des membres les plus respectés du parti royaliste, ce que nous faisons là, c'est de la monarchie, et de la bonne. » Surtout, il ne fallait pas lui mettre de princes sur les bras. On fit donc ce qu'on a appelé le pacte de Bordeaux, une sorte de trêve entre les partis. M. Thiers promettait solennellement qu'il ne tromperait personne, qu'il laisserait l'Assemblée décider souverainement, qu'il n'inclinerait ni à droite, ni à gauche, que l'avenir serait aux plus sages. Mais ajourner la monarchie, qu'avec plus de coup d'œil et d'énergie on eût pu enlever (c'est en politique surtout qu'il faut saisir l'occasion), c'était laisser prendre pied à M. Thiers, et qui le connaissait aurait pu prévoir que la grandeur d'âme lui manquerait pour préférer *le premier rôle* au *premier rang*.

L'Assemblée ne resta que quelques semaines à Bordeaux. Il était temps qu'elle se rapprochât de Paris. La Commune approchait. Elle éclata le 18 mars. Rien ne saurait exprimer la tristesse de l'évêque d'Orléans pendant cette longue lutte. Occupé, les après-midi seulement, par l'Assemblée, qui ne discutait encore que des lois politiques, il poursuivait le travail commencé à Orléans, cette enquête morale sur la France, qui lui paraissait plus que jamais urgente.

Un jour en descendant la rue de Satory, pour se rendre à l'Assemblée (il était logé dans une maison appartenant à M[me] la baronne de Fréville, au coin de la rue de Satory et de la rue Saint-Antoine), il se croisa avec une longue file de prisonniers, les premiers qu'on amenait : « Voyez, nous dit-il, c'est l'armée de l'athéisme qui passe. » C'était horrible à voir. « Mais les plus coupables, ajouta-t-il, ce ne sont pas ces égarés ; ce sont les écrivains qui les ont poussés ! » Par malheur, la Commune, qui aurait dû faire enfin dans l'Assemblée l'union, et cette union la monarchie, ne fut pour M. Thiers qu'une occasion de fortifier sa position

personnelle. On ne connut que trop tard les engagements que, au mépris du pacte de Bordeaux, il eut la faiblesse de prendre avec les délégués du Midi. On le vit donc se détacher peu à peu de la droite pour se tourner vers la gauche. La désillusion fut dure pour l'évêque d'Orléans. Elle commença le jour où nous lui répétâmes les paroles suivantes, surprises par nous, et par grand hasard, dans la galerie qui est au-dessus de la salle des Tombeaux, sur les lèvres du Président : « Vous voulez, disait-il à un grand monsieur, inconnu de nous, après une séance orageuse où M. de Kerdrel l'avait forcé de retirer une parole blessante pour la droite, vous voulez me donner pour auxiliaires les monarchistes de l'Assemblée : je n'en veux pas. On ne peut gouverner qu'avec une majorité ; ils sont bien la majorité dans l'Assemblée, mais pas dans le pays. » Cet appel du Parlement à l'opinion du dehors disait tout.

On sait, et nous n'avons pas ici à dire dans quelles effroyables catastrophes cette Commune s'abîma : les incendies, les ruines, le massacre des otages. L'évêque d'Orléans ne put pas rester muet devant des spectacles si féconds en grandes leçons ; de Menthon où il se trouvait alors, pendant la prorogation de l'Assemblée, il laissa jaillir de son âme une éloquente lettre pastorale :

« Ce ne sont plus seulement des prières, ce sont des expiations, que je viens vous demander, et qu'il faut offrir à Dieu pour notre malheureux pays !

» Car des crimes ont été commis, sans nom et sans exemple dans l'histoire : crimes contre la patrie, contre l'humanité, contre la religion, contre Dieu, contre tout !... Ah ! les oreilles tintent, comme dit le prophète, et les mains tombent à tout un peuple d'abattement et d'effroi...

» Une voix, poursuivait-il, sort de ces ruines, éclatante, formidable, secourable aussi, et il faut savoir entendre ce que dit cette voix...

» Que les habiles cherchent ici les causes politiques ; qu'ils signalent les fautes commises, les responsabilités encourues, soit ; mais ces vues, s'il n'y en avait pas d'autres, ces vues mortelles hébéteraient trop nos regards,

comme dit cet ancien : *Mortales hebetat visus.* Il faut aller aux causes profondes ; il faut regarder plus haut, jusqu'à « cette puissance supérieure » que nomment en ce moment ceux-là mêmes qui semblaient le moins y croire. Par delà les flammes qui dévorent Paris, il est difficile de ne voir que la main des hommes ; il y faut voir aussi ce que la religieuse antiquité voyait dans les grandes catastrophes, *Numina magna Deûm ;* et pour parler le langage chrétien, il y faut voir Dieu, nous châtiant par nous-mêmes, écrasant notre orgueil sous les coups répétés d'une main qui semble implacable, et confondant enfin cette infatuation funeste qui détournait de lui nos pensées et nos cœurs, et qui nous a tous enivrés et perdus...

» ... Devant ces ruines fumantes de Paris, devant ces derniers éclats de la foudre, devant ces crimes accumulés, rirez-vous encore, Messieurs ? argumenterez-vous, sophistes ? et blasphémerez-vous, impies ?

» Ah ! vous n'avez pas voulu voir le divin : eh bien, le satanique vous est apparu ! »

Il allait ainsi, portant en quelque sorte dans les yeux à tous la lumière des faits. « C'est l'impiété révolutionnaire, s'écriait-il, c'est le socialisme athée, qui a brûlé Paris. » Et certes, quand les événements avaient donné si promptement raison à ses anciennes prévisions, il lui était bien permis de les rappeler à la légèreté française :

« Ces conséquences fatales, irrésistibles, de l'athéisme et de l'irréligion, hélas ! lorsque j'écrivais, il y a quelques années, *l'Athéisme et le péril social*, je les dénonçais, mais en vain. En voyant le flot de l'impiété monter je m'étais écrié : « On m'appellera si l'on veut prophète de malheur, mais ce qui se prépare est effroyable. » Nous étions alors en de tels temps que ce simple rappel à la Providence, fait par un évêque, excita des étonnements et des soulèvements étranges.

» Je répondis : « Aujourd'hui, c'est la guerre à Dieu ; demain, ce sera la guerre à la société !... L'athéisme vous fera un peuple effroyable : ces jeunes gens, ces ouvriers, dans dix ans peut-être ils seront les maîtres. Les congrès

de Liège et de Berne ont révélé les Saint-Just, les Hébert, les Chaumette, les Carrier futurs d'une nouvelle révolution démocratique et sociale. »

» Quatre ans à peine se sont écoulés, et cette révolution s'est accomplie ; ces ouvriers, ces jeunes gens, ont été les maîtres.

» Et Paris est en cendres.

» Voilà comment Dieu se rappelle aux peuples qui l'oublient.

» Ah ! malheureuse société française, qui corromps ton peuple et qui ensuite es obligée de le mitrailler, jusqu'à ce qu'il te mitraille à son tour, quand donc sortiras-tu de ce cercle fatal ? Quand tu auras retrouvé Jésus-Christ. Pas avant. »

Il y avait aussi dans cet écrit une invitation éloquente à M. Thiers : « Ne vous faites pas illusion sur la situation de la France, ô vous, qui que vous soyez, qui êtes appelés à la gouverner. Ne cherchez pas seulement à être habiles, quand vous pouvez, quand vous devez être grands ! »

Mais ni M. Thiers n'était homme à entendre ce langage, ni la frivolité française n'était capable de comprendre la leçon des événements. Le pays avait peu profité de ces châtiments, ainsi que le prouvèrent, après les déplorables élections municipales de Paris, les élections complémentaires pour l'Assemblée nationale du 2 juillet. Qu'avaient à faire alors les hommes dont les convictions étaient monarchiques ? Au plus vite la monarchie. « La parole est à la France, et l'heure est à Dieu [1], » avait dit M. le comte de Chambord. La fusion, la réunion des deux branches de la maison de Bourbon, était le préliminaire plus que jamais urgent de la restauration.

Elle était aussi la pensée incessante, nous pourrions dire le tourment de l'évêque d'Orléans : « Il faut, répétait-il, être prêt à tout événement. » Et, sans perdre de temps, pour hâter ce préliminaire désiré, dès son arrivée à Bordeaux, il avait cru pouvoir s'autoriser des relations

1. Lettre sur la Commune.

qu'il avait eues avec M. le prince de Joinville pendant la guerre pour s'adresser au noble cœur de ce prince.

En effet, après la bataille de Coulmiers, une après-midi, c'était le dimanche 20 novembre, par une de ces belles journées d'automne qui ont encore tant de charme, l'évêque, pour secouer un peu la fatigue, avait voulu aller à La Chapelle, et, s'étant tout à coup décidé à y rester autant de temps que durerait ce doux soleil, il fit dire à un de ses vicaires généraux de l'y rejoindre. Au moment de partir, celui-ci vit chez le concierge, en train d'écrire sur un morceau de papier quelques lignes, un Anglais, grand de taille, vêtu d'une blouse bleue pardessus ses habits, qui disait s'appeler Lutroth, et qui demandait, en se recommandant d'un ami de l'évêque, M. Trognon, à être introduit auprès de Mgr Dupanloup. L'abbé regarda fixement le prétendu Anglais, qui, comme ému de ce regard, essaya de donner nous ne savons quelle explication. Les larmes vinrent aux yeux à l'ecclésiastique, car à ce nom de M. Trognon, et à d'autres indices encore, il avait eu un pressentiment. « Et il s'excuse, se disait le prêtre, et ce qu'il fait est sublime : il vient se battre pour son pays ! » Cependant, respectant son incognito, il se borna à lui dire : « Mgr l'évêque d'Orléans est à la campagne; mais, si vous connaissez M. Trognon, vous pouvez sans indiscrétion vous présenter à Mgr Dupanloup, demain, à midi. » En racontant la chose le soir à l'évêque, il s'abstint de lui faire part de sa conjecture. L'Anglais vint : sa distinction dans la conversation, pendant le repas, son sens élevé, sa connaissance des hommes et des choses, tant de souvenirs communs avec l'évêque, auraient au besoin confirmé les soupçons de la veille. Ils causèrent longuement ensemble sur la terrasse du bord de la Loire; le vicaire général les suivait des yeux; et lorsqu'il vit l'évêque reconduire son hôte à sa voiture, et qu'il l'entendit lui dire (car il fallait parler un peu haut, ce qui, la veille, avait été aussi un indice) : « A demain, Monseigneur ! » il ne pouvait plus avoir aucun doute : c'était bien le prince de Joinville.

L'évêque l'avait reçu dans son cabinet. « Me reconnaissez-

vous? lui avait dit le prince; vous m'avez fait faire ma première communion. — Ah! c'est vous, Monseigneur! » s'était écrié l'évêque en se jetant dans ses bras. Il l'avait sur-le-champ reconnu, bien que, depuis 1831, il n'eût pas eu l'occasion de le revoir. Le prince, à la nouvelle de la victoire de Coulmiers, avait eu la noble pensée de se mettre à la disposition du général d'Aurelle de Paladines, et il venait demander à l'évêque d'Orléans de l'aider à pénétrer jusqu'au quartier général. Rien ne pouvait être plus agréable à celui-ci qu'une telle résolution, si digne d'un prince français. Que de fois, pendant la guerre, en voyant tous ces princes allemands qui commandaient les armées ennemies, l'avait-on entendu s'écrier : « Et nos princes à nous, quel malheur qu'ils ne soient pas à la tête de nos soldats! Nous avons la plus belle maison royale du monde, mais en exil, et divisée[1] ! » Il y en avait un cependant qui avait pu entrer dans un autre corps d'armée, et qui se battait, « sous le nom si digne de lui,» disait plus tard l'évêque avec enthousiasme, de Robert le Fort; c'était M. le duc de Chartres. L'évêque pria donc le prince de Joinville de revenir le lendemain, manda à La Chapelle le curé d'une des paroisses voisines du quartier général, et le chargea d'y conduire le vaillant prince. On sait quel obstacle, plus fort qu'eux, empêcha le général d'Aurelle, comme aussi le général Martin des Pallières, vers lequel le prince de Joinville se retourna, d'accepter, sous un gouvernement républicain, les services d'un fils de roi.

Pendant les entretiens qu'ils eurent ensemble, l'évêque dit au prince toute sa pensée sur la situation présente et sur l'avenir du pays. La fusion était la grande pensée politique à laquelle il s'attachait : « La France, répétait-il, est une nation perdue et éperdue. Tous les vingt ans une révolution. Toujours à recommencer. Une restauration orléaniste? Nouvelle aventure, avec des rancunes éternelles. Il faut enfin à ce pays la stabilité et la grandeur. A vous tous, vous l'apportez, groupés dans votre force et

1. L'évêque d'Orléans a rappelé lui-même ces paroles dans sa *Lettre à M. de Pressensé.*

votre intelligence autour du prince et du principe. Assez de secousses, assez d'orages : il faut à la France le port, non la rade. » Il n'y avait rien à faire alors quant à la fusion, si ce n'est à la préparer par de tels et si sages conseils. Toutefois, nous le pouvons dire, l'héroïsme du prince de Joinville fut à l'évêque, dans ces jours d'inénarrables douleurs, une consolation patriotique.

Lorsque Mgr Dupanloup eut été nommé député à l'Assemblée nationale, M. le prince de Joinville, de Biarritz où il se trouvait alors, lui adressa à Bordeaux la lettre suivante :

« 25 février 1871. Mon cher évêque, votre présence à Bordeaux me permet de faire ce dont je cherchais depuis longtemps l'occasion, vous remercier du fond du cœur de votre accueil à Orléans au mois de novembre, et de l'aide que vous m'avez donnée dans mes tentatives infructueuses pour prendre part à la défense du pays. Jusqu'au bout votre protection m'a été bien utile, et le curé de Saint-Hilaire vous aura sans doute raconté la bonne hospitalité qu'il m'a donnée dans la nuit du 4 décembre. Je vous ai suivi au milieu de toutes les épreuves que la seconde occupation d'Orléans vous a apportées. Il n'y a qu'une voix en France pour admirer le courage et le dévouement avec lesquels vous les avez traversées... »

Puis, abordant la situation politique :

« La tâche de l'Assemblée va être douloureuse. Continuer la résistance serait accepter un martyre qui n'est pas dans le tempérament du pays. Il faudra donc la voter, cette cruelle paix...

» En conférant le pouvoir à M. Thiers en ce moment, on a fait la seule chose possible; lui seul pouvait être le négociateur. Son gouvernement sera-t-il celui des grandes et généreuses initiatives que commande la situation du pays? L'avenir nous l'apprendra... »

Saisissant l'occasion que cette lettre lui offrait, l'évêque d'Orléans répondit au prince de Joinville :

« Février 1871, Bordeaux. Monseigneur, j'ai reçu aujourd'hui seulement la lettre que vous avez bien voulu

m'écrire de Biarritz, à la date du 25 courant, et je m'empresse de vous en remercier et d'y répondre.

» Vous me rappelez, en des termes dont je suis touché profondément, votre passage à Orléans, au moment de nos tristes batailles : j'ai été trop heureux alors de vous aider, en ce qui m'a été possible, dans vos infructueuses mais héroïques tentatives pour prendre part à la défense suprême du pays.

» Aujourd'hui il s'agit de conclure cette douloureuse paix, et ensuite de panser les plaies de la France. Vous prendrez à cette dernière et plus consolante tâche la part qui vous convient, Monseigneur, puisque le pays, et je lui en sais gré, vous a élu, ainsi que Mgr le duc d'Aumale.

» En me communiquant avec une confiance qui me touche vos pensées sur la situation présente, vous demandez, Monseigneur, si le gouvernement prendra « de grandes et généreuses initiatives ». Permettez-moi de vous dire que les grandes et généreuses initiatives, aujourd'hui, c'est à vous à les prendre.

» A mes yeux, vous avez entre les mains le salut et l'avenir possible de la France : vous pouvez, je n'hésite pas à le dire, la perdre ou la sauver ; parce que nul plus que vous ne peut contribuer à donner au grand parti conservateur qui est le dernier espoir de la France, l'union qui seule peut rallier toutes ses forces. Le parti conservateur, en face de l'anarchie qui nous menace, doit être uni et non pas divisé : autrement il ne répond pas à ce que demande le pays.

» Ni ce parti, ni le pays, n'attendent d'ailleurs de vous que vous cherchiez à violenter la volonté nationale. Vous le pourriez, Monseigneur, qu'assurément il ne vous conviendrait pas de le vouloir. Mais ce qu'il est permis d'attendre, c'est que vous ayez une conviction collective et résolue sur ce qui peut sauver la France, et que cette conviction vous la pratiquiez en ce qui vous concerne. Cela est nécessaire et cela suffit.

» La France est lasse et épuisée de toutes ces révolutions périodiques, qui viennent, tous les quinze ou vingt ans, tout remettre en question chez nous. Vous me l'avez

bien des fois redit vous-même à Orléans, et avec une noblesse de langage que je n'ai pu oublier : rien d'effectif, rien de stable, rien de grand n'est possible dans un pays qui en est là. C'est là le mal extrême, auquel il est temps enfin d'apporter un remède radical.

» Eh bien, ce remède, qui sera le salut de la France, il est en vous, Monseigneur. Vous pouvez rouvrir ou clore cette ère interminable des révolutions : la rouvrir par une révolution nouvelle ; la clore par l'union de tous les amis de la liberté dans l'ordre, c'est-à-dire par la monarchie constitutionnelle et héréditaire.

» En perpétuant la désunion, vous placeriez la France dans l'impossibilité morale de recourir au remède. Je vous en conjure, Monseigneur, n'encourez pas cette responsabilité.

» Je vois cette Assemblée, et je vois la nation. Les amis que j'ai dans tous les rangs, et même dans tous les partis, m'autorisent à l'affirmer, c'est là ce que cette Assemblée veut, et ce que veut la nation.

» Jamais situation plus noble et plus grande n'a été offerte à des princes dignes de ce nom et de leur race. Tel que je vous connais, Monseigneur, toute hésitation serait indigne de votre grand cœur. Il faut que grâce à vous la France, comme l'écrivait récemment M. Guizot, « cesse d'être condamnée à attendre, tantôt une révolution pour réclamer et exercer ses droits, tantôt un despote, petit ou grand, pour la délivrer de la démagogie ».

» Il faut qu'elle se sente enfin en sécurité, sous un gouvernement incontesté, et, autant que possible, à l'abri des tempêtes.

» Je l'ai entendu souvent répéter à l'homme d'Etat éminent à qui la France doit en ce moment une si grande reconnaissance, la France est un vaisseau trop battu de l'orage : ce qu'il lui faut, ce n'est pas seulement *une rade*, c'est *le port*. Autrement nous serions condamnés à lui dire : *O navis, referent in mare te novi fluctus !*

» Une monarchie qui laisserait la maison de Bourbon divisée, perpétuerait, avec la douleur de ce triste spectacle,

la division du grand parti conservateur, et le mal profond de la France. Ce ne serait pas le port.

» Mais ce que nous devons lui dire, au contraire, c'est l'autre mot du poète : *Fortiter occupa portum !*

» Laissez-moi l'ajouter, Monseigneur, une présidence princière ferait craindre un nouveau coup d'Etat. Autour d'elle s'agiteraient inévitablement, contre la volonté même de celui qui en serait investi, de nouvelles intrigues : ce ne serait pas le port.

» Mais quelle force donnerait au contraire l'union, si elle était faite, et si la France le savait ! Unie, votre maison trouverait la France unanime pour l'acclamer.

» Quelle force à l'autorité ! Et quelle force aussi et quelles garanties pour les *libertés nécessaires !* Car vous le savez mieux que moi, Monseigneur, aujourd'hui le despotisme est incompatible avec la maison de Bourbon ; et en face d'un gouvernement où vous et vos amis auriez naturellement la grande place qui vous convient, les ombrages de la société moderne s'évanouiraient.

» Nous avons payé cher, en 1851, le malheur de n'avoir pas fait cesser nos divisions. Cette grande faute nous a coûté les vingt années que nous venons de traverser, et nous coûte en ce moment Metz et l'Alsace. Je ne veux accuser personne ; surtout je n'accuse pas la France : mais je la plains.

» Elle était au dépourvu. Mais il ne faut plus qu'on l'y trouve, et qu'on l'y prenne. Non, ne recommençons pas. Rattachons enfin l'avenir au passé. Rapprochons, unissons la grande souveraineté, œuvre des aïeux et des siècles, couverte de la majesté des souvenirs, et à ces titres éminemment nationale aussi.

» La monarchie héréditaire est si nécessaire à la France qu'en 1804, en 1830, en 1851, après avoir renversé l'hérédité, toujours on a dû la rétablir.

» Et si on n'aboutissait en ce moment qu'à un fait révolutionnaire comme un autre, l'hérédité serait de nouveau blessée à sa racine. Vous n'auriez rien fait pour vous, rien pour le pays.

» N'est-il pas manifeste, je vous le disais à Orléans,

que c'est la multiplicité des prétendants qui a été le malheur de la monarchie et de la France?

» Cette malheureuse France n'a-t-elle donc pas assez souffert? Faut-il donc qu'elle soit de nouveau, et éternellement, aux yeux de l'Europe, un jouet de révolution? Est-ce ainsi qu'elle se relèvera? Si la Prusse, en 1807, avait eu trois ou quatre prétendants, elle était perdue. Si, en Autriche, après Sadowa, trois ou quatre archiducs s'étaient disputé le trône, l'Autriche était perdue.

» Et la monarchie de Juillet elle-même n'a-t-elle pas senti, malgré les hommes éminents qui la soutenaient, malgré les services qu'elle avait rendus, la faiblesse qui venait des contradictions de son origine? La contradiction un jour a été la plus forte, et l'hérédité blessée s'est trouvée impuissante à protéger le gouvernement.

» Non, donnez-nous une maison de Bourbon, respectant en elle-même, et non pas violant, par des compétitions de personnes, le principe qu'elle représente.

» Offrez à l'Europe et au monde le grand spectacle de la plus noble famille royale qui soit sous le ciel, unie enfin, et forte dans son union, pour le bonheur et l'honneur de la France.

» Et on n'en cherchera pas d'autre.

» Je devrais m'excuser d'une telle lettre si elle n'était pas une réponse aux nobles paroles qui terminent la vôtre...

» Eh bien! laissez-moi vous le dire en finissant, Monseigneur, avec l'affection qui n'a cessé d'être dans mon cœur pour vous, vous avez là une occasion incomparable, la dernière peut-être, de conquérir un titre impérissable à la reconnaissance de la France.

» Veuillez agréer, Monseigneur, le fidèle hommage de mes très dévoués respects. »

Evidemment, si la fusion ne s'est pas faite alors, et avec la fusion la monarchie, la faute n'en est pas à l'homme qui savait trouver dans son cœur d'évêque et de citoyen l'inspiration d'un si grand et si patriotique langage.

Et quelques jours plus tard, nouvel effort de l'évêque. Il avait publié à Bordeaux une *lettre* par laquelle il sollicitait encore des *secours pour les malheureuses victimes*

de la guerre : immédiatement et dans un noble élan de gratitude et de patriotisme, trois caisses pleines de dons généreux lui furent envoyées d'Angleterre par les princesses d'Orléans. Dans la lettre de remerciement qu'il adressa à Mme la princesse de Joinville, l'évêque d'Orléans, faisant de nouveau allusion à cette pensée de la fusion, disait : « Il y a ici, manifestement, une grande et touchante inspiration du cœur français; d'autant plus touchante qu'elle vient de l'exil, d'un trop long exil et trop immérité, pour qu'enfin le terme n'en soit pas proche. Puisse une autre grande inspiration, que tout conseille en ce moment plus que jamais, rendre ce terme encore plus proche et plus inévitable, faire cesser les séparations pénibles, les retards funestes, et rendre à la France tous ses princes, et toute cette famille royale, la plus noble du monde, parfaitement unie enfin pour le salut de notre malheureux pays. »

Dix jours après, 29 avril, répondant à la grande lettre reçue à Biarritz, M. le prince de Joinville disait : « ... Je n'ai jamais varié dans mes opinions depuis nos conversations d'Orléans ; je n'ai caché à personne ni ces opinions ni mes désirs... Mais dans la position spéciale que m'a faite ma naissance, absent si longtemps du pays, je répugne, tant que je n'aurai pas été légalement rappelé en France, à toute démarche qui constituerait un engagement ou qui aurait les apparences d'un marché personnel... »

Les lois d'exil furent abrogées; en nommant députés M. le duc d'Aumale et M. le prince de Joinville, on peut dire que le suffrage universel les avait déchirées; les princes purent fouler librement le sol français. La fusion allait donc pouvoir se faire ; les princes d'Orléans y étaient disposés. L'évêque d'Orléans, qui y travaillait toujours de tout son pouvoir, avait vu le duc d'Aumale, qui lui avait dit : « Il n'y a qu'une seule famille, qu'il n'y ait qu'une seule monarchie, la monarchie constitutionnelle. Le comte de Paris va faire demander le lieu, le jour, l'heure qui conviendront au comte de Chambord pour nous recevoir. »

Celui-ci était alors à Bruges. M. le comte de Paris, retenu jusque-là en Angleterre par la santé de Mme la com-

tesse de Paris, était enfin arrivé ; et M. Thiers, chez qui il avait dîné, disait à qui voulait l'entendre, faisant allusion à ce prochain départ pour Bruges, et se sentant en quelque sorte vaincu par cette démarche : « Dans huit jours peut-être le comte de Chambord dînera ici. » Mais dans une lettre à M. le comte de Paris, M. le comte de Chambord pria celui-ci d'ajourner son voyage. Il voulait auparavant, disait-il, s'adresser à la France sur la question du drapeau. Il s'en expliqua avec ses amis, notamment avec M. de la Ferté, en traversant Paris pour aller à Chambord. « La surprise et la consternation furent unanimes à Paris et à Versailles, lorsqu'on vint annoncer qu'un manifeste royal allait prendre les devants sur une question que l'on croyait réservée à la France[1]. » En effet, dans sa célèbre réponse à M. le duc de Nemours, du 5 février 1857, le prince avait dit : « J'ai toujours cru et je crois toujours à l'inopportunité de régler dès aujourd'hui et avant le moment où la Providence m'en imposerait le devoir, des questions que résoudront mieux les intérêts *et les vœux de notre patrie*. Ce n'est pas loin de la France et *sans la France* qu'on peut disposer d'elle. » « A Paris, les membres du bureau de M. le comte de Chambord, les premiers informés, furent les premiers à lui exprimer leurs regrets. A Versailles, trois membres de l'Assemblée, héritiers d'illustres noms de la vieille monarchie, reçurent mandat de porter à Chambord, au nom de la droite de l'Assemblée, une ardente supplication[2]. » Et pour ajouter aux chances de cette démarche, ils désirèrent y associer l'évêque d'Orléans ; ils pensaient que, s'ils échouaient auprès du prince en lui parlant au nom de la politique, l'évêque réussirait peut-être en lui parlant au nom de la religion. Ils vinrent donc lui demander de partir, non avec eux, mais immédiatement après. Ne l'ayant pas rencontré, ils prièrent M. de Falloux, qui se trouvait alors à Versailles, de le décider à cette démarche. Ceci se passait le 4 juillet.

L'évêque arriva d'Orléans dans l'après-midi. Son pre-

1. M. de Falloux, *Discours et mélanges*, t. II, p. 316.
2. *Ibid.*

mier mot fut : « C'est impossible. Je suis hors d'état de me mettre en route pour un voyage de nuit. Et d'ailleurs, je n'ai ici aucun devoir, comme membre de l'Assemblée. — C'est vrai, répliqua M. de Falloux, ce n'est pas votre devoir de député, mais c'est votre devoir d'évêque. M. le comte de Chambord est le fils aîné de l'Eglise, et il est dévoué à sa mère. Si vous lui démontrez qu'en faisant échouer la monarchie, il livre l'Eglise aux haines impies de la Révolution, à la persécution certaine, il vous entendra. » L'évêque commença à entrer dans cette idée, la discuta, l'adopta et partit le soir même. S'il avait enfin consenti à cette tentative pour empêcher le manifeste que l'on redoutait, ce n'est pas que, personnellement, il repoussât le drapeau blanc, mais il jugeait la situation ; il pensait que, dans les dispositions où il voyait les esprits en France, fait auquel il ne pouvait rien, le drapeau blanc éloignerait de la monarchie ceux dont le concours pour la faire était indispensable, et il mettait la monarchie, c'est-à-dire le salut du pays, au-dessus d'un symbole. Quand il arriva à Chambord, les trois membres de l'Assemblée avaient déjà reçu leur audience, sans rien obtenir. Un procès-verbal de cette audience existe, mais ce n'est pas à nous à le publier. Quant à l'évêque, il fut accueilli très affectueusement. Le prince lui prit plusieurs fois les mains, lui répétant qu'il était heureux de le voir, rappelant le temps où il se confessait à lui : « Je n'avais probablement pas, disait-il en riant, grand'chose à vous dire. » Il parla aussi de l'impression que lui avait faite Paris quand il le traversa, après la Commune : il avait voulu voir les Tuileries, la chambre où il était né, ou plutôt la fenêtre de cette chambre ; Notre-Dame où il a été baptisé. La seule question politique qu'il aborda fut la décentralisation ; quant à celle du manifeste, le prince dit qu'il venait de l'épuiser avec ces trois messieurs ; qu'il se rendait bien compte que l'échec de la monarchie serait un très grand malheur pour l'Eglise, mais que son manifeste n'amènerait pas ce malheur ; loin de là. L'évêque, devant ce langage, conseilla un simple sursis ; il supplia le prince de prendre le temps ou de venir à Versailles, ou

de faire venir à Chambord des députés de toutes les nuances de l'Assemblée. Le prince répondit : « Ce serait inutile. Mon parti est pris. Je ne vous accorderais pas vingt-quatre heures. » Le manifeste en effet fut signé le jour même, 5 juillet. Le comte de Chambord y déclarait que le drapeau blanc, qui avait flotté sur son berceau, ombragerait aussi sa tombe. Mais, ainsi que l'évêque l'avait prévu et sans qu'il y pût autre chose qu'en gémir, rien ne se fit. M. de Falloux pleura quand on lui lut dans l'*Union* le manifeste, et laissa échapper tristement cette parole : « C'est le suicide de M. le comte de Chambord. » En même temps, les élections du 2 juillet ayant fortifié la gauche de cent membres nouveaux, M. Thiers pencha de plus en plus de ce côté. Toutes les chances que perdait la monarchie la République les gagnait.

Une des victimes de la Commune avait été l'archevêque de Paris, Mgr Darboy : un puissant mouvement d'opinion désignait pour lui succéder l'évêque d'Orléans : mais, malgré ses relations amicales avec celui-ci, M. Thiers hésitait. « Cela, disait-il, ferait de la peine à ceux qu'il a combattus ! » Le nonce, Mgr Chigi, avait en effet d'autres candidats. Mais M. Thiers n'avait-il pas d'autres motifs? L'évêque d'Orléans en « bénissait Dieu ». A son âge, cela lui paraissait « une vraie folie ». Ses vrais sentiments, en cette grave circonstance, les voici de la manière la plus indubitable, exprimés par lui-même dans l'oraison. Il écrivait : « *Fuit homo missus a Deo*. Grande parole ! voilà une vocation, une mission indubitables. Les miennes, jusqu'ici, pour le sacerdoce, pour l'épiscopat, ont eu ce vrai caractère. Au milieu de mes misères, ç'a été, c'est encore ma profonde consolation ; une grande grâce. Il faut que cela soit toujours, et que je continue à goûter ces divines paroles : *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos*. Non seulement je ne dois rien faire pour, mais je dois être heureux de ce qui est contre, et ne rien faire, ne rien dire pour écarter aucun obstacle. C'est à Dieu à le faire, s'il le veut absolument. Bien plus, j'ai le droit de résister et de fuir. Sans doute, on voit certains biens à faire,

certains maux à éviter. Mais qu'est-ce que cela au milieu de cet océan *turbulentissimæ profunditatis*, à mon âge, avec ma fatigue?

» Dans la pratique, il faut grande simplicité et prudence, pour bien discerner ce que je dois faire, dire et éviter. Et demeurer dans la douceur absolue du *non vos me... sed ego vos*. Ce n'est pas la simple indifférence, comme souvent; ce doit être la fuite : *Invitatus, fugiat; rogatus, discedat; coactus, reluctetur*. On dira que je parle pour le Pape *ad hoc*, que j'aide M. Thiers *ad hoc;* que je manque de zèle, que je suis mal avec le Pape. Laisser dire. Il y a des cas où l'on est condamné à laisser mal parler de soi. Entre mal faire soi, ou laisser mal dire les autres, il n'y a pas à hésiter. »

Il fallait pourtant en finir. Une petite lettre, nette et précise, de l'évêque à M. Thiers, termina tout. M. Thiers nomma l'archevêque de Tours, Mgr Guibert. Mgr Dupanloup en fut heureux ; nul choix ne lui avait paru plus désirable : c'était faire asseoir la dignité, la haute sagesse, la fermeté, sur le siège de Paris.

Pendant cette lutte contre la Commune, et ces négociations relatives à l'archevêché de Paris, l'évêque d'Orléans, laissant débattre, sans y prendre une part active, les questions purement politiques, se remettait, durant les heures de la matinée, au travail entrepris pendant la guerre sur la régénération de la France, et creusait surtout les questions d'enseignement, lesquelles, en effet, ne devaient pas tarder à prendre une capitale importance. On répétait beaucoup que c'était l'instituteur prussien qui nous avait vaincus; mais la façon dont on comprenait le relèvement de l'instruction primaire parmi nous, au moyen de la séparation de l'école et de la religion, lui semblait bien menaçante. Ce fut pour combattre ces utopies par l'exemple même de la Prusse, qu'il prépara une brochure ayant ce titre : *De l'instruction primaire en Prusse*. Mais bientôt il lui fallut aborder la tribune : ce fut la question romaine qui l'y amena pour la première fois.

Un certain nombre d'évêques et de catholiques avaient

adressé à l'Assemblée des pétitions relatives à l'invasion de Rome par les Piémontais. Déloyale jusqu'à la fin, l'Italie avait profité de nos défaites pour enfoncer à coups de canon la porta Pia et entrer à Rome : mais pourquoi n'y étions-nous plus? On a remarqué la coïncidence du départ de nos troupes avec notre premier revers. Quel soudain changement de la face des choses! Au lendemain du Concile, l'entrée des Italiens à Rome. L'évêque d'Orléans ne pouvait que protester, et, certes, les amertumes du Concile n'étaient pas faites pour imposer le silence à une âme telle que la sienne; sa voix se fit donc entendre : il disait, dans cette lettre au roi de Prusse, que nous avons citée :

« A l'heure où j'écris ces lignes, un dernier attentat, depuis trop longtemps préparé, se consomme, à la faveur de l'humiliation de la France et de l'abandon universel. Rome est envahie ; l'Italie achève l'œuvre qui la déshonore : le Pape est enfin spolié ; les traités, tant d'efforts du monde catholique, la parole et l'épée de la France l'ont vainement couvert...

» Et cependant que notre foi ne se trouble pas! Les hommes ont leur heure, que Dieu leur laisse, mais il se réserve les temps, et la conduite souveraine des choses n'appartient qu'à lui. Je ne dis que ce seul mot, pour les croyants il suffit ; et j'ajoute pour tous : N'avez-vous pas vu passer la justice de Dieu? On a fait l'unité italienne, et c'est elle qui a fait l'unité allemande... »

Quand la France, si coupable, était en même temps si punie, ce n'était pas le moment d'insister sur ces tristesses. Mais il fallait du moins élever jusqu'à la fin contre ces attentats la protestation de l'honneur.

Lorsque l'Assemblée nationale eut été réunie et la Commune domptée, un certain nombre de catholiques voulurent provoquer une protestation officielle de la France contre le crime de l'Italie. C'était chose assez délicate. Quelle était en effet la situation? L'Italie entrée à Rome au mépris des traités, avait su se faire reconnaître par la Russie, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et même l'Espagne, qui venait d'aller chercher un roi au pied du

trône de Victor-Emmanuel. Fallait-il placer la France entre un échec diplomatique ou une guerre? Evidemment la France ne pouvait pas faire la guerre. Mais les partisans de la République n'avaient pas manqué de trouver là une arme terrible dans les dernières élections contre les candidats conservateurs, et un thème de déclamations incessantes contre le clergé. Cependant une proclamation solennelle des droits du Pape, une protestation contre les attentats de l'Italie, devaient-elles nécessairement amener la guerre? Les rapporteurs, MM. Pajot et de Tarteron, ne le crurent pas, et conclurent au renvoi des pétitions au ministre des affaires étrangères, c'est-à-dire à leur prise en considération. M. Thiers, qui parla après eux, maintint sur l'unité italienne, et sur l'indépendance nécessaire, et par conséquent sur la souveraineté du Saint-Père, ses idées de 1849 et de 1865. « Vous me dites de ne pas accepter cette doctrine avilissante du fait accompli ; ma conscience se révolte contre cette doctrine. » Et il fit des déclarations comme celle-ci : « Il y a à maintenir l'indépendance religieuse du chef du catholicisme ; oui, il y a en cela un grand devoir à remplir, un devoir supérieur que nous ne négligerons pas. » Il insistait toutefois sur les embarras de la situation, et la politique pacifique qui devait être celle du gouvernement.

L'évêque d'Orléans prit la parole après M. Thiers. On attendait non sans quelque curiosité ce discours : l'orateur de la chaire serait-il aussi un homme de tribune? Il le fut, et par le tact, la mesure, les hautes convenances, la sagesse de son langage, il apparut du premier coup orateur polititique, tout en restant avant tout évêque, et en gardant, avec l'accent épiscopal, le souffle, la flamme, l'élévation et l'autorité habituelles de sa parole ; ce qui lui dessina tout d'abord une physionomie à part parmi les orateurs de cette Assemblée.

« Parce que la France ne veut pas faire la guerre, s'écria-t-il, est-ce donc qu'elle ne peut rien, ni pour le Pape, ni pour personne? Vous seriez trop humbles si vous le croyiez...

» Le gouvernement et l'Assemblée ont remis debout la

patrie ; la France, encore meurtrie, n'excite pas encore la crainte, mais elle ne demande plus la pitié. (*Bravo!*)

» Elle mérite, elle obtient le respect ; elle compte de nouveau, et qu'elle me permette de le dire — c'est un de ses plus dévoués serviteurs qui lui parle — si elle veut être à la fois ferme et modeste, elle pèsera désormais encore tout ce qu'elle vaut dans les conseils de l'Europe.

» Si vous n'avez plus la puissance d'être seuls à sauvegarder le Saint-Père envers et contre tous, donnez-vous au moins l'honneur d'être les premiers à demander que l'Europe le garde avec vous... Il est impossible que dix-huit siècles de grandeur et de bienfaits aboutissent à faire du successeur de Pierre le chapelain plus ou moins mal payé de Victor-Emmanuel. »

C'est dans ce discours que, démontrant l'importance de la religion, même au point de vue social, il disait :

« Non, qui que vous soyez, vous ne fonderez jamais ni une république, ni une monarchie, ni une forme quelconque de société régulière, sans relever les âmes et les caractères, les mœurs et les familles, et vous ne les relèverez pas sans les rattacher à Dieu !

» Sans Dieu, vainqueurs ou vaincus, vous ne saurez que vous écraser et vous dévorer les uns les autres : témoin 93 et la Commune!...

» La France attend Dieu, et Dieu attend la France aussi... Il est son premier et infaillible prétendant, et son drapeau est incontesté... C'est la croix, la croix secourable pour tous, la croix qui a sauvé le monde!... »

Ce fut alors qu'il poussa ce cri :

« Ah! vous vous plaignez quelquefois que la religion vous menace; non, elle vous manque ! »

S'associant donc à ses vénérés collègues, les évêques pétitionnaires, il conclut par ces paroles :

« Je vous supplie de ne pas marchander à la religion la place qui lui convient dans la régénération de la France; je vous supplie de ne pas diminuer, sans le vouloir, le rang de la France dans le conseil des nations européennes; je vous supplie d'écouter la voix des évêques parlant au nom de leurs devoirs et des vôtres. Je supplie

l'Assemblée de vouloir bien renvoyer leurs pétitions à MM. les ministres, et par eux à l'illustre président du Conseil. »

Ces dernières paroles, il les avait discutées et arrêtées avant de monter à la tribune dans l'une des galeries du palais de Versailles avec un de ses collègues à l'Assemblée, M. le vicomte de Meaux : ce ne fut pas sans étonnement et admiration que l'homme politique entendit l'évêque ajouter, d'une voix lente et solennelle : « Placé au sommet des honneurs par la confiance universelle, et arrivé aussi par le cours des années au sommet de la vie, il sait mesurer de ces hauteurs le prix des choses éternelles. » (*Approbation et bravos à droite.*)

Remontant alors à la tribune : « Je suis profondément touché, dit M. Thiers, des témoignages de confiance que je viens de recevoir d'un grand évêque, d'un noble citoyen (*Approbation à droite*), d'un sincère ami de la liberté, et d'un orateur grandement éloquent. » Mais, craignant que l'évêque ne l'eût engagé un peu plus qu'il ne le voulait, sans rien retirer de ce qu'il avait dit pour la cause du Pape, il insista plus fortement sur la nécessité pour lui de ne pas faire d'imprudences. Les ordres du jour se croisèrent à la tribune : M. Thiers en adopta un qui, sans renvoyer les pétitions au ministre des Affaires étrangères, s'en remettait complètement, pour défendre l'indépendance du Saint-Père, « à la sagesse et au patriotisme du chef du pouvoir exécutif ».

Telle était alors l'autorité de M. Thiers sur l'Assemblée que cet ordre du jour peut-être allait être voté. Mais tout à coup apparaît à la tribune M. Gambetta, qui déclare se rallier avec ses amis à cet ordre du jour. C'était lui enlever sa signification favorable au Pape, sur laquelle avait tant insisté l'évêque d'Orléans ; c'était mettre M. Thiers avec la gauche. Un député catholique, M. Keller, immédiatement repoussa l'ordre du jour. « Si la discorde ici prenait une voix, s'écria M. Thiers, elle prendrait celle de M. Keller. — Non, réplique M. Keller, ce que je repousse, ce n'est pas l'union, c'est l'équivoque. » On était en effet en pleine équivoque. La séance devint orageuse ; l'Assemblée oscil-

lait comme une mer sous les coups du vent. M. Thier M. Gambetta, reparurent à la tribune. Une seconde, ur troisième fois l'évêque d'Orléans y remonta aussi, pou ramener M. Thiers de la gauche à la droite, et il y réussi

« Je suis peu, très peu même, dit-il, au courant de agissements, et, si je puis me servir de ce mot, de la str tégie parlementaire : de sorte que, dans ma simplicité, suis étonné de l'agitation qui nous émeut tous.

» On dit qu'il y a là un piège, une équivoque. (*A gauche Ah! ah!*) Permettez, Messieurs, je ne dis pas que cela soit je ne suis pas assez connaisseur pour cela. (*On rit.*) Mai en tout cas, je trouve qu'il est très facile de dissipe l'équivoque, s'il y en a une. Le nom de M. Gambetta n'e pas par lui-même un épouvantail ; si M. Gambetta adme dans le sens de M. Thiers, les sentiments et les pensée que M. Thiers a exprimés... je n'ai rien à dire, et je sui heureux que nous n'ayons qu'une pensée sur le poin très grave qui nous occupe. » (*Applaudissements.*)

Ainsi forcé de s'expliquer, M. Gambetta ne le fit d'abor qu'à demi ; l'évêque d'Orléans remonta à la tribune, f cette fois plus précis et pressant encore : alors M. Gam betta se démasqua complètement, et force fut à M. Thier que la gauche avait paru entraîner, de se retourner ve la droite, et d'accepter le renvoi des pétitions au ministr des Affaires étrangères, comme le réclamaient les rappo teurs, l'évêque d'Orléans et M. Keller : ce renvoi fut vot par 431 voix contre 82.

Le lendemain, le *Correspondant* écrivait : « Qui pou vait parler ainsi dans une Assemblée française, à cett tribune où montaient hier Millière et Delescluze, où peu vent monter demain MM. Michelet et Naquet? Qui, si c n'est ce grand évêque que toutes les causes nationale tous les dangers de l'Eglise et de la patrie ont trouvé d bout sur la brèche depuis un quart de siècle? Si l Chambre entière, par ses ovations d'enthousiasme, si tou les journaux, les nombreux journaux hostiles comme le rares journaux amis, n'avaient pas déjà célébré d'un même voix l'incomparable effet produit par cette élo quence d'évêque si nouvelle dans une tribune politique

le *Correspondant* serait peut-être suspect d'en parler le premier. »

Le *Monde*, l'*Union* jugèrent que la séance avait été « bonne pour le Pape » ; autant sans doute qu'elle pouvait l'être ; d'autres atttaquèrent violemment l'évêque d'Orléans, soit à cause du vote lui-même, soit à cause des éloges accordés à M. Thiers, alors que, selon eux, il eût fallu protester contre certaines paroles du chef du pouvoir exécutif. Aux yeux de l'évêque d'Orléans, cette protestation, dans les circonstances où l'on était, eût été aussi impolitique qu'inutile ; ses éloges, justes au fond, étaient aussi des avertissements et des appels ; et quant au vote lui-même, dû à une situation qu'assurément l'évêque d'Orléans n'avait pas faite, le reproche qu'on lui adressait ne frappait-il pas du même coup M. Keller et les rapporteurs ; bien plus, les pétitionnaires eux-mêmes ?

Qu'il avait hâte, cependant, de sortir de cette fournaise, et de se plonger dans la paix de Dieu ! Sa santé était sérieusement atteinte ; on peut même dire que depuis ce temps sa vie ne fut plus guère qu'une lutte pour l'existence, dont il ne se tirait qu'à force de stratégie consciencieuse et habile, et de repos pris à temps, par suite de résolutions méditées dans l'oraison. Pendant une interruption des séances à Bordeaux, quelques jours passés à Arcachon, cette ville de création récente, si pittoresque et si salubre, avec ses villas d'hiver et d'été, bâties sur ces dunes, au milieu des pins et de leurs effluves embaumés, en face de cette mer brillante, avaient été providentiels pour lui. A Tours, quand il se rendait à Versailles, empêché qu'il avait été par la Commune de passer par Paris, il avait dû rester huit jours, malade et alité, à l'archevêché. Les séances de Versailles l'accablaient. La tristesse des choses s'ajoutait à ces fatigues. Là où il appelait de toute son âme l'union, il voyait de jour en jour grandir les divisions. Il éprouvait « un abattement d'âme, à cause des profonds malheurs de Rome et de la France ; de l'impiété, de l'athéisme ; de la légèreté, de l'irréflexion des honnêtes gens, et de l'avenir » ; et puis, « nul repos vrai depuis

plusieurs années ; et depuis dix-huit mois, labeurs, peines accablantes ». Combien une retraite lui était nécessaire! « Et cette retraite, il est bon de la faire, disait-il, avec la petite croix de ces souffrances et de ces remèdes. Elle apaisera, adoucira tant de tristesses, et reposera même le corps ; elle éclairera, mettra dans le vrai, et pour l'Eglise, et pour les âmes, et pour tous ces travaux que me demandent et l'Assemblée et mon diocèse, où j'ai à faire pratiquer ce qui a été réglé, et la France, si malade, et pour ces autres travaux plus paisibles, à mener à terme, si Dieu veut que je les achève ; et elle me préparera à la mort par le *Scrutabor Jerusalem in lucernis*, l'examen de mon âme et de ma vie en détail et à fond. »

Il se hâta donc de mettre à profit les vacances parlementaires pour revoler à son cher Einsiedeln. Mais, sa retraite terminée, préoccupé de l'état des choses en Suisse, il voulut aller en conférer avec son ami l'évêque de Saint-Gall, homme prudent et théologien consommé, qui avait tenu la plume pour les évêques suisses quand ils publièrent leur célèbre mémoire sur la définition du Concile du Vatican. Il le trouva profondément inquiet de l'avenir. La liberté religieuse, ainsi que la liberté helvétique, étaient menacées : l'indépendance des petits cantons catholiques, si le lien fédéral était rompu par l'unitarisme radical, disparaissait ; et à Genève aussi un orage allait éclater. L'évêque d'Orléans promit d'élever la voix pour cette cause sacrée de l'indépendance cantonale, défendue autrefois par M. de Montalembert. Du reste, Saint-Gall le remplit d'admiration. « Vous demandez, écrivait-il, à quoi servent les moines : voyez Saint-Gall; cette ville si florissante s'est faite autour de cette cellule. Voyez cette bibliothèque, ces travaux des siècles. Et tant de princes, d'empereurs élevés là, faits chrétiens et intelligents là. »

Après une pointe au Saint-Gothard, puis vers le verdoyant Appenzell, il redescendit le Rhin, navigation incomparable, jusqu'à Constance, Schaffouse, et poussa jusqu'à Genève, où se trouvait la famille Borghèse. Pendant ces courses, où il avait voulu oublier quelques instants les hommes devant les grandes œuvres de Dieu, nous n'ou-

blierons jamais (l'abbé Couvreux et nous l'accompagnions) combien par moments il semblait triste. Il l'était en effet. « La nature et la grâce, écrivait-il, ont toujours sur moi un charme puissant; mais tout s'éteint pour moi, depuis que je suis si fatigué d'ans et de travail. Je vois, j'admire encore; mais je sens, je jouis moins... Il faut se remettre, si c'est possible, si Dieu le veut, pour le servir encore un peu. » Il ajoutait : « S'il plaît à Dieu de m'employer encore, je l'en bénirai. Mais il faut me résigner très volontiers à ce que tout soit fini pour moi. J'ai été bien plus employé mille fois que je ne le méritais. Et puis les œuvres à faire sont si grandes, si difficiles, si au-dessus de l'homme, qu'on a moins de peine à se persuader qu'on n'y peut rien. »

Mais à peine de retour à Orléans, le voilà au labeur. Il publia d'abord, sur l'observation chrétienne du dimanche, — capital sujet qu'il avait abordé déjà, nous l'avons dit, dans un précédent mandement, et dont il traitait aussi dans cet ouvrage interrompu, mais non abandonné, sur la régénération de la France — un petit volume, préparé en grande partie pendant son voyage, et qui fut aussitôt traduit en plusieurs langues. Puis, pour tenir sa parole à l'évêque de Saint-Gall, il se mit à composer sur les affaires de Suisse une longue lettre qui paraîtra plus tard. Il dut enfin s'occuper aussi de M. Gambetta. Ce tribun avait promené sa personnalité voyageuse de Saint-Quentin à Grenoble, et prononcé dans ces deux villes des discours retentissants, où deux choses étaient menaçantes : la position de chef de parti que reprenait l'ancien dictateur, et l'identification qu'il faisait de la République avec la guerre à la religion. Les croyances religieuses, selon lui, n'étaient propres qu'à faire une race d'hommes débilités et sans patriotisme, et il était nécessaire de leur opposer un enseignement vraiment scientifique et démocratique. C'était l'école sans Dieu qui apparaissait. Il crut qu'il valait la peine de combattre encore ce dangereux sophisme dans la personne d'un orateur si écouté. Et c'est pourquoi il adressa à M. Gambetta une lettre, qui fit rugir la *République française*, mais dont un publiciste distingué lui disait

que « dans aucun de ses écrits peut-être il n'avait été mieux inspiré, et n'avait mieux trouvé le souffle de la guerre présente, de la guerre nécessaire ». Les fautes de l'ancien dictateur étaient impitoyablement rappelées, et ses sophismes écrasés. Mais les sophismes, hélas! ont plus de prise que les raisons sur un malheureux peuple que la presse religieuse n'atteint même pas.

Voilà comment l'évêque d'Orléans occupa les quelques jours que la prorogation de l'Assemblée lui laissait encore.

CHAPITRE IX

L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
M. Thiers président de la République
(Suite)
Élection de M. Littré à l'Académie française
L'évêque d'Orléans donne sa démission
Il est élu président de la Commission nommée pour examiner le projet de M. Jules Simon sur l'enseignement primaire
Nouvelles pétitions catholiques pour le Saint-Père
Paroles de l'évêque d'Orléans
Discussion de la loi militaire : cinq discours de l'évêque d'Orléans
Mort de M. Cochin
1872-1873

A son retour à Versailles, une rude bataille académique attendait l'évêque d'Orléans : quatre fauteuils, chose rare, étaient vacants à la fois, et pour l'un d'eux la candidature de M. Littré reparaissait. Nous ne pouvons parler qu'avec respect de M. Littré, qui, avant de descendre dans la tombe, a donné un si grand exemple de sincérité philosophique et de retour aux croyances spiritualistes et chrétiennes. Mais alors c'était toujours le chef d'une école dont les doctrines perdaient la France. Cependant M. Thiers, qui de plus en plus inclinait vers la gauche, patronnait cette candidature. L'Académie se donner à quelques années de distance un tel démenti! En face des Tuileries incendiées par le communalisme athée, élever aux premiers honneurs littéraires le grand apôtre de l'athéisme ! L'évêque d'Orléans fut consterné.

On ne sait pas, on ne saura jamais peut-être, les efforts faits obscurément dans l'ombre par l'évêque d'Orléans, et aussi par ses amis, placés plus près de l'Académie et plus mêlés à ces luttes pacifiques, pour conserver à la religion sa place d'honneur et son influence dans ce sénat

de l'esprit français. Leur correspondance, si on la publie quelque jour, en pourra apprendre quelque chose. Ce fut le jeudi 19 décembre que les titres de M. Littré furent exposés par M. Guizot et quelques autres. Une telle candidature en de tels temps, soutenue par de tels hommes! L'évêque revint, c'est son expression, « pénétré de douleur pour cette défaillance de ces pauvres âmes, de ces princes de l'esprit français ! » La discussion continua le jeudi 26. Arrivé à Paris, M. de Falloux s'était hâté d'écrire à l'évêque : « J'aurais besoin de savoir le thème de M. Guizot et de M. de Sacy, afin de leur répondre aussi directement que possible. » Sur-le-champ, l'évêque lui envoya quelques notes. Ce fut une séance mémorable. L'évêque d'Orléans, soutenu par M. de Falloux et quelques autres membres de l'Académie, lutta avec courage pour écarter le candidat autrefois repoussé par elle. Voici les observations qu'il présenta, car il lui parut convenable de les soumettre à ceux de ses confrères qui n'avaient pu être présents à la séance, et, le lendemain, il les leur adressa; cette fois encore les imprimeurs durent travailler la nuit.

« J'éprouve, Messieurs, en prenant aujourd'hui la parole au milieu de vous, deux peines : l'une, sensible; l'autre, très vive. La peine sensible, c'est de me trouver en dissentiment profond avec M. X. (c'est de M. Thiers qu'il parle), ce qui ne m'est jamais arrivé depuis que j'ai l'honneur d'en être connu ; car même ce qui nous sépare nous a souvent rapprochés, et toujours avec profit et douceur pour moi.

» La peine très vive, c'est d'être obligé de parler encore contre M. Littré et sa candidature. Les relations qui avaient eu lieu entre M. Littré et moi, il y a huit ans, à l'occasion du vote de l'Académie, m'avaient laissé pour son caractère une estime, et, il me permettra de l'ajouter, pour sa personne une affection triste, qui m'ont fait éviter depuis de prononcer son nom dans mes polémiques pour la défense de la religion, là même où ses doctrines étaient en cause. Voilà pourquoi il m'est singulièrement pénible

d'être forcé de nouveau à le combattre. Mais je le ferai, parce que c'est pour moi un devoir impérieux. Toutes les raisons, en effet, qui m'avaient déterminé à repousser, en 1863, la candidature de M. Littré subsistent aujourd'hui, aggravées encore, je puis le dire, par les événements au lendemain desquels cette candidature surgit.

» J'avais combattu en lui l'athéisme, le matérialisme, le socialisme. Tout en respectant un aveuglement que je crois sincère, et y compatissant, il m'avait paru impossible que l'Académie pût admettre aux premiers honneurs de l'esprit français un écrivain dont toutes les œuvres n'étaient qu'une propagande infatigable au profit de ces erreurs fondamentales, et une guerre permanente contre toutes les vérités premières sans lesquelles aucune société ne peut vivre. Il me semblait que donner un siège à l'Académie à l'apôtre des doctrines les plus subversives de tout ordre religieux, moral et social, c'était élever un piédestal aux doctrines elles-mêmes, et grandir ainsi l'autorité d'une école dont l'influence sur les ouvriers et sur la jeunesse contemporaine a été désastreuse. »

Il montrait donc de nouveau, avec une abondance écrasante et effrayante de citations prises dans ses écrits les plus récents, M. Littré persistant dans ces doctrines.

On avait dit, et là éclate bien, qu'on nous pardonne de le dire, la légèreté de certains hommes graves, que le positivisme, — c'est-à-dire l'athéisme et le matérialisme, — n'était plus le danger du moment; que toute la question alors était de savoir si la forme du gouvernement serait républicaine ou monarchique, et qu'en tout temps il fallait prendre les questions où elles en étaient; que si le positivisme, athée et socialiste, redevenait le péril, on verrait! A quoi l'évêque répondait :

« Je ne puis accepter la question dans ces termes, ni voir là, Messieurs, la vérité de la situation... Que la France soit républicaine ou monarchique, ce qui importe, c'est que, république ou monarchie, elle ne soit ni matérialiste, ni socialiste; qu'elle ne descende pas plus bas qu'elle n'est descendue; qu'elle ne retombe plus aux

mains de ceux auxquels elle a été une première fois livrée.

» C'est là où je vois la question et le danger. Et c'est dans cette vue et dans cette crainte que je suis contraire à l'élection de M. Littré. Elle serait à mes yeux un encouragement pour le matérialisme et le socialisme, en les élevant, dans la personne de leur chef, intellectuellement et moralement, aussi haut qu'on puisse le faire. »

On avait objecté aussi la liberté de conscience; à quoi il répondait :

« La liberté de tel ou tel candidat reste ce qu'elle est : la liberté des membres de l'Académie consiste à voter pour ou contre.

» Et ma liberté à moi, comme à chacun de mes confrères, consiste à combattre ou à appuyer, selon mes convictions, telle ou telle candidature.

» La liberté ne peut être le désarmement; elle est l'usage d'armes loyales, à savoir la discussion publique, qui éclaire et permet la libre défense...

» Quand tel candidat me dit : « Mes pensées sont-elles libres? » je lui réponds : « Oui, mais à vos risques et périls. » Quand il ajoute : « Mes pensées sont-elles bonnes? sont-elles dignes de la plus haute récompense? » je lui réponds : « Non. »

» S'il ajoute : « Mon style est pur et ma vie est honnête », je réponds : « Votre vie, je la respecte; mais votre style c'est le manteau de vos pensées, et nos palmes sur ce manteau aideraient vos pensées à faire leur chemin; je vous les refuse, et je prie l'Académie de ne pas vous fournir la tribune et le piédestal. »

Toute cette discussion était calme et grave, et se maintenait dans les limites de la plus exquise politesse académique. A la fin, cependant, s'élevant plus haut que l'Académie elle-même, et regardant la France, l'évêque se laissait aller à un de ces mouvements d'âme qui étaient le caractère et la puissance de son éloquence :

« Quoi! vous voulez sauver la France, et c'est ainsi que vous vous y prenez! Une glorification solennelle du matérialisme et du socialisme, voilà ce que vous imagi-

nez pour elle, en ce moment où elle penche au bord de tous ces abîmes!

» On a tout enlevé à ce malheureux pays, la paix, la sécurité, les croyances, Jésus-Christ, la rédemption, la croix : et le peu qui lui reste, Dieu, l'âme, la loi, la liberté morale, la vie future, vous le livrez?

» Que voulez-vous donc, et quels coups faut-il que vous receviez?... »

Après avoir achevé, le 25 décembre au matin, ces pages, écho de ses paroles à l'Académie, le pieux et militant évêque alla, l'après-midi, reposer son âme au Salut de Noël, à Saint-Sulpice, et il écrivait au retour : « Ce seul moment est une récompense suffisante de mon travail. Quelle vue claire et quel sentiment doux et profond Dieu m'y a donné de cette première page de l'histoire de Notre-Seigneur! C'est sensiblement et absolument divin ; d'une pureté, d'une clarté infinie, dans la simplicité et la grandeur... J'ai longtemps prié, paisiblement, dans cette douce lumière. »

Malgré tout, M. Littré fut nommé. Le soir même l'évêque d'Orléans, chez son ami, M. Ch. Maury, écrivit au directeur de l'Académie ce simple mot : « J'ai le regret de ne pouvoir plus continuer de faire partie de l'Académie française. »

Cet acte fier et grave atténua le scandale de cette élection. D'innombrables adhésions arrivèrent à l'évêque d'Orléans. A l'Assemblée, deux témoignages bien significatifs lui furent donnés par ses collègues : les membres de son bureau, le 14[e], le nommèrent leur président ; les membres de la commission pour l'examen d'un important projet de loi de M. Jules Simon sur l'instruction primaire firent de même. Mais cette détermination de l'évêque d'Orléans n'agréa pas à tous, même parmi ses amis ; et surtout elle ne fut pas du goût du *Journal des Débats*. Ce journal attaqua violemment l'évêque, lui reprocha « l'emportement de sa décision », son « esprit de domination », et menaça sa démission « des réflexions les moins mélancoliques de la galerie ». Telle était la hauteur de vues à laquelle il s'élevait. L'évêque en prit

occasion de redire, pour le public, dans une vive réponse au *Journal des Débats*, les raisons de sa conduite, et d'exprimer pour les doctrines qui n'avaient point arrêté l'Académie « son éclatant mépris ». Sa forte lettre se terminait par ces paroles :

« A l'Académie, j'ai toujours rencontré, je le redis avec vous, et avec reconnaissance, les respects de mes adversaires aussi bien que de mes amis ; oui, Monsieur, il y avait là, dans cette confraternité, des liens, un plaisir et un honneur qu'on n'a pu se résoudre à sacrifier qu'à un devoir. A cela près, je vois que nous n'entendons de même ni le rôle de l'Académie, ni le péril de la société, ni les conséquences des doctrines subversives, ni l'usage de la liberté. Mais ce n'est pas vous, c'est le grand public français, sérieux et conservateur, que j'accepte ici pour juge. Non, Monsieur, les hommes graves ne trouvent pas, dans un tel incident, motif à s'égayer. Et ceux qui seraient tentés de le faire donneraient une preuve de plus de l'incurable légèreté qu'on nous reproche. Vous avez, au *Journal des Débats*, malgré votre littérature, bien de ces légèretés fatales à l'intelligence et à la conscience publiques. Vous êtes de ceux qui, après le congrès de Liège, me disaient : « Ce sont des enfants ! » C'est à vous que je répondais : « Ces enfants-là, dans dix ans peut-être, seront vos maîtres ! » Ils n'ont pas attendu dix ans, et hier ils siégeaient à la Commune de Paris, et vous avez pu lire leurs noms au bas de quelques-uns de ses décrets.

» Que l'on continue à avoir en France si peu de souci moral des hommes, de tels compromis et de telles défaillances, non seulement à l'Académie française, mais ailleurs, et de nouveaux malheurs ne se feront pas attendre. »

L'Académie n'accepta pas la démission ; l'évêque la maintint ; mais, comme il était désormais académicien malgré lui, et que l'indemnité que l'Académie distribue à ses membres continuait à lui être attribuée, quoiqu'il ne la reçût pas, il disposa dans son testament que cette somme accumulée serait réclamée après sa mort et don-

née aux pauvres de sa ville épiscopale. Elle le fut en effet. Elle se montait alors à six mille francs[1].

Cependant de nouvelles pétitions allaient ramener à l'Assemblée la question romaine. Enverrions-nous, oui ou non, un ministre au Quirinal? car il n'était pas encore question d'un ambassadeur. Les pétitionnaires demandaient que cette reconnaissance implicite du gouvernement italien n'eût pas lieu. Décidé, après en avoir longuement conféré avec un des hommes en qui il avait le plus de confiance, M. de Corcelles, à prendre la parole sur cette question, l'évêque d'Orléans prépara un important discours pour la conclusion duquel, ce qui était la chose capitale, il avait cru devoir s'entendre avec le représentant du Saint-Siège à Paris, Mgr Chigi. Dans une lettre datée du 24 février, le Nonce lui déclara formellement, « après avoir soumis la question au cardinal Antonelli, lequel prit à ce sujet les ordres de Sa Sainteté, » que, dans les circonstances présentes, « la grande majorité dans le vote devait être recherchée *plus que toute autre chose*, tout en évitant cependant l'ordre du jour pur et simple. Une minorité, ajoutait le Nonce, qui resterait cramponnée à une rédaction d'ordre du jour, quoique très favorable au Saint-Siège, nous ferait *plus de mal que de bien;* car on en tirerait la conséquence que la cause du Saint-Père n'avait que quelques rares défenseurs dans l'Assemblée. »

Il y avait cependant quelques députés de l'extrême droite qui, sous prétexte qu'un fils ne demande pas à sa mère la permission de la défendre, voulaient braver ce péril d'une minorité certaine en réclamant un ordre du jour plus conforme à leur profond dévouement pour le Saint-Père. Le Nonce n'agréa pas ce zèle, et le 27 février il écrivait de nouveau à l'évêque d'Orléans : « M. de B. n'a aucun droit de parler au nom du Saint-Père, et je pense que Votre Grandeur, ainsi que vos collègues de l'Assemblée, voudront, en tout cas, s'en rapporter plutôt à ce que

1. M. l'abbé Branchereau, légataire universel de Mgr Dupanloup, en remit 3000 aux curés, et 3000 à M. le maire de la ville d'Orléans.

j'ai eu l'honneur de leur signifier au sujet de *la préférence qu'il faut donner à un ordre du jour peu explicite*, mais qui sauvegarde *le mieux possible* le droit du Saint-Siège. »

Voici quelle était la situation en présence de laquelle le représentant du Saint-Siège donnait à l'évêque d'Orléans ces sages conseils :

« Quatre commissions, écrivait lui-même l'évêque d'Orléans au Saint-Père, en lui rendant compte de toute cette affaire, avaient été nommées pour l'examen des pétitions, et les quatre rapporteurs, quoique très bons catholiques, concluaient à l'*ordre du jour pur et simple*, par cette raison que les pétitionnaires demandaient au gouvernement français ce que, dans la situation où se trouve la France, le gouvernement jugeait impossible de faire. »

« L'ordre du jour pur et simple, ajoutait l'évêque d'Orléans, c'est-à-dire sans un mot ni de sympathie pour votre personne, ni de réserve pour vos droits, me sembla absolument inadmissible, parce que le sens d'un tel ordre du jour eût paru un déplorable abandon du Saint-Père par l'Assemblée nationale.

» Je n'ai pas la prétention de représenter l'Eglise à l'Assemblée, mais le caractère dont je suis revêtu m'impose des devoirs et me donne des droits que, par la grâce de Dieu, je ne mettrai jamais en oubli. J'agis donc, et je fus assez heureux auprès des quatre rapporteurs, dont la pensée et les sentiments étaient au reste d'accord avec les miens, pour leur faire substituer à l'ordre du jour pur et simple un ordre du jour motivé, s'en référant aux termes très explicites des rapports, dans lesquels les usurpations de l'Italie étaient qualifiées d'*attentats* et les *droits du Saint-Père* formellement *réservés*. Et ce qu'il y eut de plus important, ce fut qu'on décida M. Thiers à accepter cet ordre du jour ainsi motivé. »

Telle fut la première phase de l'action de l'évêque d'Orléans dans cette délicate et difficile affaire.

Puis, divers ajournements de la discussion, à son grand regret, ayant eu lieu : « Je voulus, écrivait-il encore au Saint-Père, y mettre un terme, et je montai à la tribune

pour déclarer à l'Assemblée nationale que le vendredi 22 mars je demanderais la fixation de la discussion pour le lendemain. »

Et pendant ce temps-là il préparait avec le dernier soin son discours : les attentats de l'Italie y étaient stigmatisés, et la grande thèse de l'identité des intérêts catholiques et des intérêts français posée dans toute son ampleur ; puis, pour plus de sûreté, il le lut à quelques-uns des députés qu'il consultait le plus volontiers. La veille du 22 mars encore, dans une promenade aux bois de Viroflay, il y mettait la dernière main. Debout à quatre heures du matin, le 22, sa messe dite, il le travaillait encore. Mais qu'arriva-t-il?

Un changement total dans la situation : « J'allais donc, le 22 mars, disait-il au Saint-Père, prendre la parole, lorsque le principal rapporteur, M. le comte d'Abbadie de Barreau, me fit connaître une déclaration capitale de M. Thiers... » M. Thiers déclarait que les nouvelles survenues de Prusse et d'Italie depuis huit jours ne lui permettaient plus d'accepter l'ordre du jour *motivé* et qu'il demandait l'ordre du jour *pur et simple*. Et déjà, sous l'impression de ces nouvelles, M. Thiers avait nommé et fait partir pour Rome M. Fournier. Que faire alors? Un vote de blâme contre M. Thiers, l'eût-on obtenu, quelles en eussent été les conséquences? L'ordre du jour motivé, le réclamer contre lui, c'était courir à un échec certain. De plus, la presse hostile inondait le pays de ses invectives contre les catholiques et les conservateurs, les accusant de vouloir la guerre avec l'Italie, soulevant des colères redoutables contre l'Eglise, et discréditant auprès des masses, malheureusement trop crédules à ces déclamations, l'Assemblée nationale, dont le parti républicain demandait avec insistance la dissolution ; dissolution qui, faite en de telles circonstances, eût été la défaite certaine du parti conservateur.

La situation, à tous les points de vue, était donc extrêmement délicate. M. Thiers eût préféré, même à une discussion terminée par un ordre du jour pur et simple, un nouvel ajournement ; l'évêque d'Orléans voulait au con-

traire que la discussion eût lieu, mais que, conformément à la direction donnée par le Nonce, si on renonçait à un ordre du jour motivé, qu'il paraissait maintenant impossible d'obtenir, du moins les droits du Saint-Père fussent solennellement proclamés. Mais comme il se dirigeait vers la tribune, M. Thiers le pria de lui céder son tour de parole, et tout en demandant, « au nom des intérêts de la France, au nom même des intérêts que les pétitionnaires voulaient sauvegarder », le renvoi de la discussion, il déclara que la cause du Saint-Père était toujours sa cause, qu'il persistait toujours dans ses opinions bien connues, et s'en tenait au vote émis par l'Assemblée l'année précédente. Après ces déclarations, et devant les dispositions évidentes de l'Assemblée, faisant au devoir patriotique le sacrifice d'une lutte inutile contre l'impossible, l'évêque d'Orléans se borna aux quelques paroles que voici :

« Je n'ai pas à demander à M. le président de la République plus de précision dans les déclarations qu'il a cru devoir nous faire. Je sais, dans la situation douloureuse où nous sommes, quels ménagements sont dus aux embarras secrets et plus ou moins pénibles d'un gouvernement. Je sais surtout quel respect méritent les malheurs de la France. (*Mouvement. Très bien!*) Il ne peut me venir en pensée, et je me reprocherais d'aggraver ses tristesses en lui faisant trop sentir son impuissance. (*Sensation. Très bien! très bien!*)

» Devant les déclarations de M. le président de la République et devant les dispositions que semble avoir montrées l'Assemblée, je n'insiste donc pas pour repousser un ajournement *que je regrette plus que personne*, mais qui, j'en ai la confiance, *laisse* INTACTS *le droit des pétitionnaires et les sentiments de ceux qui, ne pouvant porter secours à d'augustes infortunes, veulent au moins témoigner qu'ils y compatissent*, et INTACTS *aussi les intérêts et les* DROITS IMPRESCRIPTIBLES *du Saint-Siège*.

» Je n'ai, d'ailleurs, aucune peine à mettre ici d'accord mes sentiments d'évêque avec mes sentiments de Français; car depuis longtemps, messieurs — il y a plus de douze années — j'ai cette conviction, et je l'ai dit assez haut

pour pouvoir le redire, que la politique qui a été si fatale au Pape a été en même temps fatale à la France. (*Applaudissements à droite; mouvement à gauche.*)

» Puisse Dieu nous donner de meilleurs jours, et, dans la fermeté, la sagesse et l'honnêteté d'une politique meilleure, nous permettre de défendre efficacement et de relever comme il convient à la France des intérêts si chers et si sacrés. » (*Très bien! très bien! Nouveaux applaudissements à droite.*)

Assurément il eût tenu un autre langage à l'Empire tout-puissant. Mais l'Assemblée avait à un si haut degré le sentiment du péril auquel il venait de la faire échapper, qu'elle refusa absolument, — à l'exception de l'extrême gauche et de quelques rares députés de l'extrême droite, — d'entendre M. du Temple, comme elle avait refusé d'entendre, au mois de juillet précédent, M. de Belcastel. Que si, condamné à ne pouvoir dire que cela, l'évêque d'Orléans eût préféré le laisser dire à tout autre qu'à l'illustre défenseur du pouvoir temporel, on eût incriminé son silence non moins que ses paroles. Comme si, en effet, il eût été responsable d'une situation que, depuis douze ans, il avait tout fait pour conjurer, les colères d'un certain parti se déchaînèrent contre lui. L'*Univers* le compara à Pilate livrant Jésus-Christ! « C'était, disait-il, un spectacle horrible à voir. » Bien plus, un de ses vénérés collègues, Mgr Mabile, évêque de Versailles, dans l'émotion d'un zèle plus ardent sans doute que bien inspiré, crut devoir le blâmer publiquement, lui[1], et toute la droite de l'Assemblée. Contradiction étrange! l'évêque de Versailles reconnaissait lui-même qu'une seule chose était possible, « une protestation en faveur des droits du Saint-Père ». Mais précisément cette protestation avait été faite par l'évêque d'Orléans dans les termes que nous venons de dire. Blessés dans leur honneur et leur patriotisme,

1. « O profondeur des desseins de la Providence! disait Mgr Mabile: il y a des hommes qui... pourraient faire beaucoup pour le triomphe des principes... Se seraient-ils mis par leurs antécédents dans l'impossibilité de servir utilement l'Eglise...? »

quatorze députés de la droite répondirent à l'évêque de Versailles, réclamant la liberté de leurs votes politiques, sous la responsabilité de leur conscience. Parut alors dans l'*Univers*, signé d'un prêtre connu et respecté, un *Cas de conscience*, tissu d'étrangetés théologiques, dans lequel les députés catholiques qui avaient accepté le renvoi de la discussion étaient traités de pécheurs publics, et obligation leur était signifiée d'avoir à consulter, pour leurs votes, leur confesseur, avec droit d'en appeler de lui à l'évêque du lieu où siégeait l'Assemblée, et de celui-ci au Pape!

Qu'avait fait cependant l'évêque d'Orléans, si ce n'est de se conformer rigoureusement aux indications données par le Nonce? Aussi, M. de Belcastel lui-même, après l'éclatante protestation qui avait été faite à la tribune, écrivit-il dans l'*Univers* : « Un mot frappe dans la bouche de l'évêque d'Orléans, et il demeure comme la résultante des sentiments intimes de l'Assemblée. Ce mot, c'est que l'ajournement subi réserve INTACTS LES DROITS IMPRESCRIPTIBLES DU SAINT-PÈRE. Rien d'aussi précis n'avait été articulé. »

Et l'archevêque de Paris, Mgr Guibert, dans sa haute sagesse, écrivit à son collègue, si vivement incriminé . « Il ne faut pas trop être ému des attaques dirigées contre vous dans l'affaire des pétitions. Après le discours de M. Thiers, vous n'auriez pas eu cinquante voix pour votre motion. Persister avec obstination eût été se condamner à un échec déplorable. Au lieu de blâmer, j'aime mieux m'en rapporter à ceux qui sont sur le terrain de la lutte, et que je sais d'ailleurs être entièrement dévoués aux intérêts du Saint-Père. » Ces attaques cependant, que Mgr Guibert conseillait de dédaigner, émouvaient beaucoup d'esprits. Mais ni à l'auteur du *Cas de conscience*, ni à l'*Univers*, ni à personne , l'évêque d'Orléans ne voulut répondre. Seulement il épancha sa douleur par la lettre où nous avons puisé ces détails, dans le sein du souverain Pontife, déplorant « l'ingratitude et l'injustice » de ces accusations ; il ajoutait, en terminant :

« Il y a plus, ici se révèle une situation sur laquelle

j'appelle la plus sérieuse attention du Saint-Père, car cette situation rendrait impossible aux hommes les plus dévoués la défense de la religion en France. » Et il le démontrait. Le Pape, enfin, mit un terme à ces émotions en rappelant que « sans la charité on n'est pas catholique[1] ». M. Veuillot eut la loyauté de reconnaître que le Pape lui avait infligé « un blâme inattendu ».

Mais d'importantes lois allaient imposer à l'évêque d'Orléans les grandes luttes de la tribune. Jusqu'ici, laissant passer les questions purement politiques, il n'avait élevé la voix que pour la cause du Pape, deux fois et dans les circonstances délicates, difficiles, que nous avons dites : non moins éloquent cependant que dans la chaire, évêque toujours, mais de plus faisant preuve de sens et de tact politique, sachant se résigner aux sacrifices inévitables sans rien sacrifier des principes et des imprescriptibles droits du Saint-Père. Les mêmes nécessités ne pesant plus sur lui, il pourra se déployer plus à l'aise dans ces luttes nouvelles, qui toutes, par quelque côté, toucheront aux intérêts religieux, il n'en a pas soutenu d'autres à la tribune. Nous devons dans une large mesure le faire entendre lui-même dans nos pages, soit pour laisser le lecteur apprécier quel orateur il fut au Parlement, soit aussi pour qu'on retrouve, en nous lisant, au moins comme un écho des grandes vérités qu'il eut l'honneur de dire de ce lieu retentissant à son pays.

La première de ces lois fut la loi militaire. Quelles lumières un évêque pouvait-il apporter en pareille matière à l'Assemblée? Les plus hautes et les plus nécessaires. En effet, il fallait, après nos désastres, refaire l'armée, tout le monde le sentait ; mais sans défaire la France ; et, pour refaire l'armée, il fallait y faire rentrer, comme partout, cet élément essentiel et supérieur de régénération qui s'appelle l'esprit religieux. Il avait donc beaucoup à dire sur cette loi. Aussi, l'appela-t-elle cinq fois à la tribune : pour la discussion générale, le 29 mai 1872 ; pour la

1. Réponse à l'adresse des pèlerins catholiques, avril 1872.

question de la liberté du dimanche pour les soldats et le volontariat d'un an, les 22 et 23 juin de la même année : et enfin pour l'aumônerie militaire, les 29 janvier et 20 mai 1874.

La grande innovation de cette loi était le service obligatoire pour tous ; sauf les exceptions de rigueur et les tempéraments raisonnables. L'évêque se résigna à soutenir le principe de la loi, mais avec ces tempéraments :

« La Prusse a le service obligatoire ; ce n'est pas cela qui la fera ou qui l'a faite, comme je l'entends dire quelquefois, la première nation du monde. Non ! je les ai vus de près!... Ce n'est pas la première nation du monde. C'est peut-être, pour le quart d'heure, la première artillerie, la première caserne du monde ; ce n'est pas la première nation du monde. Il m'est impossible de compter pour rien l'esprit, le cœur, l'âme, le caractère, la bonté, la délicatesse, la générosité, le désintéressement ; voilà ce qui fait une première nation du monde. »

Ceci était pour le côté intellectuel et moral ; et il entrait, à ce sujet, sur la nécessité des bonnes études pour la jeunesse française, dans des développements du plus haut intérêt ; quant à l'esprit religieux, il démontrait la nécessité d'en pénétrer cette grande loi, tirant du fond des choses, de l'alliance si naturelle et si belle de la vaillance et de la foi, et aussi du caractère nouveau de la loi, le service obligatoire pour tous, de puissants arguments :

« Les pères, les mères veulent bien vous donner le sang de leurs fils, c'est-à-dire le sang de leur cœur ; mais ils ne veulent pas vous donner leur âme.

» Vous voulez qu'ils remplissent leur devoir envers l'Etat, et vous avez raison ; mais commençons par remplir notre devoir envers eux.

» Je crois, messieurs, qu'il ne peut guère y avoir de question sur ce point : c'est là une question d'honneur, de conscience, de probité vulgaire, de fidélité à un dépôt forcé. Vous forcez tous ces pères à vous confier leurs enfants, aujourd'hui tous leurs enfants... Faites que les pères et les mères de famille puissent vous bénir de cette

loi, messieurs ; que la patrie vous en bénisse aussi ; et que, quand ces jeunes gens, après leur temps de service accompli, retourneront dans leurs foyers, après les premiers embrassements de leurs pères et de leurs mères, lorsque les regards paternels et maternels se fixeront sur eux avec anxiété, et leur diront : « Où en es-tu? Qu'es-tu devenu ? » ils puissent répondre : « Rassurez-vous, en servant mon pays, je ne suis pas devenu indigne de vous ; vous m'avez fait chrétien, je le suis toujours ! »

Il posait là les principes des deux amendements qu'il fit triompher dans les séances des 22 et 23 juin. Il s'agissait, le 22 juin, du volontariat d'un an : dans l'intérêt à la fois des études et de la moralité des jeunes gens, il proposa de leur donner cinq ans, au lieu de quatre, de dix-neuf ans à vingt-cinq ans, pour remplir leur engagement, et emporta le vote. Pour lui, il eût voulu, dans la pratique, que les jeunes gens n'interrompissent point leur carrière, et ne fissent leur volontariat que leurs études terminées : il les croyait plus en état alors, physiquement et moralement, d'affronter l'épreuve, et pendant les vacances qui suivirent cette session, il écrivit une *Lettre aux pères de famille* pour leur donner et leur persuader ce conseil : éloquent témoignage encore de ses actives sollicitudes pour les âmes et pour la patrie.

Le lendemain, nouveau discours, plus important encore ; il s'agissait de faire inscrire formellement dans la loi, et il l'obtint, que chaque dimanche et chaque jour de fête consacrés par les divers cultes, un temps suffisant serait donné aux soldats pour remplir les devoirs de leur religion. C'est dans ce discours qu'il s'écriait : « Les vertus militaires et les vertus religieuses viennent d'une même source, qui est Dieu ; le mépris de la mort, qui fait la valeur guerrière définitive, est une vertu chrétienne avant d'être une vertu militaire. » Après cette séance, un homme d'Etat illustre lui écrivit : « Chaque fois que vous montez à la tribune, je me transporte à Rome pour vous juger, et je jouis doublement de votre succès par la démonstration de jour en jour plus établie que l'Eglise autant que la

France n'a pas de serviteur plus vaillant et plus puissant. » (26 juin 1872.)

Mais ce n'étaient là pour ainsi dire que les préliminaires : la grande bataille devait se livrer sur l'aumônerie militaire, et ce furent deux discours mémorables que ceux que l'évêque d'Orléans prononça dans les séances des 29 janvier et 20 mai 1874 : nous les mentionnons ici par anticipation, pour laisser apercevoir d'un coup d'œil toute son action sur la loi militaire. L'aumônerie qu'il s'agissait d'organiser n'était pas, comme sous la Restauration, une aumônerie hiérarchisée, en dehors de l'évêque, ayant à sa tête un grand aumônier. Dans le système nouveau, l'aumônier était attaché non à tel régiment, pour le suivre partout, mais à telle garnison, à tel camp, à tel fort. Les auteurs de ce projet étaient M. Fresneau et M. le colonel Carron. L'évêque d'Orléans, après avoir beaucoup étudié la question avec plusieurs aumôniers militaires, adoptait ce système. Il rencontrait devant lui des objections de deux sortes : les premières étaient tirées de certains conflits, de certains abus possibles, dont les adversaires du projet faisaient grand bruit ; les secondes de la possibilité prétendue pour le soldat de remplir ses devoirs religieux, comme tout le monde, à l'église. Et un député connu pour ses opinions républicaines et ses croyances religieuses, M. Jouin, avait fait une impression véritable sur l'Assemblée en exposant que tout était sauvegardé si on laissait aux soldats, comme la nouvelle loi le prescrivait formellement, le temps de remplir au dehors leurs devoirs de religion. En conséquence il demandait que l'entrée de la caserne fût interdite au prêtre. L'aumônerie était compromise ; l'évêque d'Orléans la sauva.

Avec quel dédain éloquent il écrasa les premières objections :

« Je défie qu'on me donne un exemple des accusations qu'on a formulées... J'ai des pensées toutes contraires, et je les fonde sur la connaissance que j'ai du progrès des idées et des mœurs dans notre pays et dans l'armée en fait de pratiques religieuses. Je les fonde sur le sentiment

généreux qui domine nos chefs militaires, nos jeunes officiers eux-mêmes et jusqu'à nos soldats, et qui fait que chacun respecte dans les autres ce qu'il veut qu'on respecte en lui-même. En un mot, messieurs, je tiens en plus haute estime le caractère français et le caractère militaire (*Vive approbation*); et s'il y a quelques exceptions misérables, cela peut se rencontrer, ce n'est pas pour elles que je ferais la loi; car une loi de cette sorte ne serait honorable ni pour l'armée ni pour la France. »

Quant à la prétendue possibilité pour le soldat de remplir ses devoirs religieux dans les églises paroissiales, il démontra péremptoirement, par des faits et des chiffres, combien dans la pratique elle était illusoire. Puis, de ces discussions de détail, claires, précises, positives, s'élevant à la raison souveraine et décisive de la loi : « Il faut, s'écriait-il, porter plus haut nos regards, et, si je puis le dire, étendre l'horizon de notre pensée si nous voulons voir la question dans son vrai et grand jour. Vous craignez que dans notre système il y ait trop de religion dans l'armée. Ah ! le péril n'est pas là ; le péril, c'est qu'il n'y en ait pas assez. Et je dirai volontiers de l'armée ce que j'ai dit de la nation : La religion ne vous menace pas ; elle vous manque !... Laissez-moi vous le dire, il y a des cris sous lesquels les meilleures lois succombent : votre loi sur le service religieux, c'est la soupape de votre loi sur le service obligatoire. Il ne faut pas que l'armée soit comme un minotaure, qui dévore la jeunesse, et fasse crier les mères chrétiennes. Rends-moi mon fils, disait autrefois une mère éperdue au lion de Florence, et le lion épouvanté déposait l'enfant aux pieds de cette mère. Rendez-moi mon fils pur et chrétien, comme je vous l'ai confié, vous crieront aujourd'hui les mères chrétiennes. » (*Applaudissements*.)

C'étaient de tels accents qu'il jetait à la tribune dans son discours du 29 janvier; il terminait ainsi celui du 20 mai : « Dans une grande et capitale institution, comme celle-là, qui désormais embrasse le pays tout entier, il faut que tout se tienne, il faut que tout soit en harmonie, si vous voulez qu'elle atteigne son but, et réponde à vos

vœux et à la grandeur de sa mission. Vous demandez que l'armée soit une grande école de courage, de discipline, de dévouement et de sacrifice. Vous demandez que ce jeune soldat méprise les fatigues, les périls et la mort. Vous lui demandez l'abnégation complète et l'immolation héroïque. Et quand vous exigez cela, vous éloigneriez de lui ce qui est le grand principe même de l'abnégation! Vous lui refuseriez le bienfait de ces espérances sublimes qui rendent facile le sacrifice de la vie! Vous le priveriez des secours de cette religion qui apprend à obéir sans murmurer, à combattre sans peur, et à mourir sans regret! (*Vifs applaudissements à droite et à gauche.*) Non, vous ne le ferez pas, car ce serait découronner votre œuvre, cette grande institution sociale que vous voulez faire...

» Donc, messieurs, je vous en conjure, votez cette loi. Ce n'est pas seulement une loi de haute convenance religieuse, c'est une loi de rigoureuse justice qui assurera aux jeunes gens que vous appelez sous les drapeaux le bienfait de ces puissantes influences morales sans lesquelles rien ne saurait demeurer longtemps dans sa force et dans sa vigueur.

» Vous le devez à leurs familles, qui les ont élevés le plus souvent dans les principes de la foi chrétienne, qui vous les livrent pendant cinq années dans la force et la fleur de leur jeunesse, qui les suivent avec une inquiète sollicitude à travers les épreuves et les périls de la vie militaire, et qui vous demandent de les leur rendre tels qu'ils puissent continuer à être leur consolation et leur honneur. (*Très bien! très bien!*)

» Vous le devez à ces jeunes gens eux-mêmes : arrachés si jeunes à toutes les joies et à toutes les saintes affections du foyer, livrés à vingt ans à toutes les surprises, à toutes les menaces d'un inconnu quelquefois terrible, ils ont certes le droit que vous n'ajoutiez pas à tous leurs sacrifices celui de leurs intérêts les plus élevés, et que vous mettiez à leur portée, au milieu du tumulte des camps, ces moyens de préservation et ces ressources religieuses que la famille absente ne peut plus leur offrir. (*Nouvelle approbation.*)

» Vous le devez à la France qui, après tant de calamités et de tourmentes, a plus besoin que jamais que son armée soit une grande école de respect, et que la discipline militaire trouve dans le concours de la discipline morale ce nerf, cette énergie, qui fait les vaillants soldats et peut seul relever l'avenir.

» Vous le devez à l'armée, qui est désormais la France entière groupée autour de ses drapeaux, et qui doit trouver, sur les champs de bataille aussi bien que dans les foyers, cette religion qui n'a jamais refusé de s'associer à vos tristesses comme à vos joies, à vos deuils comme à vos triomphes, afin de consoler les uns, et, s'il se peut, de préparer les autres.

» Vous le devez à la religion elle-même, qui est aussi une des forces sociales, et, j'ose l'ajouter, une des grandeurs vivantes de la patrie. (*Mouvement marqué.*) Vous ne pouvez lui refuser dans votre armée ce droit de cité qu'elle a eu dans la société et même dans ce passé militaire incomparable, et, sauf un nuage passager, dans le prestige séculaire de vos armes.

» Enfin, pourquoi ne le dirais-je pas? vous le devez à vous-mêmes. Appelés, après des désastres et des renversements sans nom, à relever l'édifice social jusque dans ses fondements, vous avez la glorieuse mission de traduire en quelque sorte dans vos lois les grands et solennels enseignements que renferment nos malheurs. Messieurs, honorez-vous en montrant au pays que les justes préoccupations de l'ordre matériel ne sauraient balancer dans vos conseils les intérêts d'un ordre plus relevé, et que, dans votre grande œuvre de réorganisation sociale, vous avez à cœur de rendre la place qui leur convient à ces intérêts éternels de la religion et de la morale qu'on ne méconnaît jamais impunément, qui peuvent seuls refaire les âmes et retremper à la source suprême cet esprit de dévouement et de sacrifice, ce sentiment du devoir et du respect sur lesquels reposent la totalité des institutions humaines, la vraie force des armées et la grandeur des peuples. »

L'Aumônerie militaire fut votée. Plus tard, elle est

tombée, devant les misérables arguments produits contre elle dans cette discussion ; les mêmes ; mais l'évêque d'Orléans n'était plus là pour les confondre. Quant à des faits précis contre cette institution, on n'a pu en invoquer aucun. Pendant les sept années qu'elle a vécu, elle n'a justifié aucune des craintes qui avaient été exprimées. On s'en souviendra si jamais, l'impiété reculant dans notre pays, l'heure des restaurations religieuses sonne de nouveau pour la France.

Mais, avant de passer à d'autres débats, saluons ici de nos regrets et de nos respects l'ami que, le 15 mars de cette année 1872, Mgr Dupanloup vit descendre dans la tombe, M. Cochin.

Hélas ! que de deuils pour cet évêque depuis quelque temps ! L'année qui précéda le Concile, M. Debeauvais ! son plus intime ami peut-être dans le clergé ! Pendant le Concile, M. de Borie, et quelques jours auparavant, M. de Montalembert ! L'année d'après, 8 février 1871, Mme de Menthon ! Il venait d'arriver pour l'Assemblée nationale à Bordeaux. Un matin, pendant que, après sa messe, il dépouillait sa correspondance, tout à coup on l'entendit s'écrier, lentement : « Ah ! mon Dieu ! Mme de Menthon qui vient de mourir ! » et aussitôt ses yeux s'emplirent de larmes. Et après avoir achevé de lire la triste lettre qui contenait le récit de cette mort héroïque et sainte : « Mettons-nous à genoux, dit-il, et prions pour elle, bien qu'elle soit au ciel, je n'en doute pas. » Mme de Menthon appartenait à une famille qui avait contribué à donner l'Alsace à la France ; aussi les malheurs de cette affreuse guerre avaient-ils eu un retentissement particulier dans cette âme si française en même temps que si chrétienne ; et elle avait tout fait pour que son mari, âgé de plus de soixante ans, se fît soldat et lui permît de se faire, elle, infirmière. « Après cette bonne œuvre bien faite, écrivait-elle à Mgr Dupanloup, au début de la guerre, le 2 août 1870, la mort me serait une fête. » Mais, quand elle apprit que notre pauvre armée avait été rejetée en Suisse, elle n'y tint plus, et, laissant son mari présider aux

élections de sa commune, dont il était maire, elle partit avec son médecin, M. Caille, et la sœur de celui-ci, et des provisions de toute sorte pour nos soldats. Mais elle tomba malade en arrivant à Neuchâtel, et quand M. de Menthon, mandé par le télégraphe, arriva, il était trop tard[1].

1. M. A. de Costa a consacré à cette noble femme une belle page dans le *Correspondant*, article intitulé *Deux éducateurs, l'évêque d'Orléans et le philosophe de Genève:*

« Aux côtés du Français sans peur, l'évêque voulait la Française sans reproche. Sa dernière pensée fut pour elle.

» Parmi tant de nobles visions qui se disputaient son souvenir, alors que mourant il cherchait encore à fixer les traits de cette femme, il en est une qui a dû lui apparaître radieuse entre toutes, car son nom rattachait l'un à l'autre deux pays chers au cœur de l'évêque, la Savoie et l'Alsace.

» Là-bas, non loin des Charmettes, se dresse un vieux château où l'évêque aimait à se reposer quand il revenait vers nos montagnes, comme l'aigle revient à son aire, après ses longs vols dans la tempête. Chacun vous dira son nom, car Menthon tient aux entrailles du pays. Chacun vous racontera que là est né saint Bernard, le fondateur du célèbre hospice; que là se voit, dans la chambre du saint, la fenêtre par laquelle il s'enfuit la veille de son mariage. Depuis mille ans on se redit cette histoire autour de Menthon...

» Une femme, venue d'Alsace, habitait cette noble demeure. En changeant de nom elle n'avait pas changé son cœur, et « le vieux sang français n'oublia jamais de couler dans ses veines ».

» Pendant plus de vingt ans l'évêque l'avait façonnée, comme s'il eût pressenti qu'un jour son petit pays donnerait, par elle, à son grand pays, la personnification sublime de la *femme chrétienne et française.*

» Il l'avait voulue tout entière à Dieu, non pas derrière les grilles d'un couvent, mais au milieu de nous, comme un exemple. Chez elle, il avait fait l'esprit sans recherche, le cœur sans arrière-pensée, la bonté sans effort, la charité sans ostentation. Il avait donné à sa vie le travail pour règle, le dévouement pour but, le sacrifice pour inspiration...

» Aussi, lorsque cette femme vit la France envahie, son âme vibra, ou plutôt son cœur s'émut comme s'émeuvent les cœurs blessés dans leur plus cher amour.

» On sait cette histoire. Nos désastres avaient, pareils au roulement de la foudre, des échos effrayants dans la montagne. Le tonnerre a, dans la montagne, des échos longs et sinistres, comme on ne les entend pas ailleurs.

» Mais voilà qu'un cri de suprême angoisse se fit entendre. Notre dernière armée était jetée en Suisse. La fatigue, la maladie, plus

L'année suivante, autres blessures : l'évêque d'Orléans perdait cet ami si cher, ce prêtre éminent, qui aura été un des premiers philosophes et un des premiers écrivains de l'Eglise en ce siècle, le P. Gratry; et, peu de temps après, M. Cochin. Brisée par les malheurs publics, les fatigues du siège, les mécomptes de la politique, les angoisses patriotiques et religieuses, les travaux administratifs, la noble et délicate nature de M. Cochin succomba. Le 15 mars 1872, l'évêque d'Orléans vit mourir cet ami incomparable, si riche en toutes sortes de dons, si abondant en ressources, si ingénieux en dévouement! Belle et pure existence, tout entière consacrée *à Dieu, aux pauvres, à la patrie*, comme le dit si simplement et si éloquemment sa pierre sépulcrale à l'hospice Cochin, car c'est là qu'il repose au milieu des pauvres qu'il a tant aimés et servis. Chrétien accompli, homme de bien dans la plus complète acception du mot ; et si charmant et grand esprit ! L'évêque d'Orléans le vit plusieurs fois pendant sa maladie, et lui donna sa dernière communion. Dès la première invasion du mal, il comprit qu'il ne devait pas se relever. « Ma tête est foudroyée, dit-il à l'évêque; je sens que je m'enfonce dans la mort. Je meurs dans la foi de l'Eglise catholique, soumis et croyant. » Et comme l'évêque essayait de lui donner quelque espérance : « Ah ! répondit-il admirablement, je ne désire vivre que pour servir Dieu, et mourir que pour le rencontrer. » Quelles paroles que celles qu'il laissa à ses fils dans son testament, et quel héritage qu'une telle mémoire ! « Que mes fils se rappellent que leur famille s'est élevée lentement par le travail, le dévouement, la probité, une religion profonde et pratique; qu'ils l'imitent et la continuent, cherchant avant tout le vrai, faisant le bien, songeant toujours à leur salut, non à leur fortune ou à leur ambi-

meurtrières encore que les balles, couchaient nos soldats par longues files, dans les neiges. Ils avaient tout donné, il ne leur restait plus de sang dans les veines pour racheter la patrie de l'Alsacienne. Elle vint alors leur apporter le sien. Mourante, elle quitta la demeure où elle avait tant prié, tant pleuré pour la France, et bientôt elle tombait au chevet de nos blessés... »

tion. » Il n'avait pas cinquante ans. Peut-être la France n'a-t-elle pas assez su ce qu'elle perdait en lui ! Il lui eût fallu la tribune. Simple préfet de Versailles, « parce qu'enfin, disait-il, il faut bien dans un tel temps faire ce qu'on peut pour son pays », à peine on le vit à l'œuvre que les plus prévenus eux-mêmes furent gagnés. Que l'évêque revint ému d'une visite qu'il fit, avec lui et Mme Cochin, aux ambulances de Saint-Cloud ! Et que cet homme aimait l'Eglise ! et le peuple ! Ils étaient deux mille employés du chemin de fer d'Orléans aux funérailles splendides que lui fit Versailles ; leurs noms se lisent dans le magnifique album qu'ils ont offert à sa veuve. Quant à l'évêque, ce qu'il perdait ne se peut dire. Mais il revit, ce noble Cochin, dans l'écrit que lui a consacré M. de Falloux, et qui devrait être le manuel de la jeunesse catholique[1]. Il revit surtout dans le livre posthume que la piété de l'un de ses fils vient de donner au public[2] : apologétique inachevée que l'évêque d'Orléans le pressait sans cesse de poursuivre, et dans laquelle, lui aussi, tout mort qu'il est, il parlera encore et longtemps à la jeunesse : livre qui, nonobstant des lacunes, sans doute, comme il s'en rencontre dans celui de Pascal, est plein aussi de lumières, de pensées fines, élevées, et d'une originalité aimable et vive. Mais pourquoi le louer, après le bel éloge qu'en a fait un éloquent évêque[3] ? Bornons-nous à déposer sur la tombe de ce grand ami de l'évêque d'Orléans ce mot de Léon XIII : « Il a bien mérité de l'Eglise[4]. »

1. *Augustin Cochin*, par le comte de Falloux, in-12, chez Didier.
2. *Les Espérances chrétiennes*, par M. A. Cochin.
3. Mgr Besson, *Lettre à M. Henri Cochin.*
4. *Egregia in Ecclesiam merita.* — Bref à M. Henri Cochin.

CHAPITRE X

L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Présidence du maréchal de Mac-Mahon
Épisode sur les rapports entre l'évêque d'Orléans et les princes d'Orléans
Deux interpellations à M. Jules Simon
Discussion sur le Conseil supérieur de l'Instruction publique
Deux autres lois emportées par l'évêque d'Orléans
1872-1873

Cependant la politique générale marchait déplorablement à son gré; les dissentiments de M. Thiers avec l'Assemblée prenaient un caractère de plus en plus aigu; on voyait venir la République définitive, et définitivement radicale. « Le règne de M. Thiers s'achève; celui de M. Gambetta s'annonce, » ainsi caractérisait la situation un homme d'une grande perspicacité politique, M. d'Haussonville. L'évêque d'Orléans ne cachait pas sa tristesse. « On pouvait sauver la France, on la laisse périr, » disait-il; c'était pour lui *continuus cordi dolor*, comme il disait encore. Ces tristesses ajoutaient à sa fatigue. Il alla prendre quelque repos chez son ami, l'évêque de Perpignan, Mgr Ramadié, et de là à Lacombe. Il s'arrêta, en se rendant à Perpignan, au château de Rendan, chez M. le duc de Montpensier, pour donner la confirmation à sa jeune fille, la princesse Mercedès, appelée, quelques années après, à une si haute destinée et si douloureuse! Puisque ce nom se rencontre ici, qu'on nous permette de ne point passer entièrement sous silence l'épisode à la fois charmant et poignant des rapports de l'évêque d'Orléans avec cette pieuse princesse. Voici ce qu'il lui écrivait, lorsqu'il apprit qu'elle allait devenir, par son mariage avec Alphonse XII, reine d'Espagne :

« Princesse, j'ai gardé du grand jour de votre commu-

nion et de votre confirmation dans cette pieuse chapelle de Rendan, un tel souvenir, et j'ai depuis, tant de fois demandé à Dieu pour vous ses grandes bénédictions, que je n'ai pu apprendre sans la plus vive émotion la nouvelle du mariage qui vous ouvre, et si jeune encore, de si hautes et si glorieuses destinées. Il n'eùt pas été impossible alors de les entrevoir; mais aujourd'hui ce sont des certitudes. Vous serez donc reine, et reine d'Espagne. Sans doute, vous me permettrez de vous en féliciter, et d'en féliciter aussi l'Espagne. Envisagée dans la lumière de la foi, la royauté chrétienne a toujours été, et demeure même aujourd'hui, dans nos temps si troublés, une grande et sainte chose; et c'est sur un peuple profondément chrétien encore que vous régnerez. Je ne doute pas de l'enthousiasme des Espagnols quand ils verront, assises sur le trône de leur jeune souverain, la piété, la bonté, la générosité, toutes les vertus embellies encore par la jeunesse; et c'est ainsi que vous pourrez être vous-même de ce trône, non seulement le charme, mais l'appui. Tels sont, s'il m'est permis de le dire, mes vœux et mes espérances. Ces vertus, votre grande mission de reine les exige; le cœur de votre royal époux s'y reposera avec douceur; elles feront voler à vous tous les cœurs de vos sujets; et être aimé de tout son peuple, c'est là vraiment régner. Mais c'est à vous surtout, princesse, si vous me permettez de l'ajouter, que ces vertus, dont les premiers parfums sont déjà si doux, deviendront nécessaires, au milieu, soit de tant de périls, soit quelquefois de tant de douleurs, que les reines elles-mêmes peuvent connaître. Pour moi, je ne cesserai de demander à Celui par qui règnent les rois, comme dit l'Ecriture, qu'il règne lui-même toujours et pleinement sur vous : alors tant de dons qu'il a faits à votre âme tourneront au bonheur de tous et à votre propre bonheur; et cette couronne terrestre, qu'après tout une révolution peut briser, ne meurtrira pas votre front, mais vous en méritera une autre plus belle encore, et immortelle. »

Il écrivait en même temps à Son Altesse Royale Mgr le duc de Montpensier :

« Monseigneur, je ne puis pas ne pas sortir un moment de ma réserve et de mon silence aux approches du grand événement dont les feuilles publiques nous entretiennent depuis quelque temps, et qui intéresse à un si haut degré dans votre cœur le père et le prince. Tels sont les desseins de Dieu ! Cette jeune enfant sur laquelle, il n'y a que bien peu d'années encore, j'appelais les bénédictions d'en haut et les grâces de l'Esprit divin dans cette belle chapelle de Rendan, elle va monter sur un trône, le trône de la catholique Espagne, le pays de l'Europe où vivent le plus les traditions chrétiennes, et peut-être même monarchiques. Ce sont là, assurément, de grandes destinées; et je ne puis pas ne pas vous en offrir mes respectueuses félicitations, Monseigneur. Et, bien qu'aujourd'hui les couronnes soient quelquefois pesantes et fragiles, je ne puis m'empêcher de penser que l'Espagne, encore si chevaleresque, ne verra pas sans enthousiasme tant de jeunesse avec tant d'aimables qualités, embellir le trône de son jeune roi : et la fidélité des Espagnols, je l'espère, répondant aux bontés et aux vertus de leur jeune reine, comme aux sentiments généreux de leur jeune souverain, fera à ce trône définitivement affermi un sûr rempart contre les révolutions. Tels sont du moins les vœux que j'ose faire, Monseigneur, pour une jeune princesse dont l'âme ne peut pas ne pas m'être particulièrement chère devant Dieu, et j'aime à me consoler par ces pensées et ces espérances de tant de tristesses de l'heure présente. »

A peine un an après, hélas, la jeune reine mourait, et l'évêque savait tirer de son cœur d'éloquentes paroles, pour consoler dans sa douleur inconsolable un prince, un père, dont il avait vu déjà couler les larmes. Le duc, en effet, lui avait confié un de ses fils, le jeune duc de Guise, charmant et délicat enfant, qui, après quelques mois à peine passés au Petit Séminaire de La Chapelle, y mourut subitement. L'évêque prit une part très vive à ce deuil particulièrement douloureux à Mme la comtesse de Paris, sœur du jeune prince, pour qui elle avait été comme une mère, et qui le pleurait amèrement. A ce sujet, M. le comte de Paris écrivit à l'évêque d'Orléans pour le prier

de dire à la comtesse une de ces paroles consolantes dont il avait le secret : cette lettre admirablement chrétienne toucha l'évêque jusqu'au fond de l'âme, mais renouvela toute sa douleur de voir de tels princes, une telle maison de France, non encore unis aux yeux du pays, et la monarchie, seul salut de ce pauvre pays, non encore prête!

On le savait si triste, que le bruit même se répandit qu'il songeait à quitter la vie politique. Et, de fait, cette pensée lui était venue dans ses méditations solitaires à Lacombe. L'éloignement de son diocèse lui était aussi « une grande tristesse. Le peu de visites, écrit-il, que j'ai pu y faire en le traversant, m'était une douceur ». Au contraire, quand il y pouvait séjourner quelque temps, comme il le fit après ce voyage, du 15 octobre au 11 novembre, alors il avait « trop à faire ». Mille soins l'accablaient, et les âmes aussi, ces chères âmes dont la culture assidue était la grande joie de son cœur d'évêque, revenaient empressées. Non pourtant que son diocèse et les âmes souffrissent de son absence autant que cela aurait pu être : l'organisation établie par lui était là; les archidiacres, expérimentés, zélés, étaient là[1]; les procès-verbaux de chaque conseil lui étaient régulièrement envoyés chaque semaine, et de Versailles il pouvait suivre la marche des affaires, et décider les plus importantes; et pour les âmes, sa correspondance suppléait d'une certaine façon à sa présence. Mais faisait-il à cette assemblée assez de bien pour y rester? Emu, M. de Falloux, dans une inspiration de son amitié et de son patriotisme, lui écrivit de Rochecotte, où il se trouvait en ce moment, la lettre svivante :

1. C'étaient alors MM. Desbrosses et Rabotin, Clesse et Bougaud. — Il y avait, outre les quatre archidiacres, d'autres vicaires généraux encore au conseil épiscopal, car il croyait qu'il fallait multiplier autour de lui les hommes d'action pour multiplier l'action. Nous nommerons, parmi nos collègues les plus éminents, après le vénérable M. Benech, si longtemps Supérieur du Grand Séminaire, le Supérieur actuel, M. Branchereau ; M. Gaduel et M. l'abbé Guthlin, qui vint cette année-là même d'Alsace remplacer le plus intelligent peut-être des secrétaires particuliers de Mgr Dupanloup, l'abbé Couvreux, malade : M. Guthlin, qui fut aussi vicaire général très cher à l'évêque d'Orléans.

« Ah! sans doute, bien cher et bien vénéré ami, je comprends tous les dégoûts qui abreuvent votre âme, et, par conséquent, les douceurs relatives que vous offrirait une retraite absolue; mais est-ce pour les douceurs que nous sommes en ce monde, et est-ce à vous, le vaillant par excellence de notre siècle, qu'il faut rappeler la devise des simples ouvriers de Lyon en 1834 : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant »? La vraie souffrance, dans un siècle comme le nôtre, la seule cruelle, et je le sens bien au fond de mon âme, ce n'est ni l'outrage, ni l'ingratitude, ni l'injustice: c'est l'impuissance, et, grâce à Dieu, vous n'en êtes pas, vous n'en serez jamais là. Vous avez eu dans l'Assemblée, comme vous avez parmi les catholiques d'un bout de l'Europe à l'autre, le rôle incomparablement le plus actif et le plus efficace. Si vous voulez juger du vide soudain que créerait votre absence, et de la profondeur de consternation de tous les honnêtes gens, interrogez la joie de vos ennemis. Ce ne serait pas seulement un soldat qui quitterait l'armée, ce serait un soldat ui mettrait bas les armes en plein combat, car vous êtes engagé, à l'Assemblée, dans une lutte dont vous avez assuré les premiers succès, et que vous seul pouvez mener à bonne fin, la lutte pour les lois de l'enseignement. Vous aurez dans cette discussion, capitale s'il en fut, un rapporteur plein de jeunesse et de talent, très digne et très capable de vous épargner les fatigues de détail, mais absolument insuffisant pour enlever d'assaut et d'autorité es deux ou trois grosses questions sur lesquelles vous seul pouvez remporter la victoire. Non, non, cher Seigneur, vous ne pouvez nous livrer à de telles extrémités, et nous imposer volontairement cette dernière détresse et cette suprême humiliation.

» Je me reproche presque d'avoir pris trop au mot l'inquiétude de Rochecotte et les nouvelles de la presse. Pardonnez-le-moi et rassurez-moi d'un seul mot : « Je vis, et tant que je vivrai je combattrai. »

Cette forte lettre n'empêcha cependant pas l'évêque de consulter deux prêtres éminents de Saint-Sulpice, M. Caval et M. Renaudet, qui achevèrent de calmer ses scrupules.

Quelles grandes questions en effet appelaient son intervention! D'abord les questions d'enseignement; puis les questions de politique intérieure les plus graves pour l'Eglise elle-même.

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes était M. Jules Simon, le plus éminent esprit peut-être du parti républicain, le plus habile et le plus souple, en même temps que le plus littéraire de ses orateurs. Son influence sur M. Thiers était redoutable aux monarchistes; ses idées en fait d'enseignement primaire effrayaient les catholiques, et l'effrayent peut-être lui-même aujourd'hui que de plus audacieux poussent plus loin que lui les conséquences de ses principes. A peine arrivé au ministère de l'Instruction publique, la grande ambition de sa vie, il avait songé à faire une loi d'enseignement primaire, et avait institué, pour l'élaborer, deux commissions, l'une d'hommes, l'autre de dames, celle-ci siégeant au ministère même de l'Instruction publique. L'évêque d'Orléans avait pu se procurer les procès-verbaux de ces commissions. Le projet de loi présenté par M. Jules Simon, bien que dépassé depuis, n'en était pas moins « plein de pièges et de périls », ainsi que l'écrivait à l'évêque d'Orléans l'archevêque de Paris, Mgr Guibert. La commission présidée par l'évêque d'Orléans opposa à ce projet de loi un contre-projet complet, dans l'élaboration duquel l'évêque d'Orléans, secondé en particulier par M. Ernoul, secrétaire de la commission, et par M. Baragnon, jeune député en qui s'étaient révélés un orateur et un homme d'Etat, eut la part principale, et qui, en définitive, enterra le projet du ministre.

Non seulement M. Jules Simon avait déposé ce projet de loi sur l'enseignement primaire, si menaçant pour les intérêts religieux; mais, de plus, les agissements publics et secrets du ministre, malgré ses procédés courtois envers le Nonce et les évêques, n'étaient pas faits pour rassurer. Ainsi il avait mis à la tête de l'enseignement primaire un homme qui, ayant quitté l'Université et la France après le 2 décembre, avait, professeur à Neufchâtel et à Berne, publiquement attaqué la Bible et l'histoire sainte :

enseignement que, comme inspecteur général des écoles primaires, M. Jules Simon le chargeait de surveiller! Quant à l'enseignement secondaire, ses plans de réforme, pour les hommes fortement attachés aux études classiques, tel qu'était l'évêque d'Orléans, n'étaient pas moins inquiétants. S'autorisant de ce qu'il n'y avait plus de Conseil supérieur de l'Instruction publique, mais c'était lui qui, après le 4 septembre, l'avait supprimé, et comme s'il eût été maître absolu dans ce domaine, il avait édicté, par voie de simple circulaire en date du 26 septembre 1872, dans l'enseignement classique et les examens du baccalauréat, des réformes radicales, et, au sentiment de l'évêque d'Orléans, désastreuses. Mgr Dupanloup crut donc devoir, sur ce double terrain, lutter contre le ministre.

Dès l'apparition de la circulaire ministérielle, il écrivit aux professeurs de ses Petits Séminaires, pour ruiner tout d'abord l'autorité morale de la circulaire, une lettre que tous les journaux reproduisirent, et dans laquelle il déclarait vouloir qu'il ne fût tenu chez lui, dans la préparation aux examens, « aucun compte » de la circulaire du ministre, annonçant qu'il se proposait d'en dire toute sa pensée dans un prochain écrit.

Cet écrit, l'importante session de novembre et de décembre ne lui permit pas de le préparer tout de suite. Ce fut pendant les vacances parlementaires qui suivirent, et dans un séjour d'une quinzaine de jours qu'il alla faire de nouveau à Arcachon, que l'évêque d'Orléans écrivit tranquillement, contre la circulaire de M. Jules Simon, une *Seconde lettre aux Supérieurs et professeurs de ses Petits Séminaires*. Les réformes édictées par M. le ministre de l'Instruction publique y étaient discutées pied à pied, et toute cette grave question de l'enseignement classique traitée à fond, avec compétence et ferme bon sens. Néanmoins, n'y avait-il aucune réforme à opérer dans ces méthodes classiques auquel l'évêque d'Orléans tenait si fort, et M. Jules Simon avait-il aussi tort dans ses critiques que dans ses innovations? C'est une question que le grand partisan de cette noble chose qui s'appelle les Humanités ne se posait pas.

Mais il y avait mieux à faire qu'une brochure; il importait très fort, au point de vue politique comme au point de vue religieux, de délivrer tout à la fois M. Thiers d'une influence qu'il avait trop subie, et l'enseignement chrétien d'un adversaire, qui sans doute a été bien dépassé plus tard, mais enfin qui, tout en étant poli, mesuré, libéral, n'en demeurait pas moins au fond un sérieux et puissant adversaire. L'évêque d'Orléans inspira donc et appuya deux interpellations qui furent adressées au ministre, l'une le 9 décembre 1872, par M. Delpit, relativement à cette nomination aux fonctions d'inspecteur général de l'enseignement primaire; l'autre, le 20 janvier 1873, par un jeune et courageux député de Bordeaux, M. Johnston : le terrain de cette dernière interpellation était meilleur encore que le précédent : la violation de la loi de 1850, par la circulaire ministérielle, était flagrante, M. Johnston et l'évêque d'Orléans le démontrèrent péremptoirement. M. Jules Simon échappa par un merveilleux discours, mais amoindri et blessé; tandis que le retrait de l'interpellation, que quelques-uns conseillaient, eût été pour le ministre un triomphe sans contrepoids. « D'ailleurs, écrivait M. de Falloux à l'évêque d'Orléans, puisque la majorité a encore besoin d'être aguerrie, ce n'est qu'en la conduisant au feu qu'on l'aguerrira. Vous êtes du nombre des héroïques que les défaites et les mécomptes n'entament point, et dont l'ardeur inépuisable finit par transformer les timides. »

Si c'était là un échec, cet échec se plaçait entre deux triomphes, car nous pouvons appeler ainsi les deux discours qu'il eut à prononcer, l'un le 9 janvier 1873, pour réclamer la présence des évêques au Conseil supérieur de l'instruction publique; l'autre, le 26 mars, pour obtenir l'admission de droit des ministres du culte au sein des conseils de bienfaisance.

La discussion sur le Conseil supérieur fut mémorable. Le principal honneur en revint à M. le duc de Broglie, qui y déploya, avec un merveilleux éclat, la noble élévation de sa pensée, l'adroite mesure, l'élégante distinction de

son langage; et aussi à l'évêque d'Orléans. Portant le débat à toute sa hauteur et découvrant tous les grands horizons de la question, M. le duc de Broglie expliqua quelle devait être l'idée fondamentale de ce Conseil supérieur, à savoir la représentation de tous les grands intérêts, de toutes les forces vives de la société. L'évêque d'Orléans, lui, développa les raisons spéciales pour lesquelles il convenait que l'épiscopat français eût sa place dans ce Conseil. Au fond, les deux grandes influences qui se disputent la France venaient se choquer dans ce débat. Car telle est l'angoisse de la situation : la France appartiendra-t-elle à la foi ou à l'irréligion? C'est-à-dire, vivra-t-elle? Mourra-t-elle? La froide impiété avait parlé par l'organe du député Henri Brisson, et avait rencontré, par une de ces défaillances dont il a été souvent coupable, l'alliance du protestantisme, en la personne de M. de Pressensé. On invoquait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, alors que, sans abdiquer, ils ne le doivent jamais ; l'Etat, la société, ont tant besoin de l'Eglise, de la religion! L'évêque d'Orléans démontra que, eût-on séparé politiquement l'Eglise de l'Etat, les évêques devraient encore trouver place dans le Conseil supérieur de l'instruction publique ; et cela :

Au nom de la liberté de l'enseignement, déjà conquise pour l'enseignement primaire et secondaire, prochainement attendue pour l'enseignement supérieur : qui pourra mieux la défendre dans le Conseil que ceux qui ont tant travaillé à la conquérir? « Nous avons été à la lutte, et s'il est permis à l'évêque de Jeanne d'Arc de rappeler ce mot : Nous avons été à la peine, il sera peut-être juste que nous soyons à l'honneur ! » (*Très bien ! très bien !*) Au nom des lettres, des littératures et des langues anciennes : « Ces grandes choses, c'est nous qui les avons conservées à l'Europe et au monde ! (*Vif assentiment à droite et au centre. — Rumeurs à gauche.*) Sous ces questions de grec et de latin se remuent les plus graves questions de la haute éducation intellectuelle; nous pouvons donner là des avis dont on peut avoir besoin; nous sommes au moins des humanistes, nom honorable, dont se sont glo-

rifiés les plus grands hommes d'Etat en Angleterre et en France ! » Au nom de la philosophie : « Nous pouvons, dans ce Conseil supérieur, être utiles à la philosophie elle-même. J'entends la philosophie spiritualiste, et vous l'entendez aussi... Nous ne consentirons jamais à donner même le nom de philosophie au matérialisme positiviste et à l'athéisme, par respect pour l'esprit humain et pour l'esprit français. Mais quant à la philosophie spiritualiste, oh ! nous la défendrons jusqu'à la fin ! » Au nom de l'éducation de l'âme, qu'il définissait dans un magnifique langage ; au nom de la morale, et ici il écrasait cet absurde et honteux système de la morale indépendante dont son contradicteur, M. Brisson, était l'apôtre. Enfin, selon sa méthode de s'élever toujours des côtés positifs d'une question aux sommets, il aborda la raison dernière, le principe même de la loi ; là surtout il se trouvait face à face avec l'ennemi ; la lutte devint vive, les frémissements mal contenus de la gauche éclatèrent, et sous le coup des interruptions les grands accents de l'orateur aussi :

« Le Conseil supérieur de l'instruction publique en France doit représenter non pas seulement le gouvernement, ni l'université, ni le clergé, ni la science ; non pas même les pères de famille à l'exclusion les uns des autres ; il doit représenter tout cela à la fois, c'est-à-dire qu'il doit représenter la société elle-même, dont les plus hauts intérêts se confondent avec ceux de l'éducation... Eh bien, Messieurs, nous y avons naturellement notre place, car enfin, parmi les forces de la société, en dehors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il faut reconnaître qu'il y a une force morale dans l'Eglise, dans la religion. Eh bien, cette force morale, cette action, cette influence, mettez-les dans le Conseil supérieur de l'instruction publique : cela est parfaitement raisonnable. Point de privilège ; nous n'en demandons pas. Ce que nous demandons, c'est de n'être pas rejetés comme des parias. (*Très bien ! très bien !*) Ce que nous demandons, c'est qu'il n'y ait pas contre nous des lois d'exclusion, c'est qu'on ne nous éloigne pas du Conseil de l'éducation, parce que là est

notre place : la jeunesse le sait, et la jeunesse nous rend cet hommage et cette affection partout...

» Messieurs, vous avez besoin de toutes vos forces, vous en avez besoin pour raffermir votre société ébranlée. Vous avez besoin de la morale. Eh bien, je vous affirme qu'il n'y en a qu'une qui puisse vous sauver, c'est le Décalogue. (*Vive approbation à droite. — Mouvements divers à gauche.*) S'il y a tant d'incertitudes dans vos conseils, si vous tremblez quelquefois sur vos bases, si la terre fuit sous vos pas, c'est que le Décalogue vous manque!... Nous devons avoir une loi morale à laquelle nous nous soumettions, bon gré, mal gré... Quand vous la violez, quand vous niez Dieu, quand vous vous faites les maîtres indépendants de votre conscience et de votre vie, il n'y a plus que désordres et égarement... Nous représentons cette grande chose; et vous voulez nous exclure!... Non, vous ne prononcerez pas contre les évêques français l'exclusion du Conseil supérieur de l'instruction publique...

» En vérité, quand on songe à ce que nous avons vu, à ce que nous avons souffert, à ce que nous souffrons encore : quand je vois les divisions ardentes, les passions violentes... (*Vives interruptions à gauche.*)

» .. Je n'hésite pas à le dire. Il n'y a pas besoin d'être au lendemain de la Commune pour le sentir — si, cédant à vos vœux et à vos votes présumés ; si, cédant aux violences et aux menaces dont la Commune, à Paris, à Lyon, à Marseille, a donné l'affreux spectacle, nous nous éloignions, si nous nous retirions au désert, emportant avec nous le Décalogue, l'Evangile et la Croix, vous seriez stupéfaits de vos ténèbres. (*Très bien ! et applaudissements à droite.*) Si la civilisation chrétienne, que vos tristes efforts diminuent chaque jour dans ce pauvre peuple, disparaissait avec nous, la Commune de Paris serait bientôt partout, et vous deviendriez l'effroi du monde civilisé... »

Ainsi les grandes leçons étaient données par cet évêque du haut de la tribune au pays, et, certes, il était heureux qu'il fût là pour dire ces choses que lui seul dans cette assemblée pouvait dire avec cet accent et cette autorité. Le

vote fut favorable, et les justes suffrages de ses collègues l'envoyèrent à ce Conseil.

Dans ce discours, l'évêque avait pris en quelque sorte sa revanche contre le positivisme; mais en vain vit-on M. Gambetta presser M. Littré de répondre; impassible, secouant la tête, et sans même lever les yeux de l'épreuve qu'il corrigeait, M. Littré resta immobile à son banc.

Qu'on nous permette ici, à propos de ce discours, une courte digression :

« M. de Pressensé, avait dit l'évêque d'Orléans à la tribune, nous disait qu'il y avait peut-être des maisons inconnues où les études classiques étaient florissantes, mais qu'enfin il ne savait où elles se trouvent et que nous n'avions qu'à les montrer au public.

» Je lui répondrai avec simplicité que c'est ce que j'ai fait plusieurs fois : l'Institut de France, l'Académie française, des membres de ce corps illustre nous ont fait l'honneur de venir présider à nos séances littéraires, vérifier nos travaux et applaudir à nos efforts. »

Et il invita M. de Pressensé, et M. Brisson lui-même, à venir assister à la représentation d'*Œdipe à Colonne* qui devait avoir lieu cette année-là même au Petit Séminaire de La Chapelle. M. de Pressensé accepta l'invitation. « Et, racontent les *Annales orléanaises*, quand la représentation fut finie, M. de Pressensé se montra un des plus enthousiastes à féliciter l'évêque d'Orléans. « C'est merveilleux, répétait-il; quel poète! et quels enfants!... » Et maintes fois pendant la représentation on l'avait vu donner le signal des applaudissements[1]. »

Comme succès de tribune, le discours du 26 mars fut encore plus complet. Il s'agissait de la loi sur les conseils de bienfaisance et de savoir si elle y ferait aux ministres du culte une place de droit. Les dispositions de l'Assemblée paraissaient si peu favorables, que le rapporteur lui-même, M. de Melun, engageait l'évêque d'Orléans à ne pas prendre la parole. Mais lui, n'écoutant que son sens

1. *Annales orléanaises*, année 1873, p. 555.

épiscopal, ne put se résoudre à ne pas livrer bataille sur ce qui était à ses yeux une question de justice et d'honneur pour le clergé ; et telle fut l'impression produite par sa parole sur tous les bancs de l'Assemblée sans exception, que cet article, dont on désespérait, fut voté à une grande majorité[1].

1. Ce discours n'en fut pas moins attaqué par les feuilles qui, en France et en Italie même, épiaient chacune de ses paroles, et même son silence. On lui reprocha deux choses : 1° Il avait demandé, non pas un monopole pour le clergé catholique, mais un droit légal pour les ministres de tous les cultes : donc on saisissait là sur le fait ce libéralisme qui n'est que l'indifférentisme ! 2° Il avait voulu voir dans les préoccupations bienfaisantes de nos administrations laïques « une infiltration de l'esprit chrétien dans nos lois ». Donc il approuvait la spoliation de l'Eglise par l'Etat ! — De même dans ses discours sur le dimanche pour les soldats, il avait réclamé pour les soldats sans exception, la liberté de remplir leurs devoirs religieux. Donc il avait mis (en principe) l'erreur et la vérité sur la même ligne ! *Ainsi le voulait le libéralisme !* Surtout il n'avait pas demandé à cette Assemblée, qui eût rejeté la contrainte comme le privilège, qu'on fît aux soldats une obligation légale d'observer leur culte : toujours le libéralisme et l'indifférentisme ! Nous eussions bien voulu voir ceux qui disaient : « Nous vous demandons la liberté au nom de vos principes, mais nous vous la refusons au nom des nôtres, » porter ce langage à la tribune. Nul doute sur l'espèce de succès qu'ils eussent obtenu.

CHAPITRE XI

L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Présidence du maréchal de Mac-Mahon
Tentatives de restauration monarchique
Correspondance de l'évêque d'Orléans avec le comte de Chambord
Essai de fusion : avortement des espérances
1873

Ainsi, cette Assemblée faisait de bonnes lois, et il serait injuste de ne lui en pas tenir compte. Le malheur était que, entravée sur les questions fondamentales, elle n'avait pu jusqu'ici organiser que le provisoire dont périssait le pays.

La question politique était des plus graves. Il s'agissait de trouver entre le président de la République et l'Assemblée un *modus vivendi* qui permît d'éviter les conflits que l'intervention perpétuelle de M. Thiers à la tribune pouvait faire naître à tout moment. La gauche demandait avec ardeur la dissolution. Elle fut vaincue, après un mémorable discours de M. Dufaure, dans la fameuse séance du 14 décembre 1872. Alors l'Assemblée, pour prendre acte de la victoire, et « à l'effet de présenter un projet de loi pour régler les attributions des pouvoirs publics, et les conditions de la responsabilité ministérielle », nomma la fameuse commission des Trente. L'échec des partisans de la dissolution avait été complet, et l'on pouvait croire M. Thiers reconquis par la droite. « La grande majorité conservatrice, s'était écrié M. le duc d'Audiffret-Pasquier, n'est pas à faire; elle est faite. » Mais ces espérances ne furent pas de longue durée.

La pensée de l'évêque d'Orléans sur la situation politique était celle-ci : La fusion à laquelle il avait tant tra-

vaillé n'ayant pas eu lieu, et la division politique subsistant, malgré lui, sur la capitale question de la monarchie, ce qu'il souhaitait de toute son âme, c'était qu'au moins, en face des périls évidents que couraient l'Eglise et la société, l'union s'établît sur le terrain des principes conservateurs. C'est ce qu'il écrivait à l'évêque de Saint-Brieuc :

« 27 décembre 1872. Cher et vénéré Seigneur, vous aviez bien raison de dire que ce qui s'était fait déjà, à la date de votre lettre, était sérieux : ce qui vient de se faire samedi en est la preuve et la suite, et est plus sérieux encore. L'union s'est faite dans l'Assemblée sur le meilleur des terrains, sur le terrain des principes conservateurs. Il s'agit, en effet, de sauver avant tout la société menacée. La grande affaire maintenant, c'est que cette union ne se rompe plus ; c'est aussi qu'on puisse ramener et fixer vraiment le chef du provisoire où nous sommes à cette même politique résolument conservatrice. La commission des Trente s'y emploiera de son mieux, avec sincérité et fermeté. Mais toutes les difficultés sont loin d'être aplanies, et j'avoue que, quand je vois notre pays séparé de l'abîme par si peu d'obstacles, et que celui qui pourrait tout sauver en faisant sincèrement alliance avec les honnêtes gens, s'y refuse, je n'envisage pas sans une vraie frayeur l'avenir. Notre espérance est plus en Dieu que dans les hommes, si prompts à s'aveugler, à s'infatuer, si lents à ouvrir les yeux. Prions donc, cher Seigneur : c'est encore ce que nous pouvons faire de mieux pour notre pays. »

On avait appris une grave nouvelle, la mort de Napoléon III. C'était pour M. le comte de Chambord une chance de plus; mais l'obstacle à la monarchie, c'était toujours cette fatale division de la maison de France. M. Thiers le sentait bien, et disait ironiquement du haut de la tribune aux monarchistes : « La monarchie, faites-la, si vous pouvez; je ne vous en empêche pas. Mais vous êtes divisés. » Comment donc mettre fin à ces désastreuses divisions? L'heure pressait; car enfin le pays se fatiguait de cette situation provisoire qui durait déjà depuis bientôt trois ans. Nous arrivons ici à un grand acte de l'évêque

d'Orléans, vivement applaudi par les uns, sévèrement blâmé par les autres; il s'agit de tout un ensemble d'efforts faits par lui pour amener cette union tant désirée, et dans laquelle son patriotisme lui faisait voir le salut du pays. Nous racontons, on appréciera. Nous nous bornerons à placer les textes mêmes sous les yeux du lecteur, la mort de M. le comte de Chambord nous en laissant aujourd'hui une plus grande liberté.

Après le manifeste du 5 juillet, l'union ne s'étant pas faite entre les princes, de grands efforts furent essayés pour la faire à l'Assemblée. De là, cette entente sur un programme commun, qu'on appela le manifeste des Quatre-vingts, bien qu'il n'eût pas été publié : programme que M. le comte de Chambord avait eu la sagesse de laisser ses partisans pleinement libres de signer, sans se prononcer lui-même. C'était là un premier pas : était-il donc impossible d'en obtenir un second? Certes, sur la question du drapeau, la résolution de M. le comte de Chambord pouvait paraître inflexible, après les termes de son manifeste. Cependant, une fois de plus, les faits avaient prononcé : ce qui s'était réalisé, c'étaient les craintes que l'évêque d'Orléans avait exprimées au prince, non les espérances dont le prince s'était flatté. Une telle expérience ne portait-elle pas avec elle son enseignement? et le scrupule d'honneur qui arrêtait le prince ne pourrait-il enfin céder devant l'évidence des raisons?

C'est ce que se disait l'évêque d'Orléans. Ces raisons, telles qu'elles lui apparaissaient, il n'avait pu les développer de vive voix à Chambord; mais en les plaçant sous les yeux du prince, dans la liberté respectueuse d'une lettre confidentielle, serait-il impossible de lui faire impression? Il avait tout dit aux princes d'Orléans : à M. le prince de Joinville, dans ses entretiens de La Chapelle et dans sa lettre de Bordeaux; à M. le duc d'Aumale, dans le château duquel, à Chantilly, il avait récemment béni le mariage de la princesse Marguerite, fille de M. le duc de Nemours, avec le prince Czartoriski; à M. le duc de Montpensier, à Randan. Du côté donc des princes d'Orléans, il

n'avait plus rien à faire; mais la question religieuse, dans l'état des choses en France, se trouvant ici, de fait, si étroitement mêlée à la question politique, n'était-ce pas un devoir d'essayer auprès de M. le comte de Chambord un nouvel effort, d'où pourrait sortir le salut du pays? L'ancienne monarchie admettait le droit de remontrance : le prince ne permettrait-il pas même au dévouement et au patriotisme le conseil?

Cette idée d'écrire à M. le comte de Chambord une lettre politique, où la question de la fusion et du drapeau serait traitée à fond, fut communiquée par l'évêque d'Orléans à M. de Falloux, dès le mois de janvier 1872. Celui-ci y applaudit, et pressa très vivement l'évêque de la mettre à exécution :

« Vous m'aviez donné, lui écrivait-il le 20 janvier 1872, l'espoir d'une lettre écrite par vous à M. le comte de Chambord, puisée tout entière dans votre grand cœur, dans votre grande connaissance de la situation, et avec votre grand accent. Cela, je l'implore toujours, car la situation ne fait que s'aggraver, et tout peut sombrer d'un moment à l'autre. » Le lendemain, nouvelle instance : « En vertu de ce privilège d'énergie et d'ubiquité intellectuelle dont vous avez le secret (c'était là une allusion à cette *Lettre à un catholique suisse*, dont nous avons parlé), je viens vous demander de vous transporter à la fois en Belgique (M. le comte de Chambord était alors en Belgique) et à l'hôtel de la présidence. Jamais votre lettre ou vos lettres à M. le comte de Chambord n'ont été plus urgentes, car jamais elles n'ont eu autant de chances de succès. Le prince vient de faire un grand pas vers la vérité (c'est du manifeste des Quatre-vingts que parle ici M. de Falloux), mais il n'y est pas pleinement entré, et vos vives lumières ont encore bien des ombres à dissiper. Pour M. Thiers, je ne vois nulle part d'indices de ses dispositions personnelles, mais il me paraît impossible que sa clairvoyance se méprenne sur sa situation. Le rôle de l'ambition égoïste est fini, il est convié désormais à une ambition généreuse ou condamné à une déplorable fin. J'ose vous supplier de renouer vos relations avec lui, et d'avoir quelques en-

tretiens à fond sur les intérêts de sa vraie gloire, inséparable du salut d'un pays qui s'est donné à lui avec tant de confiance et d'abandon. »

Dans une autre lettre, du 28 janvier, M. de Falloux exposait la situation en ces termes : « Un point de vue que je me permets de vous recommander, c'est que l'orléanisme a été ressuscité par le manifeste du 5 juillet, et que nos efforts ont précisément pour but de l'éteindre, en reprenant la position telle qu'elle existait au moment où le comte de Paris et le duc de Chartres annonçaient publiquement chez M. Thiers leur départ immédiat pour Bruges. » Il ajoutait : « Que M. le comte de Chambord vienne à Chambord, qu'il y convoque une réunion de vingt-cinq membres de la droite, qu'il donne franchement toute latitude, toute liberté aux avis, aux consciences, et il verra si la majorité de cette réunion hésitera un seul instant à lui demander ce qui seul peut rendre la monarchie possible. »

Le 1er février, M. de Falloux redoublait ses instances : « Cher Seigneur, le dernier manifeste me paraît devoir être le point de départ de toute communication directe. Après tant de documents publics et de colloques privés, il faut bien finir par sortir des généralités, et dire nettement ce qu'on entend par des réformes et des libertés. Si l'on veut sincèrement le régime représentatif, il n'y a plus alors qu'une seule difficulté, c'est celle du drapeau ; et comment pourrait-on briser sur cette seule dissidence? S'il y a d'autres difficultés, on ne peut plus les cacher à la France aux abois, et qui peut périr d'un jour à l'autre, faute de cette monarchie qu'on lui montre tout à la fois indispensable et impossible... »

Quelque convaincu qu'il fût de la force de ces raisons, l'évêque d'Orléans n'y céda point, et attendit près d'un an encore. Mais pendant cette année, les progrès du radicalisme croissaient toujours, et le pays, dans ce malheureux provisoire, pouvait d'un moment à l'autre être pris au dépourvu. Enfin un incident grave, favorable à ses pensées, s'étant produit, il se décida à essayer auprès du prince cette intervention.

« Versailles, 25 janvier 1873. Monseigneur, si les nécessités des grandes discussions qui s'approchent ne me retenaient pas nécessairement à Versailles, je n'aurais pas hésité à aller vous porter moi-même, tant une conviction réfléchie et profonde me domine en ce moment, les paroles que je vous demande la permission de confier à cette lettre.

» Je me hâte tout d'abord de le dire : C'est avec une espérance que je m'adresse à vous, Monseigneur : parce qu'une nouvelle lueur vient de briller tout à coup dans notre horizon si sombre, et redonner du courage aux serviteurs dévoués de la monarchie légitime et traditionnelle.

» Veuillez, Monseigneur, me permettre de vous exposer toute ma pensée.

» Quelle marche ont suivie les choses en France? Où en sommes-nous en ce moment ? Qu'y a-t-il de possible encore?

» La vérité de la situation actuelle, la voici :

» La République se prolonge, et, en se prolongeant, démoralise et déprave le pays, socialement et religieusement, à des profondeurs qu'on ne peut dire; l'Assemblée, à sa troisième année d'existence déjà, n'a plus peut-être que quelques mois à vivre; si rien n'intervient d'ici là, les élections qui vont suivre seront détestables, et mettront infailliblement aux mains du radicalisme impie le pouvoir et le pays ; et pour longtemps peut-être, car la première Révolution, Monseigneur, on ne peut l'oublier, a duré de 1789 à 1815; vingt-six ans !

» Dans cette situation de notre pauvre pays, qu'il est impossible de ne pas voir, quel est, Monseigneur, pour tous ceux qui sentent que la monarchie traditionnelle et héréditaire, seule, peut préserver la France, et la religion en France, d'un tel avenir, quel est le devoir impérieux, sacré? C'est manifestement de tout faire pour rendre possible cette monarchie.

» Beaucoup de gens, en France, n'acceptent en ce moment la République ou ne s'y résignent, que parce qu'ils croient la monarchie devenue impossible.

» Et lorsqu'il y a peu de temps, M. Thiers, du haut de la

tribune, a défié le grand parti monarchiste et conservateur de faire la monarchie, Monseigneur le sait, le silence seul a pu lui répondre.

» Pourquoi ? quelle a été jusqu'ici la grande faiblesse du parti monarchique? le grand obstacle à la monarchie?

» Je ne ferai que constater simplement le fait, quelles qu'en soient les causes, quand je dirai : C'est la désunion de la maison de France, et par une conséquence fatale, la désunion du parti monarchique. Et je suis sûr, Monseigneur, que je ne serai pas désavoué par votre grand cœur quand j'ajouterai que de cette désunion le chef de la maison de France souffre plus que personne.

» Eh bien, Monseigneur, l'espérance dont je parlais en commençant, et qui me met la plume à la main, c'est que je vois cette union, si nécessaire, si attendue, redevenir possible en ce moment, et la monarchie avec elle. La Providence, qui nous en a offert déjà tant d'occasions, nous en offre une nouvelle, mais qu'il ne faut pas laisser échapper comme les autres; car qui sait si bientôt ce ne serait pas trop tard?

» Il y en a qui espèrent ici un miracle ; mais en vérité, n'en est-ce pas un que deux fois en vingt ans, ce qui ne s'est jamais vu dans l'histoire, Dieu ait ménagé à un prince exilé du trône l'occasion et la facilité d'y remonter? C'est ce que nous avons vu : Deux dynasties qui avaient essayé de se substituer à la vôtre ont disparu ; deux fois a été rendue vacante et libre cette place qui ne doit être occupée que par vous.

» Et n'est-ce pas encore un coup de Providence que le pays, quarante ans après 1830, ait envoyé à sa représentation nationale un nombre inespéré d'hommes conservateurs et monarchistes?

» J'entends dire ici de tous côtés que la mort de celui qui fut l'Empereur anéantit pour des années les espérances que ses partisans pouvaient fonder sur nos divisions; et cela précisément à l'heure où, le provisoire où nous sommes durant encore, la réunion de tous les hommes des partis monarchiques autour de vous peut redonner à la monarchie légitime toutes ses chances. Mais pour en

profiter, que Monseigneur me permette de le lui dire, l'heure presse : dans quelques semaines peut-être, il ne sera plus temps. Aujourd'hui, nous sommes encore sans lendemain ; mais le provisoire, forcément, va prendre fin ; on discute en ce moment les bases d'une constitution véritable. Aujourd'hui l'union connue et proclamée de toute la maison de France autour de son chef produirait encore un effet immense. L'heure est donc au plus haut degré favorable.

» Et les princes de votre famille, je le sais, Monseigneur, je le tiens d'eux-mêmes, ne demandent qu'à aller à vous.

» Et ce ne sont pas là de vaines paroles : ils viennent de se décider, sous les yeux de tout Paris, à une démarche solennelle, qui emprunte au lieu et au jour qu'ils ont choisi une signification sur laquelle personne ne s'est mépris : on les a vus, eux, le 21 janvier, à la chapelle expiatoire.

» Assurément, Monseigneur, c'est de leur côté que devaient venir les premières avances. Mais j'entends dire aussi, par vos amis les plus éclairés et les plus dévoués : « En faisant un tel acte, ils tendent la main à Monseigneur ; est-ce que Monseigneur ne voudra pas aussi leur tendre la sienne ? »

» Je sais bien que Monseigneur peut répondre : « Je n'ai pas, moi, à tendre la main, par la raison que je ne l'ai jamais retirée. C'est à ceux qui se sont éloignés à revenir. »

» Sans aucun doute ; mais les voilà prêts à revenir. Seulement, Monseigneur, il y a ici un autre côté de la question, sur lequel je vous demande la permission de dire un seul mot.

» Quand on a reçu de la Providence la mission et le devoir de sauver un peuple, et que sous nos yeux ce peuple périt, je crois, et beaucoup de vos amis croient avec moi, que, dans une question de rapprochement, il y a des devoirs réciproques. Car enfin cette question de rapprochement n'est pas seulement entre les princes d'Orléans et votre personne : elle est entre la France, eux et vous : voilà la vérité.

» C'est-à-dire que dans cette question de rapprochement, tous ont leur devoir et leur responsabilité.

» Et certes, si jamais un pays aux abois à demandé des ménagements, de la clairvoyance, tous les sacrifices possibles dans celui que la Providence lui a réservé comme sa suprême ressource, c'est bien la France malade et mourante. Se tromper sur cette question si grave, se faire, même par un très noble sentiment, des impossibilités qui n'en seraient pas devant Dieu, serait le plus grand des malheurs. C'est un zèle bien ancien, toujours fidèle, absolument désintéressé, qui me fait parler ainsi ; et j'espère que Monseigneur voudra bien en agréer l'assurance, en même temps que l'hommage de tous mes plus dévoués respects. »

M. le comte de Blacas fut chargé par le prince de répondre verbalement à cette communication, et de dire à l'évêque quelle délicatesse empêchait M. le comte de Chambord de prendre une initiative. L'évêque, dans sa conviction profonde que le salut de la France pouvait sortir de ce qu'il avait cru pouvoir suggérer, et n'écoutant que son ardent patriotisme, pensa pouvoir s'adresser de nouveau au prince, dans une lettre datée du 30 janvier :

« Monseigneur, le comte de Blacas est venu ce matin chez moi, chargé par Votre Altesse Royale de me dire que vous aviez reçu ma lettre et que vous vouliez bien m'en remercier. Je suis d'autant plus touché de cette bonté de Votre Altesse Royale que j'ai craint d'avoir été trop indiscret et trop hardi ; mais cette bonté même m'encourage à insister auprès de vous, Monseigneur. J'ai parfaitement compris ce que M. de Blacas m'a dit ; par quelle délicatesse vous n'avez pas voulu prendre occasion des services funèbres du 21 janvier pour engager M. le comte de Paris à venir vous voir. Mais Votre Altesse Royale ne pourrait-elle pas lui écrire simplement les lignes ci-jointes qui finiraient et décideraient tout :

« Mon cher Cousin,

» Laissez-moi vous dire combien je suis touché de tout
» ce que je sais de vos pensées et de vos sentiments à

» mon égard et combien je serais heureux d'en causer
» avec vous.

» Venez donc me voir à Vienne, où je suis en ce mo-
» ment. »

» Quand on est ce que vous êtes, Monseigneur, on ne peut descendre, et c'est bien à vous qu'il appartient, avec une condescendance et une délicatesse vraiment royale, de rompre d'un mot, tel qu'Henri IV et saint Louis n'auraient pas fait difficulté de le dire, cette situation terrible qui perd la France et peut rendre à jamais inutile, contre les desseins de la Providence, tout ce que Dieu a mis en vous pour le salut de la France et de l'Eglise.

» Il ne me reste plus, Monseigneur, qu'à supplier Dieu d'inspirer à votre grand cœur une résolution si nécessaire et si désirée par vos amis les plus dévoués de l'Assemblée.

» Il est inutile de vous redire, Monseigneur, dans quel sentiment de profond respect et de religieux devouement, je prends la liberté de vous écrire ces lignes. »

La réponse du prince, datée de Vienne, 8 février, fut apportée à l'évêque le 11, par M. de Blacas. L'évêque venait de partir pour le Midi et se trouvait chez M. Albert du Boys, alors à Montpellier. M. de Blacas lui expédia sur-le-champ un exprès. Celui-ci arriva le 13 ; l'évêque précisément s'entretenait à ce moment-là avec M. du Boys de sa lettre à M. le comte de Chambord, et des motifs qui la lui avaient fait écrire ; il continua, tenant toujours la lettre qui venait de lui être remise ; puis, d'une main tremblante d'émotion, il l'ouvrit et se mit à la lire ; et à mesure qu'il lisait, on voyait la rougeur lui monter au visage. Quand il eut fini : « Voilà, dit-il, qui fait les affaires de M. Thiers ! Pauvre France ! tout est perdu ! »

Cette lettre, la voici :

« Vienne, 8 février 1873. — Monsieur l'évêque, comme vous, je ne puis avoir d'autre intérêt en ce monde que le salut de la France, ni d'autre désir que celui de voir se lever de meilleurs jours pour l'Eglise. Le comte de Blacas, chargé par moi de vous porter la réponse verbale aux

lettres que vous m'avez adressées, n'aura certainement pas manqué de faire ressortir à cet égard la conformité de mes sentiments avec les vôtres.

» Je ne veux ici que vous exprimer moi-même, en quelques mots, le regret de ne pouvoir suivre les conseils que votre patriotisme vous inspire.

» Vous semblez attribuer à des scrupules chimériques, dont Dieu me demandera compte, l'insuccès des efforts si souvent renouvelés pour amener un rapprochement entre les deux branches de ma famille.

» J'ai beau descendre au fond de ma conscience, je ne trouve pas un jour, une heure dans ma vie, où mes prétendues exigences aient apporté un obstacle sérieux à une réconciliation sincère.

» Sans prévention ni rancune contre les personnes, mon devoir était de conserver dans son intégrité le principe héréditaire dont j'ai la garde ; principe en dehors duquel, je ne cesserai de le répéter, je ne suis rien, et avec lequel je puis tout. C'est ce qu'on ne veut pas assez comprendre.

» Il m'est permis de supposer par vos allusions, Monsieur l'évêque, qu'au premier rang des sacrifices regardés par vous comme indispensables pour correspondre aux vœux du pays, vous placez celui du drapeau. C'est là un prétexte inventé par ceux qui, tout en reconnaissant la nécessité du retour à la monarchie traditionnelle, veulent au moins conserver le symbole de la Révolution.

» Croyez-le bien, malgré ses défaillances, la France n'a pas à ce point perdu le sentiment de l'honneur ; elle ne comprend pas plus le chef de la maison de Bourbon reniant l'étendard d'Alger qu'elle n'eût compris l'évêque d'Orléans se résignant à siéger à l'Académie française en compagnie de sceptiques et d'athées.

» Je n'ai pas appris avec moins de plaisir que les vrais amis du pays la présence des princes, mes cousins, à la chapelle expiatoire, le 21 janvier, car, en venant prier publiquement dans ce monument consacré à la mémoire du roi martyr, ils ont dû subir, dans toute sa plénitude,

l'influence d'un lieu si propice aux grands enseignements et aux généreuses inspirations.

» Je n'ai donc ni sacrifices à faire, ni conditions à recevoir. J'attends peu de l'habileté des hommes et beaucoup de la justice de Dieu. Lorsque l'épreuve devient trop amère, un regard sur le Vatican ranime le courage et fortifie l'espérance. C'est à l'école de l'auguste captif qu'on acquiert l'esprit de fermeté, de résignation et de paix ; et cette paix est assurée à quiconque prend sa conscience pour guide et Pie IX pour modèle.

» Croyez, Monsieur l'évêque, à tous mes sentiments affectueux. »

La lecture de cette lettre terminée, l'évêque se retira sur-le-champ dans sa chambre. Quelques instants après il dictait pour le prince la lettre suivante :

« Montpellier, 3 février. Monseigneur, le comte de Blacas me fait parvenir ici la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Vienne, à la date du 8 février.

» Il ne m'appartient point de discuter ici, avec vous, Monseigneur, les graves questions dont vous voulez bien m'entretenir. Permettez-moi seulement de vous dire que, dans les lettres que j'ai pris la liberté de vous adresser, j'ai dit simplement ce que, dans mon âme et conscience, m'inspire le dévouement à votre personne, à la France et à l'Eglise, mais cela sans aucune des allusions que vous avez cru y apercevoir.

» Comment, d'ailleurs, n'être pas touché de votre langage filial à l'égard du Saint-Père? Je bénirais Dieu de vous voir solliciter les conseils de sa prudence.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes très humbles et très dévoués respects. — Je mande au comte de Blacas que je regarderais comme un malheur la publication de votre lettre, Monseigneur ; et j'ajoute que d'ailleurs la publicité de cette lettre suppose nécessairement la publicité des miennes. »

Le prince passa outre et crut nécessaire de publier, en partie du moins, la lettre principale de l'évêque et la sienne. Voici les raisons que l'un de ses fidèles et dé-

voués serviteurs fut chargé d'en donner à l'évêque d'Orléans.

« Monseigneur, je suis chargé par M. le comte de Chambord de vous accuser réception de la lettre que vous lui avez adressée de Montpellier en date du 13 février, et je m'empresse, avant le départ du courrier, qui doit avoir lieu dans quelques instants, d'exécuter ses ordres.

» Monseigneur me charge en outre d'expliquer à Votre Grandeur que la persistance des bruits de nature à égarer l'opinion publique sur les sentiments qu'on lui prête par rapport au rapprochement des deux branches de la maison de Bourbon, a pu seule le déterminer à faire publier sa lettre du 8 février.

» M. le comte de Chambord, comprenant à merveille que cette publication devait être nécessairement précédée des réflexions que vous lui soumettiez, a donné ses instructions en conséquence.

» N'ayant en vue, dans sa réponse, que la dernière partie de votre lettre du 25 janvier, il a pensé qu'il devait se borner à cette reproduction ; les autres appréciations contenues dans les premières pages ayant, tant sur la République que sur l'attitude des princes d'Orléans, un caractère d'intimité confidentielle qu'on ne saurait sans désagrément pour Votre Grandeur livrer aux commentaires malveillants du public.

» M. le comte de Chambord veut encore que je vous dise, Monseigneur, qu'il espère bien rester jusqu'à sa dernière heure le fils le plus humble et le plus dévoué du Saint-Père, prêt à lui obéir en tout et pour tout dans toutes les matières de foi et de conduite spirituelle, mais qu'il est d'avis qu'on doit s'en tenir aux impulsions de sa conscience et ne pas faire intervenir à tout propos cette grande et suprême autorité dans les questions *qui appartiennent purement et exclusivement au domaine de la politique*...

» Veuillez me permettre de déposer aux pieds de Votre Grandeur l'hommage de mon profond respect.

» Comte de SAINTE-SUZANNE.

» Vienne, ce 18 février 1873. »

Telle était, en effet, non la répugnance de Mgr Dupanloup pour le drapeau blanc, il n'en avait aucune, mais sa conviction sur les sentiments du pays à cet égard, qu'il ne craignait pas de conjurer le prince, nous l'avons vu, de demander, sur cette question, à une autorité plus haute que celle d'un évêque, non un ordre, mais une lumière. Bien plus, il avait écrit lui-même au Pape pour le conjurer de vouloir bien lever les scrupules qui arrêtaient ici le prince :

« 23 janvier 1873. Très-Saint-Père... les choses en sont arrivées chez nous à un tel point, qu'il peut se produire en France, d'un jour à l'autre, des événements décisifs : le retour de la Révolution avec des guerres civiles, affreuses, dans lesquelles les passions populaires se porteront aux derniers excès ; et, ce que tout le monde prévoit, c'est que l'Eglise y sera nécessairement impliquée.

» Dans une telle situation, il n'y a pour la France qu'un espoir de salut : c'est la monarchie héréditaire et traditionnelle personnifiée dans la maison de France, mais unie et non point divisée...

» En ce moment ni l'armée, ni une grande partie de la nation, ne veulent renoncer au drapeau actuel.

» Quand on a la mission et le devoir de sauver un pays, il faut pourtant bien, hélas ! prendre ce pays comme il est, et se résigner à traiter la France comme un malade, avec les ménagements dus à un malade. A tort, soit, mais enfin, en fait, la France n'acceptera pas le drapeau blanc. C'est ce que l'expérience doit avoir maintenant démontré à M. le comte de Chambord.

» On dit que le malheur la forcera à y revenir. Erreur ! Et d'ailleurs c'est ce terrible avenir lui-même qu'il s'agit de conjurer.

» De nobles scrupules, sans doute, ont jusqu'ici retenu le chef de la maison de France. Mais sans se prononcer pour aucun des partis qui divisent la France, et en se réservant pour toutes les éventualités, Sa Sainteté ne pourrait-elle lever ces scrupules ? Ne pourrait-elle simplement faire dire au prince qu'un drapeau n'est pas un principe ; qu'il n'y a chez lui, dans cette fidélité à un symbole,

qu'un sentiment noble, que tout le monde comprend et admire, mais au-dessus duquel, enfin, il y a une raison décisive, le salut de la France, les intérêts du pays, de l'Eglise et de la société ? Et ce sentiment lui-même, il y aurait moyen peut-être de lui donner satisfaction, dans une mesure légitime, en conservant une partie de ce symbole : la fleur de lis, par exemple...

» C'est au nom de ces grands intérêts, Très-Saint-Père, et dans la persuasion qu'un mot de Votre Sainteté peut en ce moment épargner à la France les plus grands malheurs, que je me suis permis de placer respectueusement sous ses yeux ces pensées... »

Cette lettre, l'évêque d'Orléans voulut la faire remettre au Pape par le cardinal Antonelli, auquel il adressait également la lettre suivante :

« ... Le flot démagogique monte toujours, Monseigneur ; d'un autre côté, les jours de l'Assemblée nationale sont comptés. Quand elle sera forcée de se séparer, ce qui ne peut tarder beaucoup, si l'union n'est pas faite entre les princes de la maison de France, les élections seront effroyables et la France est perdue.

» Or, Monseigneur, cette union si nécessaire, si attendue, après qu'on a laissé échapper déjà tant d'occasions de la conclure, voilà qu'en ce moment il s'en présente une nouvelle ; comme si la Providence, pour empêcher notre perte définitive, se plaisait à nous offrir, tous les six mois, pour ainsi dire, une nouvelle ancre de salut.

» Cette occasion, c'est, Monseigneur, les dispositions plus favorables que jamais des princes d'Orléans, leurs affirmations les plus empressées et les avances évidentes qu'ils viennent de faire, ainsi que je le raconte au Saint-Père, ce 21 janvier, sous les yeux de tout Paris.

» Le point capital, maintenant, ce serait de décider M. le comte de Chambord à faire de son côté quelque chose ; ce serait de le persuader sur la question du drapeau. Il peut voir aujourd'hui ce qu'il eût été facile de prévoir d'abord : c'est que ni l'armée, ni la masse de la nation, ne consentiront jamais à renoncer au drapeau national.

» M. le comte de Chambord fait de son drapeau un principe : mais c'est là sa grande erreur. Il n'y a là qu'un symbole, et tant que M. le comte de Chambord s'obstinera à le garder, il aura beau faire, il troublera les uns et donnera un prétexte aux autres.

» Quand on étudie, dans l'histoire de France, les vicissitudes du drapeau français, on s'étonne encore plus de cette persistance de M. le comte de Chambord à identifier la monarchie qu'il représente avec un drapeau qui a changé tant de fois. »

Et après avoir fait l'historique du drapeau français, l'évêque d'Orléans concluait ainsi :

« Il est donc indubitable qu'il ne s'agit pas là d'un principe; que ce que les rois ses aïeux ont fait, M. le comte de Chambord aussi pourrait le faire, et que, si respectable que soit le sentiment qui l'attache au drapeau blanc, la cause de la monarchie héréditaire et traditionnelle ne se confond pas nécessairement avec ce symbole. Il n'est pas moins manifeste que les motifs qui conseillent ici une transaction sont supérieurs à toute considération personnelle.

» Je dis une transaction, car il y en a plusieurs de possibles. Par exemple, M. le comte de Chambord pourrait, à l'exemple d'un grand nombre de ses prédécesseurs, avoir son enseigne royale, et la nation garder ses couleurs ; c'est du reste ce qui a lieu en Angleterre, en Prusse et dans la plupart des Etats de l'Europe. Ou bien encore il pourrait, comme symbole du retour de la France à la monarchie traditionnelle, fleurdeliser le drapeau tricolore...

» Par toutes ces considérations, si Votre Eminence venait à persuader le Saint-Père de la grande utilité d'une démarche faite en son nom auprès de M. le comte de Chambord pour amener ce prince à des vues moins absolues et moins inflexibles, Elle aurait fait assurément une grande chose, et dont les conséquences pourraient être immenses.

» Il ne resterait plus alors qu'à trouver la personne à la fois habile, prudente et sûre que le Saint-Père pourrait

envoyer, avec une telle mission, à M. le comte de Chambord. »

A ces communications le cardinal Antonelli se borna à répondre que, dans des questions si délicates, et alors surtout qu'il n'était demandé par les intéressés ni une direction, ni un conseil, *ne una direzione*, *ne un parere*, le Saint-Père ne pouvait prendre aucune initiative.

Tels sont les faits. Les commentaires, bien entendu, allèrent leur train, et ils étaient loin, dans certaines régions, d'être favorables à l'évêque. Aussi quelques-uns de ses amis le pressaient-ils de s'expliquer publiquement. Réflexion faite, il crut plus respectueux et plus digne de ne point se plaindre, ni discuter avec le prince dans la presse. « Cher ami, écrivait-il le 1er mars à un de ses collègues à l'Assemblée, M. A. de Rességuier, je ne publierai rien, car je ne veux rien ajouter aux torts que se fait et fait à la France mon correspondant. On m'écrit que l'extrême droite est désolée de la publication de la lettre, et le plus ardent d'entre eux me l'écrit expressément au nom de ses co-signataires. » Il se contenta de répondre à un journal légitimiste qui avait reproduit une lettre empruntée au *Courrier de Bruxelles*, et pleine d'inexactitudes, les quelques lignes que voici :

« Viroflay, 21 mars 1873. .. Ces inexactitudes, je ne veux pas les relever en détail, parce que je suis résolu à maintenir, en ce qui me concerne, leur caractère absolument confidentiel aux lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le comte de Chambord, ainsi qu'à tout ce qu'il a bien voulu m'écrire et me faire écrire.

» Mais il est une assertion contre laquelle il m'est impossible de ne pas protester, parce que d'autres que moi y sont impliqués. Le correspondant du journal belge, parlant de mes lettres dont un fragment a été publié, écrit : « La vérité est que cette lettre avait été concertée dans une réunion où figuraient plusieurs amis des princes d'Orléans, et entre autres M. de Falloux. »

» Cette assertion est fausse, et de tout point. La vérité est que je n'ai concerté cette lettre absolument avec qui que ce soit, si ce n'est avec ma conscience.

» J'ai rempli un devoir en disant ce que je croyais, ce que je crois encore la vérité, à celui qui a l'honneur et la responsabilité de représenter en France le principe de l'hérédité monarchique.

» Cela m'a valu, m'assure-t-on, bien des injures. Je les ignore et ne sortirai pas d'une réserve qui me paraît convenir beaucoup mieux aux intérêts qu'on prétend servir que de mensongères indiscrétions. »

Pendant ce temps-là, la commission des Trente, à Versailles, poursuivait sa tâche ingrate au milieu de la division sans cesse croissante des conservateurs. L'élection de M. Barodet, nommé à Paris contre M. de Rémusat malgré l'appui de M. Thiers, vint bientôt montrer tout le chemin que le radicalisme avait fait en France. Après cette élection, Mgr Dupanloup écrivait à M. du Boys :

« Orléans, 15 mai 1873. Je ne saurais vous dire l'horreur que m'inspire la perspective de mon retour dans cette malheureuse Assemblée, où se trouvent en si grand nombre les plus honnêtes gens et les meilleurs chrétiens de France, mais sans chef; la perspective de rencontrer là, triomphants et en plus grand nombre, les sauvages ennemis de la société et de la religion, en présence des honnêtes gens divisés entre eux, et irrités les uns contre les autres, et attirant par là, sans le vouloir, sur eux, la malédiction prononcée par Notre-Seigneur : *Omne regnum divisum in se, desolabitur...*

» N'est-ce pas là le royaume et la maison de France à l'heure qu'il est ?

» Les fureurs des uns et l'infatuation des autres, et les excès de certains esprits, ne poussent-ils pas visiblement à cette désolation et à cette ruine?

» Quoi qu'il en soit de ces tristes prévisions, et malgré la profonde défaillance de ma santé, je resterai à mon poste, ne fût-ce que pour ne pas le livrer, et dussé-je ne plus servir là que de témoin aux maux que je ne puis empêcher. »

Mais subitement la face des choses changea, le 24 mai se fit avec une facilité incroyable, et à M. Thiers succéda

le maréchal de Mac-Mahon. On respira et on espéra, sous l'ombre de cette loyale épée. Il y avait au sommet des choses un homme qui, celui-là, véritablement, ne tromperait personne. Puis, tout à coup, pendant la prorogation de l'Assemblée, la France apprit que M. le comte de Paris, le 5 août, dans une noble inspiration, était allé rendre visite à M. le comte de Chambord. La maison de France apparaissait enfin au pays unie et prête à répondre, si on l'appelait.

Nul ne se réjouit plus que l'évêque d'Orléans d'un résultat auquel il avait tant travaillé ; mais il fallait en profiter. On s'en occupait activement à Versailles. Eloigné du théâtre de l'action, — il prenait alors ses vacances en Dauphiné, — plus que personne l'évêque d'Orléans sentait qu'il n'y avait pas de temps à perdre, qu'il était urgent d'agir, et il le disait, il l'écrivait à tous ses amis politiques. Voici une des nombreuses lettres par lesquelles il aiguillonnait alors le zèle de ceux de qui l'action dépendait ; il l'adressait à un jeune député, M. le marquis Albert de Costa ; on y verra le reflet vrai de ses pensées :

« 15 septembre 1873. La noble démarche de M. le comte de Paris et l'union de la famille royale de France nous permettent d'entrevoir des temps meilleurs pour notre pays ; et il me semble impossible que, sous le coup de tant de malheurs publics et privés, nous ne profitions pas enfin tous des leçons et des bienfaits de la Providence.

» Il faut faire la monarchie. Jamais les circonstances n'ont mieux servi cette grande cause.

» La monarchie se présente aujourd'hui avec un caractère essentiellement secourable et national. Elle donnerait satisfaction à ce besoin de sécurité sociale et de stabilité politique qu'éprouve notre pays fatigué de l'inconnu auquel le condamne la République, et elle rendrait en même temps à ce pays, si cruellement blessé dans sa gloire la plus chère, un prestige d'honneur que nulle autre forme de gouvernement ne lui peut donner.

» Je crois que parmi nos amis, et, sinon parmi nos ennemis, même parmi nos adversaires, il n'y a qu'une voix à cet égard, et je ne m'en étonne pas ; car c'est la

force des choses et la logique de la situation. Mais ce qui est ma conviction, c'est que, cette monarchie, il faut la faire sans retard : sinon, la fusion, faite si heureusement, aura l'air, passez-moi l'expression, d'avoir fait long feu, et, comme dit l'Evangile, « bientôt le dernier état de cet homme deviendra pire que le premier ». Oui, ce sera pire qu'auparavant, car on pourra nous dire : « Vous êtes enfin tous réunis et vous ne pouvez rien. »

» Il est manifeste d'ailleurs que le provisoire n'est plus possible sous aucune forme : tout le monde en a assez. Inutile de redire que la République la meilleure est en France une forme de gouvernement essentiellement démoralisatrice, qui paralyse les bons et encourage les méchants, et désorganise tout.

» Il est manifeste aussi qu'il faut faire la monarchie avec cette Assemblée-ci. C'est la meilleure, la plus chrétienne que la France ait eue depuis des siècles. Si elle ne fait pas l'œuvre qui est à faire, l'œuvre ne se fera jamais; et l'Assemblée qui succédera, au lieu de fermer et de combler l'abîme, y précipitera la France.

» Tous les partis, sauf la gauche la plus extrême, s'accordent à reconnaître que l'unique pouvoir légitime qui ait actuellement le droit et la puissance de commander à notre pays, est cette Assemblée, à laquelle la France a, dans le plein et régulier exercice de sa souveraineté, confié la mission de la sauver.

» M. le comte de Chambord a dit lui-même : « *La parole est à la France.* » N'est-ce pas dire que c'est à la France de faire connaître elle-même sa volonté ? Et par qui parlera-t-elle ? Ce ne peut être que par un plébiscite, dont nul de nous ne veut, ou par la voix de cette Assemblée, qui seule peut reprendre et renouer souverainement la tradition monarchique brisée, en proclamant la monarchie héréditaire et constitutionnelle rétablie dans la personne de M. le comte de Chambord, chef de la maison de France.

» Mais, mon cher ami, ce qui est également manifeste, c'est que cette grande œuvre ne peut et ne doit se faire qu'à coup sûr. On y réussira si M. le comte de Chambord

veut bien s'y prêter, et s'entendre avec l'Assemblée pour fonder un gouvernement qui réponde aux vœux et aux aspirations du pays, qui assure la dignité de la France, la paix au dehors, la sécurité au dedans. Et je suis convaincu qu'il s'y prêtera. Il n'y a plus, depuis longtemps, qu'une seule difficulté : vous la connaissez. M. le comte de Chambord peut seul la résoudre. Il ne peut plus se faire aucune espèce d'illusion là-dessus, et comme on dit vulgairement, mis non pas seulement au pied du mur, mais au pied du trône chrétien, comme il l'est, sa responsabilité ne peut pas manquer de lui apparaître et de l'éclairer. *Que s'il peut persuader l'armée, tout est dit, et il n'y a plus de difficulté. Que s'il ne le peut pas, rien ne se fera, et la France périra.* Et l'Assemblée la plus monarchique du monde n'aura travaillé qu'au profit de la démagogie. Voilà à quoi les meilleurs amis du prince doivent sérieusement penser, et devant Dieu.

» Telle est la situation : comme on l'a dit, jamais illusion ne pourrait être plus funeste que celle qui cacherait en ce moment aux plus dévoués partisans de la monarchie la vérité de cette situation. Jamais la prudence, la perspicacité, l'esprit de modération et de mesure ne furent plus nécessaires à ceux-ci pour les tenir en garde contre le mirage trompeur de leurs prédilections personnelles.

» Voilà, cher ami, les réflexions que me suggère notre laborieuse situation. Si vous jugez possible de les communiquer à notre excellent collègue M. Lucien Brun, j'en serai charmé et je serais très heureux d'avoir sa pensée sur ce qu'il croit possible dans la grave situation où nous nous trouvons.

» Dites-moi aussi quelles sont vos vues, vos espérances. »

On sait ce qui eut lieu à Versailles : l'Assemblée n'étant pas encore réunie, et peut-être fut-ce une faute de n'en point hâter le retour, un certain nombre de députés se mirent en devoir de préparer la majorité nécessaire pour le rappel de la monarchie. Car il y a une chose qu'il ne faut pas oublier : c'est que les légitimistes ne constituaient

pas à eux seuls la majorité, et il y avait en dehors d'eux des hommes dont l'appoint était absolument nécessaire pour le succès de ce que l'on méditait.

Le moment pour tous était suprême. Les attaques contre M. le comte de Chambord et les monarchistes de l'Assemblée étaient d'une âpreté singulière, dans la presse hostile. Elle sentait la République menacée, elle poussait des cris de rage. Le plus difficile n'était pas d'élaborer un projet de constitution : on aurait pu le trouver à peu près tout entier dans les anciennes lettres du prince. On s'inspira des souvenirs de la première Restauration. La grosse affaire, surtout depuis le manifeste du 5 juillet, était le drapeau. Demander un démenti au prince était impossible; comment donc tourner la difficulté? On y réussit, par une formule heureuse, grâce à laquelle ni le roi ne retirait ses manifestes, ni les partisans du drapeau tricolore n'en faisaient le sacrifice immédiat. Mais le roi accepterait-il? On députa à Salzbourg M. Chesnelong. Qu'obtint à Salzbourg M. Chesnelong?

Selon l'*Union*, il avait complètement réussi. « Il s'est fait, écrivait l'organe de M. le comte de Chambord, un accord complet et définitif à Salzbourg. » Au contraire, l'*Univers* proclamait le programme porté par le député des groupes parlementaires de droite inacceptable « à la conscience du chrétien et à l'honneur du prince ». Ce qu'on voulait faire, disait le même journal, était « une réédition du contrat social » de Rousseau. Cette contradiction entre les deux principales feuilles monarchistes troublait l'opinion et favorisait déplorablement la polémique des journaux antimonarchistes et anticatholiques. Néanmoins, la monarchie est faite, tel était le cri général. Avec une loyauté parfaite, le gouvernement, dont M. de Broglie était le chef, sans y prendre part, laissait toute liberté aux négociations.

Cependant les vacances de l'Assemblée allaient prendre fin. Au moment de s'ajourner, en juillet, il avait été voté par elle que des prières seraient faites dans toutes les églises de France avant l'ouverture de chaque session, pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux par-

lementaires. Dans la lettre pastorale que l'évêque d'Orléans dut publier à cette occasion, il ne put pas ne pas faire allusion à ce qui était la préoccupation universelle, et après un éloquent tableau des périls de la situation, il ajoutait :

« Le secours viendra ; il est proche peut-être ; mais jusqu'à ce qu'il soit venu, les périls de l'heure présente et de l'avenir, il n'est permis à personne de l'ignorer, sont suprêmes.

» Nous demeurons en l'air, suspendus au-dessus des abîmes. Pourquoi ? Parce qu'on ne veut pas bâtir sur les vraies bases ! Et les plus habiles eux-mêmes ont eu beau faire, ils se sont épuisés en vains efforts pour ressaisir l'ordre, la sécurité, et n'ont étreint que la vanité et le mensonge !...

» Mais il y a toujours Dieu : puissance, bonté, sagesse infinies. Toujours il peut, il veut, il sait nous sauver... Il aplanit les obstacles, il rapproche les cœurs, et des choses réputées impossibles s'accomplissent tout à coup comme d'elles-mêmes...

» Autrefois, quand la République romaine périssait dans les déchirements des discordes civiles, le poète de Rome adressait à ses dieux une prière pour ce siècle arrivé au penchant de sa ruine :

Di Patrii indigetes !...
Hunc saltem everso juvenem succurrere seclo,
Ne prohibete !

» Nous, mes très chers frères, dans un sentiment patriotique inspiré par des pensées plus hautes encore, demandons à Dieu qu'au moment où les représentants de la France délibèrent sur ses destinées, il bénisse leurs conseils, afin que de leurs résolutions puisse sortir le salut du pays et non pas sa ruine, et qu'il fasse surgir au milieu de nous ceux dont la patrie reconnaissante pourra dire : *Ceux-là du moins étaient vraiment de la race des hommes qui sauvent les nations !* »

Les allusions étaient évidentes : elles furent saisies ; et

un ministre protestant, membre de l'Assemblée, M. de Pressensé, attaqua cette lettre pastorale avec violence, accusant l'évêque d'Orléans de faire « un détestable mélange de politique et de religion », et de poursuivre « le rétablissement d'une théocratie sans franchise ». L'occasion de traiter directement la question de la restauration monarchique s'offrant ainsi à lui, l'évêque d'Orléans s'empressa de la saisir, et cela surtout afin de renforcer et d'assurer la majorité nécessaire pour le rappel de la royauté. Sa réponse à M. de Pressensé était saisissante de clarté et de force : Vous dites que ce que nous voulons rétablir, c'est la théocratie ; non, c'est la monarchie constitutionnelle ; et pour le prouver il citait, purement et simplement, le fait actuel, le projet de constitution accepté par le prince ; car de la meilleure foi du monde, il avait cru aux paroles de l'*Union :* « Il s'est fait un accord complet et définitif à Salzbourg. » Et nous voulons rétablir la monarchie, parce que la République perd la France ; et il le démontrait.

Puis il ajoutait :

« Ma conviction profonde, Monsieur, c'est que les maux de la France, si ce qui se prépare échoue, étonneront de nouveau le monde ; nous irons, de calamités en calamités, jusqu'au dernier fond de l'abîme... Quelle tristesse et quels remords, pour certains hommes, forcés alors de se dire : Il y a eu un jour, une heure, où on aurait pu sauver la France, où notre concours aurait décidé de tout, et nous n'avons pas voulu !

» Voilà pourquoi, Monsieur, je désire la monarchie dont vous avez peur : en quoi il est triste pour vous d'avoir comme alliés tous les jaloux, les ennemis mortels de la France, qui, eux aussi, à Berlin et ailleurs, ont peur de la monarchie ; car ils savent bien que la monarchie referait la France libre et prospère, grande et puissante. L'instabilité de la France et ses agitations incessantes leur vont mieux...

» Je désire donc la monarchie ; et cependant, Monsieur, je n'engage pas ici absolument mon vote, et je ne comprends pas, du reste, qu'avant une discussion

définitive un homme sérieux engage obstinément le sien. »

Ces dernières paroles n'étaient qu'une crainte, une prévision trop tôt réalisée de l'impossibilité où il allait être placé de voter la monarchie. Il est évident d'ailleurs que l'évêque d'Orléans ne pouvait s'engager d'avance à voter une constitution politique non encore définitivement arrêtée. Quoi qu'il en soit, la France n'eut pas le temps de lire cette lettre. Elle portait la date du 28 octobre; et tout aussitôt paraissait, datée du 27, une lettre de M. le comte de Chambord ; après laquelle il se fit soudain un trouble inouï dans les esprits. Accouru à Versailles, l'évêque d'Orléans eut un spectacle qui fut une des plus grandes douleurs de sa vie. Ce qui apparaissait à tous, c'est que la majorité si péniblement conquise pour la monarchie était brisée. « Je voudrais être mort, » disait l'un des plus fervents royalistes à l'évêque d'Orléans. Quand une solution dépend d'un vote, l'inexorable loi du nombre est là. Cependant, quel parti prendre? Le prince accourut à Versailles incognito. Mais trop tard ! la majorité s'était désagrégée et avait échappé aux monarchistes; les alliés, dont l'appoint était nécessaire, faisaient maintenant défaut. Ne pouvant plus faire la monarchie, puisqu'ils n'avaient plus de majorité, comme il fallait pourtant aboutir à quelque chose, les monarchistes les plus purs eux-mêmes, et avec eux l'évêque d'Orléans, se rallièrent au septennat[1]. Il fut voté le 20 novembre.

1. « Mon premier soin, en arrivant à Versailles, fut de rechercher la cause de l'insuccès des négociations monarchiques. Je m'adressai à Combier, député de l'Ardèche, représentant de l'extrême droite à la Commission des neuf négociateurs, et à M. de la Rochette, notre président des Chevau-Légers. L'un et l'autre qualifièrent de décevante douloureuse, inexplicable, la lettre du comte de Chambord. Celui-ci me dit avec une émotion indicible : « Je suis si atterré, que je voudrais être chez moi et ne m'être jamais occupé de rien. » Sur mon observation à Combier que le drapeau n'était peut-être qu'un rétexte pour se soustraire à une charge que les entraves constitutionnelles le rendraient impuissant à porter, Combier me répondit péremptoirement : « Non, le roi avait parfaitement accepté notre programme. »

De combien d'accusations ne fut pas harcelé alors l'évêque d'Orléans! Non pas seul, mais plus que tous. Il fut dénoncé comme ayant soutenu, dans sa lettre à M. de Pressensé, « des thèses condamnées », alors que, manifestement, il n'avait soutenu aucune thèse; « le programme tout entier de la Révolution, » alors qu'il avait simplement rappelé le projet de constitution, tel que le journal l'*Univers* lui-même l'avait donné, et qu'il croyait, sur les déclarations de l'*Union*, d'accord avec la pensée du prince. Et les accusations trouvèrent créance auprès de beaucoup de gens, même à Rome. Indifférent, en ce qui touchait sa personne, aux attaques dont il était poursuivi, mais désolé pour l'Eglise et pour la France de ces excès de polémique, le courageux évêque crut qu'il lui serait possible de faire sur tout cela la lumière et l'apaisement, et il écrivit, et fit même imprimer, dans ce but, une brochure intitulée : *l'Equivoque et les discordes menaçantes*. Il croyait à une équivoque ; l'interprétation vraie de la pensée du prince étant à ses yeux celle de l'*Union*, il croyait à la possibilité de rétablir, par des explications loyales, l'accord fait, selon l'*Union*, à Salzbourg. Mais plusieurs amis lui ayant représenté que, dans la surexcitation des esprits, ses intentions conciliantes seraient encore une fois méconnues, et que réellement, hélas ! la pensée du prince était plutôt, à ce moment, celle de l'*Univers* que celle de l'*Union*, l'écrit ne parut pas.

Parlerons-nous de ces autres accusations, aussi ingrates qu'injustes, parties de sa ville épiscopale elle-même, et répétées avec empressement par une certaine presse, de ce qu'on a voulu appeler le scandale d'Orléans[1]?

Il m'en rappela les clauses principales, et je n'y vis, en effet, rien de restrictif du pouvoir royal. » — *Mémoires politiques*, par M. le baron de Vinols, membre de l'extrême droite.

1. On accusait l'évêque d'avoir exclu d'une cérémonie religieuse, d'un service solennel pour les soldats morts pendant la guerre, le drapeau des zouaves pontificaux, parce que c'était le drapeau des zouaves, et parce que ce drapeau portait l'image du Sacré-Cœur! Or, retenu alors à Versailles, il n'avait été pour rien dans la mesure qui avait été prise, et prise, est-il besoin de le dire? par un motif tout autre que celui qu'on osait mettre en avant.

Laissons ces souvenirs douloureux! Qu'il en sorte du moins une leçon. Ce n'étaient, hélas! que des incidents d'une situation générale. Nous périssions par nos discordes. Mais trêve ici de récriminations rétrospectives. Nous ne faisons pas, en écrivant cette histoire, une œuvre de guerre, mais de paix. Foudroyés des mêmes coups, tombés dans le même abîme, sachons enfin nous accorder. Que ne le sut-on alors? Car, avec ces dissensions, qui vont devenir plus âpres et plus implacables que jamais, d'échec en échec, et d'impuissance en impuissance, où allions-nous?

CHAPITRE XII

MGR DUPANLOUP DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Présidence du maréchal de Mac-Mahon
(Suite)
Voyage de l'évêque d'Orléans à Rome
Lettre à M. Minghetti
La République et les lois constitutionnelles
La loi de l'enseignement supérieur
Deux nouveaux écrits de l'évêque d'Orléans
Une *Lettre pastorale sur les prophéties et les miracles*
Une *Etude sur la franc-maçonnerie*
1874-1875

Les vacances de Pâques ayant ramené l'évêque d'Orléans dans sa ville épiscopale, il eut encore une fois la consolation de présider les exercices de la retraite pascale et d'adresser chaque soir à ce vaste auditoire d'hommes ces allocutions que les Orléanais préféraient à tous les discours. L'ardeur du vénérable évêque était toujours la même sous ses cheveux blanchis.

Tout à coup, le lendemain de Pâques, on apprit qu'il venait de partir pour Rome. Il y avait longtemps qu'il méditait ce voyage. Sans doute, sa situation avec le Pape était parfaitement correcte : trois fois depuis le Concile, nous l'avons dit, à Orléans, à Bordeaux, à Versailles, il avait déclaré son adhésion à la doctrine définie; mais un acte de présence auprès de Pie IX couronnerait noblement ces déclarations. Nous avions le bonheur d'avoir alors pour ambassadeur à Rome, et pour la troisième fois, un homme très cher à Pie IX que, dans les douloureux événements de 1848 et de 1849, il avait servi avec un dévouement si intelligent et si efficace; très cher aussi, à cause de ces services mêmes, et depuis leur collaboration

à la loi de 1850, à l'évêque d'Orléans, le vénérable M. de Corcelles, homme profondément au fait des choses de Rome, et d'ailleurs, sage, prudent, mesuré et conciliant. Son envoi à Rome, dans la situation de plus en plus douloureuse du Saint-Père et l'impuissance trop réelle de la France, avait été une véritable délicatesse envers Pie IX. M. de Corcelles souhaitait ce voyage de l'évêque d'Orléans à Rome, et depuis longtemps le lui demandait.

« Combien il est à regretter, lui écrivait-il le 23 avril 1873, que vous ne soyez pas venu vous reposer à Rome ! Je suis convaincu que votre présence y serait très utile. » Et le 26 mars 1874 : « Je ne doute pas que vous ne soyez reçu avec une grande affection. J'ai toujours regretté que les meilleurs témoignages fussent ici les plus rares. Les esprits modérés doivent leur assistance dans les temps difficiles. Je fais des vœux pour votre pèlerinage. » Un prélat, qui représentait aussi à Rome la modération et la conciliation, et qui avait également des liens très anciens et très intimes avec l'évêque d'Orléans, Mgr de Falloux, depuis cardinal, parlait à l'évêque d'Orléans le même langage. Peut-être M. de Corcelles, d'accord en cela avec le gouvernement français, avait-il une secrète arrière-pensée, car il est certain que le maréchal et ses ministres souhaitèrent, peut-être dès ce moment, que l'homme qui rendait à la cause de l'ordre et à l'Eglise tant de services à l'Assemblée, fût élevé à une plus haute dignité, et que les ombrages que depuis le Concile avait pu concevoir Pie IX fussent dissipés. Et peut-être aussi est-ce parce que l'évêque d'Orléans pressentait ce motif secret de notre ambassadeur qu'il se refusa si longtemps à ses instances, ne voulant en paraître rien solliciter. Mais enfin d'autres considérations le déterminèrent. Les temps, en effet, étaient difficiles, et la situation du Pape affreuse. La spoliation à Rome et dans toute l'Italie, malgré la loi menteuse des garanties, le Kulturkampf en Allemagne, les agitations des vieux catholiques en Bavière et ailleurs, les odieuses persécutions en Suisse, les périls religieux en France, les troubles de l'Eglise arménienne en Orient, tel était l'état des choses depuis le Concile : tristesses sur

tristesses partout. Apporter en de telles circonstances au Pontife malheureux son hommage, rien, de la part surtout du grand opposant à la définition de l'infaillibilité, rien de plus conforme au respect et au dévouement, comme aussi, ajoutons-le, rien de plus propre à faire taire les constantes insinuations d'une malveillance obstinée. Ces raisons le décidèrent. « La vue de foi, en la convenance de ma vie, a-t-il écrit à ce sujet, a toujours dominé le reste. » Il avait encore un autre grand motif , laquestion de Jeanne d'Arc.

Vaincu, mais glorieux vaincu des luttes pour la souveraineté pontificale, il éprouva « une vive tristesse de se retrouver à Rome sans être chez le Pape ». Il fut reçu comme l'avait annoncé M. de Corcelles. Si au fond du cœur Pie IX avait quelque peine à tout oublier, les gens qui observaient curieusement le Pape et l'évêque n'en virent rien. Le Pape avait conservé dans ses malheurs sa sérénité, même sa gaîté : il les garda dans son entretien avec l'évêque. Il se montra heureux de sa présence à l'Assemblée, et, sur les choses de France comme sur les hommes qui étaient au pouvoir (M. le duc de Broglie était alors président du Conseil), il s'exprima avec une modération que l'évêque d'Orleans remarqua d'autant plus qu'elle contrastait avec le langage d'une partie de la presse catholique, française et italienne, contre notre gouvernement, « le seul, en Europe, Très-Saint-Père, disait l'évêque, qui ne fasse pas de lois contre l'Eglise, et qui en fasse pour elle : l'aumônerie militaire, l'exemption du service militaire maintenue au clergé, la loi sur les conseils de bienfaisance, la loi sur le Conseil supérieur de l'instruction publique, la loi en préparation sur l'enseignement supérieur ». Relativement aux agissements de l'Italie, l'entente était plus facile encore. Dans une récente encyclique, le Pape avait élevé une plainte douloureuse. « Mais parce que tout se fait légalement, lentement, dit l'évêque, ces spoliations successives ne causent en Europe que des émotions trop tôt oubliées. Un tableau d'ensemble saisirait peut-être beaucoup. » Frappé de cette réflexion, le Pape témoigna qu'il verrait avec plaisir l'évêque d'Orléans

lui-même faire ce tableau. Ce désir fut pour celui-ci un ordre. Il y en avait qui s'attendaient à une sorte d'amende honorable pour le Concile, amende honorable qui eût été de sa part un désaveu de ses collègues de la minorité, comme de lui-même, de ce qu'il avait toujours considéré comme son droit et son devoir. Sans aller aussi loin, M. de Corcelles et Mgr de Falloux insistaient pour qu'il fût très explicite sur ce point. Mais faire un acte éclatant d'adhésion en paraissant à Rome, c'était tout ce qu'il avait voulu. Les conséquences que pouvaient entrevoir ses amis de ce qu'ils souhaitaient de lui ne touchaient en aucune sorte cet évêque, accusé cependant d'ambition. Du Concile il ne fut donc pas question. « Il ne m'en a pas parlé, et je ne lui en ai pas parlé, » dit le Pape, après l'audience, à Mgr de Falloux. Le Pape eut cette délicatesse, l'évêque cette dignité, et ce désintéressement[1].

Trois jours après il se présenta à la promenade que faisait chaque jour le Pape dans les jardins ou les galeries du Vatican : on remarqua que, bien qu'il y eût là des cardinaux, le Pape s'empressa de placer l'évêque d'Orléans à sa droite, et qu'il s'entretint beaucoup avec lui pendant toute la promenade. Il le reçut une troisième fois en audience de congé.

Quant à Jeanne d'Arc et à sa canonisation, c'était pour engager cette question qu'aux fêtes du 8 mai 1869 l'évêque d'Orléans en avait prêché une seconde fois le panégyrique. On parlait alors d'ériger à Voltaire une statue par voie de souscription publique. Cette pensée lui perçait l'âme, et, dans la douleur qu'il en ressentait, afin d'opposer une grande manifestation religieuse à ce scandale, l'inspiration lui était venue de mettre à exécution un dessein qu'il méditait depuis longtemps déjà, à savoir, de glorifier magnifiquement la vierge de Domrémy, si outragée par l'auteur de *la Pucelle*, en sollicitant pour elle l'honneur de la canonisation ; « car, disait-il, nous

1. Du reste, cent mille francs offerts de nouveau par lui au denier de Saint-Pierre étaient un nouveau témoignage de son zèle actif et persistant.

ne célébrons jamais dans Jeanne d'Arc que l'héroïne, et nous avons tort; Jeanne d'Arc est aussi une sainte. » Et pour se donner l'inspiration des lieux eux-mêmes, il entreprit une course rapide à Domrémy et à Vaucouleurs; et afin de rendre plus considérable la démarche qu'il méditait en y associant ses collègues, il invita à venir assister à cette cérémonie les évêques de tous les diocèses où Jeanne d'Arc avait paru. Tous se rendirent à cette invitation[1]. Ce panégyrique n'obtint pas un succès aussi éclatant que le premier, mais c'est aussi une belle œuvre oratoire. La sainte dans la jeune fille, la sainte dans la guerrière, la sainte dans la victime, tel est le cadre de ce discours: peut-être certains détails charmants que l'évêque d'Orléans s'est plu à y rassembler pour le besoin de sa démonstration, sont-ils plus d'une biographie que d'un discours; mais un puissant souffle y circule et le grand orateur s'y retrouve constamment.

La procession traditionnelle qui suivit ce discours reçut de la présence de ces nombreux évêques un éclat inaccoutumé[2]. Avant de se séparer, ils rédigèrent une lettre collective pour le Saint-Père, qui fut signée de tous, et dans laquelle ils appuyèrent vivement la requête que l'évêque d'Orléans se proposait d'adresser à Rome pour la canonisation de Jeanne d'Arc. Cette requête fut l'objet d'une réponse de la part du promoteur de la foi; réponse qui concluait à de plus amples informations. Mais qu'y avait-il à faire maintenant, pour que la question fît un pas? Il l'apprit: rien à Rome; mais à Orléans, ce qu'on appelle le procès de l'ordinaire. D'après les décrets d'Urbain VIII, et pour éviter à la cour de Rome l'encombrement qui pourrait résulter de demandes prématurées et insuffisamment étudiées, toute cause relative à la cano-

1. Excepté Mgr Ravinet, évêque de Troyes, indisposé depuis quelques jours. Les évêques présents étaient, outre Mgr Dupanloup, le cardinal-archevêque de Rouen, l'archevêque de Tours, l'archevêque de Bourges et les évêques de Saint-Dié, de Poitiers, de Beauvais, de Blois, de Châlons, de Nancy, de Verdun; et NN. SS. de Las-Cases, évêque de Constantine, et La Carrière, évêque des colonies.

2. *Annales orléanaises*, année 1869.

nisation d'un serviteur de Dieu doit être, sur les lieux mêmes où il a vécu, l'objet d'enquêtes préliminaires, qu'on appelle le procès de l'ordinaire. La question à examiner dans ce premier procès est celle de l'héroïcité des vertus, condition de la vénérabilité : pour la béatification et la canonisation, d'autres conditions sont nécessaires. Du reste le Souverain Pontife se montra très favorable à cette pensée, ainsi que le cardinal Patrizzi, président de la congrégation des rites, et Mgr Bartolini, aujourd'hui cardinal, alors secrétaire de la même congrégation.

Un agréable incident de ce voyage fut une course à Nettuno, l'Antium des Romains, où se trouvait, avec ses trois fils aînés et leurs jeunes femmes, et ses autres enfants, le prince Borghèse, qui lui avait donné à Rome l'hospitalité de son palais : nécessaire politesse, et aussi dévouement épiscopal à toute cette famille; car, comme toujours, il s'occupait là des âmes, et prodiguait à tous ses conseils avidement sollicités. On lui fit faire une grande promenade dans une forêt appartenant au prince, avec retour sur les bords de la mer, aux rayons du soleil couchant : rien ne reposait plus son âme que la splendeur de ces horizons italiens. Il se donna aussi la joie d'une excursion à Naples, pour y visiter le cardinal Riario Sforza, dont le noble caractère et l'attitude vis-à-vis du gouvernement italien, et dans les élections municipales, où il venait d'obtenir un grand succès, avaient toute sa sympathie.

Il était de retour à Orléans le 7 mai, veille des fêtes de Jeanne d'Arc. Le maire, au nom de la ville, lui exprima le vœu « de voir l'Eglise rendre un hommage aux vertus héroïques et à la mission providentielle de celle qui en sauvant Orléans avait sauvé la France ». Le Chapitre exprima le même vœu. Ainsi requis de commencer les procédures, l'évêque constitua sur-le-champ le tribunal, et sur-le-champ le tribunal se mit à l'œuvre.

Puis, à travers les agitations de la session législative, et nonobstant ses discours sur la loi militaire dont nous avons parlé, il s'occupa de préparer l'écrit promis au Pape;

il acheva d'en corriger les épreuves à Menthon et à Lacombe pendant les vacances parlementaires du mois de septembre; puis, pour le soustraire plus sûrement à la police italienne, il le fit porter à Rome même : c'était une *Lettre à M. Minghetti, ministre des Finances, sur les spoliations du gouvernement italien envers l'Eglise, à Rome et dans l'Italie.* Le Saint-Père, qui en reçut le premier exemplaire, déclara cette brochure « irréfutable », et, sur-le-champ, fit remettre un bref de remerciement pour l'évêque d'Orléans à celui qui l'avait apportée. Elle fit une sensation profonde. L'écrivain soudoyé par le ministre italien pour y répondre releva à grand'peine quelques inexactitudes de détail : l'ensemble subsista dans son écrasante vérité. Le *Journal de Florence*, organe officieux de Rome, la proclama « une admirable défense de la souveraineté pontificale ». Sous ce titre : *Au défenseur de notre Saint-Père Pie IX, félicitations et remerciements des Italiens*, l'abbé Margotti, rédacteur en chef de l'*Unità cattolica*, provoqua un mouvement d'adhésion à l'évêque d'Orléans; de tous les points de l'Italie des adresses lui arrivèrent. L'évêque d'Orléans saisit cette occasion de rendre un éclatant hommage au clergé italien : « Nul témoignage, écrivit-il à l'abbé Margotti, ne pouvait m'être plus précieux que celui de tant de prêtres et d'évêques vénérables, si fermes dans leur attachement à l'Eglise et à son chef suprême, si généreux dans les épreuves qu'ils traversent, si calmes et si intrépides dans la lutte qu'ils soutiennent pour la défense de nos droits les plus sacrés. »

Et dans une autre lettre de remerciement au *Journal de Florence*, voici comment l'évêque d'Orléans lui-même résumait son écrit : « C'est, disait-il, un simple syllogisme : deux prémisses et une conclusion. Au mépris de toutes ses promesses, et il les énumérait, l'Italie a spolié indignement, implacablement, l'Eglise romaine : première prémisse; ces spoliations attaquent, entravent le gouvernement spirituel lui-même du Saint-Siège : seconde prémisse; d'où cette inéluctable conclusion : que la question romaine n'est pas résolue; que les droits de con-

science du monde catholique sont violés; qu'une cause de perturbation morale immense est posée dans le monde; et que, par conséquent, il est nécessaire de rendre au Pape sa souveraineté pour lui rendre sa liberté. »

Rien n'est fort comme ces écrits d'un plan si simple et d'un sens si clair. Cette importante démonstration était le motif supérieur et le bénéfice sérieux de cet écrit. On n'en pouvait espérer d'effet immédiat; mais il importait de ne pas laisser l'usurpation prescrire en silence, de constater qu'il y aura là une revendication éternelle de la conscience catholique, et de remettre enfin à l'ordre du jour une question qui y restera obstinément, invinciblement, tant qu'une autre solution ne sera pas intervenue.

Citons seulement du tableau des spoliations italiennes le passage suivant, qui tempérait d'un reflet de poésie les vives invectives dont tout l'écrit retentissait :

« Que ferez-vous de ces cloîtres envahis par vos agents? J'ai vu à Naples la célèbre Chartreuse, ce monument admirable que toute l'Europe a visité, sur cette belle montagne, en face du Vésuve et de cette mer rayonnante. Autrefois, un religieux, affable et bon, accueillait le voyageur, lui offrait un rafraîchissement, lui montrait avec intelligence le monastère : c'est aujourd'hui un grossier soldat, faisant des efforts ridicules pour parler un mauvais français, qui vous accueille et vous conduit. A la place de la superbe bibliothèque, enlevée et jetée on ne sait où, on a mis un magasin de faïences peintes. Voilà un grand progrès pour la civilisation ! Des trente-deux religieux qui étaient là, deux seulement sont restés, qui errent tristement dans la solitude de ces cloîtres désolés : plus de chant des louanges de Dieu ; plus de ces vieux moines blancs qui se promenaient majestueusement sous ces beaux portiques, et se levaient pour prier Dieu dans la splendeur des nuits de Naples, pendant que la grande et populeuse cité dormait aux pieds de la sainte montagne.

» Ainsi la religion, la poésie et l'art avaient sanctifié tous les sommets, toutes les vallées, tous les sites radieux de cette belle Italie. De partout la prière y montait vers

Dieu en accents ininterrompus. Dans ses solitudes comme dans ses cités, partout l'âme y avait ses asiles pour la vie désintéressée et sainte, pour l'étude tranquille, pour les dévouements de l'apostolat et de la charité. Toutes ces créations de la foi catholique sur cette terre chrétienne ont disparu ou vont disparaître ; on ne renverse pas encore tous ces murs ; mais l'âme n'y est plus ! la vie n'y est plus ! on n'y a laissé ni religion, ni poésie, ni vérité, ni rien ! »

Quoique accoutumé aux surprises de la polémique, celle qu'il rencontra alors était faite pour l'étonner : il fut encore attaqué pour cet écrit. Selon son éternel contradicteur, l'*Univers,* au fond, l'évêque d'Orléans se résignait aux faits accomplis, et, pour en finir avec la question romaine, il faisait appel, il livrait le Pape à l'arbitraire d'un congrès. Une telle interprétation faisait de son écrit une trahison, mais en même temps quelque chose d'absurde et d'incompréhensible ; la conclusion contredisait les prémisses et les prémisses la conclusion. L'adversaire de Mgr Dupanloup abusait misérablement d'une phrase et la mutilait pour créer une équivoque. Mais il fallait à tout prix élever des nuages, afin d'obscurcir le prestige que reconquérait tous les jours cet évêque. Il avait dit en termes formels : « Il faut rendre au Pape sa souveraineté, pour lui rendre sa liberté ; » développant cette conclusion, il ajoutait : « C'est le devoir comme l'intérêt de l'Italie ; *et si elle ne le fait pas, c'est à l'Europe à l'y contraindre.* » Quoi de plus simple pour la bonne foi? Cependant l'équivoque, partout où elle devançait la brochure, faisait son chemin, troublant les uns, indignant les autres. Un petit journal italien alla jusqu'à dire : « Non content d'avoir empêché le comte de Chambord de monter sur son trône, l'évêque d'Orléans veut empêcher le Pape de remonter sur le sien. » L'évêque d'Orléans était d'autant plus impatient de couper court à ces commentaires, qu'ils étaient reproduits, avec des éloges compromettants, par le journal *la France.* Mais quelle impression auraient-ils faite à Rome? Il voulait le savoir avant de répondre, et il attendait avec anxiété son messager. Celui-ci avait constaté, à Florence et à Turin, les effets

de ces attaques. Quelques mots lui avaient suffi pour expliquer le sens de l'écrit, et éclairer le *Journal de Florence*, l'*Unità cattolica* et l'archevêque de Turin; mais, pressentant les angoisses de l'évêque, il pressait son retour. Averti par dépêche qu'il arrivait, porteur d'un bref, après être resté seulement quatre jours à Rome, l'évêque d'Orléans, qui se trouvait alors à Ecotay, chez M. de Meaux, l'attendit, contre toutes ses habitudes, jusqu'à onze heures et demie du soir, et, après avoir lu le bref avec une anxiété visible, comme respirant d'une oppression pénible, il le tendit sans mot dire à M. de Meaux. O tristesse de ces querelles ! cet évêque, qui venait de faire, à travers tant d'autres labeurs, cette belle défense de la souveraineté pontificale, tremble que, obscurcie par ces attaques calomnieuses, sa pensée n'ait été méconnue ! « Mais, Monseigneur, le bref est magnifique, » dit M. de Meaux, après l'avoir lu à son tour. « Voyons, » dit l'évêque, et l'ayant alors relu sans cette préoccupation : « C'est vrai, dit-il, ému jusqu'aux larmes, bénissons Dieu. » Le lendemain, avant cinq heures du matin, il appelait son vicaire général, à peine reposé de son rapide voyage, et écrivait au journal *la France* une lettre péremptoire qui ne permit plus aucun doute, faux ou sincère, sur sa pensée. Cette lettre se terminait par ces paroles :

« Après avoir lu ma lettre, et relu mon écrit, vous regretterez, j'en suis sûr, de l'avoir interprété sans l'avoir connu tout entier; et vous regretterez, j'en suis sûr aussi, d'avoir fourni, sans le vouloir, un prétexte aux calomnies de ceux qui se plaisent à semer des divisions dans l'Eglise, au moment même où elle a le plus pressant besoin d'union entre ses enfants et parmi ses défenseurs. »

Le Pape disait : « Vénérable frère, nous vous félicitons d'avoir employé les dons éclatants que Dieu vous a départis, votre talent, votre laborieuse activité, votre éloquence, à arracher du front de nos ennemis le masque de légalité dont ils s'efforcent de se couvrir... Quoi qu'il arrive, sans aucun doute, votre écrit est de nature, en affermissant les honnêtes gens, à ouvrir les yeux à beau-

coup de ceux qui sont abusés, et peut-être à faire naître une honte salutaire chez plus d'un de nos ennemis, et à les retirer de la voie fausse et coupable où ils se sont engagés. »

Cependant à son retour la politique, bon gré, mal gré, le devait ressaisir. Membre d'une assemblée parlementaire, il entrait nécessairement plus avant qu'il n'eût fallu pour ne blesser personne dans ces questions délicates, complexes, où, tout en voulant le même but, les meilleurs esprits peuvent n'être pas d'accord sur les moyens; où, à côté des principes, il y a leur application, la conduite, que modifient incessamment les faits changeants du jour. Nous écartons systématiquement les détails, et nous nous en tenons aux grandes lignes des événements; mais l'incident qui se présente ici fut trop grave, dans ses conséquences prévues et annoncées par l'évêque d'Orléans, et d'ailleurs le fond de sa pensée politique et les règles de sa conduite parlementaire y apparaissent trop, pour que, malgré la délicatesse du sujet, nous puissions le supprimer. C'est de plus lever un coin du voile qui couvre cette partie de son action à l'Assemblée, laquelle, pour avoir été cachée, n'en était pas moins influente. Nous parlerons donc du premier 16 mai, celui qui, en 1874, vit la fin du cabinet présidé par M. le duc de Broglie.

On avait fait, sous l'empire de la nécessité, le septennat; l'extrême droite elle-même, sauf sept abstentions, l'avait voté. Etait-ce un acte sérieux? Fallait-il, après l'avoir fait, lui refuser les moyens de vivre et d'accomplir la mission qu'on lui confiait, c'est-à-dire la défense de la société, la solution politique définitive demeurant toujours réservée, et, légalement, possible? Evidemment, non, pensait l'évêque d'Orléans, et l'extrême droite semblait l'avoir d'abord ainsi entendu elle-même, et avoir pris, sous la réserve que nous rappelions, l'engagement de voter, ou du moins de discuter, les lois constitutionnelles.

Mais plus tard, irritée par un remaniement ministériel, et croyant voir dans ces lois constitutionnelles en voie d'élaboration un obstacle à la monarchie, elle résolut de

les faire échouer. L'occasion avidement saisie fut une question de priorité.

M. de Broglie voulait faire passer d'abord la loi électorale, afin de donner au parti conservateur, dans les élections qui devaient suivre la dissolution, alors inévitable et prochaine, de l'Assemblée, les moyens de résister aux envahissements du radicalisme : l'extrême droite vota avec les gauches et les députés bonapartistes contre le projet. M. de Broglie, sentant bien que sous cette question de priorité se cachait l'intention arrêtée de repousser les lois constitutionnelles, se retira. Aux yeux de Mgr Dupanloup, c'était plus que la chute d'un ministère ; c'était, pour les partisans de la République, la revanche contre le 24 mai ; c'était la dislocation profonde de la majorité conservatrice, et par suite, à brève échéance, la victoire certaine du radicalisme, avec toutes ses conséquences politiques et religieuses. Navré, l'évêque d'Orléans crut que, si quelque autorité s'attachait à sa personne, c'était le cas d'en faire usage pour essayer d'arrêter l'extrême droite sur cette pente funeste des coalitions, où elle devait se laisser entraîner encore, et il eut la pensée de s'expliquer sur tout cela, loyalement et à fond, avec un des membres les plus importants de ce groupe politique, M. de Carayon-Latour, qui s'était acquis tant d'honneur par sa conduite chevaleresque pendant la guerre. Il lui écrivit donc une première et longue lettre ; bien que ce document ait été publié par une indiscrétion que l'évêque d'Orléans ignora et regretta, et malgré le vif intérêt qu'il présente, nous n'en voulons citer que les dernières lignes, qui étaient un appel à l'union et à la concorde :

« Que voulez-vous? Où allez-vous? A la dissolution. Et la dissolution, c'est l'anarchie à bref délai ; c'est l'abîme : cette politique on l'a nommée et elle est la politique de l'abîme...

» Je crois cependant cette faute réparable quoique profonde.

» Vous avez un terrain excellent sur lequel tous les honnêtes gens peuvent s'entendre : c'est le terrain où vous étiez vous-mêmes, où le nouveau ministère est résolu à

se placer, où il vous faut revenir : le terrain du 24 mai et du 20 novembre.

» Sur ce terrain-là, en réservant toutes vos convictions, en gardant toutes vos espérances, reconstituez la majorité; faites les lois nécessaires, la loi électorale surtout, sans laquelle nos ennemis seront bientôt la majorité, et aidez loyalement le maréchal dans son œuvre de défense sociale et de salut public.

» Nous pouvons encore tout sauver par notre union; nous perdons tout et nous-mêmes en perpétuant nos divisions et nos défiances... »

Et dans une autre lettre, tout en louant M. de Carayon-Latour et ses amis de se montrer « des barres de fer » contre ce qui serait vraiment l'obstacle à la monarchie, l'évêque d'Orléans niait de nouveau que les lois constitutionnelles eussent ce caractère, et que la question fût posée en ces termes; au contraire : « Toutes les convictions étaient respectées, tous les principes sauvegardés, toutes les espérances réservées; vous pouviez, quand vous vouliez, proposer la monarchie... »

Et après avoir rappelé les engagements pris : « Pouvez-vous, s'écriait-il, pouvez-vous, la main sur la conscience et les yeux ouverts sur la situation du pays, soutenir que la royauté, le roi et les amis du roi ont une chance plus sûre, un avenir plus prochain qu'avant les votes, les coalitions contre lesquels je me suis efforcé de vous prémunir?...

» Dans les questions contingentes, les questions qui n'impliquent qu'une tactique et non des principes, je n'aime les intransigeants d'aucune sorte. Qu'ils le sachent ou non, ils commencent par l'infatuation et finissent par l'impuissance. Aussi, méconnaissant toutes les leçons de la raison et de l'expérience, de la nécessité même, dans leur lutte contre l'impossible, ils sont condamnés et succombent tôt ou tard sous l'invincible force des choses... »

Telle fut donc la politique de l'évêque d'Orléans à l'Assemblée. Il a voulu la monarchie; en pleine guerre, il demandait la fusion; il y a travaillé infatigablement, à Orléans, à Bordeaux, à Versailles; il est allé la chercher,

de sa personne jusqu'à Chambord, et par ses lettres jusqu'à Frohsdorf; n'ayant recueilli de tous ses efforts qu'un blâme solennel, la fusion accomplie, cependant, satisfait dans sa conscience de la part qu'il y avait prise, il s'est employé, de son influence encore et de ses écrits, à faire aboutir la Restauration; et quand la Restauration, non par son fait : est-ce lui qui a inspiré la lettre du 27 octobre? eut échoué, ses actes et ses écrits ont été incriminés devant l'Eglise et devant la France : n'importe, il a poursuivi son dessein, cherchant le possible, non le chimérique; combattant, de quelque part qu'elles vinssent, ce qui a toujours perdu toutes les causes, les intransigeances; dénonçant les périls, réclamant l'union, la conciliation, la concorde. Ce rôle, malgré les amertumes, et malgré les obstacles de jour en jour grandissants et plus forts que lui, nous le verrons y demeurer fidèle jusqu'à la fin, y user ses dernières forces, s'immolant là, comme partout, non au succès, mais au devoir.

L'horreur de ces divisions et de ces passions, dont les attaques contre sa lettre à M. Minghetti n'avaient été qu'une nouvelle explosion, inspira la lettre pastorale qu'il dut écrire pour demander, avant la reprise de la session législative, les prières votées par l'Assemblée. Il disait dans cette lettre :

« Il serait inutile de le dissimuler et coupable de le taire, car c'est le plus grand péril de l'heure présente : ce qui nous menace le plus peut-être aujourd'hui, c'est moins encore l'audace et le succès croissant des ennemis de la société que nos propres dissensions. Eh quoi! nous marchons vers les abîmes : qui ne le voit? qui ne le sent? Mais quel crime d'y pousser! Et quel crime aussi de ne pas l'empêcher, quand on le peut! Mais non, c'est alors que nous fomentons des discordes, que nous aigrissons les dissentiments, que nous divisons nos forces, et que le grand parti conservateur de France offre le spectacle lamentable de désunions profondes. On se suspecte, on s'accuse, on se sépare, et on s'obstine dans la séparation et dans l'impuissance, et, par je ne sais quel esprit de

vertige et d'erreur, tous les efforts pour ramener l'union avortent tristement. Et, tandis que nos adversaires marchent contre nous en masses disciplinées et compactes, nos divisions à nous sont telles, que nous n'osons presque plus affronter la lutte. Oh! que leur union, leur discipline, devienne au moins le modèle de la nôtre, que leur zèle soit enfin la mesure de notre désintéressement et de nos efforts! Est-il donc si difficile pourtant de comprendre que ce qu'il faut sauver à tout prix, et ce que nos divisions perdraient sans retour, ce n'est pas seulement un parti, c'est la France! Ce n'est pas seulement la France, c'est, si Dieu ne les protégeait contre nos passions, c'est la religion, c'est le Saint-Siège, c'est l'Eglise! »

L'union! l'union! les sacrifices nécessaires pour l'union! c'était ce qu'il ne cessait de prêcher, et à tous. L'Assemblée ne pouvait pas être éternelle, ni le provisoire durer toujours. On approchait d'une solution. Dans sa conviction profonde, si l'on eût voulu replacer la question monarchique au point où elle en était à la veille du 27 octobre, on pouvait faire encore la monarchie : sinon, et il n'avait que trop raison dans ses prévisions, c'est la république qui se ferait. Mais les partis étaient pris, et ailleurs prévalait la politique du tout ou rien : sa lettre pastorale fut violemment attaquée encore. Mais laissons ces choses.

Du moins fallait-il profiter de cette Assemblée — qu'on ne retrouverait plus — pour obtenir les grandes lois qui restaient à faire. C'était le tour enfin de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, qui devait donner à l'évêque d'Orléans peut-être son plus éclatant triomphe; car c'est sur cette question capitale qu'il déploya ses plus grands efforts, et c'est lui qui, soit par ses discours à la tribune, soit par son autorité personnelle dans l'Assemblée, eut la part principale dans le vote définitif. Il la désirait ardemment : « C'est la loi de 1850, disait-il, qui fait, à l'heure qu'il est, qu'il y a une France chrétienne, laquelle tient, résiste, et empêche de tomber dans les abîmes. Comme en Belgique, c'est Louvain et les collèges catholiques qui font les médecins, les avocats, les hommes

chrétiens qui soutiennent la Belgique au-dessus de l'eau. Voilà pourquoi il nous faut la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. » Chose étrange que, dans un pays et un siècle si épris de liberté, celle-ci ait été si tardive et si difficile à conquérir, hélas! et si précairement conquise! Des trois libertés promises par la Charte, liberté de l'enseignement primaire, liberté de l'enseignement secondaire, liberté de l'enseignement supérieur, la loi de 1833 n'avait donné que la première, la loi de 1850 que la seconde; mais, le premier, et pour compléter son œuvre, M. de Falloux avait eu la noble ambition de donner aussi la troisième au pays; et une grande Commission, composée des hommes les plus éminents, fut nommée par lui pour préparer cette loi; et à côté, et dans le même but, une Commission libre se forma pour étudier parallèlement; et à l'une et à l'autre Commission furent posées par le ministre, sous forme de programme, les questions les plus détaillées et les plus précises. L'Empire ne reprit cette pensée qu'en 1869; une nouvelle Commission préparatoire fut alors nommée par le ministre de l'Instruction publique, M. Segris. Le ministre avait offert à l'évêque d'Orléans d'en faire partie : et celui-ci s'était excusé sur le peu de loisirs que lui laissaient les travaux préparatoires au Concile. Mais, dès les premiers jours de l'installation de l'Assemblée à Versailles, un ami de l'évêque d'Orléans, ancien ministre des Travaux publics, homme très sympathique à l'Assemblée, M. le comte Jaubert — on pensait qu'un nom laïque exciterait moins d'ombrages, et volontiers l'évêque d'Orléans s'effaça devant ce nom respecté — eut l'honneur de déposer, après en avoir beaucoup conféré avec Mgr Dupanloup, un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Ce projet fut renvoyé à une Commission dont le rapporteur fut un homme connu pour son libéralisme sincère, M. Laboulaye. Il fallut dix-huit mois, tant la question fut débattue au sein de la Commission, pour que le rapport pût être déposé (15 juillet 1873), et dix-huit mois encore pour que la loi pût venir en discussion. Par une douloureuse coïncidence, ce jour-là même, la mort de M. le comte Jaubert était annoncée à

l'Assemblée. Discussion mémorable, qui remettait en présence les deux grands adversaires des temps modernes, l'Eglise et l'impiété révolutionnaire, et dans laquelle l'Eglise eut le double et grand honneur d'avoir avec elle les amis et contre elle les ennemis de la liberté.

Huit fois cette grande loi amènera l'évêque d'Orléans à la tribune.

Dans la première délibération (4 décembre 1874), le principe seul de la loi était en cause. Nulle thèse n'allait mieux à son âme, à son talent. Il répondit à l'attente universelle, et eut certes, cette fois, « assez de vol en haut et en large ». Comme toujours, son discours fut une glorification de l'Eglise. Et comme c'est un des plus beaux qu'il ait prononcés, on nous saura gré de redire ici quelques-unes de ces paroles qui ont conquis la liberté de l'enseignement supérieur en France.

En discutant la loi militaire, il avait dit ce que les vertus guerrières doivent aux vertus chrétiennes; en discutant la loi sur les conseils de bienfaisance, ce que la charité a fait dans le monde; il dit magnifiquement ce jour-là ce que l'Eglise a fait pour le haut enseignement. La sensation fut profonde quand, après avoir tracé le tableau saisissant de toutes les Universités dont l'Eglise avait autrefois couvert la France et l'Europe, tout à coup il s'écria :

«Tout cela n'existe plus, tout cela est tombé sous les coups de la Révolution... La religion et la liberté avaient tout créé; la tyrannie et l'impiété révolutionnaire ont tout détruit. »

Opposant alors, par un contraste habile autant qu'éloquent, la détresse actuelle aux richesses d'autrefois : « Que voulez-vous, Messieurs, que je vous dise? Il y avait une flamme, vous l'avez éteinte! — *Qui? vous? qui?* — La Révolution. Vous aviez, avant 89, plus d'élèves, plus d'humanistes, avec 24 millions d'âmes, que vous n'en avez aujourd'hui avec 36 millions d'habitants. »

Ainsi préparées, les grandes raisons tombèrent alors de ses lèvres de tout leur poids :

« Qu'est-ce donc que l'enseignement supérieur? C'est,

si je sais bien le définir, le savoir humain dans sa dignité la plus haute; c'est, par conséquent, la plus haute éducation, la plus haute culture de l'intelligence humaine; c'est, par conséquent, la forme la plus distinguée, l'expression la plus solide et la plus brillante de la civilisation intellectuelle d'un pays. »

De cette idée générale, après avoir passé à la définition du haut enseignement des lettres, des sciences, du droit, il exposa comment cet enseignement supérieur était une des exigences de la nature française et de nos sociétés démocratiques :

« Favoriser le développement de la haute culture intellectuelle dans les sciences et dans les lettres, entretenir au sein de la société française le goût des études désintéressées et des plaisirs délicats de l'esprit, avec l'amour du beau, du grand, du juste et de l'honnête, qui est le fruit naturel de ces hautes études bien dirigées, je dis que c'est une nécessité, une gloire de notre caractère, et, si je puis m'exprimer ainsi, de la nature française. (*Nombreuses marques d'approbation.*)

» C'est aussi une nécessité de la science, de sa nature et de ses progrès déjà réalisés : non seulement pour la pousser en avant, ce qui est sa grande et magnifique loi, mais pour l'affermir et lui donner sa solidité et ses certitudes nécessaires, et la maintenir sur les hauteurs où l'ont élevée les vraies génies scientifiques, un enseignement supérieur largement organisé est la condition *sine qua non.*

» Là où l'enseignement supérieur n'est pas organisé de la sorte, la culture de l'esprit court les plus grands périls. Au lieu des génies qui découvrent les astres et les mondes nouveaux, dans la simplicité et la grandeur de leur intelligence, vous n'aurez plus que des vulgarisateurs présomptueux et stériles; tous les élans et les vrais progrès de la science s'arrêteront fatalement; en un mot, les Christophe Colomb de l'intelligence vous manqueront, et vous n'aurez plus que les petits et timides navigateurs des côtes. (*Mouvements divers.*)

» Mais ce n'est pas tout . l'enseignement lui-même,

l'instruction elle-même baisserait à tous les degrés d'une façon déplorable; car il est d'expérience que, si les premières études préparent aux études supérieures, les grandes études réagissent à leur tour sur les études inférieures et les élèvent après elles, pour les porter plus haut et plus loin.

» Enfin, j'ajouterai une dernière considération qui ne pourrait étonner que ceux qui auraient regardé superficiellement les choses :

» Une large et forte organisation de l'enseignement supérieur est surtout nécessaire dans une société à tendances démocratiques comme la nôtre. Plus les bases d'une société en quelque sorte s'élargissent, plus il importe que les sommets ne baissent pas. (*Vif mouvement d'approbation.*)

» La véritable égalité n'est pas celle qui passe un niveau grossier et barbare sur toute supériorité et toute grandeur; mais celle qui permet à ce qui est noble et généreux de se produire, de s'épanouir et de monter... » (*Très bien! très bien!*)

Partant donc de ces hautes pensées, il réclamait la liberté. Mais quelle liberté? Non pas la liberté illimitée; non pas la liberté d'enseigner à la jeunesse tout, absolument tout, même « les opinions les plus étranges, les plus osées », comme on l'avait demandé. « A l'insu de leurs auteurs, s'écriait-il, de telles phrases sur la liberté de tout enseigner à la jeunesse sont de déplorables sophismes... Est-ce que les étudiants, ces enfants, ces jeunes gens, sont en état de se défendre contre de tels professeurs, contre un tel enseignement? Et vous voulez que, moi, je les livre sans défense, avec un esprit encore si léger et imparfait, à toutes les séductions de cet enseignement, étrange et osé, auquel vous prétendez abandonner les chaires du haut enseignement !

Une voix à gauche. — Ce ne sont pas des enfants.

Mgr Dupanloup. — Messieurs, j'ai passé ma vie avec la jeunesse, je la connais, et je répondrai à l'honorable membre qui m'interrompt, qu'un jeune homme de dix-sept ans qui vient de passer son baccalauréat, qui va à ces

cours étranges et osés, est incapable de résister à cet enseignement. Vous pouvez lui supposer toute la vigueur d'esprit que vous voudrez ; jamais assez pour une résistance sérieuse. Jamais vous ne trouverez un jeune homme de cet âge qui puisse résister à un pareil enseignement ; et voilà pourquoi, ami des pères de famille et ami de la jeunesse, je ne la lui livrerai jamais. »

C'est d'une liberté ainsi entendue, réglée non seulement par la loi, mais par la nature des choses, qu'il s'écriait dans une brillante péroraison :

« La liberté donnera à l'enseignement plus de vie, lui ouvrira des horizons nouveaux, lui suscitera des méthodes nouvelles, des progrès nouveaux, une originalité, une fécondité qui n'appartiennent qu'à elle, et des secours inattendus.

» Vous n'avez pas de locaux... Vous n'avez pas d'élèves... Vous n'avez pas de professeurs : la liberté vous en donnera...

» Parmi ces professeurs, il y aura sans doute des ecclésiastiques : et quel malheur, s'ils enseignent bien ? (*Rires approbatifs sur plusieurs bancs.*) Il s'y trouvera aussi des chrétiens, de grands chrétiens, comme j'en connais, à l'heure qu'il est, dans l'Université elle-même...

» ... Non, Messieurs, ne rompez pas, renouez plutôt la noble et antique alliance, indignement brisée au dernier siècle, l'alliance toujours nécessaire et féconde, entre la religion et les lettres, entre le génie et la foi. Pour moi, je le répète, parmi nos contemporains, je n'en connais pas un seul assez riche, assez fort, assez puissant pour se passer du secours de ses pareils... »

Un orateur bien différent, mais puissant aussi, M. Challemel-Lacour, lui succéda à la tribune : calme, maître de soi, passionné à froid mais à fond ; élégant, acéré, implacable. Ce fut entre le jacobin et l'évêque un duel mémorable. Le discours de M. Challemel-Lacour ne fut qu'un long réquisitoire contre l'Eglise ; il posa nettement l'antagonisme entre la société moderne et l'Eglise, accusa la loi de faire deux Frances, et, comme si la France catho-

lique n'avait plus droit à l'existence, il déclara repousser la loi parce qu'elle profiterait à l'Eglise. Comme les athlètes de race, si l'adversaire est de taille et la lutte digne d'eux, s'élèvent avec l'adversaire et la lutte, jamais l'évêque d'Orléans n'apparut plus à la tribune un lutteur. Sa réplique fut écrasante : fier et confiant comme un homme qui a conscience de sa cause et de son droit, tour à tour indigné et ironique, net, précis, vigoureux, décisif, il mit en poussière toutes ces accusations, et vengea l'Eglise et le Pape, sans sacrifier la doctrine, ni la liberté. Il montra que M. Challemel-Lacour « s'était trompé de sujet, de temps et de lieu » ; et comme le superbe jacobin avait été assez humble pour faire apparaître dans le débat l'ombre menaçante de l'étranger : « Eh bien, moi, lui répliqua l'évêque, je ne suis qu'un évêque, mais j'ai plus de fierté française que cela ! » M. Challemel-Lacour essaya en vain de répondre : l'Assemblée, à la majorité de 531 voix contre 124, décida qu'elle passerait à une seconde lecture.

Mais cette seconde lecture aurait-elle lieu? L'état incertain des choses le permettrait-il?

L'évêque d'Orléans prévoyait dans cette Assemblée des désastres auxquels il ne pouvait plus rien. Quoique absent, à cause de sa santé, il ne s'abstint pas dans le grand débat qui ne tarda pas à s'ouvrir sur la Constitution, et d'où sortit, le 29 janvier 1875, la République; à une voix de majorité; mais cette voix ne fut pas la sienne. Ainsi, les forces adverses se balançaient encore dans notre pays, mais il était facile de voir de quel côté désormais pencherait la balance. Pendant la discussion orageuse de ces lois constitutionnelles, que l'extrême droite était bien obligée alors de subir, mais dans des conditions beaucoup moins favorables qu'autrefois, qu'allait devenir la liberté de l'enseignement supérieur? La pauvre loi ! disait l'évêque : où est-elle? Il fallut toute sa persistance pour la ramener à l'ordre du jour. La gauche n'en voulait pas; ses journaux l'attaquaient avec rage ; de parti pris on voulait l'enterrer. Une première fois, le 15 mars 1875, l'évêque d'Orléans demanda qu'elle fût mise à l'ordre du jour dans les

premiers jours qui suivraient les vacances de Pâques; le ministre le promit, mais il n'en fut rien, et il fallut, le 27 mai encore, que l'évêque d'Orléans, avec l'appui évident de M. Audren de Kerdrel, qui présidait ce jour-là l'Assemblée, insistât de nouveau, et cette fois, avec une telle énergie, qu'il l'obtint, après une vaillante lutte à la tribune. C'est alors qu'il jeta à la gauche irritée une de ces fières paroles qui lui allaient si bien : « Il y a une chose que je ne comprends pas dans mes adversaires, c'est qu'ils refusent le combat. »

Le combat s'engagea enfin au mois de juin de cette année 1875, et quatre fois encore, les 7, 12, 14 et 16, l'évêque d'Orléans fut sur la brèche.

Le 7, il répondit au rapporteur, M. Laboulaye, qui, si clair d'ordinaire dans son langage, avait cependant parlé d'une manière équivoque des associations religieuses. L'évêque d'Orléans dissipa l'équivoque, et replaça la question sur son vrai terrain parlementaire et dans ses vrais termes :

« Les catholiques ne veulent ici aucun monopole, ils demandent simplement le droit commun, la liberté commune, avec les garanties sérieuses que l'Etat et les pères de famille ont le droit d'exiger. Et quant aux associations, ce serait vraiment une erreur plus qu'étrange de croire que les associations pour lesquelles nous réclamons la liberté de l'enseignement supérieur, ne sont que les associations religieuses. Laïques et religieux, si la loi est bien faite, la carrière est ouverte pour tous ; ils peuvent y entrer avec une égale ardeur, et, dans des conditions équitables et égales pour tous, disputer le prix de la confiance et de l'estime publiques... »

Evidemment, demander plus, même à cette Assemblée, réclamer, au nom des droits divins de l'Eglise, un privilège pour le clergé, seuls des intransigeants aveugles l'auraient pu, mais avec la certitude, aux yeux de tous les hommes pratiques, de n'obtenir rien du tout.

Les 12 et 14 juin, la discussion fut autrement redoutable. L'Assemblée discutait un amendement présenté par M. Jules Ferry, et qui réservait aux Facultés de l'Etat, exclusivement, la collation des grades. C'était refuser aux

Facultés libres le droit de vivre. M. Jules Ferry occupa pendant près de trois heures la tribune. L'évêque d'Orléans lui répondit, et le vainquit par ces arguments de bon sens, de justice et d'honneur, qu'il savait si bien développer.

L'amendement de M. Ferry fut rejeté ce jour-là par 53 voix de majorité; mais il fallut, deux jours après, le 16, un nouvel effort de l'évêque pour faire adopter l'amendement de M. Pâris sur les jurys mixtes.

« Cet amendement est équitable, disait l'évêque. L'honorable M. Laboulaye écrivait dans son rapport : « Pourquoi ne pas admettre que l'Etat peut déléguer la collation des grades à des Facultés libres? Il ne peut y avoir de discussion que sur le point de savoir à qui et comment l'Etat peut déléguer cette faculté. Là il y a place pour les transactions de toute espèce. » Eh bien, l'amendement de M. Pâris est une équitable transaction. Pourquoi? Parce qu'il fait la part de chacun et de chaque chose, parce qu'il fait la part de la liberté et la part de l'Etat... »

Cette victoire fut jugée diversement. Quelques esprits absolus pensèrent que l'évêque d'Orléans avait demandé trop peu; et le pauvre évêque n'eut-il pas la douleur de lire dans les comptes rendus officiels des conférences d'un de nos diocèses, que le jury mixte était « une trahison de l'Eglise »? D'autres, au contraire, et de très sincères catholiques, ne furent pas éloignés de croire que l'on avait demandé trop, quand ils virent plus tard et si promptement cette conquête menacée et compromise.

La troisième lecture eut lieu en juillet; l'évêque d'Orléans n'y intervint pas : il fit ce sacrifice à la prudence. Toutes les colères de la gauche avaient grondé contre la loi; deux députés surtout se montrèrent indignes dans leurs attaques contre la religion, MM. Brisson et Tolain. L'évêque d'Orléans se fit inscrire pour leur répondre. Le jour où il devait monter à la tribune (prévenu qu'il devait parler, le Nonce du Pape, Mgr Meglia, était là), on le vit, non sans inquiétude, avant que son tour de parole fût venu, discuter vivement à son banc avec quelques amis.

Pourquoi donc? « On va l'épuiser avant l'heure, » disaient ceux qui remarquaient cet incident, et qui étaient venus pour l'entendre. Précisément on voulait lui persuader de ne point monter à la tribune. Il résistait : on n'avait pas répondu à MM. Brisson et Tolain; il fallait venger l'Eglise. On ne craignait qu'une chose : c'est qu'il ne le fît trop victorieusement. Les attaques de la presse et de la tribune avaient ébranlé plusieurs de ceux dont l'appoint était nécessaire pour le vote définitif. La question de la collation des grades, celle surtout de la personne civile des évêchés, les offusquaient. Ils commençaient à craindre de trop accorder à l'Eglise; un amendement de M. Lucien Brun venait d'être voté à une très faible majorité : un discours de l'évêque d'Orléans tombant au milieu de ces dispositions incertaines n'allait-il point achever d'effrayer les timides? A vouloir trop triompher ne courrait-on pas le risque de compromettre la loi elle-même? Il se rendit à ces raisons. Ce fut un mouvement dans l'Assemblée quand, le président ayant dit : « La parole est à Mgr l'évêque d'Orléans »[1], on l'entendit répondre : « Je renonce à la parole. » Le lendemain, Mgr l'archevêque de Paris disait : « J'ai souvent admiré l'évêque d'Orléans pour son courage à parler ; je l'ai admiré hier pour son courage à se taire[1]. »

Enfin la loi fut votée (12 juillet 1875). Avant de se dissoudre, l'Assemblée nationale faisait ce legs à la France : c'est sa plus grande loi, son plus grand titre à la reconnaissance de l'avenir; mais, tout le monde le reconnut, le principal auteur de la loi, c'était l'évêque d'Orléans. Il avait été puissamment secondé, entre autres par M. Chesnelong, cet illustre et courageux défenseur, depuis tant d'années déjà, de toutes nos causes, et aussi par un autre orateur catholique, lucide et chaleureux, M. Lucien Brun. « Les héros de cette campagne, dit l'*Univers* lui-même, furent l'évêque d'Orléans, MM. Chesnelong et Lucien

1. Naturellement les pamphlétaires qui se donnaient la mission de lui « demander compte de son silence », le lui reprochèrent encore ce jour-là, comme une trahison, due toujours à ce qu'ils appelaient son libéralisme.

Brun. » C'était comme le couronnement des combats de toute sa vie pour la liberté de l'enseignement[1].

L'élan des évêques et des catholiques à profiter de la loi fut admirable. La pensée de l'évêque d'Orléans était qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et il stimulait de vive voix et par lettres le vénérable et sage archevêque de Paris. Il pressentait les périls de l'avenir. Les ennemis de la loi pouvaient d'un jour à l'autre être les maîtres : il fallait les placer au plus tôt en face de faits accomplis et de grands intérêts engagés. Il eût même souhaité la concentration des efforts et des ressources, et la fondation à Paris, d'abord, d'une Université unique, mais complète, munie de toutes ses Facultés, puissante, indéracinable. L'élan du zèle en décida autrement; les évêques se partagèrent la France, et avec Paris, bientôt, Lille, Angers, Lyon, Toulouse, eurent leurs Universités catholiques. Ces créations seront le grand honneur de l'épiscopat et des catholiques au dix-neuvième siècle.

L'année où l'évêque d'Orléans soutenait ces grandes luttes pour la liberté de l'enseignement supérieur se trouvait être la vingt-cinquième de son épiscopat et la cinquantième de son sacerdoce. Ses diocésains eurent donc la pensée de saisir cette occasion de ses noces d'argent et d'or, comme on dit, pour manifester hautement la vénération dont ils entouraient leur évêque : en son absence, sans bruit, donnant plus à l'affection qu'à la pompe extérieure, on se prépara à lui offrir un témoignage de

1. C'est donc puérilement que certains écrivains récente affectent de ne pas même prononcer le nom de l'évêque d'Orléans à l'occasion de cette loi. Quant à ceux qui s'effrayaient des concessions que certains catholiques défenseurs de la loi faisaient, selon eux, au libéralisme, ils se défiaient peut-être un peu trop de ces catholiques. On arrachait à l'Etat, qui détenait tout, ce qu'on pouvait, voilà la vérité. Nul ne songeait à faire une loi qui eût été « la dot de l'adultère à l'épouse fidèle. » Il est plus facile de légiférer dans le silence et l'irresponsabilité du cabinet que dans un parlement. Et ce n'est pas abandonner les droits divins de l'Eglise que de ne pas les invoquer sans cesse et bien inutilement à une tribune, et de parler à des hommes politiques le langage de la politique.

reconnaissance. L'objet choisi fut une crosse, œuvre d'art de fort bon goût, gracieux symbole de son dévouement pastoral[1]. L'offrande eut lieu le 30 décembre 1874, dans la grande salle de l'évêché, envahie par le clergé et l'élite de la société orléanaise. M. l'abbé Desbrosses, doyen du chapitre, dans une adresse pleine de tact et de cœur, fut l'interprète des sentiments de tous : « Puisse, Monseigneur, dit-il en terminant, cette houlette rester longtemps entre vos mains pour la force et la consolation du troupeau. Puisse-t-elle demeurer après vous le patrimoine du diocèse! Tous ceux qui viendront dans cet évêché la chercheront des yeux, et diront en la contemplant : C'est le bâton pastoral de l'évêque qui a tant illustré la chaire et la tribune. Son nom est resté populaire à cause de son grand cœur. Il a aimé immensément l'Eglise et la patrie. »

Voici quelques-unes des choses que l'évêque répondit :

« ... Je reçois avec reconnaissance cette houlette pastorale, gage de cette alliance que Dieu a faite entre vos âmes et la mienne; en la recevant j'éprouve le regret de ne pas la porter aussi souvent que je le voudrais au milieu de vous, condamné que je suis depuis quelque temps à vivre loin de vous, et jeté par la Providence au milieu des luttes. Il est vrai que c'est pour les plus grands intérêts de l'Eglise et de la France chrétienne ; mais mon absence, votre éloignement me sont toujours bien pénibles, et quelquefois bien amers... et je n'oublie ni vous, ni les chers troupeaux confiés à vos soins; ni ces excellentes familles d'Orléans, ni leurs aimables enfants qu'il m'est toujours si doux de bénir, lorsque leurs pieuses mères les offrent à mes bénédictions; et bien souvent du milieu de ces agitations orageuses, je porte un regard et un soupir vers vous...

» Il y a une parole que je méditais ce matin après ma messe et une prière que je disais à Dieu. *Remitte mihi, ut refrigerer, priusquam abeam!* Un peu de rafraîchis-

1. M. l'abbé Desnoyers, membre distingué de la Société archéologique d'Orléans, avait présidé à ce travail.

sement avant mon départ!... Il y a des moments où je sens que j'en aurais bien besoin!... Le fardeau est quelquefois bien lourd à porter. *Foris pugnæ, intus timores...* »

Mais toujours infatigable, courant d'un combat à un combat, il publia encore, à travers toutes ces luttes, deux écrits de nature diverse, l'un et l'autre à ses yeux très importants. Car au milieu de ses préoccupations politiques, les intérêts de l'Eglise et des âmes demeuraient sa sollicitude dominante.

La guerre au christianisme était sa profonde douleur, les déviations de la piété catholique étaient une de ses tristesses aussi. Il y voyait deux dangers : elles énervent la piété en l'égarant; et, surtout dans les temps où nous sommes, elles fournissent des armes à l'irréligion. Or une de ces déviations, déplorables à son avis, c'était l'invasion des prophéties apocryphes, et l'avidité avec laquelle on les accueillait. Il était consulté fréquemment à ce sujet par des personnes inquiètes de provoquer du scandale en se refusant à croire ce qu'autour d'elles on ne permettait même pas de discuter. Quand il voulut regarder de près à ces recueils de prophéties, il fut pris de compassion pour tant de pauvres gens trompés, et d'indignation pour la spéculation misérable qu'il vit aussi là-dessous. Mais il n'en fut pas étonné. A certaines époques troublées, après de grandes commotions politiques et sociales, les imaginations émues entrent en travail, elles cherchent à percer l'obscurité des événements, à devancer l'avenir, à entrevoir quel sera le salut et le sauveur qu'on attend. Alors on quitte le réel, où l'on ne voit rien qui rassure, pour l'imaginaire, où l'on peut tout voir, surtout ce qu'on espère. Il en résulte des inerties ou des présomptions, dont souffrent également la vie privée et la vie publique. Il en savait beaucoup d'exemples; et la politique du miracle, l'illuminisme, était condamnée par lui à l'égal de la politique de l'abîme. Il crut donc devoir, pour la vérité des choses, l'honneur de la religion, et le bien des âmes, s'occuper de cette question, et il adressa à son clergé une longue *Lettre sur les prophéties publiées dans ces der-*

niers temps, dans laquelle se tenant à égale distance des deux écueils qu'il faut éviter en pareille matière, trop de crédulité et trop de défiance, il exposait les règles tracées avec autant de sagesse que d'autorité par l'Eglise et dont il ne faudrait jamais s'écarter.

Dans son *Etude sur la franc-maçonnerie*, il attaquait l'impiété et la Révolution dans leur fort, dans leur citadelle; car, pour lui, la franc-maçonnerie, c'est cela, l'impiété et la Révolution organisées; agissantes et militantes. Le scepticisme, l'indifférence ou la négation, en d'autres termes, l'impiété, il n'y a pas autre chose sous sa décevante formule de tolérantisme. Elle est à la tête de toutes les propagandes, de toutes les œuvres antichrétiennes; son but est de déchristianiser la France. Elle a aussi la main dans toutes les révolutions : ses loges sont de grands clubs électoraux. Là s'élaborent dans l'ombre les questions, les formules qui, au moment favorable, au lendemain des catastrophes, émergent au jour, et passent dans la politique, et, quand ses adeptes sont les maîtres, dans les lois. On s'y trompe, et beaucoup sont des dupes; mais au fond et dans son action générale, elle est cela, absolument. Et cette démonstration, qui excita alors, chose étrange, chez beaucoup une surprise, tant on regarde peu aux choses, l'évêque d'Orléans la puisait aux sources, dans les documents authentiques, dans les journaux maçonniques eux-mêmes, auxquels il avait trouvé moyen de s'abonner depuis que, grâce à la circulaire de M. de Persigny, la maçonnerie a cessé d'être une société secrète, tout en gardant ses mystères. Il avait horreur des déclamations sur cette question, et ne voulait que des textes irrécusables appuyant des arguments sans réplique.

Les loges répondirent, mais par des récriminations plus que par des raisons. « Monseigneur, lui écrivit le cardinal-archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, Votre Grandeur est toujours sur la brèche... Votre *Avertissement aux pères de famille* fit échouer à l'Académie française une candidature irréligieuse, reprise, hélas ! depuis, malgré vos efforts, et cette fois trop bien accueillie... Vos brochures sur l'enseignement secondaire des jeunes personnes firent

reculer l'ennemi qui, sous le couvert de la science, voulait se glisser à tous les foyers. Je ne parle pas d'écrits plus anciens, plus puissants encore sur l'opinion publique, et qui ont peut-être retardé de dix ans la spoliation du Saint-Siège. Votre récente lettre à M. Minghetti n'a pu empêcher le mal qu'elle dénonçait, mais du moins une fois de plus l'Europe aura su ce que vaut la promesse d'un ennemi, et vos protestations énergiques serviront de base aux revendications de l'avenir. Vos discours à l'Assemblée nationale ont amené le rétablissement des aumôniers militaires et préparent la liberté tant désirée de l'enseignement supérieur. Votre étude sur la franc-maçonnerie est une démonstration nouvelle du péril social. Mais les hommes du dix-neuvième siècle, aussi imprudents que ceux du dix-huitième, ne veulent rien voir, rien entendre. Dieu lui-même parle à son tour par des catastrophes. On ne comprend pas. Il nous faut interpréter les coups de tonnerre, après les avoir prédits. Nul ne l'aura fait avec plus de persévérance que Votre Grandeur. »

CHAPITRE XIII

L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS AU SÉNAT
Présidence du maréchal de Mac-Mahon
(Suite)
La villa Bon-Repos
Atteinte de la maladie
Invitation au centenaire d'O'Connell
Élections pour le Sénat
Deuxième voyage à Rome
Libelles publiés contre lui
Deuxième lettre à M. Minghetti. — La brochure *Où allons-nous?*
Fondation de la *Défense*
Le coadjuteur
Trois discours au Sénat
Le 16 mai
Premiers symptômes d'un nouveau mal
1875-1877

A travers tous ces travaux, sa santé, sans cesse inquiétée, ne se soutenait que grâce à ses consciencieuses prévoyances, et peut-être aussi au séjour providentiel de Viroflay [1]; car la villa Bon-Repos, gracieusement mise à sa disposition par la vénérable Mme Dailly, était délicieuse avec ses pelouses, ses allées ombragées, ses beaux arbres, ses vues sur les grands bois. C'est là que M. l'abbé Bau-

1. En 1871, l'évêque d'Orléans habita l'hôtel de Mme la baronne de Fréville, au coin des rues Satory et Saint-Antoine. En 1872, il résida, avenue de Paris, d'abord dans la villa qui se rencontre la première après la grille; puis, pendant un mois, dans le pavillon où avaient habité autrefois Mesdames, tantes du roi Louis XVI; au mois d'octobre de la même année, à la demande de Mme Arthur Legrand, sa nièce, dont le mari était collègue de Mgr Dupanloup à l'Assemblée, Mme Dailly fut heureuse d'offrir à l'évêque d'Orléans sa villa de Bon-Repos, à Viroflay. Il l'habita tant qu'il put aller à l'Assemblée.

tain aimait à passer la belle saison et qu'il a composé plusieurs de ses ouvrages : le nom de Bon-Repos la désignait bien, quoiqu'elle ne fût pas moins favorable au travail ; assez éloignée et assez rapprochée de Versailles pour écarter les solliciteurs, les importuns, sans décourager les amis, et aussi pour que, quand il pouvait se rendre à pied à l'Assemblée ou en revenir, ce lui fût un suffisant exercice, non une fatigue. Que de fois le vit-on passer dans cette avenue de Paris, le vieil évêque, tête nue, son chapeau à la main et son large parapluie ouvert, le front grave et pensif, ou aimablement épanoui, s'il avait quelque heureux compagnon de route ! L'Assemblée lui laissait-elle quelque répit, et avait-il besoin, après une matinée laborieuse, de ce « spaciement », comme il disait, auquel il était accoutumé, à sa porte étaient les bois de Viroflay, agréables, même l'hiver, avec leurs longues et belles ou secrètes allées. Après le rapide déjeuner, nous partions ; arrivés à quelque rond-point, chacun s'en allait de son côté, avec son bréviaire et ses livres, jouir quelques instants de la solitude et de Dieu. L'été, la villa, que venait alors habiter Mme Dailly, avec son petit-fils et sa petite-fille, M. et Mme Anatole Leroy-Beaulieu, s'animait : excellemment bonne, hospitalière, de la plus charmante simplicité de manières et vivacité d'esprit, malgré son grand âge, pleine de sens et de grand sens, et d'enthousiasme pour toutes les bonnes et belles choses, Mme Dailly se plaisait à réunir autour d'elle enfants et petits-enfants[1], parents et amis d'élite[2] : confiance et respect, douce gaîté, esprit, distinction, égards de toute nature, à tous ces agréments qu'il trouvait dans ses hôtes, l'évêque se faisait un plaisir de répondre par un simple et gracieux épanouissement.

Pendant l'été de cette année 1875, le jour de la Fête-

1. Mme Dailly avait trois fils, MM. Adolphe, Alfred et Amédée Dailly, qui venaient fréquemment visiter leur mère.

2. Les plus assidus étaient M. et Mme Legrand, qui habitaient une villa en face, et MM. les généraux de Villers, qui ont commandé, l'un à l'École polytechnique, et l'autre à Versailles.

Dieu, après sa messe, il fut pris, comme à Tours, d'une douleur aiguë qui mit tout le monde autour de lui dans l'inquiétude jusqu'au lendemain. C'était un avertissement, dont il dut tenir compte, et les médecins aussi, dans une grave décision qu'il avait à prendre en ce moment. L'Irlande se préparait à célébrer, avec tout l'enthousiasme de son généreux peuple, le centenaire d'O'Connell. Un cri universel appelait à cette fète nationale le grand ami de l'Irlande, l'évèque qui représentait avec tant d'éclat en France toutes les causes du glorieux émancipateur : Dieu, la patrie, la liberté. Le lord-maire de Dublin, en personne, et le cardinal-archevèque, dans une lettre pressante, lui firent donc parvenir les vœux de l'Irlande. L'évèque d'Orléans inclinait de toute son âme à y répondre ; ses amis, et en particulier M. de Falloux, l'y engageaient vivement. Sans doute il lui fallait traverser et retraverser deux bras de mer : « Mais une fois en Irlande, Monseigneur, lui écrivait un Irlandais, vos pieds ne toucheront pas la terre ; nous vous porterons dans nos bras. » Nul doute que ce voyage, en de telles circonstances, n'eût été une perpétuelle acclamation qui, de Dublin, eût retenti à Paris et à Rome ; peut-être était-ce là ce que l'évèque craignait plus encore que la fatigue. Quoi qu'il en soit, il écouta la prudence et l'humilité, et il fit, non sans regret, ce sacrifice. Mais sa voix ne resta pas muette, et tous les journaux de l'Irlande reproduisirent les deux lettres qu'il adressa au lord-maire et au cardinal-archevèque de Dublin ; éloquente effusion de son âme, magnifique glorification de l'Irlande et d'O'Connell[1].

Au lieu de Dublin ce fut aux eaux d'Evian que les médecins l'envoyèrent : chose pour lui désagréable, à laquelle il se soumit par devoir, et en somme sans sérieux résultat. Il trompait l'ennui de ces soins par des courses dans le pittoresque Chablais ou de l'autre côté du

1. Ces lettres ont été publiées, notamment dans les *Annales orléanaises*, année 1875, p. 212, et dans le *Monde*, numéros des 9 et 10 août 1875.

lac, à Monabri, noble et élégante demeure de Mme la princesse Wittgenstein, et par d'aimables réceptions d'amis empressés à le visiter. M. le baron F. d'Yvoire eut la joie de le posséder quelques jours dans son vieux manoir voisin. Son frère, M. P. d'Yvoire, ancien officier de l'armée pontificale, marié depuis peu à une de ses filles spirituelles d'Orléans, et qui habitait non loin, à Loex, le reçut également. On lui donna le plaisir d'une ascension à la montagne des Voirons. Nous avons un charmant récit de cette course. Le vieil évêque malade retrouvait quelque chose de son ardeur d'autrefois en présence de ces grands sommets. Directeur toujours, toujours préoccupé des âmes, de temps en temps il les prenait à part, l'un ou l'autre; puis, les mots intimes dits, les conseils utiles ou nécessaires donnés, il avait devant ces magnificences de la nature des élans d'un enthousiasme toujours jeune, et véritablement comme l'aigle ses petits, il les élevait avec lui dans les hauteurs sublimes où son inspiration le portait lui-même.

Et pourtant, il était et il revint profondément soucieux, dans sa constante préoccupation des affaires politiques de la France. Elles suivaient leur triste cours; le parti conservateur se disloquait de plus en plus. On élaborait péniblement la Constitution républicaine. On était pourtant parvenu à faire voter, avec ses prérogatives conservatrices et son rôle de modérateur, le Sénat. L'évêque d'Orléans n'avait, en cette combinaison, comme en toute cette Constitution républicaine, pas plus de confiance qu'elle n'en méritait. Au moins était-il d'avis qu'on en tirât le meilleur parti possible. A la reprise de la session, il s'agit de faire pour le Sénat les élections que la Constitution réservait à l'Assemblée. L'approche de ces élections ne put l'empêcher de satisfaire à un vœu pieux de son âme, et malgré les rigueurs de la saison il courut jusqu'à Lourdes. Rappelé par dépêche, la première nouvelle qu'on lui apprit fut la coalition fatale, à la tête de laquelle s'était placé M. de la Rochette, et qui brisa la liste conservatrice. Nous ne croyons pas l'avoir jamais vu plus affligé

et plus indigné. Il répétait : « Ce Sénat aurait pu être une barrière, mais c'est fini : telle que la voilà, la barrière ne résistera pas longtemps. C'était une forteresse; M. Gambetta se vante d'y avoir mis la garnison, mais ce sont eux qui lui ont ouvert les portes. » Il faut avoir vu alors le désarroi de l'Assemblée pour s'en faire une idée. On parvint pourtant, le dernier jour, à faire élire l'évêque d'Orléans, avec le nombre de voix strictement nécessaire[1]. Ce fut dans ce désastre une consolation. « Monseigneur, lui écrivit un homme politique, recevez mes plus tendres félicitations. Au milieu de tant de tristesses et de hontes, c'est une joie de voir échapper à la défaite commune votre nom, qui est celui même de la foi et de l'honneur. »

Sénateur inamovible sous une République définitive, rejeté indéfiniment dans la vie politique, seul membre du clergé dans cette Assemblée où siégeaient de droit sous l'Empire les cardinaux, chargé par conséquent plus qu'aucun autre de défendre les grands intérêts de la religion, et cela à la veille d'élections législatives qui pouvaient donner une Chambre révolutionnaire, il éprouva « le besoin, c'est lui-même qui parle ici, d'aller de nouveau à Rome mettre ses hommages et son dévouement aux pieds du Saint-Père, interroger son âme, écouter sa pensée, afin de s'en inspirer dans les luttes futures ». Deux autres motifs s'ajoutaient à ces considérations : le procès de Jeanne d'Arc, ce procès préliminaire dont nous avons parlé, destiné à renseigner la cour de Rome sur les possibilités d'introduire la cause, était terminé; Mgr Dupanloup tenait à le présenter lui-même, et à faire toutes les démarches requises en pareilles affaires par les lois canoniques; puis, fatigué par les années et les travaux, et condamné de nouveau à un éloignement indé-

1. Une voix fit, au dernier moment, la majorité et l'élection : ce fut celle de M. Hervé de Saisy, qui, venu à Versailles sans avoir l'intention de prendre part au vote, dès qu'il eut appris qu'il était question de nommer Mgr Dupanloup, s'empressa de déposer son bulletin dans l'urne.

fini de son diocèse, la pensée lui était venue de se donner un coadjuteur, et il voulait pressentir le Pape là-dessus. De nouveau M. de Corcelles l'y invitait : « Je ne saurais trop vous exprimer, lui écrivait-il le 27 décembre, le désir de vous voir arriver à Rome le plus tôt possible, pour y témoigner avec tout votre cœur les sentiments que les correspondances ne peuvent exprimer qu'imparfaitement. » Il partit donc, le 30 décembre, d'Orléans.

En traversant Paris, il apprit que le maréchal songeait à le nommer archevêque de Lyon en remplacement de son ami, Mgr Ginoulhiac. Ce n'était pas que le gouvernement français eût renoncé à son autre désir; tout au contraire, il voyait dans cette nomination à un grand siège archi-épiscopal un acheminement à son projet. « Mais j'y opposerai, dit l'évêque d'Orléans à son vicaire général, une fière résistance. » Et avant de quitter Paris, il s'expliqua sur ce point de la manière la plus formelle avec le ministre des Affaires étrangères, M. Decazes, et le ministre des Cultes, M. Wallon. C'était presque chose faite. En effet, quelques jours après, à Nice, chez M. Alfred Leroux, son ami, dont il voulut goûter de nouveau la noble hospitalité, et dont il eut la joie de baptiser la petite fille, deux dépêches émanées de la Présidence lui furent montrées par une Irlandaise, amie de la maréchale, l'une disant : « L'évêque d'Orléans est nommé archevêque de Lyon, le décret paraîtra demain ; » et l'autre : « La nomination de l'évêque d'Orléans à Lyon est entravée, non abandonnée. » Entravée, par qui? Nous l'avons dit, par lui-même. Pourtant de très fortes considérations militaient en faveur de cette nomination. Pour lui, pour le diocèse de Lyon, pour l'Eglise de France, c'eût été peut-être un grand bien. Il ne lui restait plus guère à créer dans son diocèse. A Lyon, de grandes choses étaient possibles, notamment la fondation d'une Université catholique, avec les grandes ressources de ce beau diocèse. Et pour l'Eglise de France cette nomination eût été un signe heureux de paix après les dissentiments passés. Celui auquel il fit connaître le projet du maréchal prit la liberté de lui dire ces choses; Mgr Dupanloup se contenta de répondre,

simplement et nettement, qu'à son âge ce serait une folie; qu'il était et voulait rester l'évêque d'Orléans.

Les écrits publiés par lui depuis son dernier voyage à Rome, cette lettre à M. Minghetti, louée si amplement par Pie IX, ce travail sur la franc-maçonnerie, surtout la loi sur l'enseignement supérieur, « que nous lui devons », disait hautement M. de Corcelles, son élection au Sénat dans le désastre des conservateurs, cette persistance enfin à venir rendre hommage au Saint-Père de plus en plus éprouvé, ne pouvaient que lui ménager de la part du Pape le meilleur accueil. De plus, il venait d'accomplir un acte depuis longtemps préparé par lui, ajourné par ses incessants travaux et ses luttes successives, l'introduction de la liturgie romaine dans son diocèse : le mandement qui rendait cette liturgie obligatoire à partir de l'Avent de l'année 1875 venait d'être publié.

M. de Corcelles, que le gouvernement du maréchal avait chargé, non de faire aucune demande officielle au Saint-Père, mais de le pressentir discrètement sur l'élévation possible de l'évêque d'Orléans au cardinalat, fondait beaucoup d'espoir sur tout cet ensemble de circonstances, et, sans révéler son arrière-pensée, ce qui eût été immédiatement manquer son but, il insista très spécialement, avant l'audience qui fut accordée à Mgr Dupanloup dès son arrivée, pour qu'il fût au sujet du Concile plus explicite qu'il ne l'avait été deux ans auparavant. Mais sur ce point l'attitude réfléchie et désintéressée de l'évêque d'Orléans ne pouvait être modifiée, dussent les secrètes dispositions du Pape ne l'être pas non plus. Du reste, extérieurement, tout se passa ainsi que l'évêque d'Orléans l'exposa lui-même dans une lettre pastorale qu'il écrivit, en revenant de Rome, à ses diocésains :

« J'ai vu, leur disait-il, le Souverain Pontife, et, par trois fois, j'ai pu m'entretenir intimement et cœur à cœur avec lui. Ses bontés toutes paternelles pour moi, je ne vous les dirai pas ici : j'en garde au plus profond de mon âme le reconnaissant souvenir ! » Le Pape s'ouvrit à lui de toutes ses tristesses. « J'ai vu, disait-il encore, Notre-Seigneur crucifié dans la personne de son vicaire,

et j'ai pu mettre en quelque sorte mes mains dans les plaies de son cœur. Ils poursuivent, froidement, habilement, implacablement leur œuvre... Et sous le réseau de quelles lois ils enlacent l'Eglise! Il en est une en particulier qui désole en ce moment les évêques de l'Italie, et qui est, je puis le dire, la vive et personnelle douleur du Pape. Avec quelle émotion le Saint-Père m'en a chaque fois parlé! » C'était la loi qui soumettait les ecclésiastiques au service militaire. Le Pape lui fit entendre qu'il aurait pour agréable s'il publiait un écrit sur cette loi, comme il l'avait fait sur la loi des garanties. Ce désir encore devait être pour lui un ordre. « Oui, disait-il à ses diocésains, il faudra qu'ils entendent encore ma voix importune et mes cris, et, si je ne puis réveiller ni leur conscience, ni leur bonne foi, ni leur honneur, j'essayerai du moins d'imprimer à cette législation barbare, aux yeux du monde civilisé, la flétrissure qui lui est due. »

En ce qui concernait son projet d'obtenir un coadjuteur, le Pape l'agréa tout de suite, ne faisant qu'une réserve éventuelle sur le choix non encore arrêté de la personne. Et quant au procès de Jeanne d'Arc, la copie en fut remise dans les formes à la congrégation compétente; puis un avocat, le célèbre Alibrandi, et un postulateur de la cause, M. l'abbé Captier, frère du martyr, procureur à Rome des Sulpiciens, furent choisis, et l'affaire se trouva ainsi mise en bonne voie. « C'est, disait l'avocat Alibrandi, une bien belle cause, *magnificentissima causa.* »

Le cardinal Antonelli, mourant, et son futur successeur, Mgr Franchi, témoignèrent à l'évêque d'Orléans la plus cordiale confiance. Ils ne pouvaient plus supporter, ni l'un ni l'autre, qu'on parût encore se souvenir des vieux dissentiments du Concile dans les nominations épiscopales; et ils se fussent incontestablement montrés favorables au projet du maréchal touchant le siège de Lyon; mais l'évêque d'Orléans leur déclara énergiquement, comme il l'avait fait aux ministres du maréchal, comme il l'avait fait au Pape lui-même, dès sa première entrevue, sa pensée à cet égard. Il se contenta de les

intéresser à la nomination de son ami, Mgr Ramadié, évêque de Perpignan, à l'archevêché d'Albi. Ce fut aussi dans ce voyage qu'il eut occasion de revoir, chez Mgr de Falloux, et d'apprécier comme il l'avait fait pendant le Concile, le futur Pape, Mgr Pecci, alors encore archevêque de Pérouse.

Ce voyage, malgré sa profonde tristesse de retrouver Rome aux mains des Piémontais, eût été doux à son âme, sans une douleur inattendue et amère, la mort d'un de ses compagnons, M. l'abbé Hetsch, ancien supérieur de son Petit Séminaire, son vicaire général et son ami. En quelques jours une fluxion de poitrine l'emporta. Pieux prêtre, belle intelligence, âme enthousiaste, cœur généreux, c'était pour l'évêque une perte sensible; et de plus, M. l'abbé Hetsch laissait un grand travail inachevé. Elève des universités allemandes, passé du protestantisme à l'Eglise, d'une large culture d'esprit, il avait conçu la pensée d'une apologétique par la science et par l'art, et l'évêque d'Orléans l'avait emmené à Rome, où déjà il avait passé un hiver, pour qu'il continuât à en amasser les matériaux. Le Saint-Père, à qui il en avait déjà soumis l'idée et le plan, l'avait encouragé : des mains pieuses ont recueilli et nous restitueront peut-être cet ouvrage dans ses grandes lignes[1]. L'évêque épancha sa douleur dans une longue et touchante lettre aux jeunes gens de la Société de Saint-Joseph, que l'abbé Hetsch dirigeait à Orléans, et dans sa lettre pastorale, déjà citée, il lui rendit un nouvel hommage : ses restes, ramenés de Rome à La Chapelle, reposent dans un pieux monument, tout embaumé du parfum des Catacombes.

Au retour, Mgr Dupanloup voulut refaire, après quarante-cinq ans, le pèlerinage de Notre-Dame-de-Lorette : dans quels sentiments? La lettre pastorale, qu'il écrivit de là même à ses diocésains, le disait : « Je vois d'ici, mes très chers frères, du lieu où je vous écris ces lignes,

1. Voyez la très belle *Vie de M. l'abbé Hetsch*, par l'auteur des *Derniers jours de Mgr Dupanloup*, ouvrage qui a obtenu un grand et légitime succès.

du haut de cette sainte montagne de Lorette, les collines de Castelfidardo... J'ai pu le faire, ce pèlerinage que j'avais promis à leur tombe sacrée, et, comme je l'avais pressenti, il m'a semblé que quelque chose de la flamme qui brûlait en eux passait en moi, et venait, sous mes cheveux blanchis, réchauffer mon âme. En face de ce douloureux et glorieux champ de bataille, et devant ces murs, pauvres et vénérables, où je me suis agenouillé, où l'Ange a salué Marie, où le Verbe s'est fait chair, où a commencé le salut du monde, ce cri s'est échappé et s'échappe encore de ma poitrine : Sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, sainte Eglise catholique, Eglise invincible de Jésus-Christ, oui, jusqu'à mon dernier soupir je t'aimerai, je combattrai pour toi, sans regarder au nombre; et j'espérerai en toi d'une indomptable et immortelle espérance. » A Milan, où sa piété voulait savourer et savoura à longs traits les souvenirs de saint Charles, et à Turin, les deux archevêques, le clergé, l'élite des catholiques, l'entourèrent de respects. Pendant ce temps-là, en France on publiait contre lui des libelles.

Comme si les rapprochements de l'illustre évêque et de Pie IX eussent paru redoutables à certains hommes, comme si leur haine eût crû avec sa gloire et ses services, ils imaginèrent de choisir précisément le moment où il était à Rome pour le poursuivre jusqu'aux pieds du Saint-Père. Un chanoine de sa cathédrale, instrument trop docile de passions qu'il partageait, se chargea de la besogne, et fit paraître un pamphlet dans lequel il incriminait et sa doctrine, prétendant qu'elle était en opposition avec celle de l'Eglise, et sa conduite à l'Assemblée : ses discours, ses votes, son silence même, tout lui était reproché. Certains journaux, naturellement, firent grand bruit de ce pamphlet. Il en arriva un exemplaire à Mgr Dupanloup la veille du jour qu'il avait fixé pour son départ; mais il refusa, et peut-être eut-il tort, de rester à Rome un instant de plus, pour écraser cette misère, comme cela lui eût été si facile; il refusa même d'y jeter les yeux.

Ces odieuses attaques provoquèrent à Orléans une des

plus belles manifestations qui aient jamais honoré un évêque. Laïques et prêtres protestèrent à l'envi. Le Chapitre infligea à l'unanimité un blâme sévère au coupable, prit contre lui des mesures disciplinaires qui étaient dans son droit, et envoya un mémoire à Rome pour confondre ses accusations. Et aussitôt que l'évêque d'Orléans fut de retour, l'élite de la société orléanaise se rendit à l'évêché, et le maire de la ville, M. A. Germon, lut à l'évêque une adresse qui exprimait éloquemment les sentiments de tous.

Pour lui, sans sévir en aucune façon, il se contenta d'écrire au doyen de son Chapitre les paroles suivantes : « ... Je suis accoutumé aux attaques. Quand ce sont les ennemis de l'Eglise qui m'injurient et me calomnient, ils font leur métier. Quand c'est Séméi qui jette des pierres, c'est plus triste; mais je puis passer outre.

» Cependant, devant les sympathies si ardentes du clergé et des fidèles qui se sont produites à l'occasion de ce scandale, j'éprouve le besoin, non, certes, de rassurer mes diocésains, mais de les remercier... »

Le scandale fut tel en France, que le vénérable archevêque de Paris, Mgr Guibert, par une lettre rendue publique, retira au chanoine l'autorisation de prêcher dans son diocèse. Le libelliste, pour réduire l'évêque d'Orléans à l'état d'accusé, avait soumis son pamphlet à Rome; Rome refusa de discuter la doctrine de l'évêque d'Orléans, et infligea à son accusateur le blâme le plus formel : un blâme juridique, ce qui est considéré par le droit comme un châtiment. *Et hoc est pœna*, cela est un châtiment : c'est le terme même dont se servit, en rendant compte à l'évêque d'Orléans de la sentence, le R. P. Saccheri, secrétaire de la congrégation compétente.

Nous n'en voulons pas dire davantage sur un incident qui n'eût mérité que le silence, s'il n'eût été un indice trop significatif des malheureuses dissensions entretenues comme à plaisir dans l'Eglise de France : et à quel moment! et si, surtout, nous n'y trouvions l'occasion de faire entendre enfin l'évêque d'Orléans lui-même sur

cette accusation de libéralisme, dont on a tant abusé contre lui.

Sachant en effet qu'à Rome même quelques personnes, tout en blâmant l'acte du chanoine, inclinaient à croire que, quant à la doctrine, il avait peut-être raison, Mgr Dupanloup voulut s'expliquer une bonne fois là-dessus et en finir avec ce fantôme qu'agitaient ses ennemis, et qui, à distance, effrayait certaines gens. La grande accusation élevée contre lui était qu'il avait soutenu les *thèses* condamnées. Il écrivit donc à un prélat qui approchait de très près Sa Sainteté, et qui, dans ses conversations particulières, avait élevé sur ce point des doutes, une lettre sans réfutation quelconque possible, et qui n'en reçut pas [1]. En outre, dans une lettre à un autre prélat, qui s'était

1. Nous avons dit *réfutation*, et non pas *réponse*, ce qui est bien différent. Cependant on nous a reproché ici, avec une grande solennité de mise en scène, « un mensonge, auquel rien n'est comparable dans l'histoire ecclésiastique » ; à moins que ce ne soit une perfidie de l'évêque d'Orléans qui aurait « trompé l'Église, trompé le monde, trompé jusqu'à son historien ! » Il s'agit précisément de la réponse faite à cette lettre : nous ne l'avons pas citée, voilà notre mensonge ; ou bien l'évêque d'Orléans l'aurait détruite, voilà sa perfidie. Mais on était en mesure de détromper le monde et l'Eglise. On en connaissait « au moins trois dépôts authentiques ». On la produisit donc triomphalement.

De cette pièce, il n'était vraiment pas nécessaire de faire trois dépôts. L'évêque d'Orléans ne l'a pas détruite, et par conséquent il n'a voulu tromper personne ; et si nous ne l'avions pas citée, c'est parce qu'elle est, non pas un document nouveau, mais une pure interprétation, une argumentation, qui, caduque en elle-même et déjà réfutée par nous (voy. t. II, ch. XVI), ne reposait d'ailleurs que sur la mutilation flagrante d'un bref.

En effet, l'évêque avait dit au prélat : « Jamais le Pape ne m'a donné un avertissement, ni privé, ni public, sur la doctrine. » A quoi le prélat, rappelant le fameux bref de Pie IX relatif à la défense du *Syllabus*, répondait en arguant du mot *accuratius* qu'il opposait au positif *accurate*, et il ajoutait : « Ce seul mot suffisait pour un homme intelligent. » Là-dessus on s'écriait : « Plus de discussion, de tergiversation possible : le Pape a *blâmé* l'évêque d'Orléans. »

Dans le texte que nous avons entre les mains, il y a : « Ce seul mot était *archi-suffisant*. » Non, il n'était pas *archi-suffisant* pour faire du bref une pièce contradictoire à elle-même ; pour signaler à l'évêque d'Orléans, et à ses milliers de lecteurs, telle erreur qu'il n'a pas

montré plein de courtoisie envers lui, Mgr Czaski, depuis nonce à Paris, et aujourd'hui cardinal, il faisait les déclarations suivantes :

« Orléans, le 13 avril 1876. Monseigneur... j'affirme que *jamais* je n'ai parlé des libertés modernes dans le sens de la THÈSE, mais dans le sens de l'HYPOTHÈSE ; *jamais* je ne les ai considérées comme des principes, partout et toujours applicables ; *jamais* je ne les ai prises que comme des nécessités locales et des faits...

» ... J'admets parfaitement qu'on puisse être d'un autre avis que moi sur des questions d'appréciation et de conduite ; mais je n'admets pas que l'on soutienne que je suis d'un autre avis que le Pape et que l'Eglise dans les questions de doctrine... Quand certains journaux m'accusent de la sorte, je réponds par le silence et le mépris ; mais qu'un prélat qui approche le Pape ait là-dessus des doutes, je ne me l'explique pas s'il m'a lu, je me l'explique encore moins s'il ne m'a pas lu... Si je me trompe, que Mgr X... ait la bonté de m'éclairer, mais en sortant des généralités qui ne disent rien, en précisant, en citant un texte de moi[1]... Ce qui a été cité ne prouve rien, comme le démontre péremptoirement le *Mémoire à l'appui* envoyé à Rome par le Chapitre...

professée, ou telle altération qu'il n'a pas commise ; et pour contredire les approbations si explicites données par plus de six cents évêques à son écrit.

Mais en outre, la lettre, postérieure de dix ans au bref, le citait inexactement et par suite l'interprétait faussement. Dans le bref, en effet, il n'y a pas seulement *accuratius :* il y a une autre formule, introduite précisément pour écarter toute idée de *blâme*. Il y a EO *accuratius* QUO *vehementius*, etc. Personne, si peu grammairien et logicien qu'il soit, qui ne sente tout de suite la différence profonde des deux textes : *accuratius* simplement, et EO *accuratius* QUO, etc. : Vous en serez un d'autant plus fidèle interprète que vous en avez été un plus éloquent vengeur ; ce qui implique, comme nous l'avons démontré, non un *blâme*, mais plutôt une formelle approbation ; ce qui, en tout cas, ne signifiera jamais que Mgr Dupanloup « a violenté les enseignements du Saint-Siège au point de les plier au sens des théories qu'ils condamnent ». Nous l'avons du reste démontré (t. II, note, p. 433), toutes les *thèses* du *Syllabus* sont dans l'écrit de l'évêque d'Orléans.

1. C'est ce que Mgr X. ne fit pas ! Et pour cause.

» Point d'ambages, point de nuages, point d'équivoque; point non plus de ces accusations qui disent tout et rien... Depuis plus de trente ans, dans un sentiment de foi profonde et d'amour envers le Saint-Père, je suis sur la brèche pour défendre le Saint-Siège et l'Eglise; tout ce que j'ai écrit dans ces luttes, je l'ai toujours envoyé et soumis au Saint-Père : jamais il ne m'a été fait sur la doctrine une observation quelconque, ni privée, ni publique ; tout au contraire, le Saint-Père a toujours daigné m'honorer des plus bienveillantes approbations... »

L'argument qui sort de là est en effet invincible. Il ne s'agit pas seulement d'un bref, mais de près de cinquante brefs. Qu'on les lise. Trois Papes y célèbrent la foi de l'évêque d'Orléans, sa piété[1], son mérite extraordinaire[2], ses qualités d'âme vraiment dignes d'un prêtre[3], son dévouement, sa fidélité au Saint-Siège[4], son zèle vraiment épiscopal[5], son zèle enflammé[6], pour l'honneur de l'Eglise et du Saint-Siège[7], son obéissance, sa soumission au Souverain Pontife[8], son dévouement incomparable à la vérité et à la justice et à toutes les saintes causes qu'il a tant à cœur, son intrépidité[9], sa modération égale à son ardeur, sa prudence égale à son courage[10], sa longue expérience[11], sa sagesse justifiée par les événements[12], sa sagacité, sa science, son habileté dans la gestion des affaires[13], sa vigilance, sa clairvoyance toujours attentive aux périls de l'Eglise[14], son activité toujours féconde en résultats[15], sa sollicitude pastorale[16], la pureté, la solidité de sa doctrine[17], doctrine très pure puisée aux sources

1. 30 juillet 1845, 3 avril 1846, 4 août 1847, 23 octobre 1848, 25 août 1849, 4 septembre 1862, 8 novembre 1866. — 2. 4 septembre 1862. — 3. 17 février 1849. — 4. 3 avril 1846, 25 août 1849, 28 janvier 1851, 24 avril 1861, 4 septembre 1862, 20 octobre 1873. — 5. 26 octobre 1867. — 6. 12 août 1876. — 7. 4 mars 1868. — 8. 23 octobre 1848, 6 novembre 1862. — 9 8 février et 27 juin 1860, 19 juillet 1875, 27 mars 1876. — 10. 17 février 1849. — 11. 21 décembre 1864. — — 12. 12 août 1876. — 13. 25 août 1849. — 14. 21 décembre 1864, 25 novembre 1868. — 15. 18 juillet 1878. — 16. 8 novembre 1866. — 17. 30 juillet 1845, 25 août 1849.

les plus pures[1], sa merveilleuse habileté à changer en remède le poison des erreurs modernes, sa libre énergie à en dévoiler jusqu'à l'évidence l'origine criminelle et les funestes conséquences[2]. Ils célèbrent l'élévation et la noblesse de son caractère[3], la constance et l'égalité de son âme devant les fureurs de l'impiété[4], la force de son éloquence[5], la puissance de sa logique qui soulève les clameurs, mais défie les réponses[6]; les magnifiques résultats de ses entreprises, qui sont pour tout le monde chrétien la source d'un grand bien[7]; ces luttes dignes de sa grande âme[8], la consolation du Saint-Siège[9], qui méritent l'applaudissement de tous les gens de bien; ses constants travaux[10], pour le soutien de la religion, la gloire de l'Eglise et l'honneur de la France[11]; ses discours qui conquièrent dans les assemblées politiques l'assentiment de tous les hommes sages et éminents[12], valent à la vérité et à la justice de sublimes hommages[13], changent les volontés adverses pour les ramener au sentiment de l'équité[14]; ces écrits si pleins de mérite et de lumière[15], par lesquels il a bien mérité de l'Eglise, de la jeunesse et de cette société qui chancelle[16], qui lui ont acquis dans toute l'Eglise une immortelle gloire[17], et mérité du Souverain Pontife de grandes louanges et mille actions de grâces[18].

C'est un évêque qui a témoigné au Saint-Siège un grand amour; c'est l'évêque qui n'a pas besoin de protester de son dévouement au Vicaire de Jésus-Christ, parce qu'il le lui a prouvé[19]; c'est l'évêque à qui le Pape ne peut refuser ses faveurs quand il songe à tout ce que la religion lui doit[20]; c'est l'évêque dont deux Papes demandent à

1. 26 janvier 1855, 25 novembre 1868, 5 décembre 1871. — 2. 26 avril 1875. — 3. 8 février 1860. — 4. 27 mars 1876, 19 octobre 1874, 19 juillet 1875. — 5. 19 octobre 1874. — 6. 19 juillet 1875. — 7. 23 octobre 1848. — 8. 14 mars 1860. — 9. 27 juin 1860. — 10. 8 février 1860, 19 juillet 1875. — 11. 26 mai 1866, 7 mai 1868, 12 août 1876, 5 février 1877. — 12. 12 août 1876. — 13. 19 juillet 1875. — 14. 5 février 1877. — 15. 27 juin 1860. — 16. 21 juin 1860. — 17. 28 février 1857. — 18. 5 février 1877. — 19. 12 août 1876, 3 avril 1846, 29 août 1849, 28 janvier 1851, 24 avril 1861, 4 septembre 1862, 20 octobre 1873, 11 septembre 1878. — 20. 5 décembre 1871.

Dieu de conserver la vie pour le plus grand bien de la sainte Eglise[1]; c'est la sentinelle toujours vigilante et fidèle[2]; c'est le gardien toujours bienveillant et attentif[3]; c'est le vaillant qui, d'une main, repousse l'ennemi, et de l'autre édifie les murs de la cité sainte[4]. Il est de ceux qui se tiennent debout au fort de la tempête, pour protéger la maison d'Israël comme un mur d'airain, et repoussent sans relâche les attaques de l'ennemi[5]; c'est le grand maître de la jeunesse; il pénètre tous les replis des cœurs des jeunes gens, et tous les instituteurs doivent écouter ses conseils[6]; c'est le bon et dévoué pasteur qui, à l'heure de l'épreuve, n'épargne ni conseils, ni sacrifices pour secourir ses enfants[7]; enfin, pour parler avec Léon XIII, c'est l'homme non moins recommandable par les qualités de l'âme que par l'éclat des services rendus[8].

Devant tous ces témoignages, nous ne dirons qu'un seul mot : Le Saint-Siège, dont c'était le devoir d'avertir l'évêque d'Orléans, s'il errait, en ne l'avertissant jamais, en le louant toujours, en louant précisément et directement sa *doctrine*, non moins que ses talents et sa vertu, se trompait donc, ou le trompait donc?

Mais non; et pour aller au fond des choses, qu'est-ce que Rome a condamné? Les thèses libérales absolues, ou les institutions politiques, les faits? Non, Rome n'a pas condamné les institutions, les constitutions, mais simplement les thèses. Eh bien, les thèses, qu'on les montre dans ses écrits : il en défie! Mais la condamnation formelle de ces thèses, on peut l'y trouver, elle y est : elle est, notamment, dans son écrit sur l'Encyclique, dans ses discours à la tribune, dans son écrit sur la franc-maçonnerie[9] : que reste-t-il donc de ces accusations? Rien,

1. 14 mars 1860, 18 juillet 1878. — 2. 21 décembre 1877. — 3. 21 décembre 1867. — 4. 26 mai 1866. — 5. 27 juin 1860. — 6. 26 mai 1866. — 7. 8 novembre 1866. —. 8. 18 juillet 1878. — Tous ces brefs se peuvent lire dans le volume publié par M. l'abbé Chapon : *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Episcopat.*

9. La condamnation des thèses libérales absolues se trouve avec la clarté du jour dans le passage suivant de cet écrit :

« Le principe fondamental de la franc-maçonnerie implique non

qu'une application des condamnations doctrinales émanées du Saint-Siège à des questions de fait qu'elles ne concernent pas; rien qu'une obstinée guerre civile dans l'Eglise, contre les plus zélés défenseurs de la religion et contre un évêque placé, seul, au plus périlleux poste de combat : et cela, à l'heure des suprêmes périls!

En effet, la lutte électorale qui venait d'avoir lieu en France avait de nouveau révélé toute la gravité de la

seulement la négation formelle du Christianisme, mais encore une flagrante erreur philosophique. »

Ce principe, en effet, quel est-il ? C'est la libre pensée. « La libre pensée est le *principe fondamental* de la maçonnerie. »... « *La liberté* ABSOLUE *de la conscience* est *l'unique base* de la maçonnerie. » « La maçonnerie, en effet, *est supérieure à tous les dogmes;* la liberté de la conscience est *supérieure à toutes les croyances religieuses.* »

Voilà bien la thèse absolue de la liberté de conscience, laquelle implique toutes les autres thèses. L'évêque d'Orléans la condamne formellement, et pose, aussi explicitement que possible, la thèse contradictoire, *la thèse catholique :*

« Il est manifeste d'abord que ce principe ainsi entendu est une flagrante erreur philosophique, et j'en demande pardon à ceux de MM. les francs-maçons qui croient encore en Dieu, c'est la négation implicite, même de la religion naturelle.

» En effet, si la religion naturelle existe, elle *oblige* par elle-même, *en principe* et *en droit ;* c'est cette *obligation* qui est antérieure et supérieure à l'homme, et elle *limite* sa liberté, elle lie sa conscience. *En fait*, l'homme, devant cette obligation, peut bien trouver dans son ignorance, ou sa bonne foi, une *excuse*, mais non pas un *droit*, *antérieur* et *supérieur* à la loi. Là est l'équivoque et l'*erreur capitale* du principe maçonnique...

» Un raisonnement identique s'applique au Christianisme. Institution divine, il *oblige* par lui-même tous les hommes : et cette *obligation*, supérieure à l'individu, à moins qu'on ne proclame l'individu supérieur à Dieu, *limite* sa liberté : là encore l'ignorance ou la bonne foi peuvent fournir une *excuse*, mais non pas créer un *droit*, *absolu*, *illimité*, *antérieur* et *supérieur* au Christianisme.

» Cette liberté absolue, illimitée, de la conscience n'existe donc pas. C'est là une chimère de ce faux libéralisme condamné par l'Eglise, et qui n'est autre chose que le scepticisme ou l'indifférence en matière de croyance. »

Les accusations élevées contre l'évêque d'Orléans étaient donc et demeurent de pures calomnies, ou d'ignorantes confusions d'idées. Nombre de gens cependant, aujourd'hui encore, les répètent ; de confiance, et sans avoir lu ses textes ! ou les avoir compris.

situation. La défaite du parti conservateur était complète. L'évêque d'Orléans, revenant de Rome, se trouvait à La Motte, près Chambéry, où il s'était arrêté quelques jours chez son ami, M. le marquis A. de Costa, quand les nouvelles de ces élections lui arrivèrent, et le consternèrent sans le surprendre. De retour à Orléans, il laissa parler son âme dans deux éloquentes brochures : la première, celle qu'il avait promise au Pape, une nouvelle *Lettre à M. Minghetti sur la loi militaire italienne*, disait ses pensées sur Rome; la seconde, intitulée *Où allons-nous?* disait ses alarmes pour la France.

L'incompatibilité du service militaire avec le caractère sacerdotal, et avec l'intérêt social bien entendu, tel était, dans cette *Lettre à M. Minghetti*, le double objet d'une démonstration du plus élevé et du plus incisif bon sens; puis, de cette question particulière s'élevant à la question générale, la guerre faite à la religion :

« Que nous disiez-vous donc, s'écriait l'évêque d'Orléans, quand il s'agissait de mettre la main sur le temporel du Pape?

» En avons-nous assez entendu de ces démonstrations hypocrites! Oh! disait-on, c'est pour dégager le spirituel que nous voulons renverser le temporel! Quand le Pape sera délivré de soins contraires à sa mission, oh! comme alors il sera respecté et obéi!

» Eh bien, vous en êtes venus à vos fins; vous êtes maîtres de Rome elle-même, et malgré les solennelles promesses que vous faisiez avant de passer par la brèche de la porta Pia, vous avez dépouillé l'Eglise romaine, comme vous avez dépouillé toute l'Eglise en Italie...

» Eh bien, vos respects, où sont-ils? Le souverain spirituel des âmes, comment le traitez-vous? L'Eglise, la foi catholique, cette religion que vous proclamez vous-mêmes la religion de la très grande majorité des Italiens, qu'en faites-vous?

» Et voilà comment vous entendez le réveil de l'Italie! Quoi! l'Italie ne pourra être une nation qu'à la condition de n'être plus catholique! »

L'écrit s'achevait par ces leçons et cette adjuration au roi d'Italie :

« Une parole terrible a été prononcée, et plus prophétique que ne le pensait le roi d'Italie, quand il a dit : *Andremo al fondo!* Hélas! oui, je le crains, ils iront jusqu'au fond!

» Car, après cet abîme, où la Révolution, dont ils se sont faits les complices, les a entraînés, d'usurpation en usurpation, jusqu'à ce sacrilège envahissement de Rome elle-même, il y en avait un autre : l'abîme appelle l'abîme!

» Et voici maintenant qu'elle les pousse à la guerre, non plus seulement contre le temporel, mais contre le spirituel, et qu'elle leur crie de nouveau : Marche! marche!

» Là encore iront-ils jusqu'au fond?

» S'ils y vont, eh bien, ce ne sera pas là encore le dernier fond : après la guerre à la religion, il y a la guerre à la société.

» Qu'on ne l'oublie pas : il y a dans les choses une logique qui est la justice de Dieu...

» Ce qui prendrait bientôt, dans le cœur et l'esprit des populations, la place de la foi chrétienne ruinée, de la religion renversée, le pouvez-vous ignorer?

» Vous comptez sur la Révolution et sur l'irréligion : vous jouez avec le feu. Nous savons ce que la Révolution fait des trônes, et ce que l'irréligion fait des peuples.

» La guerre sociale suit toujours la guerre religieuse; la religion a toujours été le dernier rempart de la société; cette digue renversée, ne vous flattez pas que rien puisse empêcher les questions sociales et l'armée socialiste de faire irruption parmi vous : *Andremo al fondo!...*

» Le Saint-Père vous a averti avec une émotion solennelle, et il a poussé vers vous, Sire, un des cris les plus émus qui soient jamais sortis des entrailles paternelles de la Papauté : et vous ne l'avez pas entendu!

» Quel spectacle! le chef de l'Eglise inclinant sa tête auguste devant un roi baptisé, catholique, fils de saints et de saintes, le priant, le conjurant, lui montrant les abîmes entr'ouverts!

» Et ce roi, dans ses étourdissements, jusqu'ici ne voyant rien, n'écoutant rien !

» Oh ! malheureux roi ! malheureux peuple ! »

L'évêque d'Orléans continuait cette guerre contre l'impiété révolutionnaire dans la brochure : *Où allons-nous?* et il poussait ce nouveau cri d'alarme, pour effrayer? non; pour éclairer et encourager. Rien ne lui paraissait plus funeste, après les inerties, que les illusions. Il voulait qu'on vît clair dans la situation, afin de conclure au devoir, plus impérieux que jamais, de l'union et de l'action. Onze éditions de cette brochure en quelques semaines montrèrent que sa voix, une fois encore, avait fait vibrer la fibre française. Voici quelque chose de ce qu'il disait dans cet écrit :

« La légèreté française est célèbre ; hélas ! à bon droit. Car y a-t-il un pays sur la terre où l'on oublie si vite et où l'on apprend si peu ? Nous avons beau passer par les plus terribles expériences, rien n'y fait ; les plus dures leçons tombent sur nous sans laisser de traces : et les ruines faites par d'épouvantables catastrophes sont encore là sous nos yeux que déjà nous regardons ailleurs, nous courons hardiment à d'autres aventures... »

C'était donc à la fois un avertissement et un appel qu'il adressait.

« Se rendre compte d'abord, bien voir où l'on en est et où l'on va, agir ensuite et lutter, tel est, disait-il, aujourd'hui plus que jamais, le devoir des âmes viriles. »

Le compte rendu qu'il faisait de l'état intellectuel et moral du pays, à l'heure même où il écrivait, démontrait avec une évidence saisissante le double péril religieux et social que l'on s'obstinait à nier ou à ne pas voir. Il concluait par ces paroles :

« Que chacun donc fasse son devoir, comme au jour d'une bataille... Résistance invincible à toute loi antisociale, comme à toute loi antichrétienne : l'union et l'énergie pour la défense de toutes les causes sociales et religieuses, voilà, plus que jamais, le devoir des honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent.

» J'ai vu, ajoutait-il, des inondations, je sais ce qu'il arrive. L'eau s'insinue d'abord goutte à goutte dans les interstices de la digue; puis elle pousse çà et là des jets menaçants; puis, tout à coup, une partie de la digue cède; le flot passe : c'est fini; aucun effort humain ne peut s'opposer au désastre; tout est emporté et submergé.

» N'attendons pas ce moment fatal. Le flot monte, la digue fait eau, qui ne le voit? Courons tous, conservateurs de quelque nuance que nous soyons; empêchons l'eau de filtrer, et le flot de jaillir, et la brèche de se faire : plus tard, ce serait trop tard! »

Au fond, c'était là le programme du nouveau journal qu'il vint alors à bout de fonder. Cette pensée le poursuivait depuis longtemps déjà, surtout depuis l'échec des tentatives de restauration monarchique. Il attachait sans doute une grande importance à la question politique, mais la question religieuse et sociale le préoccupait encore plus. Voyant donc grandir chaque jour les attaques contre la religion et la société, voyant aussi l'impuissance des journaux politiques à y répondre, *non omnia possumus omnes !* et le *Français* étant devenu un journal plus spécialement politique, il avait conçu la pensée de créer, sur la large base de la défense religieuse et sociale, un organe spécial, qui chercherait à rallier, sur ce terrain commun, tous ceux qui, à quelque opinion qu'ils appartiennent, veulent sauvegarder les principes fondamentaux sans lesquels aucun peuple, aucune société ne saurait vivre. Ce n'était pas là indifférence politique, car l'abdication de ses préférences et de ses espérances n'était demandée à personne; c'était, sur le terrain des principes supérieurs, communs à tous les régimes politiques honnêtes, l'entente de tous contre l'ennemi de tous. Il en rédigea avec le plus grand soin le programme, tableau éloquent des progrès de la Révolution et de l'impiété, appel pressant à toutes les bonnes volontés et à tous les dévouements. Nous l'avons vu faire de son cabinet, pendant trois ans, dans ce but, des efforts, nous dirions volontiers gigantesques, pour trouver, à lui seul, les

ressources considérables que demande la création d'un journal quotidien; multipliant les correspondances, frappant à toutes les portes, se heurtant quelquefois, comme quand il avait voulu fonder le *Français*, à des inintelligences qui le désolaient, recevant des réponses qui le renversaient : celle-ci, par exemple, d'un jeune homme, porteur d'un grand nom, mais ayant plus la passion des chevaux que la connaissance des besoins du temps, et dont on lui rapporta ces paroles : « Ce bon évêque d'Orléans, il a d'excellentes intentions; mais il ne sait pas combien coûte un cheval à nourrir ! » rencontrant aussi des générosités admirables. Bref, il trouva les fonds, il groupa la rédaction, et fonda la *Défense sociale et religieuse*. Il en confia la direction à un ancien député de la Savoie, son tendre ami, M. le baron F. d'Yvoire, esprit sage et sûr, et lui adjoignit des collaborateurs de talent, tels que M. le comte Charles Conestabile, si cher au Pape actuel, M. le comte Joseph Grabinski, ses anciens élèves, M. Joseph Denais, d'autres encore : cette feuille conquit bientôt sa place dans l'opinion, et a survécu à son fondateur; fidèle, aujourd'hui encore, sous la direction de M. Denais, à la pensée qui l'a créée; organe romain à Paris, et continuant, avec honneur, en s'inspirant du grand évêque, la mission qu'il lui avait assignée.

Son rôle au Sénat, comme à l'Assemblée nationale, fut un rôle d'apaisement, de conciliation et de concorde. « Aujourd'hui au Sénat, note-t-il à la date du 6 février 1876, j'ai prêché contre les divisions, j'ai tenté les rapprochements. » Sous ce rapport, il est, nous disait, après sa mort, un éminent sénateur, M. Daru, irremplaçable. Mais il y avait là une situation plus forte que ses efforts. « Une lettre de moi, qui paraît ce soir dans la *Gazette*, écrivait-il le 22 mars 1876 à M. du Boys, vous dira ce que je pense à l'heure présente. *Bella ! horrida bella !* » Et le 23 juillet : « Je voudrais pouvoir aller me reposer sous vos ombrages; mais je suis plus captif que jamais. Il faut que cette semaine je sois en cinq endroits à la fois : au conseil supérieur de l'instruction publique,

à la présidence de ma retraite ecclésiastique, au conseil des trente évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris, à la distribution des prix de mon Petit Séminaire, à la fête militaire de Coulmiers, et au Sénat. Mais le lieu du rafraîchissement et de la paix, c'est Lacombe. »

Et en effet, les victorieux dans les élections se hâtaient de mettre à profit leur victoire, et les lois conquises dans les années précédentes étaient toutes menacées : plus que toutes, avant toutes, la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur; dès le lendemain du jour où elle avait été votée, les journaux radicaux annonçaient qu'ils en poursuivraient avec ardeur l'abrogation ; puis la loi sur l'aumônerie militaire; celle aussi sur la composition du conseil supérieur de l'instruction publique; le budget des cultes lui-même. L'évêque d'Orléans eut à recommencer au Sénat les anciens combats.

Le décret qui réglait l'exécution de la loi sur l'enseignement supérieur, et tout le détail des examens, avait paru le 26 décembre 1875; et le 14 mars 1876, sans qu'aucun reproche eût été adressé à ceux qui en essayaient loyalement l'application, ni aux évêques fondateurs des Universités libres, ni aux savants professeurs qui s'étaient dévoués à y enseigner, ni aux élèves qui n'avaient pas cessé de se montrer un seul jour assidus, laborieux, dociles, avant même que le jury spécial institué par cette loi eût pu fonctionner, le nouveau ministre de l'Instruction publique, M. Waddington, demandait l'abrogation de ce jury. Les évêques fondateurs de l'Université libre de Paris résolurent d'adresser des représentations respectueuses au président du Conseil, M. Dufaure, et ce fut l'évêque d'Orléans qu'ils chargèrent de rédiger la lettre, très forte et très modérée, qu'ils adressèrent à ce ministre. Il eut, le 16 juillet 1876, à défendre la même cause à la tribune du Sénat. « Il combattit le projet de M. Waddington dans un discours qui fit, écrivait un journal, autant d'honneur à l'éminent orateur qu'à la tribune française; tous les catholiques ont salué, dans cette belle défense des intérêts religieux et scientifiques du pays. la triple majesté du caractère, de

l'âge et du talent[1]. » Le jury spécial fut alors sauvé devant le Sénat ; il devait succomber plus tard ; la faculté de participer à la collation des grades finit par être retirée aux Universités libres : elles n'en continuèrent pas moins, malgré la profondeur et l'injustice de ce coup, dans les conditions si défavorables où on les plaçait, leur grande œuvre.

Quelque temps après avoir prononcé ce discours, dans une lettre vive et pressante à ses diocésains, Mgr Dupanloup recommandait cette œuvre des Universités libres, « l'une des plus grandes, assurément, disait-il, aussi bien que des plus nécessaires à l'Eglise, qu'aura produites en notre pays le dix-neuvième siècle[2] ».

Il sauva aussi pour un temps, par son discours du 21 décembre 1876, l'aumônerie militaire : placé en face des mêmes objections, il les confondit par les mêmes raisons ; une majorité écrasante vota ses conclusions.

Deux jours après, le 21 décembre, il remontait à la tribune, pour y défendre le budget des cultes, maintenir les bourses accordées aux séminaires, réclamer une retraite et un asile pour les prêtres âgés et infirmes, et une augmentation de traitement pour les pauvres prêtres des campagnes. Son éloquence dans ce discours fut celle des chiffres et aussi des choses, et des détails précis dans lesquels il ne craignit pas d'entrer. C'est dans ce discours qu'il établit par le menu le budget d'un curé de village, démonstration si émouvante de la noble pauvreté et du désintéressement de nos prêtres, accusation si accablante pour une nation qui laisse en cette pénurie son clergé. « C'est notre honneur, s'écriait-il. Laissez-moi vous dire que ce n'est pas le vôtre. » L'éloquente péroraison de ce discours souleva, dans la partie chrétienne de l'assemblée, des applaudissements enthousiastes ; la voici :

« Aux paroles si dures, si amères, qui ont été prononcées contre nous, et qui mettaient en suspicion — non

1. Cité par les *Annales orléanaises*, année 1876, p. 451.
2. *Annales orléanaises*, année 1876, p. 695.

pas seulement notre conscience, notre loyauté, — mais notre honneur, je ne répondrai qu'une parole : c'est celle que disait autrefois Jésus-Christ. Oui, le clergé de France peut dire aujourd'hui : Français, j'ai fait parmi vous beaucoup de bonnes œuvres, *Multa bona opera ostendi vobis*. Dites-moi pour laquelle de ces bonnes œuvres vous me lapidez, *Propter quod opus me lapidatis?*

» Est-ce parce qu'aux époques les plus brillantes de votre histoire nous avons travaillé à votre gloire que, depuis quelque temps, vous cherchez à nous couvrir d'opprobre? (*A gauche :* Mais non ! mais non !)

» Est-ce parce que nos ressources ont été souvent la ressource de l'Etat, et toujours le patrimoine des pauvres, qu'on a proposé l'abolition du budget des cultes, et qu'on cherche à tout nous arracher?

» Est-ce parce que nous avons défriché, embelli, civilisé la France... (*Exclamations à gauche. — A droite :* Oui, oui; lisez l'histoire) qu'on nous refuse un asile dans son sein...? »

Cette péroraison se terminait par ces paroles :

« Il est si vrai que ce clergé est estimé dans le monde entier, que, quand vous allez à l'étranger, vous êtes heureux, quels que soient ici vos sentiments ou vos opinions, de rencontrer là un prêtre français, de saluer en lui — comme dans le soldat et la sœur de charité — un de ces types caractéristiques et populaires dans lesquels on retrouve avec bonheur l'empreinte vivante de nos meilleures qualités et de nos meilleures vertus. »

Mais nous ne pouvons le laisser descendre de cette tribune, où il ne remontera plus qu'une fois, malade, affaibli, quoique plein de flamme intérieure encore, sans essayer d'apprécier le genre d'éloquence qu'il y porta. Il comprit vite que l'orateur n'y est pas, comme dans la chaire, en face d'un auditoire d'ordinaire sympathique et convaincu; qu'il lui faut là au contraire et convaincre et vaincre ; qu'il n'y a pas à s'attarder, devant des hommes affairés et passionnés, mais qu'il faut aller vite et droit au but; et donner des raisons, simples, claires, précises,

péremptoires. Il avait donc grand soin, déclinant les questions qui n'étaient pas de sa compétence, de ne parler que de ce qu'il savait ou pouvait apprendre à fond; groupant les faits, les textes, les chiffres, les choses démonstratives, interrogeant au besoin les hommes spéciaux; c'est ainsi par exemple qu'avant ses discours sur l'aumônerie militaire il eut de fréquents entretiens avec plusieurs aumôniers. Homme d'affaires lui-même, homme pratique et effectif, ce genre de discussion allait à ce côté de sa nature. Il y était parfaitement à l'aise, surtout quand des papiers, que ses yeux avaient peine à lire, ne l'embarrassaient pas. Il visait alors surtout à la clarté, au bon sens, et procédait par petites phrases, courtes, vives, alertes, qui frappaient comme des coups d'épée. Mais, homme aussi de grandes vues, d'élans généreux, il ne pouvait s'arrêter au côté positif des questions. Elles impliquent toutes des principes; elles ont toutes des sommets : il y montait et s'y établissait, élargissant son horizon, afin de se donner, comme il disait, le vol nécessaire en haut et en large. Et alors son âme et sa parole se déployaient tout entières : la période se déroulait ample, majestueuse, comme les eaux d'un fleuve. C'étaient aussi des cris éloquents, sous lesquels les gauches, étonnées, se taisaient, les droites, enthousiasmées, éclataient. Deux notes retentissaient dans son éloquence : l'une, qui lui était commune avec les vrais orateurs, la note profane, patriotique et française, vibrante et pathétique; lorsque, par exemple, reprochant à un adversaire une sorte d'appel à l'étranger, il s'écriait : « Je ne suis qu'un évêque, mais j'ai plus de fierté française que cela ! » Ou quand, voulant amener à l'ordre du jour une question, il disait : « Il y a une chose que je ne comprends pas dans mes adversaires, c'est qu'ils refusent le combat. » L'autre, qui n'était qu'à lui dans cette assemblée, et qui lui venait de son caractère sacré, et prêtait à son éloquence, dans ce milieu où cette note n'est pas accoutumée de retentir, une originalité et un charme singulier, la note sacerdotale : « La religion ne vous menace pas, elle vous manque ! » Ou bien : « Prenez tout, mais laissez-nous les âmes ! »

Il avait encore, à un haut degré, ce don si nécessaire à l'orateur de la tribune, la réplique, rapide et redoutable. « Je prie l'honorable interrupteur de vouloir bien répéter ce qu'il a dit, afin que je puisse y répondre. » (*A droite:* Il s'en gardera bien.) L'art était sans doute pour beaucoup dans ses discours ; mais son grand art, à la tribune comme dans la chaire, c'était son âme. Là aussi il la mettait tout entière dans sa parole. « Vous devez être bien fatigué, monseigneur, » lui disait un jour un député, M. de Richemont, comme il regagnait sa place après un long discours. « La flamme, répondit un autre député, M. Bocher, ne se fatigue pas. »

Certes, la fatigue n'apparaissait pas encore dans sa belle allocution de Coulmiers. C'était l'évêque qui avait parlé dans son dernier discours à la tribune : c'était le patriotisme qui vibrait dans les nobles accents qu'il fit entendre à Coulmiers en bénissant le monument, simple et grand, — une croix sur une tombe, — que le comité départemental du Loiret avait érigé à la mémoire des soldats qui payèrent de leur sang cette victoire[1]. Le général d'Aurelle de Paladines était là, modeste, et souriant aux souvenirs de cette bataille et de ces jeunes régiments qui, quoique voyant le feu pour la première fois, « s'avançaient, disait-il, comme à la parade. C'était beau ! » ajoutait avec émotion le brave général.

Cependant, nous l'avons dit, chargé d'ans et de glorieux travaux, et placé, pour le service de l'Eglise encore, à un poste de combat, l'évêque d'Orléans, et, certes, qui plus que lui en avait le droit? avait songé à se donner un aide pour partager sa charge épiscopale. A la suite de la retraite ecclésiastique du mois de septembre de cette année, et sur les conseils du P. Pététot qui la prêchait, sa résolution fut prise de conclure définitivement cette affaire; et une fois décidé, il agit avec sa promptitude

1. Voy. cette allocution dans les *Annales orléanaises*, année 1876, p. 486.

accoutumée. Un de ses enfants de Saint-Nicolas, M. l'abbé Coullié, venait d'être appelé par l'archevêque de Paris aux fonctions importantes de promoteur du diocèse. Une fois décidé, et l'agrément de l'archevêque obtenu, Mgr Dupanloup alla trouver l'abbé Coullié, et, sans préambule, lui dit : « J'ai besoin d'un coadjuteur; je vous ai choisi. » Surpris, troublé, l'abbé Coullié d'abord demanda à réfléchir et à consulter; puis, sur de graves conseils, il se détermina à accepter; et aussitôt l'évêque d'Orléans le présenta à M. Dufaure; puis, la chose réglée sur l'heure avec le gouvernement, il écrivit au Saint-Père, s'exprimant sur le nouvel élu en ces termes : « C'est un prêtre très pieux, très doux et très ferme, très prudent, très dévoué au Saint-Père, très zélé, et qui, je l'espère, fera un très grand bien dans mon diocèse et suppléera à ce que mon âge, mes fatigues, et surtout l'impossibilité où je suis d'être à Versailles pour le Sénat, et à Orléans pour mes diocésains, m'empêchent de faire. » Mgr Coullié fut sacré à Notre-Dame le 19 novembre 1876. Orléans vit avec joie, près de l'évêque blanchi par l'âge, le jeune et modeste coadjuteur : l'athlète des saints combats pourra disparaître, et cette vive lumière qui brillait sur le siège épiscopal d'Orléans s'adoucir; mais le parfum de piété que répandait aussi le grand évêque, l'arome le plus doux de son âme, y est resté.

Cependant le mouvement qui emportait la République allait toujours s'accélérant; nous glissions rapidement vers le radicalisme, et le radicalisme identifié avec l'irréligion. Toutes les prévisions de l'évêque d'Orléans se réalisaient. Aussi lorsque, à la date du 16 mai, de graves mesures eurent été prises par le maréchal de Mac-Mahon, et qu'il fut question de dissoudre l'Assemblée, il n'hésita pas à appuyer la politique du président. Mais ce fut alors que sa santé éprouva une grave atteinte. Appelé par une dépêche pressante du ministre, que le préfet du Loiret, M. Sazerac de Forges, lui avait fait remettre dès cinq heures du matin, il n'avait pu venir qu'accompagné de son dévoué médecin, l'éminent docteur Debrou. Cet

évêque, si actif et alerte encore, malgré ses soixante-quinze ans, quand il avait quitté Versailles, traversait, traîné dans une petite voiture à bras, la salle des Tombeaux pour se rendre au Sénat : il se faisait, pour accomplir ce qu'il estimait un devoir patriotique, cette violence. Un mal subit venait de se déclarer. Qu'était-ce? Rien d'abord, en apparence; quelque chose au bout du doigt, qu'on prit pour un panaris; puis bientôt une douleur goutteuse au pied. On fut saisi à Versailles de le voir en cet état. Quelques hésitants se décidèrent peut-être, devant la conviction que cet effort révélait, à voter la dissolution encore incertaine. La dissolution prononcée, l'évêque d'Orléans revint à La Chapelle, où une épreuve inaccoutumée et des soins pénibles allaient lui être imposés. Il n'avait plus guère qu'un an à vivre.

Mais avant d'aborder ce dernier récit, nous devons au lecteur quelques détails sur toute une partie trop peu connue, mais très importante, de sa vie et de son ministère.

CHAPITRE XIV

Nouveaux détails sur la piété de l'évêque d'Orléans

Chemin faisant, nous avons ouvert bien souvent comme des échappées de vue sur l'âme de cet évêque, afin que le lecteur pût, à chaque moment, vivre en quelque sorte avec lui, voir ses pensées intimes, les sentiments qui, à chaque grande époque surtout de son existence, l'animaient et l'inspiraient. Nous voudrions maintenant regarder jusqu'au fond de cette âme, s'il était possible, et saisir dans le détail ce qui était, ainsi que nous l'avons dit, beaucoup plus que la vie extérieure, sa vraie vie, et le ressort de toute cette activité laborieuse. Cet arrêt, avant le récit de ses dernières années, en nous reposant un peu, nous fera en quelque sorte goûter d'avance cette sérénité, cet apaisement qui s'était fait alors en lui, et qui a été si remarquable. Et d'ailleurs, quoique nous ayons déjà beaucoup dit sur sa piété, il nous reste beaucoup à ajouter pour achever le tableau.

Le trait que nous devons d'abord et très fortement marquer, le voici : Cet homme, si répandu au dehors par l'action et la lutte, est, à un degré certainement peu commun, un homme intérieur ; et ce qui domine tout chez lui, ce qui le définirait le mieux, c'est la piété. Avant tout, il fut un pieux évêque ; l'atmosphère où il se tient, vit et respire, c'est le surnaturel ; ses dispositions habituelles, ce sont les vues de la foi ; le fond de son âme, c'est l'amour de Dieu et l'amour des âmes pour Dieu. Et l'aliment de cette vie en Dieu, ce qui attise perpétuellement cette flamme d'amour pur dont son cœur est le foyer, c'est la prière ;

et ce qui soutient tout, c'est une inviolable fidélité aux exercices spirituels quotidiens, ordonnés, avec la régularité et la ferveur de ses premières années de séminaire. Et cela, toujours, à travers tout, les labeurs, les luttes, le bruit, la gloire ; avec une simplicité d'enfant, et néanmoins des élans, des coups d'aile d'aigle et de saint.

En toutes choses il veut porter « les vues supérieures de la foi ». C'est à cette lumière qu'il juge tout. « C'est, dit-il, une autre région, une autre atmosphère : s'y élever, et y demeurer, si Dieu le permet, malgré toutes les attractions d'en bas, quelle grâce ce serait ! »

« Les affaires administratives, a-t-il écrit, le gouvernement d'un diocèse, les règlements qu'on fait, l'exécution qu'on presse, tout cela est bon sans doute, vient du surnaturel et y mène ; mais on n'y voit pas les âmes de près, la grâce de près, la lumière de Dieu de près ; la confession, la prédication, voilà l'*opus ministerii :* le reste est bien aride. » « C'est par l'oraison, écrit-il encore, et la prédication en esprit d'oraison, qu'il faut me tenir, m'élever, me consoler, me fortifier dans le surnaturel, malgré tant d'affaires. » Que de fois le voit-on demander à Dieu « la grâce de la foi humble et simple » !

Et ses efforts, constants, opiniâtres, chaque jour renouvelés, ne tendent qu'à cela : « se maintenir dans le surnaturel », et « demeurer fidèle à la grâce de piété fervente, de prière et d'amour de Dieu ».

« Il faut, écrit-il encore, tout sacrifier aux exercices de piété ; et quand, entraîné par le courant des affaires ou par d'impérieuses nécessités, on y a manqué, il faut s'y remettre dès le lendemain matin. »

Il écrit dans une retraite, en 1858 :

« Pour faire mon salut au milieu de tant de ténèbres et de tant de faiblesses, et me donner quelque sécurité ;

» Pour porter, sans succomber à la peine, le fardeau de la vie extérieure et cette effrayante charge ;

» Il faut une force, une nourriture intérieure, une consolation vraie, une lumière, une paix qui soutienne...

» Or cela ne se trouve que dans la vie intérieure, dans

la prière, dans les exercices de piété, faits *invariablement* et *bien faits*, et cela partout et toujours.

» Dans cette vie intérieure seulement se trouve le *Manna absconditum*, dont il est vraiment bien insensé, bien ingrat, de se priver.

» Voici ce qu'en dit l'esprit de Dieu. » Suivent plusieurs très beaux textes, entre autres celui-ci : « *Substantia enim* TUA *dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat.* TUA : C'est Dieu lui-même. On le reconnaît, on le sent... à une certaine douceur simple, et d'un goût extraordinairement bon dans sa simplicité pure... »

Voilà le fond de son âme, les dispositions qui dominent en lui. Entrons maintenant dans le détail, et voyons d'abord, de plus près encore que nous ne l'avons fait, quelles étaient sa vie ordinaire, ses habitudes de chaque jour ; en un mot, son règlement.

Car il avait, et il y tenait par-dessus tout, un règlement. Nul n'a mieux compris que ce puissant homme d'action, ce travailleur infatigable, la nécessité d'assujettir à une règle, de gouverner, afin de les soustraire au laisser-aller, à la fantaisie, à la déperdition misérable, la vie intérieure comme la vie extérieure ; les facultés, les pensées, les sentiments, les élans de l'âme, comme les multiples absorptions des travaux et des affaires.

Le premier point du règlement de ses journées, nous le savons déjà, fut, et jusqu'à la fin, ce lever matinal et courageux qu'il a tant recommandé aux autres, si fidèlement pratiqué lui-même, et qui fut toujours une de ses forces. Le premier sur pied dans son évêché, comme autrefois dans son Petit Séminaire, entre quatre et cinq heures, il se mettait à son oraison, qui ne durait pas moins d'une heure, et qu'il faisait dans le silence et la paix ; l'hiver, à la demi-lumière mystérieuse de sa grande salle synodale ; pendant la belle saison, sur la terrasse de La Chapelle, ou dans les longues allées du parc ; quelquefois un cahier à la main, ces *Memoranda* à l'aide desquels il revenait sur les oraisons antérieures, et repassait les lumières et les grâces reçues, afin d'en ranimer l'étincelle.

Et cette oraison, il avait soin qu'elle fût toujours *prévue* et *préparée* d'avance, et que le livre ou le passage du bréviaire où il en prenait le texte *fût posé dès la veille sur son bureau.*

Et les sujets de ses oraisons, nous les possédons, nous les retrouvons, résumés dans ces précieuses pages écrites par lui chaque matin ; et nous pouvons suivre, jour par jour, ses entretiens avec lui-même et avec Dieu. Sa méthode est simple. Les grandes vertus chrétiennes : l'esprit de foi ou de prière ; l'abandon à la sainte volonté de Dieu ; la douceur, l'humilité, la patience ; ou bien, selon l'admirable liturgie catholique, qui les ramène périodiquement dans le cycle de l'année chrétienne, les grands mystères du Christianisme, voilà ce qu'il médite habituellement, à la lumière surtout des saintes Ecritures : il en presse, il en savoure les paroles, dans lesquelles il trouvait, selon cette expression qu'il aimait à leur emprunter, « la manne cachée ». Puis il résumait, ainsi que nous le disions tout à l'heure, en quelques notes rapides, sa méditation ; ou, s'il avait été frappé plus particulièrement de certains textes, de certaines considérations, il écrivait ces textes, et fixait brièvement ces considérations, qu'il retrouvait ensuite avec une nouvelle abondance de lumières et de grâces. L'Ecriture sainte coulait alors comme d'elle-même sous sa plume, et c'était avec ses plus beaux passages qu'il exprimait ses propres pensées. Son admiration pour « le divin dans l'Ecriture » éclate sans cesse dans ces notes ; Dieu lui en avait donné au plus haut degré le sens. « Toutes ces paroles de l'Ecriture et du Bréviaire, écrivait-il un jour, sont admirables. Il y a là une vérité, une vertu cachées, qui se font sentir à l'âme. »

Cette heure d'oraison, qui lui apportait tant de lumières et de douceurs, était, à ses yeux, sans prix ; et il voulait qu'elle fût « inviolable ». Et il s'obstinait à ce saint exercice, quelles que fussent les occupations du jour, ou la difficulté qu'il pouvait trouver à méditer.

Ensuite il montait à l'autel, et célébrait la sainte messe : avec quel visage, recueilli et pénétré, avec quel accent, venant des profondeurs de son âme, ceux-là seuls, qui

l'ont vu et entendu, en ont l'idée, et savent quel prêtre il était. Du reste, c'était si connu dans l'Eglise de France, que le cardinal-archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, y insistait en ces termes : « Ceux qui ont eu le bonheur d'assister à sa messe n'oublieront jamais la ferveur de sa piété[1]. »

La récitation des petites heures suivait son action de grâces ; puis il se mettait au travail, car pour matines et laudes, sa coutume, qu'il devait au pieux Mgr Borderies, était de les dire toujours la veille, et aussitôt que l'heure liturgique le permettait : pieux empressement à remplir, dès que faire se pouvait, ce devoir sacerdotal. La fatigue de ses yeux, et la difficulté pour lui de lire à la lumière, lui en firent d'ailleurs plus tard une nécessité.

Le travail se poursuivait jusqu'à midi, ininterrompu, inviolable : il appelait cela « le respect de sa matinée ». « Jamais un journal, avant midi ; ou du moins, avant dix heures. » Car un moment vint, où il fut obligé de se donner vers dix heures quelque relâche. Il fut longtemps avant de s'avouer à lui-même cette nécessité. Lorsque, voyant sa fatigue, dont quelquefois le travail lui-même souffrait, on lui disait : « Monseigneur, il faudrait vous reposer un peu ; vous êtes fatigué. — Mon ami, répondait-il, le plus clair, c'est qu'il faut mourir à la peine. »

Il fallut bien cependant finir par se résigner à une petite interruption vers dix heures.

Après le déjeuner, les visites reçues, il partait, entraînant parfois avec lui tel ou tel des visiteurs sur les bords de la Loire, ou même jusqu'à La Chapelle, causant alors d'affaires ; et il profitait de cette promenade rigoureusement nécessaire à sa santé pour surveiller son Petit Séminaire, achever son bréviaire, faire une lecture pieuse, et réciter son chapelet.

Invariablement fidèle à sa lecture spirituelle, d'une demi-heure, il la fit longtemps dans la vie et les œuvres de Bossuet et de Fénelon, soulignées tout entières, et étonnamment possédées par lui. Que de fois, pendant le

1. *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'épiscopat*, p. 117.

travail, ne l'a-t-on pas entendu dire : « Il y a dans Bossuet, dans Fénelon, un beau texte qui ferait très bien ici : tenez, prenez tel volume de ses œuvres, et donnez-le-moi. » Et en un clin d'œil, il mettait la main sur le passage désiré. Plus tard, quand il fut évêque, il lisait surtout les Vies des grands évêques et des grands saints : la Vie et les œuvres de saint François de Sales; ses *Lettres*, son *Introduction à la vie dévote*, son *Traité de l'amour de Dieu ;* la Vie de saint Vincent de Paul, mais celle écrite par le pieux Abelly, évêque de Rodez: il avait encore cette Vie de saint Vincent de Paul par Abelly dans son dernier voyage à Einsiedeln, c'est le dernier livre qu'il ait lu ; la Vie de saint Charles Borromée, « le modèle, dit-il, des évêques, et du gouvernement ecclésiastique » ; celle de Dom Barthélemy des martyrs, grand évêque portugais[1] ; celles de saint Liguori[2], de Mgr Jean d'Arenthon, évêque d'Annecy, et la Vie plus récente de Mgr Rey, également évêque d'Annecy, par M. l'abbé Ruffin[3]; surtout la vie et les œuvres de sainte Thérèse. Quelquefois aussi il choisissait des livres modernes : *Sainte Elisabeth de Hongrie*, qu'il a lue et relue plus de cinq fois, toujours avec un charme extraordinaire ; *les Moines d'Occident*, *Sainte Jeanne de Chantal*, la mère de Chaugy ; les *Lettres* du P. Lacordaire, de Mme Swetchine. Ces lectures, et tant d'autres que nous passons sous silence, attestent sa fidélité à ce salutaire exercice. Sa méthode n'était pas seulement de souligner les passages qui le frappaient, ou qu'il goûtait moins; mais surtout de relire ce qu'il avait lu, et, comme disait Fénelon, de « penser sa lecture », afin de s'en pénétrer et de s'en nourrir.

Rentré chez lui, il s'occupait alors d'affaires, et surtout

1. Il goûtait tellement cette Vie, qu'il décida un prêtre distingué, M. l'abbé Bernard, à en donner une nouvelle édition, revue et augmentée : chez Poussielgue, Paris, 1870.

2. Celle-ci, il la fit faire à nouveau sous ses yeux et sous sa direction, par l'auteur anonyme (Mme la comtesse de Richemont) à qui nous devons aussi la *Vie de Mlle Louise de Marillac*, également inspirée par lui.

3. Il avait souvent engagé M. l'abbé Ruffin à rééditer ou à refaire cette très édifiante vie de Mgr d'Arenthon, dont le style a un peu vieilli.

de son immense correspondance. A partir de 1850, où il eut sur un œil cette cataracte, il dictait en se promenant dans sa chambre, son rosaire à la main, avec une facilité étonnante, ces lettres sur lesquelles nous aurons à revenir.

Il n'omettait jamais non plus sa visite au saint sacrement : « Là, dit-il, on parle cœur à cœur avec Notre-Seigneur ; l'amitié se forme, s'établit et se sent. » Outre sa visite principale, réglementaire, il en faisait plusieurs autres, plus courtes, dans la journée, en passant devant sa chapelle[1].

Chaque jour enfin, quelles que fussent ses occupations, il récitait le chapelet, et bien souvent le rosaire. Sa dévotion à la sainte Vierge, dont nous allons tout à l'heure parler plus en détail, goûtait cette simple prière ; et le lecteur n'aura pas oublié ce touchant récit sur la puissance de l'*Ave Maria*, cité par nous dans notre premier volume, et plusieurs fois fait par lui en chaire. Nous ajouterons ici un trait, trop édifiant en lui-même et que nous avons recueilli d'une bouche trop auguste pour ne le pas mentionner. Lorsque nous eûmes l'honneur et le bonheur de déposer le premier exemplaire de ce troisième volume, publié après les deux premiers, entre les mains du Souverain Pontife, Sa Sainteté, dans cet entretien inoubliable qu'Elle voulut bien avoir avec nous, daigna nous parler longuement de sa haute estime pour les talents, les travaux et les vertus de l'évêque d'Orléans ; et, en particulier, de sa piété, dont Elle avait eu une preuve personnelle bien touchante ; et Elle nous fit le récit suivant : « C'était en 1862, pendant cette grande réunion d'évêques qu'il y eut alors à Rome pour la canonisation des martyrs japonais. Le Pape Pie IX avait nommé trois cardinaux espagnols, et il y avait à cette occasion grande réception à l'ambassade d'Espagne ; les évêques, venus à Rome de tous les pays du monde, étaient charmés des facilités qui s'offraient à eux de se rencontrer. Je m'y rendis, un peu tard, et traversant, pour pénétrer, une salle déserte, j'a-

1. Résolution de 1851.

perçus quelqu'un qui marchait à grands pas, un chapelet à la main, et qui, me reconnaissant, vint à moi, et me dit: « Mon Dieu, Monseigneur, je viens de m'apercevoir tout à l'heure que je n'ai pas récité aujourd'hui, occupé comme je l'ai été, mon chapelet, et je me suis échappé quelques instants pour venir le dire ici. » C'était l'évêque d'Orléans. » Et le Saint-Père ajouta cette réflexion : « Je me suis dit : Pour que l'évêque d'Orléans ait songé à son chapelet au milieu d'une pareille réunion, et n'ait pas hésité, pour accomplir cet acte volontaire de piété, à quitter des évêques avec lesquels il doit être si heureux de se trouver, il faut que ce soit chez lui une habitude bien établie ! — Quelle perle, Très-Saint-Père, prîmes-nous la liberté de répondre, est tombée de vos lèvres! Je demande permission à Votre Sainteté de l'enchâsser dans une nouvelle édition. » Le Saint-Père voulut bien le permettre. Et il ne se trompait pas dans sa conjecture ; jamais nous n'avons vu l'évêque d'Orléans omettre cette prière, même dans les moments les plus occupés.

La journée s'achevait par une causerie paisible qu'il faisait en se promenant dans la grande salle synodale, avec les prêtres de son évêché [1] : à neuf heures, on descendait dans la petite chapelle pour la prière. Sa fidélité absolue à ce point de sa règle, le coucher à neuf heures, était si connue des Orléanais, que, même dans ses grandes réceptions, lorsqu'on voyait ce moment approcher, tout doucement les visiteurs se retiraient, et bientôt il ne restait plus personne.

Outre les exercices quotidiens, il y avait, dans son règlement, les exercices périodiques et annuels : de petites récollections, dans des moments favorables, et quand un besoin particulier de ce repos sacré en Dieu se faisait plus vivement sentir ; des neuvaines dans certaines circonstances graves ; surtout les grandes retraites.

Si obstiné travailleur qu'il fût, et si avide du fécond emploi des heures rapides, il n'hésitait pas à tout inter-

1. Dans les dernières années, nous étions quatre près de lui : nos collègues étaient MM. Gaduel, Bougaud et Guthlin ; celui-ci l'accompagnait aussi avec nous à Viroflay.

rompre, pour se plonger dans ces retraites et revenir ensuite plus utilement à son labeur. Avec quelle ardeur il les désirait! avec quelle joie il y entrait! C'était à la fois un court relâche, nécessaire à sa vie si dévorée, et un « repos sacré » et sanctifiant. Aussi y était-il inviolablement fidèle, ou si quelque impérieux devoir les avait empêchées ou traversées, il y suppléait dès qu'il en pouvait conquérir la possibilité. « Il faut, écrit-il, que cette tête fatiguée cesse d'être en perpétuelle activité. » « Il faut, écrit-il encore, donner souvent à ses facultés, à ses organes épuisés, quelque repos. Quelle triste terre que celle qu'on labourerait toujours! » Sa vie d'évêque est une lutte continuelle entre l'action, à laquelle il s'encourage sans cesse : « A l'action! à l'action!» et le recueillement, la vie en lui-même et en Dieu. Après chaque secousse un peu forte des occupations extérieures, c'est un effort nouveau pour se ressaisir et se pacifier, et demeurer uni à Dieu.

Nous avons, écrites de sa main, toutes les retraites de l'évêque d'Orléans, année par année. Sa fidélité à cet exercice est donc ainsi constatée par des documents irrécusables : pages vénérables, que nous n'avons pu parcourir qu'en les mouillant souvent de nos larmes. Non seulement ce qu'il dit à Dieu, ce que Dieu lui répond, ce qu'il sent et éprouve à ses pieds, mais ce qu'il pense sur toutes les grandes choses de la religion, sur les besoins des âmes et de l'Eglise, ce qu'il médite pour son diocèse, comme institutions, règlements, prédications, œuvres de zèle, est là, quelquefois dans son germe, à son origine; puis on le voit éclore et se réaliser, ainsi qu'il a été conçu et résolu dans ces tête-à-tête prolongés du pieux évêque avec Dieu. « Toutes ces retraites, écrit-il, ont toujours été pour moi la plus directe sanctification de l'âme. Le *Manna absconditum* ne se trouve que dans le repos sacré. Il faut l'y savourer. On ne sait si l'on est digne d'amour ou de haine : il faut au moins se rendre digne de compassion et de miséricorde. Il faut le *Scrutabor Jerusalem in lucernis;* l'examen à fond de son âme et sa vie; puis une complète confession et une sincère contrition, préparées par toutes les réflexions et méditations de la retraite. »

Il en faisait habituellement deux par an : la première d'ordinaire pendant la semaine sainte ; la deuxième en décembre, vers Noël et l'anniversaire de son sacre.

Et comment les faisait-il? avec la plus grande simplicité et tranquillité.

« Il n'est pas besoin de beaucoup faire pendant la retraite, de beaucoup lire, non : la paix, le calme ; laisser son âme se reposer, se tranquilliser, s'épurer comme le cristal, par la paix, la lumière, et l'amour de Dieu ; et s'y fortifier, et y recevoir les rayons de Dieu. »

Il médite sans doute ; et son grand secours pour méditer, c'est toujours la sainte Ecriture. « Chaque mot, dit-il, est doux, reposant, rafraîchissant, pénétrant avec douceur dans mon âme fatiguée, agitée. J'en ai un besoin extrême comme de se reposer à l'ombre dans un bois, seul, sur une pelouse, en dehors de la route, après avoir beaucoup marché. » Cependant la spéculation proprement dite n'occupe pas la plus grande place dans ces retraites : elles ont un caractère surtout pratique. Il s'y propose toujours deux buts : la vie intérieure et la vie extérieure ; ses rapports directs et personnels avec Dieu, et sa charge épiscopale. Il repasse d'ordinaire le temps écoulé depuis sa dernière retraite, pour voir si et comment les exercices quotidiens, en quoi il fait consister sa vie intime avec Dieu, ont été faits : s'il y a eu fidélité ou infidélité, progrès ou recul ; et quelles ont été les grâces reçues, les consolations dans la prière, ou les lumières pour les labeurs ; les sentiments éprouvés, les résolutions inspirées ; et tour à tour il s'humilie ou bénit Dieu ; avec des larmes, on en sent souvent la trace, ou des élans d'amour et d'humble reconnaissance. « J'ai achevé, écrit-il dans la retraite qui suivit son voyage à Rome de 1864, les *Memoranda* de cette année-là, jusqu'à mon retour de Rome, et, au souvenir de tant de grâces, je suis descendu à la chapelle me jeter aux pieds de Notre-Seigneur et lui dire : Vous m'en avez comblé, comblé, comblé. Je ne pouvais dire que cela. Il est sûr que cela a été inouï ; un tissu constant ; j'ai vécu constamment dans une atmosphère des grâces les plus vives, les plus pénétrantes, les plus lumi-

neuses, quelquefois les plus douloureuses et les plus purifiantes, et souvent les plus douces et les plus saisissantes par leur douceur. »

Les devoirs de son épiscopat sont le second objet qui occupe sa pensée. « L'épiscopat ! » écrit-il dans une de ces retraites, après de grands labeurs, traversés d'épreuves et sensiblement bénis, « charge formidable; peines nécessaires ; grâce puissante. Plus que jamais j'ai senti ma misère, *Aquæ multæ* ont inondé mon âme. Cela purifie, fortifie, fait l'homme intérieur. L'œuvre nécessaire s'accomplit en ce cœur d'évêque. Un évêque doit être vierge, confesseur et martyr : vierge par la pureté, confesseur par la patience, martyr par le zèle et la charité. » Comme il ne veut le repos que pour l'action, ce qu'il lui reste encore à faire est l'objet d'un examen minutieux, d'une recherche approfondie. Là venaient les grandes vues; là jaillissaient les inspirations apostoliques, épiscopales ; là se prenaient les résolutions fécondes. Il revenait de là, de ce repos, ou plutôt de ce travail sacré en Dieu, fortifié, ranimé pour de nouveaux labeurs et de nouveaux combats. Et puis, le feu amassé dans son âme jaillissait au dehors, dans ces lettres pastorales, desquelles nous ne nous lasserons pas de redire que c'est là qu'il faut l'étudier pour vraiment le connaître au point de vue pastoral et comme évêque, ou dans ces écrits polémiques qui allaient remuer au loin les âmes.

Telle était donc l'atmosphère supérieure dans laquelle il se tenait toujours, et tels les exercices spirituels, les pieuses habitudes qui l'y maintenaient. On souhaitera peut-être maintenant quelques détails plus intimes encore sur ses pensées habituelles, sur ses dévotions particulières, et sur les vertus pour la pratique desquelles il faisait le plus d'efforts.

Tout ce que nous venons de voir révèle assez son esprit de foi ; disons quelques mots de son amour pour Dieu. Quand il s'écriait en chaire : « Vous êtes faits pour aimer, et périsse ma parole plutôt que d'éteindre en un seul cœur cette flamme sacrée : Mais, qu'aimerez-vous?... Aimez la beauté suprême ! » dans ces paroles il se révé-

lait lui-même. L'évêque d'Orléans aima Dieu d'un grand amour; Dieu, dont les attributs, étudiés dans Fénelon, quand il faisait son cours de philosophie à Issy, le prosternaient dans l'adoration et la prière; il aima aussi, avec tendresse, le Dieu de l'Evangile, le Dieu incarné, Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Jésus-Christ! s'écriait-il, — nous avons cité ce mot, mais nous aimons à le redire ici — Jésus-Christ dont je suis le ministre, dont je fais l'œuvre, je ne dois plus penser qu'à lui. Tout pour lui! tout pour lui. »

C'est l'amour de Jésus-Christ qui fait le prêtre : point de prêtre digne de ce nom s'il n'a pour Jésus-Christ un amour qui se confonde avec sa vie : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.* Qu'on nous laisse donc insister ici; nous touchons au plus vif de cette âme, et il faut aussi, lecteurs laïques, que vous sachiez ce que c'est qu'un prêtre.

Oui, l'évêque d'Orléans a toujours tendrement aimé Notre-Seigneur! Mais quand parfois, dans l'oraison, une impression plus profonde, un coup plus vif de cet amour le saisissait, alors il croyait ne pas l'avoir assez aimé jusque-là, et il se le reprochait, lui, dont toute la vie n'a été qu'un labeur infatigable pour Jésus-Christ; lui, chez qui le saint amour aiguillonnait ce zèle extraordinaire pour les âmes, dont nous allons décrire bientôt les ardeurs, les sollicitudes, les saintes poursuites. « Il faut, se disait-il dans l'oraison, au commencement de son épiscopat, il faut par la méditation des grands mystères de l'Incarnation, de la Rédemption, me retremper dans l'amour de Notre-Seigneur, grâce dernière de ma vie. Il faut que je ne m'occupe plus que de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de son Incarnation, de sa Rédemption, de son Sacrifice, de son Eucharistie, de sa Vie éternelle et temporelle, cachée, publique, souffrante, glorieuse; il faut que ma vie soit cachée et reposée en Dieu avec Jésus-Christ. »

C'est pourquoi il a toujours tant goûté la sainte liturgie, qui ramène chaque année dans son cycle sacré tous ces mystères. Elle était l'aliment constant de sa piété : Noël, Pâques, la Toussaint, le ravissent. Dans ces grandes solennités, « sous ces voûtes sublimes » de sa basilique,

à ses yeux « tout s'illumine ». Il résumait ainsi un jour ses impressions des fêtes pascales : « Pâques ! Dès l'entrée de la cathédrale, grande impression de la grâce de Dieu ; j'en fus saisi. — A l'*Introïbo*, la pensée de ce grand sacrifice s'empare de moi, et les larmes empêchent ma voix ; et ce fut tout le temps ainsi jusqu'à l'Offertoire. — Au *Suscipe*, jamais plus vive impression de ce que j'allais offrir ce grand sacrifice de douleur et de gloire, si divin, au milieu de cet immense peuple. — Le *Credo* fut admirable : là, que Notre-Seigneur est grand ! — A l'Élévation, je priai bien pour ces deux ou trois âmes. » — « Admirable office de la Toussaint, écrit-il ailleurs ; c'était bien l'image du ciel : cette immense et sainte assemblée, ce chœur rempli des louanges de Dieu ! Ce qui rendait ce spectacle beau et touchant, c'était la pensée que tous ces hommes se purifiaient, pensaient au ciel, célébraient les saints, travaillaient à les rejoindre et à retrouver Dieu, le Père commun, dans le ciel. »

Et une autre fois : « J'ai jeté un dernier regard sur ces belles lumières de la Toussaint, vers ces belles figures des saints qui, par la mortification et l'anéantissement, ont mérité d'être transformés :

» Quelle œuvre Dieu prépare et fait en eux !

» Tout cela est incomparable... doit donner patience pour les misères et contradictions d'ici-bas.

» Et puis j'ai tourné mes regards vers celui qui vient nous chercher pour nous ramener au ciel ;

» Et m'offrir le modèle du dévouement au travail des âmes,

» Et je suis entré avec joie dans l'Avent. »

La semaine sainte surtout parlait à son cœur. Il avait une grande dévotion à la croix, dont son église cathédrale porte le nom : *Sainte-Croix*. Sa résolution chaque année renouvelée, sa coutume constante était d'y faire tous les vendredis de carême le chemin de croix avec les fidèles ; exercice qu'il faisait souvent aussi dans la salle synodale, où il avait établi un chemin de croix plus pieux qu'artistique, qui y demeura longtemps.

« La croix, écrivait-il, c'est bien ce *lignum*, *quod cum*

misisset in aquas, in dulcedinem versæ sunt. C'est bien vrai; il y a là une douleur cachée, sans fadeur: c'est ferme, solide et doux; c'est le fond des choses humaines et divines. »

« Le chemin de croix, dit-il encore, a des vertus étonnantes; il met dans la rédemption plus que toutes les lectures ou sermons lus ou prêchés. Cela unit réellement à Notre-Seigneur et à sa Passion. » Cet exercice du chemin de la croix lui faisait « considérer Notre-Seigneur comme laissant échapper, répandre sur nous toutes les richesses de sa lumière, de sa vie, de sa charité, par sa croix et sa rédemption, par les souffrances et les nombreuses blessures de son amour ».

A chaque page de ses notes secrètes, on voit cet amour de Dieu pousser comme des jets de flamme; et toujours avec une vérité et une simplicité de langage qui émeut : « Joie que j'éprouve, écrit-il, à dire avec saint François de Sales : « O Dieu ! que je serais heureux si, en ce jour, en sortant de la sainte communion, je trouvais mon chétif cœur hors de ma poitrine, et celui de mon Sauveur établi en sa place. »

Mais nous avons ici une révélation qui dit tout et supplée à tout ; mettons-la simplement sous les yeux du lecteur : ce sont deux oraisons écrites du pieux évêque, car quelquefois, nous l'avons dit, sous l'émotion d'un sentiment particulièrement profond et doux, il ne se contente pas d'une note inachevée, sa plume court et il a des effusions comme celle-ci, sur l'intimité qui doit être entre le prêtre et Jésus-Christ :

« J'ai été, écrit-il, saisi, touché, tristement et doucement attendri en entendant prononcer ces paroles : *Inierunt David et Jonathas fœdus:* une alliance, une amitié. Je me dis : Cela devrait être, et depuis longtemps, entre Notre-Seigneur et moi.

» Ces mots : *Inierunt fœdus*, avaient pour moi une douceur extraordinaire ; ces autres paroles aussi : *Conglutinata est anima Jonathæ animæ David, et dilexit eum Jonathas, quasi animam suam.* Voilà ce qui devrait

être entre Notre-Seigneur et l'âme d'un prêtre, d'un évêque...

» Qu'est-ce qui inspire l'affection pour les amis? C'est leur confiance. Jésus-Christ a été confiant envers nous au delà de tout. » Et après avoir énuméré les témoignages de cette confiance de Jésus-Christ envers tout prêtre, il conclut : « Fut-il jamais amitié plus généreuse, plus libérale, plus extraordinaire? Il a été prodigue; il n'a rien réservé; il nous dit : *Omnia mea tua sunt*. De même que tout ce qui est à son père est à lui, tout ce qui est à lui, de communicable, est à nous.

» Nous sommes vraiment d'autres Christs : *Alter Christus;* les peuples qui voient passer le prêtre le vénèrent, non seulement comme l'ami de Jésus-Christ, mais comme un autre Jésus-Christ.

» Communauté de *mission*, d'*autorité*, d'*œuvres*, de *persécutions*, d'*amour*, de *destinées* et de *gloire;* même de *demeure : Se dedit socium*. Dans toute paroisse, dans le plus humble village, sur la cime des monts, dans la profondeur des vallées, partout où il y a un presbytère, à côté est une église, et, si chétive qu'elle soit, il y a là Jésus-Christ.

» On trouve deux tabernacles dans toute paroisse : l'un pour Jésus-Christ, l'autre pour son prêtre, et près l'un de l'autre; à toute heure ils peuvent se voir, s'entretenir; offrant tous deux tous les jours un même sacrifice, ayant même sacerdoce, mêmes amis, mêmes ennemis.

» Dans nos paroisses, ceux qui aiment Jésus-Christ nous aiment.

» D'autre part, mêmes ombrages, mêmes susceptibilités, mêmes hostilités. On l'épiait, on nous épie; comme à lui on nous tend des pièges. Comme lui nous sommes hosties, victimes : nous nous immolons, par la chasteté, par le renoncement à tout amour humain, par l'obéissance, par la pauvreté, par le dévouement et le travail; notre vie, pour peu qu'elle soit ce qu'elle doit être, est une vie d'immolation.

» D'un côté donc, le tabernacle de la blanche victime qui, chaque jour, naît et meurt par nous et pour nous;

de l'autre, le tabernacle de cette autre victime, le prêtre...

» ... Qui aimera Jésus-Christ, si ce n'est le prêtre?...

» La maison de Béthanie, maintenant, sur la terre, n'est-ce pas le presbytère?

» Est-ce que l'intimité peut manquer entre Jésus-Christ et nous?

» Même quand s'accomplit cette grande douleur, quand ces deux amis s'éloignent l'un de l'autre, quand il y a un nuage entre eux..., est-ce que l'intimité ne peut pas se rétablir tout de suite entre les deux tabernacles? Est-ce qu'il ne suffit pas de se revoir? Est-ce que le rapprochement est difficile?

» Non, non, qui que nous soyons, nous voulons l'aimer; nous avons contracté avec lui l'amitié de David et de Jonathas.

» Pourquoi des nuages entre lui et nous? Il n'y a pas de raison.

» Ames angoissées, dites-lui vos sollicitudes, déversez en lui le trop-plein de votre cœur.

» Et vous, faibles, abattus, languissants, il sera votre force.

» Etes-vous dans l'obscurité, dans les ténèbres? Il sera votre lumière.

» Mais soyez aussi pour lui un ami! généreux, confiant, consolateur, dévoué!

» Ah! ne vous épargnez plus : vous, votre cœur, votre temps, vos forces, votre vie, donnez-lui tout.

» Il suscite dans son Eglise des âmes contemplatives; des femmes comme Madeleine, comme Véronique; comme l'ange qui tient son calice: il est là dans le tabernacle, comme à Béthanie; baisez ses pieds; donnez-lui vos parfums, votre encens.

» Dans ses souffrances, dans sa marche au Calvaire, venez essuyer les crachats qui couvrent son visage.

» Quand il est seul, dans son tabernacle, avec sa petite lampe, n'entendez-vous jamais le *Magister adest, et vocat te?*

» Quand il est comme en agonie, avec son Eglise, et

que les impies veillent, et que les indifférents et les lâches dorment, ne serez-vous pas l'ami fidèle, comme l'ange tenant son calice, et ne pouvez-vous veiller une heure avec lui ?

» O prêtres, où chercherez-vous, où trouverez-vous la consolation, l'amitié, si ce n'est là?

» Qui vous aimera, comme vous êtes aimés là? »

Avec l'amour de Notre-Seigneur, une autre dévotion qui a été la sienne à un haut degré, ce fut la dévotion à l'Esprit-Saint : ce qu'il est dans l'adorable Trinité, l'amour, et ce qu'il opère dans nos âmes, la sanctification, ces deux points de vue, frappaient son intelligence, attendrissaient son cœur. Et quand la sainte liturgie ramenait les fêtes de l'Esprit-Saint, à la Pentecôte, l'Esprit-Saint devenait l'objet de toutes ses oraisons.

« 7 juin, veille de la Pentecôte. Depuis l'Ascension, j'ai médité avec consolation ce grand et beau mystère. Le bréviaire y aide beaucoup. Voici la Pentecôte! Quelle belle révélation ! Une autre personne de la Trinité s'y montre, vient à nous : quel événement ! Et c'est l'amour, la bonté, la consolation, la lumière, la force!... »

Le lendemain, il y revient encore. « Lundi, 9 juin. Qu'est-ce que l'Esprit-Saint? Qu'est-ce que cette divine personne qui vient à moi sur la terre? Elle se nomme l'Esprit, *Spiritus;* le Consolateur, *Paracletus.* C'est comme une eau vive et rafraîchissante : *Fons aquæ salientis;... fluenta super aridam;... flumina aquæ vivæ.* — C'est aussi un feu, une flamme, une ardeur, une chaleur divine : *Ignis, caritas, spiritus ardoris...* » Et ces méditations continuent ainsi toute l'octave, s'alimentant des nombreux textes qui nous révèlent l'Esprit divin et ses œuvres sous tant d'images et de symboles.

Et quel fut le dernier travail intime du pieux évêque? Après cette Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont nous avons parlé, ce fut un travail analogue et fait par lui, jour par jour, aux mêmes heures, entre son oraison et sa messe, sur l'Esprit-Saint. Au terme d'une si laborieuse

carrière, après tant de travaux et de polémiques, jeté par les événements dans les luttes plus orageuses encore de la vie politique, en des jours douloureux pour la patrie, il se repose et se console des agitations, des mécomptes, des tristesses, des divisions, des attaques, des calomnies, par ces méditations paisibles, sous l'œil de Dieu. Le militant évêque, plus porté encore à aimer qu'à combattre, cherche pour sa pensée et son cœur un refuge dans ces douces oraisons sur l'amour, l'amour substantiel et infini; ses effusions, ses opérations dans les âmes; et il nous laisse un volume entier écrit de sa main, lui qui ne pouvait plus écrire; écrit avec le sang de son âme, on peut le dire, sur l'amour. Ah! vous le croyiez irrité de tous ces traits que vous lui lanciez, de ces amertumes dont vous l'abreuviez, vous qui, jusqu'à la fin, voulûtes être ses ennemis : Oh! que vous le connaissiez peu! Chaque matin, au contraire, avant ses rudes besognes et ses rudes combats, il se plonge, ainsi qu'il l'écrivait un jour à M. de Montalembert, « dans un bain de paix, de lumière et d'amour »; et, de là, cette calme possession de lui-même, cette sérénité de ses derniers jours, dont nous parlions tout à l'heure, qui lui fit une fin si douce et si tranquille, comme d'un astre radieux se couchant dans la gloire paisible d'un beau soir.

La dévotion à la sainte Vierge tenait une grande place aussi dans la vie spirituelle de l'évêque d'Orléans; dévotion dont le caractère frappant était la simplicité, nous allions dire la naïveté; véritablement comme d'un fils avec sa mère. Sans doute, le dogme de Marie ravissait son intelligence; il l'avait beaucoup étudié dans la théologie catholique, dans les merveilleux sermons de Bossuet sur la sainte Vierge; il en considérait tous les aspects, toutes les harmonies dans ses oraisons, en parcourant, avec la liturgie, tout le cycle de ses fêtes; il l'avait prêché souvent avec enthousiasme. Quelles élévations sur la sainte Vierge, quels éclairs, dans ses oraisons, ou dans ses méditations pendant les saints offices!

« Ce qui m'a frappé, écrit-il, après avoir assisté à la

grand'messe de l'Assomption à Einsiedeln, c'est l'admirable création de la sainte Vierge.

» Ce ne peut être qu'une pensée divine, tant c'est simple et profond; grand pour l'œuvre de Dieu et pour la dignité humaine.

» Que se pouvait-il de plus pour faire une créature merveilleuse, instrument d'une restauration divine de l'humanité?

» Quelle gloire pour les filles d'Eve! quelle réparation! C'est un trait divin dans le christianisme... »

« En entrant dans cette belle église, écrit-il encore, et voyant la sainte Vierge exaltée sous ces voûtes, j'ai été saisi de cette pensée :

» Il y a donc une créature, exaltée par la bonté divine, par les grandes choses opérées en elle pour le salut du monde, exaltée jusque-là; aimée, chérie, chantée, sur la terre et dans le ciel; perfectionnée, sanctifiée, honorée jusqu'à ce degré!

» Quelle bonté! quel dessein de Dieu! quel plan divin! »

Mais dans la pratique, on eût dit un enfant, tant il s'en tient aux exercices simples et populaires, tant il est fidèle à ce chapelet et à ce rosaire, tant aussi quelquefois dans ses méditations il s'attache à des détails humbles et charmants, et laisse couler avec abondance cette source de piété filiale puisée à Saint-Sulpice.

Citons ici un trait touchant. C'était à l'époque du procès que lui avait intenté le journal *le Siècle*. Les plaidoiries avaient fini le samedi soir; le prononcé de l'arrêt avait été remis à l'audience du lundi. Le dimanche au matin, après sa messe dite, quelles sont ses préoccupations? Il sort, suivons-le. Sans doute il va chez quelque grand personnage? Non, il se rendit à Issy, et arriva pendant l'office de la communauté, croyant n'être alors aperçu de personne. Mais quelqu'un, de sa fenêtre, le vit passer; c'était le supérieur, M. l'abbé Maréchal, qui se trouvait retenu dans sa chambre, et qui, l'observant, le vit s'agenouiller d'abord devant la Vierge dont la douce image apparaît à l'extrémité du parterre; puis, sa prière achevée, inclinant à gauche, il alla se prosterner encore dans

le petit sanctuaire de Notre-Dame de Toutes Grâces; après quoi, revenant sur ses pas, et traversant la voûte qui sépare le parterre du parc, il se rendit à la chapelle Notre-Dame de Lorette, où il pria longtemps. Nous trouvons tous ces détails dans une lettre que lui écrivait quelques jours après le bon supérieur, profondément édifié de voir quelles étaient, au milieu de ces débats dont l'éclat remplissait l'Eglise et la France, les pensées et l'humble et simple piété de cet évêque.

Naturellement cette dévotion s'étend aussi à saint Joseph :

« Grande douceur, écrit-il, de contempler ce bon saint avec Notre-Seigneur et la sainte Vierge dans sa pauvre maison. »

Une autre fois : « J'ai continué à méditer sur saint Joseph, à cause de la douceur et du fruit que j'y trouve toujours. Hier, en revenant le long de la Loire, je me représentais saint Joseph, la sainte Vierge et Notre-Seigneur, à Nazareth et dans les environs, se promenant le soir ensemble, Notre-Seigneur cueillant des fleurs pour sa mère... Saint Joseph lui disant : « Votre mère vous attend... vous appelle... » Notre-Seigneur accourant, l'appelant mon père; tous deux l'appelant Jésus!... Quel nom!... Notre-Seigneur faisant quelque course dans les environs; puis, revenant, frappant à la porte; Marie venant ouvrir. Et puis, les repas pris ensemble; les entretiens : quels entretiens!... La prière en commun... »

Si Dieu en effet n'a pas dédaigné ces conséquences de l'Incarnation de son Fils, les moindres détails de cette humble vie humaine, auxquels il s'est assujetti, ne sont évidemment pas indignes, si grands esprits pensions-nous être, de nos plus attentives méditations, et les attendrissements que le cœur y éprouve ressemblent, dans cette âpre course de la vie, sur les sables, sous le soleil, à ces eaux rafraîchissantes, ou à ces doux ombrages, qui refont les forces du voyageur fatigué. Mais quelle touchante simplicité de cœur, néanmoins, dans ce grand évêque!

Parmi les saints qu'il aimait, et que nous connaissons

déjà, saint Paul, le grand apôtre, saint François de Sales, le grand directeur d'âmes, saint Charles Borromée, l'homme des œuvres et du gouvernement ecclésiastique, saint Vincent de Paul, l'homme de la charité, donnons une place spéciale à sainte Thérèse, cette grande contemplative, quoique cependant si active aussi, cette sainte qui reçut un jour au cœur dans l'oraison une flèche d'amour. « La vie de sainte Thérèse, écrit-il, m'a charmé; c'est une grande grâce du bon Dieu. Oui, ç'a été un vrai charme, une douceur, une dévotion profonde. J'ai rarement reçu dans ma vie une bénédiction, une impression de grâce plus simple et plus vive. » « Je reprends, écrit-il l'année suivante, sainte Thérèse; j'y ai trouvé l'année dernière des biens si doux, que j'y reviens cette année encore. » Et voici comment il explique lui-même l'attrait que cette sainte lui inspirait :

« Ce qui me frappe le plus dans cette vie, c'est de voir jusqu'où peut aller l'amour, la tendresse de Dieu pour les âmes : c'est vraiment extraordinaire.

» J'admirais que Dieu puisse se complaire à entrer dans un commerce si intime et si tendre avec une pauvre petite créature; y mettre ses délices et se plaire à faire en elle des choses merveilleuses.

» Ce qui me frappe encore plus, c'est à quel point on sent que tout cela est vrai, certain. Quel sens divin, sublime! et cependant si simple! Quelle grâce Dieu a faite à son Eglise en lui faisant révéler ces merveilles de son amour et de son infinie bonté par sainte Thérèse!

» C'est aussi une bien grande grâce que Dieu me fait que le goût de cette belle et sainte lecture! Après le bonheur et la grâce d'éprouver ces choses, bien loin sans doute, vient la grâce d'en goûter le récit, d'en comprendre quelque chose; d'admirer de si divines merveilles. »

Telles étaient donc sa dévotion et ses dévotions. De ses vertus, ou, si l'on aime mieux, des vertus qu'il s'efforçait d'acquérir, ne dirons-nous pas maintenant quelque chose?

Si l'on n'a pas perdu le souvenir de ce que nous avons raconté au premier volume, on se rappelle quels efforts il

faisait sur lui-même pour contenir son ardente nature dans le calme et la douceur. « La sobriété, écrivait-il étant évêque, la modération, la douceur en tout, c'est la grâce à demander à Notre-Seigneur. Il faut y penser constamment, m'y exercer en toute circonstance : la douceur, le calme, le sang-froid, voilà ce qui donnera la force victorieuse. » « Un réformateur sans douceur... c'est impossible. En chaire même, et ailleurs, dans la parole animée, cette sève contenue se tourne en force profonde et pénétrante. Il faut commencer cet exercice aujourd'hui à nouveau, avec la grâce de Dieu, et y employer dix ans, si Dieu me les donne. » « Voyez, ajoute-t-il, saint François de Sales ! » On sait que ce grand saint a lui-même employé plusieurs années à dompter sa vivacité naturelle et à acquérir cette douceur, cette patience, cette calme possession de soi, si importante. « C'est, dit encore l'évêque d'Orléans, la vraie force : rien n'est si faible que ce qui se répand. »

A-t-il toujours arrêté à temps ces prompts mouvements qui, sous une impression première, préviennent quelquefois en nous la réflexion? Grand homme d'action, voulant passionnément le but, les résultats, devant l'obstacle, ou la résistance, ou la défaillance, ou même l'impossibilité, qu'il n'aimait pas à reconnaître, a-t-il, dans sa vie si laborieuse et si militante, dominé toujours et immédiatement cet amour ardent du bien, au point d'éviter toute impatience, toute vivacité de langage? Non, il n'a pas eu cette perfection surhumaine. Mais, dans ces moments-là même, qui pouvait douter de son cœur? Et quelle noblesse, quelle humilité à reconnaître ce tort, s'il se l'était donné, à demander pardon, lui, le vieil et glorieux évêque, s'il craignait d'avoir peiné, même une sensibilité trop délicate! Et enfin, quelle application constante à se surveiller!

« J'ai consacré ma méditation de ce matin à la douceur, et non sans besoin :

» 1° Il me faut un dossier sur cette vertu, fait avec les plus beaux passages de la sainte Ecriture, de saint François de Sales et des autres saints; puis, le dossier fait, le

méditer, selon la résolution de 1855, une fois par semaine, au moins;

» 2° La prévoyance des occasions; la préparation des paroles en ces occasions; l'élévation du cœur à Dieu aux moments difficiles; le silence, quand cela se peut, et l'ordre en toutes choses : voilà les moyens efficaces.

» L'important, c'est d'éviter toute explosion.

» Pour cela, il faut les prévoir, les prévenir, les contenir.

» Méditer là-dessus dans saint François de Sales.

» Le ton est difficile à prendre, je le sais; la note me manque; je parle trop haut ou trop bas; je suis trop vif ou trop doux. Le *medium* de la fermeté me manque. Je n'ai pas cet accent-là.

» Soit; mais au moins éviter l'explosion, qui déshonorerait mon caractère; et avoir cependant, autant que possible, l'accent de la fermeté quand c'est nécessaire.

» Il vaut mieux, enfin, manquer et pécher par défaut de fermeté dans la forme, en la retenant au fond, que par excès de vivacité. »

Et quand il avait à souffrir des hommes, il se disait des choses comme celles-ci, songeant aux bontés de Dieu pour lui-même : « Ah! quand on a reçu tant de bien de Dieu, on peut bien recevoir quelque mal des hommes! Il y a même une grande douceur à recevoir le tout en silence. » Il écrit encore : « Fuir, fuir les disputes : *Cum iracundo, cum audace, cum fatuo, non eas.* Beaucoup supporter. Le silence pour Dieu, bien gardé, est la plus belle réponse. » La nature, disions-nous dans le premier volume, le reposait des hommes. Quand il lui était venu soit des froissements de la vie privée, soit des luttes de la vie publique, quelque amertume, rien ne lui était une plus grande douceur, un plus grand charme, un plus efficace calmant, qu'une vue jetée sur la nature, dont il goûtait alors, avec une vivacité nouvelle, avec je ne sais quelle naïveté innocente d'enfant ou de saint, les simples et pures beautés. « La fidélité intérieure, avec les beautés de la nature, a-t-il écrit, et ce dernier mot n'étonnera que ceux qui n'ont pas connu la simplicité charmante de ce

fier et grand esprit, est la grande douceur de ma vie. » Ainsi, tandis que l'affaire de son Chapitre, en 1855, lui causait des ennuis que nous avons plutôt indiqués que décrits, une promenade à La Chapelle, un horizon tranquille, une simple fleur, « une marguerite, un bouton d'or, une violette dans l'herbe », était pour lui une suave diversion. Ainsi, encore, en 1853, pendant les pénibles démêlés de ce temps-là, il sent, plus profondément que jamais, la beauté de ces montagnes, de ces sommets « sublimes et tranquilles ». Ces discussions, nécessaires mais si douloureuses, toutes ces contentions humaines, lui paraissent petites, misérables, et il jette de là un « long et paisible regard sur cette vallée des misères humaines ». Dans cette familiarité où il vit avec la nature, en contact direct, pour ainsi dire, avec Dieu, soudain, en lui, tout se pacifie et s'élève : admirable privilège des âmes pures, de l'*oculus simplex*, des cœurs bons, droits, sans fiel et sans malice, sans détours avec eux-mêmes et avec Dieu!

De ces vertus l'humilité est la mère; l'humilité qui trouve son naturel écueil dans l'éclat et les succès d'une grande vie. Combien aussi il s'y est exercé! Combien il les a matés, ces mouvements spontanés, indélibérés, qui inclinent si facilement la générosité, la noble fierté, à l'orgueil! « Il faut, écrit-il, demander sans cesse au bon Dieu qu'il me préserve de la vanité et de l'ostentation. » Une autre fois : « Comme il faut demander à Dieu l'humilité et dire : Je ne suis rien! » Et après une profonde méditation sur cette vertu, il écrivait : « *Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem*. Quelle chute! Ce fut celle de l'orgueil. Rien ne serait plus périlleux pour moi que des pensées de vanité, et de complaisance en moi-même ou dans mes œuvres. C'en serait la ruine, prompte comme la foudre, et bien méritée. La pensée orgueilleuse provoque immédiatement la foudre. » De là ces retours constants et humblement reconnaissants sur les voies miséricordieuses par lesquelles Dieu l'a conduit ; ce texte qu'il ne se lasse pas de transcrire : *Suscitans de terrâ inopem, et de stercore erigens pauperem;* de là, dans les difficultés sans cesse renaissantes des affaires, *cunctæ res*

difficiles, cette défiance de lui-même et ces cris poussés vers Dieu : « Je ne crois pas que jamais j'aie plus senti ma faiblesse. Quels labeurs ! Quelles peines avec les hommes ! Quels mécomptes ! » Chose admirable ! dans ces pages intimes où nous puisons, et où il notait tout, quelquefois c'est d'un mot seulement, du plus simple mot, qu'il relate les plus grandes choses. Ainsi... « J'ai parlé aujourd'hui utilement, » écrit-il un jour après un grand discours à la tribune : et c'est tout. Après son écrit sur l'Encyclique, qui eut l'immense retentissement que nous avons dit : « Dieu vient encore d'être bien bon pour moi. Je ne suis guère sensible au bruit, mais je dois l'être à la bénédiction de Dieu. Cela doit m'inspirer la paix, la confiance. »

Le fruit de l'humilité, c'est la résignation : non pas la résignation découragée, qui n'est qu'un orgueil déguisé, un lâche dépit, mais la résignation qui, dans un simple et amoureux abandon à Dieu, conclut à l'action, au courage. « La résignation, écrit-il, si nécessaire, si raisonnable, la raison ni la nécessité ne la donnent pas. Dieu seul la donne, comme l'humilité ; il donne tout, il faut tout lui demander. » Aussi écrit-il encore, paroles aussi humbles que sages : « Il faut être fidèle dans l'action, indifférent, à son propre point de vue, pour le succès. C'est très difficile. Rien n'est plus contre nature. La foi le demande, la grâce en donne la force, les mécomptes y aident douloureusement. Il faut l'espérance, l'ardeur, le courage ; la tristesse donne la mort. »

Est-ce à dire pourtant que jamais les atteintes de cette tristesse ne se feront sentir à ce vaillant homme, si souvent trahi dans l'action, soit par les instruments, qui ne sont pas toujours ce qu'il voudrait, soit par la résistance obstinée des uns, l'âpre hostilité ou l'ingratitude amère des autres, les innombrables mécomptes enfin des choses et des hommes ? Mais alors il réagit, tout à la fois avec humilité et courage, et jamais les mains ne lui tombent d'abattement ; toujours il est debout, pour le labeur ou pour la lutte. Il n'est jamais abattu, parce qu'il s'appuie toujours en Dieu.

« Ce matin, tristesse, pourquoi ? Je n'avance pas, j'ai

trop à faire. Mais qu'importe? Le bon Dieu ne me demande pas de tout faire, mais de faire tout ce que je puis, jour par jour. Cette tristesse est sans raison. Dieu me soutient et se sert de moi visiblement, depuis six ans surtout, avec des grâces intérieures merveilleuses. » Oui, et combien nous sommes touché, en remarquant la date à laquelle ces paroles sont écrites, et en constatant, chez ce pieux et grand évêque aussi, ce qu'il aimait à constater dans sainte Thérèse, « la bonté de Dieu pour sa créature », et combien généreusement il nous paye, même ici-bas, de ce que nous faisons pour lui! L'histoire intime de son âme, écrite par lui-même pour lui-même, nous montre que jamais il n'a reçu plus de grâces intérieures, de lumières, de consolations, de saintes joies, de force, de zèle, d'ardeur, ajoutons et de bénédictions dans son travail direct sur les âmes, que dans ces années où il s'était jeté avec un si grand cœur dans les batailles pour le Saint-Père.

« Que Dieu soit béni! qu'il soit béni! s'écrie-t-il. Allons : au travail, à la peine, fidèlement, paisiblement, joyeusement; sans me presser ni me fâcher, ni m'attrister, ni lâcher prise : le tout avec joie, pour Dieu. »

Les trahisons des hommes le rejetaient avec plus d'amour vers Dieu. « Ah ! l'humanité !... Rien! rien!.. Il ne faut servir que Dieu. » « Soyons, écrit-il encore, entre les mains de Dieu, prêt à tout et à rien, selon sa sainte volonté. »

« Bien que je ne me sente aucune force ni courage, il faut que je mette ma confiance en Dieu, et que je me reprenne à mes besognes. Il faut, malgré ma faiblesse, que j'agisse avec force et fermeté. »

La sainte volonté de Dieu, il en revenait toujours là. Il ramène sans cesse à ce point décisif ses réflexions. Et, en effet, tout est là. Qu'est-ce que le prêtre? un homme tenu, par l'appel d'en haut, et par sa consécration, par sa libre correspondance, à faire la volonté de Dieu, à substituer à sa volonté celle de Dieu, à se prêter en tout à Dieu. L'abandon complet à la volonté de Dieu, ce suprême acte d'amour, devient alors du pur bon sens. L'évêque d'Orléans avait aussi un recueil spécial sur cette vertu, et il le

méditait souvent. « Je vais méditer, écrivait-il le samedi 28 décembre 1861, au plus fort de ses polémiques pour le Saint-Père, je vais méditer mon cahier sur la sainte volonté de Dieu. La sainte volonté de Dieu! si on pouvait, il faudrait se donner le bonheur d'y penser à chaque moment; ne pas faire un pas, si ce n'est dans cette sainte volonté: voir toujours *quæ sit voluntas Dei bona, et beneplacens, et perfecta;* et pouvoir dire toujours : *Quæ placita sunt ei facio semper*, et : *A me ipso facio nihil.*

» Que ces paroles de Notre-Seigneur sont admirables! Il faudrait les avoir sans cesse sur les lèvres et dans le cœur. Au moins le matin en me levant; et le soir. Le matin : *Ecce venio, Deus, ut faciam voluntatem tuam;* le soir : *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei;* et ajouter : *In pace, in idipsum, dormiam et requiescam.* »

Il concluait par la page que voici :

« Le bon Dieu m'a fait ce matin une grande grâce; une grâce de choix, une grâce qui peut être d'une grande conséquence pour le moment présent et pour tout l'avenir.

» Ce matin, et hier soir aussi, mon esprit s'est senti ramené avec une force et une douceur extrêmes vers la sainte volonté de Dieu, dont je m'étais tant occupé, il y a quinze ans; vers l'amour et la soumission envers la sainte volonté de Dieu, sur la terre comme dans le ciel, en tout.

» Soumission filiale, dans les tristesses, les mécomptes, les infirmités, la vieillesse qui arrive, l'impuissance, la maladie, la mort;

» Dans ce que je puis, et ne puis pas; dans les événements publics et particuliers.

» Quoi de plus raisonnable, de plus simple et de plus pacifiant? La sainte volonté de Dieu, c'est toujours le meilleur; ce qui est bon, ce qui est juste.

» Dieu ne me demande rien de plus : il ne me demande pas de faire de grandes choses; mais simplement ce que je puis; tout ce que je puis.

» C'est le vrai amour de Dieu dans la pratique.

» C'est la paix en toutes choses.

» C'est un point toujours simple et lumineux, dans les obscurités et les nuages de l'âme.

» L'intimité et l'amitié avec Notre-Seigneur n'aboutissent qu'à cela ; n'ont pas d'autre but, ne sont que cela.

» La forme extérieure de ma vie étant définitivement et depuis longtemps réglée et à peu près acquise, c'est cela désormais qui doit être tout pour moi.

» Cela prévient toutes les tristesses inutiles; cela guérit et adoucit toutes les tristesses inévitables.

» Cela calme, éclaire, donne les vraies lumières pratiques.

» Cela s'applique à la fin, aux dernières années de la vie, à la mort; admirablement.

» C'est le port. » Et plus tard, dans une autre retraite, relisant cela, il ajoutait à la marge : « C'est certain, c'est un port. »

« Cela s'applique aussi aux maux de l'Eglise.

» Cela ne fait pas fermer les yeux ; cela n'empêche pas la compassion, ni le zèle ; mais cela conserve, au milieu même des plus vives douleurs, dans le calme nécessaire.

» C'est dans cet esprit que je dois m'appliquer à la correction des hommes, à la conversion de mon diocèse, au soin des âmes, au grand service de l'Eglise et de mon pays ; à tout.

» C'est peut-être pour moi la grâce dernière...

» ... Avant la mort, quand on ne peut plus penser à rien, on peut encore penser à cela ; c'est la dernière et plus excellente lueur de la lampe avant de s'éteindre... le dernier souffle... la dernière vue... Par conséquent, le vrai amour jusqu'à la fin ; l'entrée au ciel. »

Mais c'est assez, du moins pour le but que nous nous sommes proposé. Tel était donc ce prêtre, cet évêque : homme toujours fixé dans l'atmosphère supérieure de la vie surnaturelle, toujours placé au point de vue spirituel ; homme de foi et de prière ; homme intérieur et recueilli, malgré tant d'absorptions extérieures et une si active vie;

pieux, et simple dans sa piété et dans ses pratiques de dévotion, malgré les élans de son âme et ses grandes pensées habituelles; tout embrasé d'amour et de zèle; infatigable dans l'action; courageux dans la lutte; humble, du moins travaillant sans cesse à acquérir l'humilité; incessamment appliqué aussi à maîtriser sa vive nature; cherchant avec sincérité la volonté divine; serviteur de Dieu, au sens vrai, complet, sublime du mot : toujours prêt au service de Dieu, de l'Eglise et des âmes; ne faisant que cela sur la terre. Belle et sainte vie! Et pour nous, ses fils, quelle joie de pouvoir nous dire, dans la vérité vraie : Oui, ce grand évêque a été aussi pieux qu'il était grand.

Maintenant, après avoir contemplé l'évêque, regardons l'homme quelques instants; car, nous ne devons pas oublier de l'ajouter, les vertus surnaturelles chez lui n'étaient pas au détriment des qualités naturelles, et leur empruntaient un charme de plus. On a souvent cité de lui cette parole : « Pour être prêtre, il faut être né grand, ou le devenir. » Il était né grand, par l'âme, le cœur, l'intelligence, le caractère, la volonté. Tout ce qui fait battre noblement le cœur des hommes remuait aussi son cœur, et les plus généreux mots de la langue humaine, patrie, honneur, vertu, gloire, génie, courage, venaient comme d'eux-mêmes sur ses lèvres. Quelque part qu'il rencontrât une beauté de l'âme, il tressaillait. Il eut, jusque dans son extrême vieillesse, pour toutes les choses saintes et belles, cette sensibilité prompte et vive qui amenait soudain à ses yeux des larmes, et entrecoupait sa voix; comme aussi ces haines vigoureuses de toute bassesse et de toute lâcheté, qui sont également le signe d'une grande âme. Il avait le goût d'admirer, et le don de s'indigner. Passionné, oui, il l'était, mais pour tout ce qui a le droit d'enflammer les hommes, et avec le plus complet désintéressement et oubli de soi. Ceux qui n'ont pas senti cette abnégation de sa personne au profit de ses causes ne l'ont pas connu. Le côté personnel de sa nature n'était que l'amour absolu du bien, « et, comme on

l'a dit, s'il voulait tout prendre, c'était pour tout donner à Dieu[1] ».

De là ses ménagements pour certains hommes, en qui il espérait des auxiliaires pour la religion ; et son attention à découvrir, à appeler, à encourager tout talent, toute force pouvant être mise au service de Dieu.

De là son intrépidité, son ardeur dans la lutte, son attraction, pourrait-on dire, vers le péril, et sa puissante activité. « Il avait toujours l'air, a-t-on dit ironiquement, de courir vers quelqu'un ou quelque chose. » Oui, mais quand ce quelqu'un c'était l'ennemi, quand ce quelque chose c'était le devoir. Il était un athlète, le mot est de M. Cousin, en même temps qu'un apôtre. On le comptera parmi le petit nombre d'hommes qui, dans notre temps, n'auront jamais connu les molles inerties, les lâches abandons, les coupables défaillances, les habiletés cachant le calcul sous la réserve, et l'ambition sous le silence. « Dans ses véhémences les plus hardies, soit qu'il se tînt dans la mesure, soit qu'il la dépassât, jamais de mobiles inférieurs, jamais de vanité, ou de rancune, ou de jalousie à satisfaire ; ses colères venaient de plus haut, elles partaient d'une émotion vraie et d'un sentiment pur, elles avaient toujours le son de l'honneur[2]. »

L'honneur ! qui en eut plus que lui le fier et délicat sentiment ? C'était là encore un des traits caractéristiques de sa nature. Il n'a flatté aucune puissance ; il s'est tenu debout devant toutes ; sans pourtant s'aveugler sur les situations, il n'a jamais regardé au nombre quand il fallait combattre, et la justice violée, la faiblesse opprimée, la vérité étouffée, n'ont jamais compté en vain sur sa parole. S'il a considéré comme une des grandes choses de sa vie la polémique où il a dû se faire un jour le justicier d'une trahison dans l'Eglise[3], c'est que l'honneur, le plus saint honneur, était là en cause.

Mais dans la vie privée, quelle simplicité, et nous allions

1. Lettre du cardinal Lavigerie à M. l'abbé Lagrange.
2. M. H. de Lacombe.
3. Lettre à M. de Montalembert.

dire quelle indifférence pour tout ce qui touchait à son usage, à sa personne : ses vêtements, son ameublement, son équipage ! Son équipage : on souriait, mais avec respect, quand on voyait passer cet évêque, si généreux pour les bonnes œuvres, avec cette voiture, dont personne n'eût voulu, ce vieux cheval, que le Séminaire lui prêtait, en même temps que le cocher, car il n'eut jamais de cheval à lui. Le camail en drap grossier qu'il avait sur les épaules au moment de sa mort devait dater des premiers jours de son épiscopat. Et toutefois, lorsque, pour recevoir ses visiteurs et ses hôtes, il avait revêtu ce manteau violet à larges manches, et cette sorte de mozette de même teinte, quelle dignité, simple et noble, et quel grand air naturel dans cet évêque ! Que n'a-t-on conservé cette chambre à coucher, avec ce pauvre lit de fer, cette planchette, dans l'angle de la cheminée, en guise de table de toilette, et ces quelques chaises et fauteuils dépareillés, pour tout ornement ! A La Chapelle, sa chambre à coucher, qui était aussi son cabinet de travail, était ornée de même sorte, sauf de modestes rideaux blancs au lit, et un bureau en bois vulgaire : le luxe était ces quatre grandes fenêtres, donnant sur la Loire et sur l'avenue, qui l'inondaient d'air et de lumière. Un jour, c'était pendant le dernier été qu'il y passa, alors que ne pouvant plus monter et descendre que difficilement, il se faisait servir le matin son repas dans sa chambre, on lui annonce un prêtre d'Orient. C'était à l'heure réservée du travail : « Allez, dit-il à son vicaire général, le recevoir, invitez-le à déjeuner, et conduisez-le dans le parc. » A midi, l'Oriental est introduit chez l'évêque : cette table modeste, cette chambre plus modeste encore, que son regard semblait interroger, le jetaient dans un visible étonnement. Quand il prit congé de l'évêque, non revenu encore de sa surprise, il dit au vicaire général qui le reconduisait : « Je m'attendais, avec mes idées d'homme de l'Orient, à rencontrer l'illustre évêque d'Orléans dans la splendeur et l'opulence. A présent que j'ai vu sa simplicité, je le trouve encore plus grand. »

Cette simplicité secondait sa charité. Dès son enfance,

le goût de donner se montrait déjà en lui, au point de désoler quelquefois sa mère. « Il ne garde rien, et donne tout, » disait-elle un jour à un de ses condisciples de la rue du Regard, de qui nous tenons ce trait, le vénérable M. Charles Maury. Cet instinct de générosité s'était révélé plus tôt encore. On nous en a raconté, depuis la publication de cet ouvrage, deux traits charmants[1]. Sa mère demeurait alors rue Saint-André-des-Arts, et gagnait sa vie en faisant des ménages : l'enfant, qui allait à une école de dessin rue de l'Ecole-de-Médecine, rentrait avant elle à la maison et était chargé de mettre le couvert, parce que sa mère revenait tard et fatiguée. Un soir : « Oh! maman, lui dit-il, ne me grondez pas! » Elle crut qu'il avait fait quelque faute. Et en effet : « Il est venu, lui dit-il, des petits savoyards, qui n'avaient pas mangé, et je leur ai donné la soupe : nous n'en avons plus. » « Tout en le grondant un peu, j'étais heureuse, disait-elle plus tard, de voir que mon fils était né généreux. » Elle lui donnait chaque matin, en l'envoyant à l'école, un morceau de pain et un sou afin qu'il pût manger quelque chose avec son pain. Un jour qu'elle le conduisait au Luxembourg et qu'elle voulait prendre la rue Hautefeuille : « Oh! non, maman, lui dit-il, ne passez pas rue Hautefeuille. — Pourquoi donc? » L'enfant insistait en rougissant. « Il y a là-dessous quelque chose, » se disait-elle ; et, en effet, ayant pris, nonobstant ses supplications, par cette rue, elle vit là une pauvre femme qui se tenait près d'une porte avec un petit enfant, et qui tous deux se mirent à regarder le sien comme le connaissant : « Oh! leur dit-elle, il vous aura fait quelque sottise! — Mais au contraire, reprit la pauvre femme, tous les matins il nous donne son sou. » Et il mangeait son pain sec.

Prêtre, sa charité était sans bornes. Que de générosités ignorées ont vues les murs de ce Petit Séminaire! Un vénérable curé de Paris nous a raconté ceci : « J'ai été, à la fin de mon Petit Séminaire, au moment de le quitter. J'en

1. Mlle d'Hautavoine, qui est une enfant de son catéchisme, et qui a beaucoup connu sa mère.

fis part, les larmes aux yeux, à M. Dupanloup. « Etes-vous bien sûr, me dit-il, de n'avoir pas la vocation? — Au contraire, et c'est là ma grande peine, je crois à ma vocation. — Pourquoi donc alors voulez-vous partir? — M. le supérieur ignore une chose, il ne sait point que ce n'est pas moi qui paye ma pension. Et celui qui la paye exige en ce moment que j'accompagne son fils au lycée, pour le conduire et le ramener. — C'est là ce qui vous arrête? — Oui. — Eh bien, mon enfant, restez : vous n'avez plus besoin que personne désormais paye votre pension. » Et voilà comment je suis prêtre, » ajoutait en nous racontant cela l'humble et pieux curé de Saint-Joseph, M. l'abbé Sibon. Nous ne savons lequel des deux ce trait honore davantage. Et nous connaissons aussi d'autres traits de même nature, d'autres prêtres qui doivent à une semblable générosité de sa part leur vocation.

De sa charité quand il fut évêque, que n'aurions-nous pas à dire? Levons au moins un coin du voile. Il affectait tous les ans 2000 francs à des distributions de pain et de bons qui se faisaient tous les jours à l'évêché, de la Toussaint à Pâques. De plus, deux hommes qui avaient sa confiance, MM. Petit, ancien juge de paix, et Davoust, ancien notaire, recevaient tous les ans de lui chacun une forte somme pour faire face aux innombrables demandes courantes qu'ils étaient chargés d'examiner : que de secrets de générosité admirable ces deux hommes de bien ont emportés avec eux ! Nous devons à un très honorable habitant d'Orléans le récit suivant. Au commencement de l'épiscopat de Mgr Dupanloup, un négociant aux abois, faute de 1500 francs, eut tout à coup la pensée de s'adresser à l'évêque. « Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, monseigneur, lui dit-il, et je ne suis malheureusement pas un bon chrétien ; mais je suis un honnête homme malheureux : je suis perdu, si je ne trouve pas 1500 francs ; je suis sauvé si je les trouve. » Le visage et l'accent de cet homme frappent l'évêque. « Les voilà, lui dit-il, croyant en faire le sacrifice. — Quand faudra-t-il vous les rendre? — Quand je les redemanderai. » A quelque temps de là, le négociant tiré d'affaire rapporte les

1500 francs. « Mais je ne les ai pas redemandés, dit l'évêque ; gardez-les, vous êtes un honnête homme, je vous les confie : quand vous rencontrerez un négociant dans la gêne, comme vous l'étiez, vous les lui prêterez. »

Naturellement les prêtres de son clergé surtout étaient l'objet de ces générosités, dont la délicatesse qu'il y savait mettre rehaussait encore le prix. Il avait nommé curé, vers la fin de la guerre, un prêtre qui s'était dévoué avec un long désintéressement à l'œuvre de son Petit Séminaire. Voulant alléger pour lui les charges d'une installation, il lui adressa le billet suivant :

« Orléans, le 29 décembre 1870. Mon cher ami, l'oiseau bienfaisant pour le prophète dont parle l'Ecriture m'a apporté un pain dont je vous prie d'accepter la moitié. Je vous dois bien plus encore pour le passé et pour l'avenir. Mais résignons-nous au triste présent et aux épreuves que la divine Providence nous fait. »

Dans l'intimité, que ce grand cœur était bon, affectueux ! Jamais sans doute, même dans sa familiarité la plus grande, sa distinction innée ne l'abandonnait ; mais comme il savait la tempérer ! On en a fait un portrait fidèle et exquis que nous ne voulons pas essayer de refaire. « Tout ce qu'il était rayonnait en lui : il portait son âme sur son visage, dans son air de dignité, dans sa simplicité magnifique, dans la grâce de son abord, dans la douceur profonde de son regard, dans le timbre sonore et tendre de sa voix, dans sa majesté bienveillante et souriante, dans ses bras ouverts pour recevoir un ami, un hôte, un enfant. Il y avait dans toute sa personne comme une bonté lumineuse[1]. » Et quand ce cœur s'ouvrait pour s'épancher, quels trésors on découvrait là ! Quelle affection fidèle et sûre ! Comme on sentait qu'on pouvait s'y confier, s'y appuyer, s'y donner, avec une sécurité entière, avec un dévouement joyeux ! *Amicus fidelis, protectio fortis.* Il aimait ce mot : et c'était bien lui.

1. M. H. de Lacombe.

CHAPITRE XV

L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, DIRECTEUR DES AMES
Ses lettres de direction
Conseils pour la vie chrétienne en général

« O Dieu, qui aimez les âmes ! » dit quelque part l'Ecriture sainte. On pourrait définir l'évêque d'Orléans : L'évêque qui aimait les âmes. On ne sait pas assez, nous n'avons pas assez dit nous-même quelle place la direction a tenue dans sa vie si occupée. Cette place fut considérable, et toujours, jusqu'à la fin. « Je confesse trois jours par semaine, dix heures par jour, » écrivait-il en 1849 à Mme la princesse Borghèse. Evêque, il confessa moins, mais beaucoup encore, et surtout il dirigea beaucoup par lettres. Sur combien d'âmes a rayonné la sienne ! C'est pourquoi nous ne craignons pas de le dire : parmi les hommes qui auront exercé en ce siècle une influence étendue, profonde, sur la piété chrétienne, l'évêque d'Orléans comptera toujours pour un des plus grands. Dans la direction aussi, cet art des arts, comme on l'a appelé, il fut un maître.

Nous avons esquissé déjà à grands traits sa physionomie comme directeur[1] : nous voudrions maintenant, ainsi que nous l'avons promis, entrer dans les détails de sa direction, et dire non seulement combien il a prodigué de son temps et de son cœur dans ce labeur, mais encore quels conseils précis il donnait, et quels chrétiens et quelles chrétiennes il formait.

Mais comment le savons-nous ? et comment en pou-

1. Tome Ier, chap. II.

vons-nous parler? Grâce à Dieu, tout ce qui se disait entre les âmes et lui ne s'est pas évanoui à jamais : restent ces lettres, multipliées quand il en était besoin, avec une charité sans mesure. Et en outre, de plusieurs des personnes dirigées par lui, surtout quand elles n'habitaient pas Orléans, il exigeait qu'elles écrivissent le résumé de ce qu'il leur avait dit, et, quand il les revoyait, il commençait par demander et par relire ce résumé, afin de suivre attentivement le travail de ces personnes sur elles-mêmes, et donner à ses propres conseils la suite et les précisions nécessaires. On a bien voulu remettre entre nos mains un grand nombre de ces lettres, et même nous confier aussi quelques-uns de ces cahiers intimes, pour nous faciliter l'étude que nous entreprenons en ce moment. Voilà les sources où, pour l'édification de tous, et avec les autorisations de rigueur, nous allons puiser.

Ce que nous tenons d'abord à constater, c'est le sentiment profondément sacerdotal avec lequel il remplissait ce ministère. Placé en face d'une âme à rendre ou à conduire à Dieu, il éprouvait une sorte de tressaillement sacré, et son génie, ou plutôt son cœur de prêtre, s'allumait pour ainsi dire, et il se mettait à l'œuvre sainte et sublime tout entier, comme s'il n'eût eu que cela à faire sur la terre. Il en était saisi, remué jusqu'au fond de ses entrailles, à en être malade quelquefois. Il l'a dit lui-même à propos d'une conversion dont quelques personnes l'avaient prié de s'occuper : « Elles en parlent à leur aise, écrivait-il ; elles n'ont, elles, qu'à prier. Elles ne savent pas ce que cela me coûte. »

« C'est, ajoutait-il, le *filioli, quos iterum parturio.* J'étais comme un homme qui reçoit toutes les commotions d'une machine électrique, mais dans une action si vive, qu'il ne s'en aperçoit pas ; l'action finie, dans le calme, tous les coups reçus reviennent, les douleurs se font tout à coup sentir. » Et voulant se définir à lui-même ce qu'il avait éprouvé là de si douloureux, de si étrange : « C'est d'abord, dit-il, une tristesse naturelle, simple, légitime, nécessaire, de devoir ; très vive, trop

vive peut-être, mais naturelle, et qui a ses racines dans le fond de l'âme. Un père, une mère, l'aurait nécessairement, devrait l'avoir. Pourquoi le pasteur, le père, la mère, selon le cœur de Jésus-Christ, ne l'aurait-il pas? Est-il possible de faire une telle œuvre sans y mettre tout son cœur, et d'y mettre tout son cœur sans y rien souffrir? Les souvenirs de mon catéchisme de semaine étaient cela : quand tout se trouvait fini, mon cœur en débordait. Maintenant encore, quand je chante ces cantiques et que je me représente telle ou telle enfant, des larmes me viennent aux yeux, j'ai le cœur rempli, comme je l'avais alors; ému, inquiet de l'avenir, ému du passé; mais, si je ne l'avais pas eu ainsi, aurais-je fait l'œuvre? »

La conversion enfin opérée, à la peine succédait la joie, humble et reconnaissante, non toutefois sans quelque retour sur la peine et vers Dieu. Ainsi, longtemps même après, le souvenir de tout ce que lui avait coûté cette conversion lui étant revenu tout à coup devant Dieu, il exprimait en ces termes, d'une si grande profondeur de sentiment apostolique, ce qu'il avait éprouvé : « J'étais le cœur malade, en présence du Saint-Sacrement sur l'autel... Tout à coup je m'écriai : Ah! il ne faut pas seulement vous gagner les âmes! il faut vous les arracher!... Avec quelle ardeur et quelle douleur j'ai dit ces paroles! C'était le cri de l'âme... »

La joie cependant dominait cette âme d'apôtre. Et le remarquable effet de cette joie, c'était un redoublement d'amour pour Dieu : « Oui, écrit-il, il est certain que l'amour des âmes excite l'amour de Dieu, l'enflamme. Voici comment cela se fait. On a un fond tranquille d'amour de Dieu; ce fond tout à coup excite l'amour d'une âme, d'une belle âme, égarée, malheureuse, périssante; cet amour, à son tour, donne le désir de la sauver; l'amour de sa perfection inspire l'amour de Dieu, et en même temps la foi vive, la plus vive, la plus spontanée, la prière, le zèle ardent, la compassion tendre, la persévérance : cela fait l'amour de Dieu, le plus éclairé, le plus intelligent, le plus confiant et le plus tendre. Quel bien mon âme en a ressenti! Quelles prières! Quelle ferveur!

Quelle assiduité ! Quelle confiance ! Quelle familiarité avec Notre-Seigneur présent à l'autel ! Quel entretien *os ad os !* Quel amour de Dieu ! Comment un évêque venant se reposer après de si grands travaux est-il chargé d'une telle mission ? Vraie grâce pour lui, pour remettre pleinement son âme dans le surnaturel... »

Et les âmes que Dieu lui envoyait, les abandonnait-il ? Nous l'avons dit, jamais. Mais laissons-le lui-même le dire :

« Comment, écrit-il à une de ses filles spirituelles, délaisserais-je cette âme que Dieu m'a confiée, qu'il a faite si visiblement pour de grandes choses, à laquelle il a inspiré une telle confiance pour celui qui est devenu son guide et son père ? J'accepte ces noms, j'accepte surtout l'obéissance qu'ils promettent. Seulement vous comprenez quelle obligation tout cela m'impose de vous donner toute à Dieu. Oh ! oui, il faut que vous soyez une grande et noble chrétienne, humble et généreuse. »

A une autre :

« Je me dévoue de grand cœur à l'œuvre que vous m'avez demandé d'accomplir. Vous êtes un peu étonnée de la suite que j'y mets : cette suite, il faut l'y mettre vous-même, en tout et pour tout. Autrement ma tâche serait trop difficile, mes efforts impuissants, et vos communions elles-mêmes sans profit réel. »

Quand donc l'évêque d'Orléans, interrompant ses grands travaux pour son diocèse et pour l'Eglise, allait s'asseoir à sa petite chapelle, dans ce confessionnal, ou quand, le soir venu, il se mettait à dicter ces lettres qui lui prenaient tant de temps chaque jour, c'était, certes, pour de grandes choses ; c'était, artiste sublime, pour sculpter les âmes à l'image divine ; pour empêcher « cette dilapidation des dons de Dieu », comme il disait un jour à l'une d'elles, ou pour épurer de toute scorie « ce lingot d'or ». Si quelque jour on publie ces lettres, un côté nouveau de son talent se découvrira, et l'évêque d'Orléans, nous ne craignons pas de le dire, prendra un rang distingué parmi nos écrivains épistolaires. On a édité plusieurs vo-

lumes des lettres du P. Lacordaire, et elles ont ajouté à sa renommée. D'une singulière distinction, élévation, originalité, souvent d'une merveilleuse éloquence, toujours d'une grande correction et dignité, elles ressemblent, dirait-on, à des œuvres d'art. Tout autres sont les lettres de M. de Montalembert, autant du moins que nous en pouvons juger par ce que nous en connaissons : là c'est la fougue, l'ardeur, la verve exubérante, étincelante, comme était sa conversation. Bon nombre des missives de l'évêque d'Orléans ne sont que des billets : celles qui sont des lettres ont d'ordinaire une grande concision et simplicité, ne disant que ce qu'il faut dire, comme il convenait à un homme d'action ; sans sécheresse cependant, avec des tours heureux, délicats, habiles, insinuants, quelquefois vifs et pressants ; mais ces mérites littéraires, considérables, ne sont que secondaires, comparés à ce que nous pourrions appeler les qualités sacerdotales et apostoliques de ces lettres : la pénétration morale ; l'autorité, dans la tendresse et la charité ; un bon sens supérieur ; un tact parfait ; une connaissance consommée des hommes, du monde, de la vie ; un art merveilleux de s'emparer des âmes et de les entraîner. Ah ! et on voudrait que nous parlions froidement de ces choses ! Comme s'il nous était possible de remuer toutes ces perles sans un tressaillement filial et sacré de toute notre âme !

Le grand trait de sa propre piété, c'est qu'elle était très élevée, toujours sur les hauteurs, et néanmoins admirablement simple et pratique. Et telle était la piété qu'il inspirait aux personnes qui acceptaient sa conduite. Il ouvrait de grands horizons, il portait très haut les âmes par la pensée et le sentiment. L'amour de Dieu, la beauté de la vertu, la générosité, le sacrifice, nul ne savait mieux parler de ces choses, en inspirer le goût, en même temps que l'horreur pour les indignités, les bassesses, les lâchetés. « Soyez, écrivait-il un jour, simple et grande ; simple comme la colombe en même temps que prudente comme le serpent ; et grande comme doit l'être une

femme chrétienne, marchant la tête levée, les yeux uniquement fixés sur Notre-Seigneur. Aucune petitesse, aucun mesquin sentiment, nulle vaine crainte. » « Prenez-y garde, disait-il à une autre, votre caractère, insensiblement, se déprime, s'abaisse. Tous ces tracas, toutes ces misères vous impressionnent trop, vous émeuvent, vous bouleversent. Gardez votre âme en paix au milieu de toutes vos occupations, et sur les hauteurs. » Toutefois, dans la pratique, il semble que tout se bornât à peu de chose ; mais ce peu de chose était tout. Ce n'était que cela! serait-on tenté de dire en lisant bon nombre de ses lettres de direction. Oui, mais cela, c'était tout simplement la sanctification. Ni les douceurs du sentiment, ni les joies de la contemplation, précieuses ressources, dons de la grâce, n'étaient à ses yeux l'essentiel ; l'essentiel, c'était le devoir, tout le devoir, toutes les obligations de l'état et de la situation. Les exercices de piété eux-mêmes, auxquels il tenait si fort, n'étaient pour lui qu'un moyen, très nécessaire, mais non pas le but. Le but, c'était l'action, le devoir, la vertu. Sa direction allait directement à la volonté, d'où naît en effet toute responsabilité, et qui est toujours, ainsi que la grâce au moins suffisante, au pouvoir de tous. Et c'est de la sorte qu'il a formé des âmes vaillantes, « des religieuses dans le monde sous leurs habits de petites duchesses », le mot est de lui ; des jeunes filles, des femmes, des mères, des maîtresses de maison, admirables ; de grands chrétiens.

« Par-dessus tout, tendez à l'action, dit-il dans une de ses lettres ; tout ce que vous éprouvez de la part de Dieu, et qui peut être si utile, si vous agissez en conséquence, en tout et partout, serait dangereux si vous en demeuriez là, avec mollesse et vaine satisfaction de vous et de Dieu. »

Une autre fois :

« Allez toujours au fond, à la pratique, à l'action, à la vertu, dans les grandes et dans les petites choses. Tout le reste n'est que *moyens* pour parvenir à ce *but*. »

Voici une lettre où ce caractère énergique de sa direc-

tion se révèle avec éclat, et qui fera entendre en quelque sorte son accent :

« Mon enfant, votre dernière lettre me fait l'effet d'une de ces relâches qu'on se donne quelquefois quand on est las de monter ; je ne veux point appeler cela une tristesse ni un découragement, mais un moment de fatigue dont je ne veux pas trop m'inquiéter. Telle est la vie chrétienne : elle a été comparée par Notre-Seigneur lui-même à un chemin rude, escarpé, étroit ; il est naturel qu'on en sente le travail et que la lassitude gagne la nature. Mais tâchez donc de vous bien mettre dans l'esprit le vrai point de vue, la véritable notion de la vie chrétienne : c'est qu'elle est un travail, une peine, une fatigue ; c'est que la vertu aussi fait monter la sueur au front, et que quiconque ne souffre pas violence n'est pas digne du royaume des cieux. La piété, la vie chrétienne, c'est cela ou ce n'est rien : le ciel ne se donne pas, il se gagne ; il ne se tourne pas, il s'escalade : *Violenti rapiunt illud !* Quand donc comprendrez-vous cela ? C'est là ce que je veux dire quand je vous parle de vous donner tout entière à Dieu. *Tout entière* ne veut pas dire au couvent, ni dans la solitude et derrière les grilles, car je ne vous y crois pas appelée ; mais dans la famille, dans le monde, dans les devoirs de la vie ! *Tout entière* veut dire sans mélange d'arrière-pensée et d'arrière-sentiment ; faisant tout, voulant tout, acceptant tout pour l'amour de Dieu, pour la dignité de votre âme, pour la paix de votre conscience, pour l'estime intime de vous-même : *Quæcumque vera, quæcumque pudica*, etc. ; *si quæ sunt bonæ famæ*, etc... En vérité, cela peut valoir le couvent ; et qui plus est, c'est la vocation universelle, par conséquent la vôtre, mon enfant. Ne vous en effrayez pas, je vous prie ; si j'avais le temps, je vous démontrerais jusqu'à l'évidence que cette générosité et cette vaillance militante demandée aux chrétiens coûtent beaucoup plus cher à ceux qui ne le sont pas ; que le sacrifice est de toute nécessité attaché à la vie humaine, et que la différence entre le monde et nous, c'est que nous, nous transformons le sacrifice en devoir et en espérance, et que le monde le porte en désespéré. J'y reviens donc,

mon enfant, la vie chrétienne demande de la vertu. Il en faut prendre son parti... »

Donc, forte et austère, exigeante, très exigeante, oui, sans doute, sa direction l'était ; mais un autre trait non moins caractéristique de cette direction, c'étaient ses condescendances ; sa façon de s'attempérer à la variété infinie des âmes, des caractères, des humeurs, des circonstances ; ce que nous appelions tout à l'heure le bon sens supérieur, absolument nécessaire au directeur même le plus éclairé en théorie, car la direction est une science pratique, d'application : il y faut un tact sûr, avec une connaissance profonde des âmes et de la vie. Les âmes, comme il les pénétrait ! Mais aussi, comme il les étudiait ! « Ecrivez-moi plus au long, demandait-il un jour, où en est votre âme, dans le détail. Votre dernière lettre m'inquiète. J'attends donc une bonne longue lettre ; je vous répondrai longuement aussi. » Et après avoir vu, il avait la franchise de tout dire. « J'ai, écrivait-il encore, bien des défauts ; mais Dieu me fait la grâce de ne pas tromper les âmes. »

Et non seulement son énergique direction avait ces habiles tempéraments, elle avait aussi les discrétions nécessaires ; si autoritaire qu'elle fût, dans son domaine, il y avait des limites qu'elle ne franchissait pas, des exigences qu'elle savait s'interdire, des points où le directeur n'était plus que l'ami et le conseiller imploré, qui proposait son avis sans l'imposer.

Il commençait par donner un règlement ; et il n'y avait rien à quoi il tînt plus, et sur quoi il revînt plus souvent dans ses lettres, que la fidélité à observer ce règlement :

« La fidélité inviolable à votre règlement, voilà ce que je vous demande par-dessus tout.

» La fidélité à ce règlement est une garantie certaine. »

« Mon enfant, vous voulez donc devenir tout à fait mon enfant, que vous m'écrivez de si bonnes lettres ! Votre docilité, votre fidélité à toutes vos bonnes résolutions me touchent extrêmement. Et je me dis quelquefois : Si j'avais connu cette chère enfant plus tôt, peut-être que le bon

Dieu se fût servi de moi pour lui faire de grandes grâces. Mais j'ai tort de dire cela, et il n'y a plus, n'est-ce pas ? qu'à bénir Dieu de ses bontés présentes, et de votre bonne volonté à le servir... »

« Veuillez bien le remarquer, mon cher ami, écrivait-il à un homme du monde, dont l'âme lui était chère, — car il voulait que les hommes du monde aussi et surtout eussent une vie bien ordonnée et réglée — ce que je vous demande est d'autant plus facile et naturel, que ces exercices de piété, dont je vous conseille la pratique fidèle et régulière, sont l'exercice même de l'amour de Dieu, une sorte de tribut que le cœur lui paye : c'est la manière convenue dont l'âme, si je puis me servir de cette expression, fait sa cour à Dieu.

» Quand on a été fidèle à ces exercices, ils deviennent un besoin du cœur dans leur simplicité même et leur apparente sécheresse, l'expérience nous le montre.

» Quand cela n'est pas fait, quand cet aliment de chaque jour n'a pas été donné à l'âme, il manque quelque chose.

» Et comme au fond la fidélité à ces exercices n'est que la fidélité délicate à ce que Dieu nous demande à tous, d'être quelquefois en sa présence, et comme intimement avec lui, et de lui témoigner ainsi l'amour de notre cœur, *sicut solet amicus ad amicum loqui*, on trouve en retour dans cette fidélité une douceur simple et une foule de grâces, Dieu ne restant jamais en arrière avec nous.

» Et cela, même sans ferveur sensible, par le seul fait de ces actes répétés d'amour simple que renferme chacun de ces exercices. L'amour de Dieu n'a pas besoin d'être sensible, de même que cette sensibilité n'est pas nécessaire dans l'habitude même de l'amour humain le plus vrai et le plus sérieux : la sensibilité ne se réveille qu'à son heure, par intervalles et dans les grandes circonstances.

» Par là se réalise le *super pauca fuisti fidelis; pauca*, ces petites choses dont le tissu compose la vie, et auquel Dieu attache tant de prix. Dieu agrée cette fidélité-là, et c'est à elle qu'a été dite cette consolante et encourageante parole, que tous ceux qui demeurent fidèles à ce labeur

obscur des exercices journaliers de la vie chrétienne ont droit de se répéter : *Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui ;* courage, bon et fidèle serviteur, entre dans la paix de ton Seigneur. Et encore cette autre parole : *Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi ;* le Père céleste qui voit dans le secret vous rendra tout. »

Combien il en a tracé de sa propre main, de ces règlements ! Car il ne craignait pas de se donner cette peine, de prendre ses enfants spirituels en quelque sorte par la main, afin de les mettre dans le chemin. Les exercices fondamentaux étaient les mêmes : ceux que nous connaissons ; il y ajoutait presque toujours des prescriptions adaptées à chaque personne. Ces prescriptions particulières, d'ordinaire il y tenait fortement, mais quelquefois aussi il provoquait des observations, attendant ce que révélerait l'expérience ; les modifiant ensuite, si besoin était.

Un des points importants de ces règlements était la communion :

« Quant à vos communions, je ne doute pas qu'elles ne vous profitent ; je ne dis pas assez ; non seulement elles vous profitent, mais elles font tout en vous, et vous sauvent ; sans elles nous n'aurions rien fait.

» Continuez donc, humblement, courageusement, joyeusement même, comme dit saint François de Sales, et tout ira bien. »

Il voulait amener les âmes à la communion fréquente, et doucement, tendrement, il écartait les vaines craintes, quand ce n'était que cela ; la persistance des misères, quand la bonne volonté, quand l'effort persistait aussi, loin d'être à ses yeux une raison de s'abstenir, était un motif de plus d'approcher, si l'humilité s'y joignait :

« Mon enfant, rien n'est meilleur que de communier avec les sentiments que vous me dites. Saint François de Sales dit quelque part que les grandes eaux de la divine bonté, de la divine miséricorde, descendent avec joie des collines éternelles jusque dans le fond des humbles vallées ; et je lisais ce matin, dans sainte Thérèse, que l'abîme de l'humilité et de la misère véritablement humble

est comblé avec une douceur infinie par l'abîme de la miséricorde. »

Il attirait donc à la sainte communion, incessamment, mais sans violence; sans relâche, mais sans secousse; avec ses saintes habiletés accoutumées, mais avec tous les ménagements nécessaires :

« Tenez-vous-en constamment à nos quinze jours, et communiez plus souvent quand vous en sentez le besoin pour vos faiblesses et vos tristesses. Il n'est pas même nécessaire que vous en sentiez le désir par pur amour de Dieu : le bon Dieu en serait bien content, mais il se contente quelquefois à moins, en attendant mieux. »

L'expérimenté directeur savait bien qu'en n'allant pas trop vite, en attendant, tout en la sollicitant, l'heure de Dieu, la fréquente et même la très fréquente communion viendrait.

Le moyen, du reste, de se la faire pardonner de ceux qui, sans communier eux-mêmes, sentent pourtant que la communion doit avoir des résultats, il l'indiquait un peu plus tard à la même personne :

« Faites sentir à tous ceux qui vous entourent la douceur, la condescendance, l'affection cordiale, l'humilité simple et naïve qu'inspire la grâce de Jésus-Christ; faites tout cela de votre mieux, peu à peu; et on finira par bénir Dieu de vos communions fréquentes. »

Non seulement on les lui pardonna; mais sa piété, rayonnant autour d'elle, mérita bientôt que le sage directeur pût lui écrire :

« Je suis bien aise de vous dire que le bien que vous remarquez autour de vous ne m'étonne pas. Outre ma très grande estime et inclination pour celui dont vous me parlez (son mari), j'ai toujours pensé qu'une femme qui communie souvent et qui s'améliore, par là même devient, bon gré mal gré, une bénédiction irrésistible. Je suis particulièrement touché de ce que vous me dites de lui. La grâce de Dieu est là. »

Il ne manquait jamais non plus d'insérer dans ses règlements un article spécial pour les retraites. Mais il ne se

contentait pas de conseiller une retraite, il la dirigeait : jour par jour, heure par heure, on y faisait ce qu'il avait décidé et réglé. Nous devons à de bienveillantes communications plusieurs résumés de retraites ainsi conduites par lui, car il exigeait toujours qu'elles se fissent la plume à la main : ces résumés témoignent d'un zèle égal à ses lumières. Ce zèle, dans certaines occasions, allait à des sollicitudes, à des initiatives étonnantes : non seulement il se prêtait à entendre la personne aussi souvent que cela pouvait être utile, mais encore il ajoutait à ses exhortations verbales des directions écrites ; et cela, aux moments quelquefois les plus occupés de sa vie, et à travers ses plus graves polémiques.

« Mon enfant, je ne puis que bénir l'âme qui a tracé ces lignes, écrivait-il à une jeune fille, le lendemain de son entrée en retraite, mais je ne puis aussi qu'être bien effrayé pour cette âme. Nous en reparlerons. D'ici là, creusez encore ; vous n'êtes évidemment qu'à la surface, n'allant au fond que par quelques traits rares ; creusez, priez, soyez humble devant Dieu : criez miséricorde. Soyez sûre que cela est nécessaire. Je ne le croyais pas à ce degré ; mais je n'en sens pas moins le besoin et le désir de bénir profondément cette chère âme, et de prier pour elle comme on prie pour sa chère enfant. »

Et le puissant directeur ayant été obéi, la généreuse enfant ayant creusé de plus en plus dans sa conscience et permis à l'habile médecin de faire en elle-même, sur elle-même, la lumière totale, après ces révélations douloureuses, mais salutaires, et pour panser la blessure faite et encourager à l'œuvre sainte et sanctifiante, il lui écrit le jour même :

« Mon enfant, après les amertumes de cette douloureuse matinée, je ne veux pas laisser le jour s'achever sans aller vous bénir.

» Le temps est venu pour vous, ma bonne fille, des vraies vertus chrétiennes, c'est-à-dire de l'humilité et de la mortification. Hors de là tout est vain, tout est faux, indigne.

» Il m'en a coûté, sans doute ; mais, au fond, c'est dans

ces amères tristesses que se trouvent la lumière, la consolation, la force.

» Il n'y a que la vérité qui console. Remarquez que l'Esprit-Saint, cet Esprit divin qui a quelquefois parlé à votre cœur, se nomme tout à la fois l'Esprit consolateur et l'Esprit de vérité.

» Sans doute, cela déchire le cœur, mais si ce pauvre cœur avait besoin d'être déchiré, ouvert et attendri pour Dieu ?

» Sans doute, cela est d'une amertume extrême ; mais combien cela vaut mieux que de perfides douceurs.

» Communiez demain bien humblement ; dites ce soir, en baisant tour à tour la terre et les pieds de votre crucifix, cet admirable *Miserere*...

» ... Ayez courage, mon enfant, continuez de creuser dans cette conscience. Nous servons un bon maître ; il vous aidera. Regardez cette image, que je vous envoie, ce regard du bon pasteur, et dites-lui : Oh ! que c'est bien vous, et que c'est bien moi, là aussi, sur vos épaules ! Oh ! que vous avez été bon ! et ce matin encore !...

» ... Faut-il vous redire que je vous bénis bien paternellement, en Notre-Seigneur, comme ma véritable fille ? »

Et la retraite finie, il lui écrit encore, pour tout affermir définitivement.

Toutefois, en exigeant cette fidélité courageuse à ce règlement, il n'entendait pas mettre par là les âmes à la torture, et il savait, selon les temps et les personnes, interpréter avec largeur ses plus rigoureuses prescriptions :

« Mon enfant, vraiment choisie et bénie de Dieu, je vous renvoie votre petit règlement ; je suis heureux d'avoir pu le dicter avant de partir définitivement (pour Rome).

» L'important, c'est que vous l'observiez fidèlement, mais en grande liberté de cœur. Les jours où vous aurez été très fidèle seront les meilleurs ; et encore, comme c'est le cœur qui décide de tout avec le bon Dieu, il se pourra très bien faire que tel jour, où vous aurez manqué à de certaines choses, soit le plus cher au bon Dieu, parce que la charité et les égards pour le prochain, le respect et

l'amour filial, les soins fraternels auront pris le dessus ; et même quand ce serait un peu par un certain désir et besoin de dilatation d'âme et plus grande liberté de vie que vous aurez été inexacte, ce sera bien encore, si en jetant un regard vers Notre-Seigneur, vous lui dites : « J'ai besoin d'être un peu plus libre aujourd'hui, et parce que vous êtes la bonté même, vous le permettrez ; » mais en m'écrivant vous me direz toujours un petit mot des arrangements de cette fidélité. »

En général, ce sont les plus faibles qui sont les plus rigides ; les directeurs énergiques comme lui, qui savent bien où ils s'arrêteront, ont coutume d'être indulgents.

Il était donc bien entendu pour les personnes dirigées par l'évêque d'Orléans, que cet ensemble d'exercices de piété n'était que des moyens de se sanctifier ; que la sanctification consistait réellement dans la correction des défauts et la pratique des vertus. C'est à y aider les âmes qu'il déployait cette énergie, tempérée, nous le voyons, de tant de tendresse :

« Mon enfant, voilà ce que j'appelle une lettre raisonnable et bien chrétienne.

» Vous avez bien raison de vous occuper de ce caractère ; car, croyez-moi, soit dans l'Auvergne, soit dans la Bourgogne, il est impossible, et, quelque grand que soit le monde, je ne connais ni plaine, ni vallée, ni montagne, où ce caractère ne soit insupportable à vous-même et aux autres.

» C'est donc lui qu'il faut dompter sur place, comme on dompte, dit l'Ecriture, les bêtes sauvages.

» Ce caractère dompté, il restera la noble et généreuse créature que je connais et que je bénis, et qui sera digne des bénédictions de Dieu pour elle et pour ceux que Dieu lui donnera à aimer sur la terre.

» Mais c'est la condition *sine quâ non* d'un bonheur quelconque, d'une vertu quelconque, et du salut éternel.

» Sans cela, offrir son dévouement et avoir pu accepter la vie et le dévouement de qui que ce soit, c'est tout simplement tromper et trahir au premier chef.

» Eh bien, ma bonne fille, est-ce bien entendu? Allez-vous m'écrire que vous vous y mettez plus énergiquement que jamais, que vous allez commencer demain matin, et que vous ne cesserez pas un seul jour cette lutte jusqu'à ce qu'elle soit victorieuse? »

Soutenir, appuyer, et, doucement et vaillamment, encourager, aiguillonner, entraîner, ce fut son art au plus haut degré. Si, en effet, la piété a ses douceurs, et la fidélité généreuse ses joies, au-dessus de toutes les joies, elle a aussi ses épreuves, ses peines. Aucune ne le trouvait au dépourvu. Par sa clairvoyance, son énergie et sa tendresse, l'évêque d'Orléans était un directeur admirablement secourable dans tous ces obstacles inhérents à la vie chrétienne. Il allait à la racine, et, selon les cas et les causes, défaut de fidélité, relâchement, tiédeur, ou bien amour-propre déguisé, manque d'humilité, ou bien simplement humaine faiblesse, il variait son langage et savait prendre tous les tons :

« Quant à vos froideurs et vos sécheresses, elles ne sont qu'à la surface, comme sur la terre en hiver. Il faut les supporter patiemment, et puis vous savez comme revient la bonne saison.

» Toutes ces douleurs, du reste, nous font regarder le ciel de plus près : au fond, il n'y a que cela d'utile pour nous détacher de nous-mêmes et nous élever enfin du côté de Dieu. »

Il voulait, à travers tout cela, la paix, la douceur, la patience, avec soi-même comme avec les autres, et la confiance en Dieu; et toujours le courage, car « le découragement, aimait-il à dire, n'a jamais raison ».

« J'aime mieux, disait-il une autre fois, vous voir dans la sécheresse que dans ces joies et ces élans; pourvu que vous alliez toujours votre train. Les illusions, là, ne sont pas à craindre. Allez toujours en attendant. »

Parce que, en effet, en allant toujours, on avance :

« Continuez à être inviolablement fidèle à vos communions de chaque semaine, à vos exercices de piété, au travail (dont vous ne me dites plus mot), et enfin à la

fidélité à Dieu, parmi ces ballottages où votre âme me fait sans cesse l'effet d'avoir le mal de mer, avançant toujours néanmoins vers le port, parce que, au fond, la barque est soutenue de Dieu, et poussée à certains jours par un très bon vent. »

« Ces défaillances, écrit-il à une autre, sont inévitables dans le chemin ; mais c'est précisément quand nous ne pouvons plus marcher que Dieu vient et nous porte.

» C'est précisément ce qui arrive dans vos montagnes. Quand vous rencontrez une pauvre petite fille qui marche bien et va toute seule, vous lui dites bonjour et la laissez marcher ; mais si elle est là par terre, sans pouvoir faire un pas, et si elle ne sait que devenir, vous lui tendez la main, ou même, si elle se fait bien petite, vous la prenez entre vos bras. »

La personne à qui ces paroles étaient adressées les faisait suivre de cette note :

« Cette lettre m'arrive par le même courrier qui apportait la fameuse réponse de Mgr l'évêque d'Orléans au *Constitutionnel* (affaire Rousseau). C'est donc après cette vive défense que sa plume avait faite triomphante, que le saint évêque reprenait son humble mission de consoler et de diriger l'âme d'une pauvre femme qui, au fond de ses montagnes, cherchait Dieu à la lumière de ses conseils. »

Impitoyable quand il y avait mollesse et négligence, nul n'était plus paternel quand il y avait vraie bonne volonté ; car la bonne volonté, si elle n'est pas la sainteté, c'est du moins la sanctification commencée :

« Avec toutes vos inquiétudes, ma chère fille, vous empêchez votre âme de pousser sa sève d'amour de Dieu : vous êtes comme un arbre qui, au lieu de porter des fleurs et des fruits, ne donnerait que des feuilles...

» Laissez donc toutes ces pensées tristes, car la tristesse, dit saint Paul, donne la mort. Il faut vous distraire. Cherchez de bonnes et honnêtes distractions ; et tous les jours adressez à Notre-Seigneur cette prière : O prince de la paix, pacifiez mon âme ! Un quart d'heure de con-

fiance en Dieu vaut mieux qu'une semaine d'agitation et de crainte. »

A une autre :

« Pourquoi donc votre défiance de vous-même n'est-elle pas mêlée de confiance en Dieu? Souvenez-vous de ce que dit saint François de Sales, qu'elle est bien peu chrétienne l'humilité qui n'est pas magnanime, et la défiance qui n'est pas confiante.

» L'humilité sincère ne se décourage pas; elle est même joyeuse de sa misère, dit saint François de Sales, parce qu'elle sait que sa misère est le trône de la miséricorde de Dieu... »

Il y a cette différence entre les personnes sans piété et les personnes pieuses, que les unes ne luttent pas et s'abandonnent, tandis que les autres combattent, mais ont grand besoin d'être soutenues dans cette lutte perpétuellement renaissante.

« Je ne veux pas tarder un moment à vous répondre, écrivait-il à une âme courageuse contre elle-même, mais fatiguée de ces luttes; votre âme est malade et il ne faut pas que votre médecin vous abandonne. Toute cette tempête de pensées, les unes très mauvaises, d'autres très sottes, n'est pas plus votre âme qu'un orage n'est le fond de l'atmosphère. Je vous dirai donc volontiers avec le grand bon sens de saint François de Sales : Puisque le démon fait tant de bruit à la porte de votre âme, c'est preuve qu'il en est chassé. Laissez-le tempêter à la porte, et vous, tenez au dedans votre intelligence et votre volonté humblement attachées et soumises à Dieu, et puis ne craignez pas, Dieu est avec vous...

» Je reconnais que cette tempête a été violente ; s'il en revient une semblable, il faut faire comme le voyageur surpris par l'orage au milieu des champs, vous bien envelopper de votre manteau, garder votre confiance en Dieu dans le fond du cœur et sans vous arrêter un seul moment à regarder le vent qui souffle et la pluie qui tombe, ce qui est toujours inutile et ridicule, marcher courageusement au but. »

Point donc de découragement, jamais. L'humilité, d'où

naissent la patience, la résignation, la douceur avec soi-même comme avec les autres, voilà le premier fruit de nos épreuves. Nous noterons ce trait de sa direction, car il y revient souvent, qu'il faut être charitable et doux, même pour soi, et savoir se supporter comme on supporte bien les autres :

« Dieu exauce le premier de mes vœux en apaisant votre irritation contre vous-même. Vous êtes digne de compassion, d'encouragement et de secours, mais non pas de colère; il faut, si j'ose le dire, vous traiter vous-même comme je vous traite.

» Jésus-Christ exaucera le second de mes vœux en vous apaisant pour les autres. Il faut leur compatir, mais s'irriter, non. »

« Vous êtes en ce moment, disait-il à une autre âme angoissée, comme ces saules pleureurs qui laissent leurs branches tomber à terre et pendre dans l'eau. Ecrivez ceci : Je ne veux pas que vous soyez comme un saule pleureur, avec ses branches qui pendent toujours à terre, ou trempent toujours dans l'eau, dans ces eaux qui sont les misères humaines, et qui coulent toujours. Je veux que vous soyez un chêne fort et ferme ; et, si vous n'avez pas cette énergie, je veux au moins que vous soyez un peuplier, vous élançant droite vers le ciel. Le sommet de ce peuplier peut quelquefois être un peu agité par les vents ; mais cela n'empêche pas l'arbre de se tenir debout. » Et en disant cela, il lui montrait de sa fenêtre, au fond du jardin de l'évêché, un grand peuplier qui est là. Et comme le ciel, à ce moment clair et pur, resplendissait : « Voilà, conclut-il, mon enfant, ce que je voudrais pour votre âme, cette clarté, cette sérénité. »

Cette sérénité, il la voulait, même au milieu des peines de la vie, des souffrances, des croix. Car, s'il y a des difficultés inhérentes à la piété, il y a d'autres et inévitables épreuves attachées à la vie humaine. Toute la direction de l'évêque d'Orléans eût croulé par la base, et toutes ses paroles fussent demeurées vaines, s'il n'eût pas compris et fait comprendre aux âmes cette doctrine de la croix,

qui est le fond du christianisme. Il y a donc une spéciale importance à entendre ce que disait sur un tel sujet ce si sérieux directeur, et quel consolateur il était dans les moments douloureux de la vie. C'était une âme bien éprouvée par la maladie, bien visiblement mise par Notre-Seigneur sur la croix, que celle à qui il adressait les paroles dont voici quelques-unes : elles pourront en consoler et fortifier beaucoup d'autres :

« Je me reproche de rester si longtemps sans parler à votre âme, et je me le reproche d'autant plus, que vous êtes plus éprouvée.

» Je sais bien, mon enfant, que vous êtes fidèle, et que vous connaissez le prix des souffrances. Votre âme se sanctifie à travers tout cela, parce que vous restez bien unie à Notre-Seigneur, et dans un abandon résigné et confiant à sa sainte volonté. Néanmoins la croix est toujours dure à porter à notre pauvre nature.

» Mais il faut nous redire, pour nous maintenir dans un paisible courage, que c'est un chemin royal, après tout, que celui de la croix... Du reste, n'est-il pas avec nous pour porter notre croix, et près de nous quand nous souffrons, et sommes-nous nous-mêmes jamais plus réellement ses enfants que quand nous lui ressemblons le plus ?...

» Ah ! n'appelez pas stérile la vie de réclusion et de souffrance que Dieu vous impose : croyez-moi, rien ne fructifie plus pour le ciel... »

« Il faut donc prendre, » disait-il à une autre personne qui, elle, au contraire, aurait pu paraître comblée ici-bas, mais toute vie a ses épines, « il faut prendre cette petite âme, et la jeter dans le cœur de Notre-Seigneur percé de la lance, couronné d'épines. Le vôtre aussi doit être couronné d'épines, et y trouver sa joie. »

Pour faire comprendre et aimer les peines, les souffrances, où conduisait-il les âmes ? A la crèche, à la croix, et aussi au tabernacle. Il les nourrissait de cette moelle divine, qui ne se trouve que là, dans nos mystères, et qui est le seul aliment de cette vraie et solide piété qu'il cultivait :

« Courage et confiance en la croix : c'est tout ce que je puis répondre de mieux à votre lettre.

» En attendant le vendredi saint, faites-vous toute petite aux pieds de la crèche. La crèche et la croix sont faites toutes deux du même bois et par le même ouvrier. Elle est bien divine la religion qui n'a point d'autre appui en ce monde, en y joignant le tabernacle... »

« ... Le meilleur, c'est d'être à Dieu quand on souffre : si nous comprenions bien la crèche et notre crucifix, nous comprendrions cela une bonne fois et pour toujours. Comme le dit Fénelon, il faut nécessairement les étrivières à cette pauvre nature humaine ; cela lui redonne du bon sens, un bon cœur, et même un peu de courage dans l'humilité et la vérité. »

Quelquefois, à l'approche de ces grandes fêtes, dont il était si saisi lui-même, de la semaine sainte, par exemple, sa parole, dans la direction, prenait un accent plus vif encore, et les plus dures vérités de la vie chrétienne, il les inculquait avec une force singulière, même aux personnes condamnées par leur position à la vie en apparence la plus brillante et la plus douce :

« Vous vous êtes fatiguée : mettez cette fatigue au pied de la croix sur laquelle il y a un Dieu encore plus las que vous. Vous portez, dites-vous, dans votre vie tous les soucis des vôtres : Notre-Seigneur a bien porté toutes nos croix avec la sienne. Ah ! vous ne comprenez pas assez la voie de Dieu ! La voie de Dieu, c'est la soumission à la volonté de Dieu, et la volonté de Dieu est que nous suivions le chemin royal de la croix, où Notre-Seigneur a marché le premier, et où il nous appelle à sa suite ; car tout vient de son expresse volonté ou permission. Il faut donc accepter toutes les croix de notre vie. Ces caractères qui vous entourent et vous froissent, eh bien, autant de petites croix. Prenez-en une sur chaque épaule, sur votre cœur, et allez ainsi. »

« Vous priez bien quelquefois, disait-il à la même grande dame, les bras en croix, et baisez la terre. C'est une bien bonne chose de s'humilier ainsi. »

« Avez-vous, lui disait-il un jour, un grand crucifix

chez vous, avec les plaies bien marquées. Il faut en avoir un. Ayez-le pour le vendredi saint, et placez-le sur un coussin, comme on fait à l'Eglise ce jour-là ; et, dans vos moments de fatigue, allez, posez dessus votre tête. Considérez cette fatigue immense, ces souffrances inouïes. Cette tête, regardez-la, elle est plus lasse que la vôtre. Baisez-la avec respect. Baisez ces pieds qui ont saigné. Collez-y vos lèvres ; vous éprouverez les plus grandes douceurs, les plus ineffables consolations… »

CHAPITRE XVI

L'évêque d'Orléans directeur d'âmes
(Suite)
Conseils pour les diverses situations de la vie

Nous venons d'entendre l'évêque d'Orléans sur la vie chrétienne en général ; mais il y a les situations diverses où chacun se trouve placé en ce monde, d'où naissent des obligations particulières, et qui appellent une direction spéciale. Puis il y a les voies exceptionnelles, les vocations d'élite, et à côté des rigoureux devoirs, les conseils de perfection. Il ne sera pas sans utilité d'écouter maintenant quelques instants sur ces importants sujets un évêque qui, dans sa longue carrière et son ministère si étendu, rencontra pour ainsi dire toutes les situations qui se peuvent présenter.

Il a beaucoup écrit sur la jeune fille et sur la femme chrétienne : son grand traité de l'Éducation, ses travaux spéciaux sur les femmes, *Conseils aux femmes chrétiennes sur le travail intellectuel qui leur convient*, — *Femmes savantes et femmes studieuses*, — *La femme chrétienne et française*, — et toute sa polémique contre M. Duruy, — enfin et surtout les deux volumes posthumes que nous avons publiés, les *Conférences aux mères chrétiennes*, et les *Lettres sur l'éducation chrétienne des jeunes filles*, — tous ces ouvrages offrent un riche trésor d'expériences et de sages conseils. Mais dans tous ces écrits, c'est comme un idéal qu'il trace, tandis que, dans ses lettres de direction, on le voit à l'œuvre pour réaliser cet idéal ; et de plus ce qui se dit ainsi directement à une âme a nécessairement un autre accent que ce qui s'écrit

dans un livre ou se dit du haut de la chaire pour tout le monde.

C'est un moment grave et décisif que celui où l'enfance ayant disparu, et la jeunesse ayant commencé, on voit s'ouvrir devant soi deux routes, et on entend comme deux voix : l'antiquité en avait été frappée ; de là ce mythe profond et charmant d'Hercule entre le vice et la vertu. Quand l'évêque d'Orléans recevait à ce moment-là une âme, qu'il s'agît soit de la convertir, soit de la diriger, surtout si c'était une âme riche et capable de grandes choses, c'était un effort extraordinaire de son zèle pour la fixer définitivement dans le bien, et le plus grand bien.

« Quelle tristesse, mon enfant, écrivait-il à une jeune fille de qui il espérait beaucoup, si tant de nobles facultés demeuraient étourdies et perdues au milieu des défauts et des contrariétés de cette nature, et si la douce et puissante main de Notre-Seigneur ne venait pas à bout de retrouver et de recueillir cette vie, et si ces vingt ans ne se décidaient pas enfin à entrer dans la grande voie de leurs destinées ! »

« Non, ma bonne fille, lui écrivait-il un autre jour, votre lettre me donne de meilleures espérances. J'aurai la joie de faire de grandes choses avec vous, de vous y préparer, de vous y diriger. Dieu m'a envoyé là à l'heure décisive ; vous vous êtes décidée pour le bien. Demeurez-y fortement et inébranlablement attachée, indépendamment de tous les obstacles extérieurs et intérieurs... »

Parmi ces obstacles extérieurs, il y a surtout le monde. Mais qu'y faire ? C'est bien une nécessité, quand on est du monde, de vivre dans le monde ; et si la piété est utile à tout, c'est bien à traverser la vie mondaine sans y perdre la vie chrétienne.

« Vous allez avoir, écrivait l'évêque d'Orléans à une jeune fille que le temps était venu de conduire dans le monde, une épreuve : ces huit ou quinze jours pendant lesquels la vanité, la dissipation et tout le reste s'agiteront autour de vous et en vous-même.

» Je me représente de loin, avec joie et avec confiance, que vous demeurez là, joyeuse et courageuse, comme dit

saint François de Sales, *le regard bien fixé sur votre règlement, sur vos résolutions*, sur votre crucifix ; sachant dire au besoin : Non, cela ne me convient pas ou ne m'amuse plus ; vous prêtant du reste avec complaisance à tout ce que le regard de Dieu ne vous défend pas ; gaie, aimable, affectueuse, bienveillante envers tous, avec modestie, n'oubliant jamais la réserve des vêtements et des manières qui conviennent à une vierge chrétienne que Notre-Seigneur regarde. Et en tout cela, vous serez bien heureuse et bénie de Dieu...

»... Je vous réponds aujourd'hui même, afin que vous receviez cette lettre avant que l'épreuve arrive et que vous soyez bien sous les armes avec la plus charmante amabilité, pour repousser et même pour convertir les gens. »

Il était heureux, cependant, au point de vue du bien spirituel de ses enfants, quand certaines circonstances les dispensaient d'affronter ces périls :

« Dieu vous protège, ma très chère enfant, disait-il à une jeune fille qui venait d'éprouver un deuil amer, en vous retirant cette occasion de péril qu'offrent les réunions du monde : remerciez-le et profitez-en pour faire une ample provision de piété et de vertus chrétiennes.

» Il vous reste peu de temps ; amassez, amassez ; voici bientôt le moment où vous aurez besoin de toute votre piété et de toute votre force chrétienne pour remplir fidèlement la mission que Dieu vous donnera. Priez le Seigneur qu'il vous fasse rencontrer dans la nouvelle position qui va bientôt être la vôtre, le bonheur si rare ici-bas, et, ce qu'il y a de plus précieux, le salut de votre âme, car tout ce qui est de la terre passe vite ; votre âme vivra éternellement. »

Lorsque le moment était venu de fixer l'avenir d'un jeune homme ou d'une jeune fille, il voulait qu'on apportât dans un choix si grave surtout les vues chrétiennes, et par conséquent il demandait qu'il y eût conformité dans les sentiments religieux, et il déplorait les mariages où cette

douloureuse dissonance se trouve : une femme chrétienne et un mari qui ne l'est pas! Il en dissuadait généralement :

« Si vous étiez ma nièce, et qu'il dépendît de moi de vous empêcher de faire ce mariage, je vous en empêcherais, n'y voyant pas les chances du bonheur chrétien, sans lesquelles ma longue expérience m'a montré qu'on n'était pas heureux sur la terre, et qu'on y pouvait compromettre gravement son salut.

» Mais pourquoi ce jeune homme ne s'occuperait-il pas, dès à présent, de cette grande question? C'est le moins qu'il puisse faire pour vous et aussi pour lui. Le mariage est un état très grave; on a grand besoin de la bénédiction de Dieu. Pourquoi ne ferait-il rien pour se rendre digne de la recevoir? »

Même quand cette lacune ne se rencontrait pas, il ne voulait pas qu'on procédât par entraînement, et sans toutes les réflexions nécessaires :

« Hélas! écrivait-il à une mère, dont le fils ne suivait pas assez les conseils, il est trop visible pour moi que cet excellent jeune homme compte trop sur l'infaillibilité de ses sympathies les plus instantanées, et par conséquent le plus souvent les moins sûres, et beaucoup trop peu avec la prudence chrétienne, avec la déférence pour ses excellents parents, dont il est triste mais vrai de dire que le jugement n'est presque rien pour lui dès qu'il est question d'un sentiment de cette nature.

» Il faut bien penser cependant que l'ordre de la Providence n'est pas dans je ne sais quel aveuglement sympathique, et surtout quand il est question de décider la vie entière, le temps et l'éternité. »

Dans le premier bonheur d'une sainte union, les jeunes époux ont besoin d'être guidés et dirigés; l'évêque d'Orléans aimait à les porter à Dieu par leur bonheur même :

« Mon enfant, je bénis Dieu du bonheur que vous goûtez dans ce nouveau désert dont l'Ecriture dit · *Le désert fleurira comme le lis.*

» Mais, certainement, parce que vous êtes heureuse, ce n'est pas une raison d'oublier le bon Dieu, et si, au sein de votre bonheur, vous l'oubliiez réellement, ce serait bien mal à vous, et je vous reprocherais cette triste ingratitude. Mais il n'en est rien; non, il n'y a pas là l'oubli de Dieu, et l'abandon ingrat aux joies que vous lui devez, sans aucun retour vers lui. Je ne le crois pas. Et voici pourquoi je ne le crois pas : c'est que vous priez à deux, et même je suis sûr que vous priez seule.

» Il y a un mot de l'Ecriture que je veux vous dire, un secret que je veux vous apprendre : *J'ai couru dans la voie de vos commandements*, est-il dit dans le beau psaume 118, *parce que vous avez dilaté mon cœur*. La douleur rapproche de Dieu, mais le bonheur aussi; on est alors poussé et porté par un souffle, pourvu qu'on lui tende simplement la voile. Il faut faire plus d'efforts quand on souffre; il n'y a guère qu'à se laisser aller quand on est heureux.

» Et pourquoi, mon enfant, ne vous laisseriez-vous pas aller, joyeuse et confiante, à ce souffle heureux, qui peut être pour vous un souffle divin? Ouvrez, dilatez votre âme : c'est Dieu, c'est Dieu. C'est lui qu'il faut voir et sentir dans toutes ces félicités dont il vous comble aujourd'hui. Et, d'ailleurs, un peu plus tôt, un peu plus tard, ce souffle passe, d'autres arrivent; il est bien rare et bien difficile de le fixer constamment dans une vie. Toutes ces joies du moment présent, mon enfant, c'est comme une rosée matinale que Dieu nous verse, avant le poids et la chaleur du jour. La fleur boit avec ivresse la rosée : c'est sa manière de bénir Dieu.

» Il n'y aurait à tant de douceurs un péril que si vous vous arrêtiez à elles seules, sans regarder ni plus haut, ni plus loin. Mais vous en savez la source, et vous en connaissez le but. Elles viennent de Dieu et doivent vous ramener à Dieu. Elles doivent non pas vous amollir, mais vous fortifier pour tous vos devoirs. Vous devez y puiser amour et courage, et, selon le mot que je vous citais, courir, parce que Dieu a dilaté votre cœur, courir dans la voie de ses commandements; être prompte à tout devoir;

secouer toute inertie; être, si je puis dire ainsi, éveillée, alerte, active, vigilante, sans précipitation troublée, avec une calme possession de vous-même, mais avec assiduité et fidélité à vos devoirs de piété surtout.

» Mêler ainsi les devoirs aux joies, non seulement ce n'est pas incompatible, mais les unes aident aux autres; et quand la vie, ce qui arrivera inévitablement, mon enfant, aura pris une face plus austère, le souvenir des joies passées, de ces premières et si douces bénédictions de Dieu, vous sera un secours pour porter les devoirs qui ne passent pas, ce que j'appelais tout à l'heure le poids et la chaleur du jour. Le souffle de Dieu pourra n'être plus senti qu'avec intermittence, mais Dieu sera toujours au fond de votre cœur.

» Mettez-l'y donc d'une manière absolue et définitive (la jeune femme à qui cela était écrit avait eu en effet à lutter, pour affermir sa piété, contre des inquiétudes d'esprit), en l'aimant beaucoup en ce moment où il vous est si facile et si doux de l'aimer. Ne parlez pas de mystère : le cœur n'argumente point. Dieu veut vous prendre aujourd'hui par le cœur; laissez-le faire, et donnez-vous bien à lui. Remédiez donc doucement et promptement aux négligences aperçues, reprenez fortement vos habitudes de prière et de travail; mettez aussi des bonnes œuvres dans votre vie : je ne vous ai peut-être pas dit cela assez, précédemment; c'est du reste le meilleur moyen de prolonger les douceurs de Dieu. Puissiez-vous donc sentir, mon enfant, que vous l'aimez! Et pour le sentir, c'est bien simple, véritablement aimez-le. »

Quand les premières espérances de la maternité s'annonçaient, quel grand et pur langage il savait tenir pour fixer la légèreté de l'âge et ouvrir les beaux horizons chrétiens :

« Mes chers enfants, Dieu soit béni de la grande nouvelle que vous me donnez! Je lui ai rendu grâces dans ce vénéré sanctuaire de Notre-Dame des Ermites, où votre cher souvenir m'a suivi. Je n'ai rien à vous dire quant à la manière dont cette grâce est reçue de vous deux, ce

sentiment de profonde reconnaissance pour Dieu, de plus grand respect pour vous-mêmes, ce désir ardent d'élever cette âme, comme disait saint Jérôme : « *Vobis erudienda est anima!* » sinon qu'il faut que tout réponde en vous à ce sentiment, et qu'il s'ensuive une véritable rénovation de vos âmes pour le fervent service de Dieu. Il faut vous rendre plus dignes et capables de cette grande et sainte mission, bannir plus sévèrement que jamais toute frivolité de pensées et d'actes, toute médiocrité inutile, et, en vous rapprochant de plus en plus de Dieu, par Lui et en Lui vous unir plus tendrement et plus fortement que jamais pour l'œuvre commune. J'entends commune, non pas seulement à vous deux, mais à vous et à Dieu, avec lequel vous êtes entrés en véritable coopération. C'est dans toutes ces pensées que j'ai prié de toute mon âme pour vous, mes chers enfants, dans ce vieux sanctuaire aimé de Dieu et de Marie. Je vous en envoie comme gage ce petit souvenir (une petite image de Notre-Dame d'Einsiedeln) et vous bénis bien paternellement, tous les trois, en Notre-Seigneur. »

Et quelque temps après :

« Je m'associe aussi à vos espérances : il faut, mon enfant, dans cette attente, et alors que vos impressions et votre vie déjà peuvent retentir si profondément dans cette petite âme, plus que jamais vous respecter ; respecter ce que Dieu fait en vous ; et prendre garde qu'il n'arrive à ce petit être, caché dans les profondeurs du vôtre, rien que de pur, de saint, de noble ; et de doux et d'heureux, s'il est possible. »

« La femme chrétienne, dit saint Paul, se sanctifie par ses devoirs de mère. » C'était là un point capital dans la direction de l'évêque d'Orléans, nous ne saurions trop le répéter, que cet accomplissement des devoirs d'état. « Ne cherchez pas, écrivait-il à une mère, la perfection dans l'état où vous n'êtes pas, mais dans l'état où vous êtes. C'est par là que vous pourrez devenir une vraie femme chrétienne : rien n'est plus grand. »

Lui qui a écrit des choses si belles sur l'autorité pater-

nelle et maternelle, voici comment, dans ses directions, il les faisait arriver à l'oreille des mères :

« Il faut avec vos filles de la fermeté. Qu'elles ne vous manquent jamais de respect : c'est capital. Il faut tenir à être bien obéie et respectée par elles, et leur dire à l'occasion : Vous m'aimez certainement avec tendresse ; mais vous ne respectez pas assez votre mère. »

Cette fermeté, nécessaire sous peine de déchéance, n'exclut pas l'adresse ; et, à une personne délicate et timorée, qui sentait quelques scrupules à employer les précautions et les industries que l'évêque lui suggérait, il répondait : « Vous dites que c'est là de la politique et que cela vous est pénible ; mais rappelez-vous qu'il faut de la politique, c'est-à-dire de la prudence, toujours, avec tout le monde, pour tout, puisqu'il en faut bien avec nous-mêmes. »

Cet art, cette adresse sert à obtenir la confiance, « et il faut que leur confiance, disait-il à une mère, vienne en aide à votre autorité : il vaut mieux gagner leur confiance que leur affection. Ecrivez ceci : c'est très important. »

« A l'âge où sont arrivées vos filles, disait-il une autre fois, il faut de votre part une direction plus attentive, plus délicate. Oui, voici un nouveau devoir que le bon Dieu vous impose : c'est la fermeté avec vos filles. A quinze, dix-sept, dix-huit ans, les caractères se dessinent ; elles deviennent quelque chose, quelqu'un : mais cela doit être, c'est ainsi que cela doit être. Votre direction avec elles doit donc être autre. » Et comme exemple de cette attitude nouvelle, il disait, avec un grand sens : « Evitez de les reprendre devant le monde, faites vos observations plutôt le lendemain que sur le moment même. »

Mettant au-dessus de tout la piété, et surtout une piété éclairée, et par conséquent une solide instruction religieuse, il écrivait à une pieuse mère :

« Pour vos filles, posez en principe que ces analyses de catéchisme doivent être faites, et cela jusqu'à la veille de leur mariage. C'est un travail utile, non seulement au point de vue de leur âme, mais même au point de vue de leur développement intellectuel. Que les maîtres réclament

du temps, c'est leur affaire; laissez-les tirer à eux; et vous, tirez du côté du bon Dieu. »

Et à une autre mère, très attentive à cultiver les dons de Dieu dans son cher enfant déjà adolescent :

« Faites tout pour empêcher les déchéances de sa petite ferveur, et surtout qu'il se confesse tous les huit jours, et communie tous les quinze jours, selon que son confesseur jugera à propos de le lui permettre... »

Une autre fois :

« Je suis convaincu que la voie d'autorité est de beaucoup la meilleure avec les enfants et les jeunes gens.

» Je suis même convaincu que c'est l'autorité qui non seulement les met dans la vraie vertu, mais les y met avec plus de douceur que les vains et faux ménagements.

» Mon avis est qu'au moins pour l'année prochaine, puisque cette année n'est pas possible, vous décidiez pour P... avec autorité ce qui lui convient le mieux, et sans le consulter.

» La décision est dans l'ordre de la Providence ; la consultation, non.

» Tout ceci ne veut pas dire sans bonté ni même sans tendresse exprimée; mais cela veut dire que les enfants et les jeunes gens eux-mêmes ont besoin d'être gouvernés, et ne sont heureux que quand ils sont gouvernés sérieusement. »

Un point capital dans sa direction des femmes chrétiennes, c'étaient leurs devoirs de maîtresses de maison. Il a dit sur ce sujet dans ses conférences des choses bien sensées et bien pratiques. Il y revenait incessamment dans ses directions. Voici comment il présentait ce capital devoir à une jeune femme qui, placée à la tête d'une maison considérable, répugnait aux multiples occupations que cette situation impose :

« Vous allez donc vous trouver en face d'une vie toute nouvelle, maîtresse d'une grande maison, avec de nombreux et sérieux devoirs à remplir. Il faut, comme vous le dites très bien, asseoir votre intérieur sur des bases solides, et répondre à la confiance de votre mari par le soin

de cette maison, de ces nombreux domestiques, et de tout ce qui dépend de vous en cette nouvelle existence. Tandis que M. de..., vous confiant les détails, présidera aux grandes affaires, veillera à tout et gouvernera tout au dedans et au dehors, vous, en ce qu'il vous remettra, vous vous montrerez digne de cette confiance et de cette mission providentielle.

» Un de vos premiers soins doit être le soin de vos gens. Vous devez aider votre mari à les bien choisir, prendre sur eux autorité avec douceur, les traiter avec bonté, tout en suivant de près le travail de chacun, les avertir sans dureté, et aussi sans une timidité et une mollesse dont auraient à souffrir votre mari, vos enfants, et tout le service de votre maison.

» En ce qui concerne ce service, il faut savoir vous rendre compte, et ne pas laisser aller les choses une fois réglées, mais y veiller et les bien maintenir.

» Quelle que soit la mesure de votre action sur vos gens, vous veillerez autant que possible à ce qu'ils observent leurs devoirs de religion et ne soient pas le scandale du pays.

» Sans doute, pour les sacrements, vous ne les forcerez pas, il ne faudrait pas en faire des hypocrites ; mais, outre les bons exemples que vous et votre mari leur avez toujours donnés, de bonnes paroles, au besoin et avec discrétion, peuvent faire beaucoup.

» Et une chose du moins que vous pourrez toujours, c'est de veiller à ce qu'ils aient toujours le temps et la possibilité de faire leurs devoirs.

» En un mot, il faut vous considérer comme ayant un peu charge d'âmes à leur endroit, et mettre au nombre de vos préoccupations les plus sérieuses celle de leur salut.

» Et quand ils seront malades, ne manquez pas de leur témoigner de l'intérêt et de l'affection, de leur donner des soins et au besoin quelques secours; grand moyen de gagner leur cœur et d'augmenter sur eux votre heureuse influence ; et charité bien agréable au cœur de Notre-Seigneur.

» Une autre chose qui vous demandera un grand soin,

ce sont les comptes de la maison. Je suppose que votre mari désire que vous fassiez ceux de votre ménage et de l'intérieur : faites-les avec la plus grande exactitude, quel qu'en soit l'ennui ; c'est le devoir, et ne vous laissez pas attarder, ne laissez pas s'accumuler les notes, les mémoires : cela devient alors un abîme ; on s'y perd ou on s'y fatigue.

» Et soyez toujours prête à les soumettre à votre mari, à l'époque où il les désire ; et s'il veut que vous preniez quelque part aux comptes généraux de votre fortune, ne vous y refusez pas ; faites à cet égard tout ce qu'il vous demande, et aidez-le le plus que vous pourrez.

» Il y a ensuite les pauvres. Ici, mon enfant, il est bon de vous entendre avec lui sur ce qu'il vous convient de faire, soit pour les aumônes à distribuer, soit pour les visites que vous feriez vous-même aux indigents et aux malades.

» Vous avez aussi les Sœurs. Je n'ai pas besoin de vous recommander ces bonnes Sœurs et leur établissement : il y a là un héritage de charité que certainement vous ne répudierez pas.

» Quant à l'éducation de vos enfants, je ne puis que vous renvoyer à mes volumes, où j'ai tout dit, tout ce que j'ai pu dire.

» Mais, mon enfant, en tous ces soins, multipliés, souvent délicats, agissez avec promptitude et activité sans doute, mais aussi avec tranquillité, paix intérieure et grande possession de vous-même.

» Le péril dans les commencements, car l'habitude rend tout plus facile, c'est que tout cela ne fasse trop de bruit autour de votre âme, n'y jette quelque trouble et n'interrompe votre vie intime avec Dieu.

» J'espère, au contraire, qu'avec une grande fidélité à vos exercices religieux, à vos heures de récollection et de prière, à vos communions surtout, ce mélange de vie pratique fortifiera, loin de l'affaiblir, votre vie d'âme et d'esprit ; car tout cela est pour vous le devoir, et le devoir n'est pas incompatible et peut toujours s'harmoniser avec la piété, avec la vraie et solide vertu chrétienne. »

Ces conseils, si simples, mais si sages et si pratiques, où il disait, selon un mot qu'il affectionnait, « la simple et utile vérité », se retrouvent, avec des nuances, dans beaucoup d'autres lettres :

« ... Il n'y a pas à vous plaindre de la multiplicité de vos devoirs, ni comme mère, ni comme maîtresse de maison : vous pousseriez bien d'autres cris si vous sentiez vos journées vides et stériles. Vaquez à chacun de ces devoirs et à tous, posément, paisiblement, simplement, dans une grande possession de vous-même. C'est très bon de vous défier de vous-même ; mais il faut, après cela, vous confier en Dieu. Là est la racine de l'humilité, de la simplicité et du courage dans l'action.

» Quant au trouble inévitable que l'action apporte toujours avec elle, la bonne volonté, l'attention et l'habitude, aidées de la grâce de Dieu, vous apprendront, je l'espère, à vous recueillir et à rentrer promptement en vous-même ; c'est cette solitude-là qu'il faut désirer, et que vous parviendrez à trouver au milieu même du mouvement et de la foule. »

« J'aime mieux l'eau vive, disait-il à l'une d'elles, que l'eau stagnante ; il y a moins, ajoutait-il en souriant, de crapauds ; et puis, le pauvre roseau y vit, agité, courbé, mais nourri par cette eau vive. »

Et il dictait ces paroles :

« Cette multitude d'occupations, c'est l'eau vive dans laquelle Notre-Seigneur veut que vous viviez, et il préfère cela à la mollesse d'une vie et d'une eau stagnante. Mais sachez, au milieu de ces occupations, posséder votre âme dans la paix, le recueillement et la patience. »

« Dans la direction de votre maison, disait-il à une autre, soyez douce et ferme, jamais dure. » Il y a des condescendances qu'une femme du monde doit avoir ; mais il y a aussi des points sur lesquels il faut qu'elle sache résister.

« Il y a, relativement à certaines choses, disait-il, à ce point de vue, un milieu à prendre, milieu très difficile et que la prière seule peut faire découvrir et garder : c'est d'accepter *humblement* ce que vous ne pouvez empê-

cher, et d'empêcher *doucement* et habilement tout ce que vous pouvez. Il y a là deux devoirs ; mais la grâce seule peut en donner l'intelligence ; la nature est violente et faible ; il faut être douce, et tenir cependant, résister constamment. »

Et quand on lui disait : « Tout me froisse, tout me blesse ; les humeurs sont chagrines, les caractères insupportables », son accent devenait sévère.

« Toutes ces plaintes, reprenait-il, c'est l'amour-propre qui répugne à tout sacrifice. Il faut l'écraser, cet amour-propre... Mais vous, au lieu d'agir, vous gémissez. Est-ce donc là être généreuse? Non, c'est être, laissez-moi vous le dire, une petite poule mouillée. » Et poursuivant : « Vous êtes la femme de votre mari, la mère de vos enfants, la maîtresse de votre maison. Eh bien, soyez ce que vous êtes. Le devoir, voyez-vous, le devoir, voilà la vie. Il ne s'agit pas de sentir ou non des consolations : il faut vouloir et agir. »

C'est avec ce bon sens et cette autorité qu'il pacifiait les âmes.

Un des points sur lesquels il insistait le plus était la réciprocité des devoirs dans la subordination nécessaire de la femme au mari : *Vir caput mulieris*. « Ma chère enfant, rien ne m'a plus consolé que ces paroles : *L'obéissance de tous les instants, soit à Dieu, soit à mon mari fait tout mon bonheur*. C'est, ma bonne fille, le secret de toute perfection, sans illusion ni égarements possibles. » Le mutuel support, la patience, la douceur, les condescendances aux choses permises, voilà où il aimait à montrer aux époux chrétiens le vrai moyen de maintenir au foyer domestique la paix, l'union, le bonheur. Car telle est l'humanité, que, même dans la plus parfaite affection les dissemblances entre les caractères subsistent, et dans ces mille incidents de la vie commune, inévitablement on se fait souffrir.

Il faut donc d'abord que la femme chrétienne supporte par amour son mari :

« Il n'y a vraiment rien à dire à tout ce que vous di

votre cher mari. A cela on ne répond point par des paroles, mais par l'édification des grandes vertus chrétiennes.

» Au fond, je suis bien sûr qu'il vous rend justice, et qu'il est trop heureux d'avoir auprès de lui une femme qui aime Dieu.

» Faites-lui sentir de plus en plus la douceur de cette âme, l'onction et la bonne odeur de Jésus-Christ, et peu à peu le doux parfum le pénétrera, même à son insu. »

Et, non seulement il faut supporter chrétiennement, tendrement, respectueusement, son mari, mais tout le monde :

« Pour vous-même et pour les autres, éviter, prévenir les chocs au milieu de ces caractères si différents, voilà la grande affaire. »

Il écrivait à une autre :

« D'une part, défiez-vous de trop d'idéal, et entrée dans la vie réelle, ne soyez pas exigeante outre mesure... D'autre part, attachez-vous plutôt aux bons côtés des personnes et des choses qui vous entourent qu'aux côtés défectueux : de ces lacunes-là prenez votre parti paisiblement, avec indulgence, et faites en sorte de faire souffrir vous-même le moins possible de vos propres défauts ceux qui ne les voient peut-être pas moins que vous ne voyez les leurs. »

Et à une dame qui, tout en faisant effort pour être, selon son conseil, douce et bonne avec ses gens, quelquefois payait tribut à sa vive nature : « Il faut aller chercher à la Table sainte, disait-il, et demander à Notre-Seigneur avec cris, avec larmes, la force, la douceur et l'humilité qui vous manquent. »

Un précieux secours, avec la piété, pour empêcher l'absorption dans la vie extérieure, et un grand auxiliaire de la piété elle-même, c'étaient, à ses yeux, les occupations intellectuelles, le travail d'esprit. Il l'avait toujours recommandé, mais il y eut un moment où, plus qu'il ne l'avait encore fait, il appela les vertus intellectuelles au secours des vertus morales et chrétiennes, tandis que

certaines personnes seraient plutôt disposées à voir, entre les unes et les autres, une incompatibilité ou un antagonisme qui, grâce à Dieu, n'existèrent jamais. Les dons de Dieu s'harmonisent et ne se contredisent pas. Ce fut surtout quand ses travaux l'eurent amené de l'éducation des hommes à celle des femmes que ces lumières lui vinrent plus abondantes, et qu'il fit, plus explicitement, plus généralement, du travail d'esprit, un point d'appui, un secours pour le service de Dieu, en tenant compte, bien entendu, de ce que permettaient ou non la position sociale et les obligations d'état.

« J'approuve tout à fait vos bonnes dispositions pour le travail; le travail occupera votre esprit, intéressera votre cœur, fortifiera votre âme, remplira votre temps et fera la joie de votre vie. » Voilà ce qu'il écrivait un jour à une dame maîtresse d'une grande maison.

Selon sa constante méthode, il voulait que ces lectures, ces études, fussent faites la plume à la main.

« Prenez des notes, c'est très important; sans cela, votre travail serait à peu près peine perdue. » Et il aimait à citer ce mot de M. de Talleyrand : « Il est plus paresseux de lire que d'écrire. » Et il ajoutait : « Faites-vous un règlement dans ce but, et ce règlement observez-le, sans humeur, sans aigreur. Il faut, sans se laisser déranger à fond, savoir subir un dérangement accidentel. Toutefois, prenez garde.

» Il est facile d'être entraîné sur ce point, et de perdre bien du temps, si l'on n'est pas ferme et résistante. Sans vouloir que vous manquiez en rien aux exigences véritables de la famille et de la société, je demande que vous demeuriez fidèle à vos heures de travail, toutes les fois qu'avec un peu d'énergie vous le pourrez; autrement vous vous laisserez déborder et ne ferez rien : il n'y a que la fermeté qui arrive ici à quelque chose.

» Tâchez seulement de compenser par plus d'égards ce que vous vous accorderez à vous-même. Et pour votre cher mari, je vous conseille d'être la plus accommodante possible. »

Ce règlement qu'il prescrivait, souvent, avons-nous dit,

il l'écrivait de sa main ; bien plus, il indiquait les livres qu'il fallait lire, pour une saison, pour toute une année; et les résumés qu'il conseillait de faire, sur des cahiers bien soignés, il voulait qu'ils lui fussent remis, les lisait avec une extrême attention, et les rendait ensuite, minutieusement annotés de sa main. Ce qu'il a fait faire ainsi de lectures et de travail suivi, même à des jeunes filles et à des dames du plus grand monde, étonnerait, si nous pouvions entrer dans certains détails. Et sa joie était grande quand il se voyait ainsi obéi, et qu'il pouvait constater les résultats positifs de cette généreuse obéissance.

« Bien, mon enfant, très bien, disait-il à une personne qui, malgré les dérangements de Paris, avait été admirablement docile à ses exigences. Comment! vous avez pu faire tout cela ! Bénissez Dieu ! Bénissez Dieu ! Cela vous élève, cela vous protège, cela vous sauve. »

Et il savait si bien inspirer ce goût de l'étude, que pour quelques-unes les obstacles à ce travail devenaient une souffrance. « Je vous avoue, écrivait-il à l'une d'elles, que je partage tout à fait votre avis sur le regret que vous éprouvez de ne plus travailler. Je vous avoue même que je ne puis me représenter ce que vous devenez toute la journée, sans travail, dans ce grand château. »

Et celles qu'il jugeait en état d'écrire, non seulement pour elles-mêmes, mais pour le public, il ne craignait pas de les y engager. Ici, la mort ayant levé quelques voiles, nous pouvons faire l'histoire d'un livre que les âmes chrétiennes lui doivent, et qu'il obtint de la docilité de Mme de Menthon.

« Ce qu'il vous faudrait, lui écrivait-il un jour, ce serait d'entreprendre quelque grand et saint ouvrage, qui devînt, pour toutes les facultés si ardentes et si profondes de votre âme, une passion sans danger, dans toutes les peines une consolation solide, et enfin dans les abattements une élévation où vous trouveriez toujours un refuge. »

Etonnée d'abord, elle finit par comprendre les raisons du sage directeur, et par accepter l'idée : et lui, après

l'avoir quelque temps appliquée à diverses études, ayant trouvé un jour dans la vie de sainte Jeanne de Chantal un sujet gracieux et fécond, l'histoire des filles de cette sainte, et qui convenait d'autant mieux à Mme de Menthon que le monastère de la Visitation d'Annecy pouvait lui fournir de précieux documents, il le lui suggéra.

La voilà donc attachée à une œuvre de longue haleine. Bientôt les matériaux sont étudiés et le plan tracé :

« Je goûte tout à fait votre plan, lui écrit-il ; j'espère que cela fera un bien véritable, à votre âme d'abord, et puis à vos lecteurs.

» Travaillez donc avec courage, et n'oubliez pas qu'il faut être très simple et très positive dans le détail. »

L'ouvrage avance ; M. de Menthon lui-même y met la main, — et c'était ce que l'évêque aimait *par-dessus tout*, le travail à deux, dans un ménage chrétien ; — les premiers chapitres sont envoyés à l'évêque ; il écrit :

« J'ai été tout à fait content des chapitres que vous m'avez envoyés à Paris. Je suis charmé de tout ce travail. Cependant, ne vous exterminez pas. »

Mais, *cunctæ res difficiles*, les difficultés surgissent à mesure qu'elle avance ; il la réconforte :

« Quant à votre ouvrage, c'est précisément parce que cela devient plus difficile qu'il faut travailler avec plus de courage. »

Enfin, après quelques années de travail assidu, l'ouvrage est livré à l'impression ; il en veut voir les épreuves, il jugera mieux encore que sur le manuscrit. « L'imprimé, écrit-il, est merveilleux pour faire voir clair. » Et il exige pour cette correction des épreuves la plus grande sévérité ; et bien qu'aux approches du Concile il se trouve plongé dans toutes sortes d'accablements, il s'applique lui-même à cette revision avec autant de soin que s'il se fût agi d'un de ses ouvrages.

Ainsi fut faite l'*Histoire*, très intéressante, très édifiante et très littéraire, *des filles de Mme de Chantal*. Et ce n'est pas le seul ouvrage qui fut ainsi composé sous son inspiration et sa direction. Il faudrait reprendre ici, pour l'appliquer non pas seulement aux enfants, mais à tous, le

mot de M. Renan : « Il était un excitateur, un éveilleur incomparable. » Nul ne devinait mieux ce qu'un jeune homme, ce qu'une femme, ce qu'un homme pouvait, en fait de travaux littéraires. Ayant découvert, dans un de ses jeunes collègues à l'Assemblée nationale, M. le marquis Albert de Costa, dont nous avons déjà eu l'occasion de prononcer le nom, un original et rare talent d'écrire, il n'eut de cesse qu'il ne l'eût enfin décidé à mettre la main à l'œuvre. Et le travail entrepris, il ne manqua pas d'aller exprès à La Motte voir où il en était, et stimuler de nouveau l'auteur. Et de Menthon, le lendemain : « Cher et excellent ami, écrivait-il, je viens de vous quitter, et dussiez-vous me trouver importun, je vous reviens encore. J'ai pensé hier tout le jour à votre grand travail, et je suis frappé de plus en plus à quel point Dieu vous ménage là une belle et grande chose. Sa bonté vous a donné tout ce qu'il faut pour bien traiter ce noble et curieux sujet. Ayant reçu de lui de tels dons, ne lui soyez point infidèle, ne lui faites pas banqueroute. L'Evangile vous a appris comme il récompense généreusement ceux qui font valoir les talents qu'il leur a confiés, et puisque vous avez dans votre âme les dignes aspirations, et sous la main un trésor d'honneur pour votre famille, votre nom et vous-même, il faut le creuser jusqu'au fond par un travail sérieux, pénétrant, persévérant. Il faut enchâsser tous ces diamants dont j'ai entrevu l'éclat, et plus vous le ferez avec un style simple, naturel, sobre et ferme, mieux ce sera.

» Vous devez, dans cette histoire, donner à tous de grandes leçons, et toutefois vous ne devez blesser ni la France, ni la Savoie, mais éclairer, encourager, fortifier. »

Quelques mois après, il écrivait de Viroflay à Mme de Costa qui, souffrante, n'avait pas pu accompagner son mari à Versailles :

« Mon enfant, c'est encore moi, et par ordre.

» Le cher Albert est venu ce matin déjeuner ici, à travers une neigne épouvantable, comme on en voit dans la Haute-Savoie, et il m'a apporté plusieurs de ses cahiers.

» J'ai lu la dédicace qui est exquise, et le premier cha-

pitre qui est délicieux. Il a vraiment reçu de grands dons, ce cher Albert, et je lui ai dit qu'il en rendrait bon compte au Seigneur.

» Et c'est lui qui a voulu que, malgré ma lettre de ce matin, je vous écrivisse encore ce soir pour vous dire ma très vive satisfaction de ce travail. »

Il suivit ainsi ce travail jusqu'à la fin, faisant quelquefois recommencer un chapitre, tant que ce chapitre n'était pas amené au point où il le voulait. L'ouvrage parut sous ce titre : *Un homme d'autrefois*. L'Académie française le couronna.

Dans sa tendre dévotion à sainte Thérèse, il avait voulu écrire sa vie. Distrait par ses innombrables affaires de ce labeur si doux pour lequel il avait cherché partout des matériaux, il en avait confié la tâche à une personne d'une rare distinction, Mme du Pré de Saint-Maur, fille de M. Benoist d'Azy, et sœur de Mme Cochin. Mme de Saint-Maur étant morte prématurément, l'évêque ne se découragea pas, il jeta ses yeux sur une âme de son choix, dont il avait, dès l'enfance, cultivé l'esprit et le cœur. Il eut le bonheur de lire les premières pages d'un travail qui, nous l'espérons, paraîtra, et qui comblait ses vœux : « Mon enfant, écrivait-il à cette personne, le 22 juin 1878, moins de quatre mois avant sa mort, je viens de lire avec le plus grand intérêt et la plus entière satisfaction votre travail sur sainte Thérèse. C'est excellent, et vous êtes enfin tout à fait en unisson avec elle, avec sa charmante et profonde simplicité. Je ne puis vous dire assez quelle consolation vous me donnez par là ; vous réalisez un de mes vœux les plus ardents pour la gloire de cette grande âme que j'ai tant aimée et tant vénérée. »

Quand un beau livre paraissait, combien l'évêque était heureux ! Quelle joie lui donnèrent, par exemple, les *Récits d'une Sœur*, de Mme Craven ! Non seulement il lisait et relisait l'ouvrage en l'annotant ; mais encore, quand il en avait la possibilité, il se faisait un devoir et un plaisir d'aider l'auteur à rendre son œuvre plus parfaite encore : avec quelle condescendance, quelles marques d'intérêt, quel esprit attentif, quel labeur personnel, on le sait déjà

par ce que nous avons raconté des *Moines d'Occident*; en voici une nouvelle preuve :

La *Vie d'Elisabeth Seton* parut au mois d'avril 1868. L'auteur, Mme de Barberey, s'empressa d'en faire hommage à l'évêque d'Orléans, qui avait si hautement encouragé et approuvé son premier ouvrage, *les Offices de l'Eglise, suivis d'un recueil de prières*.

Ce titre : *Vie d'Elisabeth Seton*, n'offrait alors au lecteur qu'un nom étranger, inconnu, une biographie de plus, parmi les innombrables récits que chaque année voit éclore. L'évêque, avec son esprit ouvert à tout, en commença la lecture. L'intérêt qu'il y trouva lui fit souhaiter que l'auteur revît son travail et le perfectionnât. Véritable révélation du développement du catholicisme aux Etats-Unis, ce livre fut par lui lu, relu, commenté, avec le soin le plus attentif. Il le couvrit d'observations mises en marge; le marquant de traits au crayon, noirs, rouges, bleus; traits simples, doubles, souvent multiples; indiquant toutes sortes de nuances et d'impressions : l'approbation, l'admiration, la critique.

Précieuse relique, un tel volume! On le conserve avec un soin pieux.

Cet examen, si attentif, ne pouvait demeurer stérile. L'évêque d'Orléans s'adressa à son excellent ami, M. de Corcelles, oncle de Mme de Barberey, et le pria d'exprimer à celle-ci le désir qu'il avait de s'entretenir avec elle de son bel ouvrage. Elle vint donc à Orléans. Dès le lendemain de son arrivée, l'évêque se rendit à l'appartement qu'elle occupait à l'évêché, tenant à la main le gros volume in-octavo, relié simplement, solidement, à la façon de tous les livres de sa bibliothèque. Si disposée qu'elle fût à déférer aux conseils de l'illustre évêque, elle ne se sentit pas peu déconcertée, sitôt le volume ouvert, lorsqu'elle aperçut chaque page marquée de croix, tracées en travers, au crayon noir; autant de pages imprimées, autant de pages condamnées; les soixante premières pages à peu près toutes biffées d'un trait.

Ce début faisait prévoir d'autres sacrifices. Elle s'y résignait; quand l'évêque, amenant sous ses yeux, lente-

ment, une nouvelle page, elle lut ces mots tracés au crayon bleu sur l'espace laissé libre en tête du chapitre IV : *Ici commence l'intérêt profond, incomparable, jusqu'à la fin.* — Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la seconde édition d'*Elisabeth Seton*, qui suivit bientôt la première, parut entièrement modifiée, selon que l'avait indiqué l'évêque d'Orléans.

Ce qu'il aimait, disions-nous, c'est quand ce travail se pouvait faire en commun, le mari aidant sa femme, la femme aidant son mari. Ainsi, recommandant à une jeune femme le travail, l'occupation, le plein et bon emploi du temps : « Bien entendu, disait-il, j'y fais entrer l'aide dont vous pouvez être pour les importants travaux de votre mari. » C'était un homme jeune encore, et qu'il voulait absolument voir arriver à l'Institut, dont il est aujourd'hui bien près.

« Je vois donc, mon enfant, écrit-il une autre fois, que Dieu est encore dans votre vie ; qu'elle se fond de plus en plus dans celle de votre cher mari, et celle de votre cher mari dans la vôtre ; que, de cette union, Dieu est l'âme et le lien. *Votre vrai bonheur est là*, vous le sentez ; qu'il en soit donc toujours ainsi. »

Mais comme partout, dans les choses humaines, peut s'introduire l'abus, il était, à l'endroit de certaines lectures et de certaines intelligences, d'une sévère fermeté. Il avait été en mesure de constater plus d'une fois le ravage de certains livres dans certains esprits, et pour prévenir ici le péril, de même qu'il aiguillonnait les uns, il savait retenir les autres. Et voici ce qu'il écrivait un jour à une jeune femme, que son goût entraînait vers les questions philosophiques, mais que son éducation n'avait pas suffisamment prémunie contre les dangers de ces études qui peuvent tantôt fortifier, et tantôt troubler la foi, selon ce qu'on lit et les préparations qu'on apporte à ces lectures ; cette lettre pourrait s'adresser, aujourd'hui surtout, à beaucoup d'âmes ; nous la donnerons ici tout entière :

« Mon enfant, non, ne craignez pas que je vous re-

pousse, et craignez-le moins que jamais quand vous serez aussi confiante et aussi sincère. Il y a un mot de saint Augustin, que je veux vous dire à ce propos, parce qu'il m'a toujours touché beaucoup, et que j'ai cherché à en faire la règle de ma conduite avec les âmes; le voici : « Jetez-vous avec confiance dans les bras de Dieu, et ne craignez pas qu'il les retire pour vous laisser tomber par terre. » La miséricorde infinie de Dieu me semble admirablement peinte par cette parole.

» Et je vois que déjà sa grâce répond à votre bonne volonté, et en soutient bien paternellement les efforts, puisque cette effusion de votre esprit sur toutes choses, ces lectures imprudentes, désordonnées, dangereuses, ont fait place à des lectures autrement sages, saines et salutaires. Il était temps ; vous périssiez : avec une présomption que rien n'arrêtait, une curiosité effrénée, téméraire, un orgueilleux désir de fausse supériorité, vous vous jetiez indistinctement sur toute pâture, et à ce régime, vous perdiez votre foi, vous altériez vos facultés elles-mêmes. A son esprit, comme, pardonnez-moi la comparaison, à son estomac, il ne faut donner que ce qu'il peut porter. Vous avez oublié cette élémentaire sagesse; vous avez voulu tout goûter, le bien, le mal; comme Eve, vous vous nourrissiez de fruits défendus, et ils se changeaient pour vous en poisons. Et vous appeliez cela la libre possession de vous-même, tandis qu'au contraire vous vous livriez, sans le savoir, à la tyrannie d'idées et de choses plus fortes que vous, et qui faisaient en vous les ténèbres et non pas la lumière, l'agitation stérile et morbide, et non pas la tranquillité et la paix véritables. Ainsi, vous sacrifiiez à la science qui enfle, à ce qui se croit la science, la charité qui édifie, et tous ces autres trésors de l'âme, l'adoration, l'amour, le culte, le repos en Dieu, la prière, et ses douceurs, et ses consolations, et ses forces directement puisées à la vraie source. Un certain respect de vous-même, et des âmes à vous confiées, de vos jeunes élèves, a été autour de vous une barrière; mais au fond, et malgré les fumées de la vanité, dans le vide que la vie chrétienne en se retirant laissait

en vous, un grand ravage se faisait, et une déplorable déperdition de tous vos dons.

» Vous voilà, grâce à Dieu, sortie de cette voie, reprise à la vanité, à la témérité, rendue à l'obéissance, préservée par elle de tous ces coups de vent, je veux dire de toutes ces idées qui, venues de tous les points de l'horizon, emportaient et ballottaient votre pauvre âme, comme une barque sans lest, proie assurée des écueils.

» Tenez-vous énergiquement, mon enfant, à cette docilité, à cette simplicité, et ne vous remettez plus du tout, du tout, dans le tourbillon de ces lectures. Continuez celles que vous faites en ce moment; et surtout adonnez-vous à la prière et à la sainte communion. Dans ces communications humbles, simples, et filiales avec Notre-Seigneur, vous trouverez une grande douceur, un grand apaisement, une pleine sécurité ; et vous sentirez de plus en plus la vérité de cette parole : « L'homme a deux ailes pour se soulever vers Dieu, la simplicité et droiture de l'esprit, et la pureté du cœur.

» Dans un autre ordre d'idées, comme étude et travail intellectuel fructueux, continuez à traduire Dante, en vous aidant d'Ozanam.

» Et puis, ne craignez pas de m'écrire, et de me tenir au courant de votre âme, de ses oscillations ou de ses progrès : je vous le demande formellement, et vous bénis bien paternellement en Notre-Seigneur. »

De même qu'il cherchait à développer, mais avec les précautions nécessaires, toutes les facultés intellectuelles au profit de la piété, dans le même but il s'appliquait aussi à épanouir les cœurs dans toutes les affections bénies de Dieu.

Les conférences qu'il se trouva amené à faire aux mères chrétiennes et la rencontre que Dieu lui procura, surtout dans les vingt dernières années de sa vie, de ménages chrétiens selon son cœur, tournèrent plus que jamais sa pensée de ce côté ; et ému dans son âme, qui ressentait si vivement l'impression des grandes et saintes choses, de tout le bien qu'il y avait à faire dans ce genre de minis-

tère, il se dévoua plus spécialement à être, comme il l'a dit, en bénissant Dieu de cette mission comme d'une grâce dernière, « l'apôtre des ménages chrétiens ».

Voici comment il entendait l'amour chrétien dans le mariage :

« Mes chers enfants, car, unis comme vous l'êtes en Dieu, je ne puis vous séparer, et ce que je dis à l'un je le dis à l'autre aussi : combien je suis heureux de voir que vous continuez à l'être si parfaitement vous-mêmes ; et cela parce que vous continuez à maintenir à votre affection son caractère pur et saint.

» L'affection, voilà bien la source de votre bonheur ; mais ce bonheur ne peut être que ce que sera votre affection elle-même. Si elle était vulgaire, superficielle, terrestre, se mouvant dans l'horizon des choses infimes, votre bonheur de même serait vulgaire, à la surface aussi, et pas dans les intimes profondeurs, là où sont les joies les plus suaves et les plus pénétrantes ; et moins élevé et moins pur, il serait aussi moins fort, moins durable ; plus tôt disparu et évanoui ; les déceptions viendraient vite, et avec elles la satiété et tout le triste cortège que cela entraîne après soi. Et précisément parce que vous avez mis sa source très haut, il se répand de soi sur votre vie tout entière et dans tous ses détails, petits ou grands.

» Les choses de l'âme sont le sommet de la vie. Comment donc, unissant avant tout vos âmes, et les unissant aussi à Dieu, source pleine, intarissable, tout le reste ne serait-il pas uni, par là même, dans la fécondité vivifiante et saintement enivrante des eaux célestes ?

» Mais alors, pour que tout cela ne s'écoule pas avec la rapidité ordinaire des choses humaines, il faut que vous ne vous laissiez pas détourner de la source ; il faut que votre union garde ce caractère et soit toujours et avant tout celle de vos âmes, et toujours en Dieu. C'est pourquoi je ne saurais trop vous louer de faire ensemble vos exercices de piété, surtout vos communions, et ces longs trajets dont vous me parlez, qui vous mènent tous deux à l'église, l'un sur l'autre appuyés, versant alors délicieuse-

ment vos âmes l'une dans l'autre, comme deux urnes pleines.

» Ce n'est pas tout, et cela ne doit pas être contrarié au retour par une vie vaine et inoccupée. C'est alors qu'après les soins minutieux, nécessaires, indispensables, vous de la maison, lui des affaires, il faut recourir aux lectures, aux études, en les concertant, en les combinant, en vous les communiquant...

» Je ne dis pas, mes chers enfants, que vous n'aurez pas, quelque jour aussi, vos épreuves ; mais j'espère, oui, j'espère pour vous, après un matin si pur, un beau jour et un plus beau soir encore. »

Cela s'adressait à un très jeune ménage ; la lettre que voici à un ménage plus ancien, plus affermi dans cette mutuelle vie chrétienne et ces vertus conjugales que l'évêque prêchait tant :

« Mon enfant, je vous écris avec une grande joie de cœur, parce que je suis sûr de vous en donner une très douce et très vive.

» J'ai vu votre cher mari cette après-midi, et, s'il continue de ce train, il deviendra plus parfait que vous et même plus humble.

» J'en ai été profondément touché et édifié.

» Nous sommes convenus de deux communions par semaine, d'une bonne méditation chaque matin, de la sainte messe et du chapelet ; de la rupture avec le monde et avec tous les cercles mondains, et du travail régulier chaque soir et chaque matin.

» Mais ce qu'il faut que vous sachiez, quoique l'orgueil doive vous tenter ici, c'est que c'est vous, ce sont vos exemples qui lui inspirent tout cela.

» J'aime tellement vos deux âmes, que j'étais attendri en l'écoutant... »

Le travail et même les exercices de piété en commun sont des détails d'une importance souveraine, mais enfin des détails dans ce grand ensemble des devoirs des époux chrétiens : il y a quelque chose qui en est pour ainsi dire la racine, un point central qui porte tout : l'évêque d'Or-

léans avait, pour exprimer sa fondamentale pensée sur le mariage et l'amour chrétiens, une formule qu'il répétait souvent : « Il faut, aimait-il à dire, surnaturaliser l'affection. » Il a écrit sur ce sujet des choses admirables. Mais nous aimons mieux ne point toucher un tel sujet que de l'effleurer. Peut-être un jour, dans un écrit spécial, nous sera-t-il donné d'être sur tout ceci moins incomplet.

Le mariage est le grand courant de la vie humaine; mais il y a aussi les voies exceptionnelles. Bien souvent, dans le cours de son ministère, l'évêque d'Orléans eut à se prononcer sur des vocations à la vie religieuse. Sans aucun doute, il avait une prédilection pour cette vie; heureux, comme prêtre, d'arracher à la corruption ou à la vulgarité mondaines, et de donner en épouses à Jésus-Christ des âmes dignes de cet honneur; heureux, comme évêque, de fournir à l'apostolat du sacerdoce ces auxiliaires inappréciables. Et il en a décidé beaucoup à l'embrasser. Oui, il y en a, à l'heure qu'il est, en grand nombre, sous le voile, derrière les grilles, de ces pures et saintes victimes du plus bel amour, de ces holocaustes vivant, ou de la prière, ou de la pénitence, ou de la charité, qui sont là par lui, et parce qu'il leur a dit : Allez. Nous ne croyons pas cependant que personne ait apporté plus de délicatesse, de réserve et de circonspection dans les décisions de cette nature. On l'a vu plus d'une fois se déclarer, en dernier ressort, pour la vie dans le monde, même quand d'autres avant lui avaient opiné pour la vie religieuse. Il aurait eu horreur de violenter une vocation; mais il estimait qu'il la faut discerner dans l'ombre quelquefois très obscure où elle se laisse entrevoir à peine! C'était, selon lui, un devoir pour le directeur de révéler ce trésor à des âmes qui peuvent le porter en elles sans le savoir; un devoir de les aider contre elles-mêmes, et au besoin contre tous, à le conquérir; comme aussi de les arrêter tout court, dans des désirs irréfléchis ou de pieuses illusions. Voici un exemple de sa pratique en ces délicates circonstances :

« ...Mon enfant, j'attendais quelque consolante nouvelle; mais vous savez que pour moi la consolation est encore plus dans la fidélité sèche et courageuse que dans la douce exaltation.

» Oui, je crois que vous avez le grain de sénevé, et je demande à Dieu pour vous la science de l'employer puissamment pour sa gloire et votre véritable bonheur.

» Où sera-t-il pour vous ce bonheur véritable? Je l'ignore absolument; ou plutôt, je me trompe, il ne sera, certainement, infailliblement, que dans le grand amour de Dieu. Mais où sera ce grand amour de Dieu? Sera-t-il dans la vie religieuse ou dans le mariage? C'est ce que j'ignore... J'attends la Providence, et je prie avec confiance. »

Et l'enfant insistant :

« Il faut donc vous dire *ce que je veux*. Et si je ne veux rien que ce que le bon Dieu veut, comme c'est mon devoir? Et si je ne sais pas encore ce qu'il veut?

» Et si j'attends patiemment qu'il daigne nous révéler sa volonté?

» Faudra-t-il que ma chère enfant s'impatiente contre Dieu et contre moi?

» Ne se résignera-t-elle pas à ce grand sacrifice que Dieu lui demande de modérer son impétuosité, sa fougueuse activité, et, ce qu'elle définit encore plus sévèrement que moi, cette mobilité terrible, qui, si elle ne se laisse enfin gouverner, modérer, dompter, pacifier, ne laissera jamais à l'esprit de Dieu le temps d'être pour cette pauvre âme l'esprit de force, de vérité et d'amour?...

» Mais, au lieu de cela, j'ai une pauvre enfant qui voudrait que je la fisse religieuse demain, ou autre chose, quitte à en être désespérée le surlendemain, et qui en attendant ne sait pas se tenir un jour tranquille et heureuse sous la main de Dieu.

» Ou plutôt, elle est meilleure que je ne le dis et qu'elle ne le pense; et si tout à coup elle était rejetée dans les agitations d'où elle est sortie, elle commencerait à estimer et regretterait profondément ce dont elle jouit de paix, de vraie lumière, et quelquefois de célestes douceurs.

» Mais telle est notre ingratitude, que nous ne sommes jamais contents du bon Dieu, même quand il nous comble de biens; et tel est notre aveuglement, que nous ne sommes pas contents de nous-mêmes, et ne savons pas nous supporter, même quand le bon Dieu nous supporte, et au fond est content de notre pauvre petite fidélité.

» Donc, ma chère fille, il faut avoir bon courage et marcher toujours, soit dans la fidélité sèche et amère, soit dans la fidélité consolée et généreuse.

» Voilà des conseils auxquels je serais bien heureux que ma chère enfant ne sût pas résister. »

Mais voici une correspondance qui nous permettra de l'étudier de plus près dans cette si délicate responsabilité, où il faut tant de tact, de prudence, de clairvoyance et de fermeté. Il s'agit d'une de ces âmes qui n'étaient pas de son *ovile*, mais que Dieu de temps en temps lui envoyait de loin, attirées qu'elles étaient par cette lumière qui brillait là, à Orléans. Celle-ci venait du protestantisme, non anglais ou américain, comme déjà plusieurs autres, mais français. Et, chose étonnante, deux appels à la fois venaient de se faire entendre à elle, un appel au catholicisme, un appel à ce qui est dans le catholicisme le sommet, la vie religieuse. Et une chose ajoutait à la difficulté, il fallait faire cette œuvre de loin, d'abord, et par correspondance. C'est ce qui nous permet, autorise que nous y sommes, d'en dire quelque chose.

Il commença par répondre à certaines difficultés dogmatiques, à certains préjugés d'éducation qui restaient encore, et quand il eut ainsi dissipé les dernières ombres, et amené cette personne à la complète lumière, il crut devoir enfin lui écrire la lettre suivante :

« Mon enfant, oui, je crois que l'heure de Dieu est venue, et, grâce à sa bonté infinie, ce long travail de votre intelligence, de votre cœur, de votre âme tout entière, cette marche lente, mais droite et sincère, vers la lumière totale et l'amour total, vous ont enfin conduite, comme vos premières lettres m'en avaient tout d'abord donné l'espérance, vers l'heureux ferme. Vous êtes catholique main-

tenant, il est temps de vous en ouvrir enfin à votre famille. Le coup sera grand ; mais soyez sûre que Dieu en adoucira pour elle et pour vous la poignante douleur ; le coup sera grand, et c'est pourquoi, pour qu'il n'y ait pas deux coups dans un, mon avis est que vous ne parliez d'abord que de votre retour dans le giron de la sainte Eglise. Et si l'on vous pose la question que vous prévoyez, répondez-y avec simplicité; je ne m'oppose pas à ce que mon nom soit prononcé, et ma lettre même communiquée, si cela vous paraît utile. L'essentiel est que votre famille soit bien convaincue que c'est chez vous conviction parfaite et résolution bien arrêtée; un devoir impérieux de conscience. Et même, par une condescendance encore que je crois légitime, en ce qui touche la profession publique de votre nouvelle foi, ne vous montrez pas disposée à brusquer, à agir soudainement ; faites entendre que vous êtes prête à consentir ici à une transition raisonnable, si on le désire, mais que c'est un parti pris irrévocablement devant Dieu. »

Elle avait du reste déclaré qu'elle ne ferait, en attendant, aucun acte positif de protestantisme.

« Pour ce qui est de la vocation à la vie religieuse, sans me prononcer définitivement, voici pourtant quelle est ma pensée. Je suis très fortement incliné à croire que c'est chez vous une vocation véritable, et voici mes principaux motifs de penser ainsi : c'est d'abord la pureté parfaite, le désintéressement absolu de vos vues ; j'ajouterai, et cet attrait singulier pour le sacrifice, qui me semble une inspiration de Notre-Seigneur. C'est ensuite que ce goût pour cette vie d'élite, loin de paraître le résultat d'une imagination exaltée, est accompagné au contraire de la perception très positive, non seulement des sacrifices qu'il vous faudra faire pour en venir là, mais encore des épreuves certaines que vous offrira, par la partie extérieure d'elle-même, cette nouvelle vie.

» Ni vous ne vous dissimulez, ni vous ne vous exagérez ces épreuves, qui tiennent, je le disais, au côté extérieur de la vie de communauté, mais qui n'empêchent pas, pour les âmes qui savent, et ce n'est pas difficile, s'élever au-

dessus, la sève intérieure, l'onction secrète, les pures, austères et profondes joies qui viennent de la certitude qu'on a choisi la meilleure part. Je suis donc très porté à croire que c'est vraiment l'appel de Dieu que vous entendez, sans voir encore d'une manière très claire à quelle vie religieuse vous seriez appelée : c'est là une question dont la solution viendrait ensuite. Mais je pense qu'il ne faudra pas le déclarer tout d'abord à votre famille, ni trop différer non plus; ce sera affaire d'appréciation délicate et de filiales convenances.

» Que vous ressentiez, mon enfant, dans la partie humaine de votre être toutes ces frayeurs dont vous me parlez, je n'en suis nullement surpris. Vous êtes au moment de donner à votre âme et à votre vie ce dernier coup qui tranchera tant d'anciennes, douces et fortes attaches! Mais je ne doute pas que le bon Dieu ne vous fasse sentir aussi les douceurs cachées au fond de tous les grands sacrifices et de tous les grands devoirs remplis. J'espère aussi qu'il disposera vos chers parents, mieux qu'il n'y a lieu de l'attendre peut-être, et que pour eux aussi il adoucira cette épreuve. Le triomphe de sa grâce serait assurément complet si un jour vous les voyiez, eux aussi, touchés de la même lumière et du même amour que vous. Qui peut savoir les desseins secrets de sa miséricorde? Mais en faisant ce que vous allez faire, mon enfant, vous ne leur êtes pas rebelle, et vous préparerez pour eux, autant qu'il est en vous, les voies à ces grandes bénédictions divines; au fond, vous leur donnez le plus grand témoignage d'affection que vous puissiez leur donner.

» Je vous bénis bien paternellement en Notre-Seigneur. »

La résolution d'un retour au catholicisme fut donc déclarée. Comme il arrive toujours en pareil cas, la désolation fut dans la famille; l'évêque se hâta de venir au secours de la néophyte :

« Mon enfant, ce qui vous arrive ne me surprend pas; il était facile de le prévoir, et je m'y attendais. Mais vous n'avez jusqu'ici, grâce à Dieu, pas le moindre reproche à vous faire. Vous avez obéi à la voix impérieuse de votre

conscience et à un devoir sacré. Quand Dieu envoie sa lumière, quand la vérité se montre, il faut aller, coûte que coûte, à la vérité et à Dieu. Mais, de tout ce qu'il pouvait y avoir de plus douloureux dans cette obéissance, je ne connais rien de comparable à ce que vous subissez en ce moment. Qu'y faire pourtant? Cette désolation de ceux qui vous sont le plus chers au monde est-elle irréparable? Est-elle juste? Et doit-elle prévaloir contre un devoir aussi évident que celui auquel vous vous immolez?

» Toutefois, en face de cette douleur, si injustifiable qu'elle soit, quoique si naturelle, les plus grandes délicatesses vous sont imposées. Il faut rester ferme, inébranlable ; ceci est bien entendu. Mais il faut aussi accorder à la piété filiale, à la déférence, au respect tout ce qui peut se concilier avec la fidélité à Dieu.

» J'approuve donc tout à fait que vous accordiez à vos parents un temps moral qu'il n'est pas possible de déterminer quant à présent, dont la durée dépendra un peu des circonstances. Et en attendant, faites tout pour persuader à vos chers parents que vous n'avez pas agi à la légère ni avec exaltation, mais qu'il y a chez vous conviction et résolution invincible, et qu'en même temps toute votre tendresse pour eux subsiste inviolable, inaltérable. Et alors peut-être finiront-ils par voir les choses sous un aspect plus favorable, et par vous laisser enfin la liberté de votre conscience et de votre sacrifice sans y ajouter pour vous la douleur de les désoler eux-mêmes. Je l'espère de la bonté de Dieu, et je le lui demande. Allons, mon enfant, courage. Vous êtes sous le feu de l'épreuve la plus sensible, la plus déchirante. Mais la grâce de Notre-Seigneur est avec vous ; ce que sa grâce a commencé, j'espère qu'elle l'achèvera. *Qui cœpit opus ipse et perficiet.* »

Ce fut bien autre chose quand elle laissa entrevoir ses désirs de vie religieuse. Voici, dans cette délicate épreuve, les conseils et la direction que l'évêque lui donna :

« Mon enfant, la décision précise que vous désirez sur la communauté particulière où Dieu veut que vous vous consacriez à lui, je ne puis encore et à cette distance

vous la donner. J'aurais besoin de vous voir et de causer un peu intimement avec votre âme, et j'espère que bientôt, peut-être, cela me sera possible. Je vous le ferai savoir.

» Mais une décision immédiate n'est nullement nécessaire, et il me paraît indispensable au contraire que vous restiez quelque temps encore dans le monde et dans votre famille, portant toujours devant Dieu votre sainte pensée, la méditant sans trouble et sans impatience, et vous donnant tout le temps d'approfondir votre vocation, de vous en convaincre vous-même, et d'en convaincre aussi votre famille : c'est ce dernier point qui est particulièrement délicat, et demande de vous une délicatesse et une prudence extrêmes.

» La peine de vos chers parents est si naturelle, et, au point de vue où ils sont, avec les idées qui sont les leurs, il leur est si difficile de comprendre et d'accepter votre sacrifice ! Laissez à la douleur le temps de s'épancher; à ce qu'ils croient leur devoir toute facilité pour vous faire toutes les observations qu'ils croiront raisonnable et juste de vous faire; il faut qu'ils soient bien convaincus que vous avez tout écouté, tout considéré, tout pesé, et que vous ne cédez pas à un entraînement, mais à une conviction. Ayez pour eux, en tout le reste, plus d'égards et de tendresse que jamais. Sur le point précis de votre vocation, écoutez avec déférence, calme et respect; répondez avec fermeté, mais douceur; qu'ils sentent bien que l'affection est en vous vive, profonde, plus filiale que jamais, de telle sorte que, s'ils vous voient faire céder de tels sentiments, ils comprennent que ce n'est pas parce qu'ils vous manquent, mais parce que réellement une voix plus haute et plus forte vous parle; la seule devant laquelle et le sentiment filial, et le sentiment paternel et maternel doivent s'incliner.

» Et pendant cette épreuve et cette lutte, tournez-vous plus que jamais vers Dieu dans la prière; là est votre joie, votre consolation, votre paix, votre lumière. Béni soit Dieu qui daigne mêler aux amertumes de ces combats l'onction de ses consolations ! Cela n'a pas lieu toujours; c'est alors l'épreuve suprême. Je lui demande de vous

l'épargner et de vous porter toujours comme en ce momant dans ses bras, jusqu'à ce que tout soit consommé, et que vous lui apparteniez pour toujours. Alors Il fera ce qu'il voudra. Vous serez plus forte, et la beauté d'âme qu'il vous destine, et la fécondité de vie qu'il vous réserve, quelle que soit la route, douce ou âpre, par laquelle il vous y mène, vous y arriverez sûrement.

» En résumé donc, attendez quelque temps encore, dans la paix, l'étude attentive et calme de vous-même, la patience, la douceur et la force que vous puisez au cœur de Dieu. J'espère bientôt pouvoir vous rencontrer. Alors une décision définitive pourra être prise. Je demande au bon Dieu de toutes mes forces qu'il m'éclaire moi-même, et qu'il mette sur mes lèvres une parole qui interprète réellement à votre égard sa sainte volonté. »

Les desseins divins s'accomplirent sur elle jusqu'au bout. Comment? Par quelle sagesse et quelle sollicitude l'évêque acheva-t-il cette œuvre? Mais taisons ces choses, et laissons-la sous son voile, et derrière ces grilles, où Dieu, par la main de l'évêque d'Orléans, l'a conduite.

A une autre généreuse jeune fille que l'appel de Dieu avait poussée au Carmel, voici quel langage il tenait:

« Paris, 25 novembre 1874. Mon enfant, si je n'ai pas répondu de suite à votre bonne lettre, que j'attendais avec sollicitude, la faute en est à l'extraordinaire accablement d'affaires où je suis en ce moment. Je ne puis cependant laisser plus longtemps votre âme sans quelque réponse. Vous éprouvez, mon enfant, ce qu'on éprouve d'ordinaire après les grands et généreux sacrifices. Un calme profond, la douce paix de Dieu, succède à ces troubles causés par la chair et le sang, qui naturellement tressaillent avant de s'immoler. Le sacrifice consommé, on se retrouve en face de Dieu seul, caché dans son sein paternel, et sa joie infinie inonde. Goûtez-la, mon enfant, cette paix et cette joie de Dieu, et n'ayez regret à rien de ce que vous laissez. Qu'est-ce que ce monde, et qu'est-ce que la vie? Qu'est-ce que Dieu, et qu'est-ce que le ciel? Tout est là, la raison de vos sacrifices et de vos espérances, dans ce simple et grand contraste. Quant aux affections saintes avec les-

quelles vous avez dû lutter, ne craignez rien ! Dieu leur rendra au centuple leur généreuse coopération à cette vocation si manifestement venue de lui; et votre chère mère aussi m'a écrit qu'elle était dans la paix et l'action de grâces. Quant à votre noviciat, et à toute votre vie religieuse, je n'ai, mon enfant, qu'un mot à vous dire, le mot de saint Jérôme aux grandes âmes qu'il entraînait vers les sommets, par des voies assez semblables à la vôtre : Soyez généreuse, ne faites pas à demi votre sacrifice, ne reprenez jamais rien de ce que vous avez donné : à ce prix, comptez sur une sainte et féconde vie; j'ajouterai même sur une vie heureuse, au milieu de ses renoncements; car l'onction de l'Esprit-Saint, qui dépasse toutes délices, est à ce prix : la parfaite générosité.

» Les épreuves viendront, comptez-y, les sécheresses, la privation des consolations sensibles. Mais si votre générosité, même au milieu de ces épreuves, et dans cet abandon apparent de Dieu, ne se dément pas, oh ! que de mérites ! et même quelle abondance de joies spirituelles !

» Courage donc, ma chère enfant, c'est le port. Ancrez-y fortement votre pauvre petite nacelle, où Jésus est avec vous. Je vous bénis bien paternellement en Notre-Seigneur. »

Que n'aurions-nous pas à dire aussi d'un autre ministère dont il fut fort occupé, la direction des jeunes gens? Elle tint une grande place dans sa vie de prêtre; évêque, ce fut surtout par ses lettres qu'il remplit cet apostolat auprès de la jeunesse. Tantôt, c'étaient de simples étudiants qui lui écrivaient pour solliciter, à ce moment décisif de leurs vingt ans, ses conseils, et à qui il adressait des réponses comme celle-ci :

» ... Oui, Monsieur, le plus bel emploi qu'on puisse faire d'une vie, c'est de la vouer à la défense des grandes et saintes causes; et je comprends qu'un jeune homme chrétien en ce siècle tressaille à la pensée de continuer les nobles luttes de la grande génération qui l'a précédé, les Lacordaire, les Montalembert, les Ozanam, les Falloux, les Cochin, et tant d'autres. Je vous crois digne, Monsieur,

de prendre rang dans cette milice. Aussi bien les combats ne vous manqueront pas, car l'attaque aujourd'hui contre la religion est profonde et radicale.

» Ne craignez pas, Monsieur, pour vous mettre en état de soutenir plus efficacement les luttes de l'avenir, les sérieux et austères labeurs. Ayez une jeunesse studieuse, laborieuse, je n'ai pas besoin de dire chaste et pure, si vous voulez avoir une vie militante, et vous donner la grande consolation de pouvoir dire un jour : *Bonum certamen certavi...*

» Fortifiez-vous sur l'ensemble des preuves apologétiques ; étudiez aussi, à fond, les questions économiques, sociales et politiques, qui tiennent à la religion : plus vous aurez de science, et mieux vous pourrez combattre les tristes préjugés, les funestes malentendus qui éloignent de la vérité tant d'hommes de notre temps, et pour des griefs sans cause... »

Tantôt de jeunes normaliens, même non catholiques, demandaient et recevaient ses conseils.

Quelquefois, c'était de l'étranger même que l'on s'adressait à lui : un prêtre belge, M. l'abbé Bodson, qui dirigeait un cercle catholique appelé le cercle Ozanam, voulant avoir quelques paroles de lui à ces jeunes gens, lui envoya le compte rendu de leurs réunions ; l'évêque lui adressa une chaleureuse réponse.

Nous mettrons fin à ces indications sommaires, relatives à son action cachée et au rayonnement de son âme sur tant d'âmes, par un fragment d'une correspondance d'un haut et puissant intérêt. Nous avons montré déjà Mgr Dupanloup donnant à M. de Montalembert des conseils utiles à son âme ; il nous semble qu'il y aura quelque chose d'aussi édifiant que de touchant à voir l'illustre évêque tenir, au vaillant athlète de l'Eglise, vieillissant et malade, le simple et grand langage que nous fera entendre la lettre suivante, en tête de laquelle M. de Montalembert a écrit à l'encre rouge ces trois mots : *admirable, secourable, inappréciable;* en voici quelques extraits :

« ...Il y a une parole de saint Paul qui m'est revenue à votre endroit, et qui me paraît contenir le vrai mot de

votre situation à l'heure qu'il est : *Diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum.*

» *Omnia :* rien, certes, n'est plus étrange qu'une telle affirmation ; et, toutefois, voilà certainement le but secret de Dieu, quand il permet que nous soyons atteints d'une manière particulièrement douloureuse par la tristesse des choses, par les déceptions, par les dégoûts, par toutes ces misères dont toute vie est pleine : Dieu veut que nous sachions au moins tirer profit pour notre âme de ces choses auxquelles nous ne pouvons rien, desquelles Lui cependant saura bien en définitive faire sortir ce qu'il voudra ; Dieu veut que, ramenés à nous-mêmes, *à notre cœur*, comme dit l'Ecriture, par toutes ces souffrances intimes, nous mettions avec plus de diligence la main à l'œuvre de notre sanctification, qui, après tout, est notre importante et nécessaire affaire ici-bas...

» ...Vous avez eu une vie fortement, noblement occupée par les grandes affaires, par les luttes viriles et tous les nobles labeurs de l'homme public : surtout honorée par un grand but. Vous avez été le soldat de l'Eglise, en même temps que de la société française ; vous avez combattu de bons combats, et si quelque parole un jour ou l'autre échappée de votre plume ou de vos lèvres a pu dépasser le but, les intentions étaient nobles, dignes de vous-même et de votre cause.

» Mais dans cette vie même dont l'honneur vous reste, et *vous restera*, n'avez-vous pas été tout à la fois, par une sorte de nécessité des choses, et par l'absence de certaines habitudes, trop ordinairement jeté hors de vous-même, trop entièrement répandu au dehors, dans les agitations de cette vie de tribune et de presse, et sur cette mer de l'opinion publique, battu des vents et des flots auxquels vous tendiez trop votre voile ; quant à la vie chrétienne, proprement dite, sauvant le devoir, mais peut-être n'allant pas toujours au delà ?...

» ...Je le sais, il est grand d'affronter ces orages, quand on le fait comme vous pour un grand but ; mais n'eût-il pas été sage de prendre plus de précautions peut-être contre cette mobilité et cette inconstance ?

» Je le sais encore, il n'y a que ce qu'on fait pour le monde et pour la vaine gloire qui soit un jour à jamais perdu, quand le bruit fugitif des applaudissements a passé, ou quand le fruit éphémère des succès humains a péri, ou quand un ordre parti d'en haut nous fait tout à coup disparaître de la scène, comme il vient d'arriver à celui que les corps de l'Etat conduisaient ces jours-ci à sa dernière demeure. Le mot de saint Augustin est toujours vrai, *vani, vanam*. Pour vous, mon ami, qui en définitive combattiez pour Dieu, puisque vous combattiez pour l'Eglise, vous n'avez pas à redouter cette triste issue de vos travaux. Si ce qu'on fait pour un but périssable *cadit cum labili*, ainsi que le dit l'*Imitation*, par une raison opposée ce qu'on fait pour un but immortel demeure, malgré les contraires apparences.

» Néanmoins, quand on s'est trop jeté dans le tumulte et la mêlée, dans le côté extérieur des choses, quand Dieu a bien été le but réel de tout, mais peut-être *éloigné*, quand toutes les forces de la pensée et toute l'activité de l'âme se sont exercées directement et se sont *dispersées* dans ces agitations du dehors, sans qu'on se soit assez réservé au fond de son âme un lieu solitaire et silencieux *pour y vivre avec soi-même et avec Dieu*, s'il survient un de ces coups, un de ces revers si fréquents dans la vie politique, quelque flot qui vous rejette sur le rivage, qu'arrive-t-il ? On retombe tristement sur soi-même, et on trouve en soi un vide, une lacune, une faiblesse, qu'on ne soupçonnait pas.

» C'est ce dont vous avez fait l'expérience ; vous ne viviez pas assez avec Dieu...

» ...Vous aviez bien un certain amour de Dieu, puisque enfin vous serviez sa cause, et que, par sa grâce, vous vous défendiez du péché. Mais cet amour qui saisit l'âme, qui la remplit tout entière, qui la soutient, qui la gouverne, qui la console, qui l'anime, qui règne là, ce *régnant amour*, comme dit saint François de Sales, qui est prêt à tout immoler, qui est heureux du sacrifice, l'aviez-vous ? Votre amour de Dieu allait-il jusque-là ?

» Et cependant, vous le connaissiez, cet amour... Que dis-je? vous le voyiez : Oui, vous l'avez vu, près de vous, chez vous, à vos côtés, dans un être chéri qu'il a élevé jusqu'au plus sublime sacrifice. Vous m'en avez fort bien rendu compte en me parlant de cette généreuse enfant...

» ...Vous êtes trop seul : vous n'avez pas assez appelé Dieu en vous ; vous vous êtes trop laissé dominer, ou par le charme austère des luttes pour la justice, ou par les généreux entraînements de la vie publique, ou par tous ces mille bruits de la rumeur humaine, et vous n'avez pas su, assez, par une combinaison nécessaire, faire dans tout cela la part de Dieu et la vôtre...

» ...Ce que vous n'avez pas fait dans la distraction de la vie publique, faites-le dans la paix de la vie privée : que ce soit là pour vous la compensation, le remède, le *cooperantur in bonum*, dont je vous parlais; et puisque la condition en est l'amour de Dieu, aimez Dieu, mon cher ami, donnez-vous à Dieu de ce *régnant amour*, comme vous l'a dit saint François de Sales; *de la bonne sorte*, comme il aimait à dire encore.

» J'éprouve une joie amicale, et comme une certaine fierté, à vous tenir ce langage : je sens, mon ami, qu'il vous va si bien! Il est si digne de votre âme et de ses dons d'aimer Dieu ainsi ! Est-ce que ce n'est pas là le plus grand, le plus saint, le plus noble, le plus fort amour?

» Ah! si après *Sainte Elisabeth de Hongrie*, dans cette flamme de jeunesse que vous aviez alors, vous vous étiez mieux dit cela : Oui, moi, qui viens d'écrire la vie d'une sainte qui m'est devenue si chère, il faut que je devienne saint! Et comme la sainteté est le fruit de l'amour divin, il faut que j'aime Dieu : Dieu qui ne trompe pas, qui ne trahit pas, qui ne glisse pas et ne manque pas entre les mains, comme tout ce qui brille et bruit dans le monde! Si vous vous étiez mieux dit cela, et si l'amour, le grand amour de Dieu, pour lequel votre âme était si bien faite, était entré plus pleinement vainqueur en vous, et eût dominé plus souverainement toutes vos puissances, et si

vous aviez plus aimé en lui tout le reste, vos amis, vos enfants, la compagne de votre vie, tout eût fleuri et rayonné dans votre âme! Et si, aujourd'hui, après les déceptions, les froissements, les tristesses, et toutes les meurtrissures de l'âme, ce grand amour se retrouvait là, riche des sacrifices passés et prêt aux sacrifices futurs, tout aurait bientôt refleuri; le rayon qui vous manque, et qui jetterait sa lumière et sa joie sur vos tristesses, vous l'auriez...

» ...Remarquez bien que je ne vous dis pas : renoncez à la vie extérieure, aux préoccupations des choses publiques. Pas le moins du monde. Je n'entends rien retrancher à votre esprit, à vos études, à vos lectures. Je voudrais seulement que vous y introduisissiez *un élément nouveau :* LA VIE INTÉRIEURE, qui non seulement ne détruit pas l'autre, mais qui l'aiderait au contraire, et lui apporterait une force de plus. Veuillez bien l'entendre, cette vie intérieure eût été pour vous, au temps de vos grandes luttes, une force de plus ; comme en ce moment c'est une force de plus que j'entends apporter par elle à ce qui vous reste de la vie publique, non moins qu'une consolation à la noble tristesse que vous cause la vue de tant de tristes choses. »

Après ces considérations générales, l'évêque entre dans le détail pratique des choses; puis il conclut; et voici (ce mot encore est écrit de la main de M. de Montalembert) la *conclusion de l'admirable lettre :*

« ... *Sursum corda! — Dixi nunc cœpi!* Le cœur en haut, la main à l'œuvre. Tous deux, mon ami, nous vieillissons, moi de dix ans plus que vous; le temps s'envole, les années fuient avec une rapidité irrésistible : nos œuvres vaudront ce qu'elles vaudront; mais celle à laquelle nous devons attacher le plus grand prix, c'est nous-mêmes.

» Nous sommes à cet âge où la tristesse de la vie, et cet inexorable ennui qui en fait le fond, nous atteint plus vite et plus profondément qu'autrefois, surtout à la vue de la méchanceté et de la médiocrité triomphantes; où, comme disait votre éloquent ami, Lacordaire, « la lumière des

choses se ternit, les soucis creusent le front, et l'ambition même, lasse du succès, laisse échapper ce cri de la vanité trompée :

> Mon cœur lassé de tout demandait une erreur,
> Qui vînt de mes ennuis chasser la nuit profonde,
> Et qui me consolât sur le trône du monde.

» Nous ne sommes pas sur le trône du monde, et notre cœur n'en est pas moins un peu lassé de tout ; mais nous avons mieux pour nous consoler qu'une erreur : nous avons le vrai, pur et saint amour de Dieu, la seule chose ici-bas qui ne soit pas vaine, et qui nous suivra, avec le fruit de sa fécondité, au delà du tombeau.

» Défendons-nous contre les défaillances. Quelque près que nous soyons de ce soir de la vie, et quelque sombre qu'apparaisse à nos yeux l'horizon du monde, quelque chose, plus haut et plus loin, resplendit : regardons vers cette lumière, et tournons là nos pas, avec une indéfectible espérance. La cause sacrée qu'au fond vous avez servie ne peut périr ; c'est la cause de la grande vertu chrétienne, et cela est supérieur à tout ; et, quelles qu'aient été les nuances trompeuses, les déceptions, les trahisons, il y a là une immortalité qui sera la vôtre ; mais il faut de plus en plus en être digne par l'âme, et les vertus que Dieu couronne... »

Nous n'ajouterons pas un seul mot. Et à ceux qui trouveraient que nous nous sommes trop étendu sur ces choses, bien qu'il soit manifeste que nous n'avons fait que glaner dans un champ immense, volontiers nous répondrions avec Bossuet, s'attardant aux plus humbles détails dans le récit de la conversion de la princesse palatine : « Je n'ai regret qu'à ce que je laisse. » Ces développements, si sommaires, au fond, étaient nécessaires pour faire entendre ce que nous voulions mettre ici en lumière, à savoir quel serviteur utile et dévoué des âmes a été toute sa vie l'évêque d'Orléans.

CHAPITRE XVII

Maladie de l'évêque d'Orléans — Son séjour à Hyères
Le centenaire de Voltaire — Les vitraux de Jeanne d'Arc
Le denier de saint Pierre
Sa mort et ses funérailles
1877-1878

Nous abordons maintenant cette dernière phase de la vie de l'évêque d'Orléans où, une lente maladie l'ayant atteint, tout en le laissant debout, combattant et travaillant toujours, usa peu à peu ses forces, et le conduisit insensiblement au tombeau.

Depuis quelque temps les névralgies dont il souffrait par intervalles étaient devenues plus fréquentes et plus aiguës : le docteur X. Gouraud, son médecin et son ami, les combattait assez heureusement. La marche aussi commençait à le fatiguer ; il éprouvait des essoufflements s'il se promenait pour réciter son bréviaire dans une allée qui n'était pas parfaitement horizontale. Quand enfin, après avoir couvé quelque temps, le mal éclata, et que l'évêque fut obligé de s'arrêter, le spectacle que l'on eut alors fut douloureux, mais édifiant. Condamné à l'immobilité, lui, le grand homme d'action, il toucha profondément tous ceux qui l'approchaient par la patience et la douceur avec lesquelles il supportait tous ces ennuis. Assis dans un fauteuil, le pied malade appuyé sur un petit escabeau, il vaquait paisiblement à ses ordinaires travaux, inquiet seulement de la chose publique et du mouvement qui paraissait emporter le pays. Il écrivait de fréquentes lettres à Versailles, conseillant à la fois la conciliation envers les personnes et l'énergie dans l'action. Les élections, on le sait, constatèrent la défaite définitive

du parti conservateur en France. La douleur de l'évêque d'Orléans fut profonde, et ses prévisions sur les conséquences qui en résulteraient pour les intérêts religieux ne devaient que trop se réaliser. Elles assombrirent ses derniers jours.

Ce qui le consolait dans ses tristesses, c'était un travail déjà commencé, et auquel il se remit avec ardeur : une série de lettres sur l'éducation des jeunes filles, que devait suivre une autre série de lettres sur l'éducation des jeunes femmes. Pas l'ombre d'un déclin intellectuel, mais affaiblissement graduel de cette robuste constitution; et toujours une calme possession de lui-même, une patience, envers tous et envers tout, une sérénité, qui indiquait un commerce de plus en plus intime et constant avec Dieu : et en effet, sa fidélité à tous ses exercices de piété était plus que jamais exemplaire. Ainsi s'écoula l'automne.

On ne voulut pas, bien que le mal parût enrayé, qu'il passât l'hiver à Viroflay; on lui prescrivit le soleil d'Hyères. En s'y rendant, vers la fin de décembre, il se détourna jusqu'à Montpellier, pour y consulter le célèbre docteur Combal, qui le retint chez lui huit jours. Il y aurait ingratitude à ne pas mentionner ici les attentions empressées de quelques amis qu'il retrouvait là; entre autres M. le baron de Pins, gendre de M. Combal, et M. Frédéric Fabrège, noble cœur, vif et large esprit, qui ne fut pas un seul jour sans se mettre à son entière disposition, et lui fit, un dimanche, avec une courtoisie parfaite, les honneurs de Maguelonne, et de cette antique église, dont il a acquis la propriété, et que son goût éclairé des arts a si bien restaurée. Le nouvel évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, se fit un honneur et une joie de l'entourer de prévenances, ainsi qu'à Nîmes Mgr Besson, et à Marseille Mgr Place.

Il resta à Hyères jusqu'au commencement d'avril, de l'année suivante, 1878, recevant la plus délicate hospitalité tantôt chez M. le comte et Mme la comtesse de Rocheplatte, ses fidèles et dévoués diocésains, qui possédaient là une villa, la villa Jenny, et tantôt chez M. le baron de

Prailly, à Costebelle. Peu de jours après son arrivée, ayan appris qu'un de ses confrères de l'Académie française M. de Loménie, gendre de M. Ch. Lenormant, était mourant à Menton, il n'hésita pas à l'aller voir, afin de préparer à une fin chrétienne cet homme excellent, qui méritait par sa droiture de rencontrer à ses derniers moments la parole et le cœur d'un grand évêque. Et sachant qu'il retrouverait à Nice quelques personnes auxquelles son dévouement pouvait être utile, il alla y passer huit jours chez un de ses collègues au Sénat, M. le comte de Chambrun. Il refit alors, non sans une vraie joie d'âme, un pèlerinage qui lui était cher, au vieux sanctuaire de la Guetta, tout près de la Turbie.

A Hyères, ses journées étaient réglées presque comme à son évêché. Le matin, il travaillait paisiblement à ses *Lettres sur l'Education des jeunes filles* : c'était pour lui une douceur. Et de plus, voyant venir l'orage contre la liberté de l'enseignement, tout fatigué qu'il était, il se préparait à la lutte. Il avait depuis longtemps l'idée de publier les procès-verbaux de la Commission de l'enseignement de 1849. La mort de M. Thiers, en réveillant les souvenirs de sa confraternité d'armes avec cet homme illustre dans ces discussions fameuses, avait rendu son désir plus vif encore.

Plus tard, se sentant trop malade pour exécuter ce projet, il pria un de ses amis d'une génération plus jeune, M. Hilaire de Lacombe, de faire cette publication : « Je suis très heureux, lui écrivit-il le 1er juillet 1878, que vous vouliez bien vous charger de cet excellent travail. » Le travail parut en effet, après la mort de Mgr Dupanloup, et fut très remarqué. C'est une importante page d'histoire. Il faut le lire si l'on veut voir dans la vérité des choses quelles luttes a coûtées cette loi de 1850, et quelle reconnaissance immortelle on doit aux hommes dont l'entente, à travers ces vifs débats, a rendu possible cette loi de salut.

Ce fut à Hyères que Mgr Dupanloup apprit la mort de Pie IX : la première encore sa voix s'éleva ; aussitôt, une éloquente lettre pastorale jaillit de son âme, et dit à

l'Eglise ses pensées sur ce douloureux événement. Dans une première partie il traçait « les grandes lignes de ce pontificat, et les grands traits de cette douce et majestueuse figure »; et dans un second tableau, il montrait quelle était au vrai la situation actuelle de l'Eglise dans le monde, et quels spectacles avaient attristé les regards de Pie IX mourant: puis il ajoutait:

« Nous partagions son ferme espoir; nous imiterons son courage... Le triomphe n'a jamais manqué; mais il a, hélas! souvent coûté cher! Les âmes sombrent dans ces orages! Des nations entières peuvent y périr, et ne pas ressusciter : témoin les ruines immenses et non encore réparées de l'islamisme, du schisme grec, et de la prétendue réforme, en Orient et en Occident. D'ailleurs, quelque certitude que nous ayons pour l'avenir de l'Eglise, nous, génération présente, nous pouvons être broyés dans la tourmente! Il faut donc prévoir et prier, mais en même temps espérer toujours et lutter. »

Et, s'adressant aux Puissances dont les dispositions alors pouvaient sembler menaçantes, il s'écriait : « Que méditent-ils en ce moment? Quels projets, astucieux ou violents, allons-nous voir éclater au jour?... Sauront-ils seulement respecter le conclave? Prenez garde! la force n'a qu'un temps, et l'Ecriture sainte parle d'une petite pierre détachée de la montagne, qui brise le colosse aux pieds d'argile!... »

Le conclave fut respecté, et à peine était-il assemblé, qu'une élection providentielle avait lieu. Un soir, un télégramme nous est remis, venant de Rome, et envoyé par notre ami, M. Ch. Conestabile. Nous courons, triomphant, le papier bleu à la main, vers l'évêque : « Monseigneur, une grande, et aussi une bonne nouvelle. — Quoi donc? — Un Pape! — Vite, le nom, le nom! — Le cardinal Pecci. » Son visage se remplit de larmes. « Ah! dit-il, bénissons Dieu! » C'était le Pape qu'il souhaitait. Le lendemain, il nous demanda de dire avec lui une messe d'actions de grâces.

Un des premiers actes de Léon XIII fut de donner pour successeur au cardinal Antonelli Mgr Franchi; l'évêque

d'Orléans, qui, depuis longtemps, avait les plus intime
et les plus cordiales relations avec ce cardinal, lui écrivit

« Hyères, 14 mars 1878. Monseigneur très cher et trè
vénéré, inutile de dire à Votre Eminence combien j'ai ét
heureux de la voir accepter la secrétairerie d'Etat. Tout
la France, tous les grands esprits, tous les honnêtes gen
y ont applaudi.

» Oui, je le crois, avec la sagesse, le dévouement et la
fermeté qui vous caractérisent, vous ferez de grande
choses... »

Son premier mouvement, après avoir appris l'électior
de Léon XIII, avait été, se trouvant à moitié chemin de
Rome, d'y courir, pour offrir ses hommages au nouveau
chef de l'Eglise. Par discrétion, il renonça à cette pensée.
Mais il voulut au moins dire à Léon XIII toute sa joie :

« Très-Saint-Père, je ne saurais exprimer à Votre
Sainteté la vive satisfaction que m'a causée son exaltation
au trône pontifical. Ç'a été là, je puis le dire, une des
joies les plus profondes de ma vie. Préoccupé, comme je
le suis, de tous les périls de la religion, c'était vous,
Très-Saint-Père, que dans le secret de mon âme j'appelais
de tous mes vœux. Votre élection, du reste, a été providentielle ; toute l'Eglise en a tressailli ; et tous les sages
et grands esprits, qui connaissent les maux de notre temps
et les remèdes possibles, y ont vu le doigt de Dieu. »

Quelques jours après, il recevait de M. Ch. Conestabile,
traduites en français, les deux dernières lettres pastorales
du cardinal Pecci, sur l'Eglise et la civilisation chrétienne :
on les lui lut à haute voix ; son admiration alla jusqu'à
l'enthousiasme. « Je n'ai jamais pensé autre chose, »
s'écriait-il.

Ces émotions lui étaient douces : il en eut de tristes
aussi. Un matin, nous lui fîmes lire dans un journal une
motion présentée au Conseil municipal de Paris, dans le
but de faire voter par ce Conseil une souscription pour le
centenaire de Voltaire, et cela, afin de donner une sorte
de caractère officiel à cette manifestation impie. Il eut
encore à cette occasion un de ces mouvements de vive et
noble sensibilité qui lui étaient si naturels : de ses deux

bras jetés autour de nous il attira notre tête sur sa poitrine, en pleurant, et lorsqu'il put parler : « Oh ! mon ami, nous dit-il, quand on aime Jésus-Christ et son Eglise, comme on souffre de voir cela ! Mais, ou j'y laisserai ma vie, ou j'empêcherai ce scandale. » Et, sur-le-champ, il fit venir d'Orléans la *Vie de Voltaire*, avec l'ancien travail préparé avant le Concile pour soutenir le défi porté au *Siècle* à l'occasion de la statue du même Voltaire ; il se procura, à Hyères même, quelques volumes de ce coryphée de l'impiété, et laissant là avec regret ses *Lettres sur l'Education des jeunes filles*, il commença un nouveau travail, qu'il eut l'heureuse idée de faire sous forme de Lettres au Conseil municipal de Paris. Il achèvera ce travail à Orléans.

Chaque après-midi, pendant son long séjour à Hyères, il sortait en voiture, et se rendait tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces charmantes villas qui l'avoisinent, ou sur les bords de cette brillante Méditerranée. Le livre qu'il affectionnait alors pour sa lecture spirituelle, c'étaient les *Lettres* du père Lacordaire : elles lui causaient un vif plaisir d'esprit. Lorsque, le moment du retour venu, nous nous rapprochions de lui, avant de remonter en voiture, presque toujours il nous faisait part de ses impressions : l'âme du P. Lacordaire parlait visiblement à la sienne ; les souvenirs du passé alors lui revenaient ; comprenant mieux cette belle vie maintenant qu'elle se déroulait tout entière sous son regard, il paraissait se complaire à contempler ce grand moine, entré déjà dans la sérénité de l'histoire. Il nous lisait des passages de ses lettres, nous faisant remarquer cet art unique de dire, cette extraordinaire délicatesse d'âme ; heureux de lui rendre pleine justice ; exaltant son œuvre : ces conférences de Notre-Dame, qui, avec la loi de 1850, disait-il, ont fait chrétienne toute la génération qui milite aujourd'hui ; et cette restauration merveilleuse du grand ordre de Saint-Dominique, si adapté à notre temps, soit qu'il prêche, soit qu'il enseigne ; une des forces et une des gloires de l'Eglise aujourd'hui, se plaisait-il à répéter ; constatant cette popularité

rendue par le P. Lacordaire et ses amis à la cause catholique, et dans laquelle peut-être pensait-il avoir lui-même aussi sa part. Dans l'oubli complet de tous les dissentiments d'autrefois ne surnageait, pour ainsi dire, que le bonheur d'admirer une des plus nobles apparitions sacerdotales et monastiques de notre temps.

A Costebelle, où vivait, dans le souvenir particulièrement filial et respectueux de M. et de Mme de Prailly, la mémoire du P. Lacordaire, la promenade de l'après-midi était remplacée par une longue station à cette terrasse horizontale, sur le flanc du coteau, créée en partie pour lui : on l'y portait, car cette ascension ne lui eût plus été possible : il s'y oubliait, avec ses livres, des heures entières, devant l'horizon merveilleux qu'il avait là sous son regard, le vaste ciel, la rade et les montagnes.

Parmi les personnes qu'il eut occasion de rencontrer à Hyères, soit chez M. le comte de Rocheplatte, soit chez M. le baron de Prailly, se trouvait, par une bonne fortune appréciée de tous les deux, le spirituel et brillant écrivain, M. de Pontmartin. Leurs relations n'avaient été jusque-là qu'intermittentes, mais l'entente ne fut pas longue à s'établir entre eux, grâce à leur attrait réciproque l'un pour l'autre, et à une foule de souvenirs communs : on écoutait, ravi, l'intarissable critique et le grave et souriant évêque, se laissant parfois aller tous les deux au charme de ces souvenirs.

Parfois aussi M. de Pontmartin accompagna l'évêque à quelques lointaines promenades. Dans la rade d'Hyères stationnait, avec ses douze cents hommes d'équipage, le grand vaisseau-école le *Souverain*. Le commandant était un marin aussi chrétien que brave, M. Lefort, et le commandant en second, M. de Montesquiou, dont la jeune femme, née Des Cars, appartenait à une famille depuis longtemps en relation avec l'évêque d'Orléans. Tous les deux se rencontraient de temps en temps avec lui chez M. le comte de Rocheplatte. Ils eurent la pensée de lui faire les honneurs de leur bâtiment, pour saluer celui que M. Thiers, du haut de la tribune, avait appelé le grand évêque et le grand citoyen, et dont le patriotisme avait

éclaté à l'Assemblée et au Sénat non moins que pendant la guerre; et ils l'invitèrent à venir un dimanche célébrer la messe à bord. Il accepta l'invitation pour rendre hommage, lui aussi, à notre marine. L'*Arrogante* le salua au passage, malheureux navire qui devait, quelques mois plus tard, sombrer si lamentablement dans cette rade. Les marins du *Souverain* lui donnèrent l'après-midi le spectacle des divertissements du bord et une petite fête nautique. Le lendemain, l'évêque écrivit au commandant une longue lettre, gracieux et poétique éloge de cette noble carrière de la marine.

M. de Pontmartin, qui devait quitter Hyères quelques jours plus tard, ne manqua pas de raconter tout cela, avec âme et poésie, dans la *Gazette de France*. Il reçut de l'évêque la lettre suivante :

« Hyères, 21 mars 1878. Monsieur et bien excellent ami, il faut donc se résigner à ne plus vous voir à Hyères? C'est ce que je viens d'apprendre, avec grande tristesse. Oh! le méchant homme! qui, comme le Parthe, lance en fuyant une flèche empoisonnée de toutes les douceurs les plus mortelles à l'amour-propre des pauvres gens, et ne leur laisse même pas le temps de protester pour la forme! C'est affreux de s'en aller ainsi, quand on vous aime. Mais, du moins, on est heureux de vous avoir vu, entendu, connu de près et apprécié comme le méritent votre charmant esprit et votre excellent cœur; et on espère bien vous retrouver quelquefois, à Paris : ce qui n'est pas la même chose que sur les bords de cette mer enchantée, que vous savez si bien peindre, et aux doux feux de ce soleil, dont votre style est un rayon. Mes hôtes, et tous ceux à qui ils vous ont lu, ont été émerveillés, éblouis. Moi, je garde, par-dessus tout, le souvenir de cette exquise bienveillance; et j'espère bien qu'il n'en sera pas de ces relations qui m'ont été si douces comme de ces brumes colorées qui flottent en ce moment sur les îles d'Hyères, et qui s'évanouissent. Je les redemanderai toujours. »

De retour à Orléans pour la semaine sainte, Mgr Du-

panloup, grâce au bienfait de ce salutaire séjour à Hyères, put terminer son grand travail sur Voltaire. Puis il se décida à adresser au gouvernement une interpellation. Quelques amis voulurent l'arrêter; et ils croyaient avoir ici un argument particulier. En effet, ils avaient eu pour lui une pensée dont nous avons déjà dit quelque chose: mais donnons ici la parole à M. de Falloux :

« Une certaine disgrâce, un certain isolement grandissent souvent un homme, en permettant de le mieux voir, et par conséquent de le mieux juger, mais ils nuisent à sa cause. On ne s'étonnera donc pas que quelques-uns des collaborateurs de l'évêque d'Orléans, dans nos dernières assemblées, ambitionnassent pour lui la pourpre romaine; et, en effet, arrivés au pouvoir, ils le présentèrent pour un des chapeaux vacants. » La vérité complète est que l'évêque d'Orléans ne fut en réalité pas présenté; du moins par M. de Corcelles; Pie IX fut seulement pressenti; peut-être son successeur, M. le baron Baude, dut-il aller plus loin. « D'autres noms, continue M. de Falloux, furent préférés à Rome.

» Plus récemment, à l'heure où cette pensée était pour ainsi dire délaissée, le bruit se répandit tout d'un coup au Sénat que la promotion de l'évêque d'Orléans ne rencontrerait plus de difficulté au Vatican, mais que c'était M. Dufaure qui s'y refusait, parce que l'évêque d'Orléans avait voté la dissolution de la Chambre des députés, avec la majorité du Sénat, le lendemain du 16 mai. Grande fut alors l'émotion des amis de l'évêque d'Orléans, qui se gardèrent bien de la lui confier. Mais ils essayèrent de faire comprendre à M. Dufaure que son opposition à une telle promotion était une grande injustice et une grande maladresse; que, s'il était question d'une promotion au Sénat, une objection sur le 16 mai pourrait trouver sa place chez les adversaires du 16 mai, mais que, dans une question toute religieuse, on ne devait pas admettre de telles considérations[1]. »

D'un autre côté, quelques évêques considérables, et qui

1. *Mgr Dupanloup*, par M. de Falloux.

étaient en relations particulières avec M. Dufaure, le suppliaient aussi d'oublier les froissements de l'homme d'Etat pour n'écouter que les sentiments du chrétien, intelligent des véritables intérêts religieux.

Ces instances et ces raisons n'étaient pas sans faire impression sur M. Dufaure. On sut même, le ministre fit savoir que tout en gardant encore une certaine réserve officielle, à cause des gauches, il était résolu à ce que la chose se fît. Mais il y avait cette demande d'interpellation, désagréable au ministère. Un ami de Mgr Dupanloup prit donc sur lui de venir demander à l'évêque de ne pas entraver, par un acte qui ne paraissait pas obligatoire, la bienveillance du Saint-Père et les intentions plus favorables du gouvernement. Celui qui se chargea de la mission aurait pu prévoir la réponse. Aucune considération personnelle ne pouvait arrèter l'évêque d'Orléans, quand il s'agissait de l'honneur et de la défense de l'Eglise. Ce n'est pas lui qui serait resté muet devant un scandale, ou devant des lois menaçantes, ou des décrets iniques, pour une espérance quelconque.

Il avait déjà fait la même réponse catégorique à d'autres insinuations du même genre. Le bruit avait couru que la brochure dont s'occupait l'évêque d'Orléans à Hyères serait un écrit politique, agressif contre le gouvernement. Instruit par une voie très sûre des sentiments nouveaux du ministre, et désireux aussi de voir couronner dans Mgr Dupanloup les idées de modération et de pacification religieuse, un membre distingué du clergé de Paris, aujourd'hui curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, M. l'abbé Bernard, crut devoir lui exposer les raisons qui, à son sens, conseillaient le silence. Il reçut la réponse que voici :

« 18 avril 1878. ...Je ne m'occupe en rien de politique. Inutile d'ajouter qu'en tout cas toute pensée de représailles me ferait horreur.

» J'ai été mille fois trop honoré dans l'Eglise, et je ne voudrais pas remuer le bout du doigt vers le plus petit honneur quelconque, ni par le moindre ménagement humain ne pas faire ce que ma conscience et mon cœur pour l'Eglise me demanderaient de faire. »

Donc quelques jours avant la discussion de l'interpellation, et pour la préparer, il fit paraître, dans la *Défense* d'abord, et successivement, ces dix Lettres sur Voltaire. On peut dire qu'elles imprimèrent un stigmate ineffaçable à ce coryphée de l'impiété. « Ces lettres, lui écrivait de Rome le vénérable archevêque de Paris, Mgr Guibert, qui avait bien voulu se charger d'en offrir un exemplaire au Pape, sont le Rosbach de Voltaire. »

En les terminant, l'évêque d'Orléans disait : « Ces lettres ne sont en rien une provocation aux institutions qui nous régissent. Pas un seul mot n'y est dit contre ces institutions. C'est une défense légitime et nécessaire, devant une provocation criminelle, et un rappel aux lois du pays.

» M'entendrez-vous? La passion n'a guère coutume d'écouter la raison. J'aurai du moins élevé, à l'encontre d'un grand scandale, la protestation de ma conscience, et poussé contre vos audaces le cri de l'honneur épiscopal, de l'honneur chrétien et de l'honneur français. »

La victoire était gagnée, non seulement devant l'opinion, mais auprès même du gouvernement; il ne restait plus pour ainsi dire à l'évêque d'Orléans qu'à en prendre acte à la tribune du Sénat. En effet, comme pour le désarmer, le ministre de l'intérieur, M. de Marcère, lui donna une satisfaction anticipée; il infligea, la veille même de l'interpellation, un blâme public au Conseil municipal de Paris, et répudiant pour le gouvernement toute participation à l'affaire du centenaire, il enleva ainsi tout caractère officiel et national à la manifestation : c'était tout ce que voulait l'évêque. S'il se fût contenté à la tribune de sommer le ministre d'étendre son blâme aux autres conseils municipaux qui avaient voté aussi des souscriptions, il eût été impossible au ministre de s'y refuser, et le triomphe était complet. On lui donna, le matin même du jour où il devait parler, un autre conseil, et, chose plus fâcheuse encore, on le pria, pour ne pas soulever trop d'orages, de ne point parler, mais d'écrire et de lire son interpellation; ce qui était lui enlever la moitié de ses forces à la tribune; d'autant plus que, la

publication de ces lettres ayant pris plus de temps qu'il n'avait prévu, il ne lui restait que quelques heures pour écrire ce qu'il se proposait de dire. Sa fatigue du reste était au dernier degré. Un de ceux qu'il avait réunis chez lui, à Paris, pour les consulter, tout à coup le vit pâlir et porter la main à sa poitrine. « Qu'avez-vous donc, Monseigneur? lui dit-il effrayé. — Oh! hier, j'ai éprouvé dans la région du cœur une douleur très vive, et j'ai essayé ce matin, afin de pouvoir parler, un moyen de la calmer. Le remède me fait en ce moment plus souffrir que le mal. » Tel était son courage. Aussi, la seule apparition à la tribune de ce vieil évêque, de ce vieux soldat, comme disait le lendemain un journal[1], de ce Lusignan de l'Eglise, à qui chacun eût pu appliquer un beau vers de celui qu'il venait de vaincre :

> Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire !

et qui osait seul se dresser contre l'idole d'un siècle et du parti alors victorieux, et disputer, d'une voix tremblante, mais d'une âme toujours intrépide, la France à l'impiété voltairienne, ce spectacle émut profondément. En fin de compte, et malgré le refus de M. Dufaure de poursuivre le volume dénoncé par l'évêque d'Orléans, l'évêque avait gagné sa cause : le centenaire resta l'œuvre d'un parti ; la France n'en fut pas complice[2].

Telle fut la dernière bataille livrée par l'évêque d'Orléans à la tribune.

Ces démonstrations pour Voltaire, qui blessèrent au cœur le patriotisme français et chrétien, en suscitèrent

1. La *Patrie*.

2. Un sénateur, M. Kolb-Bernard, qui n'avait pu assister à la séance du Sénat, lui écrivit à cette occasion la lettre suivante :

« ... Du moins, j'ai eu la consolation d'entendre le nom de Votre Grandeur acclamé avec enthousiasme dans la réunion des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de la province ecclésiastique de Cambrai, présidée par S. E. le cardinal Régnier. J'ai été bien heureux. Si votre nom appartient à la catholicité tout entière, laissez-moi, Monseigneur, trouver bon qu'il soit uni par des liens plus étroits de reconnaissance et d'amour à mon propre pays... »

d'admirables pour Jeanne d'Arc, l'héroïne tant outragée par lui. L'évêque d'Orléans crut le moment opportun pour réaliser une pensée qu'il portait depuis quelques années dans son cœur. Nous avons dit tout ce qu'il avait fait dans sa cathédrale : les chapelles étaient depuis longtemps terminées ; le beau Chemin de Croix aussi. Que restait-il encore, pour la transformation complète de cette basilique à l'intérieur? car, à l'extérieur, hélas! que de détresses accusent l'incurie et l'inintelligence officielles, pour un monument public, si digne pourtant de toutes les sollicitudes de l'Etat! Il s'en expliquait ainsi, dans une lettre écrite d'Hyères, le 11 février, à un de ses amis de Rome :

« Hyères, 11 février 1878. Mon cher ami, nous avons conservé dans notre cathédrale plusieurs souvenirs des plus grands événements de notre histoire. Ainsi, saint Aignan et la délivrance d'Orléans au temps d'Attila brillent à l'un des vitraux d'une de nos chapelles. Ruinée par les protestants, notre basilique fut relevée par Henri IV : une autre de nos verrières rappelle le pèlerinage jubilaire de ce prince dans notre basilique. Dans d'autres chapelles encore est consacré le souvenir et peinte l'image d'anciens échevins, appartenant à nos meilleures familles orléanaises; un autre vitrail représente Pothier servant la messe. Mais de notre plus grande gloire, de Jeanne d'Arc, et de notre délivrance merveilleuse par cette héroïne inspirée, nous n'avons rien, absolument rien! Pas une inscription, pas une image, pas un signe quelconque ne la rappelle!

» Ma pensée serait donc de destiner les grandes verrières au-dessous desquelles est sculpté notre beau Chemin de Croix, à retracer, *comme simples faits historiques, et sans donner à Jeanne un signe quelconque indiquant en elle une sainte*, les principaux épisodes de sa glorieuse histoire...

» Telle est, mon cher ami, ma pensée. Mais, d'un autre côté, je poursuis la canonisation de Jeanne d'Arc, et je ne voudrais rien faire qui fût en opposition avec les prescriptions de l'Eglise. Ayez donc la bonté de voir à ce sujet

Son Eminence Mgr le cardinal Bilio, de lui bien exposer la chose, lui mettant au besoin cette lettre sous les yeux, et de lui demander si ces vitraux, ainsi conçus, purement historiques, grande œuvre artistique assurément, n'ont rien d'anticanonique, et si je peux en toute sécurité poursuivre ce dessein. »

La réponse ayant été favorable, l'évêque écrivit et publia son *Appel à la France* : le résultat fut une souscription magnifique. Quatorze artistes acceptèrent le concours ouvert par lui : l'exposition de tous ces travaux eut lieu, après sa mort, pendant quinze jours à l'évêché; la commission fit son choix : le jour viendra, nous l'espérons bien, où il nous sera donné de voir l'exécution de cette œuvre, et l'accomplissement d'un vœu si cher.

Mais Rome était toujours la grande pensée qui obsédait l'évêque d'Orléans. Un nouveau règne devait amener des besoins nouveaux. Créer des ressources permanentes, une sorte de budget catholique au Saint-Siège lui paraissait une nécessité. Il écrivit donc au cardinal Franchi :

« Je voudrais publier une lettre sur la nécessité de rendre au denier de saint Pierre son activité et sa générosité primitives.

» Est-ce le moment d'élever la voix pour faire cet appel?

» Dites-moi simplement : *oui* ou *non;* ou bien : *attendez*.

» Vous devez, ce me semble, avoir de grands besoins. »

Le cardinal Franchi lui témoigna combien en effet le Pape aurait cette pensée pour agréable. La lutte contre Voltaire en ajourna l'exécution. De nouveaux appels lui vinrent de Rome; le cardinal de Falloux, entre autres, lui adressa à ce sujet une lettre des plus pressantes. Alors l'évêque d'Orléans se décida à écrire cette nouvelle *Lettre sur le denier de saint Pierre*. Il y célébrait « le nouveau Pontife, si docte et si pieux, si noble et si aimable, si doux dans la fermeté nécessaire, si zélé dans sa prudence, si laborieux, si appliqué aux affaires de l'Eglise, jusqu'à y épuiser sa santé et ses forces ». Et après une vive pein-

ture de la situation réelle faite au Saint-Siège, il concluait par ces paroles, qui expriment l'idée nouvelle de cette lettre; idée que le monde catholique ne laissera pas en oubli :

« Il faut que cette grande œuvre du denier de saint Pierre ne soit plus exposée à de pénibles vicissitudes ; il faut la mettre à l'abri de ces oscillations et de ces défaillances inévitables, que toutes les œuvres qui se prolongent sont menacées de connaître : il faut en faire une ŒUVRE STABLE, INSTITUÉE, PERMANENTE, UNE SORTE D'APANAGE CATHOLIQUE, MODESTE, MAIS ASSURÉ. »

Telles furent les dernières paroles que le monde entendit de l'évêque d'Orléans ; son dernier vœu, et non pas le moins digne de son zèle ; son dernier cri, et non pas le moins éloquent.

Pendant les derniers mois que l'évêque d'Orléans passa à La Chapelle, sa santé avait subi diverses oscillations : ce lui fut une tristesse de ne pouvoir assister à la fète triennale des anciens, qui avait lieu cette année, ni entendre une tragédie composée pour la circonstance, par un jeune et brillant professeur de son Petit Séminaire, M. l'abbé Vié, intitulée *Saint-Aignan*, et pleine d'allusions fines et délicates, qui furent applaudies avec enthousiasme. Et ce fut une vive et douloureuse émotion pour ces jeunes gens, lorsque l'un d'eux, alors officier d'ordonnance du général Bataille, M. le comte Adrien de Mirepoix, lut sur la scène le billet suivant par lequel l'évêque, retenu à quelques pas de là par la souffrance, s'excusait de n'être pas avec ses enfants : « Mes chers enfants, ayez compassion d'un vieux soldat blessé, qui pour la première fois manque à l'appel. » Quiconque approchait alors le vieil évêque était frappé de sa sérénité, de sa douceur, de sa bonté. On sentait en lui je ne sais quel apaisement, comme si, toutes les luttes étant finies pour ce grand athlète, l'éternelle paix allait succéder bientôt aux nobles ardeurs de sa vie agissante et militante. Cependant ses derniers regards sur les choses de ce monde étaient tristes ; il voyait venir,

pour la France et pour l'Eglise, les calamités qu'il avait voulu conjurer, et malgré les espérances dont il saluait Léon XIII, il ne se faisait aucune illusion sur les maux qui nous menaçaient; sans refuser, pas plus que saint Martin, le labeur, *non recuso laborem*, il voyait approcher sa dernière heure comme une délivrance. Avant de mourir cependant, oh ! qu'il eût voulu voir Léon XIII ! Ajourné d'abord par délicatesse, ce voyage fut décidé dans sa pensée pour le mois d'octobre.

Le 9 août, il présida pour la dernière fois son conseil, avec toute sa lucidité, toute sa pénétration, toute sa fermeté d'esprit encore. Après ce conseil, sur le perron de droite de l'évêché, qu'on nous pardonne ces souvenirs, avant de monter en voiture pour s'en aller à La Chapelle, — nous, nous partions le lendemain pour aller aux eaux, — il nous dit adieu : « Adieu, et au revoir au mois d'octobre ; et puis, ajouta-t-il avec un sourire, Rome ! » Hélas ! nous devions bien le revoir au mois d'octobre, mais dans son cercueil !

Il partit le lendemain, emmenant avec lui M. l'abbé Chapon, jeune vicaire de la cathédrale, qu'il affectionnait tendrement, pour sa piété, son talent et son cœur, et le cher poète de La Chapelle, l'abbé Vié. Notre collègue M. Guthlin le vint rejoindre à Grenoble. Toujours préoccupé des âmes qu'il aimait, il voulut, malgré sa fatigue, aller revoir, tout près de cette ville, à Varces, M. le comte de Bournet, dont les quatre jeunes filles, si tôt destinées à être orphelines de leur père, étaient depuis leur enfance l'objet de ses sollicitudes sacerdotales. Le 16 août, il arrivait à Lacombe. Quatre jours après, une attaque d'apoplexie foudroyait sous ses yeux l'abbé Guthlin, dont la santé donnait depuis quelque temps de vives inquiétudes. Ce fut pour lui une douleur poignante. L'abbé Guthlin, en effet, méritait tous ses regrets. C'était un prêtre éminent, par l'intelligence, l'âme et le caractère, et d'un dévouement vrai et sûr[1].

1. Un pamphlétaire a osé parler des « circonstances horribles de cette fin », et écrire que le vicaire général était mort à la suite d'une

Cette douleur porta un nouveau coup à la santé déjà profondément ébranlée de l'évêque. « Pauvre Lacombe, avait-il écrit à ses amis en leur annonçant son arrivée, il ne me reconnaîtra plus! » Sa vie, en effet, allait y être bien changée. Plus de ces ascensions joyeuses à la montagne. Pas même à cette station sur le chemin de Saint-Murys, qui était, depuis que son âge ne lui permettait plus les grandes courses, son lieu de promenade préféré[1]. Même la chambre qu'il occupait depuis si longtemps, au premier, ne put lui être donnée; M. Du Boys l'établit dans son propre appartement, qui se trouvait au rez-de-chaussée, de plain-pied avec la terrasse. Mais en vain voulut-on le dissuader de son voyage à Einsiedeln. Son dessein arrêté était d'y aller faire une retraite, qui devait être dans sa pensée, et qui fut de fait, immédiatement préparatoire à la mort. Après quelques jours de doux repos, sur sa route, à Monabri, près de Lausanne, chez Mme la princesse Wittgenstein, il arriva le 7 septembre au vieux monastère. Et dès le lendemain, fête de la Nativité, il

scène violente avec son évêque, « foudroyé par sa colère et sa vengeance ». Deux témoins oculaires, M. l'abbé Chapon et le vénérable M. du Boys, ont opposé à cette odieuse calomnie des démentis catégoriques et indignés. Le récit de l'abbé Chapon, publié dans la *Défense* du 11 septembre 1881, raconte les circonstances, non pas horribles, mais touchantes, de cette mort, et la tendre affection témoignée par l'évêque d'Orléans à son vicaire général. Nous ajouterons, nous, que la scène de violence de Mgr Dupanloup malade, et d'ailleurs si calme et si doux alors, contre son vicaire général malade aussi et mourant, était d'autant plus impossible que jamais l'intimité entre eux n'avait été plus grande; témoin les lettres écrites alors par Mgr Dupanloup, avec un accent si profond, en particulier à Mgr Coulié, à M. Léon Lefébure, ami particulier de M. Guthlin, et à nous-même.

1. Il se trouvait que le chemin y était horizontal, et le point de vue admirable. Au delà d'une gorge profonde, au penchant de collines verdoyantes, s'apercevaient les deux villages de Sainte-Agnès et de Laval; au-dessus, des mamelons étagés sur des mamelons; et au loin les grands monts couverts de neige; d'un autre côté, la riante vallée de l'Isère, et les âpres sommets de la Chartreuse. Il avait témoigné le désir d'ériger là, sur le bord du chemin, un petit oratoire, où il espérait que les gens de la montagne s'arrêteraient en passant. Mlle Netty du Boys réalisa ce vœu après sa mort. Quand il s'agit de payer le terrain, le paysan, sachant qu'on l'avait acheté en souvenir

commençait sa retraite; il la termina le dimanche 15 septembre.

Sur-le-champ il eut le sentiment que cette retraite serait la dernière. « Pour le coup, écrivit-il, c'est bien la dernière fois que je visite ce lieu. C'est une grande grâce que Dieu me fait de m'y ramener. Il faut y faire ma préparation à la mort. *Finis venit; venit finis*. La faire dans le calme et la confiance. L'inquiétude enlèverait le peu de forces qui restent. » Le lendemain, il écrivit encore : « Dieu m'inspire de faire cette retraite dans la confiance et dans les souvenirs de sa bonté. » Il voulut passer en revue sa vie tout entière. Ses *Memoranda* l'y aidèrent beaucoup. « J'ai relu, écrit-il, les *Memoranda* sur la petite communauté, Saint-Nicolas, Saint-Sulpice. Que de grâces le bon Dieu m'a faites! C'en est un tissu admirable. »

Les souvenirs du catéchisme et de Saint-Nicolas le consolèrent aussi beaucoup. La revue de son épiscopat amena ces questions : « Près de trente ans d'épiscopat : quel compte à rendre à Dieu!... Ai-je assez fait pour les âmes? Pour les hommes surtout? Oh! combien j'ai voulu convertir ce diocèse!... » Le lendemain il revient sur ces

de Mgr Dupanloup, ne voulut pas recevoir l'argent. Le 2 juillet 1880, l'archevêque d'Albi, Mgr Ramadié, grand ami de Mgr Dupanloup et de M. Du Boys, vint bénir le petit monument. Sur la stèle qui supporte la statue de la sainte Vierge, *Virgo fidelis*, allusion à la Vierge de Mgr de Quélen, se lit l'inscription suivante, qui résume bien la vie de l'évêque d'Orléans à la montagne :

Ad perpetuam memoriam
Felicis Dupanloup
Episcopi aurelianensis
Qui loci hujus amœnitate captus
Hic amabat quiescere
Breviarium et rosarium
Deambulando recitare
Consuetos libros volvere
Quotannis
Colles istos revisens
Post magnos exantlatos labores
Pro Ecclesiâ et Patriâ
Huc adductus
Amicorum in castello degentium
Dulcissimâ dilectione
Pacis amans ac solitudinis
Magno montium delectatus aspectu
Refectis viribus
Ad nova iturus certamina
Quod ei fuit in votis
Sub harum arborum tegmine
Virgini fideli
Gratitudinis ac pietatis testimonium
Dedicare simulacrum
Amici posuêre

pensées, sur ces tristesses, les difficultés du ministère aujourd'hui, et il conclut humblement cet examen par ces paroles : « Il y a eu un peu de bien. J'ai fait de mon mieux. J'ai assez, quoique mal travaillé. Et maintenant : *Cupio dissolvi, et esse cum Christo*. Jésus-Christ! Jésus-Christ! c'est pour lui que, décidément et foncièrement, il faut et je veux vivre et mourir. » Le bon père Claude, depuis de longues années son confesseur, vint et lui dit « plusieurs bonnes paroles de saint Augustin : *Si te accusas, Deus te excusat* : Tu t'accuses? Dieu t'excuse. *Gemina dulcedo inpectore Jesu* : Il y a une double douceur dans le cœur de Jésus. *Longanimitas in expectando, facilitas in condonando* : Longanimité dans l'attente, facilité dans le pardon. » Et le bon père ajoutait : « Jésus-Christ est là, dans le fond de votre cœur, vous jugeant avec douceur, avec compassion, avec miséricorde. » Ainsi parlait ce vieil et austère religieux, image vivante de la bonté divine, à ce vieil évêque si près de sa mort, à ce serviteur de l'Eglise, qui était là à ses pieds, s'accusant, et craignant, lui, travailleur infatigable, de n'avoir pas fait assez. « Il m'a dit encore, ajoute l'évêque : Allez votre train, et soyez en paix. Et il a répété ces paroles : *Gaudete in Domino* : Soyez joyeux en celui que vous avez voulu servir toute votre vie. *Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum* : Emportez dans votre âme cette paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment. »

Il fit donc cette retraite avec grande douceur et paix; mais aussi avec grande fatigue physique. « C'est le matin, écrivait-il, que je me sentais le plus fatigué : mon heure d'oraison avant ma messe était ce qui me reposait le plus... »

Avait-on de même autour de lui, à Einsiedeln, le sentiment qu'on ne devait plus le revoir? Car les attentions pour lui étaient plus délicates que jamais. « Le très aimable père abbé, écrit-il, est venu me voir. Quelle bonté! L'excellent père Albert aussi. » Le père Albert, un des religieux les plus distingués d'Einsiedeln, avait passé, ainsi que le père Jean-Baptiste, quelques années dans son Petit Séminaire de La Chapelle. Son ancien élève, l'arche-

vêque de Reims, Mgr Langénieux, qui était venu également faire un pèlerinage à Notre-Dame des Ermites, fut frappé de l'affaiblissement visible de sa santé, et aussi de sa douceur, et des condescendances de sa charité. La magnifique procession qui clôt à Einsiedeln l'octave de la Nativité le toucha profondément. Lorsque, le lendemain, il fit ses adieux au vénéré sanctuaire, il était très ému. Son confesseur, le P. Claude, pleurait. Cependant, lui voyant tant d'énergie encore, et une si parfaite paix, malgré son émotion, quelques pères voulaient espérer que ce ne serait pas son dernier pèlerinage.

Il désirait visiter l'évêque de Saint-Gall, son ami; à son grand regret il y renonça. Mais il n'en fut pas de même de Menthon. Il avait appris que le deuil était encore au château de Menthon : M. le comte Alexandre venait de tomber malade; et aussitôt l'évêque avait écrit au frère de son ami, M. le comte Bernard : « Votre grande tristesse, bien loin de m'éloigner de vous, m'y ramènerait plus promptement encore. Vous comprenez quelle presse de cœur j'ai pour revoir notre cher malade, et le bénir dans sa foi, sa résignation et son courage. » Il ajoutait probablement dans son cœur, « et pour vous faire mon dernier adieu ». On ne le trouva cependant pas à Menthon aussi affaibli qu'on le craignait. Une certaine gaieté douce, un calme inaccoutumé, une sérénité constante, que l'on remarquait en lui, faisaient une sorte d'illusion. L'impression fut la même à La Motte, chez M. Albert de Costa, où il voulut s'arrêter quelques jours aussi. Jamais il n'avait montré plus de naïveté charmante, mêlée à de grands élans d'âme, et à des sollicitudes sacerdotales toutes paternelles pour les amis et pour les âmes qu'il retrouvait là.

Parti de Lacombe le 2 septembre, il y revint le 25, le corps abattu, l'âme transfigurée. Mais laissons parler ici ceux qui étaient là, et qui ont vu :

« Nous eûmes tous l'impression, dit l'auteur des pages suaves intitulées : *Les derniers jours de Mgr Dupanloup*, que cette retraite avait été l'apogée de sa vie spirituelle... Nous eûmes peur pour la terre, en l'écoutant parler de Dieu, en le voyant faire oraison et dire la messe. Tout en

lui révélait d'une manière plus saisissante encore cette foi ardente et véhémente dont les incroyants eux-mêmes ont senti l'irrésistible impression. Parfois une émotion qu'il ne pouvait contenir faisait trembler ses mains et entrecoupait sa voix; parfois aussi une note vibrante s'échappait de cette voix affaiblie et presque éteinte. Ainsi se trahissait un de ces élans d'intercession et d'amour, dont on aurait pu dire, en empruntant ses propres paroles : « Son âme a poussé un cri ».

» Tout dans la vie du saint évêque se ressentait du voisinage plus proche de Dieu. Cette vie sacerdotale, si fidèle, si fervente, qui était notre édification depuis tant d'années, avait acquis à ce moment une intensité et un rayonnement nouveaux. Plusieurs fois dans la journée, on trouvait l'illustre vieillard à la chapelle, littéralement abîmé dans la prière; et, quand il sortait de la prière, on sentait en lui une suavité, une sérénité, qui s'exhalaient de son âme comme un parfum... On eût dit qu'il habitait par avance la région de la charité infinie.

» Cette disposition de son âme se manifestait, non seulement dans ses rapports particuliers, qui étaient empreints d'une piété et d'une indulgence inaltérables, mais aussi dans son action sur les affaires de l'Eglise, où il n'intervenait plus que pour modérer et concilier les esprits. Son désir le plus vif était la cessation des controverses irritantes entre les catholiques et leur union autour du grand pontife que Dieu avait donné à son Eglise. Ce qui se mêlait jadis de vivacité humaine à son zèle pour la justice et pour la vérité s'absorbait ainsi dans une suavité croissante; et l'on peut dire que l'ange intrépide du combat était devenu l'ange de la douceur et de la paix. »

Voilà pourquoi il souhaitait tant voir Léon XIII, recueillir les pensées de ce grand Pape, conciliateur et pacificateur, quoique lutteur aussi, et se mettre en complète harmonie avec ses vues larges et généreuses. Aussi, lorsqu'il eut senti, après une subite recrudescence de son mal, s'échapper cette espérance, « ce fut pour lui un sacrifice sanglant ». Il y eut une compensation, ce fut la joie que lui apporta un bref de Léon XIII, daté du 17 sep-

tembre, à l'occasion de sa lettre sur le denier de saint Pierre, et dans lequel le Pape appelait ses travaux « la gloire de l'Eglise et la consolation du Saint-Siège ». Déjà, dans un bref du 18 juillet, Léon XIII avait loué « ses grands dons et ses services ». Telles furent les dernières paroles qui lui vinrent de Rome. Une autre joie fut d'entendre lire les épreuves d'un travail sur le Pontificat de Léon XIII, destiné au *Correspondant*, et dont l'auteur était cet ancien et cher élève de La Chapelle, M. Charles Conestabile, en qui l'évêque d'Orléans aimait à voir « un des hommes dont l'Eglise a besoin ».

On a souvent rappelé cette parole prononcée par lui devant l'Académie française : « L'enfance, qui a été le premier amour de ma vie, en sera le dernier. » Jusqu'à sa plus extrême vieillesse en effet, l'enfance a eu sa prédilection. Nous en pourrions citer plus d'un trait charmant. En voici un qui le peint bien. Un des hommes les plus éminents de cette nouvelle génération qui s'était groupée autour de lui, son ami très intime et très cher, M. H. de Lacombe, lui vint présenter un jour à La Chapelle son jeune fils Bernard, âgé de trois mois à peine. L'enfant avait souri au vieil évêque et tendu ses petits bras vers sa croix d'or et son bon et radieux visage. Le lendemain il reçut la lettre suivante, écrite entièrement de la main de Mgr Dupanloup : « La Chapelle Saint-Mesmin, le 30 août 1875. Mon cher enfant, quand vous pourrez lire ces lignes, je ne serai plus de ce monde. Mais elles vous rappelleront un vieil évêque, qui aimait beaucoup vos bons parents, et qui vous bénit tendrement, vous et vos aimables sourires. »

Quelque chose de non moins touchant se lit dans le récit de ses derniers jours. « Sous le toit qui l'abritait, il avait retrouvé un enfant dont les traits reproduisaient exactement ceux de son père, alors que trente ans auparavant l'abbé Dupanloup portait celui-ci à travers les torrents de la montagne et lui apprenait à servir la messe. Le petit Joseph lui rendait son petit Félix d'autrefois... C'était un spectacle touchant et charmant que celui de la tendresse qui enlaçait le vieillard et l'enfant. Avec l'audace

de ses cinq ans, le petit Joseph demandait tout et obtenait tout. Il pénétrait le matin dans la chambre de Monseigneur aux heures strictement réservées, s'établissait à sa table, barbouillant le papier avec le crayon taillé aux deux bouts, et cassait le bout bleu. Puis il s'emparait de l'écrin des bagues pastorales qu'il passait successivement aux doigts de l'évêque. « Laissez-le faire, c'est mon ami, » répondait Monseigneur, quand on voulait s'opposer à toutes ses témérités. Alors il attirait l'enfant près de son fauteuil, l'enveloppait de son bras, et sa tête affaissée sous le poids de la maladie s'inclinait encore jusqu'à cette petite tête blonde qui se relevait vers lui. Il le gardait là longtemps, causant avec lui sérieusement et gaîment, mais toujours paternellement. Dans un de ces colloques qui auraient pu tenter le pinceau d'un artiste, le mot de gloire fut prononcé par l'évêque. Joseph attachant sur lui son regard étonné : « Monseigneur, lui demanda-t-il vivement, qu'est-ce que c'est que la gloire? » « Je n'ai su que lui répondre, » nous dit le bon évêque avec une candeur charmante. La question d'un enfant avait embarrassé ce vieillard couvert de gloire, et l'avait réduit au silence. »

Le samedi 29 septembre, fête de saint Michel, il voulut dire, comme il le faisait tous les ans, sa messe pour M. le comte de Chambord, et, malgré sa fatigue, il put encore écrire au prince, pour l'intéresser à la grande œuvre de la canonisation de Jeanne d'Arc.

La veille, il avait écrit à M. le prince de Joinville, aussi pour Jeanne d'Arc.

Le 30, de très bonne heure, une suffocation soudaine le saisit, et il ne put se lever que pour assister à la messe tardive de l'abbé Chapon. Deux jours après, il écrivait, dans ces notes intimes où nous avons tant puisé : « 2 octobre, fête des saints Anges. — Toujours très beau pour moi. — Pensée que Dieu me donnera encore plus beau. » Les célestes lumières rayonnaient déjà à ces yeux qui allaient bientôt se fermer pour jamais sur la terre. Ce furent les dernières paroles que sa main traça dans ces pages secrètes, non les dernières qu'il écrivit, car jusqu'au

moment même où la mort le saisit, il travaillait à ce cher volume destiné dans sa pensée à former de fortes générations de femmes chrétiennes et françaises. Et il le fit chaque jour, jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure de sa vie ; car il est mort, ce grand travailleur, à sa table de travail, comme un soldat sous les armes. L'après-midi, il faisait ou on lui faisait ses lectures accoutumées : il achevait en ce moment le récent volume de M. Taine sur les *Origines de la Révolution ;* livre qu'il appelait lui-même « une révolution », et selon sa coutume d'encourager tout effort pour le vrai et le bien, il saisit le prétexte de certains documents manuscrits, dont la connaissance pouvait être utile à M. Taine, pour adresser à cet ancien adversaire une lettre qui était surtout un hommage à son talent et à sa sincérité courageuse. Il lisait aussi le dernier écrit du duc de Broglie : *le Secret du Roi ;* et, en outre, comme il avait besoin alors de varier ses lectures, une notice sur M. de Maistre. Pour sa lecture spirituelle et ses oraisons, il se servait alternativement du *Traité de l'Amour de Dieu* de saint François de Sales, et de la *Vie de saint Vincent de Paul*, par Abelly, livre qu'il relisait pour la vingtième fois peut-être.

Son application à Dieu était continuelle, et on eût dit que sa prière avait des accents plus pénétrants encore et plus profonds que de coutume. Le jeune prêtre qui l'accompagnait se trouvait à la petite chapelle quand l'évêque y fit une de ses dernières visites au saint Sacrement. Écoutons son récit :

« C'était l'un de ses derniers soirs... Je le quittai pour entrer à la chapelle. Bientôt je l'entendis se traîner péniblement, la porte s'ouvrit et je le vis paraître tout chancelant. Il voulut d'abord se tenir agenouillé près du tabernacle, mais il ne le put, et se laissa tomber dans un fauteuil, épuisé... J'assistai donc à l'entretien suprême de cette grande âme avec Dieu. Je le vois encore, tel que je le vis alors, abîmé dans la prière, à la faible lueur de cette lampe qui, elle aussi, semblait vouloir s'éteindre dans le sanctuaire. J'entends encore le bruit de sa respiration haletante, entrecoupée de paroles inarticulées, qui me

reviennent aujourd'hui comme les derniers cris de son cœur. »

M. le docteur Michaud, un professeur de la Faculté de Grenoble, qui habitait au pied du château de Lacombe, dans la vallée, et qui, depuis longues années, voyait l'évêque d'Orléans, redoublait ses soins empressés et affectueux ; car l'évêque d'Orléans devenait toujours l'ami de chaque médecin qui le soignait. Une crise s'étant manifestée le 8, on envoya télégrammes sur télégrammes à M. Combal, qui se trouvait alors au fond des Pyrénées. Ce que le docteur Michaud constatait, c'était, avec une céphalalgie intense et sourde, des troubles, des lésions organiques dans la région du cœur. L'évêque ne put désormais qu'assister à la sainte messe.

Et lui, qui ne parlait à peu près jamais de sa santé, se mit à écrire, à plusieurs amis, quelques lignes affectueuses et attristées, annonçant « qu'il n'allait vraiment pas bien », et sollicitant leurs prières. Il nous adressait, le 9 octobre, une lettre de ce genre, qui nous fut remise à Paris, où nous étions alors malade, le 10 au matin. Nous lui répondîmes quelques mots, qu'il put lire encore le lendemain, peu d'heures avant de mourir, et dans lesquels nous lui exprimions notre impatience « d'aller reprendre auprès de son cœur, disions-nous, cette place qui est la nôtre ». Et en même temps, nous demandions à ses hôtes, nos amis, quelle était cette crise dont ils venaient aussi de nous avertir, et si nous ne devions pas partir sur-le-champ, à tout prix. Le courrier qui nous apporta la réponse à cette question, hélas ! nous apportait aussi un télégramme qui nous annonçait sa mort ! Il plut à Dieu de mettre pour nous, dans la douleur de sa perte, cette autre grande amertume, de n'avoir pas été là !

Voici quel fut son dernier jour :

« Le vendredi 11 octobre se leva radieux. Monseigneur avait eu quelques heures de bon sommeil ; sa figure était moins altérée. A huit heures, il avait la vie de saint Vincent de Paul entre les mains, et faisait son oraison. Nous nous succédâmes toute la matinée auprès de lui :

nous le reverrons toujours, assis dans son vaste fauteuil, devant la fenêtre qu'il avait fait ouvrir au grand large. Son regard se reposait sur le lointain des Alpes dorées par une lumière qui le charmait. Il était là encore, doux et serein, paisible et fort, n'ayant pas une plainte et remerciant sans cesse ceux qui le soignaient. Il était là, avec son visage souriant et attendri et son attitude fatiguée, qui gardait cependant encore toute sa noblesse. On eût dit qu'il y avait en lui le sentiment d'une attente... C'était l'attente de Dieu.

» Et, pasteur, il travaillait encore et priait. Sa main défaillante feuilletait les pages de son manuscrit (ces *Lettres sur l'Education des jeunes filles*), et tour à tour secondait les jeux de l'enfant, assis auprès de lui à cette table de travail. Il envoya ce jour-là encore à son imprimeur d'Orléans des épreuves de ce volume qui arrivèrent quand déjà on avait appris sa mort.

» A une heure, il reprit son bréviaire, et parvint à le réciter tout entier. Tout ce qu'on put obtenir fut qu'il remettrait au lendemain matines et laudes du lendemain. A deux heures, il dépouilla son courrier. Puis il lut à ses hôtes un passage d'une lettre de Rome sur le Saint-Père. « Quelle grâce pour l'Eglise qu'un tel Pape ! » s'écria-t-il. Et il compara la mission de Léon XIII au dix-neuvième siècle, à celle de Calixte II au douzième. Puis, revenant sur les controverses entre catholiques : « Il faut gouverner et modérer tout cela », conclut-il avec fermeté. Cet homme de guerre était en effet, comme nous l'avons dit, un homme de paix, et les divisions entre catholiques furent toujours une des grandes douleurs de sa vie. Il ne combattit jamais que pour les éteindre.

» Après son repas, qu'il avait pris à trois heures, on le porta au salon... Puis on revint à la lecture commencée la veille. Il l'écoutait avec un intérêt soutenu, l'interrompant fréquemment par de vives réflexions...

» Le soleil venait de se coucher. Il se fit emporter du salon, et put jeter de la terrasse un dernier regard sur les montagnes de son pays, qui étaient enveloppées d'une brume rosée. »

Quelques instants après, un des hôtes de Lacombe, un jeune homme, qu'une grande douleur, quelques années auparavant, avait touché, désira se confesser encore une fois : l'évêque l'entendit, et lui parla avec sa lucidité, sa bonté, sa fermeté habituelles. Après quoi l'abbé Chapon lui lut encore quelques pages sur Joseph de Maistre. Il était alors six heures et demie. Il interrompit la lecture, exprima en quelques paroles sa joie d'avoir pu encore « se mettre en règle pour son bréviaire ». Puis il prit son chapelet pour le réciter.

Son chapelet achevé, l'évêque se remit à sa table, et reprit les feuilles de son manuscrit : son domestique, Jules, qui lui servait aussi de secrétaire, était près de lui. Mais après quelques instants de travail, il se sent tout à coup comme suffoqué, pousse un cri, et porte rapidement la main à sa poitrine, écartant, par ce mouvement, les feuilles qui étaient devant lui[1]. L'abbé Chapon, qu'un pressentiment avait fait rentrer au salon, entend ce cri, entre, et voit l'évêque en proie à une crise douloureuse, et, effrayé, lui donne, après quelques mots d'exhortation, l'absolution. Puis, il lui fait respirer de l'éther. Le mourant se ranime ; l'abbé Chapon alors lui parle de nouveau. Ecoutons son récit : « Le bon Dieu vous voit tant souffrir, vous lui offrez bien ces souffrances en union avec Notre-Seigneur, n'est-ce pas? — Oui, mon ami, » me dit-il d'une voix forte et avec un accent de foi et d'amour victorieux de la douleur, qui retentira à jamais dans mon âme. Je lui dis alors que j'allais lui donner l'absolution et réciter l'acte de contrition. Il me répondit en joignant les mains : « Oui, mon cher ami. » Et il saisit sa croix pastorale, et la pressa contre ses lèvres. Ce fut un moment sublime. J'ajoutai : « Mon père, je vais prier pour vous la très sainte Vierge, par cette belle prière que vous aimez tant, le *Souvenez-vous.* » Il me répondit, toujours avec le même accent : « Oui, oui, mon ami ». Et je récitai lentement le *Souvenez-vous*, auquel il parut s'unir. Ensuite, je lui

1. L'autopsie prouva qu'une masse aqueuse, en pesant sur le cœur, avait arrêté ainsi subitement le mouvement de la vie.

annonçai l'indulgence plénière, que je lui appliquai en lui faisant baiser le crucifix de M. Hetsch, que l'on avait placé près de lui. »

A ce moment, M. Du Boys, qui se trouvait éloigné du salon quand l'évêque d'Orléans poussa ce dernier cri, et qu'on était allé chercher en toute hâte, entra, et vit l'évêque, soutenu par le fidèle Jules et par André, son propre domestique, qu'on avait appelé aussi, baisant de ses lèvres mourantes le crucifix que lui présentait l'abbé Chapon. Il eut ce spectacle. Puis, un instant après, l'évêque poussa un soupir, laissa retomber sa tête sur sa poitrine, et expira « en présence du plus ancien et du plus jeune de ses amis ».

« Son chapelet était encore entre ses mains. »

C'était le vendredi 11 octobre 1878, à sept heures moins cinq minutes du soir ; il allait avoir soixante-dix-sept ans.

L'évêque d'Orléans est mort ! Cette nouvelle inattendue, apportée par le télégraphe à Grenoble, à Orléans, à Paris, à Rome, consterna les âmes. On s'abordait, à Paris, dans les rues, en se disant : « Est-ce vrai ? l'évêque d'Orléans est mort ? » Le Saint-Père s'empressa d'envoyer, avec ses bénédictions, l'expression de « sa profonde douleur [1] ». Les témoignages de sympathie affluèrent de partout à l'évêché d'Orléans et à Lacombe. Absent de son diocèse, le coadjuteur, Mgr Coullié, se hâta d'y revenir, pour se concerter avec ses vicaires généraux, et députa à Lacombe M. Bougaud, afin de ramener dans sa ville épiscopale le corps de l'illustre défunt. Le spectacle à Lacombe fut touchant : « On arriva chez M. Du Boys de tous les points de la montagne, en apportant des fleurs pour les déposer sur le lit de mort de Monseigneur, et des objets de piété pour les faire toucher à ces restes qui étaient vraiment des reliques chères et vénérées. » Le samedi, et surtout le dimanche, ce fut une véritable foule qui défila et s'agenouilla devant l'illustre mort. Le lundi

1. Lettre à Mgr Coullié. — Dépêches du cardinal Nina à Mgr Coullié et à M. Du Boys.

14 octobre, en présence d'un nombreux clergé, accouru de Grenoble et des paroisses voisines, et d'une foule considérable, M. l'abbé Bougaud quittait Lacombe avec ce précieux dépôt.

A Orléans, on avait préparé une chapelle ardente dans le vestibule de l'évêché. Notre ville s'émut tout entière. Tous, prêtres, laïques, mères, enfants, vieillards, ouvriers, soldats, hommes de tous les rangs et de toutes les conditions, vinrent à flots pressés, pendant huit jours, s'agenouiller, avec des larmes et des prières, et contempler une fois encore le grand évêque endormi dans la mort. De tous les points de la France, de l'étranger même, on accourut aussi.

Les obsèques furent royales. On peut dire que l'Eglise et la France étaient là : vingt-quatre évêques [1], un clergé innombrable; l'Académie, le Sénat, la magistrature, l'armée; des hommes illustres dans tous les genres, des jeunes gens, venus de partout, suivirent le char funèbre. La Pologne, l'Irlande, la Belgique, l'Italie, avaient là des représentants. Que de noms nous pourrions citer ici! N'oublions pas du moins M. le prince de Joinville, que l'on vit s'agenouiller devant le cercueil, et y déposer de ses mains une couronne. Le moment du départ venu, une fanfare guerrière donna le signal : c'était bien, en effet, d'un grand guerrier qu'on menait les funérailles. Les cordons étaient tenus par M. le vice-président du Sénat, par le directeur de l'Académie française, par le commandant du 5e corps d'armée, par le premier pré-

1. Le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Guibert, le cardinal-archevêque de Rouen, Mgr de Bonnechose, Mgr Bernardou, archevêque de Sens, Mgr Colet, archevêque de Tours, Mgr Ramadié, archevêque d'Albi, Mgr Place, archevêque de Rennes, Mgr de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis), Mgr Regnault, évêque de Chartres, Mgr Pie, évêque de Poitiers, Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, Mgr Grimardias, évêque de Cahors, Mgr Maret, évêque de Sura, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, Mgr Hacquart, évêque de Verdun, Mgr Thomas, évêque de La Rochelle, Mgr Foulon, évêque de Nancy, Mgr Freppel, évêque d'Angers, Mgr Soubiranne, évêque de Sébaste, Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, Mgr Perraud, évêque d'Autun, Mgr Laborde, évêque de Blois, Mgr Goux, évêque de Versailles.

sident, par le Préfet, et par le maire d'Orléans. Par un beau soleil d'automne, à travers les rangs pressés d'une population recueillie, le cortège parcourut les rues de la vieille cité orléanaise, comme en triomphe. La vaste basilique de Sainte-Croix se trouva trop étroite pour la foule. Non seulement les nefs avec le sanctuaire, mais encore toutes les chapelles étaient envahies. Ce fut le vénérable cardinal-archevêque de Paris qui officia. Point d'oraison funèbre : l'évêque d'Orléans l'avait formellement défendu. Néanmoins, tout à coup, dans la chaire, apparut l'abbé Bougaud. Une sorte de frissonnement parcourut l'immense auditoire; un silence solennel se fit : tous les yeux tournés vers l'orateur apercevaient en même temps, sur le catafalque dressé au milieu de la nef, le visage découvert du grand évêque dont la voix avait tant de fois retenti dans cette cathédrale, et qui était là, muet et pâli par la mort. Lentement, d'une voix forte, mais profondément émue, M. Bougaud prononça les paroles suivantes :

« Messieurs, le grand évêque que nous pleurons a défendu, vous le savez, qu'aucune oraison funèbre fût prononcée à ses obsèques; et, malgré la douleur que nous cause une telle prohibition, nous nous y conformerons religieusement, voulant lui donner, jusque dans la tombe, cette dernière marque de notre filiale obéissance.

» Nous laisserons la piété, la reconnaissance, l'admiration, le souvenir de ses grandes œuvres, lui faire dans tous vos cœurs la seule oraison funèbre qui soit digne de lui. Et déjà cette foule, cette ville en deuil, ces funérailles presque royales, ce religieux et sublime concours de tout ce qu'il y a de plus grand dans tous les ordres de la société, ne disent-ils pas plus haut que toute parole ce qu'était celui que nous avons perdu? quelle place, à jamais vide, il tenait dans cette grande Eglise catholique dont il fut toujours l'athlète intrépide, infatigable et si puissant, dans cette France qu'il aimait éperdument; — ah! jamais âme ne fut plus française! — dans cette société moderne dont il comprenait si bien les aspirations légitimes, et dont il toucha toujours les plaies d'une

main si délicate, craignant de blesser quand il voulait guérir : dans ce diocèse et cette ville d'Orléans dont il fut, pendant trente ans, la flamme, et enfin dans cette foule d'âmes éminentes accourues de toutes parts, et dont les larmes et la douleur lui font, depuis huit jours, le plus magnifique des triomphes !

» Et cependant nous nous tairons, puisqu'il le faut ! Nous comprimerons l'éloge sur nos lèvres, puisqu'il l'a voulu ! Mais nous nous donnerons un dédommagement que ce grand et cher défunt n'a pas songé à nous interdire : ce sera de l'écouter une dernière fois ; ce sera de lire ici, au pied des autels, devant ses restes vénérés, du haut de cette chaire en deuil, le testament où il a déposé, avec ses dernières recommandations et ses derniers adieux, l'expression de ses sentiments les plus intimes. Ce testament est déjà ancien. Il a dix ans de date. Il a été écrit le 10 avril 1868, un jour de vendredi saint, pendant une de ces retraites d'hommes, dont la mémoire sera impérissable à Orléans, où se mêlaient, dans un langage si simple, presque familier, les éclairs inattendus, et toute la tendresse de sa parole. Au moment où Mgr Dupanloup écrivait ce testament, il était déjà dans toute sa gloire. Et c'est ce qui donne un charme si pénétrant aux sentiments d'humilité, de repentir, de mépris de soi-même, d'entier abandon à la miséricorde divine qui éclatent à toutes les lignes !

» Il y a là une âme peu connue de la foule, une âme de vrai prêtre, de saint évêque, et je le dirai, d'humble chrétien, plus grande devant Dieu et même devant les hommes que l'âme du polémiste, de l'écrivain et de l'orateur. C'est cette âme qui vivra éternellement, car, dans sa longue carrière, à travers les ombres mobiles des choses qui passent, elle a aimé fidèlement, ardemment, ce qui ne passe pas : la vérité, la vertu, l'honneur, l'intégrité privée et publique, les âmes et Dieu ! »

Après ces paroles, M. l'abbé Bougaud commença la lecture de ce testament :

« Orléans, 10 avril 1868. Au nom du Père, qui m'a créé

et du Fils qui m'a racheté, et du Saint-Esprit tout-puissant et éternel sanctificateur.

» L'heure est venue pour moi de penser plus prochainement encore que je ne l'ai fait jusqu'ici au jour de ma mort.

» L'âge, la fatigue me font prévoir ma fin prochaine. La tristesse des temps où nous sommes, le besoin de me reposer avec Dieu, et surtout l'espérance profonde que Notre-Seigneur m'inspire en sa bonté, me font regarder avec consolation cette fin; avec crainte et tremblement sans doute, à cause de mes péchés, mais aussi avec confiance, en vue des miséricordes divines et des mérites infinis du sang de Notre-Seigneur répandu pour moi.

» S'il plaît à Dieu de me recevoir dans son sein, malgré tous mes péchés et les innombrables misères de ma vie, je l'en bénis d'avance, et je lui fais de toute mon âme, et vraiment, ce me semble, sans aucune peine, le sacrifice de ma vie pour le jour et l'heure qu'il voudra, et en expiation de tout le mal que j'ai fait. Non seulement il est juste, mais il est très doux de redire avec Notre-Seigneur sur la croix : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.*

» Le sentiment avec lequel je dois remettre mon âme entre les mains de Dieu, mon Créateur et mon Père; et dans le cœur de Jésus, mon Rédempteur, le Bienfaiteur de toute ma vie, qui m'a fait prêtre, *suscitans a terra egenum, et de stercore erigens pauperem;* et dans l'amour de l'Esprit-Saint, qui m'a aidé si souvent pour mon travail, malgré l'imbécillité naturelle de mon esprit, et surtout pour le travail de la fidélité au service de Dieu, malgré les défaillances perpétuelles de ma nature : c'est le sentiment d'une profonde reconnaissance pour des bontés et des miséricordes dont seul j'ai bien le secret, et que je ne sais même pas au degré où cela est.

» Je choisis ce jour du vendredi saint pour faire ce testament. Il est particulièrement juste et consolant en ce jour, où mon Créateur et mon Sauveur Jésus-Christ a souffert la mort pour moi, que j'accepte religieusement la mienne; que je lui rende avec joie mon âme qu'il a dai-

gné tant de fois bénir, et que je fasse de grand cœur à l'avance le sacrifice de ma vie en expiation de mes péchés, et en union avec le sacrifice de la croix.

» Je meurs dans le sein de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître et d'être élevé par une incomparable suite de bontés et de miséricordes toutes divines, que rien ne pourra jamais assez reconnaître.

» Je demande aux prêtres que j'ai élevés ou que j'ai ordonnés de ne pas m'oublier au saint autel. C'est bien à eux que je puis dire avec confiance : *Miseremini mei, saltem vos, amici mei, filioli mei.*

» Je demande aussi instamment les prières des bons fidèles du diocèse d'Orléans. J'aurais voulu faire beaucoup plus que je n'ai fait pour leur procurer à tous la bénédiction de Dieu et le salut éternel. Qu'ils invoquent pour moi la miséricorde de notre Sauveur.

» Je demande à tous ceux qui auront la charité de prier pour moi après ma mort de ne se faire aucune illusion sur moi et sur mes besoins. Mes besoins seront infinis, et jamais on n'implorera trop la miséricorde de Dieu pour mes misères.

» Je désire que les prières qu'on aura la charité de faire pour le repos de mon âme soient présentées à Dieu par la très sainte Vierge Marie, dont la protection sur moi a été, dès les premiers moments de mon existence, constamment depuis, et quelquefois avec tant de douceur, si maternelle.

» Invoquant donc pour ma dernière heure la très sainte Vierge qui a été ma mère depuis ma naissance, et particulièrement depuis ma première communion jusqu'à ce jour; invoquant tous les saints anges, particulièrement saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël, l'ange qui a fortifié Notre-Seigneur au Jardin des Olives, et mon saint ange gardien, et celui de mon diocèse; invoquant mes saints patrons, particulièrement saint Félix et saint Antoine, et tous les saints, particulièrement saint Euverte et saint Aignan, sainte Geneviève et saint Denis, saint Pierre et saint Paul, dont le souvenir m'a décidé et dont l'assis-

tance m'a soutenu en ce que j'ai essayé de faire pour la défense du Saint-Siège;

» Puis, demandant pardon à tous ceux que j'aurais pu offenser, auxquels j'aurais pu faire peine ou tort sur la terre,

» Je prends les dispositions suivantes... »

Là s'arrêta l'abbé Bougaud.

L'effet produit par la lecture de ce testament, en un tel moment, devant un tel auditoire, fut inexprimable : tant d'humilité avec tant de gloire, tant de piété avec tant de vaillance, on était saisi jusqu'au fond de l'âme.

Cette humilité parlait un langage plus saintement exagéré encore dans le codicille annexé au testament :

« Codicille.

» Il s'est à peu près établi qu'on fait après la mort d'un évêque son oraison funèbre. Je demande de la manière la plus expresse et la plus formelle que cela ne soit point fait pour moi. On ne peut, dans ces sortes de discours, rendre vraiment hommage à la vérité. On y vient louer un pauvre homme qu'on n'a pas connu à fond. J'ai horreur de penser qu'on viendrait là pour me louer, et blesser la vérité, que Dieu sait. Je défends absolument qu'après moi on fasse sur moi aucune oraison funèbre.

» Versailles, le 23 juin 1871.

» † Félix Dupanloup, *évêque d'Orléans.* »

Il demandait le silence sur sa tombe, et son nom retentissait partout; l'oraison funèbre qu'il avait voulu interdire, tout le monde la faisait. Nous avons dit les larmes du Pape[1]. Les plus éloquents de nos pontifes le célébrè-

1. M. le marquis de Gabriac, alors ambassadeur de France à Rome, ayant eu l'occasion de voir à ce moment le Saint-Père, Léon XIII lui parla dans les termes les plus affectueux de l'évêque d'Orléans, rappelant les services qu'il avait rendus à toutes les époques, son immédiate soumission après le Concile, sa protestation contre la confiscation de

rent dans des lettres pastorales magnifiques. Les évêques des pays les plus éloignés s'unirent au deuil de l'Eglise de France. La poésie le chanta. Toute la presse redit ses œuvres, et les journaux étrangers, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Italie, et jusqu'en Orient et dans la lointaine Amérique, firent écho aux feuilles françaises ; et un illustre poète, M. de Laprade, put dire :

> Pontife vénéré, ta renommée emporte
> La louange *de tous*... et l'outrage d'*un seul*.

Quelque temps après sa mort, le 18 mars 1879, la petite église de Saint-Félix, en Savoie, où il avait été baptisé, était témoin d'un grand spectacle: Quatre prélats, un clergé nombreux, une foule considérable venue d'Annecy, de Chambéry, de toute la Savoie et de la France, la remplissait tout entière, et débordait sur la petite place : selon le vœu formel exprimé dans son testament par Mgr Dupanloup, on apportait là son cœur. Il avait voulu remercier ainsi hautement le ciel de la miséricordieuse élection qui fut la sienne.

Et voilà où repose maintenant ce grand cœur : dans une petite église de village. Mais à quiconque viendra s'agenouiller là, en pèlerin, ce cœur, tout poudre qu'il est, parlera encore de Dieu, des âmes, d'honneur, de vertu, de magnanimité, de vaillance, de tout ce qu'il y a de beau et de saint sur la terre [1].

biens de l'Eglise en Italie, ses deux derniers actes, cette lutte contre le centenaire officiel de Voltaire et cette éloquente lettre sur le Denier de saint Pierre. L'opinion persistante de notre ancien ambassadeur, qu'il a bien voulu nous communiquer, est que si Mgr Dupanloup eût vécu, les pourparlers entre le gouvernement français et le Saint-Siège pour sa promotion au cardinalat auraient été repris avec succès sous le nouveau pontificat, et déterminé son admission dans le Sacré-Collège, à l'un des premiers Consistoires, probablement celui où furent créés Mgr Haynald, le R. P. Newmann, et Mgr Pie. — Le regretté comte Ch. Conestabile, dont on sait les rapports intimes avec Léon XIII, nous a écrit que telle était aussi son opinion.

1. Le petit village de Saint-Félix est à peu de distance d'Aix-les-Bains ; de là le chemin de fer, en une demi-heure, dépose le voyageur à Albens : on n'est plus qu'à peu de distance de Saint-Félix.

L'Académie française donna pour successeur à l'évêque d'Orléans M. le duc d'Audiffret-Pasquier. La réception eut lieu le 19 février 1879. Le chaleureux orateur eut ce jour-là une de ses meilleures inspirations. Au lieu de ce tranquille plaisir d'esprit que donne d'ordinaire la régularité savante des discours académiques, ce fut une flamme généreuse qu'il fit passer dans toutes les âmes. Dans sa peinture à grands traits vit et respire la physionomie aux aspects si divers et si sympathiques de l'illustre évêque.

On lui prépare dans sa cathédrale un monument digne de lui. Il y sera sculpté, non pas debout, selon que beaucoup le souhaitaient, mais, par une inspiration plus profonde peut-être, comme un athlète au repos, l'athlète des saints combats, qui dort après la bataille, les mains jointes sur son cœur, dans la sereine majesté de la mort. Une vision lui fait apercevoir au-dessus de sa tête l'héroïne glorifiée par lui, Jeanne d'Arc, fidèle au rendez-vous qu'il lui avait donné : « Nous nous rencontrerons un jour[1] », tenant d'une main sa bannière, de l'autre lui montrant le ciel. Un bas-relief le représente entouré de quelques-uns de ses amis, et de ces enfants qu'il a tant aimés. Aux deux angles du monument veillent, debout, sous les traits d'un père de l'Eglise et d'un chevalier, l'Eloquence et le Patriotisme.

Mais quel que soit le talent de l'artiste, un monument plus beau et plus durable encore sera érigé à Mgr Dupanloup dans tous les cœurs, par l'admiration de la postérité, et la reconnaissance immortelle de l'Eglise et de la France.

1. *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, par l'évêque d'Orléans.

CONCLUSION

Et, maintenant, avant de prendre congé de l'illustre évêque, recueillons-nous un moment pour jeter un dernier regard, une vue d'ensemble, sur cette existence, et la contempler dans son unité et sa vraie beauté.

Lorsque, après la mort de M. de Talleyrand, M. Royer-Collard disait à l'abbé Dupanloup : « Monsieur l'abbé, vous êtes un prêtre », il laissait échapper le vrai mot de cette vie, si une et semblable à elle-même, dans ses phases diverses, du berceau à la tombe. Former en lui le prêtre, toutes les préparations par lesquelles il plut à Dieu de le faire passer n'ont pas d'autre but. C'est pour cela que Dieu prend par la main ce petit enfant, et le conduit d'Annecy à Paris, aux catéchismes, et des catéchismes à la Petite Communauté, à Saint-Nicolas, à Saint-Sulpice. Et dès lors, l'œuvre providentielle est faite : par cette éducation, la plus ecclésiastique qui pût lui être donnée, l'esprit sacerdotal, c'est-à-dire la piété profonde et le zèle, sont en lui : de là, dans sa vie, tout procède. Et à partir des plus humbles commencements, tout se déploie, tout monte, tout grandit. Et c'est parce qu'il fut si pleinement prêtre, si profondément dévoué à l'Eglise qu'un moment viendra où il ne se renfermera pas dans le sanctuaire, il se mêlera aux conflits du temps, il prendra part aux luttes que l'Eglise soutient nécessairement sur cette terre, puisqu'elle est dans ce monde, si elle n'est pas de ce monde. Il aura donc une double action : dans l'Eglise, dans l'ordre des choses purement religieuses ; et à cause d'elles, au dehors, sur son pays et sur son siècle.

Quelle fut son œuvre dans l'Eglise? Elle fut ce qu'il

aimait à appeler l'*Opus ministerii*, le ministère, le service des âmes. Les âmes, et rien n'éclate plus dans sa vie, nul plus que lui ne les a aimées. C'était sa passion, sa flamme, le ressort caché de sa puissante action. Catéchiste, et si longtemps catéchiste, il a fait de ces modestes fonctions un grand apostolat; il en eut, après d'autres, sans doute, avec d'autres, le génie; et il a exercé là, sur toute une génération, une influence profonde et durable. Et quand enfin, si merveilleusement doué pour la haute éloquence, il aborde les chaires illustres, ce sont encore les âmes qu'il cherche, et qu'il atteint. De là, le caractère éminemment évangélique de sa parole ; et de là aussi sa puissance.

Evêque, il sera plus que jamais un apôtre; il le sera par ses travaux pour la sanctification de son diocèse, par une prédication plus pastorale encore, et surtout par son action directe sur les pasteurs eux-mêmes. Il donnera à la fois l'exemple et le précepte, il léguera à l'Eglise, sur tout l'ensemble du ministère, des écrits qui sont des trésors. Le siècle qui ne lit pas cela n'en savait rien ; c'est pourquoi nous avons voulu le dire avec détail : et nous le répétons, ces écrits, qu'il faut connaître si on veut l'apprécier sous ce rapport, l'élèvent au niveau des plus grands évêques.

Nous avons dû mettre en lumière aussi sa direction, et les perspectives que nous avons ouvertes sur ce côté peu connu de sa vie nous permettent d'apprécier ce qu'il a fait là, dans l'ombre, sous l'œil de Dieu. Il a dirigé, soutenu, consolé, au près, au loin, dans toutes les situations, des âmes sans nombre : Combien durant sa longue vie auront subi sa féconde influence ! Il a maintenu, dans ce temps-ci, à un degré que Dieu seul sait, la piété, les vertus chrétiennes, et il continue dans l'Eglise la lignée glorieuse des grands directeurs : il a été, là surtout, un maître.

Comme éducateur, il fut sans rival. Il a eu sur la jeunesse une puissance que personne n'a possédée à un plus haut degré ; nos récits sur ce point ont été dépassés par les témoignages de ses plus illustres disciples. Le Père

Lacordaire, qui a jeté aussi sur son nom, à la fin de son éclatante carrière, cette gloire rare de grand éducateur, élevant des jeunes gens pour le siècle, a fait autrement, sans faire mieux et plus. D'ailleurs les résultats de cette éducation sont là : pour ne parler que du clergé, en huit ans il a donné à l'Eglise plus de prêtres que ses prédécesseurs en trente ans. Et les prêtres de son école se reconnaissent partout : c'est l'élite.

Cette action sur la jeunesse s'est étendue aux hommes d'un âge mûr ; il a écrit ces remarquables lettres sur les études qui leur conviennent; pour eux aussi il a été un excitateur incomparable. Nul n'aura plus fait que cet évêque pour diminuer la race des jeunes gens et des hommes inutiles, pour combattre l'inertie, la nonchalance, la déperdition misérable des dons de Dieu, et pousser aux travaux honorables, aux études fécondes : en un mot, pour susciter des hommes à l'Eglise et à la patrie.

Et ce qu'il a essayé pour les hommes, il l'a entrepris pour les femmes aussi. Nul ne s'était fait un plus grand idéal de ce qu'il a si bien nommé *la femme chrétienne et française*, nul n'a plus travaillé à le réaliser. Là encore il a laissé des œuvres, toute une série d'œuvres, qui prendront place à côté de l'écrit immortel de Fénelon.

Voilà ce qu'il a fait pour l'Eglise, au sein de l'Eglise ; mais, si grand que cela soit, il semble que ce soit peu encore devant l'éclat de ses luttes au dehors pour cette sainte épouse de Jésus-Christ.

Le dix-neuvième siècle aura sa physionomie à part dans l'histoire : siècle agité et tourmenté, de transition laborieuse : siècle de confus mélange où s'agitent pêle-mêle toutes les idées ; siècle de nobles aspirations et de tristes avortements ; de grandes lumières et de grandes ignorances; de progrès incontestables et de décadences certaines. On y peut reconnaître comme deux renaissances religieuses. La première, à l'aurore même de ce siècle, après les écroulements qui l'avaient précédé : de grands noms y président, de grandes choses y ont été accomplies; mais, trop jeune pour y prendre part, l'abbé Du-

panloup n'en a reçu que le contre-coup fécond. Les hommes qui dans l'Eglise en furent les instruments, ont été ses initiateurs et ses maîtres; il a connu, au déclin de leur vie, beaucoup de ceux qui dans la politique avaient pris part à ce mouvement. Au point de vue religieux, le Concordat avait inauguré un état de choses favorable au relèvement des croyances dans les esprits. En politique, il y avait des résultats acquis, auxquels l'ancien clergé ne se ralliait pas sans défiance. La seconde renaissance religieuse a suivi la commotion de 1830; l'abbé Dupanloup était alors assez avancé dans la vie pour y coopérer. Quelle a été cette renaissance? Quelle y fut sa part? Quelles luttes le cours des choses a-t-il amenées pour lui?

L'impiété voltairienne, ravivée par la révolution de Juillet, ressuscitait contre nous les anciennes colères et les vieux ombrages. La religion était méprisée, le clergé suspecté et tenu à distance. On disait l'Eglise inexorablement liée à un passé mort, et incapable de comprendre les temps nouveaux. Toutefois, l'Eglise, qui ne reste pas immobile quand tout marche, avait marché aussi. Et les révolutions, qui travaillent pour elle à leur insu, n'avaient pas en vain amené certaines institutions et soulevé certaines idées. La doctrine catholique, grâce aux écrivains qui avaient surgi, Frayssinous, Chateaubriand, de Maistre, de Bonald, resplendissait assez pour commander le respect aux intelligences, à qui les nouvelles écoles philosophiques n'offraient rien, que de vains systèmes ou de stériles négations. Quelque fierté et quelque audace étaient permises aux catholiques. De là, sur le terrain des revendications politiques, des essais, téméraires d'abord, et bientôt ramenés par Rome à la mesure, et enfin un terrain solide et un drapeau éblouissant. De là, dans le champ de la controverse, une apologétique rajeunie, triomphante; et, dans le domaine de l'action privée, une fécondité d'œuvres merveilleuse. Tel fut le réveil religieux qui suivit 1830.

Tout cela avait lieu, par des hommes nouveaux, pendant que l'abbé Dupanloup faisait encore le catéchisme et

dirigeait un séminaire. Et cependant déjà, avant de se produire dans la grande arène, il participe au mouvement; il va bientôt y prendre une part considérable.

D'abord il est pour la résistance, comme en général l'ancien clergé. Pourquoi? Il l'a dit lui-même : dans le passé, les excès avaient trop ensanglanté les institutions; et dans les idées nouvelles tout n'était pas pur. Il avait raison de repousser ce qu'il repoussait; il n'avait pas plus tort que ses maîtres et ses pères de ne pas faire encore, dans les programmes non éprouvés par l'expérience, le départ, les distinctions auxquels on sera conduit plus tard. Mais, dès qu'il fut engagé dans la bataille, l'illumination se fit dans son intelligence, et pour jamais. Le poste de combat choisi par lui, dès la première heure, sera le sien jusqu'à la fin.

La question particulière qui l'amena dans la lice impliquait la question générale, et la liberté de l'enseignement, la liberté même de l'Eglise. Or, précisément, là aussi était la lutte entre l'esprit du passé et l'esprit de l'avenir. Mais pourquoi des regrets superflus, qui ne font pas revivre ce qui a péri sans retour? Il faut bien prendre un temps comme il est, et les choses et les hommes comme ils sont. Quelle que soit l'abstraite théorie, il faut vivre et compter avec les faits. Pour la première fois donc, M. de Montalembert appela les catholiques, pour la revendication de leurs droits religieux, sur le terrain du droit commun, des libertés constitutionnelles. L'abbé Dupanloup sentit la justesse du point de vue et la puissance de la tactique. Aussi bien, rien ne répondait plus aux instincts généreux de son âme et à ses habitudes d'apostolat.

Accoutumé à traiter avec les hommes, porté par largeur d'esprit et par charité sacerdotale à tous les ménagements licites, à toutes les condescendances permises, cherchant d'abord ce qui rapproche pour écarter enfin ce qui sépare, il vit qu'il y avait là, dans ces libertés publiques si chères à ce siècle, une force dont nous pouvions nous emparer, et c'est cette manière de voir que, sans dogmatiser, sans poser de thèses absolues, il adopta

dès ses premiers écrits de controverse, c'est-à-dire ses lettres au duc de Broglie; c'est là qu'il fit entrevoir, dans sa *Pacification religieuse*, la conciliation possible, la paix qu'il aura l'honneur de conclure un jour.

Un terrain solide pour la lutte en vue de la paix future, car il n'est pas, certes, à souhaiter que les guerres s'éternisent, c'est la condition première et indispensable; mais la façon de combattre n'importe pas moins peut-être au succès final. La sienne fut, dès l'origine et toujours, non l'exagération violente, l'injure amère, l'outrage qui blesse et irrite, mais la convenance et le respect, la mesure et la charité, qui n'ont jamais rien enlevé chez lui à la sincérité des convictions et à l'indomptable vigueur de la résistance. Pie IX encouragea, bénit, dès 1846, cette méthode polémique, par ces paroles dites à l'abbé Dupanloup lui-même : « Il faut réclamer la liberté d'enseignement avec énergie, mais aussi avec charité. »

Ces paroles furent à jamais sa lumière. Oui, il ne voulait combattre qu'avec l'amour dans le cœur, songeant que ses adversaires d'aujourd'hui pouvaient être ses frères de demain ; oui, il aimait les hommes de son temps, pour leurs égarements eux-mêmes, comme pour leurs nobles aspirations ; oui, il s'appliqua toujours à toucher les plaies de son siècle d'une main tendre et délicate, craignant de blesser ceux qu'il voulait guérir ; sans toutefois rien céder, jamais, là où l'on ne transige pas.

Sans donc sacrifier un iota de la doctrine, cherchant, dans tous les ordres de l'activité et de la pensée, l'harmonie qu'il doit y avoir, qu'il y a, si on sait la découvrir, entre les choses divines et les choses humaines, il n'a maudit aucun des dons de Dieu aux hommes, repoussé aucun progrès légitime, agité aucun de ces odieux mots de guerre, vastes et vagues, qui, enveloppant tout dans leurs anathèmes indistincts, perpétuent les malentendus et soulèvent des griefs sans cause : toute sa vie il a travaillé à ce qu'il appelait lui-même *une grande œuvre de pacification et de lumière.*

Voilà pourquoi sa voix si souvent trouva un écho dans

les âmes; voilà comment en particulier, dans les débats de la grande commission de 1849, il remporta ces victoires d'où sortit la loi de 1850 : loi de salut, s'il en fut jamais.

Dès lors il est au premier rang dans nos luttes; et à aucune de celles qui se présentaient, il ne fit défaut. Nul, en 1849, dans la presse, n'éleva pour le Saint-Père une voix plus écoutée, en même temps qu'à la tribune et dans les conseils de l'Etat, ses amis, M. de Montalembert et M. de Falloux, gagnaient aussi la victoire. Et quand, dix ans plus tard, ce qui avait été sauvé alors fut de nouveau menacé, par la plus formidable des coalitions entre la Révolution et la souveraineté, dans ces combats nouveaux, où il fut le premier debout sur la brèche, *nul* encore, c'est la voix même de Pie IX qui l'a proclamé, *nul ne peut lui être comparé*[1].

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Et jusqu'à la fin il protestera, pour empêcher du moins l'injustice de prescrire, et pour maintenir cette *action en revendication éternelle*, le mot est de lui, que la conscience catholique ne cessera d'élever.

Et comme il défendit infatigablement les libertés, et les droits de l'Eglise, il combattit de même pour ses dogmes et sa juste action dans le monde.

Custos, quid de nocte? Tel fut son rôle dans l'Eglise. Sentinelle vigilante, placée sur les hauteurs, il interrogeait l'horizon, il signalait les dangers, il poussait le cri d'alarme[2]. Et tantôt il allait à l'ennemi, tantôt il repoussait ses incursions. Il y allait, non pas avec les armes de la controverse savante, l'exégèse et la patiente érudition ; il a trop agi dans sa vie pour y mettre ces labeurs tranquilles. Mais il appelait de tous ses vœux une renaissance parmi nous de ces grandes études ; il y préluda par le rétablissement dans

1. *Nullus tecum comparandus.* — Bref du 27 juin 1860.
2. *Diligentissimi excubitoris munere functus.* — Bref du 21 décembre 1867.

son diocèse des grades théologiques ; et si déjà on en voit poindre l'aurore dans nos Universités catholiques, c'est à lui surtout que l'Eglise le doit. Ce n'était pas non plus un penseur original, créateur de systèmes, semeur d'idées nouvelles. Il parlait au nom du sens commun et de cette philosophie éternelle qui a ses racines dans toute raison droite, et toute conscience honnête. A la façon de l'Evangile, il disait : « Jugez l'arbre par ses fruits. » Il a porté ainsi de rudes coups à toutes les écoles d'athéisme. Nul peut-être n'a établi avec plus d'éclat cette capitale vérité : la nécessité sociale de la religion :

Discite justitiam moniti, et non temnere divos.

Il eut là des intuitions qu'on pourrait dire prophétiques. On le raillait alors, on ne le raille plus aujourd'hui. Son illustre ami, M. de Falloux, faisait écho à ses avertissements obstinés, quand il prononçait, il y a quelques années, cette grande parole : « France, tu seras chrétienne, ou tu ne seras plus ! »

Il repoussait aussi les incursions, signalant les entreprises, les propagandes antichrétiennes, avant que la foule les eût aperçues. Combien furent surpris quand il montra, au fond de tout ce qui arrive, la main de la Maçonnerie ! Aujourd'hui, qui en doute ? Et qui a fait tomber les premières et violentes clameurs soulevées par l'Encyclique et le *Syllabus ?* qui a mis en poussière toutes les fausses interprétations ? qui a rendu, au même degré que lui, ce service à l'Eglise ?

Ce fut là une importante victoire. Car, quelle était la question ? La plus grave des temps modernes ; on peut dire que la crise de ce siècle est là.

En effet, une radicale incompatibilité du christianisme était proclamée par le Souverain Pontife : mais avec quoi ? Avec les institutions du monde moderne ? Avec ses progrès véritables ? Non ; avec ses erreurs. Ce fut la grande distinction, non pas imaginée, mais mise en lumière par l'évêque d'Orléans. Et qu'est-il arrivé ? C'est que le *modus vivendi* de l'Eglise avec nos sociétés, indiqué par lui dans

cet écrit, a reçu la solennelle approbation du Saint-Siège et de l'épiscopat. C'est là un fait indéniable.

Il ne s'est donc pas trompé, dans son amour pour son temps et son pays, dans ses efforts pour amener, comme il l'a dit, la conciliation, la pacification, entre les choses compatibles avec l'Eglise, et l'Eglise elle-même. Grand but, que nous devons plus que jamais poursuivre[1]. Car, c'est à cette attitude, à cette conduite, que nous avons dû notre popularité d'autrefois, et les seules conquêtes que nous ayons faites : et d'autre terrain pour la lutte avec les pouvoirs publics, aujourd'hui nous n'en avons pas.

Voilà pourquoi il combattit, non sans douleur, mais parce qu'il le fallait bien, ceux qui, parmi nous, c'était sa conviction, confondant les questions, exagérant, appliquant mal la doctrine, compromettaient l'Eglise, et appelaient sur elle des haines redoutables.

On lui a fait quelquefois une guerre de tendances. Ses tendances, les voilà. Elles sont dans ces pages sur le *Syllabus*, si hautement louées. Elles sont encore et surtout dans trois écrits, que nous adjurons les hommes sérieux et sincères de relire, s'ils veulent juger par eux-mêmes, et non sur des déclamations hostiles, ces tendances; nous voulons parler des trois lettres pastorales sur le Concile.

Que si, entraîné par les vues les plus désintéressées, les plus nobles, les plus pures, il fut, au concile du Vatican, touchant la proclamation d'un dogme toujours professé par lui, de l'avis des Pères du concile de Trente, qu'est-ce à dire? Ce dissentiment passager avec la majorité de ses collègues, en compagnie d'un si grand nombre d'autres, sur une simple question d'opportunité, que peut-il faire à la position prise par lui vis-à-vis des sociétés modernes, dans sa magnifique défense du *Syllabus*, dans ses belles lettres pastorales, dans toute sa longue lutte pour l'Eglise ?

Et quand, dans les tristesses de la guerre, après la chute du pouvoir temporel, et devant les malheurs de la

1. Surtout après l'encyclique *Immortale Dei*.

France, deux fois envahie par l'étranger, et par l'impiété, qui est aussi d'importation étrangère, il s'écriait : « Ah ! tant d'amour impuissant et vaincu ! » c'était le cri de sa douleur, et non pas le désaveu de ses pensées, ni une défaillance de son courage.

Que dis-je? ce courage tout à coup grandit avec les nouveaux devoirs imposés à son amour de l'Eglise et à son amour de la France. Sur cette scène illustre il montra avec encore plus d'éclat quel Français il y avait dans cet évêque et quel évêque dans ce Français. Sans identifier la religion avec un parti, s'il soutient avec ardeur, comme député, une cause politique, c'est qu'il y voit, dans l'état présent des choses, une connexité avec la cause même de l'Eglise : et là encore, avec un oubli de lui-même absolu, il s'immole; là encore il est l'homme de la conciliation, de la concorde, de l'union de toutes les forces. Et, debout à la tribune toutes les fois que les intérêts religieux sont en jeu, il laisse sa trace dans toutes les lois qui nous sont favorables : l'aumônerie militaire, la liberté du dimanche pour les soldats, l'exemption du service militaire pour le clergé, la présence de droit du prêtre dans les conseils de bienfaisance, la présence des évêques dans le conseil supérieur de l'instruction publique, surtout la grande loi sur l'enseignement supérieur. Quel homme politique a de plus beaux états de service?

Vous dites que ces conquêtes nous ont échappé. Et c'est à lui que vous en faites un reproche! Mais il n'était plus là pour les défendre! Et pour les défendre, quels accents il eût trouvés ! Mais non, tout ce qui a été gagné n'est pas perdu, et c'est encore à la loi de 1850, et à la loi d'enseignement supérieur, que nous devons ce qui nous reste d'enseignement chrétien libre sur cette terre de France. Et, enfin, ses écrits sont là, et, tout mort qu'il est, il parle et combat encore. Et son exemple aussi est là, animant aux luttes généreuses et les vieux combattants, et les jeunes générations que la Providence, il faut l'espérer, tient en réserve pour l'avenir. Est-il un homme, en ce siècle, duquel, si on en approche, émanent de plus nobles, et plus viriles, et plus fécondes leçons?

Non, il n'a pas cru à la défaite définitive : il a pleuré dans ses derniers jours devant des malheurs amenés peut-être par les fautes qu'il eût voulu prévenir, mais il n'a jamais su ce que c'était que désespérer ; « il n'avait pas le goût, comme il l'a dit lui-même, de la résignation dans l'impuissance ; » et il est mort en priant, en écrivant, en combattant pour toutes ses causes : qu'il servait aussi par la dignité de la vie sacerdotale la plus pure et la splendeur du caractère.

A Lucerne, dans un rocher, on voit sculpté un lion superbe, mais blessé et mourant, sur un écusson qu'il protège encore. C'est la sublime image de l'héroïsme expirant. N'est-ce pas aussi ce vieil évêque d'Orléans, tombé dans la lutte et le labeur, après l'entier épuisement de ses forces, faisant jusqu'à la fin à l'Eglise et à la France un rempart de sa fidélité et de sa vaillance?

APPENDICE

Œuvres pastorales de Mgr Dupanloup.

Dans les éditions in-8°, nous avons donné la liste, année par année, des travaux de Mgr Dupanloup pour son diocèse. C'était une réponse *par les faits* à ceux qui, sans en rien savoir, prétendaient que Mgr Dupanloup, parce qu'il s'occupait beaucoup des questions d'intérêt général, songeait peu à son administration. Nous nous bornerons ici à présenter le tableau de ses principaux ouvrages.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE Mgr DUPANLOUP

ÉCRITS RELATIFS AU CATÉCHISME

Évangiles des dimanches et fêtes de l'année, avec des notes littérales, à l'usage des catéchismes. La 10e édition a paru en 1878. — *Évangiles pour tous les jours de l'année.* — *Manuel des catéchismes*, ou recueil de billets, prières, cantiques, etc. La 30e édition a paru en 1878. — *Manuel de la première communion* et des grandes époques de la vie. — *Méthode générale des catéchismes* recueillie des Pères et des docteurs de l'Eglise et des catéchistes les plus célèbres, depuis saint Augustin jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8°. Une édition en 2 vol. in-12 a paru en 1861. — Instruction pastorale sur l'Œuvre des catéchismes. — Instruction pastorale sur les catéchismes de persévérance. — *L'Œuvre par excellence,* ou Entretiens sur les catéchismes. 1 vol. in-8°. — *De la prédication populaire* (il y est question aussi du catéchisme). 1 vol. in-8°. — Le *Catéchisme* du diocèse d'Orléans. — Le *Caté-*

chisme chrétien, ou exposé de la doctrine de Jésus-Christ offert aux hommes du monde. — *La Chapelle de Saint-Hyacinthe*, recueil des instructions, etc. 2 vol. in-32.

OUVRAGES DE PIÉTÉ

Le Christianisme présenté aux hommes du monde, extrait des œuvres de Fénelon. La 1re édition ne comprenait que 4 volumes; l'année suivante deux autres volumes y furent ajoutés. — *La Journée du chrétien*, par Bossuet, ou manuel de piété recueilli des œuvres de Bossuet. — *La Vraie et solide piété*, recueillie des œuvres de Fénelon. — *Manuel des Petits Séminaires* et des maisons d'éducation chrétienne, ou recueil de prières, instructions, cantiques, etc. La 13e édition a paru en 1876. — *La Vraie et solide vertu sacerdotale*, recueillie des ouvrages de Fénelon. — *Le Véritable esprit du jubilé*, expliqué par Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et Fléchier. — *Vie de Mme Acarie*. 2 vol. in-12. — *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Edition illustrée in-4°; édition in-8°.

OUVRAGES

RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT ET A L'ÉDUCATION

1° Ouvrages polémiques

Lettre à M. le duc de Broglie. — Seconde lettre à M. le duc de Broglie. — De la pacification religieuse. — Examen du nouveau projet de loi. — La Liberté de l'enseignement. État de la question. — Des Petits Séminaires. — Des associations religieuses. — De la liberté de l'enseignement supérieur.

2° Ouvrages didactiques et oratoires

Discours prononcés à la distribution des prix du Petit Séminaire de Saint-Nicolas en 1843 et en 1845. — *Rhétorique sacrée*, 1 vol. in-8°. — *Discours sur l'utilité des bonnes études littéraires*, prononcé à la distribution des prix du Petit Séminaire de La Chapelle. — *Discours sur l'enseignement de l'histoire; ibidem.* — Lettres sur l'éducation privée. — Deux

lettres aux supérieur et professeurs du Petit Séminaire sur l'emploi des auteurs profanes dans l'enseignement. — *De l'éducation.* — 1re partie : *De l'éducation en général*, 3 vol. — 2e partie : *De la haute éducation intellectuelle*, 3 vol. — De ce grand ouvrage ont été extraits trois petits volumes : le Mariage chrétien, — l'Enfant, — Conseils aux jeunes gens sur l'étude de la philosophie. — *Discours sur l'enseignement populaire*, prononcé au Congrès de Malines, en 1864. — Programme des cours supérieurs institués à La Chapelle. — Programmes pour les études du clergé. In-12. — Lettre au clergé sur le *rétablissement des grades théologiques.* — Quelques mots sur l'instruction primaire en Prusse. — Lettre sur les réformes édictées par M. Jules Simon.

OUVRAGES RELATIFS A L'ÉDUCATION DES FEMMES

1° Ouvrages didactiques

Quelques conseils aux femmes sur les études qui leur conviennent. — *Femmes savantes et femmes studieuses.* — *Lettres sur l'éducation des jeunes filles.* 1 vol. in-8°. — Le même ouvrage, édition in-12.

2° Ouvrages polémiques

Lettre à un évêque sur les entreprises de M. Duruy. — Seconde lettre à un évêque. — La femme chrétienne et la femme française. — Les alarmes de l'épiscopat justifiées par les faits.

OUVRAGES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE L'IMPIÉTÉ

Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille. — Défense de la Société de Saint-Vincent-de-Paul : *les Sociétés de charité et la circulaire de M. de Persigny.* — Défense de la charité catholique : *la Charité chrétienne*, in-12. — Lettre à Edgard Quinet. — Seconde lettre à Edgard Quinet. — Lettre pastorale sur les *malheurs et les signes du temps.* — *L'Athéisme et le péril social.* — Lettre sur une *Ligue* dite *de l'enseignement.* — *L'Encyclique du 8 décembre.* — *Etude sur la Franc-*

Maçonnerie. — *Où allons-nous?* — Lettres sur le centenaire de Voltaire.

OUVRAGES RELATIFS A LA DÉFENSE DU SAINT-SIÈGE

La Souveraineté pontificale (recueil des articles publiés dans *l'Ami de la religion*). — Protestation de Mgr l'évêque d'Orléans. — *Lettre à un catholique* sur la brochure *le Pape et le Congrès.* — *Seconde lettre à un catholique* sur le démembrement des Etats du Pape. — *Lettre à M. le vicomte de la Guéronnière* en réponse à la brochure *la France, Rome et l'Italie.*— Lettre à M. Grandguillot, rédacteur en chef du *Constitutionnel.* — Lettre à M. le baron de Molroguier. — Procès de l'évêque d'Orléans avec le *Siècle* (son discours). — *La Souveraineté pontificale.* 1 vol. in-8°. — Oraison funèbre des martyrs de Castelfidardo. — Souvenirs de Rome. — Oraison funèbre du général de Lamoricière. — La Convention du 15 septembre. — Lettre à M. Ratazzi. — Post-scriptum de la lettre à M. Ratazzi. — Lettre sur la victoire de Mentana. — Lettre à M. Minghetti sur les spoliations de l'Eglise en Italie. — Seconde lettre à M. Minghetti contre la loi militaire italienne soumettant le clergé à la conscription. — Lettres en faveur du denier de saint Pierre (17 novembre 1860; 1er janvier 1862; 28 décembre 1863; 1er janvier 1868; 15 août 1878).

ŒUVRES ORATOIRES

Discours de réception à l'Académie française. — Panégyrique de Jeanne d'Arc. — Second panégyrique de Jeanne d'Arc. — Sermon en faveur des églises pauvres. — Sermon pour la bénédiction de la chapelle du Petit Séminaire de Combrée. — Discours pour la bénédiction de la grotte de Saint-Mesmin et de la croix de Micy. — Paroles prononcées aux obsèques du P. de Ravignan. — Discours en faveur des salles d'asile. — Discours en faveur de l'Irlande. — Panégyrique de saint Martin. — Oraison funèbre de Mgr Menjaud, archevêque de Bourges. — Discours pour les églises d'Orient, prêché à Saint-André de la Vallée. — Deux discours aux Congrès de Malines sur l'ensei-

gnement populaire, etc., sur la lutte chrétienne. — Discours pour les lieux saints de Provence. — Second discours pour les lieux saints de Provence. — Discours sur l'agriculture. — Discours pour la bénédiction des fontaines publiques de la ville d'Orléans. — (Tout cela est en dehors de ses sermons proprement dits, qui n'ont pas été imprimés.)— Conférences aux mères chrétiennes. 1 vol. in-8° et in-12.

ÉCRITS ET DISCOURS POLITIQUES

Réponse de plusieurs évêques sur les consultations qui leur sont adressées relativement aux élections. — Lettre sur les devoirs des catholiques dans les élections. — Lettre pastorale sur la guerre. — Lettre à un homme politique. — Lettre à M. de Pressensé, sur les tentatives de restauration monarchique. — Programme du journal *la Défense*. — Discours prononcé en faveur du Pape. — Sur la présence de droit du prêtre dans les conseils de l'Assistance publique. — Sur la présence des évêques au Conseil supérieur de l'instruction publique. — Sur la loi militaire (quatre discours). — Pour la liberté de l'enseignement supérieur (huit discours). — En faveur du jury mixte. — Sur le budget des cultes. — Interpellalion au sujet du centenaire de Voltaire.

Indépendamment des nombreux volumes édités séparément, Mgr Dupanloup a publié lui-même deux séries de ses œuvres choisies : la première en 1862 chez Régis Ruffet (6 volumes), la deuxième en 1874, chez Plon (7 volumes).

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME ET DERNIER

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

